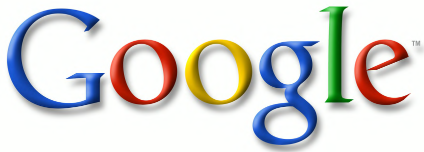


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

LSoc 1637.2



HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE MARSEILLE.

ANNÉES 1846-1847.



MARSEILLE.
TYPOGRAPHIE BARLATIER-FEISSAT ET DEMONCHY.
RUE CANEBIÈRE, 19.

1848.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE MARSEILLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE MARSEILLE.

ANNÉES 1846-1847.



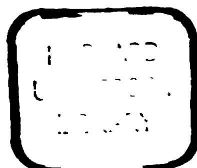
MARSEILLE.
TYPOGRAPHIE BARLATIER-FEISSAT ET DEMONCHY,
RUE CANEBIÈRE, 19.

1848.

Digitized by Google

LSoc 1637.2

1862, Aug. 19.
Gift of
Mrs. Catherine K. Harris,
of Cambridge.



Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

L'Académie de Marseille reprend la publication de ses mémoires; elle se persuade aisément que le public ne se préoccupera pas trop vivement des motifs qui ont pu la retarder. Ses œuvres sont de tous les temps; elles se composent d'un grand nombre de sujets; aucun de ceux-ci n'y sont trop longuement traités; la prose, les vers, l'histoire, la littérature, l'archéologie, les beaux-arts, s'y mêlent avec la science et la philosophie, dans des proportions à ne point rebuter le penseur, à ne pas fatiguer le lecteur superficiel; l'ensemble provoquera des opinions, des jugements divers, et la critique saura faire sa part; mais poursuivons.

Digitized by Google

Comme dans toutes les réunions possibles, les corps littéraires se laissent, quelquefois, surprendre par des incidents, d'abord inaperçus, mais qui les mettent en émoi, quoique leur importance n'ait d'autre réalité que celle dont on veut bien les revêtir ; et bien que ce nuage imperceptible se dissipe entièrement hors de leur enceinte, il n'est pas rare d'en reconnaître encore quelque trace légère dans des discussions éminemment propres à les faire oublier, ce qui prouve une fois de plus, que les Muses se troublent, s'effarouchent au moindre bruit, et qu'elles redoutent également et la contrainte qui les rend muettes, et l'indifférence qui les endort. Qu'y faire? Leur sexe a des caprices que leurs charmes seuls peuvent faire oublier.

Parmi les nombreuses péripéties qu'a subies l'Académie de Marseille, pendant sa longue et brillante existence, jamais elle n'interrompit le cours de ses travaux, et se fit constamment remarquer, parmi les réunions littéraires, ses émules, par son infatigable zèle à poursuivre

Digitized by Google

l'application des sciences qu'elle cultive, aux besoins des époques qui en réclamaient les bienfaits ; ajoutons que cette compagnie se distingua toujours par le choix des hommes éminents qui cultivaient les lettres avec le plus d'éclat, par les fonctions élevées dont plusieurs d'entre eux étaient revêtus, par les services qu'ils rendaient au public. Ses archives, ses mémoires, son immense correspondance justifient, de reste, ses titres à l'estime et à la reconnaissance des contemporains, depuis le jour de sa fondation.

Cependant, en recueillant ces honorables souvenirs, jamais l'Académie ne hasarda la moindre observation contre la parcimonie des ressources mises à sa disposition pour continuer son œuvre ; contre la silencieuse acceptation de ses bons offices, et, disons-le vite, contre ces années frappées de stérilité pour elle, où la source des subsides était complétement tarie.

Au reste, la gêne financière des Sociétés savantes, dans les départements, naquit avec elles ; presque toutes gémissent sur leur fâ-

Digitized by Google

cheuse position, et peu d'entre elles l'acceptent sans murmure. Les brillantes promesses dont les flattait récemment le pouvoir universitaire déchu, leur fit, au moins, goûter un instant de séduisantes illusions; mais, n'avait-on pas soupçonné que ces vaniteuses démonstrations n'avaient pour base qu'un vague et puéril désir de les dominer, de les rendre tributaires et de se placer à leur sommet, pour les assujettir à ses inspirations? Sa chute a laissé la question indécise, et les Académies ont abattu les frêles châteaux dont une main libérale devait les doter.

Celle de Marseille, avant 89, ne possédait qu'un revenu de 300 fr., offre généreuse du maréchal de Villars, gouverneur de la Provence; le duc, son fils, doubla cet acte de munificence. L'argent était rare, et les lettres n'étaient pas magnifiquement encouragées; mais les bienfaits des Villars n'en étaient pas moins précieux; ils se balançaient avec les besoins de l'Académie. Une médaille d'argent, l'impression de la pièce couronnée, voilà l'emploi. Cet ordre de choses

Digitized by Google

fut religieusement observé pendant cinquante ans et plus. — Hélas ! ces palmes se sont desséchées ; ses imprimés sont introuvables : l'orage emporta l'arbre et le fruit ; plus tard, l'Académie vécut à ses dépens ; elle devint économe et fut toujours laborieuse. Dans ses premiers temps, elle ne put imprimer que peu de volumes ; elle manquait tout-à-fait de moyens ; mais à juger du mérite des ouvrages qui ont disparu, par le petit nombre de ceux qui nous restent, on ne peut qu'éprouver le plus vif regret d'en être à jamais privé.

Après bien des transformations, reconstruite en 1800, de ses propres débris, la compagnie, revenue de l'exil, n'eut point d'asile ; les adeptes étaient peu nombreux, le temple démoli, le culte profané, sa position devint aussi précaire qu'aux jours de la dispersion de ses membres. La question de murer le sanctuaire fut agitée, et ne fut écartée que par une seule voix.

Un nouveau rayon de lumière vint mettre un terme à tant d'indécisions ; le premier préfet des

Digitized by Google

Bouches-du-Rhône, entré, depuis peu de jours, en fonctions, se déclara son Mécène; il eut peu d'imitateurs; mais sa présence raffermit l'Académie et lui fit entrevoir de meilleurs jours; bientôt elle reprit ses séances accoutumées; sa correspondance s'étendit, l'échange de ses mémoires s'opérait avec exactitude, et dans peu de temps, elle fut en communication avec toutes les nouvelles réunions littéraires dont le pays a le droit de s'enorgueillir. — Tant il est vrai, que les lettres s'éveillent radieuses avec l'ordre et la sécurité; mais ces deux conditions ne sont pas d'une éternelle durée.

En effet, au départ de Charles de la Croix, sans craindre de nouveaux troubles, l'Académie sentit qu'elle n'avait plus qu'un maître, et le maître était quelquefois dur et souvent inquiet, il exigeait et n'obtempérait jamais. Il favorisait peu les publications des corps savants. L'Académie ne négligeait pas son œuvre, mais on découvrait chez elle plus de contrainte que de zèle; cependant, sous ce long règne, elle obtint quel-

Digitized by Google

quefois des faveurs qui, avant comme après, lui furent inconnues; elle put commencer l'impression de ses mémoires. La compagnie reflétait alors la fière volonté de l'intrépide magistrat.

Mais l'horizon se rembrunit bientôt; l'Europe ne fut plus qu'un vaste champ de bataille, les Muses, éperdues, après avoir célébré d'éclatantes victoires, suspendirent leurs chants; des gouvernements divers se renversant les uns les autres, laissaient à peine, aux sciences, le temps de respirer. N'oublions pas, cependant, qu'au milieu de ces solennités guerrières, où se décident les destinées des nations, il se produisit un fait qu'il est important de constater : ce fut l'époque où les prodromes de l'esprit d'association et du génie des arts industriels, qui distinguent notre siècle, commencèrent à se manifester. C'est également au temps de ces gigantesques collisions, que fut signalée cette puissance irrésistible, qui soumet à la volonté de l'homme les résistances les plus réfractaires de la nature, et les éléments les plus rebelles à sa voix.

Digitized by Google

La science, active comme la vapeur, expansive comme elle, semblait ne reculer devant aucun prodige ; elle sut répondre, sur-le-champ, aux exigences de ses promesses ; car la pensée n'est pas plus prompte que le perfectionnement et la mise en œuvre de sa découverte; c'est durant ces jours de travail et de fécondité, que l'écrit de la veille fut décrépit le lendemain, et que plus d'une pensée périt, pour être éclose un jour trop tard ; c'était comme un des jours de la création. Quelque chose d'inconnu s'était produit à l'homme.

Les effets de la vapeur, les nouvelles voies de transmission, les rail-wails, l'annonce de moteurs nouveaux, furent des sujets de nombreux concours et de savants écrits. Jamais aucune découverte, de quelque importance, ne fut étrangère aux Académies ; jamais aucun problème à résoudre ne les trouva distraites ; l'utilité des inventions fut, dans tous les temps, la mesure de leur constante sollicitude. Les questions politiques s'agitant hors des limites de leur do-

Digitized by Google

maine, elles se préoccupent avec plus d'énergie des améliorations sociales ; c'est le but de leur institution, leur mission intéresse tout le monde; car les lettres éclairent et civilisent les esprits, même ceux que la force ne peut assouplir.

L'Académie de Marseille a, sans contredit, le droit de revendiquer la part qu'elle a prise à la diffusion des lumières, à une époque surtout où les sociétés savantes n'avaient pas encore pris tout leur essor ; car dès lors même, son contingent était acquis aux nécessités des circonstances.

Un rapide coup d'œil sur l'ensemble de ses travaux laissera peu de doutes sur ce point, et prouvera qu'il est peu de réunions littéraires, qui, pendant plus d'un siècle, se soient occupées d'une manière plus spéciale et plus assidue des objets relatifs à leur création.

Il est, en effet, peu de questions d'agriculture qui, dans ses concours publics, n'aient obtenu d'heureuses solutions ; ainsi, la culture de l'olivier, de la vigne, du figuier, de l'amandier, du pistachier, du câprier et des autres ar-

Digitized by Google

bres fruitiers propres aux contrées méridionales de la France, a, pour ainsi dire, épuisé les observations des savants et des cultivateurs qui sont entrés dans la lice. Les plantations de mûriers, l'éducation des vers à soie, l'établissement des barrages, des prairies artificielles, la destruction des insectes ennemis de l'agriculture, les semoirs économiques, les notices sur les chevaux de la Camargue, la culture du tabac, de la betterave, et l'exposé des obstacles opposés par le fisc à leur libre exploitation, les questions les plus importantes relatives au commerce de Marseille, ont fourni le sujet d'autant de mémoires dont le recueil sera toujours l'une des gloires de l'Académie.

Les recherches sur les causes de la diminution du produit de la pêche, les effets du mirage à la Crau d'Arles, l'étude des atterrissements des diverses branches du Rhône à son embouchure; les observations sur l'ancienne topographie de Marseille, et les empiétements de la mer sur le rivage; l'aperçu de la dévastation des monta-

Digitized by Google

gnes, de leur reboisement possible ; l'exposé des phénomènes géodésiques du département ; l'histoire de l'Observatoire de Marseille, et l'indication des principales observations astronomiques dont il a été le théâtre, ont successivement éveillé les intelligences et doté de richesses inépuisables les fastes de l'Académie.

Il resterait une foule d'autres objets à signaler. Si nous désirions épuiser la série des questions dont l'Académie s'est constamment occupée, et, entre autres les diverses fabrications dont la savonnerie brille au premier rang ; toutes sont du domaine de la science, et celles qui atteignent leur plus haut degré de perfection, sont également celles qui en ont reçu la plus parfaite application.

Ainsi, l'agriculture, l'histoire naturelle, l'astronomie, la navigation, la physique, les mathématiques, la chimie, l'archéologie, l'économie politique ne pouvaient être vainement invoquées dans l'enceinte des sciences utiles à l'humanité.

Digitized by Google

La section des belles-lettres de l'Académie, dans la sphère de ses nobles attributions, ne le cède en rien à celle des sciences; les brillants concours d'éloquence et de poésie ouverts par elle sur des sujets dignes de son choix, ont jonché de fleurs le temple des Muses, embelli de grâces nouvelles le don précieux de la parole, et, par le charme d'un beau langage, donné plus d'empire à la vérité; la critique, la morale, ont revêtu des formes moins sévères et plus persuasives, et les enseignements de l'histoire, plus nettement tracés, ont laissé de plus profonds souvenirs.

Aussi, les discours de la section des belles-lettres ont-ils été fréquemment cités comme des modèles de goût. Ses éloges historiques, ses biographies, ses notices des œuvres des associés, ses comptes-rendus des concours, ses opinions écrites sur les travaux des sociétés étrangères, ses analyses, ses rapports qui la mettent journellement en contact avec les autres Académies, et leurs mutuelles correspondances, ont créé

Digitized by Google

des archives où l'on est assuré de trouver des guides sûrs et modestes, et des preuves multipliées des efforts qu'on a tentés, pour réussir, dans des genres d'écrire où l'on ne compte que de rares succès; il ne sera pas inutile, peut-être, d'ajouter, contre un préjugé fort répandu, que, nulle part, les orateurs ne sont plus sobres d'éloges que dans les tribunes académiques.

La classe des beaux-arts a des triomphes dont le public est le souverain juge; elle a des palmes à cueillir que l'envie ne peut lui ravir pour toujours; les succès de chaque spécialité forment, dans les Académies, un glorieux trophée qui relève leur éclat; et ce goût des arts, qui s'annonce toujours dans le langage de celui qui les cultive, ajoute un charme inexprimable aux discussions académiques. Le tact, cette âme de l'artiste, le suit dans tous ses entretiens, il préside au choix de ses communications, et par un privilége, qui semble être son partage, il lui permet de puiser dans les autres sections académiques, tout ce qui peut donner un nouvel éclat à ses conceptions.

Digitized by Google

C'est de l'heureuse réunion de ces trois classes, que se compose l'Académie ; ne serait-il pas, dès lors, permis d'espérer que leur mutuel appui, en activant, en multipliant leurs travaux, y laisserait moins d'imperfections à regretter. Les écrits de la compagnie, qui précéda de soixante-dix ans, celle qui se forma vers le commencement de ce siècle, étaient dignes d'éloges, sans doute; mais sans vouloir porter la moindre atteinte à leur mérite bien reconnu, ne peut-on pas assurer qu'ils manquaient de cette animation que le mouvement progressif des intelligences, les prodigieuses découvertes nouvellement acquises aux sciences, aux arts, à l'industrie, de meilleures applications des principes de l'économie politique, la profusion des bienfaits de la presse, les remarquables améliorations introduites dans les mœurs et l'existence des peuples répandent à l'envi sur les modernes publications? Tant de richesses groupées ensemble seraient-elles méconnues par l'Académie de notre époque? Elle ne pourrait se décider à

Digitized by Google

le croire ; car elle a du moins acquis cette confiance que les douze volumes, qu'elle a déjà publiés, assureront un favorable accueil à ceux qui doivent incessamment les suivre, et que ses nouvelles émissions, indépendamment de leur importance et de leur actualité, rendront également recommandables les nombreux collaborateurs qui en ont activé la publication.

Pour ne laisser aucun vide dans les intervalles de la vie, tant accidentée, de l'Académie, et mettre le public dans l'intime confidence de ses actes, de son intérieur, et pour le faire assister à ses séances de tous les jours, elle a publié son histoire depuis sa fondation, en 1726, jusqu'en 1836; là, sont consignés les souvenirs de son berceau, les dangers dont il fut entouré, et bientôt après, les vœux pleins d'avenir qu'elle se hâta de justifier. Là, sont inscrits ses rapports avec les savants et les corps littéraires; ses jugements sur les écrits dont on lui fait hommage, son opinion sur les objets de son ressort, ses divers statuts, ses pacifiques agitations inté-

Digitized by Google

rieures ; enfin, sa correspondance officielle, sa chronique, son annuaire, et ce qu'on a remarqué de plus important, dans ses mémoires, ses débats et ses procès verbaux : ce qui compose, en réalité, les éléments dont cette histoire est composée, en ajoutant la notice des sujets de prix qu'elle a proposés, et celle des nombreuses palmes que, dans l'espace de cent dix années, elle a cru juste d'accorder.

Tels sont les travaux et les titres dont peut se parer une compagnie, qui, fondée par un héros, n'a jamais cessé d'honorer sa mémoire, par le goût soutenu de ses membres pour la gloire des lettres et des arts.

Marseille, en mai 1848.

L.



Digitized by Google

PIERRE PUGET.

L'exhumation des vieilles chroniques françaises a un côté fort utile ; elle fournit tout naturellement l'occasion de remettre en lumière et de glorifier certains hommes ou certains faits domestiques que les tendances matérialistes du siècle refoulent avec insouciance dans le domaine de l'oubli. A Marseille, ville contemporaine des Tarquins, nous avons un passé si riche de noms illustres, qu'il est indispensable, par intervalles, d'en exhumer quelques-uns pour nous demander à nous-mêmes si nous avons été justes envers ces glorieux morts, et si nous n'avons rien autre chose à faire que d'oublier pour être reconnaissants.

En général, la reconnaissance n'est pas une vertu civique. Les villes ont peu de mémoire ; elles sont trop distraites par le bruit qu'elles font. Si par hasard un jour, après deux mille ans, une voix dit à une cité :

Digitized by Google

« Vous avez eu pour enfants deux hommes illustres, Euthimènes et Pithéas, » la cité ouvre les yeux, réfléchit, calcule, et commande à un marbrier une tête de Janus échevelée, qu'elle place sur une borne, et la voilà quitte avec Euthimènes et Pithéas qui avaient attendu leur buste deux mille ans. Le Français est vif et léger ; mais, en matière de reconnaissance, il prend vingt siècles de réflexion. Beaucoup de nos compatriotes ignorent peut-être qu'un médecin illustre nommé Crinias, né à Marseille, gagna une fortune immense à Rome, et qu'il employa cette fortune à faire bâtir des tours et des murailles pour défendre Marseille. C'est justement cette enceinte qui protégea notre ville dans le mémorable siége de 1524. Après la mort de Crinias, on lui éleva un petit monument et un buste à la montée des Accoules. Un jour que les pierres manquaient dans le voisinage, on trouva commode de démolir ce monument, et le buste de Crinias disparut avec son nom. Plus de trace de ce médecin sublime qui bâtit une ceinture de remparts à sa ville natale. On a donné toutes sortes de noms à toutes sortes de rues, même des noms que la pudeur défend de décliner ; on n'a jamais songé à donner à une de nos rues le nom de ce médecin. C'est pourtant le genre de reconnaissance le plus facile, et celui qui coûte le moins au trésor public. A Florence, ville de gratitude et de souvenir, on a élevé des statues à tous les grands hommes morts, et, sur la place du Dôme, on admire

Digitized by Google

les deux statues colossales d'Arnolphe et de Brunelleschi. Chez nous, on oublie ; et, si par hasard on se souvient, on fait tailler un buste par un marbrier de Rive-Neuve. Avec les illustrations de son passé antique et merveilleux, Marseille devrait avoir un peuple de statues. Elle a payé sa dette envers les morts avec quelques bustes. Notre reconnaissance ne descend que jusqu'aux épaules des grands hommes. Presque toujours elle économise même cette économie. Ainsi, puisque nous payons en bustes les services immortels, nous chercherions en vain les bustes des grands philosophes marseillais aimés de César et de Cicéron, des grands citoyens qui arrosèrent de leur sang la brèche du Connétable, ou des saints martyrs qui ont sacrifié leur vie pour la foi ou l'humanité depuis Victor le guerrier jusqu'à Belzunce le prêtre. Oubli complet pour tous. On a cherché une rue bien sombre, bien étroite, bien fétide, et on a écrit sur l'angle avec une faute d'orthographe le nom de Belzunce. Encore un héros payé à bon marché. Nous avons un arc de triomphe à la porte d'Aix ; les sculpteurs y ont ciselé beaucoup de renommées, beaucoup de victoires, beaucoup d'allégories, ornées de trompettes de métal ; on y a chanté en strophes de pierre nos batailles d'Allemagne et d'Egypte ; le travail est beau, et les sujets admirablement choisis sans doute, je le proclame hautement ; mais, avec cette rage d'oubli qui est le vice marseillais par excellence,

Digitized by Google

on n'a pas songé à graver le moindre bas-relief, la moindre figure allégorique, sur la façade ouest, celle qui reçoit la poussière de ce boulevart des Dames, où le plus mémorable événement de notre histoire marseillaise s'est accompli. Il est bien de se souvenir de la bataille d'Héliopolis sur une page d'arc de triomphe, mais ce ne doit pas être au détriment de quarante batailles marseillaises livrées sur le sol même où s'élève ce monument triomphal. Espérons que Méhémet-Ali fera graver sur une face des pyramides ou sur un obélisque d'Héliopolis les exploits domestiques des Marseillais. Ainsi notre Panthéon, qui serait le plus riche de l'univers, se résume en quelques bustes de marbrier. Nous avons le buste d'Homère, le buste d'Euthimènes et Pithéas, le buste de M. de Villeneuve, le buste de Bonaparte et le buste de Puget.

Au fond, je conçois les bustes pour célébrer la mémoire de quelques grands hommes de l'ordre civil ou militaire. Mais un buste à Puget, un buste à un sculpteur de statues colossales, un grain de pierre à notre Phidias ! oh ! ici la lésinerie a un aspect criminel qui fait monter la rougeur au front, car nous sommes tous complices de cette mauvaise action. L'artiste géant qui créa Milon de Crotone, Andromède et saint Sébastien, a obtenu un masque de pierre sur un abreuvoir de chevaux dans sa ville natale ! Il y a de quoi nous vanter d'être Phocéens !

Malheureux Puget ! il a expié bien chèrement, pen-

Digitized by Google

dant qu'il vivait, la faute d'avoir du génie! L'humiliation d'un buste devait au moins lui être épargnée après sa mort. Il avait rêvé, lui, la gloire de son pays, il avait deviné l'avenir de Marseille ; il comprenait que cette ville devait grandir, et il s'était chargé de la meubler comme une galerie de roi. Un jour il se présenta chez M. l'échevin Terrusse, et il lui dit : « Il faut à Marseille une Bourse digne de l'immense commerce qui est dans son avenir ; il lui faut un palais magnifique pour loger ses enfants qui trafiquent avec l'univers. Voici mon plan : ma Bourse, je la bâtirai sur le quai sud du port ; je lui donnerai trois péristyles de colonnes, et, dans l'intervalle des colonnes, je placerai une statue. Je ne demande rien pour tout ce travail ; je le ferai pour la gloire de mon pays; je le ferai gratuitement comme je fais les maisons de la Canebière et du Cours. Marseille doit être un jour la première ville commerçante du monde : il faut que sa Bourse soit la plus belle de l'univers. » L'échevin Terrusse secoua long-temps sa tête sur ses épaules avec cet air fade et stupidement railleur né à la place Vivaux, et, après avoir éteint un long éclat de rire forcé, il envoya promener Puget sur le Cours.

Puget désespéré s'embarqua et partit pour Gênes. En voyant toutes ces rues faites de palais de marbre par des architectes italiens, il songeait à Marseille, et ne comprenait pas que Marseille ne lui mît pas le ciseau à la main comme Gênes avait fait pour Tagliafico,

Digitized by Google

pour Fontana, pour Bartolomeo Ghiri, pour Philippe Carlone. Il fit des plans superbes pour sa chère ville, avec d'autant plus d'espoir de réussir cette fois que la noblesse et le clergé de Gênes avaient glorifié son génie et lui avaient commandé de magnifiques travaux. Mais ce n'était pas ce que voulait Puget ; sa seule ambition était, comme il le disait, de travailler pour Marseille, avec du pain noir et l'eau des Méduses. Après avoir ciselé à Gênes son *Saint Sébastien*, dont s'enorgueillit en nous humiliant l'église de Carignagno, il rentra sur la terre natale, et, le front ceint de l'auréole italienne et tenant à la main les palmes génoises de son *Saint Sébastien*, il rendit une nouvelle visite à l'échevin Terrusse, place Vivaux.

Sia maï aqui, moussu Puget ! lui dit l'échevin (1).

Un peu déconcerté par cette réception, le grand artiste ouvrit ses cartons et exhiba ses plans. Il avait dessiné sa Bourse merveilleuse et son quai monumental ; il avait complété les édifices bourgeois de la Canebière et de la rue de Rome ; il avait enfin étalé une série de croquis représentant les statues de tous les grands hommes sortis de Marseille, depuis les jours de Tarquin l'Ancien.

L'échevin recommença son éclat de rire sérieux et ses ondulations d'épaules, et ne daigna jeter qu'un regard oblique et dédaigneux sur les cartons de Puget.

(1) *Vous êtes encor là, Monsieur Puget ?* La traduction ne rend pas la brutalité insultante de l'original.

Digitized by Google

En travaillant gratis, un artiste ne s'enrichit pas. Puget était pauvre, mais son indigence l'inquiétait moins que le dédain de l'échevin Terrusse. « Au moins, écrivait-il à cet échevin, au moins donnez-moi un morceau de marbre, et je vous ferai quelque chose; il ne sera pas dit que Puget de Marseille n'a rien fait pour Marseille. »

L'échevin Terrusse trouvait que le marbre était trop cher, et, comme l'échevin de Toulon, il offrit à Puget de la pierre de Cassis.

L'infortuné artiste, après plusieurs années pleines d'amertume, reçut enfin un morceau de marbre plat qui avait été envoyé comme échantillon à un fabricant de cheminées, et que l'échevin Terrusse fit confisquer, parce qu'il gênait la voie publique au coin de la rue des Ferrats.

Le Viguier dit à Puget : « Marseille est heureuse de faire enfin quelque chose pour vous. Voilà du marbre, et lorsque vous serez arrivé à la moitié de votre travail, vous recevrez cinquante livres tournois.

Et Puget commença son bas-relief de la *Peste de Milan*, qui est à la Consigne aujourd'hui et qui est le seul ouvrage que Marseille possède de son Phidias.

Ainsi, de toutes les grandes choses que Puget avait rêvées pour sa ville, il ne lui restait sous le ciseau qu'une plaque de marbre à exploiter. Au moment convenu, il se présenta chez le caissier de la ville pour recevoir les cinquante livres promises. Le caissier lui

Digitized by Google

dit que sa caisse était vide, à cause de la suppression de l'impôt du piquet.

Mais cette dette n'était pas la seule que la ville avait contractée avec Puget. L'artiste, outré de tant de refus et d'injustices, se constitua créancier de la ville comme architecte de la Canebière et du Cours, et menaça de faire valoir ses droits au parlement. L'échevin Terrusse manda Puget chez lui et lui dit en provençal : « Vous êtes une mauvaise tête, monsieur Puget ; si nous avions malheureusement quatre marbriers comme vous sur les bras, nous n'aurions pas le temps de respirer.

« — Monsieur, lui dit l'artiste avec cette dignité simple qui est le maintien des hommes de génie, j'ai parlé face à face à Louis XIV qui m'a bien accueilli ; j'ai diné chez monseigneur de Colbert et le doge de Gênes, et j'ai toutes les peines du monde à trouver une bonne grâce sur une figure de compatriote ; on me traite ici comme si j'étais Génois ou Ponantais. Il faut que cela finisse. Savez-vous bien, monsieur l'échevin, qu'à Versailles le roi m'a dit à son petit lever : « Monsieur Puget, après la messe, vous serez devant « le bassin de Latone, et nous irons ensemble voir « votre *Andromède* et votre *Milon* qu'on nous a dit « très-beau ? » Et c'est ce qui a été fait. La basque de cet habit, monsieur l'échevin, a côtoyé l'habit du roi ; il y avait autour de nous plus de vingt belles dames avec des ombrelles de velours et des robes de

Digitized by Google

reine, et toutes m'ont dit avec des sourires d'ange : « Monsieur Puget, vous êtes un grand sculpteur, et sa majesté est très-contente de vous. » Vous ne savez donc pas cela, monsieur l'échevin ? »

L'échevin, effrayé de ces noms imposants de roi, de Versailles, de majesté, avait quitté son éclat de rire, et ressemblait à un condamné qui voit s'ouvrir devant lui les portes du château d'If : « Calmez-vous, calmez-vous, monsieur Puget, dit-il. Nous savons que le roi vous a fait bon accueil à Versailles ; mais que voulez-vous ? la ville est pauvre, elle est obérée, elle n'a pas de revenu, elle a des dettes ; nous n'avons pas un denier. Prenez patience.

— Les villes ont de l'argent quand elles veulent se donner la peine d'en avoir, monsieur l'échevin, dit Puget. Les villes ont bon crédit, parce qu'elles ne meurent pas et que les enfants paient pour les pères à perpétuité jusqu'à la fin du monde.

— Écoutez-moi, monsieur Puget, dit l'échevin, j'ai une proposition à vous faire.

— Voyons, monsieur l'échevin, faites votre proposition.

— Avez-vous une maison à vous, monsieur Puget ?

— Si j'avais une maison à moi, monsieur l'échevin, je ne viendrais pas ici vous réclamer 50 livres ; je vendrais ma maison.

— Aussi, monsieur Puget, avouez que vous faites un mauvais métier. Les gens comme vous, vous le savez, meurent tous à l'hôpital.

Digitized by Google

— Parce que, monsieur l'échevin, il y a trop de gens comme vous qui n'y meurent pas.

Voyons, monsieur Puget, arrangeons-nous à l'amiable. Nous avons par-ci par-là quelques terrains à vendre ou à céder, voulez-vous quelques cannes de terrain pour y bâtir une maison ? Vous ne devez pas manquer de pierres, vous.

— Pourrai-je choisir le terrain, monsieur l'échevin?

— Ah! monsieur Puget, cela n'est guère possible; il faudra prendre ce que nous vous donnerons Je voudrais bien pouvoir vous offrir vingt cannes carrées dans nos beaux quartiers de la Coutellerie, de l'Évêché ou de la Grand'Rue, mais la ville n'a rien de ce côté; tout y est cher au feu. On a vendu hier, au coin de la rue des Consuls, un terrain à un écu la canne. L'acheteur a fait une folie, mais il prétend que cela augmentera, si la paix dure encore trois ans. Nous avons des terrains à la rue de Rome : c'est un mauvais quartier; mais il peut prendre quelque valeur quand vos belles maisons de la Canebière seront achevées. Voulez-vous un terrain rue de Rome, monsieur Puget?

— Monsieur l'échevin, dit Puget après réflexion, il vaut mieux quelques cannes de terrain que rien du tout. J'accepte...

— Et vous êtes payé, monsieur Puget.

— Excepté pour mon bas-relief de la peste de Milan.

— Eh bien! on vous donnera 100 livres pour cette chose-là.

Digitized by Google

— Si je vendais ce que vous appelez cette chose au doge de Gênes, monsieur l'échevin, j'en retirerais 3,000 écus... Oh! ne riez pas ainsi, monsieur l'échevin... je donne mon travail pour rien.. mais c'est égal... je veux au moins, en mourant, laisser un bas-relief à Marseille, puisque Marseille ne veut pas me payer une seule statue grande comme mon petit doigt.

— Monsieur Puget, dit l'échevin avec un air paternel, voulez-vous que je vous donne un bon conseil?

— Donnez des conseils, cela ne ruine pas, monsieur l'échevin.

— A votre place, monsieur Puget, je quitterais ce métier qui ne vous donne pas de l'eau pour boire, et je prendrais un état. En ce moment, on bâtit beaucoup à Marseille; soyez architecte et renoncez à vos statues qui vous donnent beaucoup de peine et dont personne ne veut. Il me semble, monsieur Puget, que vous devez y voir clair maintenant. Nous avons à Marseille deux cents maisons qui font le commerce du Levant et des Indes et qui sont fort riches; une seule de ces maisons vous a-t-elle commandé une statue?

— Pas une, monsieur l'échevin.

— Depuis trente ans, vous demandez à la ville de Marseille de vous acheter une statue; la ville depuis trente ans vous en a-t-elle acheté une seule?

— Non, monsieur l'échevin.

— Vous voyez donc bien, monsieur Puget, que

Digitized by Google

votre état de marbrier ne vaut rien, puisque tout le monde est contre vous. »

Puget tira un long soupir de sa poitrine de marbre, et dit :

« Vous avez raison, monsieur l'échevin, c'est moi qui ai tort; je suivrai votre conseil, je serai maître maçon. »

L'échevin prit un air triomphant, et Puget se retira le désespoir dans le cœur.

« Heureux, disait-il, les grands sculpteurs d'Italie, Michel-Ange, Donatello, Lucca della Robbia, Philippe Carlone! ils ont trouvé des papes éclairés, des princes généreux, des bourgeois enrichis et prodigues qui ont payé leurs mille chefs-d'œuvre, et moi je demande depuis trente ans un bloc de marbre à Marseille, et elle me refuse 50 livres pour un bas-relief de 3,000 écus! »

Le front courbé sous le poids de ces injustices, le grand artiste descendait sur le quai, en donnant des regards aux carrefours sombres et fétides qui aboutissent au port et aux lignes de masures indigentes qui se lézardaient au soleil et bordaient honteusement les rives où s'amarraient les vaisseaux. Si on eût donné au sublime architecte marseillais le pouvoir de réaliser ses rêves, il eût renversé du bout de son doigt ces ignobles amoncellements d'échoppes; il eût bâti des maisons élégantes, des portiques aériens, des colonnades splendides, des lignes d'architecture lumineuses

Digitized by Google

comme les horizons du Midi; il eût peuplé de statues ces créations de pierre; il eût suspendu des jardins, des fleurs, sur ces corniches méridionales, protégées contre le vent du Nord, — et favorisées d'un printemps éternel; il eût balayé du pied ces rues squalides de la vieille cité où l'air et la lumière manquent, où la vie s'éteint de langueur dans les ténèbres humides où la peste a vingt fois dévoré des moissons de pauvres locataires sur leurs grabats. A la place de toutes ces monstruosités anti-chrétiennes, Pierre Puget voulait bâtir et faire rayonner ces merveilleuses créations maritimes de Claude Lorrain; les péristyles illuminés de rayons et joyeux d'azur céleste; les grandes lignes de l'architecture idéale; les églises aux coupoles d'écailles de marbre coloré; les larges escaliers qui se baignent dans les eaux bleues; les gondoles pleines de fleurs, de musique et de femmes; enfin, toutes les choses charmantes que l'artiste peut faire éclore dans les beaux pays où son œuvre se marie avec la mer, le soleil, la gaieté; merveilles qui restent à jamais dans le néant, lorsque l'homme stupide s'obstine à refuser l'honneur d'être le collaborateur de Dieu.

Des hauteurs sublimes de ce rêve, Pierre Puget descendit sur le terrain que lui avait donné la ville pour bâtir sa maison. Par acte notarié chez le tabellion Rampin, Puget se vit possesseur de quelques pouces de terre que la libéralité municipale lui octroyait, en forme de caisse de mort, à l'angle des rues de Rome

Digitized by Google

et de la Palud. « Nous avons fait une bonne affaire, » avait dit l'échevin Terrusse en se frottant les mains.

Puget, en étendant jusqu'à leurs limites naturelles ses pieds et ses mains, remplissait l'immensité du terrain que venait de lui donner la ville. « Il y avait tout juste, disait-il, assez de place pour loger un peu à l'étroit la cage d'un oiseau. »

Toutefois Puget, n'ayant que cette seule ressource pour léguer, à défaut de chefs-d'œuvre, une bonne épigramme monumentale à sa ville maternelle, tira un parti merveilleux de son terrain et de sa cage. Il emprunta des pierres à ses voisins qui bâtissaient la rue de Rome, et il se bâtit lui-même, avec la plus noble des truelles, une charmante petite maison, un bijou de pierre, une cage d'artiste, avec un escalier si bien ménagé qu'il ne tient aucune place dans l'intérieur; il fallait être un architecte de génie pour pratiquer un escalier sur un terrain où il n'y a pas de place pour une maison. Sa cage finie, Puget creusa une niche sous le toît, et y plaça une tête de Christ avec sa couronne d'épines : c'était un symbole pour le passant et une consolation pour l'artiste crucifié par l'échevin.

« Au moins, disait Puget, à Toulon les échevins m'ont permis de bâtir à mes frais une belle fontaine sur la place au Foin, et ils m'ont donné deux blocs de pierre de Cassis pour ciseler deux cariatides ; avec ces blocs j'ai pu me venger et sculpter sous un balcon

Digitized by Google

public les deux atroces figures de mes échevins de Toulon ; mais ici, à Marseille, on ne me donnera pas une aune de pierre d'Arles pour faire la caricature de mon échevin marseillais qui ne veut pas me payer mon bas-relief de la *peste de Milan.* »

Hélas ! ce bas-relief ne fut jamais payé. L'artiste laissa la moitié de sa pensée dans les mystères du marbre vierge ; et c'est ainsi que ce chef-d'œuvre est arrivé jusqu'à nous ; tableau incomplet sorti des mains d'un artiste puissant qui a tout achevé dans sa vie, excepté le seul travail que sa ville natale lui ait commandé et qu'elle ne lui paya point. Cette petite maison de Puget est pleine encore des lamentations domestiques de ce grand homme, et, quand l'obligeance du propriétaire actuel vous permet de la visiter, on éprouve un serrement de cœur et un accès de tristesse qui sont la plus belle oraison funèbre dont le noble sculpteur puisse se réjouir.

Après la mort de Puget, la ville n'acheta pas sa maison, vendue aux enchères 2,700 francs. L'obscur acquéreur de cette sainte relique détruisit le toît et vendit 12,000 francs la tête du Christ.

Tant d'outrages, les posthumes compris, méritaient une expiation solennelle et civique. Elle se fit attendre cent ans, cette expiation, mais enfin elle arriva. Un jour, on vit s'arrêter devant la maison de Puget un maçon et un marbrier de cheminées. Ces deux ouvriers placèrent un tronçon de pierre sur un abreuvoir de

Digitized by Google

chevaux et de chiens hydrophobes, et sur le tronçon ils inaugurèrent, au milieu des hennissements des quadrupèdes désaltérés, une figure pleine de grimaces et de rides, avec cette inscription : A. P. PUGET. Telle fut l'expiation accordée aux mânes du grand homme. C'est cette expiation qu'il faut expier aujourd'hui; car il nous reste quelque chose à faire pour honorer la mémoire du sublime sculpteur à qui nous avons donné la misère pendant sa vie et l'insulte après sa mort.

MÉRY.



Digitized by Google

PROJET

D'INTRODUCTION EN FRANCE

De la race des Pacos, Alpacas, etc.,

Par M. BARTHÉLEMY-LAPOMMERAYE,

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES.

L'esprit d'association est essentiellement capable d'enfanter les grandes entreprises et surtout de les conduire à bonne fin.

Je n'ai pas besoin d'insister beaucoup pour faire ressortir toute l'exactitude, toute la justesse de cette proposition qui est passée à l'état d'axiome, à l'état de vérité pratique.

Je ne m'attacherai pas davantage à réunir sous vos yeux de nombreux exemples. Je renonce à citer des faits multipliés tous plus pertinents les uns que les autres.

Que s'il était nécessaire de les résumer en un seul,

Digitized by Google

je vous transporterais par la pensée et par le souvenir sur le sol d'une cité commerçante long-temps rivale heureuse de Marseille, et quelque peu jalouse d'elle. Bordeaux étalerait à nos regards, à notre admiration, on peut le dire, de splendides monuments dus à cet esprit de cohésion qui caractérise les classes élevées de cette population méridionale.

S'ensuit-il cependant que l'esprit d'association, au point de vue où je me place, se soit vulgarisé, qu'il ait jeté des racines vivaces et profondes, si bien que son application étendue, universelle, ait des droits imprescriptibles à nos hommages?

Non, sans doute! Quelques faits accomplis çà et là sont l'exception de ce qui pourrait être la règle générale, et Marseille elle-même, si nous l'interrogions à cet égard, demeurerait muette devant notre interpellation, pour avoir trop long-temps fermé l'oreille au murmure de ces idées fécondes, avant la double création de Long-Champ et du Prado.

Mais enfin, Marseille s'est exécutée. Elle compte une promenade de plus dans sa région orientale, promenade qu'on eût pu rendre somptueuse, si, à l'époque où elle fut exécutée, le canal de Marseille avait été tant seulement à l'état de germe ou d'embryon.

Elle possède, vers le sud, de belles lignes plantées d'arbres verdoyants et frais qui ouvrent au loin un parcours délicieux aux brillantes cavalcades de mi-carême, ou pour les nonchalants va-et-vient des véhi-

Digitized by Google

cules dans les tièdes journées d'automne et de printemps.

Ces lignes ne trouvent point de rivales dans les grandes villes de province ; elles sont incomparables lorsqu'elles ont pour horizon une mer bleue et de larges bandes empourprées pour frises à ce magique décor.

La voie est ouverte, opulente cité, cité hospitalière à toutes les entreprises utiles comme à toutes les infortunes. Il est de ta dignité de reine de la Méditerranée de ne point t'arrêter en chemin !

L'esprit d'association peut être utilisé sous plus d'un rapport. Cette seconde proposition n'est pas moins juste que la première.

Il peut, il doit l'être toujours dans des fins qui tendent vers un centre commun, l'intérêt général.

Il peut l'être aux points de vue de l'embellissement, de l'assainissement d'une grande cité, de fondations charitables et de haute morale publique ; dans l'intérêt des sciences, des lettres et des arts libéraux, ces aliments intellectuels qu'il importe de prodiguer aux classes diverses de la société, comme on prodiguait autrefois les *circencies* avec le pain, aux populations romaines avides de futiles spectacles.

Il peut l'être encore, avec des avantages immenses, à l'agriculture, mère commune de tous les hommes, et c'est surtout sous ce rapport qu'il importe de former les vœux les plus ardents et le plus souvent renouvelés.

Digitized by Google

L'esprit d'association devrait s'étendre au-delà de la zone circonscrite d'une simple localité. Il relierait admirablement de grandes villes, plusieurs départements, les provinces entr'elles.

L'esprit d'association mis en pratique de peuple à peuple, serait la réalisation du libre-échange sur une grande échelle. Il serait le plus beau triomphe des idées humanitaires ici bas.

La digression à laquelle je viens de me livrer ne vous paraîtra pas trop oiseuse, je l'espère, lorsque j'aurai déroulé sous vos yeux le sujet pour l'exposition duquel M. le président de l'Académie a bien voulu m'accorder la parole.

Ce n'est point une idée neuve que je viens soumettre à votre appréciation. Cette idée ne m'appartient pas en propre ; et la justice veut que je dise qu'un ancien condisciple, un ami, un honorable magistrat près le tribunal de première instance de notre ressort la développa, voici bientôt 15 ans, au sein de la Société de Statistique de Marseille. J'ajouterai que pendant la réunion du congrès scientifique de France dans nos murs, cette question a été agitée de nouveau, au milieu d'une discussion animée qui touchait aux intérêts les plus chers de l'agriculture.

Mais de ce qu'une question importante a été mise en avant, même dans une circonstance solennelle, comme celle à laquelle je viens de faire allusion, il ne s'ensuit pas qu'elle ait chance de réussite, si de puissants efforts ne viennent la seconder.

Digitized by Google

Or, c'est précisément ce qui est arrivé.

Les premières exhibitions de la pensée, au sujet de cette question que je semble m'obstiner à entourer d'un voile mystérieux sont demeurées, jusqu'à ce jour, sans retentissement et sans écho.

On sait ce qui advient généralement des vœux émis au sein des congrès scientifiques. On les caresse au moment où ils viennent d'éclore, puis on les néglige; et pour peu que la fécondation et l'incubation aient été impuissantes, autant en emporte le vent.

Des notions précieuses, des renseignements utiles m'ont été donnés tout récemment sur cette question que je vais décidément introduire, par un homme expérimenté, intelligent, actif, dont la modestie ne veut pas que je le nomme, mais à qui une large part dans le succès de l'entreprise est nécessairement réservé.

Après un premier échec que rendaient inévitable les moyens auxquels on avait eu recours, puisqu'il s'agissait exclusivement d'intérêts privés et de spéculations sur lesquels on appelait la protection et les encouragements du gouvernement du Roi, il importait de reprendre l'affaire en sous-œuvre et de la recommander à l'esprit d'association. C'est ce que nous voulons faire aujourd'hui.

Messieurs et chers confrères,

Quand je viens vous soumettre le projet dont il s'agit, c'est que je crois à sa vitalité, si vous le ré-

Digitized by Google

chauffez de votre salutaire influence. Si j'ai appelé sur lui votre discussion, c'est que je suis confiant en vos lumières. Si je demande votre protection, votre appui, c'est que l'expérience m'a démontré qu'ils n'ont jamais fait défaut aux choses bonnes et utiles.

Académie savante, j'en appelle à votre savoir, car cette question a certains rapports avec la science.

Académie industrielle, j'en appelle à votre désir de seconder, d'encourager l'industrie.

Académie agricole, c'est en faveur de l'agriculture que je demande vos sympathies éclairées.

Les hauts plateaux de la chaîne des Andes nourrissent, à l'état sauvage, plusieurs espèces d'un type de ruminants chez lesquels on rencontre similitude d'habitudes et de mœurs, et qui, soumis à la domestication, offrent à l'homme des avantages à peu près égaux.

Le plus beau titre qu'on puisse donner à ces animaux, au point de vue de leur utilité, c'est de les comparer au chameau et au dromadaire, dont ils sont les représentants en miniature au Pérou.

Ces espèces, au nombre de trois, sont :

1° Le lama de Buffon, *camelus glama* de Linnée ;

2° L'alpaca, le paco de Buffon, *camelus paco ;*

3° La vigogne de l'auteur français, *camelus vicugna*, de Gmelia.

Avant l'introduction des chevaux en Amérique, les Péruviens se servaient des ruminants précités comme de bêtes de somme pour les travaux du labourage ; et

Digitized by Google

si, à cause de l'excessive propagation, à l'état de liberté, de la race chevaline dans ces contrées, leur emploi en grand a été abandonné, toujours est-il qu'on a recours à eux pour le transport des fardeaux dans les localités d'un accès difficile.

Leur caractère est doux et sociable ; leur taille est élevée ; à leur développement complet, ils atteignent le poids moyen de 135 kilogrammes. Leur chair est aussi bonne que celle de nos meilleurs moutons. Les femelles donnent un lait agréable au goût et très-nourrissant. Ils supportent facilement un fardeau pesant de 70 à 100 kilogrammes ; ils exigent moins de nourriture que nos bêtes à laine, et peuvent exister là où celles-ci ne vivraient pas.

Ils sont couverts d'une toison longue, fine et soyeuse, dont chaque tonte (il peut en être fait deux par an) donne un produit de 6 à 7 kilogrammes, indépendamment de 3 ou 4 kilogrammes d'un lainage très-doux, long de 20 à 24 centimètres, dont l'élasticité ne le cède en rien aux plus beaux échantillons des laines du Thibet.

Je viens d'indiquer, en peu de mots, les qualités essentielles qui recommandent ces animaux et qui conseillent leur importation dans les pays montagneux de la France méridionale.

Je vais faire connaître, d'une manière non moins rapide, les diverses modifications que l'intelligence de l'homme leur a fait subir au point de vue de l'in-

Digitized by Google

fluence des climats et sous celui de l'hygiène. Ce sont là d'heureux préliminaires qui rendent plus faciles aujourd'hui leur transport en Europe et leur domestication dans nos campagnes.

A une époque déjà assez éloignée où l'Espagne exerçait encore une ombre de souveraineté sur ses possessions d'Amérique, il fut question d'importer dans les régions montagneuses de la mère patrie la race des Alpacas, des Lamas et des Vigognes, pour les y soumettre à la domestication, sous le point de vue purement industriel.

Les galions qui avaient transporté, pendant si longtemps, dans les ports enrichis de la péninsule hibérique, tant de lingots d'or et d'argent, ne pouvaient-ils pas, alors que les mines, de longue main épuisées, se montraient indociles et avares, accepter des chargements plus modestes sans doute, mais qui ne devaient pas être sans profit ?

En conséquence, de grands approvisionnements d'Alpacas furent faits dans le haut Pérou. Pour préparer ces animaux au long trajet qu'ils devaient entreprendre, on les fit voyager par étapes jusque vers le littoral.

Mais à cette même époque, rien n'était moins assuré que le libre parcours des mers. L'esprit de domination, d'envahissement et de conquête pouvait faire naître incessamment quelque refroidissement dans les rapports internationaux, et souvent même un *casus belli*.

Digitized by Google

En effet, une rupture survint inopinément entre l'Angleterre et l'Espagne, rupture par suite de laquelle les ports américains de cette dernière puissance furent étroitement bloqués.

La navigation subit la dure nécessité de cet état de choses, et les Alpacas, les Lamas et les Vigognes continuèrent à brouter l'herbe sur le sol natal.

Toutefois, au milieu de cette agglomération qui en avait été faite sur un même point, et pendant les longues interruptions auxquelles la navigation fut condamnée, la mortalité les réduisit considérablement. Le petit nombre de ceux qui survécurent fut encore décimé par les lenteurs et les accidents inséparables d'un trajet toujours fatigant et pénible. Ceux qui abordèrent enfin sur les côtes désirées de l'Andalousie furent dirigés vers les Sierras, dont la température devait être essentiellement favorable à leur hygiène ; et pourtant tout démontre que ces animaux, quelle que puisse en être la cause, ne purent y prospérer. Nous ne trouvons, en effet, aucune trace qui puisse nous guider à ce sujet, aucune lueur qui éclaire notre religion relativement à leur acclimatation sur le sol de l'Espagne.

Je voudrais pouvoir affirmer que les draps vigogne fabriqués dans le temps par la manufacture royale de Guadalaxara provenaient de la toison de ces animaux, qui, en Espagne, se seraient propagés d'une manière prodigieuse ; mais il paraît bien plus certain

Digitized by Google

que cette production était due à l'importation opérée par le commerce, d'un lainage que ses qualités précieuses devaient nécessairement faire rechercher.

Un pareil aveu serait accablant sans doute aux yeux de quiconque voudrait se lancer de nouveau dans une voie aussi aventureuse.

Les gouvernements, les compagnies, les particuliers y renonceraient assurément, quel que fût le mobile de l'entreprise, point de vue scientifique, dotation agricole, spéculation mercantile.

Mais fort heureusement, il est permis de jeter un contrepoids suffisant dans la balance d'appréciation; c'est ce que j'ai hâte de faire.

On sait de quels efforts prodigieux l'Angleterre est susceptible, lorsqu'il s'agit de quelque grande entreprise utile à ses intérêts, et l'on connaît les leviers puissants qu'elle peut faire mouvoir pour en assurer la réalisation.

C'est une justice à lui rendre, surtout lorsqu'un motif honorable comme celui de l'intérêt de son agriculture, de son commerce, qui aboutit à tous les points du globe, de son industrie si riche et si féconde, est le principal mobile de ses actions.

Eh bien! cette Angleterre, qui sous la simple impulsion de l'un de ses plus honorables gentilshommes (le duc d'Athol), a vu les contrées abruptes de l'Écosse se couvrir de beaux mélèzes issus des montagnes du Tyrol; cette Angleterre toujours vigilante, en

Digitized by Google

out et partout, voulut peupler ces solitudes impo-
antes d'animaux productifs pour l'agriculture, d'ani-
naux destinés à fournir à l'industrie et au commerce
e nouveaux et précieux aliments.

Autour de la même pensée vinrent se grouper spon-
anément le noble époux de la reine, toutes les som-
nités blasonnées de l'aristocratie anglaise, toutes les
lustrations civiles et militaires, tous les grands te-
anciers du royaume-uni.

Une expédition spéciale fut dirigée vers les régions
éruviennes. Des Alpacas, des Lamas et des Vigognes,
n grand nombre, furent transportés de leurs climats
néridionaux, sous une zone boréale et brumeuse.

Peu d'années se sont écoulées depuis que cette im-
ortation a eu lieu, et déjà la reproduction de ces
nimaux s'est tellement étendue, que l'on compte
ujourd'hui, sur les divers points de l'Ecosse, plus de
,000 têtes de Vigognes, d'Alpacas et de Lamas, par-
itement acclimatés.

Nous ne voulons pas borner à ce seul fait de l'impor-
ation le mérite de l'entreprise elle-même.

Des croisements intelligents, opérés entre ces di-
erses espèces de ruminants, ceux qu'on a tentés
ntre celles-ci et des animaux de la race ovine, ont
ffert des résultats prodigieux, s'il faut en croire les
écits que divers journaux d'outre-Manche ont livrés à
 publicité dans ces divers temps.

Or, de tels résultats dus, en grande partie, à la

Digitized by Google

bonne direction qui a été donnée à toute cette opération, depuis la prise de possession des espèces, jusqu'à leur installation définitive sur le sol Écossais, peuvent être opposés victorieusement à l'insuccès d'une tentative opérée, en d'autres temps, et surtout par un autre peuple !

Ainsi s'est trouvé résolu, d'une manière concluante, ce problème jugé pendant si long-temps difficile, si ce n'est insoluble, du brusque changement de latitude auquel on peut soumettre avec fruit certains animaux et certaines plantes.

Mais, qu'on veuille bien le remarquer, les latitudes les plus dissemblables peuvent offrir, comme elles offrent en effet, des similitudes très-grandes, qui constituent le principe sur lequel on peut fonder le succès.

Quant à l'hygiène, des soins éclairés et soutenus suffisent pour la mettre à l'abri de toute atteinte sérieuse, et les moyens d'alimentation ne sont pas tellement restreints, tellement exclusifs, qu'on ne puisse y satisfaire, sans trop de difficultés, en quelque lieu que ce soit.

De même, que l'*acclimatation* d'une plante étrangère souvent frêle et délicate, sur un sol approximativement approprié à ses besoins, sous une température qu'il est indispensable d'élever par des moyens factices, n'est plus qu'un jeu pour l'horticulture, dont le domaine va s'aggrandissant de jour en jour de la

Digitized by Google

manière la plus éclatante, ainsi l'importation dans l'Europe entière du plus grand nombre d'animaux de certaines races, leur *acclimatation*, leur implantation à notre sol, leur *domestication*, seront choses faciles, du moment où les tendances se porteront vers ce genre de spéculation, sollicitées qu'elles seraient par des besoins impérieux, par le désir du bien-être qui domine toutes les classes de la société.

Ce troisième et dernier chapitre peut être divisé ainsi qu'il suit :

1° Itinéraire ;

2° Aperçu des dépenses ;

3° Ressources offertes par la voie d'association ;

4° Mode d'association ;

5° Résultats à obtenir.

ITINÉRAIRE.

Lorsque l'Espagne mit en mer cette expédition industrielle dont j'ai fait connaître les mécomptes, l'itinéraire suivi fut celui par lequel, plusieurs siècles auparavant, un navigateur fameux avait franchi, à travers les frimats et les tempêtes, ce promontoire redoutable au-delà duquel s'ouvrent les contrées les plus riantes et les plus fertiles qui soient au monde, contrées heureuses et paisibles jusqu'au moment où le pied de Pizarre en foula le sol, contrées si tourmentées et si voisines de la misère depuis qu'elles ont subi le contact d'une civilisation qui n'est encore pour elles qu'à l'état d'ébauche grossière.

Digitized by Google

Ce n'est point cette voie qu'il faut suivre aujourd'hui ; le succès d'une expédition telle que celle que nous venons conseiller et recommander, repose essentiellement sur la promptitude du voyage, indépendamment des soins et de l'intelligence qui doivent présider au choix des animaux à importer, à leur stabulation sur le navire, ainsi qu'à leur mode d'alimentation pendant la traversée.

Tout est en progrès, vous le savez, Messieurs, et la sollicitude des hommes éclairés de notre hémisphère veut venir en aide aux besoins de leurs semblables dans l'hémisphère nouveau.

Ce que le 19e siècle supporte avec l'impatience la plus énergiquement prononcée, c'est l'existence de deux isthmes fameux qui mettent incessamment obstacle à la rapidité du parcours des mers, Suez et Panama ; ce sont là deux cauchemars intolérables pour le génie de la navigation, de l'industrie et du commerce. La lutte entre ces géants date de loin, et nous pouvons espérer d'assister à son issue, issue favorable sans doute, car le géant européen a une tête de feu et des millions de bras à son service, tandis que les colosses Africain et d'Amérique n'ont pour eux que la puissance et l'immobilité de leurs masses.

En attendant le triomphe du travail patient contre la force d'inertie, des améliorations se sont fait jour, et, comme pour venir en aide aux moyens que j'avais à développer, un journal de fraîche date me fournit,

Digitized by Google

en quelques lignes, les documents qui vont suivre, au sujet du service des paquebots transatlantiques.

« Les avis reçus de Panama annoncent que les derniers arrangements pour l'établissement des transports des passagers, des correspondances et des marchandises, de ce point aux divers ports de l'Océan Pacifique, ont été complétés, et que ce service va commencer immédiatement. Voici comment il est organisé :

« Les stéamers partent de Londres, le 3 de chaque mois, arrivent à Chagres le 19. Là, tout ce qui est en destination de l'Océan Pacifique est transporté à dos de mulets à travers l'isthme, en six heures au moins, et en dix heures au plus.

« De l'autre côté de l'isthme, se trouve un stéamer tout prêt pour le Pérou, l'Équateur et le Chili. Ces paquebots quittent Panama le 25, arrivent à Callao (Pérou) le 7, et à Valparaiso le 24, faisant escale sur quatorze points intermédiaires. »

C'est, en effet, vers Chagres, d'après mon itinéraire, que l'expédition doit être dirigée. A défaut de bateau à vapeur, un navire à voiles, d'un assez fort tonnage, doit suffire ; mais il faut se préoccuper essentiellement de l'époque du départ, afin que le retour en France s'effectue après l'équinoxe du printemps.

Par les soins d'un agent intelligent, ayant la connaissance des lieux, des usages et de la langue du pays, l'achat des Alpacas, des Lamas et des Vigognes

Digitized by Google

serait fait aux environs de Cuzco, Lima, et sur d'autres points plus rapprochés où ces animaux abondent.

Au moyen des cours d'eau qui se déversent dans l'Océan Pacifique, le troupeau serait dirigé par barques jusqu'à Panama, où il pourrait se reposer pendant quelques jours.

L'espace solide qui sépare les deux Océans serait franchi en 25 ou 30 heures jusqu'à Cruces.

En ce point, des pirogues que l'on peut trouver par centaines, ou des radeaux à l'usage de la localité, recevraient les animaux qui descendraient par le Rio-Chagres jusqu'au port de ce nom, où le navire approvisionné des grains nécessaires et des fourrages achetés à Charleston, New-York, Boston ou tout autre port des Etats-Unis, dans un voyage d'inter-course, leur donnerait asile pour les transporter en Europe.

Il est permis d'estimer à 45 ou 50 jours le temps nécessité par cette navigation de retour.

Le chiffre de la mortalité qui a affecté les Alpacas importés en Ecosse a été évalué, d'après quelques documents, à une moitié environ sur l'ensemble de ces animaux. Il est permis de la réduire à 10 p. 0/0 dans une expédition combinée avec maturité, et à laquelle présiderait, comme conducteur en chef, l'homme intelligent dont nous avons parlé, lequel est encore versé dans l'art hypiatrique, qui, comme on le sait, embrasse aussi bien l'hygiène des solipèdes que celle des bêtes à cornes et à laine

Digitized by Google

La dépense calculée pour l'expédition dont il s'agit, y compris l'achat de 300 têtes d'Alpacas et autres, ne peut être évaluée au-dessous de *cent mille francs*, mais cette somme ne doit pas être dépassée.

Et afin de mettre chacun au courant de nos prévisions, nous allons décomposer le chiffre reconnu nécessaire, pour pourvoir à tous les besoins, tout en déclarant que ces données peuvent être susceptibles de quelques modifications.

1° Fret d'un navire de 250 tonneaux de jauge, pour un voyage de 10 mois, aller, staries et retour à 3,000 fr. par mois................	F.	30,000
Frais d'installation spéciale........		2,000
Achat de 300 Alpacas, à 40 fr. par tête........................		12,000
Trajet par terre de Chagres à Cuzco, ou autres lieux ; retour par Panama et Cruces, jusqu'au port d'embarquement.		7,000
Achat de 90,000 kilog. de foin pour une traversée de 70 jours, à raison de 5 kil. par jour et par tête............		10,800
Avoine, son, farine, maïs, féverolles, pois...........................		2,000
Gages de deux bergers, à raison de 1000 fr. chacun pour les 10 mois de navigation et de séjour sur les lieux.....		2,000
Médicaments, pompes à air, auges, combustibles.....................		2,000
Report.....	F.	67,800

Digitized by Google

Report.....	F. 67,800
200 barriques à eau de 700 litres chacune........................	4,400
Honoraires du conducteur en chef de l'expédition.....................	6,000
Approvisionnement de bord, ravitaillement et dépenses imprévues, ci.....	21,800
Somme égale......	F. 100,000

Le calcul qui précède est en dehors de toute opération spéculative qui pourrait être faite dans le voyage d'aller, en composant une cargaison appropriée aux besoins des localités qui seraient visitées, opération dont les bénéfices viendraient diminuer le chiffre de la dépense.

Ressources offertes par la voie d'association.

On serait, sans doute, assez mal venu de proposer au commerce, pris isolément, d'entreprendre à ses risques, périls et fortune une opération de ce genre. Mais en s'adressant à l'esprit d'association, ce qui était impossible par la première voie devient réalisable par cette dernière, et je crois pouvoir le démontrer.

J'ai dit en commençant que l'esprit d'association était essentiellement propre à conduire une entreprise à bonnes fins, et que son application à l'industrie, à

Digitized by Google

l'agriculture, au commerce, serait chose éminemment heureuse et profitable.

C'est, en effet, sur ces bases solides qu'il importe de s'appuyer pour la réussite du projet d'importation de la race des Alpacas, des Lamas et des Vigognes.

Nous voulons ce succès, pour le commerce par le commerce, pour l'industrie par l'industrie, pour l'agriculture par l'agriculture.

Il faut que ces trois éléments fécondants entrent en concurrence sous l'empire d'une même impulsion, et que d'autres intérêts non moins respectables viennent se grouper autour de ceux-ci.

Le midi de la France est formé de départements qui, par leur configuration topographique, la nature de leur sol et de leurs produits, forment un groupement naturel et homogène qui les rend en quelque sorte solidaires les uns des autres.

Tel est mon point de départ.

En dehors de cette première zone, nous trouvons encore d'autres contrées qui, participant de la constitution des premières, se rattachent, par d'autres points, aux départements de la France centrale et figurent, dans notre projet, une zone secondaire vers laquelle nos efforts pourraient encore se diriger.

Si nous faisons choix, en effet, sur ce premier plan, des départements ci-après : *Bouches-du-Rhône* (pivot de l'opération par Marseille), *Var*, *Hautes et Basses-Alpes*, *Vaucluse*, *Gard*, *Hérault*, *Pyrénées-*

Digitized by Google

Orientales, *Hautes et Basses-Pyrénées*, *Arriége*, nous comptons une association de onze départements, placés, à peu de choses près, dans des conditions identiques, offrant un sol plus ou moins accidenté, plus ou moins riche, plus ou moins nécessiteux des produits agricoles, et tous également jaloux d'une pros-prospérité vivifiante et profitable à de nombreux intérêts.

C'est là notre base d'association, d'une association puissante par son essence, par les ressources dont elle dispose et que nous déduisons immédiatement.

Chaque département, sauf peut-être quelque rare exception, possède dans son sein une société d'agriculture, des comices d'arrondissement ou de canton, une ferme-modèle. Mais il compte toujours, dans la hiérarchie administrative, un conseil général qui s'attache à développer les améliorations de toute espèce, à favoriser tout ce qui est utile et bon.

On compte encore, dans chaque département, de vastes exploitations agricoles, quelques entreprises industrielles, un centre commercial plus ou moins étendu, et bien des hommes animés de l'amour du bien public.

Je n'hésite pas à faire appel à ces divers éléments pour la réalisation d'une entreprise patriotique.

Le chiffre de notre évaluation pour l'expédition vers les côtes de la Colombie s'élève, avons-nous dit, à 100,000 fr. Une opération mentale, facile à faire,

Digitized by Google

nous donne, pour dividende, une somme de 9,000 francs environ pour chacun des départements que nous avons indiqués.

Cette somme est tellement minime, qu'il n'est pas permis de douter un seul moment qu'elle ne soit immédiatement réalisée, aussitôt qu'un appel sérieux pourra être fait aux divers éléments que nous avons fait entrer dans notre combinaison.

Maintenant faisons le repartement, entre ces départements réunis, du nombre des animaux importés. Nous arrivons au résultat que voici :

300 Alpacas, réduits de 10 0/0 par la mortalité, donnent un effectif de 270 têtes, lesquelles, divisées par 11, assignent à chaque département un lot de 24 animaux, plus un reste 6, applicable aux 6 départements les plus considérables de l'association.

Eh bien! ce lot seul, en portant à 500 francs la valeur de chacun des animaux dont il s'agit, donnerait déjà à chaque département une valeur de 12,000 fr., supérieure d'un tiers à sa première mise de fonds; mais est-ce là le seul avantage qu'il faille se promettre?

La reproduction des espèces est-elle si peu assurée qu'on ne puisse, en moins de trois ans, avoir à peu près doublé le nombre des bêtes du troupeau?

Peut-on négliger le rendement de la toison pendant ce même espace de temps?

En internant les produits au fur et à mesure qu'ils

Digitized by Google

seront obtenus, en les faisant passer successivement de zone en zone par la *domestication* et l'*acclimatation*, n'aura-t-on pas réalisé d'autres rentrées, qui, toutes, seront venues en déduction des premiers débours ?

Si des tentatives semblables à celle vers laquelle j'appelle les méditations et les sympathies des commerçants, des industriels, des agriculteurs, des hommes aisés de notre Midi, avaient lieu simultanément, d'après les données qui précèdent, en faveur des pays de l'Ouest, en rien de temps le sol tout entier de la France serait couvert de la race si précieuse de ces animaux dont grâce à de nombreuses redites, le nom vous est devenu familier, et, il est permis de le dire, un immense avantage aurait été obtenu.

Est-il permis de douter que les encouragements d'un ministre éclairé ne vinssent entourer un projet qui se recommande d'autant plus par lui-même, qu'il exclut par avance toute idée de spéculation privée ? Est-il permis de douter qu'il ne voulût faciliter cette vaste opération au moyen de quelques subsides?

D'un autre côté, le moment n'est-il pas essentiellement favorable pour une tentative de ce genre ?

La famine, avec son cortége hideux, vient de frapper à nos portes. Repoussée du sol de la patrie par l'efficacité des sages mesures qui ont été prises et pour l'exécution desquelles notre commerce a rivalisé d'empressement et de zèle, elle nous menace encore, mais

Digitized by Google

de loin ; elle s'enfuira définitivement, Dieu aidant, et si nous faisons bonne garde !

Tout ne nous conseille-t-il pas, dans cet objet, d'étendre et de multiplier nos ressources ?

L'élévation du prix des céréales entraîne inévitablement avec elle l'élévation du prix de la viande, qui est aussi un aliment de première nécessité pour le peuple ! Tout ce qui touche à son alimentation, les substances même les plus grossières suivent ce mouvement progressif et la souffrance devient générale.

En dotant le pays de races nouvelles et productives, on marcherait d'un pas rapide et sûr vers une amélioration notable. Vêtir le peuple à peu de frais, le nourrir d'une manière économique et substantielle, c'est le pousser au travail, c'est doubler ses forces productives, c'est le moraliser, et sa moralisation est la réalisation d'une noble et charitable pensée.

De son côté, l'agriculture épuisée de ressources, d'aliments fécondants, verrait s'ouvrir devant elle des sources nombreuses de régénération, et la terre, toujours prodigue de bienfaits, décuplerait pour nous ses produits variés, ses trésors amoncelés dans son sein, lesquels, aux yeux du vrai philosophe, aux yeux du sage, révèlent si hautement et avec tant de majesté l'existence d'un être suprême dont la main créatrice toute puissante gouverne et régit l'univers !

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUVENIRS HISTORIQUES

DU LIEU RÉCEMMENT CHOISI POUR LE PORT AUXILIAIRE DE MARSEILLE,

Par M. J.-B. LAUTARD,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DE MARSEILLE, CLASSE DES SCIENCES,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE.

Messieurs,

La topographie des lieux célèbres fut toujours digne du souvenir des savants : les ruines solitaires, les murs silencieux frappent autant l'imagination par leur aspect, que par les faits historisques dont ils furent le théâtre. L'homme se plaît à contempler le berceau des nations antiques ; les débris de leur primitive habitation remplissent sa pensée de charmes si touchants, qu'il ne s'en éloigne jamais sans une sorte d'attendrissement, et toujours avec le désir d'en rêver encore. Le méchant seul se trouble à l'aspect des ruines ; la solitude l'épouvante ; le sage penché sur leur poussière, n'en est point ému : une voix secrète lui dit qu'il faut tout restituer à cette terre avide des êtres qu'elle a formés.

Digitized by Google

Telles sont les leçons que nous donnent les lieux abandonnés par les anciennes populations. Quelle pensée! là fut Rome, ici Carthage, plus près, l'antique Marseille. Ces points du sol, si connus, nous apprennent que là, aussi, d'intelligents travaux se réglaient, comme aujourd'hui, sur les besoins de l'homme; qu'on avait élevé des monuments, creusé des ports; couvert le sol d'habitants laborieux, la mer, de vaisseaux aventureux, et qu'on avait su répandre au loin, par des colonies, la vie, l'abondance, quelquefois le bonheur.

Arrivé sur la hauteur qui dominera bientôt le port auxiliaire de notre ville, veuillez, Messieurs, me suivre, un instant, dans le coup-d'œil que nous allons jeter sur ce panorama, où se presse, tous les jours, un si grand nombre de spectateurs; et l'histoire ouverte devant nous, refaisons le sol qui nous entoure, en lui rendant, par la pensée, l'aspect que vingt siècles ont dû lui enlever. (1)

Je désire mettre d'étroites bornes à mon sujet, et

(1) Cette lente invasion des flots, dessinant de nouveaux rivages, et découvrant des plages inconnues, n'éveille-t-elle pas un profond sentiment religieux? N'y reconnaît-on pas des traces de cette loi éternelle qui posa des bornes à leur fureur? Car s'ils font des conquêtes sur un nouveau sol, ils abandonnent, avec la même lenteur, celui qu'ils ne blanchissent plus de leur écume. Comment méconnaître, dans ce déplacement régulier, la voix qui leur défend de franchir leurs limites?

Digitized by Google

ne point me rendre indiscret, en abusant de la bienveillance dont vous daignez m'honorer.

J'accepte, pour limites de mes observations, l'espace qui sépare, en droite ligne, l'église de la Major, de la Tourrette; et là, par un beau coucher du soleil d'été, me tournant vers la mer, je découvrirai devant moi toute l'étendue de l'ancienne Marseille, et le théâtre de ses plus mémorables souvenirs. Ce point d'optique met à découvert toutes les chartes, tous les titres qui révèlent les mystérieux secrets du temps. Qui ne sait, Messieurs, que la colonie phocéenne choisit, pour ses pénates, cette portion de la plage déserte que vous voyez presque sous vos pas, et que recouvre aujourd'hui la mer, après l'avoir dévorée? Jules-César, lui-même, a tranché la difficulté. Ne sait-on pas aussi que, reculant devant le flot envahissant, nos fondateurs gagnèrent insensiblement la hauteur où nous nous trouvons en ce moment; et que par un mouvement rétrograde, incessant, la ville ne cédant le terrain que pied à pied, dut naturellement se replier vers l'est, devant le flot qui la poursuivait. Ce siége primitif, d'abord défendu contre de sauvages peuplades, et plus tard, contre les armées romaines, ne pût résister aux efforts soutenus de ce mobile élément qui a déplacé tant de puissantes cités. (1)

(1) Dans quelle autre contrée que la nôtre, trouve-t-on des preuves plus authentiques, de plus nombreux témoignages des enva-

Digitized by Google

De l'amphithéâtre où nous sommes placés, vous assistez, Messieurs, à la sanglante bataille navale livrée presque aux pieds des remparts de la ville, entre César et Pompée, pour décider des destinées de Marseille et de Rome. La mer immobile offre un vaste champ de carnage; les prodiges de valeur ne peuvent protéger l'Athènes des Gaules; Brutus, qui se dévoue pour elle, a déjà pris la fuite; c'est à Philippes qu'il expiera ce revers. La cause de César fut agréable aux dieux, Caton préférait celle des vaincus. Cependant, des monceaux de lances et de casques brisés jonchaient

hissements et des caprices de la mer? Du désert pierreux de la crau d'Arles, à l'embouchure du Var, les plages et les terres de leur voisinage, n'attestent-elles pas également et ses constants assauts contre ces parages, et son éloignement des bords qu'elle a si cruellement traités? Les environs des Bouches-du-Rhône; les Martigues dont les légions de Marius et leurs gigantesques travaux ont fait un si vaste champ d'observations, parlent assez haut pour se passer d'interprètes; La Ciotat, *Torroentum* et Fréjus surtout, dont les amarres rouillées des vaisseaux tiennent encore aux portes de la ville, aujourd'hui éloignée de plus d'un kilom. de la mer; cette ville de Julie qui, par ses arènes presque anéanties, rappelle tant de souvenirs historiques, n'ajoute-t-elle pas une page éloquente à la question? Marseille, enfin, par son rivage et sa topographie, offre-t-elle autre chose qu'un antique programme des anciens jours, où sont inscrits les révolutions des âges, et les divers empiétements de la mer? Ces archives parlantes entraînent les convictions. Le siége de cette ville dont les flots ont submergé le berceau obtient aujourd'hui du génie de la nation, la faveur de se retirer de l'abîme; ainsi, le sol reconquis de la Phocée des Gaules, après vingt siècles, se couvrira de nouveaux habitants et, le port dont il sera doté, complétera l'oubli de celui qui l'avait devancé.

Digitized by Google

nos rivages, et les infortunés Marseillais fatiguaient le ciel de leurs plaintes et des accents de leur désespoir.

Si vous portez vos regards vers la porte de l'Ourse, vous découvrez les aigles romaines, autre sujet de nouvelles alarmes. César a fait asseoir son camp sur le plateau qui porte encore son nom ; son lieutenant ne peut contenir l'impatience des légions; déjà les murs chancellent; mais dans une courte trève, les Marseillais incendient les machines de guerre ; ils oublient la foi des serments pour conserver la liberté. Vaine ressource! Rome, en les subjuguant, reconnaît qu'elle avait assez fait pour la gloire, et leur conserva son estime, leurs lois et le génie de leurs défenseurs.

Ne perdez pas sitôt de vue ce lieu dont l'histoire a si bien marqué la place. Voilà cette profonde vallée dont elle fait mention, et la pente scabreuse d'un si difficile abord ; c'est, pourtant le seul endroit accessible ; partout ailleurs la ville est défendue par la mer. Vous conviendrez, sans doute, qu'il n'en est plus de même de nos jours, et que la ville et la mer ont franchi leurs premières limites.

Suivez, avec quelque attention, les mouvements divers qu'a subis le sol que nous foulons. La terre y marque son âge et sa décrépitude ; les roches voisines gisent là, mutilées sous les vagues; les sables ont nivelé la vallée ; l'ancien port des Vicomtes n'est plus qu'un souvenir; plus de traces des vieux remparts ; depuis vingt siècles, cet angle de terre n'a cessé d'être

Digitized by Google

tourmenté, et les flots qui roulent à sa base, n'ont jamais suspendu leur murmure ni le cours de leur triomphe.

Quels restes de cette porte triomphale, qui perpétue le souvenir du vainqueur des Gaules? Il n'y survit pour nous, des temps antiques, que des noms sonores, dont il n'est pas toujours facile de faire de justes applications. On ne peut nier, cependant, que ce théâtre de continuelles explorations et d'éternelles ruines, n'ait vu s'accomplir les plus mémorables événements. Ce fut encore au milieu de ces débris, qu'aux temps des dissensions religieuses, se formaient ces fanatiques assemblées qu'un délire furieux ne cessait d'agiter; là des mains sanglantes se préparaient à de nouveaux excès.

Mais voyez ces murs vieillis par les années; un Connétable parjure y laissa des traces de son impuissante félonie : c'est le même prince coupable, que les dures paroles de Bayard ne purent faire rougir. C'est, enfin, par cette extrémité de la ville, qu'avaient lieu jadis l'entrée solennelle des hauts personnages qui venaient visiter Marseille. Sept monarques français et onze papes ont franchi le seuil de cette antique porte; et à l'exemple des Romains, les uns et les autres, en posant le pied sur le sol de la ville autonome, ont juré le maintien des priviléges dont Rome l'avait dotée.

Mais ramenez vos regards vers le temple de la Diane d'Ephèse, assis au bord de la mer et dont les restes

Digitized by Google

épars furent recueillis par le christianisme naissant : ce fut sur son emplacement même, que s'éleva le temple auguste qui, depuis dix-huit siècles, est l'objet de la vénération des Marseillais. La mère de Dieu fit oublier l'idole de Phocée.

Ce lieu, Messieurs, éveille des souvenirs dignes d'être rappelés devant vous. C'est là précisément sur ce point, que l'immortel Pythéas fit son étonnante observation solsticiale, dont les plus illustres astronomes modernes, ont constaté la parfaite exactitude. Les savants de toutes les nations sont encore à comprendre comment, dans des temps si reculés, et sans le secours des instruments, fruits de nos nouvelles inventions, ce grand homme avait eu le courage d'entreprendre et de vaincre tant de difficultés ; les écrivains d'Athènes et de Rome lui disputaient cette gloire; mais la jalousie ne put l'éclipser ; les astres et la postérité l'ont vengé. La date de l'envie se perd dans l'origine du genre humain.

Vous remarquerez, peut-être, que le temple chrétien que vous contemplez, est au bord de l'eau ; oui, sans doute, c'est la preuve la plus convaincante de l'envahissement de la mer.

Mais regardez maintenant vers l'est, c'est sur cette hauteur, qu'après la soumission de Marseille, César fit construire quelques fortifications décorées encore aujourd'hui du magnifique nom de Château-Joli ; ce fut à son exemple, sans doute, que notre grand roi fit construire le sien à l'entrée du port.

Digitized by Google

En portant vos regards sur votre gauche, vous touchez presque de votre main cet aride rocher où les frères hospitaliers, devenus souverains, fondèrent jadis une léproserie ainsi qu'une chapelle, à l'usage de cet établissement; c'est là que, lors du sac et de l'incendie de Marseille, les fiers Aragonais posèrent les premières sentinelles, et que le bon roi René fit placer les premiers canons transportés à Marseille. Ajoutons que c'est de là aussi qu'on entendit, pour la première fois, l'explosion de cette arme terrible, qu'on appelle depuis la dernière raison des rois; on sait bien ce qu'on ajoute aujourd'hui : c'est, enfin, sur cet étroit passage de l'entrée du port, que vers le milieu du dix-septième siècle, fut construit le fort qui conserve le nom de la chapelle et des preux chevaliers de Saint-Jean. Cette chapelle, jadis pavoisée d'étendards musulmans, parée du blason des pachas, n'est plus qu'une prison obscure ; les nobles et courageux soldats qui l'ornaient de leurs trophées, sont descendus dans la tombe avec la gloire que promettent aux héros, la valeur et la foi.

Mais ne nous écartons pas tout-à-fait du point de vue que nous avons choisi : vous venez de voir passer devant vous un grand nombre de siècles, avec le fracas et les erreurs qui les accompagnent ; leur éclat, leurs revers et leurs triomphes, sont mêlés avec les débris qui nous entourent. Il est peu d'endroits de notre ville d'où l'on ne puisse jouir d'un spectacle également varié, en invoquant le souvenir des événements

Digitized by Google

dont ils furent le siége ; mais jetons, avant de nous séparer, un coup-d'œil sur le lieu désigné pour le port auxiliaire.

Que la mer ait dévoré nos anciennes côtes ; que le sol de notre ville, au temps de César, n'ait pu se soustraire aux lentes incursions de ses vagues, les faits sont trop évidents pour les combattre encore; des rues entières dont les noms sont inscrits sur nos vieux parchemins, ont été submergées à de plus récentes époques ; les droits que les comtes et le clergé percevaient sur les maisons qui les composaient font partie, de nos jours, du domaine de la mer ; et, si depuis César, on a pu constater de tels empiétements, que l'on juge de l'effet de la même cause, depuis l'arrivée des Phocéens jusqu'à celle du conquérant des Gaules, et de là, jusques à nous.

L'inclinaison du lit de la mer de l'ouest à l'est, la direction des vents, l'atterrissement du Rhône, expliquent plus qu'il ne faut la conquête des eaux sur nos parages : les déblais du fleuve ont éloigné du rivage la ville où s'embarqua saint Louis ; et Marseille est contrainte à reculer devant les flots.

Ainsi s'acomplissent insensiblement ces phénomènes qui, presqu'à l'insu de l'homme, changent la face du monde : le mouvement des vagues façonne des côtes nouvelles ; des rochers arides se courbent sous leur puissance ; elles découvrent des plaines, forment, délaissent et reprennent des terrains solides ; et les formes que revêtent les plages, semblables à celles

Digitized by Google

qu'offre à l'œil distrait, un beau nuage d'été, s'effacent et se confondent dans un nouvel aspect. La mer, dans ce mobile tableau, n'augmente pas de volume ; elle reprend simplement son niveau, et se meut sous la pression du doigt de celui qui l'enrichit du trésor de ses eaux.

Combien de cités florissantes ont disparu du rivage? 30 villes, sous l'empire de Vespasien, ornaient les rivages de la Corse, 80 celles de la Sardaigne et 115 celles de la Sicile. Que sont-elles devenues, et qui pourrait compter celles du littoral de l'Italie et des îles de la Grèce qui gisent sous les eaux de ces parages?

L'entrée du port de Marseille était tournée vers l'Ourse, dans le quatrième siècle. La mer n'a-t-elle pas dévoré, depuis cette époque, la saillie de cette élévation connue sous le nom de *Tête de Maure*, qui lui donnait cette direction? Cette entrée s'ouvrira sur la moitié de l'horizon, dès que les vagues auront achevé de briser les restes ébranlés de ce même cap que la main de l'homme se hâte de démolir. D'énormes blocs de cette roche mobile sont insensiblement précipités au bord de la mer pour être transportés sur la rive opposée. C'est pourtant ce rempart naturel qui protége le plus efficacement notre port ; c'est en même temps celui qui témoigne le plus ouvertement des ravages de la mer et de l'énergique résistance qu'il oppose à ses efforts.

Il n'en est point ainsi du lieu choisi pour le port

Digitized by Google

auxiliaire ; en examinant la nature et le gisement des terres qui servent encore aujourd'hui de barrière aux vagues de la mer ; en jetant un coup-d'œil sur le sol qu'elle recouvre et qui forme le rivage, on peut se convaincre qu'elle s'est paisiblement étendue sur la plage, et que ce qui reste d'obtacles à vaincre, n'est auprès de sa puissance, qu'un jouet d'enfant.

Mais, jusqu'à quel point de la mer actuelle s'étendait notre ville au temps de Jules César ? La tradition non interrompue, le témoignage des plus anciens écrivains lui donnaient pour bornes, cet écueil qu'à peine les eaux recouvrent d'écume aux jours de la tempête. Il est connu sous le nom de l'*Esteou*

Mais en présence de cette difficulté, acceptons, pour être mieux renseignés, une période d'observations assidues faites sur les empiétements de la mer qui baigne nos côtes, et nous trouverons, en nous bornant toujours à des résultats approximatifs, que, depuis l'époque indiquée, notre sol a perdu près de six mille mètres d'étendue de l'est à l'ouest ; il serait donc aisé, d'après cette donnée, de refaire la plage où la colonie phocéenne aborda.

Cependant, Messieurs, le port auxiliaire occupera bientôt l'enceinte de l'antique émule de Tyr ; une ville flottante se balancera sur son berceau ; ainsi l'industrie dépouillera les flots de leur conquête pour les asservir à ses lois.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. BERTEAUT,

ÉLU MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES.

MESSIEURS,

Avant d'aborder le sujet que je me propose de traiter dans cette solennelle séance, permettez-moi d'acquitter une dette ; j'éprouve le besoin de vous remercier du sentiment de bienveillance auquel je dois mon agrégation à l'Académie. Je ne me fais pas illusion : la faveur que j'ai obtenue ne m'est point personnelle ; c'est un hommage indirect rendu à la compagnie dont je suis le secrétaire ; c'est, pour ainsi dire, une adhésion aux idées économiques dont je me suis fait maintes fois l'organe.

Je crois donc rester dans le sentiment de votre vote en choisissant pour texte de mon discours : *la liberté du commerce.*

Digitized by Google

Trop heureux si je puis jeter quelques fleurs sur ce terrain peu littéraire, et si ma prose, empruntée au vocabulaire de l'utile, trouve grâce devant tous mes auditeurs.

En Angleterre, la femme a joué un rôle actif dans la propagande de la liberté commerciale; elle a compris que la ligue n'était pas seulement consacrée aux joûtes oratoires, mais qu'elle avait pour but l'amélioration matérielle du sort des classes pauvres; et frappée plus spécialement de l'aspect sentimental de la question, elle a mis au service de la politique sociale toute l'influence que donnent les grâces et la beauté.

Les dames françaises, pas plus que leurs sœurs d'Albion, ne resteront étrangères à une si noble mission; elles sympathiseront, nous osons l'espérer, avec l'expression de nos sentiments qui répondent à leur instinct de bienfaisance.

Quand une grande idée se produit dans le monde, elle a un retentissement universel; elle envahit la place publique, monte sur le trône des rois, pénètre dans le sanctuaire de la science; par une loi providentielle, tout coopère au triomphe de cette idée.

Nous ne faisons pas seulement allusion à ces découvertes immenses, telles que la boussole, l'imprimerie, la machine à vapeur, qui font la gloire d'un siècle et contribuent au bonheur de l'humanité : nous voulons parler surtout de ces vérités fécondes, météores étincelants dont Dieu se sert pour éclairer les sociétés humaines dans leur marche progressive, et pour les conduire au but.

Digitized by Google

Ainsi, dans le monde moral et religieux, le *christianisme* ; dans l'ordre social, *l'émancipation des classes laborieuses;* dans la sphère politique, les *principes consacrés par* 89 ; et dans le monde matériel, *la liberté des échanges.*

Et qu'on ne taxe pas d'emphase et d'exagération un pareil rapprochement : *la liberté du commerce* est le salut du monde ; sans elle, le vasselage et la féodalité, qui ont été détruits d'homme à homme, de province à province, existent de peuple à peuple, avec tout le cortége de haines et de maux attachés à ces situations anti-sociales. La science économique cherche toutes les formules qui intéressent le bonheur de l'humanité; sondant les sources de la véritable richesse, elle touche aux plaies qu'a faites le paupérisme. Quand les humanitaires, les socialistes et les philanthropes, variété de la même espèce, déroulent la série des exploitations humaines et n'offrent qu'une critique stérile pour remède aux classes souffrantes, cette intéressante famille, dont Smith est le chef, explique la cause des souffrances, et dégageant les inconnues, trouve plus d'une solution à ce problème social que pose le siècle.

La science économique ne marche pas sur des ruines; elle ne ressemble point à cette idole indienne qui se fait une litière d'hommes, et se creuse un sillon arrosé de sang ; elle procède par des bienfaits continus, elle combat cet aveugle antagonisme qui pousse les classes contre les classes et les peuples contre les peuples, elle prépare aux hommes un avenir de paix et de fraternité, basé sur des intérêts réciproques.

Digitized by Google

Quelle est cette inconnue, me demandent sans doute quelques-uns de vous? — L'économie politique. — A quelle doctrine a-t-elle emprunté sa panacée universelle? — Au bon sens.

Cette science moderne qu'avait pressentie le génie antique et qui respire dans la république de Platon, dans la politique d'Aristote et dans les capitulaires de Charlemagne, n'est pas hérissée d'abstractions. Les complications savantes qu'y ont ajoutées les Maltus, les Sismondi et les Ricardo tiennent plutôt à la profondeur de leur esprit qu'à l'essence du sujet lui-même. Ce sont d'admirables excursions dans le domaine des sciences morales avec lesquelles l'économie politique a des affinités plus ou moins intimes. Mais, nous le répétons, cette science n'est par elle-même ni abstraite ni compliquée; elle ne demande pas comme l'histoire, par exemple, de nombreuses lectures et des méditations profondes; elle ne bâtit pas en l'air des hypothèses, ces châteaux de cartes de la philosophie; elle n'exige qu'une étude un peu réfléchie des faits quotidiens dont nous sommes les témoins distraits et superficiels. La fécondité de ses résultats contraste avec la simplicité de ses procédés. Le catéchisme économique a pour articles de foi : *Les produits s'échangent avec des produits, la véritable richesse c'est le travail;* et pour préceptes : *Laissez faire, laissez passer.*

Dans un discours académique où les mots sont comptés, je n'ai certes pas la prétention de faire un

Digitized by Google

cours d'économie publique ; cela n'irait ni à mes facultés ni à vos loisirs. Sobre de l'attention que vous voulez bien me prêter, je me bornerai à quelques aperçus généraux.

L'espèce humaine a toujours procédé de l'esclavage à la liberté. Qu'on remonte aux âges primitifs, on verra le patriarche avec sa nombreuse famille de femmes, d'enfants et d'esclaves, tous soumis à sa volonté souveraine. A la suite des siècles, la famille s'agrandit, la tribu devient peuple, mais la forme des gouvernements conserve l'empreinte primitive ; partout des royautés despotiques avec droit de vie et de mort sur les sujets.

Le règne de l'autocratie pesa bien long-temps sur l'humanité entière, et nous n'osons pas dire que cette main de fer ne fût pas nécessaire au berceau des sociétés qui avaient besoin de force et d'unité.

Peu à peu les idées d'indépendance et d'émancipation se firent jour. La Grèce, dont la civilisation fut si brillante et si précoce, donna des échantillons de république, et le christianisme, prêchant l'égalité, acheva l'œuvre ébauchée par les Socrate et les Platon.

Dès ce jour, l'horizon de l'humanité s'élargit : le despotisme ne fut pas déraciné, mais la hache avait brillé et était prête. La main des barbares convertis et des esclaves révoltés fit le reste.

Les serfs du moyen-âge étaient déjà une transition, les libertés de l'Eglise, le principe électoral introduit par le catholicisme, l'affranchissement des communes,

Digitized by Google

préparaient admirablement les constitutions modernes.

Nous qui recueillons ce que tant d'autres siècles ont semé, nous ne rendons pas toujours justice à nos devanciers ; nous leur demandons compte de ce qui leur a manqué, et nous oublions tout ce qui leur a fallu d'efforts, de génie et de vertu pour préparer la moisson nouvelle. Nous oublions que la charte chrétienne a été l'aïeule de toutes les chartes, et nous imitons l'ingratitude de ces enfants qui mordent le sein de leur nourrice.

Le commerce n'a pas fait exception à la loi commune, lui aussi a débuté par l'esclavage. Les rançons de tout genre ont entouré son berceau. Toutefois, comme les anciens vivaient de la conquête, c'est-à-dire du travail d'autrui, les prohibitions n'avaient pas un caractère *protecteur*, mais purement *fiscal*. Les peuples anciens demandaient du pain et les jeux du cirque ; ils voulaient être nourris et amusés aux frais du trésor public, et pour satisfaire à de pareilles exigences, les magistrats avaient besoin de battre monnaie partout. L'apologue des membres et de l'estomac avait bien réussi une fois à faire descendre du mont Aventin le peuple mutiné ; mais il valait mieux prévenir ces retraites séditieuses que de recourir à des remèdes posthumes et douteux ; on jetait donc l'or au peuple, comme les esclaves aux murennes. Les douanes, ce poison du fisc, agissaient, non pas à titre de protection, mais comme moyen de revenus. Pro-

Digitized by Google

bablement la pourpre de Tyr, les céréales d'Egypte, les fruits de l'Archipel grec, les vins de la Gaule, les tissus des Indes n'auraient jamais acquitté de droits à Rome, si le luxe des patriciens, combiné avec les exigences des citoyens, n'avaient fait une loi impérieuse des taxes. Il appartenait à notre civilisation de déguiser le fait sous de grands mots, et de dire aux populations rançonnées : « Je vous pressure, mais pour votre bien. » La douane transformée en bienfaitrice de l'humanité, le système restrictif érigé en doctrine sociale, est une de ces hypocrisies que repousse la simplicité antique, et une de ces inventions qui étaient réservées aux temps modernes.

« Les populations hostiles qui détroussent les cara-
« vanes, les tempêtes qui brisent les galères, enfin
« l'augmentation des frais que motivent nécessaire-
« ment les distances sont des protections plus que
« suffisantes pour le produit du sol qui se trouve au
« cœur de la consommation même. »

Telle est, en substance, la réponse que fit un citoyen d'Athènes à un collecteur du temps, qui voulait mettre un droit sur un fruit saccarin d'Egypte, parce que, disait-il, cette provenance étrangère devait préjudicier à la consommation des figues de l'Attique.

Les douaniers, depuis deux mille ans, n'ont pas changé de texte; mais par contre-coup, les producteurs n'ont pas toujours imité le bon sens du citoyen d'Athènes.

Cromwell et Colbert, ces deux grands génies qui

Digitized by Google

ont élevé une muraille de la Chine entre le monde et les royaumes d'Angleterre et de France, auraient bien dû profiter de cette leçon du passé, pour le bonheur de l'humanité, à laquelle ils auraient ainsi épargné de si coûteuses et de si sanglantes représailles.

L'acte de navigation est le premier acte d'hostilité systématique contre la liberté des mers et par suite des échanges. Jusqu'alors les priviléges, les monopoles n'avaient pas été établis pour favoriser le chantier et l'industrie, mais pour procurer indirectement aux couronnes les subsides que refusaient les parlements ; pour me servir d'une expression de M. Fonfrède, la protection s'est greffée sur la fiscalité.

Les taxes prohibitives, soi-disant protectrices, sont une invention moderne dont le brevet est heureusement sur le point d'expirer. Nous ne méconnaissons pas les services relatifs que ce régime appliqué à la navigation a pu rendre d'abord à l'Angleterre ; nous concédons même que, dirigé contre les marines si puissantes de l'Espagne et de la Hollande, ce fut un trait d'adroite politique et un levier de puissance, mais c'est là un fait tout exceptionnel qui tient à sa date et ne se reproduirait plus. Il est arrivé là ce qui advient toujours à ceux qui découvrent quelque chose; les peuples surpris qui n'ont pas le temps de se mettre en garde, subissent de rudes coups. L'emploi de la poudre a donné la victoire aux armées qui l'ont exploité les premières ; mais quand les armes à feu sont devenues le fait normal et permanent, l'humanité

Digitized by Google

seule y a perdu, les hécatombes ont grandi, voilà tout!

Tant que les nations n'ont pas élevé de représailles, la marine anglaise a prospéré. C'est là un fait incontestable, mais ce qui n'est pas moins évident, c'est que l'Angleterre a payé constamment les frais de la protection accordée à son pavillon, protection qui avait nécessairement pour effet de renchérir d'autant les marchandises apportées et consommées dans le pays. La prépondérance maritime de la Grande-Bretagne a été chèrement achetée, témoin sa dette énorme et ses embarras sociaux.

A quoi sert de marcher à pas de géant, si, en définitive, la route suivie conduit à un précipice?

Aujourd'hui, malgré ses quarante-cinq colonies, la Grande-Bretagne rencontre une impasse, et la voilà qui revient sur ses pas pour trouver une issue que ferment de toutes parts les barrières prohibitives, représailles de son absolutisme industriel.

Tel est le terme fatal où aboutissent les fausses idées!

La décision de l'Angleterre, dans ces graves conjonctures, a été héroïque; la tempête soulevée par la prohibition est conjurée par la liberté. D'un trait de plume la Grande-Bretagne raye ses tarifs; sa main a déchiré, sans hésiter, toutes les pages de ce code prohibitionniste, auquel elle devait un peu de gloire en échange de tant de maux. Convaincue par sa propre expérience, que la prospérité commerciale d'une nation

Digitized by Google

réside dans la liberté des échanges, elle a mis en action les principes, sans condition préalable; elle n'a pas subordonné ses réformes aux concessions des autres peuples, elle a compté sur les résultats pour faire l'éducation générale; la nation dont l'égoïsme insulaire ne voyait que des ennemis au-delà de ses rochers, agrandit ainsi son patriotisme et adopte l'univers.

Il y a huit ans à peine, lorsque quelques industriels se liguant à Manchester contre les monopoles organisés, commençaient à dévoiler les exploitations des branches aînée et cadette de l'aristocratie, les vices inhérents aux systèmes prohibitifs et coloniaux, et exposaient la théorie et les bienfaits du libre échange, qui eût osé prédire à ces humbles apôtres le triomphe prochain qui leur était réservé? Il y avait loin de l'atelier de Cobden au siége du parlement, et cependant la distance est franchie! A cette heure, Cobden est presque le roi de l'Angleterre; il ne lui manque pas même sa liste civile, et sir Robert Peel a incliné son génie devant le drapeau de la ligue.

C'était justice.

La guerre étant ouverte entre les producteurs et les consommateurs, c'est-à-dire entre les individualités et les masses, le triomphe devait rester à ces derniers.

Permettez-nous, Messieurs, de vous retracer, en peu de mots, les idées que représentent les deux camps.

Digitized by Google

Le producteur est essentiellement égoïste : comme l'a très-bien fait observer M. Bastiat, le Cobden de Bordeaux, le producteur est *intéressé à la disette.* Le fabricant de draps fait des vœux pour que la toison manque, afin de pouvoir tirer un parti avantageux de ses approvisionnements. Le propriétaire désire que la grêle tombe sur les champs voisins, à la condition qu'elle épargnera ses blés et ses vignobles; dans quelque catégorie que l'on place le producteur, toujours on le trouvera partisan des malheurs publics qui doivent faire son bien à lui. Le consommateur, au contraire, est *intéressé à l'abondance* : son rêve est honnête et essentiellement social. Il voudrait que les industries ne connussent ni morte-saison, ni chômage, que les épis fussent toujours pleins ; car l'abondance seule produit le bon marché, et le bon marché fait le bonheur de tout le monde.

Or, par une anomalie inexplicable, les gouvernements, qui sont les protecteurs nés des intérêts collectifs, ont failli à ce mandat ; les lois, sauf de rares exceptions, ont sacrifié tout le monde à quelques privilégiés, et cette partialité a été d'autant plus regrettable que, le producteur étant consommateur, a souffert à son tour de la protection accordée à toutes les industries autres que la sienne. Le pays entier, roulant ainsi dans un cercle vicieux, a été meurtri dans toutes ses parties.

Dégrevez les matières premières, les instruments de travail ; favorisez la mer et non le chantier ; élar-

Digitized by Google

gissez les débouchés, préférez l'univers à quelques îlots; renoncez à ces transactions stériles qu'on appelle traités de commerce; cela vaudra beaucoup mieux, croyez-nous, que d'établir des prohibitions, des surtaxes ou des droits différentiels. La prospérité et la puissance qui reposeront sur ces bases solides, ne seront point exposées à des repentirs et à des volte-faces. Mais, pour réaliser ce beau rêve, il faut savoir faire le sacrifice de ses haines et de ses préjugés; il faut que tous les hommes, sans distinction de pays, deviennent, par le commerce, un seul peuple de frères.

N'allez pas arguer de ces mouvements un peu vifs, que je veuille la liberté illimitée des échanges, sans transition, sans ménagements; je sais trop ce que l'on doit aux intérêts même mal acquis. Si j'avais l'honneur d'être gouvernement, je ne ferais pas, sur l'heure, table rase; je donnerais du répit.

Parmi les industries, les unes sont naturelles et poussent *quand même*; les autres sont l'œuvre de la serre-chaude, et ne se soutiennent qu'à force de protection. Toute industrie qui, dans l'espace d'un certain temps, n'a pas la force de grandir, n'est pas née viable.

En accordant donc une épreuve de quelques années, au moyen d'une protection décroissante, on aurait la juste mesure des forces vitales de chaque industrie, et l'on aurait satisfait à ce que l'on doit aux intérêts particuliers, sans compromettre à tout jamais le bien général.

Digitized by Google

Au lieu de procéder à toutes ces enquêtes commerciales qui n'apprennent rien, que n'a-t-on suivi cette marche rationnelle? Il y a long-temps que nous serions affranchis des entraves qui nous étreignent encore : sans compter les pertes qui nous viennent de toutes les industries parasites, et, pour nous en tenir seulement à la production des fers, nous aurions épargné un milliard à la France, car cette industrie seule depuis 30 ans, nous a coûté presque autant que la double invasion étrangère.

Avec le système que nous proposons, l'industrie métallurgique nous eût dit son dernier mot. La concurrence étrangère aurait été pour elle un stimulant énergique, et elle aurait certainement réalisé ses promesses, en se mettant au niveau des produits du dehors.

Sous le prétexte d'accorder quelques avances à une industrie distancée qui voulait prendre haleine, le législateur a concédé, par le fait, aux maîtres de forges, un bail à perpétuité, et la France sait ce que lui a déjà valu cette emphythéose qui assure un budget annuel de 30 millions à quelques producteurs, et consacre un tribut quotidien prélevé sur l'outil de l'ouvrier, sur le fer de nos navires, sur la charrue du laboureur, et sur les tarifs de nos rails-way.

Une seule fois, le gouvernement est entré dans cette voie. Il a décrété, pour un article, la décroissance future de la protection, basée sur le perfectionnement probable de l'industrie protégée. Il s'agissait des sucres.

Digitized by Google

Eh bien! voyez les merveilleux effets de ce sage système!

La production du sucre indigène, aiguillonée par une concurrence que chaque jour rendait plus sérieuse, s'est mise à la hauteur des circonstances; nos fabricants ont fait des prodiges d'habileté; aujourd'hui, l'heure de l'égalité des droits peut sonner, la betterave est prête.

Tant il est vrai que l'application des principes libéraux, loin de détruire les grandes industries françaises, aura pour unique effet de les tirer de cette léthargie que donne l'oreiller du privilége. Emanciper des fabrications qui auraient toujours végété sous la tutelle du trésor, et affranchir le pays tout entier d'un tribut onéreux payé à la paresse, faire à la fois le bien du fabricant, du fisc et du consommateur, tel est le résultat prochain qu'assurerait une libération graduée

Si nous jetons les yeux sur la carte du monde, nous trouverons que les peuples dont les constitutions commerciales se rapprochent le plus des prescriptions économiques, ont un degré de prospérité matérielle supérieur à ceux qui sont immolés au Molok prohibitif.

Sans sortir du rayon européen, la Suisse, la Sa[rdaigne], la Toscane, dont l'état satisfaisant contraste ave[c la] situation critique des pays voisins ou limitrop[hes] pourraient servir de démonstration vivante à [notre] thèse; les résultats féconds du Zollwerein alle[mand]

Digitized by Google

et la fortune ascendante de l'Angleterre, depuis sa conversion aux principes économiques, sont des exemples plus frappants encore qui témoignent des bienfaits attachés à la liberté du commerce. Interrogez la géographie et l'histoire, toujours vous trouverez pour corollaire à l'abaissement des tarifs et à la suppression des barrières, l'augmentation immédiate et proportionnelle des échanges commerciaux et de la fortune publique.

L'objection tirée du traité de Methuen et de la décadence du Portugal, est plus spécieuse que vraie; ce qui a appauvri toute la péninsule ibérique, c'est le joug des moines et de l'inquisition, la vie indolente et contemplative; et ce qui a parallèlement enrichi l'Angleterre, c'est son émancipation sociale et politique, et son amour du travail.

Telles sont les véritables causes des pertes du Portugal, qui a joué, sans avoir la conscience de son rôle, à la liberté du commerce; tel est tout le secret du gain obtenu par le peuple intelligent qui a exploité, dans des conditions très-favorables, le système restrictif.

Cette exception apparente tient à des causes accidentelles, et, au besoin, confirmerait la règle, si l'on entrait dans tous les développements et toutes les considérations que comporte cette question complexe.

Nous citerons des exemples plus simples, empruntés à des pays qui ont passé de l'extrême misère à une

Digitized by Google

grande prospérité, par l'effet d'un changement de régime. Nous voulons parler des provinces moldaves et valaques.

La Turquie, suzeraine de ces riches contrées, professe, comme on le sait, des théories absolues en toute chose, et naturellement n'a pas fait exception pour le commerce. La Sublime-Porte ne laissait donc pas sortir les denrées de première nécessité, et notamment les céréales; elle voulait se ménager ainsi, en cas de besoin, un grenier d'abondance. Tel était le calcul; or, voici les conséquences de ce singulier expédient.

Les produits indigènes, faute d'issue, tombèrent à un degré d'abaissement qui passe toute croyance.

C'est ainsi qu'en 1824, on a vu 100 kilog. de farine se vendre à 3 francs environ!... Il est facile de comprendre que le paysan Moldo-valaque, si peu récompensé de ses sueurs, finit par ne plus ouvrir de sillon; il gratta la terre tout juste pour fournir à sa subsistance.

La Moldavie et la Valachie furent réduites aux recettes économiques de Lacédémone et des Hottentots; les malheureux habitants s'imposaient des jeûnes universels de vingt-quatre heures, et vivaient littéralement sous la terre. Inutile d'ajouter que la Turquie vit sa providence avortée, elle avait décidément éventré la poule aux œufs d'or.

Ces populations seraient probablement réduites aujourd'hui au rôle de fantôme, si le ciel n'avait fait intervenir la Russie.

Digitized by Google

Rendues, après la guerre des Balkans, à des princes
digènes, qui reçoivent l'investiture de la Porte,
ais qui restent sous le protectorat moscovite, ces
ovinces ont obtenu la libre sortie de leurs produits :
, ce retour aux véritables principes a changé la phy-
onomie du pays.

La Valachie et la Moldavie contrebalancent, à cette
eure, la puissance d'Odessa; elles ont expédié jus-
'à 2,000 navires chargés de grains, laines, bois et
tres produits. Les blés, qui rendaient à peine 2 fr.
producteur, lui rapportent aujourd'hui de 10 à 15
Le travail a fait place au découragement et l'abon-
nce à la disette.

Cette révolution, accomplie en quelques années,
t incontestablement l'œuvre du libre échange.

Concluez.. .

Nous avons transformé en chaire d'économie politi-
e le sanctuaire de la littérature et des arts; pardon,
essieurs, de ce crime de lèse-académie.

Pour mériter un peu d'indulgence, nous croyons
voir terminer par quelques rapprochements, em-
untés à un ordre d'idées qui vous sera plus sympa-
ique.

Dans la république des arts et des lettres, la prohi-
tion est à l'index. L'échange de la pensée artistique
connaît ni les entraves ni les douaniers. Le prix des
uvres est proportionné au mérite des auteurs. Là,

Digitized by Google

point de surtaxe, point de droit fiscal, protecteur ou différentiel. La partition du maestro italien, le livre du penseur allemand, la statue grecque, le tableau de l'école flamande ou espagnole sont des hôtes bien-venus et fêtés. La France se montre hospitalière pour ces nobles productions, et bien souvent le génie national s'est agrandi de l'étude comparative de ces chefs-d'œuvre étrangers.

Eh bien, si tout-à-coup nos artistes, ne voyant dans ce concours que les inconvénients pécuniaires de la concurrence, écrivaient aux chambres législatives pour prohiber ou pour imposer la pensée qui vient du dehors, sous le prétexte de protéger la pensée du dedans, on n'aurait certes pas assez de paroles pour flétrir un pareil calcul, un pareil vandalisme. On ne manquerait pas d'éloquentes raisons pour défendre Meyerbeer et Rossini, le Titien et Raphaël, Shakespeare et lord Byron, Michel-Ange et Canova, ces rois de l'art, que le génie a faits citoyens du monde.

Or, la position est identique. Journellement le système prohibitif nous empêche d'employer les fers du Nord, les toiles belges, les sucres de Cuba qui valent mieux que les nôtres, et, par contre-coup, nos vins, nos soieries et une foule d'articles que nous envie l'étranger, sont paralysés en nos mains par le blocus des représailles !

Mais, pourquoi chercher si loin des exemples que nous avons si près. Le congrès scientifique qui siége au milieu de nous, ne fournit-il pas lui-même un argument tout de circonstance ?

Digitized by Google

Des savants accourent de tous les coins de la France de l'Europe, attirés par le désir si louable d'échanr leurs pensées sur les diverses branches des conissances humaines. C'est là un événement qui marera dans les fastes de Marseille, et nos édiles ont en fait de recevoir ces nobles étrangers avec les honurs dus à leur patriotisme cosmopolite.

Le bien qui doit résulter de ces échanges intelleciels est incontestable. Ainsi, l'Italie, morcelée par combinaisons de la diplomatie, doit ressaisir, à ide de ces congrès, un peu de cette unité et de cet prit public qui lui manque ; la France peut, avec s distractions scientifiques, donner le change à s instincts turbulents. Quant aux pays d'étude et théorie, comme l'Allemagne, par exemple, ils nt initiés par ces communications de peuple à uple, à la science des faits, et peuvent corriger, utre part, ce qu'a d'incomplet notre positivisme nstitutionnel.

Ces avantages mutuels contribuent plus qu'on ne oit à l'intérêt général de l'humanité.

Les congrès tendent à généraliser la science, à bstituer peu à peu la politique sociale aux préjugés tionaux. A leur occasion, les hommes du progrès visitent, les idées des peuples se fusionnent, et ces sociations scientifiques travaillent ainsi à rendre de us en plus impossibles les guerres qui proviennent néralement de malentendus.

Voilà, si je ne m'abuse, un des aspects les plus

Digitized by Google

sérieux des congrès, qui, dans la sphère intellectuelle, témoignent des bienfaits attachés à la liberté des relations et des échanges.

Comprenez-vous ce que rapporteraient en pareille matière les calculs étroits de la balance du commerce?

Comprenez-vous qu'au lieu d'ouvrir les bras à ces hommes d'élite, on leur fermât la porte de la France, et que, pour favoriser la science indigène, on tarifât chaque tête de *scienziato*?

De pareils procédés seraient barbares, n'est-ce pas? Or, c'est à des mécomptes analogues qu'aboutit le système protecteur ou prohibitionniste.

Et qu'on ne s'y méprenne point : la richesse, but avoué de la science économique, n'exclut pas le culte de l'idéal et du beau ; au contraire. Le feu sacré des arts s'éteint dans l'âtre des peuples indigents ; les pays riches peuvent seuls accorder aux artistes le prix rémunérateur de leurs œuvres. La grande peinture italienne, espagnole et hollandaise a fleuri à l'ombre du commerce. Les trésors des villes anséatiques, du Nouveau-Monde et des Médicis ont déterminé de magnifiques commandes, et contribué puissamment à la réalisation des chefs-d'œuvre que nous ont légués les siècles passés.

Athènes, qui ouvrait son port du Pirée aux échanges du monde connu, a été la terre classique des arts glorieux, tandis que Sparte, la ville de la prohibition et de la pauvreté systématique, n'a été que la patrie du vol, et, frappée d'une complète stérilité à l'endroit

Digitized by Google

de l'imagination et des arts, n'a laissé d'autre monument que le code de Lycurgue et le souvenir de ses guerres.

Entraîné par mon sujet, Messieurs, je sens que j'ai déjà dépassé les bornes que m'assignait votre indulgence. Je m'arrête donc ; votre impatience est la mienne, car je dois céder la parole à des poètes, et j'ai tout à gagner en me taisant pour écouter.



Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. LOUIS MÉRY,

VICE-PRÉSIDENT.

MONSIEUR,

Académie est à la fois heureuse et fière de vous
pter parmi ses membres ; elle me permettra d'a-
r qu'à la vive satisfaction que votre nomination
onne, se joint pour moi une émotion que j'ai
e à maîtriser dans un moment où le langage d'une
enne amitié voudrait se faire place dans un discours
iel.

e bel ouvrage qui vous a valu une distinction si
euse et si méritée aurait suffi pour vous donner le
de vous asseoir au milieu de nous, si déjà de
breux et brillants travaux littéraires ne vous
ent conféré des titres irrécusables.

e ne puis donc accepter l'interprétation que votre
estie a donnée à votre élection. Quelle que soit la

Digitized by Google

considération que nous ayons pour la compagnie dont vous êtes le secrétaire, c'est à vous personnellement que s'adressaient nos suffrages.

Vous avez été bien inspiré en prenant pour texte de votre discours : *La liberté des échanges*; cet immense débat ouvert par l'Angleterre, et qui remplira bientôt le monde, devait tout naturellement se présenter à un esprit aussi étendu que le vôtre, et je suis heureux de pouvoir vous dire que votre parole s'est mise à la hauteur du sujet.

Oui, Monsieur, vous avez eu raison de le signaler : la liberté des échanges, complément nécessaire de toutes les libertés dont l'Évangile est la charte primitive et universelle, ouvrira à l'humanité une ère nouvelle de paix et de bonheur. C'est par la liberté des échanges, par la communauté et la réciprocité des intérêts que s'accomplira sur la terre la fraternité de toutes les sociétés humaines, but éclatant, vers lequel la Providence nous conduit par une marche incessante. Lorsque Dieu a donné les vins à la France, les fers et les houilles à l'Angleterre, les laines à l'Espagne, les soies à l'Italie, les bestiaux à la Suisse, les blés à la Pologne et à la Russie, le coton, le sucre et le café à l'Amérique, n'a-t-il pas écrit sur le sol la loi des échanges en caractères ineffaçables ? Prêcher l'isolement des peuples, c'est donc se montrer rebelle à la volonté de Dieu !

Lorsque le monde frémit d'espérance, lorsque tous les esprits sont agités à l'aspect de cette réforme qui

Digitized by Google

t changer les conditions de l'humanité tout entière, nment pourrions-nous ne pas nous associer à la nmune émotion?

Soyez donc le bienvenu parmi nous, vous qui nez nous parler d'une science qui, suivant la forle d'une école célèbre, enseigne à travailler à l'alioration matérielle, intellectuelle et morale des sses les plus nombreuses et les plus pauvres ; car, devons-nous pas dire, comme le poète latin : *Rien ce qui intéresse l'humanité ne doit nous rester anger*?

Vous avez eu raison de vous incliner devant le gé- de la Grande-Bretagne, et, comme vous, nous nmes pleins d'admiration pour les grandes choses e les Robert Peel et les Cobden accomplissent de re temps. Sachons nous élever assez haut pour es-er à sa valeur, mais surtout pour imiter l'ancienne iemie de la France, aujourd'hui sa rivale, avant 1 sa sœur. Le monde, sans excepter notre patrie, rop emprunté à l'Angleterre, pour qu'il soit permis ormais de nier la haute influence que cette grande ion n'a pas cessé d'exercer sur les destinées de umanité.

Du reste, la France a toujours rempli, par son in-igence et sa moralité, un rôle assez beau dans stoire de la civilisation, pour qu'il nous soit permis compter sur l'avénement prochain de la liberté du nmerce, et sur la destruction d'un système d'éco-mie sociale, qui aboutit à l'injustice au dedans, à

7

Digitized by Google

la guerre au dehors, à la spoliation partout et toujours.

Déjà Paris et Bordeaux ont fait entendre le cri de liberté, organisé et demandé l'association des forces suffisantes pour renverser l'édifice des monopoles.

Marseille, la vieille république commerciale, l'antique *port franc*, pouvait-elle demeurer impassible et muette ? Non, il n'en sera point ainsi, les entrailles de la colonie phocéenne ont tressailli à cette voix partie des rives de la Tamise; les vieilles traditions libérales se sont réveillées, et nous entendrons bientôt les accents de la *Marseillaise* de la paix et du libre échange.

Les questions sérieuses qui ont fait, Monsieur, la matière de votre discours, n'étaient guère, il faut le reconnaître, dans les habitudes de l'Académie. C'est une innovation que nous vous devrons en partie, et qui portera ses fruits. Ce serait mal comprendre, en effet, l'esprit de nos institutions, que de nous renfermer exclusivement dans le brillant domaine de l'imagination et des arts d'agrément. Chacun doit aujourd'hui, et nous plus que les autres, apporter sa pierre pour la consolidation de l'ordre social; puisque nous formons une réunion artistique et savante, mettons notre intelligence et notre érudition au service des intérêts publics, et secouons le flambeau de la science sur la tête des populations, afin qu'elles puissent distinguer la vérité de l'erreur. C'est à ces conditions seulement que nous obtiendrons l'estime et la considération publiques.

Digitized by Google

COURS DE RÉCEPTION DE M. MORTREUIL,

ÉLU MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES.

MESSIEURS,

Les premiers mots qu'il m'est permis de faire entendre dans cette réunion où la littérature, les arts libéraux et la haute industrie trouvent de si dignes représentants, ne peuvent être que l'expression bien naturelle des sentiments que j'éprouve depuis que vos bienveillants suffrages m'ont appelé à prendre place au milieu de vous. Aussi, n'est-ce point, Messieurs, pour satisfaire aux exigences de la position nouvelle que vous m'avez faite, et me conformer aux règles de l'ancienne étiquette académique, que je dois avouer combien jusqu'à ce jour j'espérais peu recueillir tant d'honneur. Je sais tout ce qu'il y a de difficultés et

Digitized by Google

de péril à venir prendre place au milieu de vous, et je sens vivement combien la présence des hommes érudits et éloquents qui siégent ici est dangereuse pour moi, qui, livré à quelques travaux d'érudition solitaire, ose aborder un pareil lieu; mais j'ai compté beaucoup sur l'indulgence que vous prodiguez à ceux dont vous croyez devoir encourager le zèle, et j'ai dû me soumettre à l'éclat de cette initiation solennelle, qui m'associe, dès ce moment, à vos savants travaux.

Et pour rendre plus complet l'honneur que j'en retirais, plus vive la joie que j'allais ressentir, je devais rencontrer, dans l'interprète de votre bienveillance, à mon égard, un littérateur distingué, un philologue éminent, un historien consciencieux, chez qui l'esprit et le talent sont un privilége de famille, et dont j'avais à reconnaître personnellement les témoignages d'estime les plus flatteurs.

Je le dis, Messieurs, dans toute la sincérité de mon âme; en pensant aux services que l'Académie de Marseille a rendus à la littérature et aux arts, à cette direction pleine de goût et de sagesse qu'elle a constamment imprimée aux études littéraires, on doit être heureux et fier d'être appelé à partager les soins d'une si belle œuvre.

Vous le savez, Messieurs, l'établissement de l'Académie, vers le commencement du 18e siècle, avait été précédé de remarquables événements politiques et littéraires. Il y avait de longues années que Marseille avait été entraînée dans ce mouvement qui de-

Digitized by Google

vait faire de la France une grande nation, qu'elle avait conquis, comme disait un auteur de ces premiers temps, sa royale liberté ; mais à peine Marseille était-elle française par le langage. Personne n'a oublié cette *historiette* où Tallemant des Réaux nous raconte l'embarras du duc de Guise, au milieu de la plus élégante société marseillaise qui ne parlait encore que le provençal.

Toutefois l'esprit français ne resta pas long-temps à dominer; la transformation fut presque instantanée, et notre ville était un terrain neuf où devaient se rencontrer toutes les réformes littéraires.

D'abord Ronsard et les poètes de la pléiade viennent à bout d'une grande entreprise; après eux la langue française ne peut plus céder à aucune autre le droit de préséance; mais Ronsard et les siens réunissaient des qualités bien opposées. Si l'on trouve chez eux la noblesse, la gravité et l'éclat du langage, on y trouve aussi des expressions, des métaphores triviales ou burlesques qui font grimacer le style, et qui valurent au maître cet arrêt si sévère de Malherbe, que tout le monde sait, et que la postérité a confirmé.

La province, en acceptant cette réforme, un peu prématurée pour elle, n'eut pas toujours le sentiment assez délicat pour saisir les nuances de ces qualités opposées. Marseille, pas plus que toute autre ville, ne sut se préserver d'une contagion de mauvais goût, née de ce défaut de discernement, et bien que les traces de

Digitized by Google

cette littérature contaminée aient à peu près complétement disparu, on pourrait assigner à plus d'un de nos faiseurs de ce temps, une place dans cette galerie où figurent le comte d'Alsinois, le comte de Permission, le seigneur des Accords et toute cette gentilhommerie littéraire d'une autre époque, dont on goûte peu les excentricités, bien qu'elle ait été la première, du reste, à tenir peu de compte de son blason de contrebande.

Puis, survint cette époque de transition intellectuelle qui commence à Henri IV et finit à Louis XIV ; époque tour-à-tour livrée à l'influence italienne et espagnole, où les physionomies de la plupart des auteurs restent indécises comme leurs œuvres.

Bientôt la France entière battait des mains au triomphe du grand Corneille ; Pascal écrivait ses immortelles provinciales ; on murmurait déjà le nom d'un jeune clerc de la Ferté-Milon, protégé par Chapelain, et qui devint notre grand tragique.

Ici je n'ai rien à dire ; tant d'éclat nous oblige à nous taire, et ne nous laisse qu'à admirer cette littérature formée au goût si délicat et si pur de l'antiquité classique.

On sait par quels revers de fortune cette gloire parut s'affaiblir sur la fin du règne du grand roi, et avec elle la splendeur littéraire qui s'était attachée aux belles années de ce monarque. Alors l'Académie de Marseille n'était pas encore fondée, mais ne devait pas tarder à l'être.

Digitized by Google

Tout à coup, le secret de cette langue qui, depuis
acine était perdu pour tant d'écrivains, fut retrouvé.
e nouveaux noms, de nouvelles mœurs, tout un
ècle nouveau se montrèrent avec une époque nou-
lle. D'autres conventions avaient remplacé le res-
ct de l'antiquité classique, qui s'était fort affaibli,
ut en conservant sur la dignité et les bienséances
téraires les traditions de la cour de Louis XIV. Une
térature légère et railleuse vécut avec les grands et
fléta les grâces et les vices d'une société élégante.
grandeur fut exagérée, son éclat quelque peu fac-
e, et plutôt instrument de la pensée, que la pensée
e-même, elle devint philosophique et vécut d'ac-
alité.

A ce tableau, il est impossible de méconnaître la
térature qui a pris le nom de son représentant le
us illustre. C'est sous l'influence de ces penchants
de ce langage, que sont jetées les premières bases
vos assemblées. L'Académie de Marseille, il ne faut
s craindre de le dire, est fille de Voltaire et de sa
térature; mais rassurez-vous, Messieurs, un tempé-
ment sévère doit apaiser ici vos consciences juste-
ent alarmées : des susceptibilités, bien autrement
norées que les vôtres, s'éveillèrent aussi à vos pre-
iers jours. Un prélat qui avait acquis, par son hé-
ïque dévouement, le droit de faire entendre sa voix,
dont le nom s'entoure aujourd'hui d'une sainte au-
ole, prit place des premiers sur les fauteuils de l'A-
démie, et épura au feu d'une croyance ardente et
lairée, toute cette philosophie de mauvais aloi.

Digitized by Google

Que les jeunes écoles insurgées contre le scepticisme du XVIIIe siècle le renient et l'abjurent, à elles permis ; mais lorsque vous direz que la foi la plus pure et la littérature la plus élégante ont rayonné sur votre berceau, personne n'osera dire que vous venez du XVIIIe siècle car vous seuls pouvez inscrire sur le fronton du temple, que vous avez érigé, les deux noms de Belzunce et de Voltaire.

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. Louis MÉRY,

VICE-PRÉSIDENT.



Monsieur,

L'Académie, qui connaissait depuis long-temps vos ouvrages, et qui en appréciait toute la valeur, se félicite plus vivement encore de vous avoir admis dans son sein, à présent qu'elle a pu juger par vos paroles de l'intérêt que ses travaux et ses tendances littéraires vous ont toujours inspiré. J'ajouterai qu'elle est heureuse de trouver en vous cette réserve délicate, ces sentiments de dignité modeste qui rehaussent le prix du vrai mérite.

Vous venez, Monsieur, de tracer en peu de mots un résumé piquant et lucide des diverses phases historiques de notre littérature, et par conséquent de la langue qui en a été le flexible et harmonieux instrument. Il est vrai, ainsi que vous le rappelez, qu'il

Digitized by Google

s'écoula d'assez longues années, après l'assimilation de Marseille à la grande famille française, pendant lesquelles la langue nationale fut peu cultivée, et, puisqu'il faut le dire, peu parlée parmi nos compatriotes. Pensez-vous toutefois que la société élégante de ce temps là doive encourir en masse le reproche d'avoir été à peine française par le langage ? Vous inclinerez bien plutôt, j'en ai la certitude, à faire au moins quelques honorables exceptions. Vous le savez, *Tullemant des Réaux*, naturellement porté à la satire, ne négligeait aucune occasion d'alimenter sa chronique, devenue si intéressante pour nous, de toutes les révélations plus ou moins scandaleuses ou burlesques qui lui revenaient; il recherchait le piquant avant tout; et, au risque de commettre çà et là quelques injustices, ne se croyant pas tenu à faire preuve de la conscience de l'historien, il choisissait de préférence le côté ridicule des hommes et des choses. Sa verve caustique s'exerçait sans ménagement, même sur le beau sexe. Il a parlé des dames d'Aix et de Marseille avec assez peu de retenue : en cela il s'est montré conséquent avec lui-même; pourquoi aurait-il fait grâce de ses sarcasmes à nos aimables aïeules, lui qui déchirait sans pitié les grandes dames de la cour de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV ? Les Marseillaises essuyèrent ses critiques en bonne compagnie. Elles peuvent se consoler de cette disgrâce avec madame de Chevreuse, avec madame de Longueville, avec madame de Montausier, et avec tant d'autres qui bril-

Digitized by Google

ent alors par leur beauté, leur esprit, leur intrigue, ır galanterie et même par leur vertu , et qui jouent s rôles peu flatteurs dans les historiettes.

Mais s'il lance en passant une de ses méchantes aisanteries contre la haute société que trouva en rivant dans son gouvernement de la Provence le illant duc de Guise, vous savez , Monsieur , qu'en vanche, nous lui devons le délicieux portrait de Mlle Marcelle dont, sans lui, nous n'aurions pas conrvé le touchant et gracieux souvenir. Il s'est trouvé ıe Tallemant des Réaux , par le plus grand des ısards, s'est montré juste, délicat, sensible une fois ıns sa vie , et qu'il l'a été à l'égard d'une marseilise. Il peint cette poétique victime du jeune prince rrain sous les plus charmantes couleurs, il reproduit s vers que Segrais et Racan auraient signés. Il fait us, il donne une larme à sa mémoire. Jamais femme otint-elle un pareil triomphe sur le cœur de ce sceptique endurci ? Ne vous semble-t-il pas qu'il existe n peu de contradiction entre les charmes et la parite élégance dont l'auteur des historiettes pare Mlle e Marcelle, entre les poésies si pures , si noblement ensées et écrites qu'il nous a conservées de cette belle ersonne, et l'anathème général qu'il lance sur une ociété dont elle était l'ornement ?

Nous ne pouvions, Monsieur, que nous rencontrer ans une complète communauté de sentiments et de octrines sur la plupart des sujets que vous avez ffleurés, bien qu'en les caractérisant avec une remar-

Digitized by Google

quable justesse, dans votre rapide tournée historique. Il est aisé de reconnaître à la manière dont vous appréciez les monuments littéraires de notre langue, que vous vous êtes préparé par de fortes études à ce genre d'appréciation. Nous n'attendions pas moins de la part d'un écrivain qui, bien jeune encore, a attaché son nom à une œuvre d'une grande importance historique. Je veux parler, Monsieur, de votre *Histoire du droit Byzantin*, fruit précieux de longues et laborieuses recherches, et qui vous a valu dans le monde savant des suffrages aussi unanimes que mérités

L'Académie, Monsieur, vous avez raison de le supposer, se rappelle toujours avec émotion et respect, que le nom de M. de Belzunce est inscrit dans la liste de ses fondateurs. Ce nom qui réveille l'idée d'un héroïque dévouement lui est cher à bien des titres. Je crois pouvoir déclarer que la vénération qu'il nous inspire n'est qu'un motif de plus d'accueillir ces sentiments d'humanité qui s'accordent si bien avec le principe de l'Evangile.

Le devoir de l'Académie est de se tenir, autant que possible, au niveau des lumières et des principes qui font la gloire de notre époque. Vous nous aiderez, Monsieur, dans l'accomplissement de la tâche commune que nous avons à remplir, et pour laquelle l'Académie est heureuse de s'être assuré votre utile concours.

Digitized by Google

UNE LÉGENDE ÉCOSSAISE,

PIÈCE DE POÉSIE COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE,

Par Mlle Stéphanie ROQUEFORT,

LUE PAR M. LE MARQUIS DE FORBIN-JANSON,

MEMBRE DE LA CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Écoutez une histoire encor.
VICTOR HUGO.

La sombre nuit d'automne a voilé la montagne,
La pluie, à flots bruyants, inonde la campagne,
L'éclair brille à travers l'ogive des vitraux ;
Et du haut de la tour de sinistres oiseaux,
S'agitant effrayés au milieu des ténèbres,
Au tumulte des vents mêlent leurs cris funèbres.
Et cependant, sans crainte, auprès du grand foyer,
Où pétillent déjà le chêne et le noyer,
La dame du château, près de ses damoiselles,
Voit la sombre lueur passer sur les tourelles,

Digitized by Google

En oubliant parfois de tourner son fuseau
Pour contempler son fils, qui dort dans son berceau.
La lampe, suspendue au plafond de la salle,
Jette à travers l'albâtre un doux reflet d'opale,
Et, sur le grand bahut, un rayon laisse voir
L'histoire de David, sculptée en chêne noir.
Imitant de leur mieux la jeune châtelaine
Les femmes ont repris le lin, la blanche laine;
Mais le fil bien souvent se brise entre leurs doigts,
Quand l'orage en fureur fait éclater sa voix,
Que la grêle, avec bruit, frappe la vitre humide,
Et qu'en serpents de feu glisse l'éclair livide.
La dame du château, pour éloigner la peur,
Fait appeler Raymond, sénéchal du seigneur.
De son maître, Raymond a partagé la gloire;
C'est un homme savant, qui garde en sa mémoire
Plus d'un pieux miracle et d'un tour de lutin
Qu'il raconte, en citant Pline et saint Augustin.
Par un page introduit chez la noble comtesse,
Il baise avec respect la main de sa maîtresse,
Et, sur un humble siége, à peine est-il assis,
Qu'il cherche à retrouver ses plus doctes récits.
Tout se tait : on n'entend que le feu qui pétille,
Le bruit de l'ouragan, les fuseaux et l'aiguille.
Sur son front, un instant, Raymond pose la main,
Regarde le foyer, rêve et commence enfin.

Digitized by Google

« Lorsque de monseigneur les illustres bannières
Brillaient près des drapeaux des sires de Douglas,
Et que guidés par eux, on voyait nos soldats
Du royaume écossais reculer les frontières,
Parmi les hauts barons qui fréquentaient la cour
Du roi Jacques premier, de pieuse mémoire,
Il s'en trouvait un vieux, qui, s'il en fallait croire
La chronique du lieu, les récits d'alentour,
Était un mécréant, d'humeur peu débonnaire,
Torturant ses vassaux pour égayer son temps,
Gardant le vendredi pour faire bonne chère
Et garnissant son coffre aux dépens des passants.

Un jour de quatre-temps, dans une affreuse orgie,
Le vieux seigneur voulut rassembler ses amis,
Des juifs et des païens y furent seuls admis,
Comme vous pensez bien; et, grâce à la magie
Dont s'occupait parfois le seigneur châtelain,
Le verre de chacun se trouvait toujours plein.
Avant le couvre-feu tout le monde était ivre.
Les démons seuls auraient écouté sans frémir
Les serments que chacun osait alors vomir.
(Satan les inscrivit tout au long sur son livre.)
Les convives, quittant la table en chancelant,
Se mirent à former mainte danse profane,
Puis à hurler des chants que l'Eglise condamne
Et que l'écho des tours répétait en tremblant.

Digitized by Google

Enfin le châtelain, pour couronner l'orgie,
Fit apporter des dés, et d'énormes monceaux
D'or et d'argent portant une sainte effigie,
Roulèrent avec bruit sous les profonds arceaux.
« Amis, dit-il, avec un sombre badinage,
« Vous le savez déjà : celui que le destin
« N'aidera pas ce soir, ira demain matin
« Au plus riche moustier faire un pèlerinage. »
Tous se rangent en cercle, on commence et le sort
En faveur du baron se déclare d'abord.
Mais en l'art de tromper, bien qu'il fût passé maître,
Les juifs, sur ce point là, sans doute étant plus fins,
Soit ruse, soit bonheur, les brillants escalins
A leur profit bientôt semblèrent disparaître;
Jurant comme un démon, le seigneur du manoir
Dit qu'il veut regagner son bien avant l'aurore,
Reprend les dés, les mêle et les remêle encore;
Un sort malin se plaît à tromper son espoir,
Et, pour mieux l'irriter, ses insolents convives
De leurs cris triomphants ébranlent les ogives.
Pourtant, hors du castel, les heures de la nuit
Descendent tour à tour et s'écoulent sans bruit;
Aux sons du vieux beffroi, délivrés de leurs chaînes,
S'élancent par milliers tous les esprits follets;
Libres, ils vont errer sur les monts, dans les plaines :
Tantôt, du vieux pêcheur dérangeant les filets,
Tantôt, près du chevet de la jeune Écossaise,

Digitized by Google

Enseignant le soupçon à son cœur innocent,
Ou rallumant soudain au foyer pâlissant
Quelques rameaux séchés, pour se chauffer à l'aise;
Mais d'autres compagnons viennent troubler leurs jeux.
Réveillés à leur tour dans leurs couches de pierre,
Les spectres, lentement secouant leur poussière,
Entourent le vallon de leur cortége affreux.
Toujours le châtelain, sans s'informer de l'heure,
Jouait avec fureur en perdant tout son or;
Alors, grinçant des dents, le mécréant s'arrête :
« Je veux regagner tout, sans faute d'un denier,
« Quand il faudrait attendre au jugement dernier ! »
Aussitôt un éclair scintille sur sa tête,
La foudre gronde, éclate, et sortant de l'enfer,
A la table soudain apparaît Lucifer !
« Jouons, dit celui-ci; puis, lorsque les trompettes,
« Des morts saisis d'effroi briseront les tombeaux,
« Et viendront retentir jusque sous ces arceaux,
« Nous réglerons le compte et nous paierons nos dettes.»
Les juifs, les doigts crispés, tout transis de frayeur,
N'osant prendre leur gain devant ce couple avide,
Cherchaient à s'évader, lorsqu'un éclair rapide
Vint terminer soudain leurs jours remplis d'horreur.
De cet instant fatal, le châtelain impie,
Jusqu'à l'éternité renfermé dans ce lieu,
En attendant le jour du jugement de Dieu,
Prolonge avec Satan l'infernale partie !

Digitized by Google

Nul n'oserait jamais s'aventurer la nuit
Dans le grand bois, voisin du manoir redoutable ;
Car on dit que souvent un spectre épouvantable
Sur les murs délabrés apparaît à minuit;
Ou bien, lorsque les vents amènent un nuage
Recelant dans son sein le désastre et l'orage,
Un feu rouge étincelle au-dessus des créneaux,
Attirant les oiseaux par ses clartés funèbres.
A ses vitraux sanglants, au milieu des ténèbres,
Viennent se rassembler les esprits infernaux.
Et le pâtre qui voit la sinistre lumière
Se détourne à grands pas, en faisant sa prière,
Et se signant trois fois, de peur que le démon
Ne l'entraîne chez lui, malgré son saint patron.

La veillée est finie, et chaque damoiselle
Va tout en frissonnant, regagner sa tourelle.
Tout est calme : la pluie et l'orage ont cessé,
Et la lune flottant dans un azur foncé
Reflète son éclat pur et mélancolique
Sur les eaux des fossés et la flèche gothique.
Avec effroi pourtant on se sépare encor ;
Plus d'une, en parcourant un vaste corridor,
Voyant, au gré du vent, vaciller la lumière,
A la vierge du lieu murmurent leur prière,
Si la lune, perçant à travers les vitraux,
De leurs mille couleurs peint les légers rideaux,

Digitized by Google

Ou brise ses rayons à l'angle d'une alcôve,
Elles craignent de voir le vieillard au front chauve
Tantôt traîner ses fers, plaintif et languissant,
Tantôt se redresser terrible et menaçant;
Mais redoublant alors de foi dans leur prière,
Elles sentent bientôt s'abaisser leur paupière,
Et quand le chant du coq annoncera le jour,
La terreur de la veille aura fui sans retour.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE,

Prononcé le 6 Septembre 1846,

PAR M. LOUIS MÉRY, VICE-PRÉSIDENT.



MESSIEURS,

L'Académie de Marseille aurait méconnu l'esprit de son institution, si, en présence du Congrès qui vient de s'ouvrir parmi nous, elle n'eût pas donné, dans une séance publique, la mesure des sentiments dont elle est animée envers les membres de cette savante réunion. Elle a pensé qu'elle pouvait réclamer l'honneur d'accueillir avec quelque solennité ceux que le goût des lettres et la culture des choses sérieuses de l'intelligence, unissaient déjà à elle par cette confraternité qui a depuis long-temps réalisé, dans le domaine des sciences, l'alliance des esprits, vainement

Digitized by Google

cherchée encore dans celui de la politique. Seulement, il me sera permis, plus qu'à tout autre, de regretter que la voix toujours applaudie qui devait, aujourd'hui, nous servir d'interprète, n'ait pas pu se faire entendre, et que le hasard n'ait pas complété l'œuvre qu'il avait heureusement commencée. Nos suffrages avaient élevé à la présidence celui qui pouvait si bien répandre, par son éloquence et le rang qu'il occupe dans la hiérarchie sociale, un vif éclat sur notre réunion (1). Après avoir entendu son élégante parole, nous aurions regardé comme dignement payée notre dette d'admiration et de sympathie. Momentanément éloigné de nous, il m'a légué une tâche sous laquelle je sens fléchir mon insuffisance ; mais ce qui pourrait me rassurer, c'est que notre vieille urbanité française sait tenir compte des bonnes intentions, et que, dans notre pays, on éprouve plus que de la pitié pour le courage malheureux.

Il y a quatorze ans que la France a vu naître, sous l'impulsion d'une volonté ferme et éclairée, une institution qui ouvre, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, les assises solennelles de la science. Le rayonnement n'est plus concentré sur un point privilégié, il s'étend du centre aux extrémités du pays ; la vie intellectuelle circule comme une sève généreuse ; et ce n'est pas un des moins intéressants spectacles de

(1) M. Réguis, président de l'Académie pendant l'année 1845-46.

Digitized by Google

notre époque, que celui qui nous montre des hommes de fortes et patientes études, venant de divers lieux, pour établir entre eux, par la parole, un échange animé d'idées. La science a toujours senti en elle l'instinct providentiel de l'association ; elle n'a jamais cru qu'elle devait garder son trésor avec l'inquiétude jalouse du dragon antique ; quand elle était pauvre, elle taillait un bâton et s'en allait à travers les peuples, sous les traits de Pythagore, par exemple, pour consulter les sages. La civilisation, sa fille, lui gardait des jours meilleurs.

Maintenant elle ne se présente plus à nous sous la figure d'un rhapsode errant ou d'un voyageur épuisé de fatigues. Ce n'est plus un pèlerin maigri par des veilles solitaires, qui vient heurter à la porte des villes, pour réciter des vers harmonieux ou expliquer un nouveau système du monde, à l'ombre gratuite d'un portique de marbre, devant des auditeurs drapant mal leur nudité avec une tunique écourtée ou un manteau beaucoup rapiécé : elle a des allures plus brillantes ; ses pieds ne se blessent plus aux pierres du chemin, et ses vêtements ne s'accrochent plus aux ronces des sentiers. La lutte pénible du savoir et de la misère qui a laissé sur les pages de l'histoire de si douloureuses empreintes, a cessé d'être un de ces spectacles fréquents qui autrefois accusaient encore plus l'ignorance que l'insensibilité de la foule. Recherchés et fêtés par un monde brillant qui les apprécie, les hommes instruits convient maintenant de grandes

Digitized by Google

villes à leurs solennités ; Marseille est devenue, cette année, une des étapes de leur itinéraire à travers la France ; le choix de notre cité leur a été peut-être inspiré par un retour vers cette antiquité, dont la plupart d'entre eux, leur chef surtout (1), ont si bien étudié l'histoire et les monuments. Le nom de Marseille tomba un jour de la bouche de Cicéron, aux rostres du Forum ; Aristote l'écrivit dans un de ses livres ; il retentissait sous les portiques d'Athènes et de Corinthe, sur les quais de Carthage et de Tyr ; autour de ce nom brille une de ces auréoles qui rend encore chères et illustres tant de cités mortes. Ils avaient sans doute retrouvé les vestiges de Rome sur le vieux sol gaulois, mais l'œil ébloui par les merveilles architecturales du moyen-âge, ils ne durent souvent accorder qu'une attention distraite aux exhumations de l'antiquité latine. En entendant prononcer le nom de Marseille, ils ont eu devant eux comme une grande perspective grecque et romaine. La nature et l'histoire n'ont-elles pas fait la moitié des enchantements du génie antique parmi nous ? Le voyageur arrivé de la Grèce ne croit-il pas retrouver, dans la configuration même de notre sol, une image de la Messénie, et quand il s'asseoit le soir sur une de nos grèves ne lui semble-t-il pas qu'un reflet du ciel ionien palpite dans les couches enflammées de notre

(1) M. de Caumont, l'honorable président du Congrès.

Digitized by Google

horizon? Sous ce ciel splendide, la révélation antique est admirablement préparée; le sol, le firmament, la mer ont fourni les décors de la fête olympienne; les acteurs manquent encore; une trirème, avec une tête de taureau sculptée à la proue, sort du port de Phocée et va nous les amener; Diane chasseresse les accompagne!

Vous qui, sous la foi de poétiques récits, vous vous êtes acheminés vers une ville presque contemporaine de Rome, vers une ville dont Strabon a compté les temples, dont les navigateurs corinthiens saluaient de loin l'*Ephesium* aux blanches colonnes, vous avez dû sentir votre ardeur d'antiquaire se réveiller, plus vive, à ce nom de Marseille qui semblait vous tenir en réserve quelques rares surprises d'archéologie! Pourtant des doutes devaient parfois vous assaillir; il suffisait d'ouvrir un guide de voyageur, ou d'interroger la renommée pour s'attendre à bien de cruels mécomptes. Tandis que Arles, notre voisine, montre avec orgueil ses arènes impériales et le gracieux péristyle d'un théâtre romain, tandis qu'un arc-de-triomphe, élevé peut-être par Marius, nous fait voir encore frémissant dans leurs liens de pierre, les Kymris battus aux pieds du mont de la Victoire, tandis qu'un tombeau, chef-d'œuvre d'élégance, désigne la place de *Glanum-Livii*, près de Saint-Remy; tandis qu'un pont où se révèle Rome se courbe, à peu de distance de Marseille, sur un torrent; ici, rien ne rappelle, pas même dans le tronçon mutilé d'une colonne, la

Digitized by Google

sœur d'Athènes, l'amie de Rome. Rome oublia Marseille dans les largesses architecturales qu'elle prodiguait aux provinces conquises ; un cirque lui aurait si peu coûté ! nous n'avons pas même un cirque ! Aussi, dès que l'amour des études antiques se réveilla parmi nous, il y eut chez nos savants un désappointement touchant et des efforts inouïs pour essayer de reconstruire quelques pans de la cité phocéenne écroulée. Ils se permirent intrépidement d'ingénieux mensonges. Peu éclairés par les lumières d'une critique encore à son début, ils firent à nos pères les Phocéens, gens de goût, puisqu'ils étaient du pays de Zeuxis et d'Appelle, l'affront de les regarder comme les architectes de notre mesquine cathédrale ; à la vérité, ils se contentèrent de leur attribuer un mur de cette cathédrale, ce legs presque honteux du moyen-âge ; c'était beaucoup qu'un mur ! Une statue grossière qui représentait une sainte inconnue, devint pour ces savants naïfs la déesse protectrice de la colonie ionienne. Reléguée maintenant dans une cour où les pluies la lavent, où le soleil l'incruste de tons brillants, cette Diane apocryphe continue à être appelée par ses voisins : *l'idole* ou *la mauvaise sainte, la marido santo.*

Une fois lancés dans cette voie hardie et périlleuse, nos premiers archéologues firent bien du chemin. Ils croyaient avoir retrouvé la statue de Diane, celle même qu'Aristarché transporta d'Ephèse à Marseille ; encouragés par ce premier succès, ils voulurent faire

Digitized by Google

d'autres trouvailles. En archéologie, comme en bien d'autres choses, il n'y a que le premier pas qui coûte. Un buste en pierres noires, avec les mains jointes et une face d'un saint du moyen-âge, était placé contre le mur d'une vieille maison d'une de nos plus vieilles rues. Un baldaquin surmontait ce buste, qui s'appuyait sur un piédestal rongé par le temps et écorné aux angles. Si tous nos livres ne l'attestaient, on croirait difficilement qu'on ait pu se décider à voir dans cet ouvrage d'un ciseau grossier la figure d'un de ces brillants patriciens, que Cicéron comptait dans son opulente clientèle. Mais Milon avait été exilé à Marseille, il s'était félicité dans une lettre écrite à son éloquent défenseur, de pouvoir manger nos *pisces barbatos*; plus de doute, le buste en pierres noires était celui du célèbre meurtrier de Clodius; c'était évident. N'avait-on pas remarqué, au milieu du piédestal, la figure d'une louve, et une tête de louve n'est-elle pas la signature obligée de tout monument romain ? L'audace archéologique ne connut plus de bornes; le mur qui retenait ce buste fut déclaré un mur romain, la maison dont ce mur faisait partie fut aussi déclarée maison romaine, et l'on pria les voisins de ne plus appeler le portrait en pierre de Milon : le *saint de pierre*. Ces voisins persistèrent à voir un *ecce homo* dans l'image du client de Cicéron. Il se peut qu'ils aient eu raison.

On est cependant forcé d'avouer que nos premiers archéologues ont su se contenir, car, avec le procédé

Digitized by Google

qu'ils avaient imaginé, ils auraient aisément retrouvé toute l'antiquité marseillaise.

Enfin, ils finirent par avoir sous la main un véritable monument, seulement il était à demi enfoncé dans la terre et n'était composé que de voûtes où l'architecture romaine se révélait dans l'appareil des pierres et la solidité du ciment. Quelle était la destination de ce monument ? Un savant antiquaire, M. Grosson, trancha la difficulté ; son imagination s'exalta, et dans un corps-de-garde qui ressemble parfaitement à celui de la *villa Adrienne*, il vit des bains antiques. Ces prétendus bains s'appellent les *Caves de St-Sauveur* ; M. le ministre de l'intérieur en a décidé depuis six ans l'acquisition. Ce sont les seules pierres encore debout qui témoignent de notre antiquité.

Tandis que nos devanciers étaient ainsi à la recherche de nos ruines, ils durent éprouver un vif sentiment de joie devant une gracieuse colonne où un amour ailé se joue dans des feuillages finement sculptés. Pour le coup, cette colonne et cet amour ne pouvaient être que d'une origine grecque ; il n'y avait point à s'y méprendre ; aussi, nos archéologues approchèrent-ils respectueusement leurs lèvres de ce précieux débris où ils croyaient retrouver la trace de la fumée d'un sacrifice antique ; la colonne et l'entablement qu'elle supporte avaient indubitablement appartenu au temple de Diane, à ce temple de Diane qui fait le désespoir de tous les antiquaires marseillais depuis trois siècles. Or, tandis qu'ils échangeaient

Digitized by Google

des phrases d'admiration sur cette colonne, un malencontreux critique arrivé de Paris, M. Millin, parut au milieu d'eux comme un véritable trouble-fête. — « Vous appelez cela une colonne grecque, mais vous n'y êtes pas, mes amis, leur dit-il avec un sourire légèrement railleur ! »

Comme ils avaient tous, avec raison, une grande confiance dans l'érudition de M. Millin, ils se transmirent leurs pensées dans un regard désespéré qui semblait dire : Vous verrez qu'il ne nous restera rien. En effet, M. Millin leur prouva que cette colonne avait été taillée par un artiste florentin, dans le 15e siècle. Elle décore un autel de notre cathédrale.

Au moins cet impitoyable critique aurait dû ne pas contester l'origine de la porte de la Joliette, de cette porte dont le vent de la mer a rongé les pierres. Il n'avait pas fallu un grand effort d'étymologie pour découvrir le nom de Jules-César dans celui de *la Joliette*; de vieux documents attestent que l'anse, ainsi appelée, a été le port militaire des Romains avant qu'elle devînt le port de l'Évêque. Toutes les fois qu'un agent-voyer amoureux de la ligne droite et peu touché de la majesté des ruines, toutes les fois qu'un ingénieur qui voyait avec dépit cette porte s'élever au milieu des constructions projetées, ont proposé de l'abattre, l'archéologie locale s'est indignée et a fulminé ses imprécations. L'autorité municipale a presque dû couvrir de sa protection ce monument romain, qui fut construit sous François Ier, au commencement du seizième siècle.

Digitized by Google

De tout ceci résulte que Marseille est une ville antique, et qu'elle n'a rien d'antique.

Mais cette ville qui a eu son nom noblement mêlé aux débats de César et de Pompée, qui a vu, un jour, rentrer dans son port, toutes mutilées, les galères qui avaient affronté les proues de Décimus Brutus, dont les murs furent ébranlés par le bélier de Trebonius ; cette ville qui a peut-être, dans des moments d'exaltation religieuse, renversé de ses propres mains les monuments qui décoraient ses places, qui reprend aujourd'hui sur les eaux le sol où s'élevèrent les premières maisons phocéennes ; cette ville qui n'a pas su, dans des jours de troubles politiques, soustraire à une démolition sacrilége l'église gothique de *Nuestra-Senhora de las Accuas*, qui, sous la domination de ses vicomtes, avait mérité le surnom de Ville-des-Tours, *Villa-Turrium*, parce que les formidables forteresses de Saint-Victor dont il ne reste plus qu'une tour de *Croch*, de *Rocca-Barbara*, de *Rostagneriis*, de l'Inquisiteur, de l'Évêque, de *Babon*, de *Sainte-Paule*, aujourd'hui coupée au pied, couronnaient ses hauteurs et lui donnaient un grand aspect militaire ; cette ville si souvent assiégée, saccagée, brûlée une fois par Alphonse d'Aragon, déchirée par des guerres intérieures, n'a point disparu sous l'herbe des champs, et ne s'est point fait un linceul du sable de la mer. Elle a toujours grandi au souffle puissant du commerce et de l'industrie. Les monuments que Rome lui a déniés, elle se les est donnés sur la route qu'elle ouvre à un

Digitized by Google

fleuve voisin, à travers les montagnes ou dans les entrailles de la terre ; elle a sculpté son noble blason et gravé son nom vieux de plus de deux mille ans sur une des pierres de cette succession étagée d'arcs triomphaux, qu'on appelle le pont-aqueduc de Roquefavour, et qu'un jeune ingénieur (1) a lancé dans les airs. Depuis qu'une paix profonde pousse dans les belles voies de l'industrie l'activité humaine, elle respire la poussière des chantiers, en assistant à tant de travaux exécutés au milieu d'elle : ses quais s'élargissent ; la mer lui restitue les plages qu'elle avait dévorés ; des bras de pierre, s'allongeant sur les flots, s'évasent autour d un nouveau port ; le travail est partout, dans son sein, autour d'elle ; le rocher se fend en éclats, la montagne est éventrée, la colline s'abaisse, le vallon est comblé : car Marseille veut aussi rayonner à l'extrémité de cet immense réseau qui va couvrir la France, et rattacher notre ville à Paris et à nos frontières. Nulle part ne se manifeste avec plus d'énergie que chez elle cette ère nouvelle de paix, ère de luttes industrielles pendant laquelle, abjurant d'anciennes haines, des jalousies heureusement décriées, tous les peuples cherchent à féconder par le travail, sous l'œil de Dieu, la terre où les épées se sont trop long-temps croisées, où trop long-temps a retenti le canon des batailles.

(1) M. de Montricher.

Digitized by Google

Marseille a-t-elle besoin, pour flatter son orgueil, de remuer des poussières et de disputer au temps des ruines équivoques ? Ce sont là les légitimes délassements des cités où peuvent s'abriter dans un calme studieux, sans que le bruit de la rue et les cris des chantiers viennent les troubler, les savants voués aux longues veilles. Mais ici le travail, la loi suprême des civilisations, a la voix puissante et dominatrice. Le travail qui veut non pas rétablir des textes altérés, fixer la science sur l'origine d'un monument, mais le travail fécond qui fait gémir la machine de l'usine, qui attelle la vapeur au navire et au waggon, qui renouvelle la face de la terre, qui échange les produits des nations, qui déplace les lits des fleuves, qui rend l'air, l'eau, le sol, ses vassaux, éclate ici sous mille formes et se présente sous mille aspects. C'est là la véritable gloire de Marseille, c'est celle dont nous sommes justement fiers pour elle, puisque cette gloire qui ne crée pas une grandeur momentanée est due à la paix, à une activité intelligente, et qu'elle disparaîtrait si l'humanité avait encore à gémir des excès qui l'ont souvent déshonorée et toujours affligée.

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE SUR LE PÈRE FEUILLÉE,[1]

PAR M. PAUL AUTRAN,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DE MARSEILLE

(Classe de Littérature, d'Histoire et de celle des Beaux-Arts).

L'Académie vient de placer, dans le lieu ordinaire de ses séances, le portrait (2) du P. Feuillée, qui lui a été offert par l'auteur de ces notes.

Il est aisé de comprendre tout le prix qu'attache la Compagnie à cette nouvelle acquisition.

Nous sommes loin sans doute de l'époque où l'As-

(1) Cette pièce a été lue le 8 octobre 1846, dans une séance particulière de l'Académie Royale de Marseille.

(2) Ce portrait remarquable pour la ressemblance, est peint à l'huile, de grandeur naturelle. Il appartenait à l'un de nos honorables magistrats, feu M. de Garidel, qui le donna à un de ses amis, ancien Minime, feu M. le Chanoine Matassy, afin de faciliter la destination que ce portrait vient de recevoir. Les accessoires qui y sont représentés semblent en fixer la date au retour du Père Feuillée de son voyage à la Martinique. Il était alors âgé de 46 ans.

Digitized by Google

tronomie, quoique assidûment pratiquée par des hommes célèbres, cherchait encore, avec quelque tâtonnement, à élargir la voie des grandes découvertes et des vérités qui restaient à établir. Une immensité de choses ont été faites dans cette science, depuis que le grand Cassini vint en France (en 1669), pour travailler à son perfectionnement; et l'on voit s'augmenter de jour en jour nos trésors scientifiques. L'habileté en est même venue à ce point, que l'observation et le calcul sont presque une puissance créatrice. Ils pressentent, ils déterminent, avec une précision rigoureuse, le phénomène qui n'a pas même été entrevu; et, docile à ces savantes conjectures, le nouvel astre vient se montrer, pour ainsi dire, au jour fixé (1).

Honneur à de semblables travaux qui étendent si glorieusement le domaine de nos connaissances! Mais respect à la mémoire de ceux qui ont rassemblé, dès le principe, tant d'utiles et d'importants matériaux! Ce sont de nobles ancêtres dont les descendants accroissent et illustrent de plus en plus l'héritage.

(1) Témoin la planète, naguère inconnue, qu'a devinée, par ses calculs M. Leverrier, de l'Académie des Sciences, voulant expliquer les perturbations de l'orbite d'*Uranus*. La nouvelle planète a été aperçue à l'Observatoire de Berlin, le 24 septembre dernier.

L'histoire de l'Astronomie montre plusieurs occasions où les conjectures de Cassini se changèrent en certitude et ses suppositions en principes: mais cette sorte de bonheur n'alla point jusqu'à découvrir, par le raisonnement et le calcul, un nouvel astre, sa place dans le ciel, et à voir, bientôt après, l'événement répondre à cette étonnante prédiction. Il y a vraiment là l'empreinte d'une force de prévision prodigieuse.

Digitized by Google

Parmi ces premiers et savants observateurs, le P. Louis Feuillée s'est acquis une place honorable que l'avenir ne voudra pas sans doute lui contester.

Il naquit à Mane, près de Forcalquier, en 1660. Ses parents, réduits à cultiver les champs, ne purent s'occuper de son éducation : mais le génie supplée ordinairement à tout. Placé de bonne heure comme simple portier, au couvent des Minimes que M. Melchior de Janson avait fondé à Mane, en 1602, il parvint de lui-même à lire, à écrire, et peu de temps après, à se rendre familiers les rudiments de la langue latine.

Ses supérieurs, étonnés de si heureuses dispositions, eurent à cœur de les seconder, et l'envoyèrent à cet effet, à leur couvent de Marseille. C'est là que commença pour lui l'étude des Mathématiques et de l'Astronomie.

Il passa ensuite à Avignon, où il fit profession dans le même ordre religieux, le 2 mars 1680.

Déjà il avait connu, dans la Maison de Marseille, le P. Plumier, autre minime, célèbre botaniste de l'époque, ami de Tournefort et de Garidel, avec lesquels il se plaisait à herboriser. Le voisinage et les encouragements d'hommes si distingués inspirèrent au jeune Feuillée le goût le plus vif pour la botanique qu'il ne cessa de cultiver depuis avec passion.

Ce furent surtout ses rapides progrès dans l'étude de l'Astronomie et de la Physique qui commencèrent à donner à son nom de la célébrité. Il se fit connaître à Cassini par son travail sur l'éclipse de lune qu'il

Digitized by Google

observa à Marseille, le 29 octobre 1697, en même temps que M. de Chazelles, professeur d'hydrographie. Cette observation fut insérée dans le Recueil de l'Académie royale des Sciences de Paris (1) ; mais on sent bien que ce n'était pas là son coup d'essai ; il devait s'être depuis long-temps raffermi par une application éclairée et opiniâtre.

Le 7 mars 1699, il réussit à faire une curieuse observation que Cassini s'empressa de nouveau de communiquer à l'Académie, et dont quelques mois après, M. de la Hire eut occasion de constater la pleine exactitude. Le P. Feuillée avait le premier remarqué, dans l'occultation par la lune d'une des étoiles principales du Taureau, que cette étoile, après avoir touché le bord lumineux de la lune, au lieu d'être cachée, comme cela semblait devoir arriver, n'avait pas laissé de paraître pendant quelques secondes, sur le disque éclairé de la planète. Elle sembla avancer pendant ce temps-là ; après quoi elle disparut tout-à-fait (2). Le P. Feuillée revit les mêmes apparences dans deux autres rencontres, au Chili et à Marseille.

Dans la même année 1699, le 13 mai, M. de Chazelles vit, dans notre ville, deux parélies assez faibles ; le P. Feuillée en observa aussi quelques autres (3) ;

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences, tome VII., page 553.

(2) Histoire de l'Académie des Sciences, 1699, p. 78 et 151. Déjà, dans ces articles, le Père Feuillée était reconnu et cité comme *habile astronome*.

(3) Même Histoire, 1699, p. 81.

Digitized by Google

et ce phénomène resta visible pendant plus de deux heures. Communication en fut donnée à Cassini qui trouva la remarque absolument conforme à l'hypothèse de M. Mariotte, dans son traité des couleurs.

Nous ne suivrons pas le P. Feuillée dans ses autres observations astronomiques, ni dans celles pour les hauteurs du pôle, les longueurs du pendule, ou les variations de l'aiman. Il suffit de dire qu'on en compte plus d'une soixantaine, rapportées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences dont il était devenu le correspondant dès 1700. Tous ses travaux étaient justement appréciés, autant pour leur finesse, que pour leur précision.

Comme c'est dans le ciel qu'il a toujours fallu chercher les meilleures mesures de la terre, et que la géographie et la navigation ne pouvaient se perfectionner qu'à l'aide des observations astronomiques comparées, il fut l'un de ces hommes laborieux et actifs que Louis XIV chargea d'aller faire, sur divers points éloignés ces nobles et paisibles conquêtes. Il se rendit, en 1700, dans le Levant et sur les côtes d'Afrique.

A peine de retour en 1703, il effectua, par les ordres du Roi, un second voyage dans les mers des Antilles et de la Nouvelle-Espagne. A son arrivée à la Martinique, il fut contraint d'interrompre ses travaux par une maladie grave à laquelle il faillit succomber. Il rapporta de ce voyage une ample moisson de plantes et de savantes remarques.

En 1707, il se dirigea vers les côtes du Chili et du

Digitized by Google

Pérou, et compléta par ce moyen ses observations relatives à l'Amérique Australe. C'est dans cette troisième excursion que les lettres patentes dont il était porteur, le désignaient du titre de *Mathématicien du Roi*. Il s'attacha à fixer la position, à lever les plans de tous les ports où il entra, à redresser les erreurs commises par les précédents géographes sur plusieurs points de sa route, et à recueillir une infinité de plantes, d'objets, et de notions en Histoire naturelle. Il revint à Marseille dans le mois de septembre 1712. La relation de ce voyage fut publiée par lui en 1714, en 2 vol. in-4° (le 3e vol. ne parut qu'en 1725.)

Enfin, en 1724, il entreprit, à l'âge de 64 ans, son quatrième et dernier voyage aux îles Canaries, pour déterminer, par ordre du Roi, la vraie position qu'avait alors le premier Méridien. Ce voyage ne fut point imprimé ; mais, quelques années après, l'abbé de La Caille en rendit compte à l'Académie (en 1746), en faisant connaître par extrait les principaux résultats de ces recherches (1) et témoigna qu'elles ne laissaient que bien peu à désirer.

C'est dans l'intervalle du troisième au quatrième

(1) (Mémoires de l'Académie des Sciences, 1746, p. 129). M. l'abbé de la Caille, dont le mérite supérieur ne fut jamais mis en doute, y donne, au Père Feuillée le titre d'*habile dans l'astronomie et dans la Botanique*. Cet éloge était d'autant plus sincère, que Feuillée était mort depuis plusieurs années. Si nous insistons là dessus, c'est qu'on lit dans la *Biographie Universelle*, *Paris*, 1815 : « Quoique les astronomes pensent que plusieurs des observations faites par Feuillée eussent pu être plus précises etc. » L'auteur de l'article aurait bien dû préciser lui-même davantage une telle assertion.

de ces voyages, que le P. Feuillée obtint du Roi une pension, en reconnaissance de ses services ; mais une faveur plus agréable pour lui fut l'érection d'un Observatoire à son usage. Il fut bâti en 1714, sur l'un des côtés du couvent des Minimes en cette ville (1).

Dans ce petit édificice, que l'on pouvait voir encore, il y a peu de temps, comme un monument de la science et de la simplicité du P. Feuillée, il se livra à une multitude d'observations qui ont été et peuvent être encore de la plus grande utilité pour l'Astronomie. M. le baron de Zach (2), qui estimait beaucoup les travaux de ce religieux et voulait prouver combien d'intérêt méritait la position de son Observatoire, rap-

(1) Dans son ouvrage sur l'*Attraction des Montagnes* (tome 2, p. 594 et suiv.), M. le baron de Zach donna des détails circonstanciés sur l'Observatoire du Père Feuillée. « Lorsque nous sommes reve« nus, en 1804, à Marseille, dit-il, l'église et le couvent des Minimes « avaient déjà totalement disparu : l'acquéreur du terrain et des ma« sures, un maçon, avait construit des maisons sur les restes de « ces murs. En parcourant ce terrain et les bâtisses qu'on y avait « élevées, nous eûmes le bonheur de découvrir l'Observatoire du « Père Feuillée qui subsiste dans toute son intégrité, sur une de ces « maisons, comme une espèce de belvedère. Nous reconnûmes de « suite les ouvertures dans les murs, dans la direction du méridien « qui avaient servi pour les observations méridiennes des astres. On « y voit encore les traces de quatre balcons sur lesquels Feuillée « faisait probablement les observations détachées et où il prenait les « hauteurs correspondantes des astres. »

Dans la 20me de ses intéressantes lettres sur Marseille, M. Lautard, Secrétaire perpétuel, écrivait avoir (par pressentiment sans doute) fait dessiner le même Observatoire, pour en conserver le souvenir... Il s'était même proposé de le faire graver.

(2) Attract. des Mont.; tom. 2., pag. 596.

Digitized by Google

pelle expressément qu'en 1805 deux observations pratiquées par le P. Feuillée le 8 novembre 1699 et le 2 janvier 1700, servirent de base à une équation importante de M. de Laplace.

Le même M. de Zach avait fort heureusement, en 1814, déterminé, dans le réseau de ses triangles, la vraie latitude et la longitude de cet observatoire; car, nous le disons à regret, il a cessé entièrement d'exister (1). Le marteau des démolisseurs l'a fait disparaître l'année dernière. Tant il faut d'ordinaire peu de temps pour effacer la trace matérielle des travaux de l'homme (2)! Le fameux observatoire

(1) Même Ouvrage, pag. 595.

(2) Nous nous sommes assuré que le petit observatoire que M. le baron de Zach avait fait construire pour son usage, *dans le quartier de la Capelette*, près de la maison de campagne de M *Rolland*, n'existe plus. On le fit disparaître peu après le départ de cet Astronome pour l'Italie. Il en avait heureusement fixé la latitude et la longitude.

Il prit le même soin pour l'Observatoire de Dominique Cassin, à *l'hôtel de la Croix de Malte*, où se trouvait ce grand Astronome quand il vint à Marseille, en 1672 et 1694, pour déterminer au juste la latitude de notre ville.

Voulant ne laisser rien d'incomplet, M. de Zach étendit la même opération à l'Observatoire de M. de Chazelle (qu'il présumait avoir été établi dans l'ancien local de l'Arsenal), et même à l'Observatoire Royal en notre ville qui, comme on sait, fut mis en activité en 1702, sous la direction du Père Laval, jésuite.

Il y eut des moments où celui-ci, M. de Chazelle et le Père Feuillée, observaient à la fois et de concert. C'étaient un vrai faisceau de lumières, et peut-être les plus beaux jours de l'Astronomie dans Marseille!

Du reste, on ne sait pas précisément d'où observait ici le Père Feuillée, avant la construction de son Observatoire.

Digitized by Google

de Tycho lui-même, à Uranibourg, ne subsista qu'une vingtaine d'années !

En parcourant la série des observations assidues du Père Feuillée, on ne peut remarquer, sans une sorte d'étonnement, que dans les mois de mai, juin et juillet 1720, époque à laquelle la peste était flagrante dans Marseille et avait déjà, par l'épouvante, repoussé de la ville une grande partie de la population, notre savant, calme et tranquille, continuait à noter les mouvements des satellites de Jupiter, et à observer des taches dans le Soleil qu'il avait auparavant découvertes. Cassini le fils rendit compte à l'Académie des résultats obtenus par cet intrépide travailleur (1). Les termes de ce rapport témoignent assez l'estime et le vif intérêt qu'on lui portait à Paris.

On est autorisé à croire que, malgré la contagion

(1) « Cette année (1720) fut remarquable par les événements funestes qui arrivèrent à Marseille, où la contagion fit périr une grande quantité d'habitants, tant dans la ville que dans la campagne et aux environs. »

« Le couvent des Minimes, où le Père Feuillée avait établi son observatoire depuis plusieurs années, ayant été destiné pour faire un Hôpital, ce Père fut obligé de se retirer dans une maison de campagne, avec ses instruments pour y continuer ses observations : mais le mal s'étant communiqué de la ville à la campagne, il se crut obligé d'interrompre, vers le mois d'août, ses observations, pour assister les malades qui n'avaient de secours qu'en lui pour le spirituel ; et il a été assez heureux pour échapper à une maladie si dangereuse. »

(Suit le détail des observations nombreuses que le Père Feuillée avait envoyées à Paris).

(*Histoire de l'Académie des Sciences*, 1722, page 57).

Digitized by Google

et la frayeur qu'elle répandait, le P. Feuillée aurait paisiblement poursuivi le cours de ses observations journalières, s'il eût pu rester dans le couvent qu'il habitait; mais on ne tarda pas à en faire un hôpital de pestiférés; et il se vit dans la nécessité d'interrompre malgré lui ses travaux.

Obligé de se rendre à la campagne, *au quartier de Saint-Tronc*, il y transporta ses instruments dont il se serait sans doute mis en mesure de faire usage, s'il n'avait eu bientôt à s'occuper de choses autrement graves. La maladie contagieuse n'avait pas respecté sa retraite. On mourait sous ses yeux et à ses côtés. En prêtre charitable et zélé, il n'hésitait point à assister les pestiférés et à les confesser. Il célébrait la messe en pleine campagne, pour que ce fût sans inconvénient pour ses nombreux alentours.

Rien n'est si touchant que le petit journal qu'il traça de ces tristes détails, depuis le 1er août 1720 jusqu'au 19 mai 1722; car la maladie avait eu des intermittences et des retours qui l'avaient obligé de quitter la ville, le couvent des Minimes ayant été de nouveau transformé en hôpital (1).

Dans cette intéressante relation, il ne se bornait

(1) Notre regrettable confrère, feu M. Jauffret, inséra dans le premier tome du *Conservateur Marseillais*, destiné à faire connaître les manuscrits les plus curieux de la bibliothèque de notre ville (ouvrage qui n'eut pas de suite), cette sorte de journal du Père Feuillée; il l'avait déjà publié dans un recueil de *pièces historiques sur la peste de* 1720.

Digitized by Google

point à noter les phases de la contagion ; la météorologie y avait toujours une place.

A la cessation de la peste et au retour de son voyage à Ténériffe dont nous avons déjà parlé, il avait repris ses laborieuses occupations et ne les interrompit qu'au mois de juin 1731 (1).

Il monrut à Marseille le 18 avril 1732, dans sa 72e année, vivement regretté de ses co-Religieux et de tous ceux qui avaient été en rapport avec lui.

Il avait formé un élève digne de lui succéder, le P. Charles-Emmanuel Sigalloux, de Flayosc, son neveu, qui fut aussi correspondant de l'Académie des Sciences et pensionné du Roi, mais qui ne lui survécut que peu d'années.

Le père Feuillée ne fut pas seulement habile et savant ; il avait encore des talents secondaires, et dessinait parfaitement. Il poussa même l'adresse jusqu'à confectionner plusieurs des instruments astronomiques dont il avait besoin (2).

(1) Nous n'avons puisé cette date que dans la notice sur la vie et les ouvrages du Père Feuillée, par M. Jauffret. La dernière observation mentionnée dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, sous le nom dudit Père, avait pour objet une éclipse de Lune, le 8 août 1729.

(2) Cette particularité est rapportée dans l'*Athœneum Massiliense*, manuscrit du Père Zacharie Artaud, ancien bibliothécaire de l'Oratoire, qui passe pour exact dans ses recherches, et qui consacra une de ses notices au Père Feuillée. Nous ne savons trop néanmoins comment concilier ce qu'il s'attache à dire sur la lenteur et la somnolence d'esprit du jeune Portier des Minimes, avec l'ardeur qu'il fit voir de si bonne heure pour l'étude, et la rapidité de ses

Digitized by Google

Il laissa, en mourant, de nombreux manuscrits qui ont passé, du couvent des minimes, dans la Bibliothèque de notre ville (1).

Simple et toujours modeste, il plaisait autant par sa douceur habituelle, que par la sagacité de son esprit, et l'étendue de ses connaissances (2).

Il parut à une époque si opportune, son nom fut

progrès. Quand on parle d'un homme digne d'éloge, est-il besoin de rehausser son mérite par des contrastes imaginaires ou exagérés, et assez peu vraisemblables ?

Le Père Nuirate, religieux Minime, connu par son savoir dans les lettres et les mathématiques, se garda bien de tomber dans la même affectation ou la même erreur, en insérant un article sur le Père Feuillée, dans le *Dictionnaire des hommes illustres de la Provence*. Il était sans doute mieux informé, et savait que la vérité doit être inséparable de la louange.

(1) Ces manuscrits autographes forment dix volumes in-folio, et un de planches. On y trouve entre autres la relation de son Voyage aux Iles Canaries. La bibliothèque possède en outre diverses observations astronomiques du Père Feuillée, notamment celles qu'il traça après avoir pris possession de son observatoire particulier, en 1714. M. de Zach cite encore d'autres manuscrits et observations inédites qui se trouvaient au dépôt de la marine, aux archives de l'Académie des Sciences, et chez les Augustins Réformés (place des Victoires, à Paris). « Nous ignorons, dit-il, cé que ces papiers sont devenus, mais nous les rappelons ici à l'attention des curieux. »

Attraction des montagnes, tome 2, page 597.

(2) *Bouche*, dans son *Essai sur l'histoire de Provence*, tome 2, a peint le Père Feuillée d'un seul trait : « Il était le seul à ignorer qu'il fût un homme du premier mérite. » Mais cet historien s'est trompé en écrivant que, par son crédit, il fit construire l'Observatoire de Marseille, à moins qu'il ne voulût parler de celui placé chez les Minimes. L'Observatoire Royal existait et était dirigé par le Père Laval, plusieurs années avant que le Père Feuillée fût connu à la Cour. On est d'ailleurs porté à croire qu'il ne donnait jamais à ses souhaits qu'une portée très-restreinte.

Digitized by Google

mêlé à tant de choses remarquables, qu'on le trouve avantageusement cité dans une foule d'ouvrages. Des voyageurs renommés, tels que Verdun, Borda, d'Ulloa, Fleurieu, l'ont particulièrement mentionné.

Il le fut aussi par beaucoup d'Astronomes, entre autres, de l'Isle, Le Monnier, Pingré et Lalande.

De nos jours, M. le baron de Zach se montra très-affectionné à tout ce qui concernait le P. Feuillée, et lui consacra une biographie où abondent d'intéressants détails (1).

Nous devons rappeler qu'il fut en correspondance suivie et presque intime avec Dominique Cassini et son collaborateur et neveu, Maraldi, deux noms qu'on prononce toujours avec respect.

Il ne lui manqua que d'être loué par Fontenelle, mais il le méritait.

S'il ne fut point un de ces génies rares qui remuent à fond les éléments de la science, lui dounent une nouvelle face, ou en reculent puissamment les limites, il voua toute sa vie à l'application, ne craignit ni fatigues, ni périls, et devint utile à la marche d'un perfectionnement qu'il appelait de tous ses vœux et de tous ses efforts.

En parlant ici de lui, nous n'avons pas eu la prétention de rien dire de nouveau, ni d'ajouter à ce

(1) Cette biographie est consignée dans la correspondance astronomique de M. de Zach (de février à juillet 1807), écrite en allemand et imprimée à Gotha, la même année. Nous avons eu soin de mentionner ce qu'il a écrit ailleurs à ce même sujet.

Digitized by Google

qu'en ont si bien écrit tant d'autres. On nous pardonnera d'avoir saisi l'occasion d'offrir un nouvel hommage à sa mémoire.

Par tous les travaux qui signalèrent sa carrière, le P. Feuillée n'a pas fait seulement honneur à l'Ordre auquel il appartenait (1), et à la Provence : il a bien mérité de son pays.

(1) On sait que l'Ordre des Minimes toujours distingué en France par le goût des sciences qu'il cherchait à propager, a produit un grand nombre de savants remarquables, et à leur tête, le Père Mersenne, justement considéré comme un des précurseurs de l'Académie des Sciences.

Quant à la Maison de Marseille, qui fournit en particulier beaucoup d'hommes d'élite, le Père Nuirate, dont nous avons parlé, avait pris plaisir à y former une belle bibliothèque qui est venue ensuite grossir celle de la Ville Il déploya, dans nos temps de trouble et de discorde, un grand caractère, et mourut victime de son dévouement à la religion, le 22 juillet 1792, ayant à ses côtés son jeune compagnon et ami, le Père Taxis.

Rien n'a donc manqué à l'illustration de cette maison, pas même celle du malheur !

Digitized by Google

ENTRÉE DE SAINT-PIERRE A ROME,

POÈME,

Par M. GASTON DE FLOTTES.

Verbum enim crucis..... Stultitia.
St-Paul, Ire ép. aux Corinthiens.
Chap. I. — Vers. 18.

Un jour, un voyageur tout couvert de poussière,
A peine revêtu d'une robe grossière
Laissa tomber, assis sur le bord du chemin,
Le bâton à ses pieds et le front dans sa main;
Il avait aperçu le but de sa pensée,
Car devant ses regards Rome s'était dressée,
Rome des empereurs, Rome, fille des dieux,
Se baignant dans les flots d'un soleil radieux,
Rome avec ses grandeurs, ses bruits, ses édifices;
— Temples où l'homme à l'homme offre des sacrifices,
Cirques, où court la foule entassée au hasard,
Où d'autres vont mourir en saluant César;

Digitized by Google

Palais, arcs triomphaux dont la magnificence
De Rome sur le globe atteste la puissance,
Obélisques d'Egypte, et monuments divers,
Trésors du peuple-roi, ravis à l'univers,
Et puis, le Capitole à la splendeur féconde,
Affaissé sous le poids des dépouilles du monde (1),
Du monde dont les cris appellent un vengeur....
— Voilà ce qui s'offrit aux yeux du voyageur!

A Rome, les guerriers, les femmes, les poètes,
Prodiguaient à la fois et la gloire et les fêtes:
Sybaris endormie au sein des voluptés,
Elle ne savait pas d'autres félicités,
Mais elle retrouvait son antique génie
Et se levait encor, puissante, rajeunie,
Quand le barbare osait, d'un signe de sa main,
Défier et la louve et l'empire romain.
Les Gaules, et l'Espagne, et l'Afrique et l'Asie
Au gré de ses besoins et de sa fantaisie
Epuisaient leurs trésors, prévenaient ses désirs,
De sa vie embaumée amusaient les loisirs;
Et les jeunes Romains, drapés de laticlaves,
Enchaînant à leurs pas une foule d'esclaves,
Promenaient dans des chars leurs superbes ennuis,
Ou sur des lits d'ivoire ils allongeaient les nuits,

(1) Expression de Châteaubriand: « J'entrevis le faîte du Capitole qui semblait s'incliner sous le poids des dépouilles du monde. »
(*Les Martyrs*.— Livre V.)

Digitized by Google

Dans de riches festins répétant avec grâce
Les soupirs de Tibulle et les chansons d'Horace.
Telle était Rome alors, reine des nations,
Et l'empire craquait sous les corruptions !
Il n'était plus qu'un droit chez elle : la richesse ;
Les sages, du plaisir conseillaient la sagesse,
Chantant la volupté, douce et rapide fleur ;
Dans le pli d'une rose ils trouvaient la douleur ;
Ils ne connaissaient plus qu'une philosophie,
Celle qui croit en elle et qui se déifie ;
De la terre et du ciel franchissant le milieu,
Pontife souverain, César devenait Dieu !

Oh ! comme en saluant la maîtresse du monde
L'étranger fut saisi d'une douleur profonde !
Lui, qui naguère a vu la gloire du Thabor,
Il voit Vénus, Junon, Mars, Jupiter-Stator,
Tous les dieux de l'enfer ! — Car, par un long blasphème,
Alors tout était Dieu, tout..... excepté Dieu même ! (1)
Mais d'un rayon d'en haut son cœur illuminé
Refleurit à l'espoir, de soi-même étonné,
Car son maître l'a dit, s'adressant à l'apôtre :
« Enseignez et prêchez d'un bout du monde à l'autre,
« Mon esprit guidera vos pas dans le chemin. »
— Il se lève, poussé d'un élan surhumain ;
Il prend la grande voie, et sur les larges dalles

(1) Mot de Bossuet, — mot sublime, et si souvent répété.

Digitized by Google

De ses pieds fatigués imprime les sandales,
Renouant sa ceinture, armé d'un bâton blanc,
Vers la porte d'Ostie il marche d'un pas lent (1).
A la même heure, issu de la Rome ancienne,
Varron, fils de consul, de race patricienne,
Heureux, riche, brillant, allait à sa villa
Que de frais souvenirs sa jeunesse peupla :
Des amis renommés par l'esprit et la grâce,
Insoucieux échos et d'Ovide et d'Horace,
Le suivaient en chantant sous les pins embaumés,
Arbres mélodieux des poètes aimés (2).
— A l'aspect du vieillard cette troupe rieuse,
S'arrête, le contemple, un moment sérieuse,
Quand, s'approchant de lui, Varron, d'un ton léger :
« Qui donc t'amène ici? — Ne crains rien, étranger;
« A Rome tu seras sans doute un peu novice,

(1) Pierre était parti d'Antioche avec quelques disciples, tels que saint Marc, Rufus, Pancrace, Apollinaire, depuis évêques, le premier de Capoue; le deuxième de Tormina; le troisième de Syracuse; le quatrième de Ravenne; il était aussi accompagné de Marcien, et de Martial, qui porta la foi dans les Gaules.—Pierre s'arrêta quelque temps à Naples, y fonda une église, passa par Atina, où il logea chez son compatriote Marc, de Galilée, qui fut le premier évêque de cette ville; il sema l'Evangile en deçà et au-delà de la vallée du Tibre; dans la Campanie, vieille colonie grecque; dans l'Etrurie, vieille colonie d'Egypte; puis, toujours à pied, il arriva en face de Rome et y entra par le côté sud-ouest des remparts, où se trouvaient la porte Navale, sur les bords du Tibre, et la porte d'Ostie, aujourd'hui Saint Paul. — C'était en 44, sous le règne de Claude.

(2) Sacra.... arguta pinus. — Pinosque loquentes. — (Virgile. — *Passini.*)

Digitized by Google

« Mais je puis te guider et te rendre service.
« Parle, que nous veux-tu ?

— « Je veux de vos sept monts
« Renverser les autels, et chasser les démons,
« Au lieu d'un culte faux et qui les déshonore
« Enseigner aux mortels le Dieu que l'on ignore.

— « Par Jupiter ! les dieux dérangent le cerveau (1)
« De ceux qu'ils veulent perdre, et ton but est nouveau.
« Voyons, causons un peu, ta candeur m'intéresse :
« D'où viens-tu ? de Scythie, ou d'Afrique, ou de Grèce ?

— « Ma race est bien connue, et vous la détestez :
« Maudits, chassés par vous, long-temps persécutés,
« Enfin nous obtenons grâce d'un peuple libre,
« Et mes concitoyens sont là, le long du Tibre :
« Je suis juif.

— « Mais ton nom est sans doute puissant,
« Hors même de chez toi noble et resplendissant ?

— « Mon nom était Simon, et maintenant c'est Pierre,
« Pierre du monument qui couvrira la terre.

— « Mais tu dois être grand du moins par tes trésors ;
« Leur éclat éblouit le pays d'où tu sors ?

(1) Quos perdere vult Jupiter dementat.

Digitized by Google

— « Voyez ces mariniers qui consument leur vie
« A cet ingrat travail nuit et jour asservie :
« Comme eux une cabane était tout mon palais,
« Et pour avoir du pain je jetais mes filets.

— « Depuis que Jupiter changea tes destinées
« Tu sus d'autre manière employer tes journées ?
« Tu suivis pas à pas philosophes, docteurs,
« Politiques, savants, et sages et rhéteurs ?
« On t'apprit l'éloquence ? — ou, poète, ta lyre
« Produira ce prodige ?

— « A peine je sais lire.

— « Bon homme, ton projet est assez effrayant ;
« Ce Dieu que l'on ignore est donc bien attrayant ;
« Puisque, dépourvu d'or, de soldats, de science,
« Tu veux au genre humain arracher sa croyance ?
« Quel est-il donc ?

— « Ce Dieu qui vient venger nos droits
« Et tout régénérer, est mort sur une croix ;
« Il a de la douleur épuisé le calice,
« Puis, entre deux larrons, consommé son supplice.

— « Sa doctrine du moins est douce ? — Et les Romains
« Délaisseront leurs Dieux quelquefois inhumains :
« S'il permet le plaisir, si ses lois sont faciles,
« Peut-être à l'écouter serons-nous plus dociles.

Digitized by Google

— « Il déclare la guerre à vos désirs charnels,
« Aux vices honorés de cultes solennels,
« Il vient dire aux puissants : que tout front s'humilie !
« Aux pauvres : relevez votre tête ennoblie !
« L'homme est l'égal de l'homme, et l'esclave enchaîné
« Est frère de celui qui marche couronné !
« Plus vous êtes montés, plus vous devez descendre !
« Priez, jeûnez, souffrez, couvrez vos fronts de cendre,
« Et de la terre au ciel élevez vos regards :
« Femmes, peuples et rois, jeunes gens et vieillards,
« Riches, pauvres et grands, à genoux : la prière
« Du chaume et du palais a rompu la barrière,
« D'elle-même elle monte, et le Dieu trois fois saint
« Avec un même amour la reçoit dans son sein.
« Donnez aux malheureux, donnez avec largesse,
« Repoussez les conseils d'une fausse sagesse ;
« Aux volontés du ciel résignés et soumis,
« Aimez Dieu qui vous aime, — aimez vos ennemis !

— « Ainsi donc, si par moi ta doctrine est suivie,
« D'un ennemi mortel j'épargnerai la vie ?
« Puissant, j'abaisserai la grandeur de mon nom ?

— « Oui !

— « Quoi ! plus de vengeance, et plus d'esclaves ?

— « Non !

Digitized by Google

— « Cette belle doctrine est seulement pour Rome ?

— « Elle est pour tous les lieux où l'on rencontre l'homme.

— « Pour long-temps ?

— « Pour toujours.

— « Oh ! le pauvre insensé !
« Je t'écoute et te plains ; mais as-tu bien pensé
« Que pour changer ainsi mœurs, sciences, usages,
« Il te faut les Césars, les riches ou les sages ?
« Ou la philosophie, ou l'or, ou le pouvoir ?
« Ton intérêt l'exige autant que ton devoir.

— « Aux riches je dirai : méprisez la richesse ;
« Aux sages : rien n'est faux comme votre sagesse ;
« Aux Césars, qu'aux autels vous avez fait asseoir :
« Gardez votre couronne, et quittez l'encensoir ;
« Dieu seul est Dieu, Dieu seul est grand, Dieu seul est maître !
« Jésus-Christ est le Dieu, la victime et le prêtre !
« Vous, chefs des nations, au soleil de la croix,
« Pontifes souverains, vous n'êtes plus que rois !

— « Si le divin César, gardien de la patrie,
« Prenant au sérieux ta belle théorie,
« Un jour, pour te répondre, appelle le licteur !

Digitized by Google

— « Nous mourrons.

— « C'est le mot.—Adroit conspirateur,
« Ta folie a passé toute folie humaine ;
« Et j'en amuserai la jeunesse romaine ;
« Tout en me promenant, afin de rire un peu,
« Demain j'en parlerai dans le Forum. — Adieu.
« Va, ton œuvre et ton nom seront connus dans Rome.
(*En s'en allant.*)
« C'est dommage pourtant, il a l'air d'un brave homme ! »

— Pierre continua sa route ; l'insensé
Par un souffle d'en haut marche toujours poussé.
Escorté des clameurs d'une foule abrutie,
Une seconde fois sur le chemin d'Ostie (1)
Il passa, — pour mourir ! — (Alors régnait Néron) ;
Mais ses derniers regards aperçurent Varron,
Plus radieux qu'au jour où sa jeunesse folle
Se raillait de l'apôtre allant au Capitole ;
Le noble et beau Varron qu'un licteur précédait
Marchait, le front serein : — le cirque l'attendait.
Car du pauvre étranger adoptant la chimère
Il renia les dieux de Virgile et d'Homère,
Et de la foi nouvelle intrépide soutien,
Il s'était écrié : « Peuple, je suis chrétien ! »

(1) L'an 66, sous le règne de Néron, saint Pierre fut crucifié la tête en bas, d'après sa demande, sur le chemin d'Ostie, le même jour que saint Paul fut décapité.

Digitized by Google

Pierre avait eu raison dans sa sainte folie ;
Car depuis deux mille ans qu'elle s'est accomplie,
Les peuples, sous l'abri d'un pouvoir protecteur,
Entourent à genoux le signe rédempteur ;
Ils savent que par lui la terre s'illumine,
Qu'il nivela les fronts que sa gloire domine,
Qu'arrachant le plus faible aux serres du plus fort
Il renversa des lois d'infamie et de mort :
— Et, depuis deux mille ans que Pierre évangélise,
Ainsi qu'aux premiers jours triomphe son église ;
Eternelle leçon des peuples et des rois,
Le Capitole encor s'incline sous la croix !

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE VOYAGE AUTOUR DU MONDE

DES CORVETTES

L'ASTROLABE ET LA ZÉLÉE,

Sous les ordres du Contre-Amiral DUMONT-D'URVILLE,

PENDANT LES ANNÉES 1837, 38, 39 ET 1840,

Par M. ÉLIE LÉGUILLON, Chirurgien major de la ZÉLÉE.

M. CATELIN,

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES, RAPPORTEUR.

MESSIEURS,

En voyant inscrit en tête de l'ouvrage que vous m'avez chargé d'examiner le nom de Dumont-d'Urville, je n'ai pu me défendre d'une émotion bien naturelle ; car ce nom qui me rappelle de si tristes souvenirs est celui d'un ancien camarade et d'un ami.

Dumont-d'Urville s'était acquis par ses voyages de découvertes et de circumnavigation une grande réputation d'homme de science et de marin expérimenté ; il joignait à l'audace du voyageur qui cherche à découvrir de nouvelles terres, la prudence du chef qui n'ou-

Digitized by Google

blie pas, au milieu de l'enivrement que lui fait éprouver la vue d'un pays inconnu, qu'il est responsable du sort des hommes confiés à ses soins, qu'il doit sacrifier à leur conservation la gloire parfois stérile de donner un nom à une terre dont la possession est souvent inutile, si elle ne devient onéreuse à la mère patrie.

Dumont-d'Urville s'était placé sur le même rang que les plus hardis navigateurs ; son nom appartenait à la postérité par sa gloire, lorsque l'épouvantable catastrophe du 8 mai 1842 est venue y ajouter une lugubre célébrité.

Cet homme de fer, endurci aux fatigues de la mer, qui se jouait des éléments furieux, calme, au sein de la tempête, impassible quand son bâtiment, échoué sur les bancs de coraux de Vanikoro, menaçait de s'entr'ouvrir sous ses pieds et de lui ravir la gloire de retrouver les traces du célèbre et infortuné Lapeyrouse; ce chef intrépide, qui aspirait sans doute à mourir sur son navire en ayant la mer pour tombeau et une vague azurée pour linceul, il est venu périr misérablement dans une tempête de feu, aux portes de Paris, et pour que rien ne manquât à sa douloureuse agonie, il s'est vu mourir tout entier dans sa postérité, dans son jeune fils âgé de 14 ans, dans son épouse chérie, et son œil ne s'est fermé qu'après avoir épuisé cette coupe d'immenses douleurs!!!

Que les décrets de la Providence sont grands et terribles!!!... Comment, faibles mortels, ne pas nous

Digitized by Google

cliner avec respect et terreur devant ces événements
nprévus que notre orgueil cherche vainement à com-
rendre et qui feraient douter de la bonté de Dieu,
Dieu ne se révélait plus tard, en montrant que si en
ii seul est la suprême puissance, en lui seul est la sa-
esse infinie !...

Je vous ai parlé un peu longuement de Dumont-
'Urville ; mais vous m'excuserez, Messieurs ; l'écri-
ain, dont vous m'avez chargé d'étudier le travail, ne
eut trouver mauvais que ma première pensée soit
our le chef illustre de l'expédition ; d'ailleurs m'oc-
uper de lui, c'est me préparer à traiter les événements
e cette campagne qui a donné à chacun, dans sa sphère,
a part de travaux, de périls et de gloire.

Les documents d'un voyage ne sont que des faits
norts, tant que le narrateur ne leur a pas donné la
ie, en faisant passer devant le lecteur les images qui
nt frappé ses yeux et l'ont si vivement impressionné ;
faut que son œuvre soit vivante et passionnée, afin
ue celui qui n'a pas vu ces pays de ses yeux, qui n'a
as été mis en rapport avec les mœurs et les coutumes
es peuples sauvages, rebelles ou dociles à la civilisa-
on, puisse dire cela doit être vrai même dans son
xagération.

Nous nous sommes rencontrés dans cette pensée
vec l'auteur qui, contrairement à la masse des voya-
eurs, paraît avoir un culte pour la vérité. Afin de
ous en convaincre, je citerai ses propres paroles :
Si le mensonge est une honte pour tout narrateur,

Digitized by Google

il est une lâcheté pour celui qui écrit l'histoire des nations. »

Au moment où je me félicite d'être d'accord sur un point avec notre voyageur, je me trouve en opposition sur un autre que je ne puis lui concéder : « Si j'étais « chef d'une expédition scientifique, dit-il, et qu'il « me fût permis de choisir mes compagnons de « voyage, je voudrais les prendre non pas de caractè- « res divers, mais d'esprit opposé. Je désirerais avoir « autour de moi des hommes à controverse, des na- « tures en quelque sorte hostiles les unes aux autres. » Des natures hostiles les unes aux autres!... Que Dieu le préserve d'un pareil assemblage!... On n'a que trop de peine à vivre en bonne intelligence entre quatre planches, au milieu des fatigues et des privations de tout genre que l'on éprouve en mer, alors même que chacun est porté à faire des concessions et qu'il était bien connu, avant de prendre le large, que les officiers avec lesquels on embarquait étaient les plus doux et les moins contrariants de la marine. Cependant qu'arrive-t-il ? Ce que les hommes qui connaissent le cœur humain ont prévu, c'est que les caractères s'aigrissent, que les meilleures natures s'irritent, et qu'on se considère comme très-heureux quand, avant la fin de la campagne, la bonne éducation et les égards que l'on se doit, ont empêché que les discussions dégénérassent en disputes.

C'est ce que 27 ans de service dont 20 ans sur mer m'ont prouvé jusqu'à l'évidence.

Digitized by Google

Vous voyez, Messieurs, que je ne suis pas toujours
u même avis que l'auteur ; c'est un gage de plus de
impartialité du jugement que je porterai sur son
oyage ; dans tout autre genre d'ouvrage, on peut
tre sobre de citations et y suppléer par l'analyse ;
nais ici comment analyser ; j'avoue franchement que
tâche est au-dessus de mes forces, et je crains bien
ue les nombreuses citations, auxquelles je serai
bligé de me livrer, absorbent plus de temps que
otre indulgence ne croira pouvoir m'en accorder.

Puisque je suis en train de vous signaler les diffé-
ences d'opinion qui existent entre l'auteur et moi,
e ne puis laisser passer sans la désapprouver, la cri-
ique que M. Léguillon fait parfois du chef de l'expé-
ition.

Les équipages à bord des navires, comme les peu-
les en général, n'ont que trop de penchant à imputer
es maux qu'ils souffrent, à la mauvaise direction de
eux qui les gouvernent.

On a dit depuis long-temps qu'on doit des égards
ux vivants et qu'on ne doit aux morts que la vérité.
Quand on veut être sévère à ce point, il faut que le
lâme soit trois fois juste, qu'il porte sur des faits bien
tablis, et qu'il soit adouci par l'appréciation des cir-
onstances qui ont déterminé à agir ainsi un homme
l'un aussi grand caractère, d'un mérite aussi reconnu
que l'était Dumont-d'Urville.

C'est le 7 septembre 1837 que les corvettes l'*As-
rolabe* et la *Zélée* quittèrent le port de Toulon; vers la

Digitized by Google

fin de décembre, elles entraient dans le détroit de Magellan et mouillaient, le 4 janvier 1838, devant la côte des Patagons.

Tout est imposant dans cette Amérique dont les Patagons occupent une des extrémités; les hommes, les végétaux, les forêts, les fleuves, les montagnes, partout une nature puissante et jeune, partout des dômes éternels de verdure, dont le redoutable pampero fouette les cimes les plus élevées et décapite les fronts les plus robustes.

« Le Patagon est un peuple nomade, indompté, dont les voyageurs et les historiens ont fait des récits fabuleux... Sur son pays plat, sans arbres, légèrement ondulé, sablonneux, il vit dans un mouvement perpétuel; monté sur de rapides coursiers, il envahit l'espace, et, quoique fuyant toute civilisation, il aime assez à se trouver en rapport avec les Européens qui viennent mouiller sur les côtes. C'est une nature bizarre, exceptionnelle, que celle de ces hommes de fer vivant sous un ciel rigide, couverts de peaux de bêtes, et ne voulant ni huttes, ni villages, ni cités; ils campent partout où le caprice les arrête, fichant en terre deux ou trois pieux, et s'abritant sous leurs peaux de jaguar, de cheval ou de guanaque, sorte de quadrupède de la famille des chameaux et dont ils font leur nourriture habituelle. »

C'est le même animal qui, sous le nom de *Lama*, rend tant de services aux habitants des Cordillières, et que notre savant confrère, M. Barthélemy, s'efforce

Digitized by Google

avec un zèle si louable et si éclairé de naturaliser en France.

Les Patagons ont préféré le laisser à l'état sauvage.

« Les hommes qui peuplent la Patagonie sont les plus grands de la terre par leur stature ; gros, charnus, robustes, leur teint est bronzé, leur nez droit, leur figure ovale, leur œil petit, mais éclatant, leur chevelure épaisse, noire et flottante sur les épaules ; ils la fixent à l'aide d'un bandeau qui lui laisse toute sa liberté, mais l'empêche de couvrir la face au milieu de leurs évolutions.

« Contrairement à presque tous les peuples de la terre vivant dans les solitudes, les Patagons ne portent sur leurs corps aucune trace de tatouage.

« Leurs armes sont quelques fusils achetés aux Européens, mais surtout le lacet à boucles dont se servent les Gaoutchos, leurs rivaux. Ce lacet est d'une lanière élastique de 8 à 10 pieds de longueur, aux deux extrémités de laquelle se fixe un lourd galet. Quand ils ont à combattre un homme ou un quadrupède, ils font tournoyer la courroie sur leur tête et la lancent avec une adresse merveilleuse, de telle sorte qu'elle enlace l'ennemi.

« On voit aussi des lacets à triples branches et conséquemment armés de trois pierres ; c'est une arme meurtrière entre les mains des Patagons. »

En quittant ces parages, l'expédition aperçut à droite les pointes orientales de la terre de feu, et un peu plus à l'est, après le détroit de Lemaire, se dresser

Digitized by Google

la *Terre des états*, haute, imposante, creusée par des criques profondes, incessamment tourmentées par les tempêtes australes.

Le 15 janvier 1838, on aperçut les premières glaces ; à dater de ce jour jusqu'au 22, on avait continuellement longé les deux bords de quelques blocs de glaces errantes diminuant de grosseur à mesure qu'on approchait de la banquise. Celle-ci était immense et se dessinait à l'horizon par une zone blanche, reflet de sa surface ; toutefois elle parut à l'auteur plus raboteuse que celle qu'il avait vue au pôle boréal (1).

Ainsi aux deux extrémités de la terre, les mêmes phénomènes, les mêmes barrières à l'investigateur. La science s'arrête là.

« La banquise fut cotoyée jusqu'au 26 ; elle offrait toute sorte de singularités et de caprices sur sa surface. Tantôt la glace se dressait en élégants candélabres ; tantôt c'était une statue grossièrement ébauchée ; tout près un dôme, plus loin pointaient des minarets ; on eût dit une nécropolis blanchie ou les débris d'une cité nouvelle renversée par quelque terrible commotion.

« Rien ne peint mieux l'effet magique de ces blocs énormes qui prennent toutes les formes, que l'exclamation naïve d'un mousse qui s'est écrié : Je vois bien la ville, mais je ne vois pas la terre.

« Mais la tourmente menace de près l'*Astrolabe* et

(1) Il était sur la corvette la *Recherche*.

Digitized by Google

la *Zélée*. Alerte! alerte! Des tourbillons de neige les enveloppent ; une houle impétueuse les fatigue et les disloque ; c'est un duel acharné, c'est une guerre à mort entre les éléments et les navires... Voyons qui sortira vainqueur de la lutte !..

« Oh! que je vous plains, vous qui n'avez pas été spectateurs, au moins une fois, de ces turbulences océaniques où la puissance de l'homme se fait si bien sentir ! Les vents déchaînés qui tourbillonnent, les brumes épaisses qui vous envahissent, les flocons de neige qui se dressent devant vous en réseanx impénétrables, les glaces qui cheminent en sens opposés, tout ce que le ciel, tout ce que la terre, tout ce que la mer ont de violence, ne veulent pas que vous alliez là ou là. Eh bien ! vous capitaine expérimenté, vous à qui l'aspect de la mort n'enlève ni l'énergie, ni la présence d'esprit, vous irez là et là, parce que votre devoir vous a tracé la route à suivre, parce que vous avez sous vos pieds un solide navire qui obéit à vos ordres, et auprès de vous un équipage intrépide qui ne sourcille pas aux flots prêts à l'engloutir.

« Le 3 février 1838, les corvettes furent entourées de glaces qui se formèrent sur elles comme la pierre d'une tombe, et elles se trouvèrent complétement enclavées.

« L'éternelle banquise à laquelle les corvettes sont liées, s'étend au-delà de l'horizon. Pour tuer les heures inutiles par cette gaîté de bord qui n'abandonne jamais les hommes de cœur, l'équipage des deux corvettes

Digitized by Google

armé de bâtons, de gaffes et de fusils, émigre, descend sur la banquise comme sur une terre nouvellement découverte et chasse les pétrels et les phoques jusque dans leurs retraites les plus ignorées.

« Après l'émigration générale sur la banquise, dit l'auteur, et quand nous vîmes que le vent favorable commençait à souffler, nous rejoignîmes tous le bord. Les voiles s'enflèrent ; chacun de nous se félicitait d'avoir échappé à un immense péril et jetait un regard insolent vers les glaces que nous laissions derrière nous, lorsque débouquant d'un énorme pilier, un homme s'élance et pousse des cris de terreur ; — il court, il chancelle, il glisse, il tombe, il se relève, et sa voix et ses gestes indiquent le plus grand désespoir. —C'était Aude, maître calfat de l'*Astrolabe*, à qui de profondes méditations avait fait pendant quelques instants oublier les corvettes. Il voyait fuir devant lui les navires ; il se sentait déjà seul au milieu de ces océans de glace, où il aurait trouvé une mort si affreuse. C'était la folie, c'etait le délire ! et les corvettes avançaient toujours. Enfin, de bloc en bloc, de cascade en cascade, et après des contusions sur tous les membres, il rallie son navire bien aimé, où il se montre à ses camarades avec une métamorphose vraiment miraculeuse. Tous ses cheveux avaient blanchi. Comme un de ses amis le raillait sur la frayeur qu'il avait dû éprouver : — Bah ! bah ! je n'avais pas peur, dit-il, d'une voix encore tremblottante, et si mes cheveux ont blanchi, c'est que j'ai voulu prendre la teinte du pays où je croyais passer mes vieux jours.

Digitized by Google

uoi qu'il en soit, le pauvre maître calfat fit une
ue maladie après ce semi-tragique événement, et
les secours de l'art purent à peine le rendre à la
é.

et épisode me confirme entièrement dans cette
, qu'avant d'avoir peur, on voit juste, que pen-
qu'on a peur, on voit double, et qu'après qu'on
peur, on voit trouble.

isqu'au 14 février, les corvettes s'épuisèrent en
ts inutiles pour chercher un nouveau passage à
ers la banquise, tantôt cherchant à se dégager
orisant les glaçons à demi-voilés par les brumes
par les neiges. Cette retraite ne fut point exé-
e sans de rudes fatigues. En pareille circons-
e, officiers et matelots donnent également la main
nanœuvre : dans le danger les rangs s'effacent ;
ort n'admet pas de distinction.

es corvettes avaient atteint ce jour-là le 62e degré
atitude ; mais le scorbut sévissait sur l'équipage
une incroyable intensité ; le commandant or-
na de virer de bord et de faire route sur l'archipel
Powel's et New-Shetland, où il comptait puiser
les et curieux renseignements.

ans ces archipels se trouve le fameux volcan *Dé-
ion* qui surgit au milieu des flots ; ainsi près du
, le feu et la glace sont en guerre permanente :
remier pour bâtir un nouveau monde, la seconde
r l'engloutir.

In peu plus au sud-ouest, d'Urville se trouva de

Digitized by Google

nouveau en face de la banquise, courant est et ouest, et par dessus celle-ci on apercevait une terre du même gisement que les corvettes cotoyèrent les jours suivants. Au loin de hautes montagnes dont les arêtes seules se montrent à découvert. C'est à cette terre que le commandant imposa le nom de *Terres françaises* ou *Terres Louis-Philippe*, et chacune de ses pointes, de ses anses, fut baptisée du nom des officiers des corvettes.

« Enfin, l'expédition arriva sous un ciel généreux, vers des parages hospitaliers, au Chili... Elle avait besoin de tous ces bienfaits... Equipages et navires étaient *déralingués*, pour nous servir de l'expression pittoresque des matelots ; ceux-ci vaincus par les maladies et soutenus par l'amour-propre seul, contre les dangers qui se dressaient devant eux, dans une navigation si longue et si ardue.

« Les carènes des corvettes se trouvaient entamées en plusieurs endroits et gardaient profondes, les plaies faites par les glaçons errants ; les cuivres roulés se détachaient des bordages, les mâts et les voiles étaient avariés. »

L'expédition ravitaillée quitta le Chili vers la fin de mai, toucha à l'île de Juan-Fernandez (l'île de Robinson-Crusoé) qui est à environ 200 lieues, et continua sa route par les îles *Gambier*, aujourd'hui *Mangareva*.

Nos marins trouvèrent là, au milieu de l'Océan pacifique, une demi-civilisation due au zèle pieux de nos

Digitized by Google

missionnaires, qui ont opéré ce prodige sur des insulaires qui avaient jusque-là considéré tout visiteur comme un ennemi à combattre et bon à manger.

Le hasard plus encore que le calcul fait les conquêtes. — Dites-moi pourquoi, par exemple, l'archipel de Noukahiva, l'un des premiers découverts par les navires européens, est encore aujourd'hui le plus sauvage, le plus rebelle à la civilisation ? — Comme aux Sandwich, aux Philippines, aux Mariannes, dans l'archipel des Amis, à Taïti, à la Nouvelle-Zélande, les missionnaires ont apporté à Noukahiva des paroles de paix et de bienveillance, des consolations pour le présent, des espérances pour l'avenir. Comme partout, ils se sont jetés là avec un zèle ardent pour la propagation du christianisme qu'ils venaient y prêcher, et cependant les Noukahiviens sont encore aussi sauvages, aussi anthropophages que du temps de Mindana et de Cook, et que s'ils n'avaient aucune idée de nos mœurs, de notre puissance et de nos habitudes européennes.

En vous parlant des missionnaires, je ne puis passer sous silence le bien qu'a produit à Singapour un bon prêtre français, Mgr. de Corvezi, évêque de Bide (*in partibus*), membre des missions étrangères, une de ces institutions qui imposent le respect, comme il est des hommes qui inspirent l'affection. Mgr. de Corvezi est en même temps curé et évêque, et son coopérateur est chinois. Vous ne sauriez croire le bien qu'il a déjà produit et l'amour que lui portent toutes les classes

Digitized by Google

et toutes les castes d'habitants. Aussi a-t-il trouvé des offrandes généreuses lorsqu'il s'est agi de la construction de son église. — Il avait fort peu de néophites, pas de temple... Qu'a-t-il fait ? Il s'est adressé avec confiance aux sectaires des autres religions, et chose merveilleuse, chose incompréhensible pour qui connaît l'intolérance des peuples asiatiques, il a reçu l'obole du Malais, de l'Arabe et même du Chinois. Cela présage-t-il qu'un jour viendra où la même religion réunira toutes les familles éparses? Ainsi soit-il.

Un hardi corsaire américain nommé Porter, pendant ses luttes contre les navires anglais, avait pris une des baies de Noukahiva pour garder ses prises, mais ce n'avait pas été sans combattre et sans être obligé d'y bâtir un fort pour se protéger.

Il n'existe aujourd'hui nulle trace du fort et de la petite ville bâtis par Porter. Quand les Sauvages veulent prouver leur puissance, les ruines et le sang viennent l'attester !... Ils ont sous ce rapport quelque analogie avec les peuples civilisés...

L'expédition continua ses explorations par les archipels des Navigateurs, des Amis, de Fidgi, qui compte Vanikoro au nombre de ses îles. L'archipel Salomon, Guam, les Carolines, Ternute, Guinée, Makassar, les Célèbes, et enfin Bornéo, qui mérite l'honneur de quelques citations.

Vous croyez savoir ce que c'est qu'une averse, vous qui n'avez point quitté vos zones élevées et sur qui est tombée, comme vous dites, une pluie battante.

Digitized by Google

Vos rues ont été submergées, vos toits meurtris, vos carreaux brisés, vos demeures envahies : soit ; mais vous ignorez ce que c'est qu'un grain tropical, alors que les vents sont à peu près muets, alors que sur vous plane, dans toute son étendue, un de ces nuages vastes, lourds et cuivrés, partant d'un côté de l'horizon s'amoncelant à votre zénith et allant s'engouffrer dans l'horizon opposé !... Je ne vous parle pas d'une tempête ; il n'est question ici que d'un orage sous un ciel bas, épais, accablant ; écoutez...

C'est d'abord le silence des eaux et des airs ; puis vous sentez une sueur glacée qui vous inonde, et vous vous croyez piqué par des milliers d'étincelles électriques. La mer clapote fébrilement comme si un feu sous marin la mettait en ébullition ; le jour est blafard, l'horizon douteux, le ciel pâle, le zig-zag des éclairs rapides, jetant çà et là une odeur violente de soufre. Le navire attend immobile le commencement de la lutte ; les voiles sont carguées ; on met le bout de la chaîne du paratonnerre à la mer ; le capitaine est à son poste, l'œil attentif ; le matelot au sien, les bras croisés, la poitrine impatiente. Ce sont tous les éléments déchaînés qui vont fondre incessamment sur une coquille de noix perdue au milieu des flots.

De larges gouttes d'eau tombent avec une vitesse incroyable : ce sont les premières larmes de l'orage. Petit à petit, elles deviennent plus pressées, elles se serrent les unes contre les autres ; la foudre, en sillonnant la masse vessiculaire qui les emportait, leur

Digitized by Google

ouvre un large passage ; elles se précipitent, elles pèsent de tout leur poids sur les mâts, sur les vergues, sur les hommes aguerris au péril, sur les flots qui bouillonnent; c'est une nappe immense qui vous pénètre et vous brise ; vous diriez que la mer a quitté son empire, et qu'aspirée par une trombe fatale, elle veut rentrer dans le domaine qui lui a été assigné par l'Eternel. Le vent se déchaîne alors; le tonnerre gronde avec plus de liberté ; la colère de l'orage s'est épuisée dans ce premier effort ; le vaisseau reprend sa route ; car au vent le ciel est d'azur et l'orage gronde au loin lancé dans l'espace.

En parcourant la zone dans laquelle les corvettes naviguent depuis quelque temps, le spectacle change à chaque instant. En effet, à droite, à gauche, devant elles, se montrent continuellement des îles, tantôt basses et sablonneuses, tantôt hautes et boisées, cimes d'une chaîne de montagnes courant est et ouest et dont les pieds plongent si profondément dans les abîmes.

En passant avec précaution auprès des rescifs dont les parois sont incessamment accrues par les medrapores, les coquillages et la végétation (et la mer crée fort vite), on ne peut s'empêcher d'admirer ces *moutons* qui deviennent en si peu de temps des îles avec des plantes et des arbres, comme dans l'archipel de la Société.

Les îles Mariannes ne sont ni sauvages, ni civilisées; c'est un mélange ravissant des mœurs antiques des

Digitized by Google

premiers peuples de cet archipel, et des nouveaux usages qu'on est venu implanter chez eux.

Les îles Pelew, cet archipel farouche où l'anthropophagie est encore en honneur a été témoin du naufrage de l'*Antilope*, navire explorateur, sur la principale de ces îles ; l'équipage se sauva à terre dans ses embarcations, sans armes, presque sans vêtements ; il s'attendait à une mort affreuse, lorsqu'au contraire les naturels, perdant tout à coup de leur férocité, accueillirent les malheureux matelots avec une effusion toute fraternelle, les invitèrent à rester dans leur île, et leur offrirent leurs femmes et leurs sœurs afin d'achever la séduction.

Matelots et officiers de l'*Antilope* acceptèrent l'offre ; Pelew devint pour eux une nouvelle patrie ; mais depuis lors, le climat a tout dévoré, et nulle trace ne reste de l'équipage européen. Seulement çà et là, en quelques bourgades, des hommes, des femmes au teint moins bronzé, attestent la présence dans l'île de peuples nés sous des zones moins brûlantes.

Courez maintenant au nord ou à l'est de ces îles, vous trouverez la civilisation avec tous ses vices : *Guam* est la ligne qui sépare en deux la station du progrès.

La Hollande s'aperçut, en prenant possession des Moluques, que les richesses du sol qu'elle venait de fouiller étaient menaçantes par leur prodigalité même. La cannelle, le poivre, l'indigo, le girofle, étaient des forêts immenses dont les produits, devenus besoins chez nous, auraient inondé l'Europe. Elle ordonna

Digitized by Google

donc tous les ans des coupes réglées, et ces spoliateurs d'une nouvelle espèce s'occupèrent si bien de leur tâche que ce qui restait sur pied de tant de végétaux devint une source de fortune pour les heureux spéculateurs.

Il fallait un port sûr aux navires hollandais ; Amboine fut choisie et devint le rendez-vous de tout le commerce de cette partie des Indes orientales : Batavia n'existait pas encore.

Amboine est une cité européenne transportée à six mille lieues de notre pays.

Le Christ, l'or, la parole et le canon, voilà les quatre redoutables puissances qui ont soumis le monde!... Malheureusement, il n'est pas de rocher conquis, d'îlot civilisé, d'archipel vaincu, de continent sillonné qui n'ait coûté des flots de sang au dominateur ou à l'esclave. Je ne connais pas de terre qu'on ait soumise sans réaction ! Calculez le sang précieux qu'y a laissé l'Europe, et vous verrez si l'humanité doit beaucoup se féliciter de ces conquêtes. Cependant, de tous les peuples le Hollandais est celui dont l'histoire rappelle le moins de cruautés.

« La civilisation est usurpatrice, et cependant quoi qu'elle fasse, elle ne peut pas s'implanter sans de rudes combats, sans se soumettre elle-même à de puissantes oppositions. Je vous défie, par exemple, de jamais chausser le malais, de l'empêcher de chiquer le betel et son tabac assaisonné de chaux et de noix d'arck ; je vous défie aussi de tuer dans son âme cette soif de

Digitized by Google

ngeance qui le dévore, lorsque la loi européenne est trouvée inhabile à punir son outrage. La colère 1 Malais, c'est le volcan qui se tait et qui tôt ou tard ttera au loin sa lave et son bitume; car il a le couige sans discernement et sous sa main le crish flamoyant trempé dans le bohon-upas, qui ne dort pas oujours dans son fourreau de bois. »

L'île Bouron, c'est-à-dire Oiseau, est riante et féonde; toutes les espèces ailées des Moluques l'ont rise pour domicile. Quand tous ces plumages si variés assent devant vos yeux, vous diriez de brillants clairs sillonnant les touffes d'arbustes élancés, au mieu desquels vous promenez votre rêverie ou votre vidité d'observateur. Jetez un vaste réseau sur cette e pailletée, et vous peuplerez tous les musées du nonde.

Nous voici arrivés à Bornéo, île féconde, parmi les lus fécondes, riche entre toutes par sa végétation nagnifique, par ses trésors enfouis dans la terre, par es insectes microscopiques qui la pavent, par les nonstrueux serpents qui la sillonnent, par les terriles quadrupèdes qui la dévastent, et par cette imnense quantité de singes de toutes formes, de toutes grandeurs, sur lesquels trône avec une supériorité ncontestable le terrible orang-outang, roi des forêts.

Permettez, Messieurs, que les citations que j'emprunte au style si varié de l'auteur soient ici plus nombreuses; je les ai lues avec un vif intérêt; je désire qu'elles ne perdent rien en passant par ma bouche.

Digitized by Google

« Bornéo et Madagascar sont les deux plus vastes îles du monde; dans celle-ci, le crocodile et les fièvres; dans la première, le crocodile, les fièvres pestilentielles et les dangereux ennemis dont je viens de vous parler; le rhinocéros cuirassé y est en lutte contre l'éléphant son rival en puissance, et comme si Dieu avait voulu qu'un seul fléau manquât à cette terre si féconde en opulence et en misères, il en a chassé la panthère, le lion, le tigre, le léopard, races maudites qui infestent l'Afrique sauvage et les déserts de l'Indoustan.

« Lorsque vous pénétrez dans l'intérieur de ces forêts silencieuses qui touchent à la côte, vous trouvez solitaire, au milieu d'une plaine sans végétation, un arbre debout, au feuillage terne, au tronc lisse, auprès duquel, cadavres de quadrupèdes et cadavres d'oiseaux gisent pêle-mêle. Cet arbre de mort, qui n'est plus une fiction depuis que la science a osé l'étudier, c'est le *Bohon-Upas*; il en découle un mastic gluant, poison subtil qui donne une mort presque instantanée, et duquel s'échappe des émanations meurtrières devant lesquelles succombent tout ce qui vit, tout ce qui est, tout ce qui se meut, tout ce qui respire. . .

« Bornéo est le pays des merveilles, Bornéo est le pays de la science ; mais la sciencs n'a ni trésors, ni des armées à son service, et les secrets de cette île immense seront long-temps encore des mystères pour la civilisation.

On dit l'intérieur de l'île de Bornéo peuplé d'hommes farouches, indépendants, mais civilisés, ayant à

Digitized by Google

eux et pour eux de grandes cités, de beaux édifices, des armes, des lois et une industrie. Faut-il avoir foi en ces récits ?...

L'auteur dit que dès leurs premiers pas dans l'île, il leur fut aisé de se convaincre que rien n'est exagéré dans les relations des voyageurs qui ont le mieux étudié cette terre de prédilection ; mais vainement dans leurs courses çà et là, le long de la grève, ou dans les bois, nos voyageurs ont-ils cherché des habitants ou des cabanes ; nulle trace de pied humain n'est empreinte dans cette partie de l'île et peut-être sont-ils les premiers hommes qui aient visité ces côtes silencieuses.

« Le *Multipliant* règne dans les solitudes de Bornéo ; or le *Multipliant* forme à lui seul une forêt entière ; de chacune de ses hautes branches tombent des boutures vigoureuses qui descendent, descendent encore, ouvrent le sol, le creusent, y prennent racine et forment à leur tour de nouveaux troncs donnant naissance à des branches nouvelles, non moins riches, non moins capricieuses que leurs aînées, de telle sorte que vous faites quelquefois une lieue de chemin, sous le même arbre, abrité par les mêmes feuilles ; mais, hélas ! C'est auprès de cet immense végétal que rampe souvent le boa, et c'est à ses branches qu'il se suspend avant de se jeter à ses joûtes amoureuses.

« Au nord de Baujer-Massin est une peuplade sauvage appelée *Biadjous* ; elle vient rarement sur la côte ; les hommes de cette partie de Bornéo et sans

Digitized by Google

doute tous ceux de l'île sont grands, forts et taillés en athlètes. Là on ne se marie jamais avant l'âge de 20 ans. L'homme n'a qu'une femme et, phénomène curieux à citer, cette femme est toujours fidèle à ses devoirs; on ne connaît point la punition infligée à celle qui se rend coupable d'une trahison ; peut-être le législateur des *Biadjous* n'y a-t-il pas plus pensé que le législateur d'Athènes n'avait songé au parricide. Ce serait bien honorable pour le beau sexe de Bornéo.

« Nul comptoir européen, si ce n'est deux ou trois petits établissements que les Hollandais gardent avec grand peine.

Cependant les Anglais ont compris que Bornéo, la plus considérable des îles de la Sonde, est située de manière à faire un commerce important avec la Chine et l'Indo-Chine, et depuis un siècle ils ont essayé de s'y établir. Leur persévérance a obtenu enfin le résultat qu'ils souhaitaient ; ils viennent d'accréditer un consul général auprès du sultan de Bornéo, et ont conclu un traité avec ce prince qui confirme la prise de possession de l'île de Labouan que les Hollandais essayent vainement de leur disputer.

Ce que les Hollandais ont su conquérir par la force de la persuasion a été bien gardé par eux ; aussi n'ont-ils jamais été dépossédés que par la force brutale des nations jalouses. Le cap de Bonne-Espérance est encore aujourd'hui une colonie hollandaise plutôt qu'anglaise.

On pourrait dire qu'il en est de même de l'île de

Digitized by Google

France dont les habitants ont toujours le cœur français.

Le Portugais est, sans contredit, le peuple qui a soumis le plus de terres à la domination européenne. La décadence de la métropole a été la ruine de ses colonies. La même cause produira les mêmes effets pour la puissance dominatrice qui s'est emparée des dépouilles de tous les peuples ; dans quel moment?... Dieu seul le sait !

Sur l'Atlas et dans tout l'Indoustan, on chasse le lion, le tigre, la panthère ; dans les Moluques, on chasse le crocodile ; dans la Patagonie et les Pampas du Paraguay, on chasse le jaguar; à Bornéo, on chasse le singe, race malveillante, exécrée, maudite, faisant la guerre aux plantations et jetant quelque fois le deuil dans les plus riches établissements.

Laissons parler l'auteur.

« Il est certain que l'intelligence, l'adresse, la ruse et même le courage des mandrils, des jockos et des orang-outangs, sont tellement supérieurs à ceux que possèdent en général les malgaches, les mozambiques, les angolais et les hottentots, que ce serait offenser la race quadrumane que de lui opposer celle-là.

« Ce qu'il y a de merveilleux à étudier dans les mœurs et les habitudes de ces individus si bien taillés pour les courses aventureuses, c'est le parfait accord, c'est l'harmonie admirable qui règne dans leurs rangs, alors qu'ils se sont assemblés pour un but de rapine et de destruction. Vous diriez un aréopage de vieux

Digitized by Google

guerriers façonnés aux périls des batailles, aux ruses des escarmouches, assis dans un vaste amphithéâtre, et après de mûres délibérations, ne voulant livrer le commandement qu'au plus brave, au plus habile, au plus expérimenté.

« Dès qu'il s'agit parmi la race simiane d'une conquête de plantations à peine en maturité, vous pouvez, mais de loin seulement, apercevoir la gent sautillante et criarde se rapprocher, s'agiter, frétiller, tournoyer, gambader, choisir une vaste clairière ou une forêt touffue, s'arrêter, puis se cacher petit à petit, garder enfin l'immobilité et feindre d'écouter les conseils de l'un d'entr'eux qui, placé au centre, prend toute la gravité d'un magistrat ou d'un maréchal, au moment d'un arrêt solennel ou d'une bataille d'où dépendrait le salut d'un empire.

« Que fait-on pendant ce long silence, au milieu de cette attente religieuse, que nul grognement n'oserait interrompre, dont nulle grotesque grimace ne trouble la majesté ? On ne sait. Mais ce qu'il y a de vrai, c'est qu'après une ou plusieurs heures de cette délibération incomprise par nos intelligences, cinq ou six singes se détachent du gros de l'armée et vont se poster en embuscade à 50 ou 60 pas de là ; sept ou huit font volte-face et se placent sur les derrières, tandis qu'un troisième peloton se dirige vers les flancs et semble veiller sur l'expédition. Toutes ces manœuvres exécutées avec une précision merveilleuse, le général en chef donne le signal de l'attaque par un saut et un cri

Digitized by Google

;u; il s'élance, il bondit, il dévore le terrain, et mal-
ur à la plantation sur laquelle il a projeté de porter
théâtre de la guerre. Après quelques heures, plus
feuilles aux arbres, plus de nids abrités, plus de
stèques douces et juteuses, plus de fraîches goïaves,
is d'oranges parfumées, plus de bananes onctueu-
;, plus de jam-rosas aigrelettes, plus de suaves ana-
s, plus de fleurs, plus de verdure, tout est détruit,
it est à terre, morcelé, déchiqueté, tout est débris;
us diriez que l'ouragan vient de passer, vous croi-
z qu'un souffle de feu a tout consumé sous son ha-
ne, rien ne manque à la dévastation.

« A présent que vous avez assisté avec moi aux ra-
ıes et aux déprédations de cette race criarde et dévo-
ıte, entrez dans ces forêts éternelles de Bornéo où
roi des singes a établi son empire.

Là, trône fort et puissant le redoutable orang-ou-
ıg, cet homme des bois qui marche à peu près com-
e vous, qui pense peut-être aussi à sa manière. Vous
pendant, infatigable explorateur, vous vous êtes
entureusement jeté dans ces immenses solitudes, et,
milieu de vos méditations, vous vous trouvez tout
coup en présence de l'orang-outang, que vous ne
yez pas, car il est doué de plus de malice et de pré-
yance que le ciel ne vous en a donné. A vos côtés
nd un sabre tranchant ou une épée, à votre cein-
re deux pistolets, sur votre épaule un fusil; l'o-
ng-outang n'a pour toute protection que le tronc
arbre où il se cache comme derrière un rempart, les

Digitized by Google

que cela est à lui, à lui seul et qu'il est résolu à mourir plutôt qu'à céder. »

« Maintenant si vous essayez de passer outre, si vous ne voulez pas attendre que l'orang-outang se soit éloigné de son magnifique palais, tâchez que vos balles portent juste, car sa colère est chaude, et a pour auxiliaire la force et l'adresse. Ce sont des élans de buffle, des évolutions de serpent, des morsures de tigre, des attaques de gladiateur, il vous déchire de ses dents aiguës, de ses pieds vigoureux et vous soufflette de ses mains promptes comme la pensée.

« Dès que l'orang-outang se sent frappé à mort, loin de fuir, il se poste encore menaçant devant sa maison, semble jouir du désordre qu'il a causé parmi ses antagonistes et rentre chez lui pour expirer dans son domicile. »

Je n'entreprendrai pas de vous développer les avantages commerciaux des îles du détroit de la Sonde ! Je n'ai déjà que trop abusé de vos moments ; j'ai hâte de conduire l'expédition dans la Tasmanie et dans sa dernière exploration des glaces, pour arriver enfin à la conclusion de mon rapport.

« La Tasmanie, ancienne île de Van-Diemen, où s'élève Hobart-Town. est un lieu d'exil pour les convicts anglais : d'Entrecastaux et Labillardière visitèrent les premiers ces parages et se plurent à les baptiser de noms qui rappelaient la France, les criques, les rivières, les caps et les détroits ; mais la plupart de ces noms ont été changés.

Digitized by Google

« Le 1er janvier 1840, les corvettes quittèrent Hobart-Town, le 16 janvier on apercevait les premières glaces, le 18 l'expédition était par 64° de latitude, enfin le 21 janvier on aperçut la terre, cette terre désirée dont de vagues rapports avaient dit l'existence; c'était là le but principal de cette longue campagne, et le problème venait d'être résolu. Cependant, dit l'auteur, il fallait descendre à terre, il fallait toucher du regard et de la main à la fois, ces sommités australes, il fallait les fouler du pied pour pouvoir dire au retour que tout cela était immobile, que la base reposait dans les abîmes.

« Cette terre que le commandant de l'expédition venait de baptiser *Adélie* du nom de sa femme, offrait d'immenses difficultés pour l'accoster, nulle crique protectrice ne venait à notre aide, et la lame qui déferlait avec vigueur, menaçait de nous briser contre le roc que nous étions venus interroger; toutefois notre patience et notre courage vainquirent tous les obstacles, nous mîmes pied à terre, nous recueillîmes des échantillons de ce sol inhospitalier; nous en primes possession au nom de notre pays, dont les couleurs flottèrent à l'air, et heureux de notre conquête, nous reprîmes le chemin des navires qui nous attendaient avec anxiété; nous avions franchi le cercle polaire, c'était un second triomphe dont nous devions nous glorifier.

« Le 23 janvier 1840, nous avions longé une vingtaine de lieues de côte, mais ce jour-là, enclavés dans

Digitized by Google

un golfe immense, nous sentîmes la brise fraîchir et le roulis nous fatigua cruellement, l'atmosphère se voile, l'horizon se rétrécit, à peine voyons nous à une encablure (200 mètres.) L'*Astrolabe* s'efface dans les ténèbres et l'ouragan se déchaîne avec toutes ses fureurs, les matelots, combattus par le givre, par la brume et par le froid, épuisent leurs forces et leur énergie à obéir aux ordres des officiers.

« Sans nous occuper de la manœuvre de notre compagne, qui ne peut rien voir, et qui trouvera son salut, autant dans le hasard, que dans la science de son capitaine, nous cherchons des passages ouverts, encloués que nous sommes, par la terre, qui peut nous ouvrir sa barrière de mort et par ce chaos de glace de plus de 60 mètres de haut, le moindre choc pourrait briser notre coquille, nous glissons par fois dans de véritables détroits, sinueux comme des labyrinthes et la nuit entière se passe dans les plus sensibles angoisses, car toute manœuvre était devenue incertaine, et Dieu seul pouvait nous arracher à la mort qui nous menaçait de toutes parts.

« Dans la matinée l'horizon s'élargit, mais l'*Astrolabe*, qu'est-elle devenue? S'est-elle ouverte contre une glace? A-t-elle sombré au milieu de la tourmente? Nous ne la vîmes reparaître que le soir, inquiète aussi, sans doute, sur le sort de la *Zélée*..

« Des blocs immenses de glace nous entouraient toujours, la rafale carabinée soufflait avec une violence extrême et, pour ne pas nous trouver engagés

Digitized by Google

de nouveau dans les glaces, nous piquâmes au nord.

« Déjà l'aiguille aimantée ne nous indiquait plus positivement notre route.

« Le 29 janvier se dresse devant nous une énorme banquise de 120 milles est et ouest, nous faisons la rencontre d'un brick américain. C'est ici le moment d'indiquer qu'une division américaine composée de cinq navires, avait dû partir de Sydney, sous les ordres du capitaine Vilkes, au mois de décembre 1839. »

D'autre part le célèbre Ross, avait quitté l'Angleterre avec deux navires, pour un voyage de découverte au pôle austral.

« Comme ceci n'est point une affaire de nationalité, mais une affaire de science, dit M. Leguillon, ce n'est point un acte d'humilité de notre part, encore moins de flagornerie, que de parler des Américains et des Anglais, qui ont tenté en même temps que nous le *trouage* des glaces australes.

« Nous avons fait tout ce qu'il était possible que nous fissions, et nos efforts n'ont pas été sans récompense, puisque nous avons planté notre pavillon sur une terre nouvelle; et cependant nous n'avons atteint que 66° 30' minutes de latitude, tandis que la prime nous était offerte, si nous étions parvenus à 75 degrés.

« Le capitaine Wilkes dans son expédition de 1838, arrive à 70° de latitude, tandis qu'en janvier, pendant que l'expédition française était dans les mêmes parages, il n'a pu atteindre que 67° 4'.

Digitized by Google

« 1840 était l'époque qui devait donner un démenti aux assertions de Cook, le plus intrépide des navigateurs, mais aussi le plus incrédule à l'endroit des terres polaires antarctiques. »

Les corps savants discutaient de l'existence d'un continent austral, on se demandait pourquoi la nature avait placé une si grande quantité de terre au nord de la ligne et si peu dans l'autre hémisphère? On se disait qu'il devait exister sous le cercle polaire sud, un vaste massif solide d'énormes montagnes, qui servît de contre-poids aux terres moins élevées, mais plus étendues de l'hémisphère nord, qu'autrement le globe ne serait pas en équilibre....... puis on ajoutait: que la présence de cette terre glacée rendait raison du froid plus intense que l'on éprouve dans les régions australes.

Voici les conclusions de Wilkes dans son rapport: « On ne saurait mettre en doute l'existence d'un continent antarctique, s'étendant l'espace de 70° est et ouest, et dont plusieurs points sont à certaines époques de l'année, dégagés de l'éternelle barrière de glace. »

Et maintenant que les Français et les Américains ont quitté les glaces australes, rentrons y avec l'infatigable loup de mer qui s'est acquis tant de gloire par ses beaux travaux aux deux pôles.

Ross!... A ce nom seul les matelots saluent, les capitaines préparent leurs paroles courtoises et vous avez froid en tendant la main à ce phoque indompté,

Digitized by Google

i est resté cloué dans les glaces boréales, pendant
nq années, séparé du monde, de ses affections et
ort peut-être à l'espérance.

« Suivons l'explorateur et trouvons avec lui les
ontagnes flottantes, les rafales carabinées du pôle
les zônes turbulentes de neige et de grêle qui ré-
écissent l'horizon et brisent les membres engourdis. »

Le 26 octobre 1840, l'*Eribe* et la *Terreur* quittent
bard-Town et le 12 décembre les îles Aukland ; 19
urs après, le 1er janvier 1841, les deux bâtiments ar-
vent au cercle polaire. La banquise reconnue déjà
r les Américains et les Français ne lui sembla pas
ssi formidable qu'à ses prédécesseurs ; le 5 janvier
la franchit fort heureusement, et le 9, après avoir
rcouru un espace de 200 milles au travers de cette
nquise, Ross se trouva dans une mer parfaitement
re et fit route au sud-ouest.

Le 11 janvier par 70° 41' de latitude sud, il aper-
t la terre à une distance d'environ 100 milles. Ce
nt, dit-il, « d'immenses montagnes à pic de 9,000 à
,000 pieds (3 à 4 mille mètres) d'élévation, entiè-
ment couvertes de neiges éternelles ; de superbes
aciers descendaient de leurs sommets jusqu'à la mer,
la distance de plusieurs milles, à mesure que nous
prochions nous découvrions quelques fragments de
che à nu.

« Le matin du 12 janvier je descendis sur le rivage
une île, composée entièrement de roches volcani-
es ; elle est située par 71° 56' de latitude sud et
1° 7' de longitude est.

Digitized by Google

« Observant que la côte courait nord et sud, j'espérai d'abord, qu'en pénétrant au sud aussi loin que cela serait possible, je dépasserais le pôle magnétique, qui, selon nos observations, doit se trouver au 70° degré, et qu'ensuite en gouvernant à l'ouest, j'en ferais complétement le tour, nous suivîmes donc cette terre, si imposante, et le 22 janvier nous atteignîmes, par 74° 15' sud, la plus haute latitude méridionale à laquelle soient jamais parvenus les navigateurs qui nous ont précédé, c'est à dire, un seul d'entre eux, notre compatriote le capitaine James Wedel.

Le lendemain, au point du jour, nous aperçumes une immense montagne qui s'élevait à 4,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, et qui vomissait d'énormes tourbillons de flamme et de fumée. Ce volcan reçut le nom de Mont-Erèbe ; il est situé par 77° 52' de latitude sud et 167° de longitude est.

« Le continent conservait sa direction vers le sud et nous ne cessâmes pas de le suivre jusqu'au point où nous fûmes tout à coup arrêtés par une barrière de glaces, qui partant d'un cap de la côte, se dirigeait à l'est. »

Le capitaine Ross dut donc se borner à relever du 70° au 79° degré de latitude, le continent qu'il venait de découvrir, et auquel il donna le nom de la reine d'Angleterre.

N'oublions pas de signaler qu'à un mille et demi de ce mur glacé, la sonde donnait 318 brasses (530 mètres) et le thermomètre marquait 20° au-dessous de zéro.

Digitized by Google

« En vérité c'est là une expédition devant laquelle doit s'incliner toute nation rivale ; et quand on songe que l'équipage du capitaine Ross a conservé sa santé au milieu des rafales, au sein des tourbillons de neige, au centre des glaces flottantes, et a manœuvré 4 mois au delà du cercle polaire, sous les ordres de son capitaine toujours sur le banc de quart ! on se croit en droit d'annoncer que nul n'ira plus loin : les noms immortels de Cook et de Ross, sont désormais inséparables : Salut à Ross !.......»

Il paraît que les idées d'expéditions aventureuses sont innées dans cette famille ; car le capitaine Ross, neveu du célèbre navigateur, vient de présenter au gouvernement anglais, le projet d'une nouvelle exploration polaire jusqu'au delà du Spitsberg ; l'équipage arriverait à la fin de l'été dans le pays des Esquimaux et y attendrait l'hiver. Comme cette saison dure cinq mois et que pendant tout ce temps la mer glaciale est couverte de glace très épaisse, le capitaine Ross propose de traverser en traîneau toute la mer et d'arriver à l'Archipel inconnu, mais soupçonné, qui termine le pôle terrestre.

Ce projet hardi présentera bien des difficultés matérielles, mais le capitaine Ross prétend avoir tout calculé.

Le 17 février 1840, l'expédition française était de retour à Hobart-Town où le bruit de sa perte avait couru : je n'ai plus qu'à vous entretenir sommairement de la route suivie par les corvettes pour opérer

Digitized by Google

leur retour en France, laissant de côté les travaux d'hydrographie, de physique et d'histoire naturelle, qui ont illustré cette expédition, mais qui ne pourraient trouver place dans ce cadre.

Après avoir quitté Hobart-Town, Dumont-d'Urville toucha l'île de la nouvelle Zélande, à la baie des îles où le baron Thierry, fils du valet de chambre de Louis XVI, intrépide et bizarre esprit, sut, sans combat, par la puissance seule de sa volonté, gagner la confiance des sauvages et se créer une royauté dans l'Océanie, non point comme usurpateur, ni comme conquérant, mais à titre de législateur et premier occupant.

Les Anglais en s'emparant de cette terre firent un acte injuste et quoique l'appui de la France ait fait défaut au pauvre Thierry, cet acte de spoliation ne pouvait être reconnu par un caractère aussi ferme que celui de Dumont-D'Urville : aussi répondit-il aux offres de service du gouverneur, par cette note courte et précise : « Je ne reconnais point M. Hobson, comme gouverneur de la baie des îles, mais je rendrai avec plaisir, au capitaine Hobson, mes devoirs de politesse. »

Cette mésintelligence devait abréger la relâche des corvettes.

Le baron Thierry, interrogé s'il croyait à l'avenir de la colonie? Je n'y crois, dit-il, qu'à l'aide des massacres ou de la religion : le premier est la foudre, la seconde la rosée. »

Digitized by Google

Laquelle des deux croyances est-elle plus aimée dans le pays? — Les catholiques font des progrès rapides et plus sûrs, les protestants soumettent par la ruse et la patience. Les Zélandais échapperont peut-être aux ministres anglais, ils resteront fidèles à coup sûr aux prêtres de Rome.

De la Nouvelle-Zélande, d'Urville se dirigea vers le célèbre détroit de Torrès, où le voyage faillit se terminer par la perte totale des deux corvettes qui restèrent deux jours échouées, avec la perspective d'une destinée affreuse, après avoir échappé à tant de périls.

Les corvettes remises à flot, cinglent coquettement vers des mers plus profondes et arrivent à Timor. Nos navigateurs pouvaient regarder leur mission comme accomplie, ils rentraient en France, et les relâches qui les attendaient, étaient plutôt des points de repos que des haltes pour l'étude.

Ce retour si désiré était la juste récompense des dangers bravés, du triomphe des difficultés surmontées et des travaux importants sur l'hydrographie et les sciences naturelles, dont cette campagne a enrichi la France.

L'expédition arrive à Ste-Hélène, jour pour jour 3 ans après son départ de France; elle salue cette île pleine de tristes souvenirs et qui a reçu le dernier râle du volcan couronné qui faisait trembler le monde.

Le 6 novembre 1840, l'*Astrolabe* et la *Zélée* mouillaient à Toulon.

Digitized by Google

M. Leguillon dans l'ouvrage que je me suis efforcé de vous faire connaître, n'a pas écrit seulement pour le délassement des oisifs et pour défrayer la curiosité des amateurs du merveilleux, on y trouve aussi la part d'une instruction solide ; son style quoique parfois un peu boursoufflé, est vif, coloré, énergique et parfaitement approprié aux divers pays qu'il veut décrire. Doué d'une volonté indomptable, ne redoutant pour son corps, ni les fatigues, ni les privations, M. Leguillon s'est livré avec passion aux explorations les plus dangereuses ; il a beaucoup vu, beaucoup étudié et a su tirer très-bon parti des matériaux qu'il a recueillis.

En publiant le résultat de ses courses aventureuses, le fruit de ses campagnes, il n'érige pas son opinion personnelle en souveraine, et il sait rendre aux travaux des explorateurs qui l'ont précédé, la justice qui leur est due, et s'il leur emprunte parfois des récits dont l'exagération est évidente, il ne se rend pas non plus garant de leur véracité.

Les notes savantes qui enrichissent cet ouvrage, sont de précieux documents pour les voyageurs qui lui succéderont : il est beau de ne pas garder pour soi les trésors de l'expérience acquise et de les mettre noblement à la disposition de ceux qui veulent, après vous, s'exposer aux mêmes dangers sans avoir la perspective d'acquérir la même gloire.

L'auteur ne s'est pas borné aux études géologiques, il a embrassé toutes les parties de l'histoire naturelle,

Digitized by Google

et l'ouvrage intitulé *Souvenir d'un naturaliste* , doit compléter la réputation d'observateur consciencieux et savant, que je me plais à lui décerner.

J'ai la confiance, messieurs, que vous confirmerez ce jugement , et que vous voudrez bien accorder séance tenante à M. le docteur Elie Leguillon, le titre de membre correspondant de l'Académie royale de Marseille.



Digitized by Google

DISCOURS SUR L'ÉLOQUENCE

PPLIQUÉE A L'ACCOMPLISSEMENT DES FONCTIONS PUBLIQUES,

PAR M. RÉGUIS,

ANCIEN PRÉSIDENT DU TRIBUNAL CIVIL DE MARSEILLE,

MEMBRE DE LA CLASSE DE LITTÉRATURE DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS,

Dans l'histoire d'un peuple, chaque époque a ses œurs, son esprit, son caractère, sa physionomie; commencement de ce siècle, la France fatiguée, ouvantée des désordres et des excès d'une révolu- on sanglante, mais non sans gloire, courbait sa tête us un joug de lauriers, enchaînée au char d'un omme de génie, d'un guerrier illustre dont le bras issant avait comprimé les factions, détrôné l'anarchie réédifié l'ordre social; sous l'empire de ce nouveau ésar, la France engagée dans une lutte terrible res-

Digitized by Google

semblait à un camp occupé par les armées triomphantes du dictateur. Partout retentissait le bruit des armes et le cri des combats. La jeunesse enivrée de gloire, électrisée par un sentiment belliqueux, volait avec enthousiasme sur les pas d'un jeune héros qui la conduisait à la victoire.

A ces temps d'oppression et de puissance, de grandeur et de désastres, ont succédé des temps de calme et de liberté ; pendant une longue suite d'années de paix à peine troublée par quelques agitations intérieures, et plus tard, par une immense commotion politique, la France s'est frayé de nouvelles voies, elle a puisé dans les progrès de son industrie et de son agriculture, dans le rétablissement de ses relations commerciales, d'autres et plus solides éléments de prospérité publique. Elle a échangé les conquêtes, souvent si injustes et si déplorables de la guerre, contre les conquêtes plus douces et plus durables de la civilisation, de la liberté et de l'union entre les peuples. Une révolution politique avait tout détruit, tout bouleversé dans le gouvernement de l'état, une autre révolution plus paisible s'est manifestée sans troubles, sans secousses, sans effusion de sang dans les travaux de l'industrie et du commerce. Une activité brûlante s'est emparée de tous les esprits. Un moteur rapide comme l'éclair, puissant et terrible comme la foudre, a secondé cet entraînement universel. De là, ces immenses ouvrages d'utilité publique qui couvrent la surface de la France entière ; ces vastes

Digitized by Google

canaux qui portent la fécondité dans des terres jusque-là frappées de stérilité et de mort ; cette multitude de voies nouvelles, de communications merveilleuses qui dévorent l'espace et joignent en un clin d'œil les grands centres de populations.

De là aussi cette nuée d'intérêts divers qui se groupent autour de ces entreprises gigantesques ; ces spéculations téméraires, heureuses quelquefois et souvent fatales, dans lesquelles se sont précipitées toutes les classes depuis le cultivateur, l'artisan jusqu'au plus grand seigneur ; ces jeux de bourse immoraux, cet agiotage funeste, qui élèvent et détruisent en un jour tant d'existences : on veut parvenir à la fortune rapidement et par tous les moyens possibles, on veut jouir promptement ; tel est le but unique et constant de tous les efforts ; telle est la maladie du siècle, la fièvre de l'époque. On se croirait presque revenu à ces temps de scandaleuse mémoire où la France séduite, aveuglée par les plans chimériques et désastreux d'un étranger malheureusement trop célèbre, fut comme transformée en un vaste tripot où vinrent s'engloutir l'honneur et le patrimoine de tant de familles, avec cette différence néanmoins, qu'au temps de Law, la passion effrénée du jeu ne reposait que sur des valeurs fictives, des plans imaginaires, sur un papier-monnaie sans représentation réelle, tandis que la spéculation du jour repose, il faut en convenir, sur quelque chose de certain, sur de grandes et belles entreprises d'utilité publique ; sur des monuments na-

Digitized by Google

tionaux, sur des créations d'un rendement plus ou moins considérable, sur des productions quelconques du sol et de l'industrie, avec cette différence encore, que le pouvoir actuel, plus moral, s'étudie à combattre, à réprimer des tendances que le pouvoir d'alors favorisait et dont il profitait.

Mais au sein de la préoccupation générale d'une société dévorée par la soif de l'or, dominée par l'appât des richesses et du bien-être matériel qu'elles procurent, gardons-nous cependant de croire que le goût de ces travaux intellectuels, qui ont porté si haut la gloire et la puissance de notre patrie, est désormais perdu dans cette noble France; que ces études littéraires qui polissent, élèvent, consolent, fortifient l'esprit de l'homme, sont aujourd'hui dédaignées et délaissées comme objets futiles et sans profit; non, Messieurs, dans cette agitation universelle des intérêts positifs exaltés, fécondés par la sécurité générale, le feu sacré ne s'est pas éteint, les intérêts intellectuels ont conservé leur dignité et le respect des peuples, les célestes productions de la pensée, sont encore placées haut dans l'estime publique.

L'art surtout d'exprimer dignement sa pensée par la parole ou par la plume, ce don du ciel, cet art divin de bien dire et de bien écrire, est encore le plus beau et le premier de tous. On applaudit encore à ces vérités retracées en si beaux vers par un poète célèbre:

Mais la pensée humaine est l'âme tout entière,
La mort ne détruit point ce qui n'est point matière.

Digitized by Google

Le pouvoir absolu s'efforcerait en vain
D'anéantir l'écrit né d'un souffle divin.
Du front de Jupiter c'est Minerve élancée.
Survivant au pouvoir, l'immortelle pensée,
Reine de tous les lieux et de tous les instants
Traverse l'avenir sur les ailes du temps,
Brisant des potentats la couronne éphémère!
Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère,
Et depuis trois mille ans Homère respecté
Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

Oui, Messieurs, si c'est la pensée qui distingue l'homme de la brute, c'est le perfectionnement de la pensée qui distingue l'homme de l'homme : or les études littéraires tendent à perfectionner sa pensée pour l'avantage et l'agrément de tous; le goût des belles-lettres, comme l'amour de la gloire, sont inhérents au caractère de notre nation, ils peuvent sommeiller, mais non périr. Le culte de l'intelligence, comme le sentiment de l'honneur, vivront toujours dans les cœurs français ; je n'en veux d'autre preuve que cet entraînement vers les études artistiques et littéraires qui se manifeste de toutes parts dans les régions inférieures de la société ; que ces réunions intéressantes d'ouvriers intelligents et studieux qui, par la communication réciproque de leurs pensées, par des productions souvent pleines de verve et d'originalité, semblent protester contre l'égarement momentané des classes supérieures. C'est ainsi, Messieurs, que l'étude moralise l'homme et, qu'en l'instruisant, elle le rend meilleur et plus heureux.

Mais c'est surtout à l'époque actuelle et sous la for-

Digitized by Google

me de gouvernement qui nous régit, que l'art d'exprimer sa pensée est non-seulement un talent, une gloire, mais en quelque sorte une nécessité.

Dans une organisation politique où le principe électif joue un rôle si important, où les citoyens appelés par le vœu public dans les diverses assemblées de la cité, du département ou du royaume, ont de graves questions à débattre, de grands intérêts à défendre, l'homme habile dans l'art de la parole nourrit de fortes études, d'un esprit juste et droit, doit nécessairement avoir sur les autres un immense avantage et exercer sur les délibérations une influence notable.

Si le barreau moderne, égal à l'ancien sous le rapport de l'instruction, se montre supérieur à lui sous le rapport oratoire, c'est que les débats judiciaires ont emprunté au talent de la parole, à l'improvisation de la plaidoirie, à la vivacité d'une réplique spontanée, un éclat, une ardeur, une animation que ne pouvaient avoir des plaidoyers écrits, soigneusement étudiés et d'une composition froide; cette chaleur d'action qu'on distingue dans les discussions qui ont pour objet des intérêts pécuniaires ou purement civils, se fait remarquer encore plus dans ces grands débats criminels où publiquement, en présence d'un aréopage de citoyens juges électifs, le défenseur de l'accusé lutte de tous les efforts de son zèle, de son talent, de son énergie et de son indépendance, contre la parole digne, grave et imposante du magistrat chargé d'accuser au nom de la société.

Digitized by Google

Si les regards se portent vers la tribune législative, les hommes qui marchent à la tête d'un parti politique dont la voix a le plus de retentissement dans le pays, qui tour à tour occupent ou assiégent le pouvoir, ces hommes, dont les principaux, disons-le avec un légitime orgueil, appartiennent à nos provinces méridionales, par la naissance ou par l'élection, ces hommes sont aussi les plus éminents par la parole, par l'art d'impressionner les masses ; c'est là, messieurs, c'est dans cette enceinte qu'un esprit laborieux, disert, exercé aux luttes parlementaires, peut recueillir le fruit de ses travaux et parvenir par son mérite aux honneurs et à cette fortune que le siècle ambitionne avec tant d'ardeur.

Une autre tribune, non moins influente, est ouverte à l'homme de savoir et d'étude, à celui qui, avec l'art de bien dire, ou qui, dépourvu de cet art, possède celui de bien écrire; tribune d'où jaillit à chaque instant, au loin et partout, la pensée empreinte sur des pages quotidiennes ; pouvoir placé dans l'ordre de nos institutions à côté des autres pouvoirs, pour les surveiller, les gourmander ou les défendre, bouclier des libertés publiques et des lois sociales, noble patronage lorsqu'il est sagement, dignement compris, lorsqu'il est exercé avec conscience, modération et patriotisme.

Mais si des biens plus solides que ceux de la terre, si des luttes plus élevées que celles des intérêts temporels occupent la pensée de l'homme; si, voué à la dé-

Digitized by Google

fense, à la propagation des éternelles vérités morales et religieuses, il s'élance vers la chaire chrétienne, c'est là que l'art de la parole s'offre à lui dans tout ce qu'il a de plus émouvant, de plus pur et de plus sacré. Oui, messieurs, de nos jours l'éloquence de la chaire se relève aussi forte, aussi brillante, plus militante que jamais; une foule d'athlètes, orateurs distingués, se pressent dans l'arène pour combattre chez les uns, l'esprit de scepticisme et d'incrédulité, pour ranimer et raffermir chez les autres, les croyances qui sont aussi les plus sûres garanties de la paix et de la félicité publiques.

Parmi ces hommes illustres par leur savoir, leur talent et leurs vertus, il en est plus d'un qui, aux avantages d'une profession honorable, à l'éclat d'une haute position a préféré la simple robe du religieux et le saint ministère de la parole évangélique. Tel est ce disciple éloquent et sage d'un maître non moins éloquent, mais plus insoumis et plus fougueux, dont la religion et la société déplorent les écarts, ce moine du temps des croisades, transplanté dans notre siècle, qui, délaissant le barreau, a révélé à la chaire un de ces talents énergiques et entraînants, empreints de la parole sublime de Bossuet et de la rudesse éloquente de Bridaine.

Tel est encore cet intrépide soldat de la foi, qui, sorti des rangs de la magistrature dont il était l'ornement, rappelle à son auditoire ravi, subjugué, la logique pressante de Bourdaloue, jointe à la parole

Digitized by Google

persuasive et touchante de Massillon; et toutes ces choses, messieurs, se font aux applaudissements de la multitude, avec le concours et en présence de la jeunesse de nos écoles, des esprits d'élite et des sommités du pouvoir; non, un siècle qui comprend de tels sacrifices, d'aussi dignes travaux n'est pas un siècle désespérant et dégradé, une nation qui les admire n'a pas perdu le sentiment du bon et du beau, le goût des saines études.

Mais, messieurs, l'art oratoire, d'une importance si bien appréciée chez les peuples modernes, régi par des constitutions dont la publicité est la base, où les affaires de l'état se traitent en présence de tous; cet art, chez les peuples de la Grèce et de Rome, nos maîtres et nos modèles sous tant de rapports, était une des conditions essentielles pour parvenir à l'administration de la chose publique: à leurs yeux, un homme n'était vraiment supérieur, et digne du gouvernement de l'état, qu'autant qu'il joignait aux talents militaires, à l'art de commander les hommes, l'art non moins difficile de les persuader, de les gouverner par la parole; c'est ainsi que dans la Grèce les Périclès, les Alcibiade, les Thémistocle; à Rome, les Caton, les Gracches, les Scipion, les Jules César étaient également versés dans l'art de la guerre comme dans l'art de diriger, de discuter les affaires publiques.

J'ai nommé César, messieurs, et à ce nom immortel mon front s'est incliné; en cet être si grand, si supérieur à tous, se résume tout ce que la Divinité

Digitized by Google

a réuni de plus admirable, de plus complet dans une créature humaine : courage, génie, éloquence, qualités de l'esprit et du cœur, grâces personnelles, homme parfait en un mot, s'il était donné à l'homme de l'être et si des faiblesses inhérentes à l'humanité n'eussent rappelé à la terre que le héros n'était pas un Dieu; vainement chercherait-on dans l'antiquité un point de comparaison digne de lui ; et cet Alexandre, ce conquérant colossal, vainqueur de peuplades innombrables, sans discipline, sans énergie et sans valeur, est bien loin du vainqueur des nations les plus braves et de Rome elle-même ; un seul homme a paru, dans nos temps modernes, digne d'être comparé à Jules César, et cet homme, vous l'avez déjà nommé. Comme Jules César, Napoléon fut grand capitaine, grand homme d'état, grand administrateur, éblouissant, subjuguant les mortels par la fascination de sa gloire et la puissance de sa parole. Tous deux ambitionnèrent le suprême pouvoir, tous deux y parvinrent par l'éclat de leurs triomphes et la force de leur génie ; mais Jules César, issu de sang patricien, puisa dans la noblesse et l'antiquité de sa race, dans sa fortune et dans son rang, un prestige et des avantages qui lui rendaient plus facile l'accès des hautes charges. Napoléon, sorti de la foule, né pauvre et obscur sur les rochers d'une île âpre et sauvage, ne dut qu'à lui seul son élévation et ses succès. César, en s'emparant des rênes de l'état, trouva des institutions faites, un ordre établi, respecté, défendu par les premiers per-

Digitized by Google

sonnages de la république ; il y substitua sa dictature; Napoléon, en montant sur le trône, d'abord sous le titre de consul, régénéra la France ensevelie sous les décombres de l'édifice social, il releva l'autel, organisa l'administration, rétablit l'ordre dans les finances, et fécondant la pensée de Louis XIV, dans un code immortel, il plaça la France sous une législation uniforme, destinée à servir de guide et de modèle aux peuples civilisés. Sous ce rapport, il faut le dire, la tâche de Napoléon était plus difficile et son mérite plus grand ; l'un et l'autre commandèrent à des légions de héros, excitèrent dans leurs soldats un enthousiasme passionné, remportèrent des victoires éclatantes, combattirent des armées aguerries conduites par des chefs expérimentés, conquirent de vastes pays. Mais Jules César eut sur Napoléon l'avantage immense, unique, d'avoir été toujours vainqueur, d'avoir triomphé des peuples les plus belliqueux, des Ibères, des Germains, des Bretons, de ces Gaulois, nos pères, qui, sous la conduite de Brennus, firent trembler Rome et pénétrèrent dans ses murs ; enfin, de ces fiers Romains eux-mêmes, commandés par ce grand Pompée, le rival de César. L'univers connaît, l'histoire redira, avec les hauts faits de Napoléon, ses fautes, ses défaites, ses désastres ; il succomba sous l'épée de ses ennemis ; César ne succomba que sous leur poignard, bravant la mort dans le sénat comme sur les champs de bataille. Napoléon, loin du rocher qui l'avait vu naître, s'éteignit tristement, souffrant

Digitized by Google

et captif sur le rocher de l'exil ; César, frappé au faîte de la puissance, tomba enseveli sous ses lauriers, au sein de sa patrie, au milieu du deuil universel et de l'exécration publique soulevée contre ses assassins.

Mais comme orateur, comme écrivain, une supériorité incontestable est acquise à César sur Napoléon. Sans doute, la parole vive, saccadée, incisive, stridente, de Napoléon, jetée dans la conversation, dans les discussions législatives, dans les conférences du conseil-d'état, dans ses proclamations, dans ses ordres du jour, frappait d'admiration ses auditeurs, et leur imposait sa pensée. Mais cette parole même par sa sécheresse, par sa brièveté, était incompatible avec l'éloquence abondante de la tribune, avec l'ordonnance de ces belles oraisons politiques et législatives dans lesquelles César excellait et qui arrachèrent à Cicéron, son ennemi et si bon juge en cette matière, cet éloge de lui : qu'il était le plus éloquent parmi les éloquents.

Des notes éparses, des fragments de mémoire écrits par Napoléon sur ses campagnes, quelqu'intéressants et précieux qu'ils puissent être, ses ordres du jour, ses proclamations, quoiqu'empreints d'un caractère magnifique, ne sauraient être comparés à ces immortels commentaires de César où le héros retrace en un style noble, élégant et pur, l'histoire de ses victoires et de ses conquêtes. Jules César, doué de grâces personnelles, charmait, séduisait par ses formes extérieures, par l'urbanité de ses manières ; Napoléon imposait da-

Digitized by Google

vantage par son regard d'aigle, son geste dominateur, sa parole tranchante et impérieuse; l'un était plus simple, l'autre plus étudié, enfin on peut dire du premier qu'il était le plus aimable comme le plus grand des hommes de l'antiquité; on peut dire de l'autre que c'est la plus grande figure des temps modernes.

Je m'arrête, messieurs, car j'oublie, en parlant de ces merveilles, que, dans une solennité comme celle qui nous réunit, des bornes étroites sont essentiellement imposées au discours; j'ai cherché à prouver que, malgré l'entraînement du siècle vers les intérêts positifs, vers les jouissances matérielles, le sentiment des belles et nobles choses, le goût des bonnes études, des travaux intellectuels, n'était pas perdu. Je n'ai fait que répéter une vérité dignement proclamée naguères dans une occasion solennelle par un haut dépositaire de l'autorité en présence du chef auguste de l'état, c'est: « Qu'au milieu de cette activité prodigieuse « produite par les intérêts matériels, en présence des « richesses qu'ils enfantent, des merveilles qu'ils « déployent, on retrouve encore le respect et l'amour « de ces purs travaux de la pensée, de ces spéculations « désintéressées et glorieuses de la science, de ces « créations patientes des lettres qui, suivant la noble « expression de M. de Salvandy, sont une partie con- « sidérable des forces et des affaires de ce royaume. »

Et soyons justes, messieurs, sans crainte d'être taxés de flatterie: qui sait mieux comprendre et mettre en relief cette vérité que le prince habile et sage

Digitized by Google

placé sur le trône de France; lui qui, au génie du gouvernement, à une haute intelligence des affaires, au gout éclairé des arts, joint une élocution si facile, si pleine d'à-propos, de sentiment et de raison ? Quel plus bel hommage rendu aux lettres et aux sciences, que les choix faits par le pouvoir ou la nation parmi les hommes les plus éminents dans la littérature et la science, soit pour siéger dans les chambres du parlement, soit pour occuper les hautes positions de l'état; que ces distinctions honorables conférées aux hommes qui, dans des rangs plus modestes, se consacrent avec zèle, avec succès aux études littéraires et scientifiques, et appliquent avec dévouement au bien de leur pays toutes les ressources de leur intelligence ?

Qu'il m'est doux aujourd'hui d'en citer parmi nous un exemple récent dans la personne d'un de nos honorables confrères, de ce citoyen estimable, instruit et laborieux à qui vous avez si justement confié les fonctions de secrétaire perpétuel de votre classe de belles-lettres, et qui, dans les divers mandats dont il a été investi par ses concitoyens, a si bien mérité de son pays; qu'il m'est doux! je le répète avec bonheur, de voir ainsi l'Académie honorée dans la personne d'un de ses membres les plus distingués!

Encore un mot, et j'ai fini.

Il me semble, messieurs, que le sujet que je n'ai fait qu'ébaucher trouvait naturellement sa place dans une solennité littéraire. Je ne pouvais oublier que je parlais devant des esprits cultivés, devant un audi-

Digitized by Google

toire d'élite en qui des occupations d'un autre genre n'ont pas détruit le goût des occupations littéraires, dans une ville qui se glorifie du titre de fille de la Grèce; quels que soient les changements opérés dans ses mœurs, dans sa constitution politique, dans sa nationalité, Marseille n'a pas perdu le souvenir de son illustre et antique origine; le sol que nous foulons est le même qui reçut les fils errants de la Phocée, le même soleil brille sur nos têtes; c'est à Marseille, son amie et sa fidèle alliée, que Rome confiait jadis ses enfants pour perfectionner leurs études, pour les élever dans la culture des lettres et de l'urbanité grecque, c'est à son foyer domestique que vint s'asseoir et s'instruire l'illustre Agricola, ce noble caractère d'un temps de décadence et de dégradation célébré par le plus grand historien de Rome, son gendre et son fils d'adoption. Marseille se rappelle avec orgueil qu'elle est la patrie des Pythéas, des Puget, des Mascaron, des Dumarsais et de tant d'autres qui ont répandu de l'éclat sur les lettres, les sciences et les arts; qu'aujourd'hui même plusieurs de ses enfants sont encore l'ornement de notre littérature et versent à pleines mains les flots de leur imagination et de leur verve dans des écrits périodiques qui nourrissent l'esprit et charment les loisirs.

Ma tâche est terminée, messieurs, j'ai hasardé quelques pensées, posé quelques principes, indiqué quelques préceptes. Je laisse à de plus habiles que moi le soin de vous offrir l'exemple.

Digitized by Google

Digitized by Google

Y A-T-IL POSSIBILITÉ DE CRÉER UNE ARCHITECTURE NATIONALE EN FRANCE ?

Question débattue

Par M. COSTE, Professeur,

MEMBRE DE LA CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Depuis tantôt vingt-ans. Messieurs, nous assistons, en France, à une phase de l'art excessivement curieuse à étudier ; en peinture comme en architecture, nous voyons l'art se débattre dans les laborieuses douleurs de l'enfantement, et qu'en résulte-t-il chaque jour ? Une nouvelle preuve de stérilité. Je m'explique : nos jeunes peintres mettent toute leur étude à atteindre un genre de peinture original ; voulant se délivrer des nobles et éternels principes du beau et du vrai que David, au commencement du siècle, ressuscita si à propos pour sauver l'art d'une décadence imminente, ils voguent à toutes voiles vers la terre de l'originalité, et voilà qu'ils heurtent inévitablement, fatalement, contre un genre de peinture :

Digitized by Google

ils prétendaient se soustraire à l'imitation de la nature, ce maître de toutes les époques et de tous les temps, ils sont devenus les copistes de maîtres d'une autre époque, d'un autre temps ; ils veulent aussi créer... et créent tout bonnement le style gothique.

Pourquoi, Messieurs, cette impuissance avec tant d'efforts? Pourquoi cette servitude avec cet étalage de prétendue liberté ? Pourquoi la France de notre siècle, avec sa civilisation, sa science, son goût, son esprit, ne peut-elle produire un genre d'architecture, un genre de peinture original, qui lui soit propre ? Pourquoi ne dirait-on pas l'architecture, la peinture française du XIXe siècle ? — Ah ! c'est que notre siècle est fécond en hommes de mérite, répondent les uns, mais qu'il ne compte pas un homme de génie; c'est, disent les autres, que l'art a dit son dernier mot, aujourd'hui que l'on a créé tout ce qui était a créer et que, quoi que l'on fasse, on ne pourra que refaire ce qui a déjà été fait.

Pour moi, Messieurs, — et je ne m'occuperai que de l'art architectonique, — permettez-moi de vous dire mon avis ; je me range franchement du côté de ces derniers. Je passe en revue l'histoire de l'art monumental, quel enseignement en ressort-il pour moi? C'est que, quels que soient les nuances, les caractères différents que l'on remarque dans les divers genres d'architecture, on distingue toujours un air de famille entre les divers genres. De près ou de loin, ils sont tous parents : assister à la formation des modes d'ar-

Digitized by Google

chitecture, c'est assister aux métamorphoses successives produites par le climat, la religion, les besoins et les coutumes d'un peuple, mais aux métamorphoses du même art. Aujourd'hui, cette filiation de l'art est complète, elle est même, si je puis m'exprimer ainsi, accomplie; de quel côté que vous dirigiez vos pas, vous frapperez inévitablement à une porte connue.

Deux mots d'analyse de l'histoire de l'art monumental sont nécessaires; l'indulgente attention que vous voulez bien me prêter, Messieurs, m'enhardit à entrer dans quelques développements à ce sujet; mais rassurez-vous cependant, je n'abuserai pas trop de vos instants si précieux.

— En remontant la chaîne des temps, et dans la plus haute antiquité, nous rencontrerons le style égyptien.

Entre la première et la seconde cataracte, désignée sous le nom de Nubie-Inférieure, se trouve une vallée fécondée par le Nil, excessivement resserrée par les deux montagnes de Lybie et d'Arabie. C'est dans cette vallée que se trouvent les plus anciennes productions de l'art égyptien. — Excavations pratiquées dans le flanc des rochers, qui attestent, chez ceux qui les ont conçues et exécutées, une patience et une persévérance extraordinaires, et parmi lesquelles ont voit encore avec étonnement les temples d'*Ebsamboul* et de *Girché*.

Mais bientôt la civilisation allant croissant, et la po-

Digitized by Google

pulation marchant avec le Nil, des peuplades s'établirent dans les plaines formées par les alluvions de ce fleuve. Là les monuments durent se trouver isolés, force fut donc aux Egyptiens de créer un genre de construction avec des points d'appui solides et capables de résister aux inondations périodiques du Nil, et de supporter le poids de blocs de granit et de pierre.

De ce moment date la création du style égyptien proprement dit. Un genre d'architecture régulier fut créé avec un principe d'ordre tellement constant, tellement ingénieux, qu'il renferme un véritable système de proportions, de grandeur et de solidité pour les colonnes et les plates-bandes massives. Le dattier, cet arbre privilégié de l'Egypte, suggéra l'idée de la colonne et du chapiteau dont le galbe se trouve assimilé à la partie supérieure du palmier et à ses branches gracieusement recourbées en éventail. Ainsi, sous les Pharaons, l'Egypte se couvrit dans toute la vallée parcourue par le Nil, depuis Essouan jusqu'à la Méditerranée, de monuments consacrés au culte et au séjour des morts, qui sont restés comme les plus grandes productions de l'architecture. Tous les arts avaient concuru à les embellir : la sculpture, la peinture et l'emploi des métaux précieux, du verre et des plus riches émaux, tout ce qui enfin caractérise la civilisation la plus avancée.

Ainsi, descendez le Nil, après la cataracte des îles de Philæ et d'Eléphantine, vous foulez le sol de la Thébaïde : quelle majesté réligieuse ont ces masses,

Digitized by Google

soit qu'elles empruntent la forme d'un obélisque, d'un temple, d'un sphinx ! Quelle belle et simple ordonnance ; quelle élégante et sage disposition dans les sculptures emblématiques ; et ces grandes pages d'inscriptions, avec quelle solennité elles disent l'histoire du peuple descendu au tombeau. Voyez Thèbes, cette capitale de la Haute-Egypte, détruite, puis sortie de ses cendres, puis détruite encore, et dont les habitants actuels de l'Egypte ne peuvent s'expliquer les ruines immenses, fabuleuses, qu'en les regardant avec terreur comme l'œuvre des magiciens et des démons, tant il leur semble impossible, et avec raison, que l'homme ait osé se mesurer à une pareille tâche et qu'il ait pu l'accomplir.

— Je l'ai dit, Messieurs, un principe d'ordre régulier, constant, se fait remarquer dans les productions de l'architecture égyptienne. Ce germe, déposé dans les monuments égyptiens, les Grecs l'ont fécondé, ils l'ont développé ; car, quoique Vitruve leur assigne une origine différente, l'idée première des ordres grecs a été empruntée, que l'on ne s'y trompe pas, aux monuments de la Thébaïde. Mais, il faut en convenir, de cette idée les Grecs en ont tiré un parti admirable. Sous leurs mains, les points d'appui ou colonnes ont acquis une forme élancée d'une délicatesse parfaite. Le faîte de l'édifice ou entablement a été subdivisé par des moulures d'une pureté de profil qui séduit. Le chapiteau, soit qu'il apparaisse simple, sévère, soit qu'il se tresse en chevelure gracieuse, ou qu'il

Digitized by Google

s'épanouisse en feuilles d'acanthe est toujours d'une pureté de galbe admirable, tour-à-tour imposante, élégante ou d'une richesse sans égale ; l'architecture grecque, selon qu'elle revêt l'ordre Dorique, Ionique ou Corinthien, est toujours d'une perfection à faire le désespoir de tous les continuateurs.

A cette architecture, l'ornementation, la sculpture, et la peinture, ont prêté leur concours ; les Grecs ont appliqué les couleurs, à l'imitation des Egyptiens, aux divers membres de l'architecture dans la décoration de leurs temples.

Dans l'acropolis d'Athènes sont encore debout des chefs-d'œuvre du siècle de Périclès.

— Mais, qu'ai-je besoin, Messieurs, de m'étendre plus longuement sur cette époque architecturale, si connue et si admirée ; permettez-moi, Messieurs, de dire un mot des architectures persane et assyrienne, que des recherches récentes ont mises en lumière ; recherches auxquelles il m'a été donné, dans mon voyage en Perse, de prendre quelque part.

Ce ne fut qu'après la conquête de l'Egypte, par Cambyse et l'invasion de la Grèce sous Artaxerce, que l'architecture persanne se développa. Les Persans empruntèrent à ces deux nations civilisées, les colonnes, les profils, les bases, les bas-reliefs historiques et les pages d'inscriptions, que nous retrouvons dans les monuments que le temps a épargnés.

Quelques-uns, à l'imitation de ceux de l'Egypte, étaient recouverts par de grandes pierres formant plate-

Digitized by Google

bande; dans d'autres, le faîte de l'édifice était en charpente, ainsi que les Grecs l'ont pratiqué dans la couverture de leurs constructions. Les colonnes étaient cannelées et les bases excessivement ornées. Les chapiteaux, bien que d'une forme différente de celles qu'affectent ceux des Grecs et des Egyptiens, ont cependant de l'analogie avec elles, dans quelques parties. Aussi, quelques voyageurs qui ont étudié les ruines de Persépolis ont-ils cru que ces constructions avaient été élevées sous l'influence du goût égyptien, et peut-être par des architectes égyptiens venus en Perse à la suite de Cambyse; les autres ont pensé qu'elles étaient l'ouvrage d'artistes grecs. Mais, quoi qu'il en soit, et malgré qu'il faille reconnaître dans les colonnes de *Tschèl-Minar*, les membres et l'ornementation des ordres égyptiens et grecs, il n'en est pas moins vrai que la disposition générale des palais de Persépolis, aussi bien que sa décoration, accusent un goût particulier, un style original.

L'architecture persépolitaine n'avait qu'un ordre, comme les Egyptiens, mais avec des proportions différentes, tandis que les Grecs en avaient formé trois distincts, comme chacun sait; quant à la sculpture, elle était chez les Persépolitains moins raide que celle des Égyptiens, quoique moins parfaite que celle des Grecs et des Assyriens.

Les Persans ont employé, comme les Grecs et les Egyptiens, de grands blocs de pierre, dans leur construction; ces blocs étaient très-soigneusement appa-

Digitized by Google

reillés et taillés d'une manière parfaite tant sur parement que sur lit et joints ; toujours posés sans mortier ils étaient liés entre eux par des crampons à queue d'aronde en bronze.

Nous retrouvons en Perse une imitation des excavations indiennes et égyptiennes. Ce sont les tombeaux des rois de Perse à *Nakch-i-Roustan* et à *Tschèl-Minar*. Ces tombeaux sont taillés dans le rocher, et à une élévation inaccessible qui les met à l'abri de toute profanation.

Les ruines de Persépolis présentent encore un aspect imposant ; on est saisi d'admiration à la vue de ces grands escaliers à double rampe, avec leurs pages d'inscriptions et de bas-reliefs ; de ces palais d'habitation et de grande pompe, avec leurs hautes colonnes et leurs portiques à sphinx ; de ces tombes royales enfin. Et les ruines qui se trouvent sur le plateau de Persépolis, justifient l'admiration avec laquelle Diodore, de Sicile, parle de ces palais brûlés par Alexandre le Grand, à l'instigation de la courtisane Thaïs.

Il y a quelques années, l'art assyrien n'était encore connu que par les descriptions des auteurs anciens ; c'est assez dire que nous n'avions que des idées confuses sur les monuments de Babylone et de Ninive. Les travaux que l'histoire nous assurait avoir été accomplis par ces nations paraissaient perdus sans retour. Quel était le caractère de l'architecture, de la sculpture de ces nations ? D'immenses amas de briques cuites ou séchées au soleil ; sur les premières on dé-

Digitized by Google

couvrait à grand'peine quelques lignes d'inscriptions ; des cylindres gravés sur leur circonférence, ornés de figures symboliques et de lignes d'inscriptions, voilà tout ce qu'il avait été permis d'arracher aux ruines avares de Babylone et de Ninive ; c'était là aussi les seuls monuments que l'ont pût consulter sur cette époque, lorsque les recherches savantes auxquelles se livrait *M. Botta*, consul de France à Mossoul, en 1843, lui firent découvrir les ruines d'un immense palais de Ninive, à *Khors-Abad*, situé à cinq lieues de distance vers le nord-est de Mossoul.

Dès ce moment, l'art assyrien put être étudié et défini.

L'art assyrien rappelle celui d'Egypte. Ce sont toujours, se déroulant sur les grandes faces des monuments, ces bas-reliefs colossaux avec pages d'inscriptions. Les bas-reliefs représentent des combats, des villes prises d'assaut, des chars, des chevaux, des rois, des eunuques, des guerriers ; l'art et l'industrie, les divers peuples soumis et vaincus. Ce sont toujours ces sculptures superposées les unes sur les autres. Il est à remarquer néanmoins un grand perfectionnement dans l'art de la sculpture comparativement aux bas-reliefs et aux sculptures égyptiennes, lesquelles sont raides et dépourvues entièrement de modelé.

Le système de construction est aussi tout autrement établi. Privés des blocs de pierre et de granit que possédaient les Egyptiens, les Assyriens suppléèrent, dans la construction de leurs murs (qui avaient

Digitized by Google

une forte épaisseur) à l'appareil des blocs par la brique avec ses couches de bithume, et par le pisé en terre. N'ayant point adopté les colonnes comme point d'appui, ils firent leurs plafonds en voussures également en briques, revêtues probablement de peinture, de métaux précieux, et d'émaux de différentes couleurs. Tandis que les bas-reliefs qui étaient, avec les inscriptions, la page historique, comme l'avaient pratiqué les Egyptiens, étaient sculptés, peints et dorés sur de grandes plaques de marbre formant soubassement dans toute l'étendue du monument.

J'ai hâte, Messieurs, d'arriver à l'architecture romaine.

Et ne perdez pas de vue, je vous prie, la filiation de l'art monumental : l'architecture égyptienne est le point de départ de l'architecture grecque dont le point d'arrivée est l'architecture romaine. Les styles persépolitain, assyrien et babylonien, dont j'ai dit quelques mots, tiennent en même temps et du style égyptien et du style grec.

Les Romains, vous le savez, Messieurs, adoptèrent l'architecture grecque dans tous ses rapports de détails, de profils, d'ornements et de bas-reliefs ; moins parfaites que les constructions grecques, celles des Romains présentent un caractère de grandeur que l'on chercherait en vain dans celles des Grecs. Les Romains s'approprièrent les trois ordres grecs ; ils ajoutèrent, à ces ordres, deux autres, le Toscan et le Composite, qui ne sont qu'une dérivation des trois ordres grecs.

Digitized by Google

L'architecture romaine a tiré son principal caractère de l'emploi de la voûte et des arcades ; c'est là le signe distinctif de l'architecture romaine de celle grecque, et si l'invention de l'art est attribuée généralement aux Étrusques, et que les Babyloniens et les Assyriens ont aussi employée, il faut reconnaître qu'elle a été singulièrement améliorée par les Romains, qui se servirent, pour cette construction, de matériaux petits et légers, et les lièrent avec un ciment susceptible d'acquérir une très-grande dureté.

Les cinq ordres que les Romains ont si savamment appliqués à leurs édifices se voient encore à Rome : debout ou renversés ils étonnent encore les nombreux artistes qui vont s'inspirer à leur étude. Les Romains imposaient leurs coutumes et leurs usages aux pays conquis ; les constructions romaines furent aussi imposées partout où les aigles pénétrèrent : dans l'Asie, l'Afrique, aussi bien qu'en Europe, on retrouve des vestiges de la grandeur de l'empire romain.

Mais le jour où le colosse croula, sous sa masse, vint aussi la décadence des arts. Le christianisme, bientôt délivré de la persécution du Polythéisme démolit partout les anciens temples pour reconstruire avec les mêmes matériaux des églises à l'imitation des basiliques. C'est cette construction mixte, dépouillée des beaux rapports des lignes, des profils et de l'ornementation monumentale des édifices du Paganisme, qui constitue l'art *Bysantin* avec l'Empire d'Orient, et l'art *Roman* avec l'empire d'Occident.

Digitized by Google

Les temples païens étaient généralement d'une dimension trop exiguë pour être appropriés au culte du Christ. L'on adopta alors des constructions plus vastes. Les basiliques se prêtaient, par leur étendue, aux cérémonies de la nouvelle religion, et sous Constantin et ses successeurs, il s'en bâtit un grand nombre tant en Occident qu'en Orient. Rien de plus simple que la construction de ces édifices. Cet état de construction fut sédentaire, et l'art de l'architecture se traîna péniblement à la suite du style romain dégénéré depuis le IVe jusqu'au XIe siècle.

L'architecture perdit alors ses belles proportions. Les colonnes se firent courtes, lourdes, obèses; les chapiteaux ne connurent plus ces profils si purs et ces ornements savamment ménagés dont les Grecs avaient transmis le secret aux Romains. Il en fut de même de la statuaire. Le système de construction changea également ; au lieu d'employer de grand blocs de pierre et de marbre, on ne construisit plus qu'avec des matériaux de petites dimensions. La solidité des monuments publics disparut avec l'art. Les moyens de faire mouvoir de grandes masses s'éteignirent en même temps que s'opéra la décadence des beaux-arts.

Et chose remarquable, cette décadence fut générale ; l'Orient aussi bien que l'Occident en ressentirent les effets : à la même époque, l'art persépolitain éprouva aussi sa révolution ; les Arsacides qui succédèrent aux lieutenants d'Alexandre, et ensuite les Sassanides changèrent également leur système de

Digitized by Google

construction. Les matériaux de petites dimensions furent par eux exclusivement employés; les plates-bandes remplacées par des voussures et les plafonds par des coupoles à plusieurs cintres, lesquelles affectent une forme ovoïde très-prononcée, avant-coureur de l'ogive ou voussure brisée que les Arabes ont les premiers adoptée dans la construction de leurs édifices. L'on voit encore ces voussures ovoïdes dans les monuments de *Firouz-Abad*, et de Sarbistan, dans le Farsistan de la Perse; au grand palais de *Chosroée* à Ctesiphon dans la Babylonie et au pont *Altun-Kupri* dans la Mésopotamie.

Et puisque j'ai parlé de l'architecture arabe, je vais rappeler, en quelques mots, l'origine de ce style d'architecture, son caractère, ses résultats.

Ce fut à cette époque de décadence pour les arts, que surgirent les Arabes de leur désert brûlant. Prophète et soldat, Mahomet, en les arrachant à leur antique indépendance, enflamma le courage des Arabes par le fanatisme, et en fit des soldats invincibles. Aussi les conquêtes de ce peuple, neuf encore, furent rapides.

Fanatisé par ce chef d'une nouvelle secte, il s'élança, furieux comme le Kamsin brûlant du désert. Ainsi que le Khamsin va soulevant partout des tourbillons de sable, engloutissant dans sa course rapide les caravanes et les plaines fertiles, desséchant et renversant tout ce qui lui oppose résistance; ainsi les Arabes brûlaient, renversaient tout ce qui mettait

Digitized by Google

obstacle à leur marche victorieuse. Tout ce qui était en dehors du Koran, religion du sabre à deux lames, était par eux impitoyablement anéanti. Les monuments furent aussi renversés, et ceux qui resistèrent par leur grande masse furent cruellement mutilés; les bas-reliefs furent surtout l'objet d'une castraction indigne, ennemis qu'étaient les Arabes, d'après leurs dogmes, de la représentation de figures humaines.

Ce peuple nomade et conquérant, qui, jusque-là, n'avait habité que sous des tentes, sentit bientôt le besoin d'élever, pour se mettre à l'abri des intempéries des saisons, dans les contrées conquises où le climat était moins clément, des constructions servant à la célébration de la nouvelle religion. Ils démolirent d'abord les basiliques, firent servir les colonnes comme point d'appui, sur lesquels ils élevèrent leurs voussures à plusieurs cintres à l'imitation de la voussure ovoïde des Sassanides; car déjà ils avaient pénétré dans la Perse, à la suite de la bataille de *Nehavend*, en 642 de J.-C.; bataille où l'infortuné Yezdegerd, dernier roi Sassanide, perdit son royaume.

Les architectes arabes, en imitant la voussure ovoïde des Persans, y firent subir un changement; ils rapprochèrent les courbes en un seul point vers le sommet, ce qui forma la voussure dite ogive. Ce système de voussure fut suivi dans toutes leurs constructions, et quand à l'ornementation, on sait que les Arabes ne pouvaient représenter la créature humaine, ils imitèrent donc les fleurs, les animaux, et surent trouver

Digitized by Google

des combinaisons ingénieuses en déroulant des pages d'inscriptions du Koran.

Les édifices arabes sont pour la plupart remarquables par une grande simplicité de ligne, une exécution soigneuse. Les marbres, la pierre, la brique, le bois et les autres matériaux furent employés avec un art vraiment admirable. C'est avec les moyens les plus simples que les Arabes cherchaient à produire les plus riches effets, et souvent ils ont atteint ce but difficile et qui est le sublime de l'art. Ils prirent pour guide la nature ; le lotus fut le type de leurs ornementations, et les lignes d'inscription, en secondèrent heureusement le développement.

Les monuments les plus remarquables de l'art arabe, se voient en Perse, à Bagdad, à Alep, à Damas, au Caire, à Cordoue et à l'Alhambra.

Une terreur panique saisit le monde chrétien, à la vue des envahissements de l'Islamisme naissant.

Mais la guerre sainte est prêchée. Cet élan divin inspiré par Pierre l'ermite, devient général, les Chrétiens courent conquérir l'asile Saint, le sépulchre du Christ et venger leurs frères, victimes des persécutions et des tourments que les fanatiques Sarrasins leur avaient fait endurer.

C'est au retour des premiers croisés que se rapporte la construction des nouvelles églises, appelées improprement *gothiques*. Ce système de construction composé avec les souvenirs de l'Orient fut généralement adopté, en France, en Allemagne, en Angleterre,

Digitized by Google

dans toute l'Europe enfin. L'arc ogive, voussure brisée des monuments sarrasins en fournit le principe. Les Chrétiens imprimèrent à cette voussure une forme allongée dont l'intention était sans doute l'expression d'un hommage rendu à la divinité.

C'est à cette époque aussi que se forma cette association de bâtisseurs, à laquelle sont dues toutes les églises des XIIe et XIIIe siècles.

L'architecture ogivale ne présente aucun système d'ordre et de proportion : son caractère est une excessive variété, souvent aussi gracieuse qu'élégante, mais souvent aussi exagérée et tellement exagérée, que l'on croit y voir du désordre. Car le hasard ne produit aucun ordre, ainsi que l'a si bien dit M. *Quatremère de Quinci*, et, entre tous les arts, l'architecture est celui qui sympathise le moins avec le hasard ; c'est là une architecture de caprice.

Toutes les constructions des XIe et XIIe siècles, fournissent des exemples de ce mélange des voûtes ogivales à plein cintre ; tandis que l'ogive élancée par les deux côtés des arcs fut seule exécutée dans les édifices du XIIIe siècle. Ce ne fut que vers la fin du XIVe que l'ornementation du gothique fleuri commença à se développer, et conduisit à la complète décadence de l'art ogival, qui passa à sa troisième transformation par le style flamboyant, au XVe siècle, pour aller s'éteindre et se confondre au XVIe dans l'architecture romaine exhumée et créer la renaissance.

L'époque renaissance, à laquelle nous devons,

Digitized by Google

entre autres belles choses, le pavillon de l'horloge dans la cour du Louvre; en Italie, la façade de la Chartreuse de Pavie, et tant d'autres édifices intéressants pour l'art, fut, si je puis m'exprimer ainsi, une transaction amiable entre l'art gothique et l'art romain. A l'un elle emprunta son ornementation capricieuse et élégante, à l'autre la pureté des ses lignes, sa régularité, son homogénéité.

Un retour pur et simple à l'art romain fut le résultat de son abandon qui arriva avec le siècle de Louis XIV. Cependant, il faut le dire, un cachet de grandeur, une fermeté et une ampleur dans les proportions, fut imprimé à cette période architectonique. La colonnade du Louvre, le château de Versailles, Saint-Pierre de Rome et Saint-Paul de Londres appartiennent à cette période.

Ici je m'arrête, l'art est en pleine décadence; avec Michel-Ange a disparu ce style colossal que ce grand artiste avait fait revivre. De temps à autre, il s'éleva bien quelques architectes qui voulurent lutter contre le torrent du mauvais goût, mais ils échouèrent dans leur glorieuse croisade. Ce goût du style clinquant, rocaille ou, si vous aimez mieux *rococo*, venu de l'Italie, a trouvé grâce devant Louis XIV décrépit. Sa faveur s'est accrue sous le régent, et vous savez à quelle déplorable exagération il a été poussé sous le règne suivant.

Maintenant, Messieurs, que j'ai déroulé devant vous le tableau de l'histoire de l'art monumental, je

Digitized by Google

vous le demande, y a-t-il possibilité de créer une architecture nationale en France? De créer une architecture, entendez-vous bien, sans revenir sur ce qui a été fait, sans emprunter aux différents genres d'architecture que l'art a revêtus?

Et de tout ce que j'ai dit, de tous les développements dans lesquels je suis entré, n'est-il pas résulté, pour vous comme pour moi, cette conviction, ainsi que je disais en commençant, que de quelque côté que l'on dirige ses pas, on *heurtera inévitablement à une porte connue.*

Et cette filiation de l'art ne s'est-elle pas suffisamment révélée à vos yeux?

Les Egyptiens créent un ordre d'architecture.

Ce germe déposé dans les monuments égyptiens, les Grecs le fécondent.

Les Romains s'approprient l'architecture grecque, à laquelle ils ajoutent l'art.

L'architecture romaine dégénérée va s'éteindre en Occident, dans le style roman; en Orient, dans les styles bizantin et sassanide.

L'art arabe surgit, il a sa source dans l'architecture sassanide et byzantine.

L'Europe s'ébranle. Elle s'arme pour la conquête de l'Orient. L'art ogival est sa conquête.

Les traditions de l'art ogival sont perdues; un retour vers le style antique se produit, mais il passe par une combinaison avec l'art ogival; c'est la renaissance. Voyez-vous bien cette filiation de l'art?

Digitized by Google

Aujourd'hui, on veut créer une architecture nationale, et les idées se tournent involontairement vers le passé, dans l'histoire des monuments ; du reste, ce retour vers le passé n'est pas nouveau, l'Egypte sous les Ptolomées ; Rome sous Adrien, l'Italie et la France à l'époque de la renaissance, nous en fournissent des exemples.

Je termine, Messieurs, pour exprimer ma conviction sur l'impossibilité de créer une architecture sans rappeler le passé ; le style renaissance époque de François Ier, n'en déplaise aux admirateurs exclusifs du gothique, si un choix était à faire entre les divers genres d'architecture, le style renaissance me paraîtrait le plus sympathique à nos mœurs et à notre caractère national.

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINT-PIERRE DE ROME,

PENDANT LA SEMAINE SAINTE,

POÈME,

Par M. J^h AUTRAN,

MEMBRE DE LA CLASSE DE LITTÉRATURE.



ROYALE BASILIQUE ! à l'heure où la nuit gagne
Ta porte où Constantin veille avec Charlemagne (1),
Accueille au péristyle un dernier pèlerin.
Salut, de marbre et d'or montagne ciselée,
Où le pêcheur venu des lacs de Galilée
    Fonda le trône souverain !

(1) Les statues colossales de Charlemagne et de Constantin sont placées sous le péristyle.

Digitized by Google

Ce matin, quand la fête emplissait tes portiques,
Sans doute, il était beau d'entendre les cantiques
S'unir dans ta coupole au son des instruments;
De voir, près de l'autel dont la richesse éclate,
Briller des cardinaux le peplum écarlate,
Et les armes des régiments.

De ta beauté sublime, oui, l'âme est satisfaite,
Quand Rome entière accourt au signal de ta fête,
Que de cent mille fronts tes degrés sont couverts,
Et qu'au balcon de marbre où le saint roi se penche
En bénédictions sa parole s'épanche
Sur la ville et sur l'univers.

Ton dôme alors frémit. Sur le château Saint-Ange
Les drapeaux frissonnant font palpiter leur frange;
La lumière se joue aux plis des gonfanons;
Et dans les hauts clochers le bourdon qui s'anime
Mêle sa grande voix au concert unanime
Des trompettes et des canons!

Tout répond à ce bruit de tes pompes divines:
Une acclamation court sur les sept collines.
Elle fait tressaillir le vieux pays latin;
Et troublant le sommeil des héroïques ombres,
Étonne les Césars couchés dans les décombres,
Sous les cyprès du Palatin.

Digitized by Google

Oh! ce spectacle donne une extase inconnue!
Et pourtant aux accords qui montent vers la nue,
Au fracas de la cloche et du bronze fumant,
Aux chants de tes parvis noircis de multitude,
L'âme préfère encor ta morne solitude
    Et ton morne recueillement!

Du portail que le soir teint de son crépuscule,
Quand la foule descend comme un flot qui recule,
O temple, une grandeur s'ajoute à tes grandeurs!
Tes nefs s'ouvrent alors au regard qui les sonde,
Vastes comme le lit d'un océan sans onde
    Dont nous verrions les profondeurs.

J'ai fui de la cité la turbulente sphère :
A tous les bruits humains le poète préfère
Ton silence éloquent par l'esprit médité.
Il entre, et, recueilli dans une terreur sainte,
Il croit, au premier pas qu'il fait dans ton enceinte,
    Faire un pas dans l'éternité!

Oui, de l'éternité c'est ici le domaine :
C'est elle qui soutient, cathédrale romaine,
Tes mille arceaux pareils à des antres béants;
C'est elle qui dans l'air échafaude et rassemble
Les blocs amoncelés de ce dôme qui semble
    Bâti par la main des géants.

Digitized by Google

Du terrestre univers demeure la plus haute !
Palais du Tout-Puissant, seul digne de ton hôte,
Es-tu de l'infini l'emblème audacieux ?
L'homme, insecte rampant que ta grandeur efface,
Éprouve à ton aspect ce qu'il ressent en face
Des grands bois ou des vastes cieux !

Du Nil, auprès de toi, que sont les pyramides ?
Au milieu du désert blanc de sables numides
Ces tentes de la mort planent isolément ;
Mais ici, sombre espace où le regard se plonge,
Devant le voyageur le désert se prolonge
Entre les murs du monument.

Tandis que sous ta nef, pensif, je m'achemine,
J'aime à voir ton autel dont l'éclat illumine
Les vapeurs que laissa l'urne des encensoirs :
Faisceau de lampes d'or d'où la clarté ruisselle,
On dirait un soleil qui là-bas étincelle
A travers la brume des soirs.

Muet, et suspendant le bruit de mes sandales,
J'écoute les rumeurs qui flottent sur tes dalles,
D'inexplicables voix profond bourdonnement :
Sont-ce tes mille saints, enfants du statuaire,
Qui, la nuit, éveillant l'écho du sanctuaire,
Parlent entr'eux confusément ?

Digitized by Google

O Basilique ! ému d'une pieuse crainte,
Laisse-moi parcourir ton morne labyrinthe ;
N'exile pas encor le passant attardé.
Permets que, solitaire et plongé dans ton ombre,
J'évoque du passé les visiteurs sans nombre
Qui dans ce lieu m'ont précédé.

De tous les continents, durant toutes les ères,
Ils vinrent par troupeaux oublier leurs misères
Sous le dôme éternel dont chacun sait le nom ;
De l'art et de la foi création sublime
Dont n'a point approché ce temple de Solime
Bâti par le roi Salomon.

Ils ont, dans tes parvis, bourdonné leur extase,
De tes piliers de marbre ils ont touché la base,
Ils ont de tes arceaux mesuré les hauteurs :
Roulant sur ton pavé comme des grains de sable,
Ils furent tour à tour d'une œuvre impérissable
Les fugitifs admirateurs.

Puis, sorti sans retour du portail séculaire,
Que sont-ils devenus ?... Ce que devient sur l'aire
La paille qu'en été le vanneur suit de l'œil ;
Ce que devient le jour disparu dans la brume,
Des flots tumultueux ce que devient l'écume
Que l'Océan jette à l'écueil.

Digitized by Google

Et toi qui vis ce flot couler sous tes portiques,
Tu maintiens dans l'azur, depuis les jours antiques,
Tes superbes frontons de lumière éclatants.
Le siècle fait son cours, mais qu'il meure ou renaisse,
Tu gardes à jamais ton intacte jeunesse,
Ta majesté des premiers temps.

Dieu l'a voulu. Celui dont l'esprit s'insinue
Dans le bronze insensible et dans la pierre nue,
Lui-même de tes murs cimenta les parois,
Et, pour y mieux fonder son culte et son empire,
Confia ton autel où son Verbe respire
A des pontifes qui sont rois!

De ce Dieu souverain demeure solennelle,
Tu sembles sur nos fronts planer comme son aile;
En toi ses attributs se rapprochent de nous.
Ici sa gloire éclate et n'est plus un mystère,
Ici toute parole est réduite à se taire,
Et tout orgueil tombe à genoux!

Et pourtant, ce matin, dans ton enceinte immense,
La foule aux mille cris s'agitait en démence (1).

(1) Personne n'ignore les scandales qui ont lieu à Saint-Pierre pendant les cérémonies de la semaine sainte. Voir Mme de Staël, Poujoulat, le R. P. de Géramb, et notre poète Méry dans les *Scènes de la vie italienne*.

Digitized by Google

Elle roulait partout ses profanes essaims,
Sous ta voûte sublime où l'esprit de Dieu vole,
Sacrilége cohue, elle assistait, frivole,
    Aux mystères du Saint des Saints.

Des hommes dont le souffle à chaque heure est un râle,
Sillonnant au hasard l'auguste cathédrale,
Échangeaient en passant des mots blasphémateurs.
Un tumulte de voix et de rires étranges
Montait jusqu'à l'autel dont les saints et les anges
    Sont les tremblants adorateurs.

Elles ignoraient donc, ces âmes imprudentes,
Que l'irascible Dieu, roi des foudres pendantes,
Pouvait anéantir leurs tourbillons mortels :
On eût dit qu'ici même elles n'étaient venues
Que pour braver ce Dieu des gloires méconnues
    Sur le plus grand de ses autels !

Ah ! si tu dois jamais, basilique profonde,
De ta vaste ruine épouvanter le monde,
Sans doute, ce sera durant un de ces jours
Où cent mille étrangers, séduits par un spectacle,
Transportent sans pudeur dans l'auguste habitacle
    L'impureté des carrefours.

Digitized by Google

Malheur aux pèlerins qui viendront voir tes fêtes
Dans le siècle prédit par les anciens prophètes,
Où l'orgueil troublera toute humaine raison !
Où la foi, pur flambeau dont l'éclat diminue,
Ira, comme un soleil qui s'éteint sous la nue,
S'évanouir à l'horizon.

Alors le Dieu vengeur qui lance l'anathème
Fera ce que le temps n'oserait pas lui-même ;
Il brisera du pied tes arceaux entr'ouverts ;
Et, sur un peuple impie abîmant ta coupole,
Il fera retentir de l'un à l'autre pôle
Ta chute, effroi de l'univers !

Les nations au loin écouteront tremblantes
Gronder le sourd fracas de tes pierres croulantes,
Secousse qui s'imprime à tout le genre humain :
La terre, pressentant une suprême crise,
Comprendra tout-à-coup que le Dieu qui te brise
Déjà sur elle étend la main.

C'en est fait ; toi que Rome appelait sa merveille,
Tu n'es plus qu'un abîme où le penseur qui veille
Pleure sur un passé dont l'œil fut ébloui.
Murs pendants, seuil désert, voûte pulvérisée,
L'étranger te compare avec ce Colysée
Où dort tout un monde enfoui.

Digitized by Google

Ici même, au milieu de l'enceinte bénie
Qui des hymnes sacrés épanchait l'harmonie,
Les hibous et les loups hurlent jusqu'au matin;
Et, de tant de débris mélancolique reine,
Rome voit le plus grand qui blanchisse l'arène
Du Janicule au Palatin.

Mais non; veuille le Dieu de grâce et de clémence
T'épargner les horreurs de ce désastre immense;
Loin de toi le ravage et la destruction.
Du temple de Solime héritier solitaire,
Ne partages-tu pas l'avenir sur la terre
Qu'aura la nouvelle Sion?

Règne donc! de ta gloire enveloppe l'espace!
La foule en vain blasphème, en vain le siècle passe,
O temple, sois toujours le temple souverain!
Et, de Rome à tes pieds dominant les ruines,
Demeure inébranlable entre les sept collines,
Colline de jaspe et d'airain?

Digitized by Google

Digitized by Google

ANALYSE RAISONNÉE,

EN FORME DE RAPPORT,

D'UNE PIÈCE DRAMATIQUE DU MOYEN-AGE,

JOUÉE EN 1534, A AURIOL, EN PROVENCE,

Faite à l'Académie,

PAR M. L. J. HUBAUD,

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES.



MESSIEURS,

En me chargeant d'un rapport sur l'acte qui accompagnait la lettre de M. Pardigon, et m'engageant ainsi à vous tracer l'histoire de l'art dramatique en Provence, pendant le moyen-âge, vous m'avez imposé une tâche difficile et dont je ne pourrai me tirer qu'imparfaitement, vu le peu, pour ne pas dire le défaut des notions que nous possédons, et l'absence des monuments originaux propres à jeter du jour sur cette histoire.

Digitized by Google

Cependant les troubadours s'étaient essayés dans ce genre de littérature. Aussi, Jehan de Nostredame nous assure qu'Arnaud Daniel, lequel florissait dans la seconde moitié du douzième siècle : « A faict plusieurs « Comédies, Tragédies, Aubades, Martegalles, et un « chât qu'il a intitulé *las Phantaumarias del Paga-* « *nisme* (1) ». Que Anselme Faydit, contemporain d'Arnaud Daniel, « devint bon comique, vendant les « Comédies et Tragédies qu'il faisoit deux ou trois « mille liures wulhermenses, quelquefois plus, selon « l'inuention ; luy mesme ordonnoit la scène, et auec « ce receuoit tout le proufit des espectateurs et auditeurs « d'icelles. . . Estant au service de Boniface, marquis « de Monferrat, il mist en auant une Comédie intulée « l'*Heregia dels Preyres*, qu'il avoit lõgtemps tenue « secrette, sans la diuulguer fors que audit marquis « qui tenoit de ce têps le party du côte Remond de « Thoulouse, laquelle il fist iouer en ses terres (2) » ; que Peyre Roger, qui mourut en 1330, « s'adonna « à la poësie en nostre langue vulguere Prouuensalle, « et se fist comique et inuenta de belles et ingénieuses « Comédies, qu'il iouoit par les cours des princes et « grands seigneurs auec grand appareil (3) » ; que B. de Parasolz « Poète tragique. . . feist cinq belles « tragédies des gestes de feu Jehanne Royne de Naples

(1) *Vie des plus célèbres et des plus anciens poètes provensaux*. Lyon, pour Antoine Marsigly, 1575, pet. in-8°, pag. 48.

(2) *Id. ibid.* pag. 63.

(3) *Id. ibid.* pag. 202.

Digitized by Google

« et de Sicille, comtesse de Prouence, et les adressa à « Clément septiesme du nom, Pape, qui résidoit en « Auignon de ce temps, qui fut environ l'an 1383. La « première desquelles intitula l'*Andriasse*, la seconde « la *Tharanta*, la troisième la *Malhorquyna*, la qua- « trième l'*Allamanda*, en allusion des quatre maris « qu'elle eust... La dernière et cinquiesme tragédie « intitula la *Iohannela* ou la *Iohannada* qui fut du « nom d'elle : auxquelles ce poete n'auoit rien oublié « depuis que ceste Royne fut de l'aage de six à sept « ans, iusques à la fin de ses iours. .... Le présent « de ces cinq tragédies qui valloyent tout le thresor du « monde fut faict secrettement par le poete audict Clé- « ment. En recompense desquelles lui donna un cano- « nicat en l'église de Cisteron, avec sa prébende de « Parasolz (1). » — J. de Nostredame cite encore, comme auteurs de comédies, Pierre de Saint-Remy et Luco de Grimauds (2).

Ces témoignages de J. de Nostredame admis par plusieurs auteurs (3), ont été rejetés par d'autres, sans que ces derniers aient trop pris la peine de justifier leur scepticisme. L'auteur de la *Bibliothèque du Théa-*

(1) *Id. ibid.* pag. 239 et 240.

(2) *Id. ibid.* pag. 118 et 181.

(3) *Recherches sur les Théâtres de France*, par M. de Beauchamps, Paris, Prault, 1735, 3 vol. pet. in-8°, tom. 1, pag. 2 de la préface ; *Mercure de France* du 12 août 1780, article de Mayer. — M. Arthur Dinaux ne paraît pas très-éloigné de souscrire à ce sentiment. (*Trouvères Cambraisiens*.) Troisième édition. Paris, Techener, 1833; 3 vol. in-8°, tome 1, pag. 47 et suiv.

Digitized by Google

tre François (1), ne craint pas de dire : » J'ai d'abord « examiné avec soin tout ce qui concerne les préten- « dues comédies des troubadours ; j'ai lu avec beau- « coup d'attention différents ouvrages de ces poètes, « et je n'y ai rien trouvé qui puisse avoir le moindre « rapport avec le genre dramatique. » Comme s'il suffisait, faute de retrouver les pièces citées par J. de Nostredame, de conclure des poésies des troubadours parvenues jusqu'à nous, mais étrangères à l'art dramatique, que ces poètes n'avaient rien composé dans ce genre. Un pareil raisonnement eût pu être tout aussi bien appliqué aux anciens romans chevaleresques provençaux, avant qu'on eût retrouvé ceux de *Gérard de Roussillon*, de *Blandin de Cornouailles*, de *Jaufré* et de *Fier-à-Bras* ; et nous voyons maintenant s'il eût été fondé ! Les assertions de J. de Nostredame sont circonstanciées et précises, quand il raconte que Faydit avait pour chaque comédie ou tragédie deux ou trois mille livres guillelmines, et quelquefois plus ; qu'il ordonnait lui-même la scène, et, en outre, recevait tout le profit des spectateurs. S'il y avait une scène, s'il y avait des spectateurs payants, ses pièces étaient donc représentées. Quelque jour, peut-être, il en sera à cet égard comme il en a été à l'égard de l'annonce faite par le même biographe du « Romant en rithme « Prouençale des amours de Blandin de Cornaille et

(1) Dresde, Groell (Paris, Bauche), 1768, 3 vol. pet. in-8°, tom. 1, discours préliminaires, pag. 1.

Digitized by Google

« de Guilhen de Myremas, des beaux faicts d'armes « qu'ils firent, l'vn pour la belle Brianda, et l'autre « pour la belle Irlanda, » composé par Léonore ou Helyone, fille de Rémond Berenguier, comte de Provence, dernier du nom, roman qu'on avait cru et que l'on croirait encore supposé, sans la découverte qui en a été faite, depuis un petit nombre d'années, dans la bibliothèque royale de Turin. Pourquoi n'en serait-il pas de même un jour, au sujet des pièces dramatiques attribuées aux troubadours par Nostredame? L'opinion que j'expose ici a été également émise par feu Emeric David (1).

En attendant que ce point de littérature soit éclairci, rappelons que feu Raynouard (2) nous a fait connaître le *Mystère des Vierges sages et des Vierges folles* (3). MM. de Montmerqué et Francisque Michel l'ont inséré dans leur édition du *Théâtre-Français au moyen-âge* (4). Cette pièce, en langue néo-latine, c'est-à-dire, dans laquelle les interlocuteurs parlaient tantôt latin et tantôt roman (provençal), a dû être composée

(1) *Histoire littéraire de France*, tom. XVII, pag. 497 et 498

(2) Choix des poésies originales des Troubadours, tom. II, pag. 140 et suiv.

(3) Il est tiré du manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n. 1139, dans le catalogue des manuscrits latins. — M. Magnin (*Journal des Savants*, 1846, pap. 76 et suiv.), croit reconnaître dans cette pièce les fragments de trois mystères. Les raisons alléguées par lui sont très-plausibles.

(4) *Paris*, *Auguste Desprez*, 1840, très-gr. in-8°, pag. 1-9, inclusivement. — Ce volume fait partie du Panthéon littéraire.

Digitized by Google

pendant l'état de transition entre les deux langages, dans le temps où l'on commençait à abandonner la langue latine, et où l'on s'essayait à écrire en roman, ce qui en reculerait l'époque au commencement du onzième siècle, et peut-être au dixième. Elle est par conséquent antérieure à tous les mystères, et autres pièces dramatiques en romane françoise, connus jusqu'à ce jour, puisque la *Résurrection du Sauveur,* mystère dont on n'a retrouvé qu'un fragment (1), et le *Miracle de Théophile* (2), les plus anciennes de ces pièces datent du treizième siècle et même du quatorzième.

Parmi les premières pièces du théâtre du moyen-âge, on distingue *li Gieus de Robin et de Marion* alias *li Jeus du Bergier et de la Bergière*, par Adam de la Halle, dit le bossu d'Arras. Le Grand-d'Aussy, dans ses Fabliaux et Contes des XIIe et XIIIe siècles (3), dit : Cette Pastorale, avec une marche claire, avec des mœurs antiques, simples et pures, présente d'ailleurs des détails si agréables et une naïveté si exquise que, si on la compare aux *Mystères* et aux *Sotties* que renferment les premiers âges de l'histoire de notre théâtre, on ne pourra jamais croire à la prodigieuse distance d'une génération pareille. » Et plus bas : « Mais ce « qui marque le mauvais goût de ce dernier temps,

(1) *Théâtre-Français au moyen-âge*, où ce fragment occupe les pag. 11-20, inclusiment.

(2) *Id.* Ce miracle y occupe les pag. 136-156, inclusivement.

(3) *Paris*, 1781, 5 vol. pet. in-12, tom. II, pag. 140.

Digitized by Google

« c'est que le genre absurde de Rutebeuf et de Bodel « fut imité, et que la Pastorale charmante d'Adam ne « le fut pas (1). » A mon avis la réponse est facile à faire. Adam de la Halle, attaché à la maison de Robert II, comte d'Artois, neveu de saint Louis, à son retour de la Terre-Sainte, séjourna long-temps en Provence. Non-seulement il dut prendre l'idée de la poésie dramatique chez les troubadours; mais encore il est permis de présumer qu'il trouva toute faite la pastorale de *Robin et Marion*, et qu'il n'eut qu'à la mettre en romane française. Je remarque dans cette pièce deux traits qui décèlent son origine, en ce qu'ils indiquent des goûts particuliers à nos provinces méridionales. 1° Huars, un des personnages, dit qu'il aime :

Bon fons de porc, pesant et cras,
A le fort aillie de nois.

(Un bon derrière de porc, pesant et gras, à la sauce à l'ail, mêlé de noix). On sait qu'en cuisine les ragoûts à l'ail sont nommés *à la Provençale*, et le mot *aillie*, employé par Adam, est la traduction du mot provençal *ailloli* ou pommade d'ail, assaisonnement dans lequel bien des gens de la campagne font entrer des noix pilées, et dont bien certainement l'usage n'était pas répandu en France; 2° plus bas, Peronnelle, compagne de Marion, dit :

Et jou ai dous froumages frès,

HUARS.

Di, de quoi sont-ils ?

(1) *Id. ibid.* tom. II, pag. 152.

Digitized by Google

PERONELLE.

De brebis.

Or, un poète du nord de la France eût indiqué les fromages de vache.

Il n'est pas surprenant qu'au nombre des pertes de l'ancienne littérature provençale on compte celle des productions dramatiques composées en cette langue, tandis qu'il s'en est conservé un grand nombre écrites en romane française. Les causes de la perte des unes et de la conservation des autres sont assez connues. Cependant on ne saurait supposer que les poètes du midi de la France soient restés en arrière de leurs confrères du nord ; et l'importance de ce point de littérature mériterait bien qu'on n'épargnât pas les recherches pour découvrir des traces des pièces dramatiques dues aux premiers.

En attendant que ces recherches aient lieu, et qu'elles soient couronnées d'un heureux succès, voici une particularité que je crois pouvoir y rattacher. Au rapport de feu Amauri Duval, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres (1) M. Jomard, son confrère, pendant un voyage dans les Pyrénées en 1833, « s'étant arrêté dans un petit village nommé « Castel, qui s'élève sur la rive droite du Gave « d'Ossan, dans le canton d'Arudi, et qui contient « 438 habitants, fut invité dès le lendemain de son « arrivée, à la représentation d'une espèce de tragédie

(1) *Histoire littéraire de France*, tom. XVIII, page 720, note 1.

Digitized by Google

« ou drame, intitulé *les Douze Pairs de France*.
« L'orchestre était composé d'un tambour, de deux
« violons, d'un galoubet et d'un tambourin. C'est au
« bruit de cette musique que s'exécutaient les marches
« ainsi que les chants, car on y chantait une longue
« ballade. Tous les instruments jouaient à l'unisson.
« Dans les airs, qui n'étaient pas sans mélodie,
« M. Jomard crut découvrir des traces de notre très-
« ancienne musique. Au reste, il paraît qu'à Castel,
« comme à Rome, les femmes ne doivent pas monter
« sur le théâtre ; c'était un charpentier du pays qui
« jouait le rôle d'une princesse, un autre paysan celui
« de la suivante. — Mais, poursuit Amauri Duval, il
« est temps de nous occuper du sujet de la pièce.
« Nous y retrouverons, à quelques modifications près,
« le sujet du *Roman de Roncevaux*. Comme dans le
« roman, la pièce commence par une entrevue d'un
« envoyé du roi maure avec l'empereur chrétien Char-
« lemagne. Mais ce n'est pas *Marsilles* que s'appelle
« le roi maure, on le nomme *Balan* dans la pièce, et
« il a pour fils le vaillant *Fier-à-Bras*. L'ambassadeur
« du roi payen (dans la pièce comme dans le roman,
« les mahométans sont des payens), porte un défi à
« Charlemagne et même aux douze Pairs ; ce défi est,
« comme on pense bien, accepté avec empressement.
« Le combat commence. Fier-à-Bras est vaincu,
« blessé, et reste prisonnier d'Olivier vainqueur.
« Malgré le baume si renommé avec lequel il croit
« guérir toutes les blessures qu'il reçoit, Fier-à-Bras

Digitized by Google

« allait peut être périr, si Olivier ne lui eût conseillé
« de recourir aux eaux plus salutaires du baptême.
« Il s'y résigne, on l'emporte et il guérit. — Balan
« apprend à la fois la défaite et l'apostasie de son fils.
« Il livre en désespéré la bataille, et remporte à son
« tour la victoire. Olivier tombe aux mains des Maures
« avec deux chevaliers. Qui les délivra? La fille même
« de Balan, la jeune *Floripes*. Elle avait admiré la
« haute valeur des chevaliers chrétiens, et elle aime
« en secret un d'entre eux, Guy de Bourgogne. Aussi,
« se sent-elle très-disposée à changer de religion. —
« Courons promptement au dénouement. Le malheu-
« reux roi Balan, trahi par Fier-à-Bras et par sa fille
« Floripes, succombe enfin, après plusieurs alterna-
« tives de succès et de revers. Rien n'a résisté à la
« terrible épée de Roland, le neveu de Charlemagne.
« Balan est amené devant Charlemagne qui le menace
« de le faire brûler vif s'il ne consent à embrasser la
« religion chrétienne. Balan préfère la mort. »

Arrêtons-nous ici un moment pour rectifier l'inexactitude de ce récit, soit qu'elle provienne de Amauri Duval, soit qu'il n'ait fait que répéter ce que lui avait débité M. Jomard. Mais on peut dire que celui des deux à qui elle appartient se montre ici médiocrement versé dans la romancerie chevaleresque, quand il croit retrouver dans ce drame, *à quelques modifications près*, le sujet du *Roman de Roncevaux*. Ces deux sujets n'ont nul rapport entre eux; ils n'ont de commun que des guerres de Charlemagne contre des Maures

Digitized by Google

d'Espagne. Le *Roman de Roncevaux* raconte la destruction de l'arrière-garde de l'armée chrétienne dans les défilés de Roncevaux, suivie de la mort d'Olivier et de Roland. Rien de tout cela dans le drame des *Douze Pairs*, où l'armée chrétienne est triomphante, et Olivier et Roland sont vainqueurs. Si les deux sujets commencent également par une députation d'un Roi maure à Charlemagne, c'est dans le drame, pour porter de la part de Fier-à-Bras un défi à la chevalerie de cet empereur ; au lieu que dans le *Roman de Roncevaux*, Marsilles, roi de Saragosse, craignant d'être détrôné par Charlemagne qui a conquis toute l'Espagne, à l'exception de Saragosse, lui envoie une ambassade chargée de lui offrir des présents, et de lui promettre foi et hommage, et même de lui donner des ôtages s'il le désire. Reprenons le récit d'Amauri Duval.

« M. Jomard, dit-il, conjecture que la pièce des « *Douze Pairs*, écrite aujourd'hui en plats vers « français, n'est qu'une traduction d'une pièce très- « ancienne dans la langue du pays, ou du moins l'imi- « tation d'un ancien roman dialogué. Il fait faire en ce « moment des recherches pour découvrir cet original, « qui serait un assez curieux monument. » — J'ignore si M. Jomard a réussi dans ses recherches, mais si cet original se découvre, il sera nécessairement en langue provençale, qui était l'ancienne langue du pays. Si, au contraire, le drame moderne est une simple imitation d'un ancien roman, cet ancien roman est sans

Digitized by Google

aucun doute le *Roman* provençal de *Fier-à-Bras*, en 5084 vers de douze pieds, découvert et publié par M. Becker dans le Xe volume des *Mémoires de l'Académie de Berlin*, et dont il a été tiré quelques exemplaires à part.

Une chose que nous devons bien remarquer, c'est que les anciennes représentations étaient de deux sortes. Les unes, se jouaient dans les églises et furent ensuite jouées dans des salles appropriées à cet effet. Les autres avaient lieu en pleine rue, et même tenaient plusieurs rues : celles-ci ne consistant qu'en pantomime, formaient simplement des tableaux. Entre plusieurs exemples rapportés par le journal de Paris (1) par la Chronique du roi Louis XI (2), par la Mer des Chroniques de Robert Gaguin (3) je me contenterai de copier en extrait de la description d'une de ces représentations, que nous a transmise Jean-Chartier (4):

« En 1458, à l'entrée du duc de Bourgogne « (Philippe) à Gand, le dimanche 23 avril, après

(1) Pag 72, 144, 177 et 196. *Recherches sur les Théâtres de France*, par de Beauchamps. Tom. 1. pag. 241, 243 et 245.

(2) Paris, Galliot du Pré, 1557, in-8°, pag. 8; *Recherches sur les Théâtres de France*, par de Beauchamps, tom. 1, pag. 247.

(3) *La Mer des Chroniques*, trad. en franç. par P. Desray. Paris, Nicole de la Barre, 1528. In-fol., goth., fig. en bois, pag. 217 verso; *Recherches sur les Théâtres de France*, par de Beauchamps, tom. 1, pag. 249 et 250.

(4) *Histoire de Charles VII*. Paris, imp. Royale, 1661. In-fol. pag. 299.

Digitized by Google

« Pasques, environ de quatre à cinq heures après « midy. »

« Au dehors de la porte il y avoit des personnages « de chascun costé de la rue habillés, l'un en manière « de prophète, faisant mine de regarder devers ledit « seigneur, tenant en sa main un roollet auquel estoit « escrit *ecce nomen domini venit de longinquo.* Isaiæ « xxx. 27; et l'autre personnage estoit regardant les « trompettes qui estoient sur la porte, et avoit en son « roollet escrit, *canite tuba*, *præparentur omnes*: « Ez. vii. 14. »

« Au dehors et au pied de ladicte porte on avoit « fait un jardin ou verger, dans lequel estoit une « jeune fille de dix ans ou environ. . laquelle se mettoit « à deux genoux, et tenoit les mains jointes, et « portoit un ecriteau qui avoit *inveni quem diligit* « *anima mea.* Cant. iii. 4. »

« Dedans ladicte ville, assez près de la porte y avoit « un personnage de *l'Enfant prodigue*, que le père, « après la recognoissance de son méffait, receut en « grace, et tenoit en escrit: *pater, peccavi in cœlum* « *et coram te*. Luc xv., 21. »

« Assez près de là, y avoit un personnage en « manière de prophète, qui tenoit un roollet auquel « estoit escrit: *lex clementiæ in linguâ ejus.* « Prov. xxxi, 26. »

« En après il y avoit un eschauffaut sur lequel « estoit le personnage de l'empereur Jules César, au « milieu de douze sénateurs: devant lui estoit le per-

Digitized by Google

« sonnage de M. T. Cicero, qui, en louant la clémence « dudict empereur, au sujet de la délivrance de « plusieurs personnes prisonnières, lesquelles il avoit « pris, quand il gagna Rome, et de plusieurs autres « actions de grande clémence et miséricorde, il exposa « une oraison, présents lesdits empereur et sénateurs « de Rome, etc. »

« En ensuivant, etc. »

« Item sur la rivière y avoit un mistère de cinq à « six apostres, entre lesquels S. Jean, qui disoit par « escrit à S. Pierre, *dominus est*, et depuis S. Pierre « voulant venir devers N. S. qui alloit cheminant sur « l'eau, et se voyant en danger d'estre noyé, disoit « par escrit, *Domine salvum me fac;* et N. S. tenoit « un roollet qui portoit: *modicœ fidei quare* « *dubitasti?* »

« Un prophète. »

« Au devant un eschaffaut sur lequel il y avoit une « forteresse à deux tourrelles. »

« A la porte de la forteresse un géant nommé « Mars, et qui estoit interprété le victorieux en armes « avec un lion; au devant une forest, laquelle estoit « un bois environné de diverses manières de bestes « sauvages qui faisoient semblant d'assaillir, et de « vouloir entrer en ladicte forteresse, moult furent « repoussées. »

« Devant la porte un homme représentant les trois « estats du pays du duc, la teste comme d'église, à « droite comme un noble, à gauche comme un « laboureur. »

Digitized by Google

« En avant Salomon et la reine de Saba. »

« Après une figure de Gédéon vers lequel viennent « les enfants d'Israël. »

« Et après un éléphant portant un chasteau, dans « lequel estoient représentés deux hommes et quatre « enfants, qui chantoient une nouvelle et joyeuse « chanson :

»Vive Bourgogne en nostre cry, etc. »

La vieille chronique en vers de Godefroy de Paris (1) parlant de la fête que donna Philippe-le-Bel, en 1313, à l'occasion de la chevalerie conférée aux trois princes, ses enfants, et à quelques autres seigneurs, nous apprend que, pendant les trois jours que durèrent les réjouissances sur des échafauds qu'on avait élevés, ornés de superbes courtines, « on joua maintes féeries. « Là vit-on Dieu manger des pommes, rire avec sa « mère, dire ses patenotres avec ses apôtres, susciter « et jugier les morts. Là, furent entendus les bien-« heureux chanter en paradis en compagnie d'environ « quatre-vingt-dix anges; et les damnés pleurer dans « un enfer noir et puant, au milieu de plus de cent « diables, qui rioient de leur infortune. Là, furent « représentés maints sujets de l'Ecriture Sainte, « l'état d'Adam et d'Ève devant et après leur péché,

(1) *Chronique métrique* de Godefroy de Paris (publiée par les soins de M. Buchon). Paris, 1827, in-8°, pag. ... Cette chronique forme le tome IX de la collection des Chroniques nationales françaises. Paris, 1824 et ann. suiv., 47 vol. in-8°. Elle se trouve à la suite du roman de *Fauvel*, manuscrit du roi n° 6812, fol. 80.

Digitized by Google

« la cruauté d'Hérode, le massacre des innocents, le « martyre de Saint Jean-Baptiste, l'iniquité de Cayphas « et la prévarication de Pilate, qui cependant ses « mains lave. Là fut vu maître Renard, d'abord « simple clerc qui chante une épître, ensuite évêque, « puis archevêque, enfin pape, toujours mangeant « poussins et poules. On vit encore dans cette fête des « hommes sauvages et des Rois de la fève mener « grands rigolas (grandes joies), des ribauds en « blanches chemises agacier par leur biauté, liesse et « gaieté, des animaux de toute espèce marcher en « procession; des enfants de dix ans jouter dans un « tournoi; des dames caroler de biaux tours; des « fontaines de vin couler; le grand guet faire la garde « en habit uniforme; toute la ville baller, danser et « se déguiser en plaisantes manières(1). »

N'apercevons-nous pas une grande analogie entre ces facéties pieuses et les jeux institués par le roi Réné, dont se composait la procession de la Fête-Dieu à Aix? C'est évidemment un reste des anciens mystères provençaux qui se jouaient dans les rues. On peut encore leur assimuler la *Fête de la Tarasque* en usage à Tarascon (2), et autres fêtes pratiquées en Provence.

(1) *Histoire de France*, par l'abbé Villy. Paris, Désaint et Saillant, 1763, 30 vol. in-12, tom. VII, pag. 477. Je cite cette traduction, faute d'avoir à ma disposition la Chronique originale.

(2) Elle a été encore célébrée le 1er juin de la présente année 1846, ainsi que l'ont annoncé les affiches placardées aux coins des rues.

Digitized by Google

Mais pour revenir aux Mystères, dont la représentation avait lieu dans les locaux appropriés à cet effet, nous pouvons affirmer qu'ils étaient connus et répandus en Provence. Un fait positif résulte d'un document trouvé récemment (en 1837) par M. Pardigon père, d'Aix. Ce laborieux paléographe, fouillant dans les registres des notaires, découvrit un acte passé en 1534, entre plusieurs habitants d'Auriol, à l'effet de jouer le *Jeu de la Conversion de Sainte Marie-Magdeleine.* Cet acte, écrit en assez mauvais latin, et dont je vous donnerai lecture plus bas, est extrêmement curieux et important pour l'histoire de l'art dramatique pratiqué en Provence.

Pour l'intelligence de ce que j'aurai à dire ci-après, et le rapprochement à faire et qui en sera la suite, je crois nécessaire de rappeler ce qui se pratiquait à Paris, à Angers, à Tours et autres villes de France, quand il s'agissait de représenter un Mystère ou une Moralité. Une société d'acteurs volontaires se formait, en nombre égal à celui des personnage qui avaient à y figurer, nombre quelquefois si considérable, qu'il allait à plus de deux cents, en sorte qu'on aurait pu dire que presque la moitié d'une ville s'était chargée de divertir l'autre. Ces acteurs, en formant cette société s'engageaient *par corps et sur leurs biens, à parfaire l'emprise*; *item estoient tenus de faire serment et eulx obligier par devant hommes de fiefs et jurez de cattel et notaires, de jouer es jours ordonnez par superintendants... Item tenus*

Digitized by Google

(les jours de représentation) *de comparoistre à sept heures du matin aux hourdemens pour recorder, sur peine de six patars* (1).

Cette formalité remplie, les rôles distribués et appris, et les maîtres (nous dirions les régisseurs et soufleur) nommés, on procédait à la *Monstre*, ce que nous avons appelé plus tard la Parade, où tous les acteurs, *acoustrés chacun selon son personnaige*, parcouraient la ville, accompagnés d'archers, sergents, commissaires. A chaque carrefour, après que les trompettes avaient sonné trois fois au nom du Roi, on publiait le *Cry*, c'est-à-dire, une proclamation en vers, par laquelle les habitants étaient invités à assister à la représentation. On ne connaissait alors ni les affiches de spectacle ni les journaux.

Dans le local ou le parc choisi pour jouer le Mystère, on construisait un théâtre sur lequel étaient dressés plusieurs échafauds qu'on nommait *établies*. Le plus élevé représentait le Paradis, celui de dessous l'endroit le plus éloigné du lieu où la scène se passait. A l'endroit où l'on place maintenant une trappe pour descendre sous le théatre, l'Enfer était représenté par la gueule d'un dragon qui s'ouvrait ou se fermait selon que les diables en sortaient ou y entraient. Sur les côtés du théâtre étaient placés des gradins. Les acteurs

(1) *Manuscrit de Louis Lafontaine sur l'Histoire de Valenciennes*, 1553, déposé à la bibliothèque de cette ville, cité par M. Onésime Le Roy, *Etudes sur les Mystères, etc.* Paris, Hachette, 1837, in-8°, pag. 115 et 116.

Digitized by Google

s'y asseyaient lorsqu'ils avaient joué leur scène ou qu'ils attendaient leur tour à parler. Ils étaient censés absents lorsqu'ils étaient assis, et jamais ne disparaissaient aux yeux des spectateurs, qu'ils n'eussent achevé leur rôle. Ainsi, dès que le Mystère commençait, les spectateurs voyaient tous ceux qui devaient y jouer (1).

Une disposition pareille, on le sent bien, ne pouvait convenir que quand il s'agissait de représenter le *Mystère de la Passion*, ou autres mystères de ce genre. Il y a plus, cette disposition, telle que l'indiquent les frères Parfait, est incomplète. Vu le nombre, souvent assez considérable de lieux distincts à représenter, on était parfois obligé d'élever des échafauds les uns sur les autres. Nous en trouvons la mention précise à l'occasion d'une représentation de *la passion* jouée à Angers en 1486. Il est dit que le théâtre construit au bas des halles avait « cinq eschaffautz *à plusieurs étages* couverts d'ardoises » et que le paradis, qui était le plus élevé, contenait deux étages. Cette division du paradis en deux étages s'explique, en ce que l'on faisait une distinction entre le paradis proprement dit et les cieux. Le premier était le séjour particulier de la majesté divine et des saints : « Et est à noter que paradis sera « faict au côté des cieulx un peu assez loin, et dans « ledict paradis y aura la Trinité, Nostre-Dame et

(1) *Histoire du Théâtre-Français*, *etc.* par les frères Parfait. *Paris*, 1745-1749, 15 vol. in-12, tom. I, pag. ....

Digitized by Google

« les saints suivant leur ordre. » Dans les cieux siegeaient les juges qui décident du sort de l'âme juste ou mondaine: c'étaient saint Pierre, saint Michel portant des balances, la miséricorde divine présentant la défense. Le diable remplissait les fonctions de ministère public. Qu'on se figure une maison haute de cinq à six étages et dont la façade totalement enlevée laisse voir de haut en bas tout l'intérieur diversement décoré, on aura une idée exacte de la forme du théâtre que nous venons de décrire. Leurs divisions, dont chacune constituait une scène indépendante de toutes les autres recevaient les dénominations de *siéges*, *mansion* ou *loges*. Pour la commodité des spectateurs, des écriteaux attachés au dessus de chaque échafaud les instruisaient des localités qu'il contenait; on en trouve une preuve dans le prologue du *Mistère de l'incarnation et Nativité*, joué à Rouen en 1474 aux fêtes de Noël; l'acteur s'adresse aux spectateurs :

Présent des lieux vous le pourrez cognoistre
Par l'*escript* tel que *dessus* voyez estre.

Dans le Mistère du *Vieil-Testament* on lit que le ciel qui créa le Seigneur au commencement, doit porter écrit *Cœlum empireum* (1).

On peut objecter que cette disposition d'acteurs, assis pêle-mêle, devait amener une grande confusion, et que le personnage qui entrait en scène était con-

(1) *Essai sur la mise en scène depuis les Mystères jusqu'au Cid*, par Emile Morice. Paris, Heideloff et Campé, 1836, in-12, pag. 42, 44, 55, 81 et 82.

Digitized by Google

séquemment obligé de se lever et de traverser le théâtre pour monter à l'échafaud sur lequel il avait à figurer. C'est pourquoi je pense que des échafauds, dont le nombre se mesurait à celui des divers lieux où la scène se passait successivement, régnaient également de chaque côté du théâtre, et que les acteurs étaient assis chacun sur l'échafaud où il avait à débiter son rôle. De cette manière, ils n'avaient qu'à se lever quand venait leur tour à prendre la parole. Le milieu du théâtre était vide et était censé être, suivant l'occurrence, la rue, la place, le pays ou même la mer, qu'il fallait traverser pour aller d'une maison, d'un palais ou d'une contrée à une autre maison, ou palais, ou contrée. Chaque échafaud représentant un lieu différent, la scène se transportait de l'un à l'autre, ce qui dispensait des changements de décorations usités maintenant. La chose me paraît de toute évidence, par l'inspection et l'examen approfondi du drame intitulé : *Destruction de Troye-la-Grande*, composé en 1450 environ, et dans lequel les jeux de scènes sont indiqués avec soin. En le compulsant attentivement, j'ai cru comprendre que le fond du théâtre était occupé par un grand échafaud représentant la ville de Troye et renfermant plusieurs autres échafauds plus petits, savoir : celui de Priam, celui d'Hécube et d'Hélène, celui d'Anthénor et ceux d'autres princes troyens. Les échafauds sur un des côtés du théâtre représentaient, dans la première Journée, l'un l'île de Cytharée (l'île de Cythère) ; un autre,

Digitized by Google

Salamine ; un autre Pile ; un autre, Methenes (Mycènes) ; un autre, l'île d'Eubée ; un autre, Athènes, etc., où régnaient les princes grecs Ménélas, Thélamon, Nestor, Agamemnon, Naulus (Nauplius), Mnestée. Les échafauds du côté opposé devaient figurer les pays alliés de Troye, savoir : la Passagonie (Paphlagonie), la Lycie, la Lycaonie (Ciconie), la Thrace, etc. Dans la seconde Journée, les échafauds des côtés seuls subissaient des changements et devenaient l'île de Thénédon (Thénédos), la tente d'Agamemnon, celle de Diomède, celle d'Achille, celle de Penthésilée, etc. On y voit que les entre-scènes, autrement l'espace de temps qui était supposé s'écouler entre, par exemple, l'envoi, l'arrivée et le retour d'un messager, ou quand la scène passait d'un lieu à un autre, était rempli par le son de l'orgue ou bien par la musique des ménétriers.

En preuve de ce que j'avance, je citerai quelques-unes de ces indications :

« Icy on ioue *des orgues*, et puis dit (1) : »

« Lors saillent hors de la mer et montent sur l'*es-*
« *chafault de Pelleus*, etc. (2). »

« Ce dict y aura *pause de ménestriers* iusques à
« l'ariuement de Salamine et puis dira (3). »

(1) *Destruction de Troye-la-Grande*, etc. Lyon, Denys de Harsy, 1544, in-fol., première Journée, fol. 8 recto, col. 2.

(2) Id., ibid., fol. 8 recto, col. 2.

(3) Id, fol. 8 verso, col. 2.

Digitized by Google

« Lors descendent de la nef et montent sur l'*escha-*
« *fault de Thélamon*, etc. (1). »

« Lors tous les Grecs se partiront de *leurs escha-*
« *faulx*, et chascun s'en ira en sa nef, et deuant eulx
« les trompettes, etc... Philimenes (Pilœmenes) es-
« tant en *son eschafault*, dit (2). »

« Lors, chascun d'eulx s'en va à sa place asseoir
« comme environ l'*eschafault de Priam*, et doyt
« auoir *plusieurs petits eschafaulx*, esquels
« se mettront par ordre, et y doyt estre la *tente de*
« *Priam*, et ce pendant toutes les trompettes aux
« nauires des Grecs ensemble ioueront iusques à ce
« qu'ilz soient arrivez au port de Thenedô (Théné-
« dos), qui est à trois lieues de Troye, et quand ilz
« seront arrivez Agamenon montera sur l'*eschafault*
« et dira ce qui s'ensuit (3). »

« Il faut que tous les Princes de Grece soyent en
« l'*eschafault d'Agamenon*, lesquelz y estant assem-
« blez, Palamedes, qui sera en l'*eschafault de Nau-*
« *lus* (Nauplius) son père, etc. (4). »

« Lors, un chascun Troyen est dessus *son escha-*
« *fault*, et se désarment, et ils se vestent de leurs
« robes, et ce pendant, se fera *pause de haulx me-*
« *nestriers*, etc. (5). »

(1) Id., fol. 9 recto, col. 1.
(2) Id., fol. 54 verso, col. 2.
(3) Id f. 56 verso, col. 2.
(4) Id. Seconde Journée, f. 57 recto.
(5) Id. 72 verso, col. 2.

Digitized by Google

« Lors s'en retourneront en l'*eschafault de Priam*, « et ce pendant Agamenon parlera à tous les Grecs « qui doyuent estre en *son eschafault*, etc. (1). »

« Il faut que touts les Princes de Grece soient touts « en leurs places, et les Troyens pareillement ; et « Panthesilée sera à part en ung *Eschafault* faict en « forme de Royaume, etc. (2). »

« Lors partiront pour venir à Troye, et y aura « pause de *bas instruments*, après laquelle la Royne « des Amazonnes appelée Panthélisée, qui est assise « en *son Eschaffault* se leuera, et dira en telle ma- « nière ce qui s'ensuyt (3). »

« Lors tous les Princes de Troye s'en vont armez « en *leur Eschaffault*, et y aura pause tandis qu'ilz « s'armeront, et quand ilz seront armez, ils conuien- « dront ensemble au milieu du *grand Eschaffault*, « etc. (4). »

« Lors s'en yront à l'*Eschafault d'Anthenor* et se « fera *pause pour disner*, puis Anthenor se doit leuer, « lequel dira ce qui s'ensuyt (5). »

« Adonc descend Anthenor, et va vers l'est des « Grecs... et ce voyant Diomedes estant en l'*escha-* « *fault d'Agamennon* auec tous les princes de Grece, « dit (6). »

(1) Id. f. 96 recto, col. 2.
(2) Id. Quatrième Journée, f. 139 recto.
(3) Id. f. 141 recto, col. 1.
(4) Id. f. 146 verso, col. 1.
(5) Id. f. 159 recto, col. 1.
(6) Id. f. 159 verso, col. 1

Digitized by Google

« Lors partiront Ulysses, Diomedes et Anthenor « de la *tente d'Agamenon*, et yront en l'*eschafault* « *de Diomedes*, etc. (1). »

« Lors Anthenor se part d'auecques eulx, et s'en va « tout droit à Troye, en l'*eschafault de Priam*, et y « aura pause de menestriers, etc. (2). »

Les observations que je viens de consigner et que m'a suggérées la lecture réfléchie du susdit drame, *Destruction de Troye la Grande*, n'ont pas été, que je sache, abordées par les littérateurs dont les travaux se sont dirigés sur l'histoire du théâtre du moyen-âge. Il resterait encore bien des points à éclaircir, comme sur la personne qui, dans la *Monstre*, portait le registre ou manuscrit du drame, et qui, vraisemblablement, faisait l'office de soufleur pendant la représentation ; sur les repas qui se faisaient sur la scène ; sur la manière dont s'exécutait la navigation ; sur le placement de l'orgue ; sur les ménétriers, dont il semblerait qu'une bande était placée dans le haut du théâtre (3) et une autre dans le bas (4) ; sur les couplets monorimes ou tirades en rimes omioteleutes qu'on rencontre dans le drame (5), etc., toutes choses dont la solution se fait encore attendre. Mais mon

(1) Id. f. 161 verso, col 2.
(2) Id. f. 162 recto, col. 2.
(3) Id. f. 72 verso, col. 2 ; f. 167 verso, col. 2.
(4) Id. f. 36 verso, col. 2 ; f. 141 recto, col. 1.
(5) Id. notamment f. 73 recto, col. 1 ; f. 111 recto, col. 1 et 2 ; f. 126 recto, col. 1 ; f. 137 verso, col. 1 ; f. 167 verso, col. 1, etc.

Digitized by Google

dessein n'étant pas de traiter complétement ce sujet, je m'abstiendrai d'entrer dans plus de développements.

Par la même raison, je ne m'arrêterai pas sur les étranges singularités contenues dans ces pièces dramatiques. Je me contenterai de signaler particulièrement celle-ci, qui était, dit-on, dans une *Nativité de Jésus-Christ,* écrite en latin. La scène était occupée par six animaux : un Coq, un Canard, une Chouette, une Vache, une Chèvre et un Ane. Le Coq, en battant des ailes, commençait d'une voix claire et brève :

Christus natus est ?

LE CANARD.

Quando ?

LA CHOUETTE.

In hac nocte.

LA VACHE (*mugissant*).

U-bi ?

LA CHÈVRE.

Beth-leem.

L'ANE (*brayant*).

Ea-mus, ea-mus, ea-mus.

Mais il est temps, Messieurs, de rentrer dans mon sujet, dont je me suis insensiblement écarté, et d'aborder sérieusement l'acte notarié qui forme l'objet de mon rapport, et que M. Pardigon père a trouvé dans l'étude de Me Pison, notaire à Aix, devenu possesseur des registres de feu Me Louis Blanc, en son vivant notaire à Auriol, petite commune à deux lieues et demie d'Aubagne, à quatre lieues et demie de Marseille, et, notons bien, à une lieue de la Ste-Baume. Commençons par prendre lecture de l'acte.

Digitized by Google

***SUBMISSIO** pene Voluntarie cum promissione ludendi ludum Conversionis Beate* Marie Magdalene *facta inter probos viros magistros Balthezarem et Anthonium Michaëlis patrem et filium, Ludovicum Culhayrerii, Philipum Lauze — Ludovicum Gautherii — magistrum Johannem Grilh— dominum Dominicum Sapientis Glaudium Artufelli et Gasparum Blanqui de Auriolo Massiliensis diocesis.*

« Anno Nativitatis Domini Millesimo Quingentisimo « tricesimo quarto et die decima quinta mensis Aprilis « notum sit, etc. Quod cum hiis diebus proxime « defluxis tractatum et conventum fuerit inter probos « venerabilem (sic) viros dominum Dominicum Sa- « pientis presbyterum — Magistros Balthezarem Mi- « chaëlis, Ludovicum Culhayrerii — Ludovicum « Grilh cecum, Philipum Lauze — Anthonium Mi- « chaëlis filium dicti magistri Balthezaris, Ludovicum « Gautherii, Glaudium Artufelli filium Stephani et « Gasparum Blanqui laboratorum presentis castri « Aurioli Massiliensis diocesis de ludendo sive *jugar* « ludum sive *Juec* Conversionis Beate Marie Mag- « dalene videlicet dominus magister Balthezar Mi- « chaëlis personnagium sive *rolle* Abanis, Ludovicus « Culhayrerii Simonis Leprosi, dominus Dominicus « Sapientis Phares, Magister Johannes Grilh Jhesus, « Anthonius Michaëlis (sic) Sancte Marthe, Philippus « Lauze Lecuyrei (sic), Glaudius Artufelii (sic) Pasi- « phae, Ludovicus Gautherii Magdalenes et Gaspâr

Digitized by Google

« Blanqui Perusine prime domicelle videlicet hinc ad
« festum Pentecostes proxime venturum pro-ut dicti
« contrahentes prenarrata omnia assuerunt fore vera
« in presentia mea notarii publici et testium infra
« scriptorum.

« Hinc igitur fuit et est quod supra dicti Magister
« Balthezar Michaëlis, Ludovicus Culhayrerii — Do-
« minus Dominicus Sapientis — Anthonius Johan-
« nes Grilh — Ludovicus Gautherii — Anthonius
« Michaëlis — Glaudius Artufelli et Gaspar Blanqui
« cum licentia proborum virorum videlicet dictus
« Anthonius Michaëlis cum licentia dicti magistri Bal-
« thezaris Michaëlis patris sui et dictus Gaspar Blan-
« qui cum licentia probi viri Guilhermi Blanqui etiam
« patris sui et dictus Glaudius Artufelli cum licentia
« probi viri Stephani Artufelli patris sui ibidem pre-
« sentium et eisdem filiis suis autoritatem licentiam
« et consensum prebentium pro omnibus et singulis
« infra scriptis. — Bona eorum et cujuscumque ipso-
« rum bonâ fide gratis (obligaverunt), etc. Omnes
« simul et quilibet ipsorum pro rata sua per se et suos,
« etc., promiserunt et promissionem fecerunt firmam
« et irrevocabilem videlicet uni ipsorum alteri et al-
« ter alteri et è contra dictum ludum sive *Juoc* con-
« versionis Beate Marie Magdalene facere suum cer-
« tum effectum videlicet in dicto festo Penthecostes
« proxime venturo, cum pactis sequentibus in vul-
« gari sermone descriptis de voluntate dictorum con-
« trahentium. *Et premierament és de pacti que cas-*

Digitized by Google

« *cun se devo aïudar à fayré lou cadafaux et quant*
« *vendra à rendre ho à empruntar aussi qué cadun*
« *sié tengut de sé ajudar ben et dégudament juxta*
« *sa presenso.* »

« *Item plus es de pacti qué cascun sié tengut de*
« *se provesir dels habillamens qué li seran nécessaris*
« *per temps à sous despens.* »

« *Item qué sé si fasio denguno despenso à redreisar*
« *hou en jugant hou a foundré lou dict Cadafoux*
« *sé devo pagar per égal part entré aquellos que ju-*
« *garant.* »

« Sub pena et ad penam decem florenorum ipso-
« rum quolibet difficientium monete , etc. , appli-
« canda fisco Regio stipulata vero pena ipsa pro parte
« media ipsius fisci per me Notarium publicum infra
« scriptum ut publicam personnam que pene supra
« dicti contrahentes se submiserunt gratuitè et
« spontè. »

« Quam quidem penam , etc. »

« Sub emenda, etc., de quibus, etc. »

« Obligantes se se et omnia eorum et cujuscumque
« ipsorum bona mobilia et immobilia presentia et fu-
« tura realita et personaliter curie Camere Aquensi,
« statutorum que novi et veteris Civitatis Massilie
« curie que domini Massiliensis Episcopi et ordinarie
« ejusdem.

« Renunciantes , etc. — Jurantes , etc. — De qui-
« bus , etc. »

« Actum Aurioli in domo honorandi genitoris mei

Digitized by Google

« Notarii publici infrà scripti, testes Anthonius Ala-
« mandi faber et Johannes Bernardi junior fusterius
« dicti castri Aurioli (1). »

En résumé, dans cet acte passé le 15 avril 1534, figurent les sieurs Dominique de Sage, prêtre, Balthazar Michaëlis et son fils Antoine Michaëlis, Louis de Culhayrier, Philippe Lauze, Louis de Gauthier, Jean Grilh, Claude d'Artufeld, et Gaspard Blanqui, cultivateur d'Auriol (je ne garantis pas la parfaite exactitude de ma traduction des noms de famille latinisés dans l'acte), lesquels, de bonne volonté, passent ensemble un compromis à l'effet de jouer le jour de Pentecôte à venir (qui, si je ne me trompe pas dans mon calcul, en l'an 1534, tombait le 21 mai), le *Jeu de la Conversion de Sainte Marie-Magdeleine*, et se distribuent les rôles des personnages : ceux de femmes y sont remplis par des hommes. Ils s'engagent à faire en commun les dépenses requises pour élever et pour abattre les échafauds, et à se pourvoir, chacun à ses dépens, des habillements nécessaires selon leurs rôles. Tous généralement, et chacun en particulier, l'un envers l'autre, les fils en puissance de père autorisés par ceux-ci, obligent leurs biens mobiliers et immo-

(1) Nota. Jusqu'au milieu du XVI[e] siècle, on employait très-peu les diphtongues æ, œ; on mettait seulement un e.

Trouvé dans l'étude de M[e] Pison, notaire à Aix, par le sieur Pardigon père, paléographe juré dans les ressorts des cours royales d'Aix et de Nîmes, et fait copie de déchiffrement de la minute en *primum sumptum* ou briéves notes des écritures de feu M[e] Blanc, notaire à Auriol.

Digitized by Google

biliers, présents et futurs, et se soumettent à une amende de dix florins dont seront passibles ceux d'entre eux qui feraient défaut. — On voit la grande conformité des particularités que nous transmet cet acte avec celles que nous avons rapportées relativement à la représentation des Mystères en romane française dans les villes du nord de la France ; celles dont cet acte ne fait pas mention offriraient, à coup sûr, la même analogie.

Il m'eût été bien agréable, Messieurs, de vous transmettre quelques détails sur le drame joué à Auriol, et au sujet duquel on se fait volontiers les questions suivantes :

1° Quel en est l'auteur ?

2° Quelle est la date de sa composition ?

3° En quelle langue a-t-il été écrit ?

4° Quel en est l'intitulé original ?

Nous n'avons aucun moyen de résoudre les deux premières questions. Les deux dernières se fondent en une seule, c'est-à-dire que la connaissance de l'une des deux fournirait implicitement la connaissance de l'autre. Malheureusement ce drame est indubitablement perdu aujourd'hui, sans aucun espoir de le retrouver, l'art de l'imprimerie qui aurait pu nous en conserver quelque exemplaire, n'ayant pas encore été introduit en Provence. Cependant, nous pourrions, au besoin, assurer qu'il était écrit en provençal, d'après les mots *Juec* et *Juoc* par lesquels l'officier public traduit le mot latin *ludum* ; d'après

Digitized by Google

les conditions imposées aux contractants et dans l'acte énoncées en provençal (*linguâ vulgari*), afin qu'ils pussent bien comprendre la force et l'étendue des obligations auxquelles ils se soumettaient. Enfin, si la composition de cette pièce dramatique eût été en romane française, il n'eût pas été entendu par les habitants d'une aussi petite commune de la Provence, cette dernière langue n'étant pas celle du pays. Une chose positive, c'est que l'on ne connaît pas de pièce dramatique en romane française, qui traite le même sujet que notre *Jeu*, car il n'a aucune ressemblance avec le Mystère intitulé : *Vie de Marie-Magdeleine*, *contenant plusieurs beaux miracles*, *comment elle*, *son frère le Lazare et Marthe sa sœur*, *vindrent à Marseille*, *et comme elle convertit le Duc et la Duchesse*, *et est à* XXII *personnages.* Lyon, par Pierre de la Haye, 1605, in-12. On voit clairement combien ce mystère, composé à peu près vers l'an 1500, diffère de notre *Jeu*, dont l'action est antérieure.

En absence de documents certains, voici ce que je me permets de hasarder. Le *Jeu* provençal a pu être tiré du *Mistère de la Passion*, attribué par les uns à Jean Michel, évêque, et par d'autres à Jean Michel, médecin. On y trouve la même action, à la vérité éparpillée dans le corps de l'ouvrage, de la conversion de la Magdeleine, et les mêmes personnages, sans en excepter celui de l'Ecuyer qui, dans le *Jeu*, remplissait probablement le même rôle que le comte *Rodigon* dans le *Mistère* ; car Magdeleine, en adressant la pa-

Digitized by Google

role à celui-ci, l'appelle *gentil écuyer*. Quant au personnage du *Jeu*, nommé *Abann*, tout en admettant que M. Pardigon ait bien lu, ce pourrait bien être l'*Abyron* du *Mistère*.

Je ne sais si en interrogeant le *Mistère de la Passion*, et en dégageant l'épisode de la Magdaleine des autres épisodes dont il est entrecoupé, nous ne parviendrons pas, sinon à recomposer le *Jeu*, du moins à en reproduire le canevas. Commençons par établir l'identité des personnages du *Mistère* avec ceux du *Jeu*, en les opposant en regard.

ACTEURS DANS LE MISTÈRE.	ACTEURS DANS LE JEU.
SYMON *le Lépreux*, pharisien.	SYMON *le Lépreux*.
PHARÈS, juif, convive de Symon le Lépreux.	PHARÈS.
ABYRON, juif, autre convive de Symon.	ABANN.
JÉSUS-CHRIST.	JÉSUS-CHRIST.
RODIGON, écuyer, amant de Magdaleine.	L'ÉCUYER.
MARTHE, sœur de Magdaleine, dame du château de Béthanie.	MARTHE, sœur de Magdaleine.
MARIE-MAGDALEINE, dame du château de Magdalon.	MARIE-MAGDALEINE.
PÉRUSINE, première (*i*) damoyselle (ainsi indiquée) de Magdaleine.	PÉRUSINE, première demoiselle (*prima domicella*) de Magdaleine.
PASIPHÉE, seconde (*ii*) damoyselle (ainsi indiquée) de Magdaleine.	PASIPHÉE, autre demoiselle de Magdaleine.

Selon toute apparence, les associés nommés dans l'acte notarié s'adjoignirent quelques personnes pour remplir les rôles des Apôtres, de Lazare frère de Marthe et de Magdaleine, et d'autres personnages.

Digitized by Google

Voici la marche de l'épisode de la Magdaleine, faisant partie du *Mistère de la Passion.*

Lazare, habillé richement en chevalier, son oiseau sur le poing, suivi de Brunamont, son page, qui mène les chiens de son maître, se dispose à partir pour la chasse dont il fait sa passion. Arrivé à Naïm, il est témoin du miracle opéré par Jésus-Christ sur un enfant mort, fils unique de la veuve Jullye, et qu'il ressuscite. Frappé de ce miracle, Lazare se jette aux genoux du Sauveur, se convertit et renonce à toutes les pompes mondaines. Il va trouver sa sœur Marthe à son château de Béthanie, et lui fait part de ses bonnes résolutions de réforme, ce dont elle témoigne sa satisfaction. Marthe avait déjà déploré le train de vie de leur sœur Magdaleine. La scène se passe chez cette dernière qui, fière d'être fille de Sirus, de royal lignage, d'abonder en richesse, en jeunesse, en beauté, assise à sa toilette, se lavant, se fardant, s'entretient avec ses deux suivantes Pérusine et Pasiphée. Elle parle de son goût pour le luxe, la parure, les amusements : ses suivantes lui applaudissent. Magdaleine déclare qu'elle n'entend pas écouter les leçons de sa sœur Marthe.

J'ai mon chasteau de Madalon
Dont on m'appelle Madaleine
Où le plus souvent nous allon
Gaudir en toute joye mondaine

dit-elle. Elle recherche tous les plaisirs des sens, et s'excuse sur sa jeunesse. Dans une autre scène, Magdaleine et ses demoiselles s'amusent à dire une joyeuse

Digitized by Google

chanson. Pasiphée lui apporte des burettes pleines d'eau rose et d'aspic ; Pérusine du linge fin et un miroir. Elle leur dit :

Je vueil despendre sans compter
Et faire ce qui est affaire
Rien ny ayt qui puisse desplaire
Dressez ses tapis et carreaux
Car ie vueil eu honneur attraire
Gens mondains plaisans et nouueaux
Respandez tost ses fines eaues
Ces bonnes odeurs par la place
Gettez tout vuydez les vaissaux
Je vueil qu'on me suyue a la trace.

Survient Rodigon, conte (sic) d'Hérode, amant de Magdaleine, à qui il débite fleurettes. Elle lui propose de passer trois ou quatre heures à danser, chanter, jouer aux dés, au *glic*, au *flux*. Il préfère passer le temps à dire des ballades auxquelles Magdaleine répond. Ensuite, il prend congé et l'embrasse ainsi que ses deux demoiselles. Marthe, après avoir encore gémi avec Lazare des égarements de leur sœur Magdaleine, va la trouver. Celle-ci se déclare ennuyée des remontrances de Marthe, et la congédie en lui disant crûment : « Allez-vous-en ! » Viennent des juifs qui discourent sur le miracle des cinq pains et deux poissons avec lesquels Jésus-Christ a repu plus de cinq mille personnes. Interrogés par Magdaleine, ils lui parlent des miracles qu'il a faits. Elle demande s'il est de belle apparence. D'après leur réponse, Magdaleine éprouve un vif désir de considérer de près un si bel homme, et la curiosité de voir si elle attirera ses

Digitized by Google

regards. Elle consulte ses suivantes qui approuvent son dessein. Elles vont assister au sermon de Jésus-Christ, Magdaleine assise sur un carreau un peu éloignée du peuple. L'effet de ce sermon est tel que ces trois femmes détestent leur vie passée, et en font leur *complainte*.

Changement de scène. Nous voici chez Symon le lépreux qui avait été guéri par Jésus - Christ, et qui le convie à dîner à son hôtel avec ses apôtres. Au festin assistent les deux juifs, Phares et Abyron. Magdaleine vêtue richement, mais d'une manière modeste, entre doucement dans l'hôtel de Symon, se glisse sous la table, et en se relevant répand une eau de senteur précieuse sur la tête de Jésus-Christ. Les juifs murmurent de voir parmi eux une femme aussi décriée et en font un reproche à Jésus-Christ. Il leur répond par la parabole des deux débiteurs, et accorde à Magdaleine la rémission de ses fautes. Elle fait sa confession des sept péchés capitaux ; ensuite de quoi elle et ses demoiselles formant la résolution de dire adieu à toutes les mondanités, s'acheminent vers Béthanie où elle trouve son frère Lazare et sa sœur Marthe qui, instruits de sa conversion, s'en félicitent avec elle. Là, probablement, devait finir le *Jeu*.

Au reste, ce ton, qui frise le burlesque, n'a pas été borné au théâtre des Mystères ; la chaire n'en a pas été exempte ; et les sermons de Barelette, de Maillard et de Menot en font foi. Ce dernier en a composé, en-

Digitized by Google

tr'autres, sur la conversion de la Magdeleine, dont Henri Estienne (1) donne des extraits auxquels je renvois étant trop longs pour être insérés ici (2). On reconnaît que sous le rapport du burlesque, pour ne pas dire du ridicule, les sermons l'ont emporté sur les Mystères.

Laissant de côté les sermonnaires ci-dessus mentionnés, j'arrive au 18ᵉ siècle. Il me suffira, pour établir la comparaison, d'exposer la manière dont le père P. Chatenier, dominicain, qui prêchait à Paris vers les années 1715-1717, racontait, dans un sermon, la même conversion de la Magdeleine. « C'était, disait-« il, une grande dame de qualité, très-libertine. Elle « alloit un jour à sa maison de campagne, accompa-« gnée du *Marquis de Bethanie* et du *Comte d'Em-« maüs*. En chemin, ils aperçurent un nombre pro-« digieux d'hommes et de femmes assemblés dans « une prairie... Magdeleine fit arrêter son *carrosse*, « et envoya un *page* pour savoir ce qui se passait en « cet endroit. Le *page* revint et lui apprit que c'étoit « l'*Abbé Jésus* qui prêchoit. Elle descendit du *car-« rosse* avec ses deux cavaliers, s'avança vers le lieu « de l'auditoire, écouta l'*Abbé Jésus* avec attention,

(1) Apologie pour Hérodote, etc., avec des remarques par Duchat. La Haye, Schéurléer, 1735, 3 vol. in-8. tom. 1, pag. 54-60.

(2) Il en a été fait dans ces derniers temps une réimpression intitulée : *Sermons de frère Michel Menot, sur la Magdeleine, avec une notice et des notes*, par J. Labouderie. Paris, Fournier, 1833, in-8. de 128 pages en tout.

Digitized by Google

« et fut si pénétrée, que de ce moment elle renonça « aux vanités mondaines. »

Je pourrais encore citer, en fait de burlesque, le poème de *la Magdeleine av désert de la Sainte-Baume, en Provence, par le P. Pierre de S. Lovys, Rélігieux Carme.* (1)

S'imaginerait-on que le goût des Mystères eût passé totalement? Voici des exemples à l'appui du contraire :

Pendant l'établissement de la République Cisalpine, au commencement de ce siècle, fut joué à Port-Maurice, petite ville dans la Rivière de Gênes, un *Mystère de la Passion*, versifié en langue italienne moderne, et composé par un habitant du lieu. Non-seulement je tiens le fait de gens dignes de foi et témoins oculaires, mais encore j'ai vu entre les mains de l'un d'entre eux la copie faite par lui-même sur le manuscrit autographe. Comme à cette époque l'Académie de Marseille n'avait pas été encore réorganisée, l'honneur d'en être ne stimulait pas ma paresse naturelle : si bien que je négligeai de m'approprier cette copie, qui m'aurait été cédée sans trop de difficulté, et que je ne pris pas seulement la peine de la lire ; elle a été détruite depuis par la personne insouciante entre les mains de laquelle elle était tombée, et les témoins de qui j'aurais pu maintenant tirer plus de détails sont

(1) La première édition de ce poème a paru à Lyon. Jean Grégoire, 1668, in-12, 2 fig.

Digitized by Google

morts. D'après ce qu'ils me racontèrent dans le temps, la ville fit les frais de la représentation ; elle attira un concours de spectateurs de tous les environs, et eut lieu dans une église. Les rôles de femmes y furent interprétés par des hommes. On y vit Dieu le père, la Sainte-Vierge, Jésus-Christ, ses Apôtres, les Anges, les Diables ; enfin rien n'y manqua, pas même la *Monstre* qui se fit dans la ville par les acteurs ou personnages dans les costumes de leurs rôles. L'auteur, qui s'était chargé du rôle de Joseph d'Arimathie, tout accoutré, se promenait gravement, fort content de sa personne. M. P..., consul de France, l'ayant rencontré après la représentation, lui tint, en riant, le même propos que le cardinal d'Est adressa à l'Arioste: *Dove, signor, avete pigliato tante coglionerie* ? Ce qui n'indigna pas médiocrement l'auteur qui, persuadé d'avoir produit un chef-d'œuvre, s'attendait à recueillir des compliments et des éloges.

Aurions-nous droit, nous Français, de nous moquer de nos voisins ? Ecoutons la relation d'un auteur moderne (1) :

« Ce qu'on aura peut-être peine à croire, c'est qu'en « 1833, il se joue encore, en France, des mys- « tères.... — L'art dramatique en Bretagne voyage « encore dans le tombereau de Thespis.... — Un de « nos amis... assista l'année dernière (en 1835) à

(1) *Essai sur la mise en scène depuis les Mystères jusqu'au Cid*; par Emile Morice. Paris, Heideloff et Campé, 1836, in-12, pag. 198-182-189.

Digitized by Google

« l'une de ces représentations, et certes il y avait du « courage dans sa détermination, car la pièce dura « huit jours, et l'on commençait à une heure de l'a- « près-midi pour finir à sept heures du soir.

« Le théâtre, construit de tonneaux vides, de « charrettes, de planches, de vieilles tapisseries, et « de draps dont la blancheur était tant soit peu équi- « voque, s'élevait dans une vaste prairie, colysée « champêtre, dont les anfractuosités naturelles for- « maient les gradins. Là se trouvaient réunis plu- « sieurs milliers d'individus qui observaient un si- « lence digne du balcon des Italiens, tant que les « acteurs tenaient la scène, mais dont les cris au- « raient étouffé les roulements du tonnerre dans « les entr'actes, et qui ne se faisaient point scrupule « de boire et de fumer à la barbe du Père Éternel, « quand il ne quittait pas lui-même la scène pour « aller dans les coulisses savourer un verre de cidre « et secouer un peu l'inactive gravité qu'il était tenu « d'observer, sous peine de passer pour un mauvais « acteur. »

« On donnait le *Commencement et la Fin du Monde*, « pièce en trente-sept tableaux, la Création, le Péché « d'Adam, la Mort d'Abel, le Déluge, le Sacrifice « d'Abraham, les principales circonstances de l'his- « toire des Juifs, la Passion, la Résurrection, le Ju- « gement dernier. Ce dernier tableau était ce qu'on « appelle le *bouquet*, terme dont on se sert aussi en « Bretagne pour désigner le dernier sermon que pro-

Digitized by Google

« nonce le prédicateur du carême : sermon qui attire « toujours une telle affluence d'auditeurs, que chaque « prédicateur a soin de fixer son *bouquet* à un jour « différent de la semaine de Pâques ; car il se fait des « migrations de paroisse à paroisse pour profiter du « dernier effort d'éloquence du Massillon cantonnal, « qui réserve, pour ce jour-là, ce qu'il peut inventer « de plus pathétique. »

« Dans le premier tableau, la Création, le Père « Éternel couvert d'une chape, mître en tête et « crosse en main, escorté de deux Archanges en « aubes et en dalmatiques, entouré d'Anges en robes « sales de calicot, garnies de padou roses, avec des « ailes en papier doré, vient relever Adam étendu « sur le théâtre en robe de chambre et en bonnet de « coton. Adam est vieux dans la pièce comme dans « l'esprit des Bretons, qui l'appelant le père Adam, « ne peuvent imaginer, pour le représenter, autre « chose qu'un vieillard, et l'habillent comme le malade « imaginaire. »

« Vient ensuite la création d'Eve ; un rustre sort « de dessous le théâtre habillé en costume de femme « du pays, les barbes de la coiffe tombant comme aux « jours de deuil, et les épaules recouvertes d'une peau « de mouton ; puis Adam et Eve se promènent en- « semble d'un bout du théâtre à l'autre en récitant « des vers sur le bonheur d'habiter le jardin de délices, « et cela dans un rithme barbare, espèce de mélopée « aussi sauvage que monotone. Tout cela devant le

Digitized by Google

« Père Éternel, assis gravement au fond du théâtre, « toujours avec la chape, la crosse et la mître, et en- « touré d'Archanges qui mangent à la dérobée des « pommes et des galettes de *sarrasin.* »

« Dans la tentation du premier homme, le Serpent, « sous la figure d'un mauvais Ange, présentait la fu- « neste pomme à Eve qui succombait, mangeait la « moitié de la pomme qu'elle partageait proprement « avec un couteau-*eustache* : Adam dévorait le reste. « Puis le créateur se fâchait tout rouge, chassait les « deux pécheurs, qui sortaient de la scène pour courir « à la cantine. Alors des démons, en habits d'arle- « quins, le front orné de corne de boucs et de béliers, « envahissaient le théâtre, dansaient en signe de ré- « jouissance de la conquête qu'ils venaient de faire « sur le genre humain, avec les poses les plus gro- « tesques, malgré les menaces du Saint des Saints « auquel on manquait publiquement de respect, et « qui se voyait forcé d'envoyer de sa droite l'Ar- « change Michel à la poursuite de ces vauriens. L'Ar- « change les précipitait aux enfers à grands coups « d'une épée flamboyante, qui n'était autre chose « qu'un briquet de la garde nationale. »

« Ces tableaux suffiront sans doute pour donner « une idée du talent des Sophocle, des Talma et des « Ciceri des Côtes-du-Nord. Pourtant, il faut dire en- « core que, pour représenter le bûcher élevé par « Abraham, comme celui dressé par Abel, on se « servait d'un vase très-peu poétique, rempli de foin,

Digitized by Google

« auquel on mettait le feu pour imiter la fumée mon-
« tant au nez de l'Éternel. »

« A la fin de chaque journée, tous les acteurs se « réunissaient en procession, les Diables en tête, le « Père Eternel à la place d'honneur. Puis Démons, « Anges, Adam, Eve, Juifs, Romains, Mort et Ser- « pent, s'en allaient ensemble au cabaret, chantant « le *Te Deum*, suivis de tous les spectateurs, chapeau « bas ; car il est à remarquer que l'on apporte le « même respect, la même dévotion à ces spectacles « qu'à l'office divin; que, comme en Espagne, cha- « que fois que le nom de Dieu est prononcé, tous les « fronts mâles se découvrent et toutes les têtes fémi- « nines se courbent; et ne vous avisez pas de rire, « quand vous assistez aux Mystères, si vous ne vou- « lez devenir un saint Etienne, ou vous voir au moins « traité de mécréant par les dilettanti du genre. »

En plein dix-neuvième siècle, se jouait à Perpignan, en Roussillon, dans une église un Mystère de la Passion sous le titre *La Prèse dé l'Ort* (la Prise du Jardin des Olives). Ce drame, écrit en dialecte catalan, commençait vers le soir, durait toute la nuit et tout le lendemain. Les spectateurs, bien aises d'assister jusqu'à la fin de la pièce, avaient soin de se munir de vivres pour ce temps. Je n'ai pu me procurer d'autres détails.

Maintenant, si nous jetons un regard sur ce qui se passe annuellement autour de nous, nous en viendrons à reconnaître que nous ne sommes pas aussi éloignés, qu'il le paraît au premier abord, de parta-

Digitized by Google

ger un goût propagé d'âge en âge jusqu'à nos jours. En effet, nos Crèches et Pastorales de Noël, à personnages parlants, ne sont-elles pas tout autant de petits *Mystères de la Nativité* toujours en possession d'attirer la foule ?

Ainsi nous verrions partout le peuple avide de spectacles se passionner principalement pour ceux qui offrent les événements les plus extraordinaires, les scènes les plus effrayantes, je dirai même, les crimes les plus atroces. Et si, dans toutes les localités, des pièces telles que le *Mystère de la Passion*, des pièces représentant les miracles et les martyres des Saints (1) n'étaient pas courues, ne recevaient pas un accueil autant et plus empressé que les drames du jour, quelle en serait la cause ? A quoi faudrait-il l'attribuer ? Que manque-t-il pour cela à ce peuple épris du merveilleux, de spectacles à grandes émotions ? Que lui manque-t-il donc ? LA FOI.

(1) Les représentations de *Sainte-Geneviève de Brabant*, de *Sainte Philomène*, et autres de ce genre, qui font partie des spectacles forains, sont simplement des tableaux et non des pièces jouées par des personnages.

Digitized by Google

UN MOT ET UNE QUESTION SUR LES FEMMES,

PAR M. DIEUSET,

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES.

L'hermaphrodite Georges Sand, dit je ne sais où, que, malgré les travers des femmes, « leurs vices, leur « insigne paresse, leur absurde coquetterie, leur fri- « volité puérile, il n'en existe pas moins toujours en « elles quelque chose de pur, d'enthousiasme, de « grand et de généreux que les hommes ont perdu, « ou n'ont point encore » et Georges Sand a raison.

Il ajoute : « Leur tête est faible, leur éducation mi- « sérable, leur prévoyance nulle, leur mémoire vide, « leur faculté de raisonnement inerte. Il prétend que « ce sont de beaux enfants et voilà tout, mais que « par contre, Dieu a permis que, dans l'oisiveté de leur « intelligence, leur cœur se développât plus librement « que celui des hommes, et qu'elles conservassent le

Digitized by Google

« feu sacré de l'amour : les trésors du dévouement ;
« les charmes attendrissants de l'incurie romanesque
« et du désintéressement aveugle. » Il y a du vrai dans ce tableau, et madame du Devant pouvait en savoir quelque chose, mais ne s'est-elle pas trop fait homme dans ses premiers coups de pinceau.

Nous allons hasarder à notre tour quelques réflexions sur le caractère des femmes ; essayer quelques esquisses, sans y apporter d'autre importance que celle d'une simple étude. Nous ne sommes point assez moraliste, ni assez grand peintre pour aller au-delà. Nous les respectons trop pour ne pas rendre justice à leurs hautes vertus privées, et pour ne pas adoucir le trait qui pourrait mettre leurs défauts trop en évidence.

Il n'est pas aussi aisé qu'on le pense généralement de savoir ce que les femmes préfèrent. Elles ont tant de mobilité dans l'esprit, qu'un désir chez elles succède rapidement à un autre. Leur cœur est souvent entraîné par leur imagination, et à la moindre contrariété qu'elles éprouvent, elles sont malheureuses, se dépitent et souvent pleurent comme l'enfant gâté qui ne peut point se livrer à tous ses petits caprices.

Cette flexibilité de caractère leur est sans doute naturelle ; l'éducation qu'elles reçoivent ne fait qu'y ajouter. Elles ont recours à une foule de petites ruses pour arriver à leurs fins. Ruses à coup sûr bien innocentes, mais dont elles usent sans scrupule et sans s'apercevoir que tous leurs détours les constituent

Digitized by Google

sans cesse en état d'hostilité envers ceux qui les devinent, et leur donne l'habitude de dissimuler, ce qui sera toujours un vilain défaut, quoiqu'elles en disent. D'un autre côté une trop grande franchise chez les femmes ne serait-elle point un plus grave inconvénient? Bien autrement gracieuses que les hommes, plus belles, plus pétillantes et voulant plaire pardessus tout, elles y perdraient et le savent bien, si elles en avaient la gravité, et si elles concevaient l'honneur comme ils le conçoivent.

Leur sensibilité est parfois excessive, elles ne savent rien prendre froidement de ce qui les intéresse. Elles sont essentiellement bonnes, mais qu'on les froisse le moins du monde, ou que l'on froisse leur amour-propre, même sans y songer, elles ne rêvent plus que petites vengeances et deviennent méchantes outre mesure. La réflexion ne saurait les arrêter ni leur faire calculer les conséquences de l'attaque. Dans le pardon qu'elles accordent, il y a toujours une arrière pensée qui rappelle l'offense reçue, quand d'ailleurs elles sont d'un dévouement parfait pour la personne qu'elles aiment ou qui sait seulement exciter leur sympathie.

Le malheur tel qu'il soit y a des droits incontestables. C'est vraiment une chose à la fois touchante et admirable que les soins qu'elles donnent au malade qui leur est cher. Rien ne leur répugne, elles sont prêtes à tout faire et font tout pour le soulager. Elles ne s'aperçoivent plus alors de la faiblesse de leur

Digitized by Google

constitution ou l'oublient; elles volent pour administrer les remèdes ordonnés, ne négligent aucune des prescriptions du docteur. Elles savent persuader par une douce éloquence le plus récalcitrant et le soumettre malgré toutes ses résistances et son dégoût. La colère, la brutalité, les trouvent impassibles; elles n'ont qu'une pensée, parvenir à la guérison. Ces sentiments de bienveillance pour celui qui souffre ne s'arrêtent point uniquement à l'homme qu'elles aiment; souvent même elles abandonnent le monde où elles pourraient briller de mille manières pour sacrifier et leur jeunesse, leur beauté, et tout leur avenir, aux soins qu'exigent les souffrances des classes les plus infimes, et elles le font avec un tel abandon d'elles-mêmes, qu'elles semblent n'avoir été créées que pour compâtir aux grandes douleurs et secourir le désespoir. Honneur donc, mille fois honneur à elles sous ce rapport; l'homme fuit l'infortune et la femme la soulage; assurément elle a pris ici le plus beau rôle; les anges ne feraient pas mieux.

Leur tempérament est beaucoup plus froid que celui des hommes; aussi résistent-elles avec plus de force aux entraînements de l'amour. On peut bien présumer que les risques qu'elles courent en s'y livrant leur donne matière à réflexion, et leur fait repousser sans hésitation d'abord, les attaques dont elles sont l'objet. Il faut vraiment les séduire pour qu'elles succombent. Le sentiment cède alors à la raison et devient leur unique pensée; tout ce qu'elles font s'y

Digitized by Google

rapporte, elles savent vaincre tous les obstacles, aveugler tous les argus ; elles aiment par besoin, comme les hommes sont volages par nature. C'est une folie du cœur, que bien souvent l'infidélité de l'amant ou de l'époux, et même les mauvais traitements ne parviennent pas à guérir ; elles sont soutenues par la constance et l'espoir ; aussi marchent-elles bientôt de déception en déception, étonnées de n'avoir fait en cédant que rêver le bonheur, et n'avoir obtenu que des peines cruelles pour prix de leur entier abandon et de leur touchante crédulité.

En général les femmes s'aiment peu entre elles. On ne saurait trouver le motif de cette étrange antipathie que dans le désir constant et impératif qu'elles ont de plaire, et qui se développe avec énergie au sortir de l'enfance ; elles ne voient que des rivales, même dans leurs amies les plus chères, elles s'observent dans tous les instants de la vie ! elles ont un instinct jaloux qui les prévient contre tout ce qui peut nuire à l'effet de leurs charmes. Elles s'inquiètent de tout ce qui peut orner et faire remarquer les autres, et savent particulièrement distinguer le plus petit défaut qui peut faire contraste. C'est une lutte continuellement engagée et dans laquelle il y a souvent oubli des convenances ou de l'amitié jurée. Car il y a aussi parfois chez les femmes une préférence qu'elles honorent de ce nom, mais qui ne tient pas contre un échec quel qu'il soit de l'amour-propre.

En se livrant aux petites guerres qu'elles aiment à

Digitized by Google

faire, aux petits détours, aux petites ruses qui leur sont naturelles; elles n'en sont pas moins susceptibles des plus grands sacrifices et de s'élever jusqu'à l'héroïsme. Rien alors n'épouvante leur esprit, elles se jettent dans le péril avec un courage que les hommes ne peuvent qu'admirer, ou dont bien peu seraient capables. On est surpris, effrayé des résolutions que les femmes savent prendre, et qu'on ne dise pas qu'elles se livrent au danger sans le comprendre; non, elles savent le calculer, le contempler de sang-froid, contourner les obstacles, parvenir à les vaincre à force de ténacité! Un seul coup d'œil leur suffit pour juger les difficultés; leur perspicacité les avertit du piége qu'elles doivent éviter ou des armes qu'elles peuvent employer avec avantage. Le mot sublime ne leur échappe pas; leurs prières ont de l'autorité, elles ont une noble fierté jusque dans les larmes, et pour peu que la beauté de la figure se joigne à l'élégance des manières, elles subjuguent, entraînent et forcent le plus intraitable à capituler.

Elles apportent une persistance extrême dans la sollicitation de ce qu'elles désirent; ce qui a fait dire plaisamment que ce que femme veut, Dieu le veut. Elles y ramènent sans cesse; toutes les tournures, tous les temps leur sont bons; elles y mettent une adresse, un tact admirables; elles esquivent le refus formel et n'en tiennent aucun compte. Si le sérieux ne leur réussit pas, elles arrivent vite aux graciosités, à ces mines enchanteresses auxquelles peu d'hommes

Digitized by Google

peuvent résister. Elles savent chatouiller à la fois leur tendresse, leur amour-propre et toujours leur orgueil ; elles boudent, rient et se fâchent comme des enfants que l'on contrarie ; elles affectent l'indifférence pour obtenir plus vite. C'est un véritable charme que d'observer toutes leurs petites manœuvres ; mais accordez sans les faire trop languir, surtout s'il s'agit d'un caprice. Vous finiriez par leur donner de l'humeur qui porte aux nerfs et on sait s'ils sont irritables. D'ailleurs, les femmes ne sont pas tellement déraisonnables qu'elles repoussent de justes observations. Il n'y a que des folles qui veulent l'impossible et malheureusement pour nous, il faut bien l'avouer, il n'en manque pas.

Le scepticisme du siècle n'a pu encore pénétrer dans leur esprit. C'est vainement que les maris et presque tous les hommes qui les entourent font parade d'irréligion et se moquent de ceux qui ont le bonheur de croire avec simplicité et de se soumettre aux prescriptions du prêtre. Elles écoutent froidement, comprennent que la crainte de Dieu est le plus puissant levier social ; savent imposer silence à l'ironie du soit disant philosophe qui doute de tout ; ne balancent point à remplir leurs devoirs religieux, à veiller également à ce que leurs filles surtout ne s'en écartent point ; non ce n'est point de la superstition chez elles, mais une persuasion profonde, et plus les hommes s'abandonnent à ce scepticisme, aussi mal entendu que révoltant, dont je viens de parler, plus on dirait

Digitized by Google

aussi que les femmes s'affermissent dans cette croyance de bonne foi qui les aide si puissamment à supporter les contrariétés et jusqu'aux douleurs de la vie. Ainsi, lorsque le père est incrédule, la mère de famille sait faire prier et aimer Dieu à ses enfants. Elle jette la première dans leur cœur l'idée de son immensité, de sa toute-puissance et de son inépuisable miséricorde. Il semblerait que lorsque le doute philosophique des hommes égare leur raison au lieu de l'éclairer et les conduit à l'athéisme qui est le pire de toutes les erreurs, puisqu'il ne fait d'eux qu'une matière vile et périssable à jamais; la foi simple, naïve et touchante des femmes ait pour mission providentielle de rendre à l'humanité entière sa propre dignité, en rattachant les anneaux de la chaîne qui la lie à Dieu même, et l'élève jusqu'à lui. Cette soumission des femmes aux devoirs imposés par la religion agit sans cesse et à l'insu de tous peut-être sur nos mœurs; elle fait garder le silence au père le moins croyant, qui, au nom de la morale qu'il voit pratiquer dans son intérieur, craint d'y émettre des principes qu'il reconnaît tacitement devoir y porter atteinte; principes souvent embrassés par lui, parce qu'il est entraîné par des passions impérieuses qu'il ne sait plus combattre et dont il doit subir la triste et honteuse nécessité.

Cette puissance morale des femmes s'exerce en dépit de toutes les railleries, et se fait respecter de la perversité même la plus cynique. Elle entoure l'enfant jusqu'à l'adolescence et fait entrer dans son âme la

Digitized by Google

pensée d'une rémunération que l'éducation secondaire parvient quelquefois à distraire, mais n'anéantit jamais complétement. Elles en éprouvent relativement à elles de grandes consolations lorsque l'affliction vient les saisir, elles la supportent avec une résignation héroïque. L'amour de Dieu leur reste, lorsqu'elles ont tout perdu, et s'il arrive que cet amour ne les console point entièrement, au moins leur laisse-t-il au cœur une espérance qui survit à toutes les espérances trompées, parce que celle-là est fille du ciel et qu'elle a le ciel pour but. On est surpris de ce que la femme mondaine se réforme et se livre aux pratiques les plus minutieuses de la dévotion, et ne faut-il pas qu'une femme aime? Et quand tout aura été déception pour elle, qui donc pourra-t-elle aimer, si ce n'est Dieu?

Un des grands mobiles des actions des femmes, est sans contredit la vanité; toutes prétendent faire sensation lorsqu'elles se montrent, toutes font des efforts inouis pour obtenir une préférence, fût-elle donnée par un sot. Elles ne calculent point leurs moyens de fortune lorsqu'il s'agit de leur toilette; elles renonceront plutôt à une fête, si elles n'acquièrent pas d'avance la certitude d'y être particulièrement remarquées, fussent-elles invitées à l'une des plus brillantes réunions de la richesse et du luxe. Celles qui sont naturellement belles ou jolies, et qui n'auraient besoin que d'une élégante simplicité pour exciter l'admiration, se gardent bien d'en faire leur parure, si d'ailleurs elles sont assez fortunées pour y ajouter l'éclat du diamant,

Digitized by Google

la blancheur de la perle et tous les autres ornements qu'elles ne devraient laisser qu'aux vieilles ou aux laides. Plus elles en sont chargées, plus elles outreront une mode déjà ridicule, et plus aussi elles croiront faire sensation, là, où cependant les hommes ne portent toute leur attention qu'à la suavité de leurs traits, au charme de leurs regards, à l'ensemble de leurs personnes, si cet ensemble s'harmonise et forme un tout parfait.

C'est dans les réunions dont je parle que leur vanité se montre étourdiment. Ce n'est point du tout pour les hommes qu'elles sont si bien parées, mais pour se faire la guerre entre elles. Il faut voir le dédain avec lequel elles accueillent celles qui affichent la prétention de les éclipser ou qui les éclipsent réellement, le dépit qu'elles conçoivent d'un succès qu'elles n'obtiennent pas , ou la supérioté qu'elles affectent si ce succès est obtenu. Gardez-vous de faire l'éloge d'une rivale ; que de paroles mordantes ou piquantes sont incessamment lancées ! Rien n'est ménagé de tout ce qui peut nuire. La guerre est déclarée, même entre les meilleures amies, sans que les hommes y prennent autrement part que comme simples observateurs, et sans que les blessures qui s'y reçoivent aient d'autre gravité que de se mieux préparer à combattre lors d'une prochaine assemblée. Cette vanité puérile agit pourtant d'une manière plus funeste chez les femmes dont les principes sont peu sûrs. Elle les conduit presque toujours à des démarches qui troublent, ou

Digitized by Google

la paix de leurs ménages, ou qui compromettent leur réputation, parce que le vice s'infiltre et s'enracine, là où la vertu a été défaillante par un mouvement d'orgueil, et un besoin immodéré d'hommages qu'elle n'a pas su réprimer dès l'abord.

On a prétendu que l'homme formait la femme par l'influence qu'il exerçait sur elle; cela est vrai relativement aux mœurs. Ne pourrait-on pas affirmer avec plus de raison que la femme faisait l'homme ?

En effet, si nous nous reportons un instant au milieu du 18e siècle, si nous nous rappelons la respectueuse déférence de nos pères pour les femmes, les attentions délicates dont ils étaient prodigues envers elles, les mille moyens qu'ils employaient pour leur plaire, leur épée toujours prête à sortir du fourreau pour les défendre ou les protéger ; si nous venons enfin à comparer les cercles d'autrefois aux cercles d'aujourd'hui, où elles sont si délaissées, le ton froid et présomptueux qui y règne, aux manières si affables, à cette politesse spirituelle et pleine d'égards dont elles étaient l'objet partout et toujours ; cet air maussade et gauche de nos lions, à cette tournure légère et si distinguée des petits maîtres d'autrefois ; si enfin les propos croustilleux et déplacés qui se débitent dans nos salons ont remplacé cette causerie si fine, si variée, qui faisait le charme des autres, c'est à n'en pas douter parce que les femmes ne président plus à ces réunions. Les hommes en se séparant d'elles ont pris des manières plus rudes et nécessairement moins

Digitized by Google

sociables. Livrés absolument à eux-mêmes, ils ont oublié toute galanterie pour ne s'occuper que d'affaires ou satisfaire des goûts de mauvaise compagnie. La dégénération des hommes à cet égard est patente, lorsque les femmes conservent encore cette fraîcheur d'esprit, cette modestie coquette qui les embellit et surtout cette tradition qui les fait reines, alors même que le sceptre qu'elles portaient si bien, semble aujourd'hui leur échapper des mains. Le passé leur apprend que la société de nos jours qui tombe en dissolution, ne renaîtra brillante et digne d'elles, que lorsque fatigués nous-mêmes du rôle égoïste que nous avons choisi, et qui nous va si mal, nous viendrons de nouveau courber la tête devant cette puissance féerique qu'elles tiennent de la nature, et dont elles ne font usage que pour notre propre bonheur.

La fée Urgèle assure le chevalier Robert que les femmes veulent dominer à tout prix, que c'est là leur secret le plus intime et le but constant de leurs efforts. Nous n'oserons pas tout à fait dire que la fée se trompe, ni soutenir que les femmes n'ont point de volonté décidée, ni de goût absolu pour la domination; mais ne doivent-elles être que passives dans la communauté que le mariage établit? Assurément non. Les hommes n'aperçoivent point les petites choses ou les dédaignent, et cependant ce sont les petites qui mènent aux grandes. Les femmes au contraire voient, sentent et découvrent un piége infiniment mieux qu'eux. Le conseil qu'elles donnent ne devrait jamais être re-

Digitized by Google

poussé, parce qu'il est presque toujours le plus sage, principalement dans les occasions difficiles ou périlleuses, et puis si l'on a reconnu en elles cet esprit d'ordre et de détail auquel rien n'échappe et qui leur fait rarement défaut, pourquoi ne leur accorderait-on pas une influence directe et constante dans l'intérieur de leurs ménages. Peu de femmes sont susceptibles d'abuser d'une confiance illimitée quand toute défiance les irrite et les détermine à tromper. N'ont-elles donc pas un intérêt puissant à la prospérité de leur maison, à veiller sur la fortune de leurs enfants et à la ménager? Ne faire d'elles que des esclaves timides et soumises, n'est-ce point s'avilir soi-même? Il faut qu'elles commandent impérieusement dans le gynecée, ou tout y devient chaos; qu'elles reçoivent la confidence des affaires et de la position réelle du mari, si on ne veut pas qu'elles les mettent en péril en les leur laissant ignorer. Les femmes, en un mot, ont les mêmes droits que les hommes, bien qu'elles nous doivent légalement obéissance; que feraient-elles de la protection qui nous est obligatoire, si nous les isolons en les privant de toute coopération dans tout ce qui nous touche de plus près. On ne saurait nier qu'elles ont plus de dévouement pour la famille et même plus de respect pour le nom qu'elles reçoivent de nous, nom qu'il nous arrive parfois de compromettre par certains actes que nous considérons comme étant sans importance, quoique les conséquences en soient souvent funestes, actes que les femmes ne sup-

Digitized by Google

portent jamais qu'avec une résignation forcée, lorsqu'ils ne troublent pas entièrement cette paix si désirable, et sans laquelle la vie intérieure n'est plus qu'un véritable enfer. C'est ici qu'on a eu raison d'avancer que l'homme fait la femme; car, combien de femmes ne se sont perdues que par suite d'un fatal exemple et d'une plus fatale dissipation!

Quel spectacle plus intéressant et plus respectable à la fois que celui d'une femme qui se fait une auréole de ses enfants; toutes s'oublient pour eux, c'est une occupation de tous les instants, adieu la coquetterie, les petites ruses, les rivalités; les mères n'ont qu'une idée fixe et tendre, elles savent d'instinct tout ce qui console, tout ce qui est utile à la vie et sait l'embellir: l'amour maternel leur a tout appris, leur fait tout prévoir. Il existe toujours dans leur cœur un secret entre Dieu et elles, parce qu'elles sont aussi une providence; ce sentiment peut se modifier, sans doute, mais s'affaiblir jamais. C'est une source éternelle de vives inquiétudes, de sollicitudes étranges, d'angoisses et de joies indéfinissables, un mélange de bonheur et de malheur sans fin, il subjugue les femmes du plus haut rang, comme celles du plus minime; c'est donc vainement que l'on chercherait à l'analyser, parce qu'il échappe à toutes les spéculations de l'esprit et leur est bien supérieur, qu'il se reproduit enfin de mille manières différentes, quoique toujours éprouvé dans le même sens par les femmes de caractères les plus opposés.

Digitized by Google

Toutefois l'amour maternel, véritable merveille de la création, ce sentiment mystérieux comme elle, absorbe-t-il tellement les facultés aimantes des femmes, que rien ne saurait les préoccuper plus fortement, alors même qu'elles l'éprouvent avec violence? Bien que les observateurs les plus profonds l'aient prétendu en appuyant leurs observations d'une foule de faits qui ne sauraient être révoqués en doute, et contre lesquels moi-même je ne saurais avec justice m'inscrire en faux, j'ai été témoin d'une scène que je vais essayer de vous raconter, afin que vous puissiez décider cette grande question.

Le 11 juin 180., la ville d'A... avait pris un air de fête. C'était la veille de Ste.-Angélique et c'était ainsi que s'appelait l'épouse du gouverneur-général de l'île de C..., baron de l'Empire, quoique comte sous l'ancien régime comme on disait alors.

Jamais le prénom d'Angélique n'avait été mieux appliqué, car Mme de Mor.... joignait une noble et belle figure à toutes les grâces d'un corps svelte et moelleux. Elle était sans fierté quoiqu'elle aimât qu'on lui rendît l'hommage dû à son rang.

Il ne faut pas s'y tromper, un gouverneur-général même aujourd'hui est une espèce de vice-roi, qui veut jouir de toutes les prérogatives attachées à cette haute dignité.

Aussi, à une heure convenue de la soirée, toutes les personnes de la société, les officiers de tous grades, les fonctionnaires de tous genres, les mains pleines de fleurs s'acheminaient vers l'hôtel du gouvernement pour

Digitized by Google

faire agréer à la fois leurs bouquets, leurs souhaits de bonheur, et par dessus tout, leur respectueux dévouement. Il en faut à tout prix dans un cas pareil.

Le salon de réception de Mme de Mor... illuminé à jour et décoré avec un goût parfait, était déjà rempli par les dames de la société intime ; elles se distinguaient par leur mise et un air d'enjouement qui ajoutait encore à l'éclat d'une fête, que l'on disait improvisée par le cœur, lorsque pourtant on s'y était préparé comme toujours, plus d'un grand mois à l'avance.

Les musiques des régiments avaient été convoquées et sonnaient des fanfares à mesure que le bouquet de chaque chef de corps était présenté et accepté par Mme la gouvernante ; elle mettait à les recevoir autant de dignité que d'amabilité naturelle. Elle était émue, on le voyait, et cette émotion passait comme l'étincelle électrique dans la parole de celui qui, au nom des autres, présageait des jours longs et heureux, réclamait des bontés et une douce protection que l'on était d'ailleurs heureuse d'accorder.

C'était, on doit le dire, une véritable fête de famille. Le gouverneur avait su s'attirer une haute estime parce qu'il avait de hautes vertus, une sévérité de principes tempérée par une bienveillance habituelle qui glissait sur les petites fautes, et une prudence active et de tous les instants qui savait prévoir et arrêter les grandes. Qualités assez rares chez les hommes qui ont le pouvoir et qui peuvent d'autant plus en abuser qu'éloignés de la métropole, personne n'est là pour les contredire ou protester avec succès contre le

Digitized by Google

mauvais usages qu'ils peuvent faire de leur autorité.

De son côté, Mme la gouvernante avait bien un canapé réservé pour ses intimes, canapé que beaucoup de femmes regardaient du coin de l'œil avec un vif désir de s'y asseoir et qui n'était pas exempt d'épigrammes; mais elle était toutefois si avenante, si à la main avec toutes, qu'il fallait bien bon gré, malgré, lui pardonner cette petite maladresse de vanité. Mille bonnes qualités souvent mises à l'épreuve la faisaient aimer. On enviait bien ses riches toilettes qu'elle tirait de Paris. Ses parures toutes de bon goût, lui donnaient bien un petit sentiment de supériorité qu'elle laissait apercevoir, peut-être malgré elle, car les femmes, même celles qui n'ont point de trop grandes prétentions, se métamorphosent, pour ainsi dire, en changeant de robe, et qu'elles pressentent des hommages. Leur parole est plus brève, leur accent moins doux, le mari moins bien accueilli que de coutume, elles se sentent faites pour commander et commandent effectivement; leur miroir leur a prédit un succès et elles savourent d'avance celui qu'elles sont sûres d'obtenir.

Celui de Mme la gouvernante était complet: chacun admirait sa charmante tournure, l'ensemble de sa mise toute grâcieuse de fraîcheur et d'élégance. Et tout ce beau monde réuni dont elle était la reine s'empressait d'applaudir aux choses flatteuses qu'elle savait dire à chacun en échange des vœux que chacun formait pour son bonheur et celui de sa famille. Les grands savent tout dire à propos.

Elle était, ce jour là, seule sur le canapé quelque

Digitized by Google

fois maudit et toujours fort envié. Il se trouvait placé au milieu d'un très-vaste salon ; une porte donnant dans une salle d'attente était vis-à-vis, on l'avait tenue fermée à dessein. Tous les compliments faits et reçus, la conversation d'abord bruyante se ralentit peu à peu, on ne causa bientôt plus qu'à demi-voix avec ses voisins et un paisible bruissement s'établit dans toutes les parties de l'appartement. On comprenait que tout n'était pas encore fini ; on s'apprêtait à une surprise que l'on cherchait à deviner, et le mot de l'énigme amenant la préoccupation de tous les esprits, il se fit un silence singulier là où un quart d'heure auparavant tous les cœurs comme toutes les langues étaient en émoi.

On avait deviné juste, car à l'instant où le silence régnait le plus profondément, voilà qu'une fanfare bien autrement éclatante que celles qui s'étaient déjà fait entendre vint frapper l'assemblée. Elle se leva spontanément. La porte vis-à-vis le canapé s'ouvrit à deux battans, et l'on vit magistralement le précepteur des deux fils de Mme la gouvernante conduisant ses deux élèves.

Après avoir souri le plus agréablement possible, regardé son public d'un air triomphant et commandé le silence en agitant un papier qu'il tenait à la main, il lut avec une voix de stentor une longue tirade d'alexandrins où Junon, Minerve, Vénus et toutes les grâces vinrent les unes après les autres baisser pavillon devant Mme la gouvernante qui recevait ce grossier encens en femme qui sait en mériter un plus pur.

Digitized by Google

Des applaudissements redoublés résonnèrent délicieusement aux oreilles de l'auteur qui, sortant tout-à-coup de ses poches ses vers imprimés fit une large distribution de son chef-d'œuvre à la majeure partie de ses auditeurs. Ils ne pouvaient pas rester inconnus.

Le calme rétabli, les figures ayant repris leur sérénité, l'intrépide précepteur alla chercher Adolphe, l'aîné de ses élèves, pour le présenter à sa mère. Celui-ci, à peine dans sa 13e année, avait déjà pris un petit ton rogue et sec qui promettait peu pour l'avenir; il s'avança d'un air délibéré, et débita son compliment froidement et de manière à glacer jusqu'au cœur de sa mère, qui prêtait cependant une merveilleuse attention à toutes les fadaises versifiées qu'on lui fesait débiter.

Après avoir été remercié et embrassé, ce fut le tour du cadet Edouard, qui arriva tout étourdi de ce qu'il allait faire et dire devant cette foule de spectateurs, qui admiraient pourtant sa gentillesse et sa jolie petite moue d'enfant.

Le pauvre Chérubin chercha un moment dans sa mémoire son premier mot ; à peine l'eut-t-il trouvé, qu'il partit comme un ressort. Il s'embrouilla, se reprit, s'embrouilla encore et se mit à pleurer. — Sa mère, en voyant son embarras et toute attendrie de sa déconvenue, lui cria avec tendresse : — Viens ! viens ! mon Edouard, dans les bras de ta mère !

A peine eut-elle prononcé ces mots, que l'enfant se précipita vers elle impétueusement et cela, comme vous le pensez bien, sans nul égard pour les gracieux

Digitized by Google

atours qu'il froisse, la riche toilette qu'il profane et déchire ; mais un souflet assez vigoureusement appliqué l'étonne et l'arrête dans son élan filial. — Voyez donc le petit sot, comme il me chiffonne, dit Mme la gouvernante, en le repoussant de nouveau et en cessant d'être mère pour ne plus être qu'une femme préférant ses dentelles au plus doux sentiment de la nature.

Cette scène, à laquelle on était loin de s'attendre et si contraire au caractère connu de Mme de Mor... à ses manières, à son ton habituel, à l'amour enfin qu'elle portait à ses enfants et particulièrement à son Edouard, si gentil d'ailleurs, si vif, si bon même, répandit un froid glacial et occasionna une stupéfaction vraiment douloureuse. On se regardait avec inquiétude, et une espèce de tristesse qu'on ne pouvait cacher. Mme la gouvernante était devenue pâle et tremblante, aux regards furieux de son mari, qui, pour ne point prolonger l'embarras cruel qui se manifestait non-seulement chez la femme, mais encore dans tous les coins du salon, vint la prendre fort brusquement sous le prétexte de rétablir le désordre mis dans sa parure par la pétulance de son fils, et la conduisit dans ses appartements par cette même porte qui s'était ouverte si triomphalement pour M. le précepteur et ses deux élèves.

Le fâcheux brouhaha qui s'était établi au départ des époux ne s'apaisa qu'à leur rentrée. Mais que de commentaires ne fit-on pas pendant leur courte absence sur la déplorable scène qui venait de se passer ;

Digitized by Google

que de contre-parties du discours en si beaux vers et si pleins d'allégories sur les vertus angéliques de l'Angélique qu'ils célébraient ! On ne savait que conclure tant tout cela avait été rapide et si peu à sa place. C'était à qui voulait définir d'une manière quelconque le mouvement inattendu, si étrangement maternel de Mme la gouvernante. Pour moi, malgré mes prétentions à la connaissance des femmes, je n'ai pu en tirer que cette conclusion : c'est que, sous certains rapports, elles sont réellement indéfinissables.

N'allez pas penser, Messieurs, qu'en vous racontant une scène qui doit vous paraître un peu singulière, j'aie pu avoir l'intention de médire des femmes ; ce serait étrangement vous tromper sur mes sentiments à leur égard, sur le profond respect que leurs vertus m'inspirent, je dirai avec Colin d'Harleville : « que peut-« être je n'ai pas saisi au juste ou que je n'ai pas « rendu avec justesse le peu que j'ai saisi, et j'ajou-« terai avec lui, que l'idée des femmes produit sur « mon cœur attristé l'impression que, par un temps « sombre, produit l'image d'un beau jour; leur regard « me pénètre, et malgré mes cheveux blancs, leur « sourire m'enivre, leur voix me fait tressaillir, et « ce n'est point avec de semblables dispositions que « j'aurais voulu de gaîté d'âme ajouter un chapitre à « la satire de Boileau. »

Quoi qu'il en soit, ma question subsiste. Qui tâchera de la résoudre et qui le pourra surtout, lorsque le cœur d'une mère s'est si fortement égaré ?

Digitized by Google

RECHERCHES SUR LA MUSCARDINE (1),

MALADIE PARTICULIÈRE AUX VERS A SOIE,

SUIVIES D'UNE NOTICE

SUR UNE ÉDUCATION HATIVE ET PRÉCOCE DE CES PRÉCIEUX INSECTES,

Par M. le Professeur ROBERT,

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES.

§ 1er.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

La muscardine est la plus grave maladie qui puisse porter atteinte aux espérances des éducateurs de vers à soie, et cela d'une manière d'autant plus terrible et affligeante, que c'est le plus souvent alors que ces es-

(1) Le titre seul de ce mémoire suffit pour prouver qu'en le présentant à la Société royale et centrale d'agriculture, je n'avais pas la prétention d'avoir résolu une question dont la solution présente tant de

Digitized by Google

pérances sont sur le point de se réaliser, qu'elle exerce ses ravages. Il est rare de la voir se déclarer et régner épidémiquement avant que les vers à soie aient terminé leur quatrième mue. C'est ordinairement pendant la dernière moitié du troisième âge qu'elle sévit avec le plus d'intensité.

Je suis porté à croire que la muscardine a attaqué, avec plus ou moins de violence, les vers à soie en tout temps et dans tous les pays où on les élève ; elle est connue en Chine, d'où est originaire ce précieux insecte sérigène, ainsi que le prouve le passage suivant du résumé des principaux traités chinois sur la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie, traduit par M. Stanislas Julien : « Il faut enlever fréquemment les crottes des vers à soie ; si on ne les enlève pas, elles s'échauffent, elles fermentent et dégagent des miasmes putrides. Dans la suite, un grand nombre de vers à soie deviennent *blancs* et meurent. » (Page 136.)

difficultés, et que M. Guérin-Méneville, savant entomologiste, qui a fait une étude spéciale de l'application de l'entomologie à l'agriculture, est chargé d'étudier dans la magnanerie de M. E Robert et de concert avec lui. J'avais voulu seulement profiter de l'occasion du concours pour présenter quelques considérations sur cette maladie, déduites de l'étude approfondie que j'en avais faite et des rapprochements que cette étude m'a suggérés, desquels je crois avoir tiré des conclusions très-utiles dans la pratique. Il est à regretter que la Société royale et centrale d'agriculture n'ait pas jugé convenable de publier le rapport que doit lui avoir fait la commission chargée de l'examen des mémoires envoyés au concours, quoique aucun de ces mémoires ne lui ait paru avoir mérité le prix.

Digitized by Google

Plus loin, page 138, on lit : « On distingue six maladies des vers à soie dans la coconière. . . . . . .

« 5° Lorsqu'ils *blanchissent* et meurent. »

Quoique Olivier de Serres ne parle pas de la muscardine, ce n'est pas une raison pour que, de son temps, elle ne fût pas connue, car, en décrivant les maladies des vers à soie, il n'en caractérise aucune, et ce qu'il dit peut s'appliquer à plusieurs. « Les extrémités du froid, de chaleur, le trop ou trop peu de manger, la paistre de mauvaise feuille, sont les principales causes des *maladies extraordinaires* de ces bestailles. » C'est là l'énumération des causes de maladies, et non la description des maladies elles-mêmes ; d'où il suit qu'on ne peut pas en tirer la conséquence qu'Olivier de Serres ne connaissait pas la muscardine : l'expression de *maladies extraordinaires* pourrait bien s'appliquer à cette maladie, car qu'y a-t-il de plus *extraordinaire* que la transformation du ver qui succombe à la muscardine ?

L'abbé Rozier, dans son *Cours d'agriculture*, à l'article *vers à soie*, fait mention de la *chrysalide dragée*, ce qui est bien la muscardine qui se développe sur le ver à soie lorsqu'il a terminé son cocon, et quoique le même auteur ne parle pas de la muscardine avant cette époque de l'éducation, en disant « Qu'on trouve des éducations entières dont les cocons sont dragées ou en grande partie », il est bien à présumer que, dans ce cas, la muscardine devrait s'être montrée dans les magnaneries avant que les vers à soie fussent dis-

Digitized by Google

posés à faire leur cocon ; le contraire serait, d'après les connaissances que nous avons sur cette maladie, une grande anomalie. D'ailleurs, il suffit que la muscardine ait été observée, quoique seulement sur la chrysalide dans le cocon, pour constater son existence.

Ensuite, de ce que divers auteurs n'ont pas parlé de la muscardine, ce n'est pas une raison de croire qu'elle n'était pas connue de leur temps. La seule conséquence qu'on peut tirer de ce silence, c'est qu'ils ne l'avaient peut-être jamais observée, et qu'ils s'étaient trouvés dans des conditions assez favorables de climat, de température ou de constitution atmosphérique, pour qu'elle n'exerçât pas ses ravages dans leurs ateliers.

J'admettrai à présent, avec l'abbé Boissier des Sauvages, qui prétend aussi que la muscardine était autrefois inconnue, dans notre pays, aux éducateurs de vers à soie, qu'elle était moins répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui, et nous en trouverons une raison assez plausible lorsque nous examinerons les causes qui la produisent.

§ II.

DESCRIPTION DE LA MUSCARDINE.

Quoique la muscardine soit une maladie malheureusement bien connue aujourd'hui de tous les éducateurs de vers à soie, j'ai cru qu'il était nécessaire de commencer ce que j'en dirai par un exposé succinct de ses

Digitized by Google

principaux symptômes et de leur développement successif et différent, suivant les circonstances.

Généralement parlant, le ver à soie qui doit succomber à la muscardine, ne présente aucun phénomène pendant la vie, qui puisse faire supposer, en l'examinant, qu'il porte en lui le germe de cette terrible affection. Il mange et il se meut comme les autres vers. J'ai vu en 1843 une éducation de vers à soie produits par 150 grammes de graine, parvenus aux derniers jours du cinquième âge. On n'observait rien de particulier chez les vers vivants, sur lesquels la muscardine exerçait ses ravages ; ils étaient comme dans les éducations les plus prospères, quoiqu'il en mourût un très-grand nombre chaque jour ; ceux qui ne succombèrent pas avant de faire le cocon, se transformèrent en chrysalides muscardinées, sans le finir, ou après l'avoir terminé.

Nysten avait également observé que les vers à soie qui devaient succomber à la muscardine ne présentaient, pendant leur vie, aucun signe qui pût indiquer qu'ils étaient atteints de cette maladie, quoiqu'il eût fait des recherches pour s'assurer si réellement, comme l'avait prétendu l'abbé Boissier des Sauvages, on rencontrait des points noirs répandus sur la peau des vers, et quelquefois des taches livides ou noirâtres au sommet de la tête et sur d'autres parties du corps, ou si, comme l'avait dit Fontana, le corps des vers à soie, dans la troisième période de la muscardine, devenait rouge dans toutes ses parties. Nysten ajoute

Digitized by Google

que le docteur Anseri de Savignan lui assura qu'il avait toujours remarqué, sur quelques parties de la surface du corps des vers malades de la muscardine, une ou deux taches livides. Ces taches noirâtres ou livides ont fait donner en Italie le nom de maladie du *signe* à celle qui nous occupe, et Nysten, qui ne les avait jamais rencontrées, se demande s'il faudrait admettre deux variétés de muscardine, celle où l'on ne voit aucune tache et celle qui en présente. En 1843, lorsque je visitai la magnanerie ravagée par la muscardine dont je viens de parler, la femme qui était chargée de soigner les vers à soie m'en faisait observer qui avaient une couleur rosée, et qui, à ce qu'elle disait, étaient atteints de la muscardine ; mais cette couleur était si peu marquée, que je ne pus pas la distinguer ; d'ailleurs, lorsqu'elle existe, elle ne peut pas être un signe certain de la muscardine, puisque Nysten a constaté qu'on la rencontre aussi quelquefois sur des vers qui deviennent morts flats et sur des vers sains. L'abbé Boissier des Sauvages dit que les vers qui ont été soumis à l'influence de la touffe, n'étant encore que maladifs et pouvant être préservés de la muscardine, sont languissants, sans appétit et de couleur tannée ou blafarde.

La muscardine attaque rarement les vers à soie avant le cinquième âge ; cependant il n'est pas sans exemple de la voir se déclarer plus tôt, et même je l'ai vue plusieurs fois anéantir des chambrées entières dans les premiers âges. Lorsqu'elle se manifeste à

Digitized by Google

cette époque, elle est ordinairement meurtrière, et tous les vers à soie ont bientôt disparu de l'atelier. Lorsqu'elle attaque les vers à soie après les premiers jours du troisième âge, la muscardine peut être sporadique et n'en atteindre que quelques-uns dans une grande éducation, comme j'ai pu m'en convaincre en 1844, où je n'observai que deux muscardinés dans une éducation qui me donna 287 kilog. de cocons, ou être épidémique et frapper un très-grand nombre de vers à la fois et détruire en même temps presque toute l'éducation.

L'incubation de cette maladie est plus ou moins longue, selon les circonstances. Dans les cas ordinaires, cette incubation est de quatre, cinq et même six jours, comme il résulte d'une expérience que j'ai faite en 1844 et que je rapporterai plus loin. On ne peut, d'ailleurs, se dispenser d'admettre une incubation de quatre ou cinq jours lorsque les vers métamorphosés en chrysalides meurent dans le cocon entièrement achevé, puisque, en ce cas, il faut croire qu'ils avaient déjà en eux le germe de la maladie lorsqu'ils ont commencé le cocon ; il leur faut trois ou quatre jours pour le terminer, et ils ne sont atteints qu'après ce moment. Comme souvent les cocons des vers qui meurent de la muscardine à l'état de chrysalides sont parfaitement achevés et qu'ils ont tous les caractères de cocons forts et bien étoffés, il faut admettre également que les vers, quoique atteints de muscardine, conservent toute leur force et leur vigueur, et il n'est

Digitized by Google

pas étonnant alors de voir des vers bien manger et digérer la feuille, quoiqu'ils doivent succomber peu de temps après sous l'influence de la terrible maladie qui les a déjà frappés.

Lorsque la muscardine est produite par la touffe, une des causes les plus redoutables pour détruire en peu de temps l'espoir du magnanier, et qu'elle devient généralement épidémique, en frappant subitement presque tous les vers à soie, l'incubation est de peu de durée et l'action de la cause qui produit la maladie peut être comparée en quelque sorte à celle qui, dans les grandes épidémies de peste, de typhus ou de choléra, fait périr presque instantanément les hommes qui dans de pareilles circonstances sont atteints de ces maladies. Il y a ensuite des vers qui, moins profondément attaqués, résistent plus long-temps et meurent successivement, suivant la violence de la maladie et la résistance qu'ils lui opposent.

A présent, quelle que soit la cause qui ait donné lieu à la muscardine, soit qu'elle ait frappé subitement les vers à soie, soit que l'incubation ait été de plus longue durée, les vers qui viennent de succomber sont blancs; ils conservent leur couleur naturelle; ils restent mous, flasqes, et ressemblent à ceux qui meurent de la maladie des *morts blancs* ou *morts flats*. Comme les vers qui succombent à la muscardine, les derniers ne donnent avant leur mort aucun signe de maladie, si ce n'est qu'on remarque chez tous, dans les derniers instants de leur vie, un grand état de fai-

Digitized by Google

blesse, dont on ne s'aperçoit qu'en les examinant de près, et le ralentissement de la circulation dans le vaisseau dorsal, comme l'avaient observé l'abbé Boissier des Sauvages et Nysten. Encore lorsque les malades et les morts ne sont pas très-nombreux, ce n'est qu'en délitant qu'on les aperçoit restés çà et là étendus sur la litière, après qu'on a enlevé avec les filets tous les vers sains.

Mais peu de temps après la mort, l'état des vers qui ont succombé à ces deux maladies, devient bien différent : les morts blancs ou flats se putréfient, se décomposent avec une extrême facilité, soit qu'ils restent sur la litière, soit qu'ils aient déjà gagné les rameaux, qu'ils aient commencé ou fini leur cocon, ou qu'ils meurent à l'état de chrysalide. Ils deviennent noirs, puants, et prennent les noms de *pendus*, de *capelans*, lorsqu'ils sont sur les rameaux, et de *négrones* lorsqu'ils sont dans le cocon (1). Au contraire, les vers morts de la muscardine, au lieu de tomber

(1) Je crois devoir donner ici une description de la maladie des morts blancs et morts flats, telle que je l'ai observée en 1844 et 1845, et qui se trouvent dans mes observations sur deux éducations de vers à soie, publiées dans les *Annales provençales d'Agriculture*, numéros de septembre et d'octobre 1846, et dans les *Annales de la Société séricicole*, 10e volume, page 49.

Les vers atteints de la maladie des morts flats et morts blancs sont mous, flasques, languissants ; ils conservent la couleur blanche de leur peau, leur taille et tout leur embonpoint ; on ne s'aperçoit de leur maladie et de leur mort qu'en les trouvant sur la litière, après l'enlèvement des filets sur lesquels sont montés les vers vigoureux et sains. Cette maladie peut se déclarer pendant tout le cours du cinquième âge : je ne l'ai jamais observée auparavant.

Digitized by Google

en putréfaction, durcissent peu à peu, prennent d'abord un aspect légèrement rougeâtre, se couvrent le lendemain d'une efflorescence blanche, et se dessèchent entièrement au bout de quelques jours. S'ils restent sur la litière exposés à l'humidité, ils se dessè-

Les vers qui meurent tombent bientôt en putréfaction et prennent un aspect livide et noir; ils sont atteints quelquefois de la maladie au moment de la montée, et ils ont à peine la force de gagner les rameaux où, ne pouvant commencer leurs cocons, ils meurent, restent pendus et accrochés, et se convertissent bientôt en une espèce de bouillie et de pourriture noirâtre. Lorsque ces vers malades meurent après avoir commencé leurs cocons, ils n'ont fait que des *chiques* qu'ils salissent en se putréfiant ; d'autres fois, le cocon est terminé entièrement, et, par son apparence et sa consistance, il peut tromper le meilleur observateur sur l'état du ver dont il est l'ouvrage. On voit ce dernier quelquefois se changer en chrysalide, et trois, quatre, cinq et six jours même après que le cocon est terminé, on ne peut aucunement se douter qu'il renferme un ver malade ; mais ce ver ou cette chrysalide finit par mourir dans le cocon ; celui-ci devient mou sur le point où se fixe le ver mort qui se putréfie ; bientôt, ainsi putréfié, il se dessèche, se racornit, se rapetisse et produit, en agitant le cocon d'où il est détaché, un son sec à peu près semblable à celui auquel donnent lieu les muscardins. En ouvrant le cocon on trouve le ver noir entièrement desséché et de la grosseur d'un pois irrégulièrement conformé. Souvent la chrysalide, ainsi putréfiée, en se desséchant, s'attache à l'intérieur du cocon, devient immobile, et, en ouvrant celui-ci, on ne trouve plus qu'un corps informe, dans lequel on reconnaît encore facilement, toutefois, la chrysalide. Cette observation bien constatée de la mort du ver plusieurs jours après avoir terminé un cocon parfait et s'être transformé en chrysalide, démontre évidemment que l'incubation de la maladie des morts blancs peut être longue, car l'on doit admettre que le ver en était atteint lorsqu'il a commencé son cocon. C'est en admettant cette incubation que lorsqu'on observe quelques cas de morts blancs, on peut espérer de prévenir le développement de la maladie d'une manière épidémique en employant les moyens que j'ai indiqués.

Digitized by Google

chent plus lentement, l'efflorescence blanche est plus marquée, ils semblent alors couverts, comme l'a dit Nysten, d'un *duvet cotonneux.* L'abbé Boissier des Sauvages a dit qu'ils se couvraient comme d'une sorte de *moisissure* d'un blanc de neige. Nysten avait également reconnu, avant le docteur Bassi, qu'il avait, pour ainsi dire, deviné que le duvet dont sont couverts les verts muscardins, examiné à l'œil nu, ressemble beaucoup à une *moisissure.* La description qu'il donne ensuite de cet état, vu au microscope, ressemble beaucoup à celle faite par Victor Audoin et insérée dans les *Annales de la Société Séricicole*, deuxième année, quoiqu'elle le conduise alors, je ne sais pourquoi, à affirmer qu'elle perd toute l'apparence de la moisissure. Lorsque le ver à soie meurt dans le cocon, soit avant de l'avoir terminé, soit lorsqu'il s'est déjà métamorphosé en chrysalide, il blanchit également, se dessèche tout-à-fait, et produit, lorsqu'on agite le cocon, un bruit sec particulier qui fait facilement reconnaître l'existence de la momie muscardinique.

En admettant, comme suffisamment démontré par le docteur Bassi et par ceux qui se sont occupés après lui de la physiologie des vers à soie atteints de la muscardine, que cette maladie est due au développement, dans le corps du ver à soie, d'une plante de la famille des champignons du genre *botrytis*, je ne m'étendrai pas davantage sur ses caractères bien tranchés et qui suffiront pour la faire reconnaître à tous ceux qui ont eu l'occasion de l'observer une fois, et même à ceux

Digitized by Google

qui ne l'ont jamais vue. Ce que j'ai dit de ses analogies avec la maladie des morts blancs, dans les derniers moments de la vie des vers à soie et dans les premiers qui suivent leur mort, pourrait faire confondre ensemble ces deux affections, si les caractères cadavériques, quelques instants après la mort, n'étaient pas tous différents. Les vers muscardins se dessèchent, deviennent durs et blancs, et en quelque sorte incorruptibles ; les *morts flats*, au contraire, se putréfient et se décomposent avec la plus grande facilité. Serait-il possible d'attribuer à la même cause des phénomènes cadavériques si opposés?

§ III.

CAUSES DE LA MUSCARDINE.

1° *La muscardine peut se développer spontanément sans germe préexistant en dehors du ver à soie.*

Après avoir cherché à établir que les vers à soie devaient avoir été exposés, dans tous les temps, à être les victimes de la muscardine, sans nier que cette maladie est devenue plus fréquente et plus redoutable à mesure que l'éducation de ce précieux insecte a pris plus d'extension, après avoir décrit d'une manière générale les caractères de cette maladie, je vais chercher à apprécier les causes qui peuvent la produire et la faire développer.

Digitized by Google

Je dirai en premier lieu que la muscardine est souvent sporadique et spontanée, se développant sans aucun germe préexistant en dehors du ver à soie. Je crois pouvoir établir cette opinion sur des faits incontestables, quoiqu'elle soit contraire à celle du docteur Bassi, de Lodi, qui, le premier, par ses recherches et ses infatigables travaux, a trouvé le véritable caractère de cette maladie, et à celle de la plupart des auteurs qui ont écrit après lui. Si on me demande, aujourd'hui que la muscardine est considérée comme due à un cryptogame qui se développe dans le corps du ver à soie, comment un végétal quelconque peut naître sans un germe préexistant, je répondrai en citant des cas analogues, où des fucus, des champignons, des moisissures pareilles à celles qui constituent la muscardine, se développent sans germe préexistant appréciable. Ainsi, les moisissures du pain, de la litière des vers à soie, celles qu'on observe sur les cadavres et sur la plupart des corps organisés placés dans des lieux humides, lorsqu'ils ont cessé de vivre, sont-elles dues à un germe préexistant? assurément non ; car comment, par exemple, le germe qui produirait la moisissure du pain se serait-il introduit dans son intérieur, lorsque ses parties extérieures non-seulement ne sont pas atteintes, mais ne font même pas le plus souvent supposer son existence? Qui oserait d'ailleurs assigner des bornes à la puissance divine dans la reproduction des êtres organisés, chez les classes inférieures des animaux et des végétaux, et

Digitized by Google

dévoiler les mystères qui président à leur reproduction, lorsqu'une femelle de puceron, fécondée une fois à la fin de l'été ou en automne, pond des œufs qui au printemps donnent tous naissance à des femelles vivipares qui sans avoir besoin d'accouplement, pendant neuf générations successives au moins, mettent au jour des pucerons vivants ?

Pour prouver le développement spontané de la muscardine, je vais commencer par ma propre expérience. Je possède à Valensole (Basses-Alpes) une magnanerie où l'on peut élever les vers à soie produits par 300 grammes de graines environ. Depuis six ans que ce local est approprié d'une manière plus spéciale à cette destination, et depuis plus de 40 ans que ma mère y élève des vers à soie, jamais on n'y avait observé la muscardine.

En 1844, le 25 et le 26 juin, en délitant les vers à soie qui étaient restés dans les cabanes après la montée du plus grand nombre, je trouvai sur la litière deux vers morts de la muscardine. Je n'en avais pas vu auparavant dans tout le cours de l'éducation. Les recherches les plus minutieuses que je fis ensuite dans les cabanes et les litières qui furent enlevées, ne m'en firent pas découvrir d'autres.

Est-il possible de ne pas admettre ici que la muscardine, n'ayant atteint que deux vers dans une éducation qui a produit 287 kilog. de cocons, ne s'est pas développée spontanément? S'il n'en était pas ainsi, comment supposer que les principes contagieux de

Digitized by Google

cette affection, que nous reconnaîtrons si actifs lorsque nous les examinerons, ont pu ne porter leur action que sur un si petit nombre ? Et même, comment pourrait-on admettre l'introduction du germe de la muscardine, lorsqu'il est bien démontré qu'il n'existait pas antérieurement dans un lieu entièrement isolé au milieu de la campagne, les personnes qui le fréquentaient n'ayant eu aucune communication, de loin ni de près, avec d'autres personnes chargées de l'éducation des vers à soie, qui auraient pu leur communiquer les sporules muscardiniques ?

La production spontanée de la muscardine est encore une conséquence naturelle des expériences de Victor Audoin, qui est parvenu à la faire naître spontanément et à volonté chez des larves d'insectes autres que des vers à soie, en les soumettant à des influences particulières qui la déterminèrent. (*Annales de la Société Séricicole*, 2e année, pag. 204 et suiv.)

On ne peut donc s'empêcher d'admettre, comme prouvé, que la muscardine peut se développer spontanément. Nous allons passer en revue les circonstances sous l'influence desquelles elle prend le plus ordinairement naissance.

La chaleur. — Une chaleur trop forte peut donner lieu à la muscardine, ainsi que le prouve l'observation suivante : En 1838, mon fermier faisait à Sainte-Tulle une éducation de vers à soie de 200 grammes de graine environ ; ces vers à soie étaient répartis en

Digitized by Google

divers appartements, et la réussite fut bonne. J'observai cependant quelques muscardins dans un appartement qui pouvait contenir à peu près la moitié des vers de cette éducation. Ils se rencontrèrent d'abord sur une claie appuyée au tuyau de la cheminée du rez de chaussée de la maison, ce qui produisait sur ce point une chaleur beaucoup plus forte que sur les autres ; ensuite sur une autre claie où frappaient presque toute la journée les rayons du soleil qui y arrivaient directement d'une fenêtre située vis-à-vis. Ici, il n'en faut pas douter, la chaleur a été la cause déterminante de la muscardine, puisqu'elle ne s'est montrée que sur les lieux spécialement les plus chauds de la magnanerie, et où elle agissait d'une manière plus directe.

L'*humidité* et le *défaut d'aération* peuvent être considérés comme une cause de muscardine. Les expériences de Victor Audoin le démontrent : il avait renfermé dans des bocaux contenant de la mousse humide et fermés de manière à intercepter presque entièrement le renouvellement de l'air, des larves d'une espèce de capricorne du genre sarpédé, *sarpeda carcharius*, et des larves du bupreste, *buprestis berolinensis*, et comparativement des larves des mêmes espèces avaient été mises dans des bocaux contenant de la mousse sèche dans lesquels l'air circulait librement. La muscardine atteignit les insectes qui étaient placés dans les premiers bocaux, et ceux qui se trouvaient dans les seconds en furent entièrement exempts.

Digitized by Google

Quoi de plus rationnel que de penser que l'humidité puisse être une des causes déterminantes de la muscardine, à présent qu'il est démontré qu'elle n'est autre chose que le développement dans le corps du ver à soie d'un véritable champignon, puisque l'humidité, chacun le sait, favorise d'une manière merveilleuse la production de tous les champignons et des moisissures (1), surtout lorsque des faits tels que l'observation de Victor Audoin que j'ai citée, viennent en aide à cette théorie, qui se trouve encore appuyée par ce que j'ai observé moi-même dans mon éducation de 1846.

Tandis que dans le cours de l'éducation de 1845 je n'avais rencontré que deux vers muscardins, et que, avant cette époque, il n'en avait pas été trouvé à la magnanerie de Valensole, il se présenta, en 1846,

(1) On lit, à l'appui de cette opinion dans les *Annales de la Société séricicole*, 10e volume, imprimé en mai 1847, page 258, ce qui suit, extrait des observations sur la muscardine dans la plaine de Lisac, canton de Moissac, par M. Chaubard-Geraud :

« D'après le résultat des éducations que j'ai consignées, je suis convaincu que si la muscardine a sévi d'une manière effrayante en 1843 et 1844, c'est que pendant la durée des éducations, la saison a été pluvieuse, et que les jours de pluie ont été suivis ou précédés de journées de chaleur orageuse. En 1845, la saison a été très-pluvieuse, mais constamment froide ; aussi la muscardine n'a agi que faiblement. Des faits si remarquables démontrent d'une manière évidente qu'il faut le concours de la chaleur et de l'humidité pour développer et activer la muscardine, et même ils donnent la certitude que cette maladie n'est qu'un champignon, puisque ce n'est que par le concours simultané de ces deux états de température que se développent tous les végétaux de ce genre. » 12 août 1847.

Digitized by Google

dans le courant du troisième âge, à diverses reprises, épars çà et là, une cinquantaine de vers environ morts de la muscardine. Cherchant à apprécier les causes qui avaient rendu quelques-uns de mes vers victimes de cette maladie, ma magnanerie étant toujours bien aérée, les soins de propreté et de bonne tenue ne lui ayant pas manqué, je n'ai pu les attribuer qu'aux orages continuels qui régnèrent pendant le cours de l'éducation, et surtout durant le troisième âge. Ils avaient répandu une grande humidité dans l'atmosphère, et m'avaient obligé à plusieurs reprises à faire donner aux vers à soie de la feuille mouillée, ne pouvant en avoir d'autre. Plusieurs fois, par cette même cause, je manquai entièrement de feuille, à tel point qu'étant souvent forcé à retrancher plusieurs repas chaque 24 heures à mes vers à soie ils ont été en retard de plusieurs jours pour la montée. Voici quel fut l'état de l'atmosphère pendant le cours du troisième âge. Les vers des diverses catégories avaient terminé leur quatrième mue du 31 mai au 2 juin ; le 31 mai, le 1er, le 2, le 3 et le 4 juin, le temps est nuageux, humide et à la pluie ; le 5, le 6, le 7, le 8 et le 9 juin, il pleut fortement avec orages et tonnerres.

Cet excès d'humidité atmosphérique a été essentiellement nuisible à mes vers à soie dans le cours du cinquième âge, et si la bonne tenue de ma magnanerie et les soins assidus de tous les instants n'ont pas permis sous cette influence à la muscardine de se propager, ils en ont été cependant affectés d'une manière

Digitized by Google

fâcheuse. Le 9 juin, les vers de la première catégorie étant parvenus à la dernière période de leur vie, commençant à gagner les bords des claies, furent *encabanés* ; mais la pluie qui avait commencé d'une manière continue, le 8 juin, s'étant prolongée pendant toute la journée du 9, les vers étaient mous, flasques et sans vigueur, et dans un état d'inertie vraiment désespérant. Tous les excitants ne produisaient chez eux aucun effet ; ceux qui gagnaient les rameaux ne cherchaient pas à commencer leurs cocons, et les vers restant sur les claies étaient presque tous sans mouvement. Le 10 au matin, cette espèce d'apathie continuait ; mais vers 10 heures, le temps devint serein ; un léger vent frais du N.-O. chassa les nuages ; il continua toute la journée et pendant celle du 11. Sous l'influence de ce nouvel état de l'atmosphère, presque tous les vers de cette catégorie et les autres qui furent encabanés gagnèrent, pendant ces deux jours, les rameaux et firent leurs cocons. Qui ne reconnaîtra ici l'influence bien marquée du temps humide dans l'état de la santé des vers à soie et celle d'un temps tout-à-fait opposé ?

Le défaut d'aération, l'encombrement, la négligence dans les soins à donner aux vers à soie, tels que dans les délitements et les autres moyens d'entretenir la propreté d'un atelier, et toutes les causes qui peuvent vicier dans un appartement l'air qui n'est pas convenablement renouvelé, doivent être considérés comme des circonstances extrêmement favorables pour

Digitized by Google

exercer une action fâcheuse sur les vers à soie et propre à déterminer la muscardine. C'est le cas de dire ici, avec Boissier des Sauvages, que la muscardine s'est d'autant plus répandue qu'on a fait de plus grandes éducations, surtout dans des appartements mal aérés où les claies sont trop rapprochées les unes des autres, et les vers peu en rapport par leur nombre avec l'étendue qu'ils occupent. Il est reconnu depuis long-temps, dit Nysten, que la négligence dans le renouvellement des magnaneries est très-nuisible aux vers à soie ; mais c'est surtout dans les établissements où un grand nombre de vers se trouvent réunis dans un petit espace, et sous l'influence de l'état calme et accablant de l'atmosphère connu sous le nom de *touffe*, que l'on voit se développer les grandes épidémies de muscardine et de la maladie des morts flats.

La *touffe*, d'après l'abbé Boissier des Sauvages, est la cause la plus ordinaire de la muscardine. Elle n'est autre chose que cet état de l'atmosphère qui précède souvent un orage, pendant lequel le ciel étant nuageux, l'air tout-à-fait calme, on éprouve un sentiment de chaleur humide qui brise et anéantit les forces. Fréquemment, un vent du sud ou sud-ouest, espèce de sirocco, vient augmenter le malaise de tout être vivant soumis à l'influence de cette température.

« La touffe des magnaniers, dit l'auteur que je viens de citer, occasionnée principalement par la chaleur du dehors ou de l'atmosphère, consiste, selon quelque apparence, non-seulement dans une chaleur ren-

Digitized by Google

fermée, mais de plus humide et mêlée d'*exhalaisons* qui peuvent s'élever du dehors comme du dedans de l'atelier, surtout d'une litière épaissie, très-disposée à l'effervescence et à la pourriture (1).

» On ne juge point par le thermomètre de la qualité dont l'air est alors affecté; cet instrument ne marque que les degrés de chaleur, et une forte chaleur n'est pas toujours une touffe. On ne connaît celle-ci que par le sentiment; on est saisi, en entrant dans un atelier, d'une sorte d'odeur de renfermé; la respiration n'est pas absolument gênée, mais elle n'est pas satisfaite comme elle le serait au grand air libre et renouvelé.

» La touffe varie ses effets sur les vers à soie, selon sa durée, son intensité et d'autres circonstances qui peuvent s'y joindre; les vers ne sont quelquefois que malades, languissants, sans appétit, de couleur tannée ou blafarde; c'est le commencement de la muscardine. »

« La muscardine, ajoute-t-il plus loin, est plus commune dans les années où la saison des vers à soie est fort chaude; elle est très-rare dans celles où elle a été

(1) Les causes les plus puissantes pour produire cette maladie manquent souvent leurs effets, et l'incurie est, dans certains cas, suivie des plus heureux résultats; ainsi, en 1845, j'ai vu une dame qui faisait une éducation de vers à soie produits par 30 grammes environ de graine, ne pas les déliter dans tout le cours du cinquième âge, à tel point qu'au moment de la montée, la litière avait de 25 à 30 centimètres d'épaisseur, et obtenir les résultats les plus satisfaisants, c'est-à-dire 55 kil. de bons cocons, sans morts, ni malades d'aucune espèce.

Digitized by Google

fraîche et tempérée ; c'est dans le temps de la plus grande chaleur, quand les vers ont pris tout leur accroissement, que la maladie se déclare avec force et se répand subitement. Nous disons subitement, car il n'en est pas de la muscardine comme des autres maladies des vers à soie, toujours amenées de loin, qui se contractent dans un âge et se déclarent dans un autre. La cause qui la produit est bientôt suivie de la maladie elle-même. Les vers tombent malades d'une touffe et meurent deux ou trois jours après, plus tôt ou plus tard, selon la force ou la durée de la touffe. »

Nysten pense également que la touffe est la cause la plus ordinaire de la muscardine. Son avis est partagé par la généralité des auteurs qui ont écrit sur l'éducation des vers à soie. Dans une pareille circonstance, l'état électrique de l'atmosphère ne peut pas être étranger à la production de la maladie.

En 1806, pour s'assurer des effets de la touffe, Nysten fit les expériences suivantes : Il mit dans un petit cabinet voûté qui avait 7 pieds de long, 3 pieds de large et 7 de haut, 2,500 vers en apparence bien portants, sortis depuis quelques jours de leur troisième mue. Le cabinet n'avait d'autre ouverture qu'un trou d'environ 16 pouces carrés à la partie supérieure de la porte. Il était situé au rez de chaussée, derrière un four qui maintenait constamment la température de 22 à 24 degrés Réaumur. Pour éviter le renouvellement de l'air, il fit clouer au dehors une couverture de laine dont on était obligé de soulever un coin pour

Digitized by Google

arriver à la porte, qu'on n'ouvrait que pour donner à manger aux vers et les déliter.

Un égal nombre de vers, c'est-à-dire 2,500, provenant du même endroit, fut mis dans un grenier très-vaste, ouvert au nord et au midi par deux croisées de chaque côté, qui restèrent constamment ouvertes, afin que l'air s'y renouvelât facilement. La température moyenne était de 19 à 20 degrés. Les vers étaient placés sur des tables qui présentaient beaucoup de surface, proportionnellement à leur nombre, et ils y étaient clair-semés, tandis que les vers du petit cabinet étaient, pour ainsi dire, entassés les uns sur les autres. Les vers de ces deux appartements furent parfaitement soignés et nourris de la même manière. L'expérience commença le 11 juin. Le 15 et le 16 le vent était au sud, mais l'air était parfaitement calme, et la chaleur accablante. « Ces qualités, qui constituent la touffe, étaient surtout remarquables au dehors, où la respiration, sans être absolument gênée, semblait ne se faire que d'une manière incomplète ; *les fenêtres du grenier étant restées ouvertes, on conçoit que la touffe a dû y pénétrer beaucoup plus facilement que dans la magnanerie du rez de chaussée qui restait constamment fermée.* »

A la suite de cet état de l'atmosphère, la muscardine se déclara parmi les vers du grenier, et quoiqu'on l'observât aussi parmi ceux du rez de chaussée, on trouva beaucoup plus de muscardins dans la magnanerie du grenier, tandis que dans celle du rez de

Digitized by Google

chaussée, où les vers étaient amoncelés et exposés à une chaleur humide, il y eut beaucoup de morts flats. En résumé, les 2,500 vers du rez de chaussée produisirent 1,317 cocons, et ceux du grenier n'en donnèrent que 443. (*Recherches sur les maladies des vers à soie et les moyens de les prévenir, par P.-H. Nysten, docteur en médecine. Paris*, 1808, *Imprimerie impériale*, pag. 34 et suiv.)

La touffe, d'après cette observation, tiendrait à un état particulier de l'atmosphère, de l'effet duquel on ne peut garantir les vers à soie qu'en empêchant, autant que possible, la communication de l'appartement dans lequel ils se trouvent, avec l'air extérieur. Alors, un appartement exposé à tous les moyens d'aération, comme le grenier où se faisait l'expérience que je rapporte, serait placé dans des conditions plus favorables qu'un petit appartement bas, non aéré, situé au rez de chaussée, *où, lorsqu'on y entrait, on ne respirait pas à son aise, et l'on était saisi par une odeur fort désagréable qui s'exhalait du corps des vers et de leur litière*, conditions qui, par elles-mêmes, sont tout-à-fait contraires à la santé des vers à soie. Elles n'ont pas été sans exercer une fâcheuse influence, comme nous venons de le voir, puisque dans le cabinet il y a eu un assez grand nombre de morts blancs et quelques muscardins. Mais la différence dans les résultats est trop grande, pour méconnaître l'influence qu'a pu avoir l'état extérieur de l'atmosphère, pour développer la muscardine dans la magnanerie du grenier où elle

a fait deux fois plus de ravages sur les vers qui s'y trouvaient, que sur ceux du cabinet étouffé du rez de chaussée, quoique là elle fût réunie à la maladie des *morts flats*.

Ainsi, la trop grande chaleur, l'humidité jointe à cette chaleur, le défaut d'aération dans la magnanerie, l'accumulation d'une trop grande quantité de vers dans des appartements relativement trop étroits, la négligence des soins de propreté, surtout dans les délitements, sont autant de causes qui, réunies à l'état de l'atmosphère connu sous le nom de *touffe*, peuvent donner lieu au développement de la muscardine. De cette manière se trouve confirmée l'opinion émise par mon oncle, en 1844, que la muscardine est un véritable typhus des magnaneries (1); car, d'après ce que je viens de dire, les conditions qui donnent lieu au développement de la muscardine chez les vers à soie, sont à peu près les mêmes que celles qui produisent le typhus chez l'homme. Comme le typhus qui naît d'abord d'une manière spontanée, la muscardine devient aussi contagieuse.

Dans tous les cas que je viens de rapporter, la muscardine qui est alors toujours spontanée peut devenir en même temps épidémique, c'est-à-dire que, quoique

(1) Voyez, pour de plus grands développements sur le caractère typhoïde de la muscardine: *Annales provençales d'agriculture*, 17e année, page 334; *Mémorial d'Aix*, 9 juin 1844; *Guide du magnanier*, par L.-J.-M. Robert, médecin du Lazaret de Marseille, etc. Chez Repos, éditeur-libraire, Digne, 1845.

Digitized by Google

née par des causes inhérentes à l'état de l'atmosphère connue sous le nom de *touffe*, ou dépendantes de soins mal entendus donnés aux vers à soie, ou de toute autre cause que nous ne pouvons pas apprécier, elle attaque en même temps un grand nombre de vers et peut en quelques jours détruire presque entièrement une éducation. La muscardine ne peut pas ici être due à la contagion ; car, si elle reconnaissait cette cause, elle n'attendrait pas le troisième âge pour se montrer dans une magnanerie où rien n'est changé depuis le commencement de l'éducation jusqu'à la fin, sous le rapport de la préexistence des germes qui peuvent la produire. Lorsque la muscardine est due à des germes précis issus dans une magnanerie, elle se déclare dès les premiers âges des vers à soie, et anéantit alors de bonne heure tout l'espoir du magnanier.

2° *La muscardine peut se développer par l'effet de la contagion.*

Quoiqu'il soit généralement reconnu aujourd'hui que la muscardine est contagieuse, cependant cette propriété n'a été admise que depuis les infatigables recherches du docteur Bassi de Lodi ; et comme elle est combattue assez unanimement par tous les éducateurs de vers à soie qui ont écrit avant lui, à la plupart desquels on ne peut refuser la qualité de bons observateurs, alors, ainsi qu'on le fait à l'occasion de toutes les découvertes nouvelles, il a été exclusif, et il a dit que cette maladie ne pouvait avoir d'autre origine que

Digitized by Google

la contagion ; ce qui n'est pas plus vrai que l'opinion des auteurs qui ont assuré que la muscardine n'était jamais contagieuse, opinion qui, nous allons le voir, ne manquait pas en apparence de certains fondements ; quoique nous devions reconnaître que la masse des éducateurs a toujours eu de la tendance à croire à la contagion de la muscardine, ce qui prouve que de tout temps on avait observé certains faits qui la faisaient présumer, faits qui ne se renouvelaient pas ensuite sous les yeux des expérimentateurs.

L'abbé Boissier des Sauvages s'exprime en ces termes à ce sujet : « Rien n'est si hasardé que ce qu'on assure de la prétendue contagion de la muscardine, qui se communique, dit-on, par les graines, par les meubles et les murs même de l'atelier qui en auraient déjà été infectés. La preuve que la graine n'est pas infectée, c'est que la même, partagée entre deux magnaniers, aura chez chacun d'eux un succès différent : l'un n'aura pas de muscardins parmi ses vers, tandis que tout en fourmillera chez l'autre. Il y a vingt exemples de ce genre.

» A l'égard des meubles et des ateliers, j'en ai connu de décriés par cette maladie où elle avait persévéré pendant plusieurs années de suite : on avait lavé ou même renouvelé les meubles, blanchi les murs et changé la graine ; mais comme on suivait toujours les errements ordinaires, on n'en était pas plus avancé ; il survenait un nouveau magnanier plus intelligent au point de n'avoir plus de muscardins, quoique avec les

Digitized by Google

mêmes meubles, dans la même pièce, et avec de la graine prétendue infectée. » (*L'art d'élever les vers à soie*, Avignon, 1769, page 213.)

« On a attribué à la muscardine le plus haut degré de contagion, dit Nysten, puisque beaucoup d'agriculteurs prétendent qu'elle se transmet d'une année à l'autre, au moyen des tables où les vers à soie sont morts, si on n'a pas le soin de les désinfecter, soit en les lavant ou les blanchissant avec de la chaux : l'observation journalière prouve que cette opinion est tout-à-fait erronée. Je ne rapporterai qu'un fait, quoiqu'il en existe un très-grand nombre, qui, seul, suffirait pour prouver que la muscardine ne se transmet pas, d'une année à l'autre, de la manière qui vient d'être indiquée.

« Mme Chorier, propriétaire à Valence, eut, en l'an 1806, dans deux de ses domaines, des muscardins en si grand nombre, que la récolte des cocons fut entièrement manquée. Elle fit laver et blanchir les murs et les tables de l'une des deux magnaneries, et ne prit aucune précaution dans l'autre. En 1807, la muscardine fit beaucoup de ravages à la magnanerie qui avait été, en quelque sorte, mise à neuf; et dans la seconde, où rien n'avait été lavé ni désinfecté d'aucune manière, on ne vit pas de muscardins, et la récolte fut très-bonne. La muscardine, bien loin de se propager au moyen des tables, d'une année à l'autre, ne se communique pas à des vers sains placés sur des tables où des muscardins viennent de mourir, lors même qu'on

Digitized by Google

laisse les morts avec les vers soumis à l'expérience, et qu'on frotte ces derniers avec des muscardins. » (Ouv. cité, page 81.)

Nysten s'adresse ensuite la question suivante : « Cette maladie peut-elle se transmettre par la contagion seule des vers malades à des vers sains? »

Une expérience de M. Rigaud de l'Isle, agriculteur d'un très-grand mérite, donne lieu à la conclusion que la muscardine n'est pas contagieuse dans une pareille circonstance. Mais deux autres expériences que fit Nysten lui-même, lui prouvèrent que la muscardine était, dans ce cas, contagieuse, et l'amenèrent à déduire la conséquence « que la muscardine ne devient contagieuse que par les exhalaisons d'un certain nombre de vers malades, et seulement pour les vers qui occupent les mêmes tables que les malades, et sont mêlés avec eux. Enfin, la muscardine ne se déclare qu'après plusieurs jours de communication. »

« La maladie de la *calcination* n'est jamais contagieuse, dit Dandolo ; un ver qui en est mort, mis en contact direct avec un ver sain, n'agit pas plus sur lui qu'un morceau de bois. » (*L'Art d'élever les vers à soie*, trad. par Contemize, 3e édit., pag. 284 à 285).

Que penser des avis à peu près unanimes d'expérimentateurs, tels que Boissier des Sauvages, Nysten, Rigaud de l'Isle, Dandolo, qui nient la contagion de la muscardine et sa transmission par le moyen des vers morts, des tables et des effets de magnanerie qui en ont été infectés? Que penser des expériences de Nys-

Digitized by Google

ten, à la suite desquelles il n'admet cette contagion que dans le cas où elle est généralement niée aujourd'hui? On ne peut répondre à ces questions résultant d'opinions et de faits divers, qu'en avouant que la nature se joue de toutes nos prétentions à la prendre sur le fait, et qu'au moment où nous croyons pouvoir tirer de nos observations des inductions plus ou moins plausibles, pour apprécier une opinion ou constater un fait quelconque précédemment observé, elle nous fait défaut et se joue de nous; car j'ai l'intime conviction que les éducateurs de vers à soie que je viens de citer, aux lumières desquels chacun est obligé de rendre hommage, ont fait avec beaucoup de soin des expériences propres à confirmer l'opinion de la contagion de la muscardine qui paraissait généralement admise par la foule des éducateurs; expériences et observations qui les ont déterminés à adopter l'opinion contraire. Ces expériences prouvent encore que tout, dans la nature, ne se passe pas toujours de la même manière, et qu'en fait de contagion des maladies des animaux comme de celles de l'homme, il doit suffire, pour la faire admettre d'une manière générale, qu'elle ait été constatée dans quelques circonstances, quoique souvent elle n'ait pas lieu dans d'autres. Si les observateurs dont je viens de parler vivaient de notre temps, en présence des faits qui contrediraient authentiquement ceux dont ils avaient été témoins eux-mêmes, et qu'ils avaient provoqués, ils n'hésiteraient pas, j'en suis sûr, de croire à la contagion de la muscardine. Cette contagion n'est

Digitized by Google

niée par personne, aujourd'hui qu'on admet généralement qu'elle a lieu par le contact des vers morts seulement lorsqu'ils ont passé à l'état d'endurcissement, et se sont recouverts de la poussière blanche qui porte en elle le germe de la maladie, et qu'on rejette la contagion déterminée par des vers malades sur des vers sains, contagion qu'il serait difficile de démontrer dans ce cas, puisque les caractères de la maladie sont très-difficiles à observer avant la mort.

Pour appuyer l'opinion généralement admise, je me bornerai à citer un fait de contagion qui m'est propre et qui est de la dernière évidence. Après qu'en 1845 j'eus observé, dans ma magnanerie de Valensole, deux vers morts de la muscardine, quoique convaincu de son caractère contagieux, comme elle se rencontrait dans une circonstance particulière, puisque cette maladie, ordinairement si terrible, n'avait fait que deux victimes dans une éducation qui me donna 287 kilog. de cocons, je voulus connaître jusqu'à quel point elle jouirait de la faculté contagieuse, lorsque bien évidemment elle était née d'une manière spontanée.

J'avais précisément encore des vers retardataires, ayant terminé depuis peu leur quatrième mue. Le 27 juin, je mis les deux momies muscardiniques que j'avais trouvées le 25 et le 26, sur une demi-feuille de papier fort, dont je relevai les bords, en contact avec trente vers sains. Le 28, en les délitant, je ne trouvai ni morts ni malades. Le 29, je trouvai deux *morts blancs*, quatre avaient gagné les rameaux ; le 1er

juillet, un *mort blanc.* Je délitais tous les jours pour mettre mieux en contact les vers vivants et les muscardins. Le 3 juillet, tous les vers étaient montés, et je n'avais eu que trois morts d'une maladie autre que la muscardine. Je me félicitais de n'avoir pas vu de vers muscardins, en songeant que cette terrible maladie pourrait n'être pas absolument et dans tous les cas contagieuse, lorsque, le 8 juillet, en enlevant les cocons, je trouvai un ver muscardin mort sur les rameaux et un autre qui était tombé après être monté, également mort de la même manière. Les cocons étaient tous légers, la plus grande partie étaient inachevés, et ils contenaient tous une chrysalide muscardinée. Les quatre ou cinq vers montés deux jours après avoir été mis en contact avec les vers muscardins, avaient seuls terminé leurs cocons, mais les chrysalides qu'ils contenaient étaient également muscardinées.

Bien évidemment ici, la muscardine qui a atteint tous les vers après qu'ils ont eu commencé ou fini leurs cocons, leur a été communiquée par deux muscardins avec lesquels ils avaient été mis en contact. Ainsi, quoique cette maladie soit née spontanément, comme je l'ai déjà dit, elle a joui cependant au plus haut degré de la propriété contagieuse, puisque aucun des trente vers sains n'a échappé à son action.

Lorsque ces vers morts de la muscardine sont desséchés et couverts de l'efflorescence blanche qui constitue le *botrytis bassiniana*, il se détache de leur corps

Digitized by Google

avec une extrême facilité une poussière qui, contenant les germes de cette espèce de champignon, se répand sur les objets qui se rencontrent dans les appartements. Ainsi une magnanèrie dans laquelle la muscardine a régné épidémiquement peut conserver sur les murs, le sol et les meubles nécessaires à l'éducation des vers à soie, des germes de cette maladie qui peuvent donner lieu à son développement d'une manière contagieuse l'année suivante, si on ne prend pas des mesures convenables de purification et de désinfection.

Comme je l'ai démontré en passant en revue les diverses causes de la muscardine, cette maladie est spontanée, c'est-à-dire, qu'elle se déclare sans germe préexistant au dehors des vers à soie, toutes les fois qu'elle naît dans le cinquième âge, sous l'influence de la chaleur, de l'humidité, du défaut d'aération des magnaneries, par l'encombrement, la négligence dans les délitements, les soins de propreté et surtout sous l'influence de la touffe qui, en peu d'instants, peut détruire toutes les espérances du magnanier. Mais la maladie ne se produit pas nécessairement toutes les fois que les circonstances signalées se présentent. Nysten et Dandolo ont tenté les expériences les plus variées pour faire naître la muscardine, en plaçant les vers à soie dans les conditions les plus défavorables de stagnation de l'air, de chaleur et d'humidité. Tantôt ils ont atteint le but qu'ils recherchaient, le plus souvent leurs expériences ont été sans résultats ; d'où il suit que la maladie qui se développe sous certaines

Digitized by Google

influences peut, par des causes que nous ignorons, ne pas se produire, quoique ces influences restent les mêmes en apparence, soit que les vers ne soient pas disposés à en être affectés, soit par toute autre raison.

La muscardine, ainsi que la plupart des maladies contagieuses qui attaquent l'homme et les animaux, après qu'elle est née spontanément, devient contagieuse. Il s'élabore chez l'être d'abord atteint des germes, quels qu'ils soient, qui deviennent aptes à propager la maladie. Ces germes, qui se conservent plus ou moins long-temps, selon les circonstances et le genre de maladie, n'agissent pas toujours d'une manière certaine pour les reproduire; ce qui est cause que les uns admettent la contagion, tandis que les autres la nient; car, outre leur faculté contagieuse, pour que ces maladies puissent se propager, il faut encore une disposition particulière chez les individus qui sont exposés à la contracter, et de plus une autre disposition dans l'état de l'atmosphère.

Il faut donc reconnaître que cette prédisposition nécessaire, comme nous venons de le voir, pour produire la muscardine spontanée, doit se rencontrer également pour qu'elle devienne épidémique et ensuite contagieuse; ce qui fait que la contagion de cette maladie, qui est à présent hors de toute contestation, a été niée par l'abbé Boissier des Sauvages, Dandolo et les auteurs qui ont écrit avant eux; que Nysten, qui, en médecin, naturaliste et physicien instruit, a cherché à s'assurer de cette propriété contagieuse,

Digitized by Google

ne l'admet que dans un cas où elle est niée aujourd'hui. De la même manière, les maladies contagieuses qui attaquent l'homme ne le sont pas essentiellement dans toutes les circonstances et pour tous les individus; pour qu'elles le deviennent, elles ont besoin de certaines prédispositions atmosphériques et individuelles, sans lesquelles leur principe contagieux reste sans effet. Nous ne pouvons pas apprécier par nos sens ces prédispositions, mais leur existence est aussi certaine que celle du soleil, si je puis m'exprimer ainsi. Ce sont ces mêmes circonstances inappréciables qui font que quelquefois la muscardine se développe lorsque rien ne paraît devoir la favoriser, et que d'autres fois, malgré toutes les causes qui paraissent capables de la faire naître, soit spontanément, soit par contagion, certaines magnaneries mal tenues jouissent impunément de l'immunité.

§ IV.

MOYENS DE PRÉVENIR LA MUSCARDINE SPONTANÉE, D'ARRÊTER OU DE DIMINUER SES EFFETS MEURTRIERS, LORSQU'ELLE EST DÉCLARÉE.

Dans la recherche des causes qui produisent la muscardine, à laquelle je viens de me livrer, il est facile d'apercevoir que, tout en signalant dans quelles circonstances cette maladie naît le plus ordinairement, la connaissance de sa cause première nous échappe, ce qui fait que nos prévisions sont souvent déçues; c'est-

Digitized by Google

à-dire, que quelquefois elle peut se déclarer, quoique tout paraisse se trouver dans un état favorable pour l'éloigner, et qu'il arrive aussi qu'elle ne se produit pas toujours, lorsque tout pourrait faire croire à son développement. La muscardine vient, à n'en pas douter, dans un temps de touffe, surtout dans un état particulier de l'atmosphère qu'on ne peut apprécier, mais qui existe réellement comme l'existence des marais, qui produisent les fièvres intermittentes chez l'homme, et qui échappent à nos moyens d'analyse : « La touffe que produit la muscardine consiste, d'après Boissier des Sauvages, non-seulement dans une chaleur renfermée, mais, de plus, humide, mêlée d'*exhalaisons* qui peuvent s'élever du dehors comme du dedans de l'atelier. » Ce sera encore quelque chose de pareil qui agira dans les circonstances que j'ai signalées comme propres à donner lieu à la muscardine hors les temps de touffe, et dont l'action sera plus ou moins intense. Il paraît que Nysten avait fait des efforts pour découvrir la principale cause de la muscardine, et qu'il avait sans doute supposé exister dans quelques-uns des gaz méphitiques insensibles à l'homme et aux animaux. Il avait expérimenté sur les gaz oxigène, acide carbonique, azote, hydrogène, hydrogène sulfuré, sur divers mélanges de ces différents gaz pour faire naître la muscardine. Les vers à soie qui furent soumis à l'influence de ces gaz, moururent tous plus ou moins promptement sans présenter, après leur mort, les signes caractéristiques de la mus-

Digitized by Google

cardine. Lorsque les gaz ne furent pas délétères, les uns moururent par défaut d'oxigène ou d'air respirable. S'il ne m'est pas donné de connaître la nature de ce principc, peut-être trouverons-nous le moyen de le détruire dans la pratique des auteurs qui nous ont précédé.

Dans les temps de touffe, l'abbé Boissier des Sauvages comptait beaucoup sur le feu de flamme fait aux coins de l'atelier, dans des cheminées disposées convenablement, avec du petit bois facilement combustible, pour faire circuler l'air et le renouveler. « Le feu, sagement administré, dit-il, est le meilleur remède à apporter à la touffe et à la muscardine, quelque chaleur qu'il fasse au dehors. C'est ce que j'ai pu conclure par la comparaison de ce qui arriva dans deux ateliers, dont les tables chargées de vers atteignaient dans l'un et dans l'autre jusqu'au toit qui était à claire-voie. On crut donc que le feu était non-seulement inutile, mais même dangereux dans un temps de touffe, où, d'un côté, l'échappement par la claire-voie et de l'autre la chaleur se faisaient sentir au dehors; on se refusa d'en faire et on eut beaucoup de muscardine, tandis que, dans un autre atelier, le feu, dans un cas tout pareil, garantit en grande partie les vers à soie de la touffe et de la muscardine.

Dandolo est aussi grand partisan du feu de flamme pour renouveler l'air dans les magnaneries, les dessécher et restaurer en quelque sorte les *vers exténués.*

Si nous nous rappelons à présent que l'abbé Boissier

Digitized by Google

des Sauvages a donné pour un des caractères principaux de la touffe, *une chaleur humide mêlée d'exhalaisons qui peuvent s'élever du dedans et du dehors*; que Nysten attribue, dans les deux expériences que j'ai rapportées, *à ce que les fenêtres du grenier* dans lequel la muscardine fit tant de ravages, *étant restées ouvertes, la touffe dut y pénétrer beaucoup plus facilement que dans la magnanerie du rez de chaussée constamment fermée*, nous nous convaincrons encore qu'il y a dans l'atmosphère, pendant les temps de touffe, quelque chose de particulier qui rend cet état si malfaisant pour les vers à soie. Le feu de flamme administré par les deux auteurs célèbres dont je viens de parler, qui dans leurs mains a été si efficace contre la muscardine dans les temps de touffe, tout en établissant des courants d'air et facilitant son renouvellement, a pu avoir une action toute particulière pour la destruction *des exhalaisons* qui constituent la touffe, et qui a peut-être une influence sur les vers à soie pour donner naissance à la muscardine. Boissier des Sauvages, tout en croyant ne faciliter que le renouvellement de l'air, détruisait, sans doute, par ce feu de flamme, *les exhalaisons*, principe de la muscardine; ce ne peut être que par l'action de ce moyen que Dandolo, qui avait souvent recours à ce feu de flamme dans ses ateliers de vers à soie, n'y avait jamais observé la muscardine (1).

(1) Les faits suivants ont trop d'analogie avec les rapprochements que je viens de faire, pour que je ne les cite pas à l'appui de mon

Digitized by Google

En conséquence de cette opinion qui réunit toutes les conditions qui doivent la faire considérer comme fondée, je regarde le feu de flamme comme le moyen le plus propre à combattre les effets désastreux de la touffe, et détruire le principe inconnu qui donne lieu

opinion, quoique je n'en eusse pas connaissance au moment où je l'ai émise.

M. Mathieu Bonafous, membre de l'Académie royale de Turin, si connu par ses recherches et ses excellents traités sur l'éducation des vers à soie, a adressé à M. de Boullenois, secrétaire de la Société séricicole, une note de M. l'abbé Sicca, curé de Piobesi, en Piémont, en disant : « que les faits dont cet estimable pasteur rend compte avec une candeur presque évangélique, sans résoudre encore la question que les éducateurs se sont proposée sur la muscardine, ne méritent pas moins de fixer leur attention. » Il résulte de cette note insérée dans le dixième volume des *Annales de la Société séricicole*, pages 324 et suivantes, imprimée en mai 1847, que M. l'abbé Sicca après avoir essayé infructueusement, pendant plusieurs années successives, les moyens les plus préconisés pour se préserver de la muscardine, s'aperçut, une année où il espérait avoir 170 à 180 kil. de cocons, qu'il n'en eut que 15, parce que tous ses vers furent frappés de la muscardine, que les seuls cocons qui n'en furent pas atteints se trouvaient près d'une cheminée où il y avait toujours du feu. *Il pensa alors que le feu, par sa faculté anti-contagieuse et désinfectante, pourrait agir comme spécifique contre la muscardine.* Il purifia tous les ustensiles de la magnanerie à un feu de flamme, les fit exposer à une fumée très-forte qui les pénétrait de toutes parts ; il brûla des plantes aromatiques bien sèches dans les chambres hermétiquement fermées. Il renouvela ensuite, pendant l'éducation qu'il fit, l'air fréquemment en faisant du feu dans la cheminée. Il continua cette méthode jusqu'au quatrième âge, se bornant, pendant le cinquième âge, à faire allumer du feu de temps en temps, pour renouveler l'air. Les résultats furent des plus heureux : 2 onces de graine lui donnèrent 170 kil. de cocons d'excellente qualité. Depuis 1836, il a toujours fait éclore 4 onces de graine, qui lui ont donné, en suivant toujours la même méthode, 340 à 350 et 360 kil. de cocons. Tous les paroissiens de M. l'abbé Sicca ont adopté sa méthode avec un pareil succès (août 1847).

Digitized by Google

à la muscardine : comme le feu purifie tout ce qu'il touche, il sera très-actif pour anéantir les exhalaisons malfaisantes, sans doute combustibles (1), avec lesquelles il sera mis en contact, et que les courants d'air qu'il établira amèneront toujours dans le foyer. Je ne terminerai pas ce sujet sans dire que cette opinion sur les effets du feu de flamme doit faire absoudre l'abbé Boissier des Sauvages et Dandolo du reproche de faire courir le risque, en mettant une aussi grande confiance dans le feu de flamme, d'incendier une magnanerie, accident qui n'a jamais lieu, lorsque les cheminées sont bien disposées et surtout qu'on les surveille (2).

Quoique nous puissions agir ainsi immédiatement sur la cause première de la muscardine, que nous ne

(1) Ayant comparé l'état particulier de l'atmosphère, *espèces d'exhalaisons* qui, dans les temps de touffe, sont le germe de la muscardine dont l'existence ne peut pas être appréciée par nos sens, *aux miasmes des marais* qui produisent les fièvres intermittentes, et qui échappent également à nos moyens d'analyse, je crois que l'analogie continue d'exister entre les moyens de prévenir la muscardine chez les vers à soie et les fièvres intermittentes chez l'homme. Par l'action du feu de flamme on détruit les germes de la muscardine ; un des meilleurs moyens de se préserver des fièvres intermittentes consiste à ne sortir le matin et le soir que lorsque le soleil est assez élevé et assez chaud pour annihiler et détruire en quelque sorte les émanations des marais. Ainsi le feu de flamme d'un côté et la chaleur du soleil de l'autre sont des moyens à peu près identiques.

(2) La meilleure manière pour préserver de la muscardine nos magnaneries, tout en employant les moyens hygiéniques et d'aération reconnus les plus utiles, qui, certainement, ne peuvent pas manquer d'exercer une influence salutaire sur la santé des vers à soie, con-

Digitized by Google

pouvons pas saisir, nous ne devons pas négliger les autres moyens de la combattre, en empêchant, autant que possible, la réunion des circonstances sous l'influence desquelles, comme un véritable protée, nous l'observons le plus souvent.

En premier lieu, toute magnanerie doit être mise dans les conditions les plus convenables pour qu'elle soit bien aérée et qu'on puisse combattre facilement la stagnation de l'air et en dissiper l'humidité. C'est surtout dans les temps de touffe qu'il est nécessaire d'établir des courants d'air, résultat qu'on pourra plus facilement obtenir faisant du feu de flamme dans les cheminées situées aux coins opposés de l'atelier, ce qui détruira encore ce qu'aurait de mal sain l'air extérieur qui s'y introduirait. La ventilation, forcée par le moyen des tarares, sera principalement utile dans cette circonstance, si elle est assez puissante pour produire l'effet désiré, et pour qu'en y ayant recours, on puisse se priver des autres moyens propres à renouveler l'air, puisque, afin que la tarare agisse, il faut que toutes les ouvertures de la magnanerie soient exactement fermées.

sisterait à neutraliser les principes qui la produisent, s'il était possible de découvrir un agent physique ou chimique assez actif, comme on a trouvé dans la vaccine un préservatif de la variole. Le feu de flamme, convenablement appliqué ne serait-il pas cet agent puissant ? En présence des observations qui pourraient faire pencher pour l'affirmative, il n'y a pas de procédé, à mon avis, qu'il soit plus convenable d'expérimenter. (12 avril 1847.)

Digitized by Google

Dans les moments de touffe, lorsque l'air de la magnanerie est trop chaud et que l'air extérieur est également chaud et stagnant, on peut le rafraîchir et le renouveler en répandant largement de l'eau sur le sol et en suspendant des linges mouillés dans l'atelier; l'eau passant à l'état de vapeur s'empare d'une partie du calorique du milieu dans lequel a lieu l'évaporation, en rafraîchit l'atmosphère, et, en détruisant l'équilibre entre l'air extérieur et l'air de l'atelier, facilite le renouvellement de ce dernier. De la même manière on rafraîchit l'eau contenue dans des vases poreux : celle qui suinte à travers les parois de ces vases s'empare en s'évaporant d'une partie du calorique aux dépens de celle qui reste contenue dans les vases. De la même manière on mouille des fruits, pastèques, melons, etc., on les expose au soleil qui, en faisant passer à l'état de vapeur l'eau qui les couvre, rafraîchit le fruit qui cède pour cette évaporation une partie de son calorique.

« Dans les temps de touffe, lorsqu'on s'est aperçu trop tard du mal et qu'il fait des progrès, il résiste ordinairement à tout ce qu'on lui oppose, dit l'abbé Boissier des Sauvages ; la mauvaise couleur de la peau des vers se soutient, l'appétit ne revient pas, rien ne les excite. Dans l'incertitude, si l'on peut remédier au mal, le plus mauvais parti serait celui de désespérer. Il faut s'armer de courage et tenter un dernier remède, qui a quelquefois réussi dans de pareilles circonstances; on arrosait à force, on inondait d'eau fraîche les

Digitized by Google

tables et les vers, ou bien, on trempait ces derniers par poignées, lorsqu'il y en avait peu, dans des baquets, et on les y *aigayait* quelques instants. »

L'abbé Reyre, dont le *Manuel* calqué sur le grand ouvrage de Boissier des Sauvages a été un très-bon guide pour les éducateurs, dit qu'un propriétaire qui n'avait pu remédier par les moyens les plus rationnels aux effets désastreux de la touffe, « fit arroser à force toutes les tables de ses vers avec de l'eau fraîche, ainsi que le plancher de l'appartement, et dans moins de trois heures les vers changèrent de couleur et reprirent l'appétit qu'ils avaient perdu dès le matin. »

Il ne faudrait pas croire, d'après cette citation des abbés Boissier des Sauvages et Reyre, que l'humidité et la feuille mouillée sont utiles aux vers à soie. L'eau ne produit dans ces cas qu'un effet excitant et momentané : on peut assimiler ses effets sur les vers à soie à ceux des bains sur l'homme, dont l'utilité n'est pas contestée dans certaines circonstances, tandis que l'habitation d'un lieu humide et une nourriture continuelle contenant un excès de cette humidité lui serait nuisible. C'est de la même manière que l'usage habituel d'une feuille mouillée qui contient déjà naturellement, d'après les analyses de Nysten, 70 pour 100 environ d'eau, mettant les vers à soie dans une atmosphère constamment humide, à l'intérieur comme à l'extérieur de leur corps, les relâche, les affaiblit, et si elle ne produit chez les vers elle-même des maladies, elle les dispose singulièrement à les contracter.

Digitized by Google

On devra toujours éviter l'action de la chaleur plus ou moins directe sur un point de la magnanerie ; tout porte à croire que c'est une des causes à laquelle est souvent due la muscardine (1).

La plus grande propreté de l'atelier, le délitement fréquent des vers à soie, doivent être encore placés au nombre des moyens prophylactiques de la muscardine ; car si on laisse la litière s'entasser au-dessous des vers à soie, elle s'échauffe, fermente, et peut, en donnant lieu à des émanations humides et miasmatiques, produire les conditions favorables qui engendrent la muscardine.

Le chaulage pratiqué d'après la méthode de M. Gaudibert-Barré, de Carpentras, a été, jusqu'à présent, le procédé le plus efficace pour préserver de la muscardine, lorsqu'on a mis la magnanerie dans les conditions favorables d'aération et de propreté. Le chaulage peut agir de plusieurs manières : 1° en s'emparant de l'humidité de l'air et des litières ; 2° en absorbant l'acide carbonique qui s'exhale du corps des vers à soie, des résidus excrémentitiels et de la feuille ; 3° en empêchant le développement de la

(1) On préviendra jusqu'à un certain point les effets de la chaleur atmosphérique, qui n'est pas étrangère au développement de la muscardine, par le moyen des éducations précoces, ainsi que le conseille mon oncle dans un article publié par le *Courrier de Marseille*, 24 juin dernier, lesquelles se terminant avant les chaleurs du mois de juin doivent être considérées comme un excellent moyen prophylactique de la muscardine. Voyez son *Guide du Magnanier*, où il considère la muscardine comme le typhus des magnaneries.

Digitized by Google

cause inconnue de la muscardine, ou la neutralisant, ainsi que le principe acide que l'abbé Boissier des Sauvages a trouvé chez les vers muscardins, auquel il n'est pas éloigné d'attribuer la cause de la maladie (1).

(1) J'ai eu recours avec succès au chaulage en 1841, dans un moment où la saison étant très-humide, j'avais eu bon nombre de morts *flats* ou morts *blancs*. Cette pratique parut produire de très-bons effets. Elle agissait surtout en s'emparant de l'humidité de l'atmosphère et des litières qu'elle desséchait presque complétement, et en excitant les vers qui paraissaient sans vigueur. Un bon excitant encore, c'est l'eau-de-vie aspergée légèrement sur la feuille. Ma mère me vantait beaucoup ce procédé auquel elle avait eu recours dans une circonstance à peu près analogue. Les mûriers de sa propriété avaient souffert des gelées tardives, et au commencement de son éducation, elle se trouvait sans feuille pour nourrir ses vers à soie. Elle fit acheter des mûriers dans un quartier où la feuille n'avait pas souffert du froid. Pendant que les vers mangeaient cette feuille, celle de sa propriété repoussa avec vigueur; elle était belle après la quatrième mue, et ma mère crut pouvoir la faire manger à ses vers. Mais ceux-ci, habitués à une feuille qui avait grossi et pris de la consistance en même temps qu'eux, tombèrent dans un affaiblissement extrême en manquant de la feuille plus jeune, plus tendre que celle à laquelle ils étaient habitués. Ma mère, en voyant ses vers dans cet état de faiblesse extrême dont elle avait reconnu la cause, qu'elle attribuait avec raison au peu de consistance de la feuille qui leur servait de nourriture, se décourageait parce qu'elle ne pouvait pas se procurer d'autre feuille. Elle était sur le point d'abandonner tous les vers et de les jeter, pensant qu'il était tout-à-fait inutile de prendre de nouvelles peines. Dans cette conjoncture difficile, un ami qui vint la visiter lui conseilla, avant de donner la feuille aux vers à soie, de l'asperger légèrement avec de l'eau-de-vie, ce qui fut fait immédiatement. Elle ne tarda pas à s'apercevoir que les vers reprenaient de la vigueur. Cette aspersion avec l'eau-de-vie, faite deux ou trois fois par jour sur la feuille, avant de la donner aux vers à soie, remédia en quelque sorte au peu de force et de consistance qu'elle avait, à tel point que ces vers terminèrent leur carrière en faisant

Digitized by Google

Dois-je rappeler la pratique d'un éducateur des Cévennes, dont j'ai oublié le nom, qui, d'après le rapport que m'en a fait un homme digne de foi, garantit de vastes ateliers qu'il possède, destinés à l'éducation des vers à soie, des atteintes de la muscardine qui les ravageait précédemment, en couvrant le sol de la magnanerie de crottins de mouton ou de brebis? Si ces crottins avaient quelque action bienfaisante, serait-ce l'odeur *sui generis* qu'ils répandent, qui leur donnerait la vertu préservative, ou bien les émanations ammoniacales auxquelles donnent lieu également ces crottins? Je l'ignore. Ce fait, s'il était bien prouvé, s'accorderait avec l'opinion de quelques éducateurs qui disent que le voisinage des bergeries est utile aux vers à soie. A ce sujet, j'ai entendu parler des succès d'un éducateur de Salon, qui élevait,

tous de beaux et bons cocons. Cette observation m'avait toujours paru de la plus grande importance. Je la rapporte pour démontrer qu'il faut nourrir les vers à soie avec une feuille appropriée à leur état de faiblesse ou de force, et que si, lorsqu'ils sont parvenus à leur cinquième âge, la feuille n'a pas assez de consistance, ils ne peuvent poursuivre ni terminer avantageusement leur carrière; ensuite que, dans certains états de débilité et de faiblesse, l'eau-de-vie employée comme je viens de le dire, peut être un moyen excellent pour redonner aux vers la force et la vigueur dont ils ont besoin. Je ne puis que recommander ce moyen, dont je ne crois pas qu'aucun auteur ait parlé avant moi. L'eau-de-vie pourrait encore être employée avantageusement contre la muscardine, puisque M. Chaubard-Giraud et un très-grand nombre d'éducateurs de la plaine de Lisac ont mis leurs ateliers à l'abri de cette maladie en mélangeant du vin avec la feuille. (Voy. *Annales de la Société séricicole*, 10e année, p. 260.)

Digitized by Google

pendant le troisième âge, une partie de ses vers à soie dans une bergerie que laissaient libre alors les moutons et les brebis, mais qui était encore imprégnée des odeurs qu'avaient laissées leur excréments, leur respiration et la transpiration cutanée.

En terminant ce que j'avais à dire sur l'emploi des moyens propres à prévenir la muscardine qui naît spontanément, j'observerai que je n'ai pas cru devoir m'étendre beaucoup sur les procédés propres à obtenir dans les magnaneries une aération convenable, faire les délitements, entretenir la propreté de l'atelier, employer le saupoudrage de la chaux, etc., parce que tous ces moyens sont indiqués avec détail dans les meilleurs écrits qui ont été publiés sur l'éducation des vers à soie.

§ V.

MOYENS D'EMPÊCHER OU DE PRÉVENIR LA CONTAGION DE LA MUSCARDINE.

Les moyens que je viens de passer en revue sont propres à prévenir la muscardine spontanée ou produite par toute autre cause que la contagion ; mais, comme je l'ai dit, la muscardine de spontanée qu'elle est d'abord devient contagieuse, et alors les mêmes moyens ne sont pas suffisants pour en préserver les vers qui sont exposés dans ce cas à la contracter.

Comme il est généralement reconnu aujourd'hui que les vers à soie atteints de muscardine ne sont

Digitized by Google

aptes à la communiquer que lorsqu'ils sont morts, et 24 heures après seulement, au moment où ils se sont recouverts de la poussière cotonneuse renfermant les germes du *botrytis bassiniana* qui constitue la maladie, ce n'est qu'alors qu'ils peuvent inspirer quelques craintes de les voir propager cette terrible affection dont ils ont été victimes. D'après cela, tous les soins du magnanier doivent tendre à ne pas laisser sur les claies les vers morts de la muscardine jusqu'au moment où ils se recouvrent de l'efflorescence blanchâtre, en les isolant de suite après leur mort des vers bien portants, comme dans un système de quarantaine bien organisé. Le délitement journalier, ainsi que le pratique mon cousin E. Robert, et même pratiqué deux fois par jour, est le seul moyen d'arrêter les progrès du mal sous le rapport de la contagion. La maladie ne peut pas se transmettre, si on ne laisse pas acquérir aux verts morts cette faculté de transmission dont on est en quelque sorte maître; en délitant ainsi les vers à soie, on maintient sur les claies une grande propreté, et on enlève une des causes qui font naître la muscardine spontanément et qui doit singulièrement favoriser l'action de la contagion.

Mais souvent la muscardine spontanée devient épidémique, soit par négligence et le non emploi des moyens propres à la prévenir et à l'enrayer dans sa marche, soit qu'en très-peu de temps elle atteigne la majorité des vers d'une éducation, et que les délitements deviennent insuffisants pour empêcher que les

Digitized by Google

vers morts se couvrent de la poussière murcardinique avant qu'ils soient enlevés des claies. C'est dans ces cas que les magnaneries s'infectent et qu'elles conservent les germes de contagion. Si on ne prend pas des mesures pour les purifier et détruire ces germes, on a beaucoup à craindre que la maladie ne se déclare l'année suivante, et alors on pourra croire avec raison qu'elle doit sa naissance à la contagion.

Je dis qn'on a beaucoup à craindre, mais je n'affirme pas que la maladie se déclarera dans ces cas : car si l'abbé Boissier des Sauvages et Nysten ont vu des magnaneries infectées de cette manière sans que la muscardine s'y déclarât l'année suivante, quoique aucune précaution n'eût été prise, il n'y a pas de raison pour que le même phénomène ne se renouvelle pas. J'ai vu moi-même, en 1845, dans une magnanerie située à la Fare, département des Bouches-du-Rhône, chez les MM. Roure, mes beaux-frères, une éducation de 300 grammes de graine réussir parfaitement, sans qu'on remarquât la moindre trace de muscardine, et produire 400 kilog. de cocons, quoique les années précédentes cette maladie y eût fait de tels ravages qu'avec la même quantité de graine on avait à peine récolté de 40 à 50 kilog. de cocons. Aucune précaution, pour désinfecter n'avait été prise, et les deux années qui ont déjà suivi cette réussite, qu'on pourrait dire en quelque sorte merveilleuse, ont vu la muscardine exercer de nouveau ses ravages accoutumés. La conséquence de l'observation que je fais que la mus-

Digitized by Google

cardine ne se développe pas nécessairement dans un atelier infecté de l'année précédente, est vraie en principe; mais je ne conseille pas d'essayer de la voir se reproduire. Aussi, dès qu'une magnanerie a été infectée par une épidémie de muscardine, on doit tout mettre en œuvre pour la purifier entièrement. Il faut détruire et brûler toutes les petites boiseries; les claies, tables et généralement tout ce qui est à l'usage de la magnanerie et qui s'y trouve, d'une valeur assez considérable, seront lavées à grande eau, en frottant fortement dessus avec un balai de bruyère pour enlever toutes les saletés, et, après qu'elles auront été séchées, elles recevront un second lavage avec une solution de sulfate de cuivre. On pourrait, comme le fait l'abbé Sicca, curé de Piobesi, purifier tous ces ustensiles en les exposant à un feu de flamme et à la fumée.

Le sol de la magnanerie sera également lavé avec la solution de sulfate de cuivre, en enlevant fortement avec un balai rude toutes les saletés. On fera la même opération sur les murs, après quoi on les blanchira avec un lait de chaux.

Les fumigations sulfureuses, nitreuses, chloriques, dont l'action est bien reconnue sur les émanations miasmatiques, doivent être employées finalement pour purifier une magnanerie présumée infectée par les germes contagieux de la muscardine. Je crois inutile d'entrer dans les détails de l'emploi de ces fumigations, parce qu'ils sont assez connus, et que les personnes qui voudront y avoir recours trouveront exposées partout.

Digitized by Google

Si on craint que la graine de vers à soie qu'on devra mettre à l'incubation, soit infectée de muscardine, on aura recours au bain de sulfate de cuivre, comme l'indique M. le professeur Bérard, de Montpellier; une partie de sulfate de cuivre sur vingt parties d'eau, en y ajoutant une petite proportion d'eau-de-vie.

En se conduisant comme je le prescris, on détruira assurément les germes muscardiniques qui pourraient exister dans une magnanerie, et si on n'avait à craindre que la contagion, je suis à peu près certain qu'on se préserverait ainsi de la muscardine, et qu'en s'isolant des ateliers infectés, et n'établissant entre eux aucune communication, la maladie ne se reproduirait pas. Il est facile de voir, par là, que cette contagion de la muscardine, qui inspire de si vives craintes, n'est pas autant à redouter qu'on le croirait d'abord, puisque, si elle existait seule et si la muscardine n'était jamais spontanée, on parviendrait toujours à s'en rendre maître, dût-il s'agir de condamner la magnanerie et de la mettre à neuf. Une fois cette opération faite, et dans une magnanerie neuve, par les précautions indiquées, on se mettrait toujours à l'abri de ses ravages, en empêchant son introduction.

Mais on ne peut pas s'isoler entièrement du principe *sui generis* qui donne naissance à la muscardine spontanée, et qui est inappréciable à nos sens et à nos moyens d'analyse, quoiqu'on ne puisse pas douter de son existence. On ne le maîtrisera qu'en tâchant d'éviter ou de modifier les circonstances qui paraissent

Digitized by Google

favoriser son action malfaisante sur nos précieux insectes. Quoique, par des soins bien entendus, cette action puisse être souvent annihilée, on n'aura jamais la certitude qu'elle sera tout-à-fait détruite, et ne pourra pas donner lieu à la muscardine. De la même manière, pour continuer la comparaison que j'ai déjà faite, par des moyens hygiéniques bien entendus, on préservera, jusqu'à un certain point, de l'action des miasmes qui produisent les fièvres intermittentes, les personnes qui habitent dans les environs d'un lieu marécageux ; mais, malgré toutes ces précautions, il arrivera parfois qu'elles pourront être encore atteintes de la fièvre intermittente des marais.

§ VI.

CONCLUSIONS.

Les corollaires suivants sont la conséquence naturelle de tout ce que je viens d'exposer :

Tout porte à croire que la muscardine est une maladie qui a toujours régné, avec plus ou moins de violence, dans tous les temps et dans tous les lieux où l'on a élevé des vers à soie.

Les vers qui doivent mourir de la muscardine ne présentent pendant la vie, aucun caractère particulier qui puisse les faire distinguer des vers sains, au moins dans le plus grand nombre de cas.

L'incubation de la maladie, lorsqu'elle n'est pas produite par la touffe, qui agit, en quelque sorte, en asphyxiant les vers à soie, est de cinq à six jours.

Digitized by Google

Les vers victimes de la muscardine présentent, dans les derniers instants de la vie et pendant les premiers qui suivent la mort, beaucoup de ressemblance avec ceux qui succombent à la maladie des *morts blancs* ou *morts flats*, mais en peu d'heures ces caractères de ressemblance s'effacent entièrement : les derniers se putréfient et se décomposent avec une extrême facilité, tandis que les muscardins se dessèchent et deviennent incorruptibles.

La muscardine est le plus souvent spontanée, c'est-à-dire, qu'elle naît sans germe préexistant appréciable, sous l'influence :

1° D'une chaleur trop forte, agissant d'une manière trop directe sur le corps des vers à soie ;

2° De l'humidité et du défaut d'une aération suffisante ;

3° De la touffe, qu'on reconnaît à la sensation d'une chaleur humide, dans un temps d'orage, et mêlée d'exhalaisons qui peuvent s'élever du dedans comme du dehors de l'atelier.

4° Ces causes, qui produisent la muscardine, sont extrêmement favorisées par le mauvais état d'aération d'une magnanerie, par l'encombrement et la réunion, dans un appartement, d'un trop grand nombre de vers à soie, par la négligence dans les délitements et dans les soins de propreté.

La contagion de la muscardine, qui a été niée par Boissier des Sauvages, Nysten, Dandolo, est aujourd'hui hors de doute, lorsque des vers enveloppés par

Digitized by Google

la poussière muscardinique sont mis en contact avec des vers sains. La contagion de la muscardine n'a pas lieu entre les vers malades et les vers sains, quoique Nysten l'ait admise. La poussière qui couvre les vers muscardins peut se répandre sur les meubles et les murs de la magnanerie, et propager ainsi la maladie d'une année à l'autre. Cette contagion n'a pas lieu nécessairement toutes les fois qu'on croirait qu'elle peut exercer son action. Des influences inconnues, dépendant ou des vers ou de l'état atmosphérique, la contrarient souvent.

La connaissance de la cause première de la muscardine n'ayant pu être acquise jusqu'à ce jour, et pouvant être assimilée aux miasmes des marais qui produisent les fièvres intermittentes chez l'homme, il est impossible d'agir directement sur cette cause pour se préserver de la maladie ; mais ce principe inconnu devant naître le plus ordinairement par le concours des circonstances sous l'influence desquelles se développe la muscardine, c'est à empêcher, autant que possible, l'existence et la réunion de ces circonstances, que doivent tendre les efforts de tous les éducateurs de vers à soie qui veulent se préserver du fléau destructeur des magnaneries.

Le premier moyen pour combattre la muscardine exige que la magnanerie soit dans les conditions les plus convenables pour faciliter le renouvellement de l'air.

Le feu de flamme, indiqué par Boissier des Sauvages, Dandolo et Sicca, comme un des moyens propres à

Digitized by Google

obtenir ce résultat, agit probablement encore d'une autre manière, en détruisant le principe inconnu qui donne lieu à la muscardine, surtout dans les temps de touffe.

On renouvelle encore et on rafraîchit l'air de la magnanerie, en arrosant le sol et en suspendant dans son intérieur des linges mouillés. Cette humidité s'empare d'une partie du calorique de l'appartement pour passer à l'état de vapeur, rafraîchit l'atmosphère, et, en détruisant l'équilibre entre l'air extérieur et celui de l'atelier, facilite le renouvellement de ce dernier.

Dans les cas extrêmes, on peut recourir aux aspersions et lotions d'eau froide sur les vers à soie que vante beaucoup Boissier des Sauvages.

La grande propreté de l'atelier, les délitements fréquents par le moyen des filets de papier sont rangés parmi les meilleures méthodes prophylactiques de la muscardine.

Le chaulage, d'après la méthode de M. Gaudibert-Barret, de Carpentras, doit être encore considéré comme très-propre à éloigner l'action de la muscardine spontanée.

Le meilleur moyen de se préserver de la contagion de la muscardine, consiste à ne pas laisser sur les claies et dans l'atelier les vers qui en sont morts jusqu'au moment où ils se couvrent de la poussière cotonneuse qui seule les rend aptes à propager la maladie.

Lorsque la muscardine se sera développée épidémiquement, et que, par rapport au grand nombre de

Digitized by Google

vers morts, on n'aura pas pu les enlever tous avant qu'ils aient acquis cette aptitude à communiquer la maladie, il est à craindre que la magnanerie et tous les objets qui servent à l'éducation des vers à soie en soient infectés. On ne doit alors entreprendre une nouvelle éducation dans le même lieu qu'après l'avoir entièrement purifié et mis à neuf.

Quoique la contagion soit une propriété qui rend la muscardine encore plus redoutable, il serait à souhaiter qu'elle ne pût se développer que par la contagion, parce que, par l'isolement, après avoir purifié les lieux infectés, on s'en préserverait d'une manière assurée, comme on se préserve de la peste qui ne se développe jamais spontanément en Europe, par le moyen des lazarets et des quarantaines.

Tels sont les résultats théoriques et pratiques auxquels m'ont conduit les recherches et les observations que j'ai faites sur la muscardine. Je désire que les éducateurs de vers à soie, qui se seront livrés aux mêmes investigations que moi, aient pu formuler des conclusions plus satisfaisantes et capables de nous préserver entièrement de la muscardine, véritable fléau des vers à soie, comme la peste, la fièvre jaune, le choléra, le typhus et autres maladies analogues sont les fléaux de l'hnmanité. C'est déjà beaucoup, il me semble d'avoir démontré que le principe de la muscardine est tel qu'il échappe à nos moyens d'analyse, mais que, par des soins bien entendus et bien dirigés, on peut se mettre à l'abri de son influence, sinon d'une manière absolue, du moins dans la plupart des cas.

Digitized by Google

NOTICE

SUR UNE ÉDUCATION HATIVE ET PRÉCOCE DE VERS A SOIE,

PROPOSÉE COMME UN MOYEN EFFICACE DE PRÉVENIR LA MUSCARDINE AVANT L'ARRIVÉE DES CHALEURS DU MOIS DE JUIN, UNE DES CAUSES LES PLUS ACTIVES DE CETTE FUNESTE MALADIE, ET COURONNÉE DU PLUS GRAND SUCCÈS DÈS LE 24 MAI 1847,

Lue à l'Académie de Marseille, dans sa Séance du 17 Juin 1847.

—•••—

MESSIEURS,

Si, d'après son institution, l'Académie a toujours placé l'agriculture au premier rang de ses travaux, je crois entrer dans les vues d'amélioration et de progrès que réclame de nous la science appelée par l'immortel Sully une des mamelles de l'Etat, en vous communiquant l'heureuse issue d'une expérience qui, généralement adoptée, doit ouvrir une ère nouvelle de prospérité à l'art séricicole. En effet, si on peut dire sans exagération que la perte occasionnée aux magnaniers par la muscardine peut s'élever, chaque année, de vingt-cinq à trente millions, quels riches

Digitized by Google

produits ne sont-ils pas réservés par la suite à l'agriculteur, si, par une méthode simple et populaire, on peut parvenir à tarir la source d'un fléau qui excite dans le Midi tant d'angoisses et de sollicitude parmi les agronomes et les propriétaires de mûriers, nombre de fois si inopinément trompés dans leurs flatteuses espérances, au moment de les voir réaliser. C'est en réfléchissant sur l'analogie qui existe entre la vie de l'homme et celle des animaux, de même qu'entre les causes qui peuvent altérer ou détruire cette vie, sans excepter les précieux insectes dont le travail tissu de soie est si productif pour la France, que j ai cru pouvoir faire à ces derniers l'application des connaissances que j'ai acquises en ma qualité de médecin du Lazaret, par des études spéciales sur les maladies réputées contagieuses et transmissibles, selon les circonstances à différents êtres animés. D'après ce rapprochement pathologique, que les hommes de l'art appliquent aujourd'hui si utilement à la science et à l'humanité, et les lumières recueillies dans la pratique de la médecine comparée, j'ai considéré la muscardine comme un vrai typhus des magnaneries et proposé les moyens rationnels et hygiéniques les plus propres à en prévenir l'invasion, étant soumis aux mêmes causes excitantes que le typhus humain et présentant sur l'insecte malade pour premier symptôme, les mêmes taches pétéchiales que l'on remarque dans la fièvre des hôpitaux et des prisons, due à l'encombrement ou à une infection miasmatique, produit immédiat d'un air vicié et

Digitized by Google

corrompu, tel qn'on le trouve dans les magnaneries insalubres ou mal dirigées (1).

Aux diverses causes morbifiques précitées, je dois ajouter une influence météorologique dont la nature nous est jusqu'ici inconnue, mais qui, cependant, joue un rôle très-actif dans la production de la muscardine, s'il survient, vers la fin de l'éducation, des brouillards, de la pluie et surtout un vent du sud, espèce de siroco, qui a toujours pour cortége le fléau pestilentiel des magnaneries connu sous le nom de *touffe*. On peut soupçonner aussi, d'après l'accablement et la torpeur que les orages impriment d'une manière si marquée sur l'organisme animal, que l'électricité y exerce également une maligne influence, soit par soustraction du fluide électrique, soit par son accumulation. Mais on ne doute plus que ce ne soit dans les chaleurs précoces et intenses du mois de juin que résident les germes de destruction et de ruine, qui affligent si fréquemment les populations séricicoles, lorsque la montée de leurs vers à soie est tardive et contrariée par l'état de l'atmosphère. C'est pour prévenir les funestes effets de ces chaleurs, que j'appelle avec raison *magnanicides*, que j'ai conseillé les éducations hâtives par une éclosion précoce de la graine de vers à soie, pouvant nourrir ces derniers, lorsque la feuille des mûriers n'est pas encore épa-

(1) Voyez le GUIDE DU MAGNANIER, chez Repos, éditeur-libraire; Digne, 1844.

Digitized by Google

nouie, en hachant les boutons déjà gonflés, mais non éclos, aliment qu'on peut dans ce cas, comparer, jusqu'à un certain point, au colostre ou premier lait que l'accouchée donne à son jeune enfant; ce qui paraît d'autant plus rationnel, que c'est un usage constant de donner aux vers à soie la feuille hachée jusqu'à leur deuxième mue. D'ailleurs, il est à remarquer que les vers à soie consomment jusque-là peu de feuilles, et qu'on ne fait pas un grand sacrifice ni une grande perte en les leur faisant manger en boutons dans leurs deux premiers âges; ce qui militera toujours en faveur des éducations précoces, que je conseille, vu le succès qu'on doit en obtenir.

On sera peut-être surpris et on me demandera pourquoi, ayant publié, dès l'année 1844, dans les différents journaux de la localité (1), un nouveau système d'éducation séricicole, je suis resté jusqu'à ce jour sans le soumettre au creuset de l'expérience. Je répondrai que diverses circonstances et mon séjour à Marseille m'en ont empêché. Mais, cette année, m'étant trouvé en temps propice à Sainte-Tulle, mon pays natal, j'ai été assez heureux pour en faire moi-même l'essai. L'historique consciencieux que j'en présente aujourd'hui à l'Académie, prouvera s'il y a eu désappointement ou succès dans ses résultats.

(1) Voyez Mémorial d'Aix, juin 1844.— Annales Provençales d'Agriculture Pratique, juin 1844.— Courrier de Marseille, 18 mai 1846.— Rapport de M. Salze à l'Académie de Marseille, le 19 février 1846.— Rapport de M. de Fonscolombe à l'Académie d'Aix, le 17 mai 1846.

Digitized by Google

Journal de l'éducation.

15 avril	à 9 heures	du soir. —	Mise en incubation de 15 grammes de graines de vers à soie. Chaleur hydrométrique, Réaumur 15°.
16	—	—	La chaleur est élevée successivement jusqu'à 18°, où elle a
17	—	—	été maintenue pendant tout le
18	—	—	temps de l'éducation.
19	—	—	Eclosion de 80 vers dits aventuriers.
20	—	—	Eclosion complète.
29	—	—	Première mue : elle a été retardée de 4 jours ; le thermomètre était descendu dans une nuit à 12°.
4 mai	—	—	Seconde mue.
10	—	—	Troisième mue.
16	—	—	Quatrième mue.
24	—	—	Montée générale des vers sur la bruyère.
31	—	—	Décoconage : produit en beaux cocons, 18 kilogrammes.

OBSERVATIONS.

Les froids des premiers jours d'avril ayant beaucoup retardé la végétation du mûrier, la surprise des habitants de Ste.-Tulle, commune située à 365 mètres au dessus du niveau de la mer, et pour cela plus susceptible d'être impressionnée par la brise des Alpes, encore couvertes à cette époque de neige, a été fort grande en voyant une graine de ver à soie éclose lorsque la feuille de mûrier n'était pas encore épa-

Digitized by Google

nouie On sent que j'ai été obligé, dans cette conjoncture, de nourrir d'après mon nouveau plan d'éducation mes jeunes vers avec des boutons de mûrier hachés, ce qui a été continué pendant plusieurs jours et jusqu'au développement de la feuille. Par cette éclosion précoce, mes vers touchaient presque à la troisième mue, lorsque mes compatriotes, suivant l'ancienne méthode, mettaient à peine leurs graines en incubation. Ayant abandonné les vers éclos le troisième jour, je puis réduire à 12 ou 13 grammes ceux que j'ai élevés ; leur santé a été parfaite, et on n'a jamais trouvé ni morts, ni malades sur la litière. Cette éducation précoce a excité la curiosité de la contrée et donné lieu à de nombreuses visites de personnages très-distingués, entre autres celle du savant entomologiste M. Guérin-Méneville, partisan éclairé de mon nouveau système et envoyé par Son Exc. le Ministre de l'agriculture pour faire des recherches, conjointement avec M. Eugène Robert, mon neveu, dans sa magnanerie de Sainte-Tulle, sur l'origine, la nature de la muscardine, les moyens de la prévenir et de la combattre. L'an prochain, le 12 avril, je me propose de faire une nouvelle expérience sur une plus grande échelle, que j'élèverai à 60 grammes de graine. Aucune objection sérieuse et fondée ne peut être faite à la pratique nouvelle que je conseille : la perte de la feuille, qui est cueillie en boutons, est amplement réparée par la réussite de l'éducation ; car si celle-ci est en retard et malheureuse, comme cela arrive assez

Digitized by Google

souvent sous l'influence si pernicieuse des fortes chaleurs de juin, alors feuille, soins, veilles, soucis, peines, salaires et dépenses, tout est dévoré et consommé inutilement, la catastrophe n'ayant lieu pour l'ordinaire qu'aux approches de la montée des vers à soie, ce que tout le monde reconnaît d'après les tristes résultats de l'expérience et ne peut être contredit.

Les repas des vers à soie ont été bornés à quatre, et quelquefois à cinq chaque jour, excepté après la quatrième mue, époque de la grande frèze, où la feuille est donnée à discrétion et consommée dans les six derniers jours en plus grande quantité que durant tous ceux qui ont précédé.

Je crois utile de rappeler aux magnaniers que mes vers à soie ont été saupoudrés de chaux depuis leur deuxième mue, jusqu'à leur montée sur la bruyère; moyen propre à absorber l'acide carbonique, gaz très-délétère, exhalé en grande abondance par les vers à soie; à dessécher leur litière et à stimuler leur peau pour favoriser leur transpiration, estimée par Nysten à 75 par 100 du poids de leur nourriture.

Enfin, j'aime à croire que l'économie rurale et sétifère, éclairée par les lumières qui jaillissent des observations modernes, où l'on fait intervenir aujourd'hui les lois physico-chimiques pour opérer avec intelligence, se délivrera bientôt des langes qui l'ont retenue captive jusqu'à ce jour, et fera entrer le peuple de la campagne, dépouillé en partie de ses anciens préjugés et de ses habitudes routinières, dans la voie de la

Digitized by Google

régénération qui se prépare et que l'intérêt privé et public appellent également. Dans cet état de choses, si mes recherches et mes conseils peuvent être jugés utiles, je me croirais assez récompensé, si les propriétaires de mûriers accordent quelque souvenir et quelque grains de reconnaissance à celui qui, propriétaire comme eux d'nne grande mûraie, a reconnu depuis long-temps la nécessité d'une reforme qui, amenant une pratique populaire plus intelligente, ne pourra qu'accroître les produits de notre industrie séricicole : car l'esprit du siècle est tel, que le monde scientifique, agricole, commercial, industriel et manufacturier ne peut plus vivre, marcher et prospérer que sous les auspices et l'action vitale du progrès ; mot de prédilection de nos économistes modernes, à l'aide duquel ils espèrent obtenir le perfectionnement du travail et le bien-être des masses, sans déranger l'économie actuelle des intérêts sociaux.

N. B. Il est inutile de dire que l'alimentation des vers à soie avec les boutons hâchés du mûrier n'est applicable, selon moi, qu'aux petites éducations populaires de 40 à 60 grammes de graine, et non aux grandes magnaneries où on en élève 600 et plus, et l'on ne doit point oublier que la catégorie des premières magnaneries est dans le rapport de mille à un.

Digitized by Google

DE LA VULGARISATION DE L'ART MUSICAL

EN FRANCE,

ET DE SON INTRODUCTION DANS LES ÉCOLES COMMUNALES

DE LA VILLE DE MARSEILLE,

Par M. THÉVENAU,

Professeur de Musique,

MEMBRE DE LA CLASSE DES BEAUX-ARTS.



MESSIEURS,

Dans le but d'acquitter le tribut annuel que l'Académie réclame aujourd'hui de chacun de ses membres;

Je viens vous soumettre quelques réflexions et traiter une question d'art, pleine d'intérêt et d'actualité, qui depuis fort long-temps agite les esprits et préoccupe, en ce moment plus que jamais, le monde musical. Je veux parler de la vulgarisation de la musique en France, et des moyens de l'assurer.

24

Digitized by Google

Au moment où l'administration municipale prend une heureuse initiative et décide qu'une instruction musicale sera bientôt introduite dans nos écoles élémentaires communales, il m'a semblé qu'il serait convenable, et je crois même dans les attributions et le devoir de l'Académie, de ne point rester étrangère et entièrement en dehors de cette question toute d'intérêt local; elle doit donc, à mon avis, l'éclairer et porter le flambeau de la vérité sur le terrain de l'analyse : elle doit, dans l'intérêt des saines études musicales, examiner avec soin, d'une manière consciencieuse, si le plan et la méthode que l'on se propose de suivre, offre véritablement, ainsi que l'affirme le rapport de la commission à laquelle cette importante question a été soumise, tous les éléments de succès et toutes les garanties désirables; en un mot, si c'est réellement bien la méthode de Wilhem qu'il convient aujourd'hui d'adopter. Car, pour que cette mesure puisse avoir quelque portée, pour qu'elle soit utile et profitable, il faut que cet enseignement réponde entièrement aux besoins et aux exigences de notre époque et non pas seulement, selon moi, aux légers sacrifices que, dans cette circonstance, la ville, a cru devoir s'imposer; c'est du moins, ce que j'espère pouvoir démontrer, si toutefois mes moyens ne trahissent pas mes convictions.

Je serais heureux, Messieurs, si les observations qui vont suivre, fruits d'une longue expérience et dictées par le seul amour de l'art, pouvaient me mériter

Digitized by Google

vos suffrages, et contribuer à répandre un nouveau jour sur un sujet extrêmement ardu, qui ne peut être traité et approfondi (n'en déplaise à ceux qui pourraient avoir une opinion contraire), que par des hommes spéciaux, d'un talent reconnu, et de plus, versés depuis long-temps dans l'art si difficile d'enseigner.

Je n'attends pas, Messieurs, que mon opinion soit d'un grand poids dans les décisions administratives; et malgré les sages et éloquentes paroles que nous a fait entendre dernièrement à ce sujet, notre honorable confrère M. Méry, je doute fort que l'on nous sache même gré de notre zèle.

N'importe, il faut savoir remplir son devoir et se résigner.

L'Académie royale de Marseille, où règne l'amour des sciences, des lettres et des arts, composée d'hommes éminents par leur savoir, n'en poursuivra pas moins ses travaux, en prenant toujours pour devise :

Fais ce que dois, advienne que pourra.

L'idée d'introduire l'enseignement du chant dans les écoles primaires, est bonne et heureuse; car, c'est de là que doit nécessairement jaillir la lumière de la propagande musicale; seulement, on s'est trompé sur le choix des moyens; les résultats l'ont suffisamment démontré jusqu'ici.

L'histoire encore bien récente de l'enseignement populaire du chant compte déjà trois époques caractéristiques (1).

(1) ORPHÉON, tom. IV, pag. 7.

Digitized by Google

Savoir :

« Première époque, celle de 1819, où le chant a « été introduit pour la première fois, par la méthode « Wilhem, dans quelques écoles communales.

« Deuxième époque, celle de 1833, où par une « bienfaisante extension de la loi de 1835, le conseil « municipal de la ville de Paris a voté le même en- « seignement pour les écoles primaires.

« Troisième époque enfin, celle de 1838, où par « délibération du conseil royal, approuvé du ministre « de l'instruction publique, le chant élémentaire est « devenu un enseignement universitaire. »

Et remarquez bien, Messieurs, qu'il n'est déjà plus ici question, pour tous ces établissements, d'employer la méthode de Wilhem.

Voici l'extrait du registre des délibérations du conseil royal de l'instruction publique :

Procès verbal de la séance du 8 mars 1886.

—

« Le conseil royal de l'instruction publique, sur le « rapport de M. le conseiller chargé des écoles primaires ;

« Vu la loi du 28 juin 1833 sur l'instruction pri- « maire, art. 1 et 3 ;

« Vu le statut du 25 avril 1834, sur les écoles primaires ;

« Considérant, que l'enseignement du chant a été « prescrit par la loi, et introduit par la ville dans

Digitized by Google

« toutes les écoles ; qu'il a pour effet d'adoucir les « mœurs, de faciliter l'instruction scolastique, de dé-« velopper les deux organes de l'ouïe et de la parole, « de créer de nouvelles branches d'industries au profit « des classes laborieuses ; d'alléger pour elles les fa-« tigues de leurs travaux, et de leur ménager un « noble plaisir à la place d'amusements souvent gros-« siers et ruineux, etc ;

« Adoptant les motifs et les dispositions de ce pro-« jet, le conseil royal et le ministre approuvent, etc. »

Voilà, Messieurs, les considérations de haute moralité, qui ont déterminé M. le ministre de l'instruction publique à introduire le chant dans toutes les écoles primaires de la ville de Paris, puis ensuite dans tous les colléges royaux.

Il faut donc s'empresser de reconnaître que le gouvernement fait tous ses efforts pour améliorer l'intelligence musicale de la jeunesse française, et que, dans ce but, la diversité des systèmes d'enseignement qu'il a sagement admis dans les colléges et nos institutions de tous degrés, est le plus grand bienfait que l'art ait reçu, car il en devra infailliblement résulter tôt ou tard, un triomphe assuré pour les meilleures doctrines.

Quant à la méthode de Wilhem, dont il doit être ici particulièrement question, qui fut primitivement adopté pour l'enseignement du chant, dans les écoles primaires de la ville de Paris, et que, par cette raison sans doute, on croirait encore aujourd'hui devoir de

Digitized by Google

préférence employer, elle sera aussi de ma part le sujet d'un examen attentif et consciencieux.

Dans un rapport fait au Conseil municipal, par l'un de ses membres, M. Roux, pharmacien, et inséré au *Sémaphore* du 28 décembre 1847, il est dit :

« Diverses propositions ont été adressées à M. le « Maire, dans le but d'introduire la musique dans « nos écoles, etc.

« La commission de surveillance près le Conser- « vatoire de musique, composée d'artistes et d'hom- « mes compétents, a reconnu que la mise en œuvre « de la méthode Wilhem, qui a rendu de grands ser- « vices dans toutes les écoles de Paris, serait la plus « convenable.

« Grâce à cette méthode, le public a pu apprécier « les effets merveilleux de l'institution de l'Orphéon.

« La marche suivie par l'enseignement Wilhem « s'éloigne avec bonheur des ornières de la routine ; « elle est logique, progressive, graduée avec régu- « larité et habileté ; elle captive l'attention des élèves, « excite leur jeune enthousiasme, les initie sans peine « et sans ennui à la connaissance des règles, et les « conduit, par une application qui ne leur coûte au- « cune fatigue, à une exécution d'ensemble qui ne « laisse rien à désirer. »

Loin de moi, Messieurs, l'idée de mettre un seul instant en doute la compétence de la commission de surveillance, près le conservatoire de musique de Marseille, dont probablement M. Roux fait partie ; seulement, qu'il me soit permis de dire :

Digitized by Google

1° Qu'elle n'a point envisagé cette importante question sous son véritable jour ;

2° Qu'ayant eu le choix des moyens, elle a, selon moi, assumé sur elle une grande responsabilité, dont peut-être quelque jour on pourra lui demander compte.

Personne plus que moi, Messieurs, n'apprécie les avantages de la méthode Vilhem ; ce qui ne m'empêche pourtant pas d'être entièrement contraire à son introduction dans nos écoles. Les réflexions suivantes, pleines de force et de vérité, que j'emprunte à l'excellent travail de M. Chirac, rapporteur de la Commission nommée par le Comité supérieur, compléteront suffisamment ma pensée à cet égard.

« Jusqu'ici, il faut le reconnaître, on a fait de « grands efforts pour répandre et populariser la mu- « sique dans les classes inférieures. Dans le midi, « le goût du chant est instinctif ; dans nos contrées, « pas un hameau, pas une confrérie de pénitents, « qui n'ait son chœur de chanteurs.

« Dans nos églises, l'étude du plain-chant ressus- « cite ; le chant Grégorien est remis en honneur ; « tout se fait et s'organise sans efforts, sans que l'au- « torité ait besoin de donner la moindre impulsion.

« Il en est autrement dans le nord de la France.

« A Paris notamment, l'administration et les co- « mités d'instruction ont agi de concert, pour in- « troduire l'étude du chant dans les écoles primaires. « Grâce à leurs efforts réunis, l'instinct musical s'est

Digitized by Google

« développé parmi les classes ouvrières, et ce n'est « pas sans admiration, qu'on assiste aujourd'hui aux « colossales exécutions de l'Orphéon.

« La méthode de Wilhem, améliorée par ses suc- « cesseurs, a suffi jusqu'ici pour produire ces résul- « tats; il faut réserver une grande part d'éloges et « de reconnaissance au maître habile et dévoué qui « a consacré sa vie à l'accomplissement de cette « œuvre.

« Mais, quand tout marche et progresse au- « tour de nous, faut-il laisser stationnaire cette « partie de l'enseignement musical? A-t-on fait pour « la musique, même au point de vue de sa vulgari- « sation parmi les masses, tout ce qu'on pourrait « faire?

« La méthode de Wilhem était excellente pour « faire naître au sein d'organisations rebelles, le goût « de la musique; ses procédés étaient simples et fa- « ciles; nul ou peu de travail pour l'intelligence; « tout pour la mémoire et par la mémoire; et, cepen- « dant, malgré des résultats heureux, satisfaisants, « faits pour flatter à la fois le professeur et les disci- « ples, ce procédé conduit à un but très-imparfait; « il produit des chœurs, non des musiciens; il per- « met à des hommes et à des enfants, sans aucune « connaissance musicale, de chanter avec mesure et « avec ensemble; c'est là un effet de mémoire et de « pratique persévérante. Avec ce procédé on obtient « non-seulement l'orphéon, mais nos chœurs de pé-

Digitized by Google

« nitents, les chœurs de nos théâtres et cette intel-
« ligente et vive réunion d'amateurs, sans science,
« mais pleins de zèle, si bien disciplinés sous le scep-
« tre des Trotebas et des Martin.

Ce sont là les rudiments de l'art, notre époque
« veut aller plus loin. Le goût de la musique étant
« acquis, et l'élan vers cet art généralement constaté,
« il faut laisser là la routine et donner accès à la
« science. »

Que l'on ne taxe pas, Messieurs, ces paroles, d'être empreintes d'exagération, car je pourrais apporter à ces dénégations les preuves les plus convaincantes.

Je dirais que la méthode de Wilhem est aujourd'hui complétement jugée, et peut-être même, bien plus sévèrement encore, par les sommités musicales de Paris.

Un homme du plus grand mérite, auteur des meilleurs ouvrages classiques et élémentaires de l'école moderne, aussi haut placé dans la science musicale que dans l'art d'enseigner, M. Alexis de Garaudé, que j'ai l'avantage de compter au nombre de mes amis, vient tout récemment d'émettre sur cette méthode, dans un ouvrage imprimé, une opinion en tout point semblable à la mienne.

Il dit, en parlant de l'Orphéon : « Une grande
« masse de voix (surtout lorsqu'elle est soutenue par
« un grand nombre d'artistes, dits moniteurs) a
« toujours produit un effet grandiose à toutes les épo-
« ques ; et on a seulement et vaguement considéré,

Digitized by Google

« qu'au bout de quelques années, il en résultait un
« grand nombre d'élèves chantant ensemble la partie
« à la main, quelques chœurs bien répétés depuis
« long-temps, et on a crié au miracle comme s'il s'a-
« gissait d'une admirable découverte dans les beaux-
« arts !

« Peut-être pourrait-on réserver une partie de cet
« étonnement admiratif, pour quelques milliers de
« choristes de théâtre, qui sont peu ou point musi-
« ciens, et qui chantent avec ensemble et de mé-
« moire quantité de chœurs très-difficiles de Rossini,
« Meyerbeer, Auber, Halevy, etc.

« Aujourd'hui que tout marche dans la voie du
« progrès, il faut autre chose qu'une méthode qui
« dégrossisse l'enseignement, en faisant chanter en-
« semble, mais non individuellement, des composi-
« tions faciles, dont l'emploi et le but ont peu de
« portée ; car, après l'avoir suivie pendant plusieurs
« années, on se trouverait forcé de recommencer des
« études seulement ébauchées, à moins toutefois
« d'être doué de cette excellente organisation, qui
« triomphe toujours, même d'un mauvais enseigne-
« ment.

« Si les élèves qu'on fait entendre ainsi, se propo-
« saient comme but sérieux, de faire quelques étu-
« des un peu approfondies, et devenir ce qu'on ap-
« pelle des musiciens, ce but, qui leur réussit pour
« arriver à chanter en masse une partie de chœur
« facile, serait entièrement manqué ; l'expérience
« l'a victorieusement prouvé jusqu'à présent. »

Digitized by Google

On peut voir également, dans le feuilleton du *Constitutionnel* (du 7 mars 1847), des réflexions à peu près semblables, écrites par un célèbre critique; il ajoute d'ailleurs :

« Que la méthode Wilhem, excellente en 1819,
« pour le premier pas de son introduction dans nos
« écoles, ne saurait plus suffire aujourd'hui; qu'elle
« n'a produit aucun artiste, aucun virtuose, et qu'un
« choriste passable n'est pas même sorti des rangs
« de l'orphéon. »

Je crois en avoir assez dit, Messieurs, pour fixer votre opinion, et vous faire apprécier les résultats que l'on doit attendre de la méthode Wilhem au point de vue de la science.

La difficulté d'appliquer avec avantage l'enseignement musical à des classes nombreuses, a de tout temps excité le zèle des novateurs, et fait naître, à plusieurs d'entr'eux, l'idée d'employer à l'étude de la musique, les ressources de l'enseignement mutuel.

Je l'avouerai, telles ingénieuses que soient en général toutes ces nouvelles théories, je n'ai jamais bien compris ce qui pourrait en résulter d'avantageux pour l'art; et ce qui aujourd'hui justifie mes doutes à cet égard, c'est que depuis nous n'avons point encore vu se réaliser les merveilles que l'on nous promettait alors avec emphase, et que devait infailliblement, disait-on, procurer les méthodes dites : *mutuelle de Jacotot*, *simultanée Paris*, *méloplaste Galin*, *Orphéon Wilhem*, etc.

Digitized by Google

D'après cela, il est permis de croire que c'est encore une des mille erreurs de la science spéculative.

Pour moi, je n'admets point et repousse en principe tout enseignement qui n'est pas direct ; c'est-à-dire, qui ne met pas immédiatement tous les élèves d'une même classe en rapport continuel avec le professeur, qui forme pour eux, et en même temps, différentes catégories, et dont conséquemment un certain nombre ne reçoivent plus les leçons du maître, que par ricochets.

C'est en vain que l'on m'objectera qu'il est impossible que, dans une classe nombreuse, un seul professeur puisse multiplier ses soins envers tous les élèves et fasse marcher ensemble, sans se nuire mutuellement, tous les différents degrés de force ; que dans ce cas, il faut bien alors avoir recours à des auxiliaires, pris parmi les élèves les plus avancés, dont on forme des moniteurs, répétiteurs, etc.

Ce raisonnement, Messieurs, est plus spécieux que vrai ; l'expérience le démontre chaque jour, et il me serait facile de vous en fournir la preuve.

Voilà précisément ce qui fait l'erreur des auteurs de ces nombreux systèmes, et la cause première de leur insuccès ; car, si ces nouveaux genres d'études présentent en définitive, ainsi que je l'ai signalé, un aussi grave inconvénient, celui d'isoler l'élève du maître, où donc est alors la nécessité de l'employer ? Pourquoi ne pas chercher à simplifier l'enseignement au lieu de le compliquer davantage ? Aurait-on peur

Digitized by Google

de paraître moins savant, parce que l'on serait mieux compris ? On a depuis long-temps senti et généralement reconnu l'insuffisance des méthodes anciennes, par la lenteur des progrès et l'ennui des études, et il semble que l'on se soit dit : si tout se guérit par son contraire, le remède est facile. On a vu le mal, sans trop s'inquiéter, ni même rechercher la cause du mal ; on a voulu se hâter et apprendre tout à la fois, moins dans le but d'instruire que celui d'amuser ; quelques avantages d'abord obtenus, moins encore par l'excellence des moyens, que par les soins et le besoin de réussir, sont venus, par malheur, encourager cette manière de faire, et l'on ne s'est point aperçu, dans l'ivresse d'un premier succès, que l'on n'avait fait qu'éluder la difficulté, lorsqu'il aurait fallu la résoudre.

Je l'ai déjà dit : ce n'est pas seulement par de nouvelles et ingénieuses théories, où souvent on sacrifie l'utile à l'agréable, que l'on peut espérer d'atteindre le but que l'on se propose (la vulgarisation de la musique); ce n'est pas non plus en organisant des masses chantantes, et leur inspirant d'abord le goût de la musique d'ensemble, que l'on parviendra à former de bons lecteurs et de savants théoriciens ; non, Messieurs, il faut avant toutes choses commencer par leur apprendre à lire ; le reste deviendra la conséquence naturelle de ce principe fondamental, qui n'attend, pour porter ses fruits, que d'être mieux compris, bien développé et plus généralement répandu.

Digitized by Google

C'est donc vers un mode d'instruction spéciale d'une application simple et facile, que doivent tendre tous les efforts de l'enseignement ; car, je le dis avec une entière conviction : si l'on veut véritablement rendre la musique populaire en France, il n'est qu'un seul moyen pour y parvenir ; il faut qu'une mesure générale, prise par l'autorité supérieure, prépare et dispose les esprits, il faut qu'un nouveau système d'enseignement, plus rationnel, plus élémentaire, soit introduit dans toutes les écoles primaires ; c'est seulement alors que la jeune génération, ne cédant plus à une impulsion routinière, et faisant usage de ses facultés intellectuelles, réaliserait les espérances conçues et prouverait que la musique, art d'imagination, est aussi susceptible d'analyse, et qu'elle peut être placée avec avantage à côté des sciences exactes.

Or, cette méthode existe ; permettez-moi d'entrer dans quelques détails à son sujet.

Ici, Messieurs, ma tâche devient beaucoup plus difficile; car, je ne connais rien de plus embarrassant, ni même de plus pénible, que d'être obligé de parler de soi ; je sais d'ailleurs que la démonstration d'un nouveau principe, d'une vérité même incontestable, n'entraîne pas toujours avec elle toutes les convictions, et que si intelligente, si consciencieuse qu'elle soit, elle ne réussit pas toujours à détruire le doute, et moins encore les préventions qui peuvent s'élever soit contre le système, soit quelquefois même contre l'auteur.

Digitized by Google

Je n'ai à aucun titre, ni le droit, ni la prétention de me croire moins qu'un autre, à l'abri de pareils inconvénients; mais fort de ma conscience et de mes convictions, j'ai pensé, Messieurs, que me rendant toute justice, vos esprits éclairés sauraient facilement séparer la question d'art, qui nous intéresse, de la question personnelle dont je fais bon marché, je vous jure.

Qu'il me soit permis de rappeler brièvement à l'Académie, que le 27 octobre 1840 j'eus l'honneur de lui soumettre un nouveau système d'enseignement musical, créé par moi, pour servir à l'étude des élèves de mes classes, et dont les heureux résultats m'avaient semblé devoir mériter de fixer quelques instants son attention; qu'après ce simple exposé, sur la proposition de deux de ses membres, M. le marquis de Montgrand, de si regrettable mémoire, et notre illustre poète M. Méry, l'Académie, par excès d'indulgence, daigna accorder à ce faible travail l'honneur d'être lu en séance publique.

Ce témoignage flatteur, auquel je l'avouerai, j'étais loin de m'attendre, devait naturellement exciter mon zèle; aussi, voulant justifier la confiance que mes paroles avaient su inspirer, je résolus de faire publiquement l'application de mon *Abécédaire musical*, afin de fournir la preuve irrécusable des résultats que j'avais annoncés.

Vous le savez, Messieurs, le succès vint couronner mes efforts, et une médaille en vermeil, décernée par

Digitized by Google

la Société de statistique de Marseille, fut la récompense honorable de cette première tentative.

Je ne suivrai pas, Messieurs, la marche des faits accomplis ; sept années se sont déjà écoulées depuis cette époque, et mon abécédaire musical, soumis à toutes les épreuves, a eu le bonheur d'obtenir l'assentiment d'une foule d'hommes compétents ; de plusieurs sociétés savantes, du congrès scientifique de France, à Nîmes ; ainsi que l'approbation du conseil royal d'instruction publique ; il a surtout la consécration de l'expérience et des résultats.

Voici maintenant, Messieurs, en peu de mots, sur quoi reposent ses principes.

L'abécédaire musical est l'étude spéciale des sons ; et a pour but de combler une lacune qui existe réellement dans l'enseignement de cet art, et qu'il est impossible de ne pas reconnaître, pour peu qu'on y réfléchisse avec intelligence et bonne foi.

La musique peut être considérée comme une langue et une langue universelle, car les signes qui servent à l'exprimer sont universellement adoptés. Comme à toutes les langues, il lui faut des abécédaires et des grammaires, les grammaires abondent jusqu'ici, les abécédaires n'existaient pas. Car, il ne faut pas confondre mon abécédaire musical, avec les petites méthodes simplifiées auxquelles on a cru devoir donner ce nom. C'est donc cette lacune importante que je me suis proposé de faire disparaître.

Parmi les nombreuses améliorations introduites dans l'enseignement élémentaire, par l'abécédaire

Digitized by Google

musical, une des plus remarquables par ses résultats pratiques et non moins curieuses sous le rapport théorique, est sans contredit la suppression générale des clefs, et conséquemment celle du nom des notes, qui bien que momentanée n'en détruit pas moins en principe une des bases fondamentales de l'ancien système ; dès lors, il devient évident que, par l'emploi de la portée libre (portée sans clef) joint aux heureux changements apportés aux autres études, tels que :

1° Les exercices journaliers des sons et intervalles, vocalisés de mémoire ;
2° Les gammes en écho ;
3° Les gammes et intervalles par sons interrompus ;
4° Les dictées vocales (1) ;
5° La démonstration des principes généraux, et l'écriture des tableaux analytiques ;
6° Les dictées musicales (2) ;
7° Les dictées principales (3) ;
8° Les analyses, transpositions, prosadies, etc.

Tous ces exercices ayant un caractère de nouveauté, il est évident, dis-je, que l'abécédaire musical présente aujourd'hui l'enseignement élémentaire entièrement sous un nouveau jour.

Son étude préliminaire repose donc sur une exacte connaissance de la théorie des sons ; l'élève ne doit

(1) Écriture des sons.
(2) Écriture des valeurs.
(3) Réunion des deux dictées précédentes.

Digitized by Google

jamais articuler un son de la gamme, sans se rendre compte en même temps de l'ordre numérique qu'il occupe dans l'échelle. Ce qui, d'après ce système devient tout naturel, car la vocalisation remplace entièrement la solmisation, et, par ce moyen, force l'élève à apprécier les sons et les intervalles, non plus par le nom des notes souvent sans résultats, parce qu'il dispense trop facilement l'esprit de tout calcul et prête, par là, secours à la routine, mais bien par la connaissance entière des sons et la distance réelle ou relative qu'ils ont entre eux sur la portée; avantage immense, puisqu'il permet de lire couramment et indistinctement sur toutes les clefs, même avant de connaître une seule note de musique.

Une fois les sept sons du système musical établis et leurs différents rapports reconnus, chaque degré de l'échelle harmonique peut, à son tour, servir à la formation d'une nouvelle gamme, que l'on peut également placer sur toutes les lignes et interlignes de la portée; dans ce cas, c'est toujours la tonique ou point de départ, qui détermine seul la position de chaque nouveau système.

Or, quel que soit le nom, ou la position des notes, le degré d'aiguïté ou de gravité qu'on leur donne; il est évident que c'est toujours vocaliser, solfier ou chanter, sur les propriétés de tonique, seconde, tierce, etc.; il devient donc inutile d'envisager l'étude des sons autrement que sous leur rapport numérique.

Ce moyen, d'une application générale, simplifie les

Digitized by Google

difficultés, accélère les progrès et remplace avec bonheur l'usage des notes et des clefs pendant les premiers mois d'étude.

L'habitude de déterminer sans efforts la nature et la classification des sons et des intervalles, est d'un très-grand secours par la suite, pour aborder l'étude du solfége et déchiffrer à première vue les morceaux les plus difficiles.

Outre cette connaissance essentielle des sons, il va sans dire que l'abécédaire musical comprend des exercices spéciaux sur la mesure, sur la dictée et sur les diverses analyses musicales, qui ont pour but de faire percevoir, par l'intelligence et le raisonnement de l'élève, des principes que trop souvent on ne confie qu'à sa mémoire.

Voilà, Messieurs, le rapide exposé des principales études de l'abécédaire musical.

Dans l'intention de répandre cet enseignement, et d'après les conseils de M. le Recteur de l'Académie d'Aix, le 22 mars 1847, je crus devoir m'adresser au comité supérieur d'instruction primaire de l'arrondissement, qui accueillit favorablement la proposition que je faisais de lui soumettre ma méthode, ainsi que mes idées d'organisation, pour son introduction dans nos écoles élémentaires communales et départementales ; car il était alors question de propager l'instruction musicale par mon abécédaire, dans tout le département des Bouches-du-Rhône, et d'intéresser à l'exécution de ce projet, non-seulement M. le Maire de la

Digitized by Google

ville de Marseille, mais encore M. le Préfet, ainsi que M. le Ministre de l'instruction publique.

Le comité supérieur s'empressa de nommer une commission prise dans son sein, qu'il chargea du soin d'examiner en tout point ma proposition, et de lui adresser ensuite son rapport.

En conséquence, je fus appelé deux fois au sein de la commission pour expliquer mes vues, indiquer les avantages, et les moyens d'application de la méthode proposée.

Entièrement convaincue de l'influence morale de la musique et de son utilité, la commission se montra constamment remplie de zèle et de sympathie pour les progrès de cet art, et sur mon invitation, voulut bien également se rendre à deux reprises différentes, au collége royal, afin de pouvoir juger par elle-même et constater d'une manière certaine, les heureux effets de ce nouveau système appliqué à la classe que j'ai l'honneur de diriger dans cet établissement, et qui se compose de cent trente élèves.

Je dois ici l'avouer, Messieurs, car c'est l'exacte vérité : organisation, méthode, résultats, tout enfin parut complétement satisfaire la commission, qui, après avoir scrupuleusement tout examiné, fit un rapport des plus favorables, et que, par délibération, le comité supérieur adressa à l'autorité compétente, mais dont elle ne crut pas devoir s'occuper ; en sorte que ma proposition si vivement et si honorablement recommandée, est, je ne sais pourquoi, demeurée même sans réponse.

Digitized by Google

Cependant, Messieurs, si l'application est le juge inflexible de toutes les théories, il est bien avéré que l'introduction du chant dans toutes les écoles élémentaires communales, entreprise sur une grande échelle, au moyen de mon abécédaire musical, pouvait un jour par ses succès (déjà garantis par l'expérience) obtenir un très-grand retentissement; car, je ne crains pas de l'affirmer, ce nouveau mode d'enseignement eût été pour Marseille, ce que la méthode Wilhem fut dans le temps pour Paris, une création nouvelle et bien plus heureuse encore par l'importance de ses résultats, considérés au point de vue scientifique.

Il y avait donc là, selon moi, de la gloire pour tous.

Une heureuse initiative à prendre, une belle mission d'art à remplir, faite pour flatter et exciter l'amour-propre de tout homme intelligent et ami du progrès, digne en un mot de la richesse et de la splendeur d'une des premières villes de France, que l'on surnommait autrefois l'émule et la sœur d'Athènes.

Malheureusement les grandes questions d'arts ne sont pas toujours parfaitement comprises, dans les hautes régions administratives; et ce qui le prouve, c'est que celle-ci, si importante, si belle, par une nouvelle décision de l'autorité locale, est devenue aujourd'hui complétement nulle, sans avenir, et réduite aux mesquines et ridicules proportions d'une petite ville de province du troisième ou quatrième ordre.

Qui doit-on en accuser ? Serait-ce surtout la raison d'économie ; eh ! ne sait-on pas qu'en fait d'études

Digitized by Google

relatives aux arts, c'est toujours le bon marché qui ruine ; la médiocrité ou la parcimonie, n'ont jamais produit rien de beau, rien de grand.

Pour vous donner maintenant par des chiffres une juste idée de l'importance de cette mission telle que je l'ai comprise, voici un aperçu statistique du nombre d'élèves des écoles élémentaires communales, dont je puis ici garantir l'exactitude.

Ce relevé présente, pour Marseille seulement, un total de 5,762 élèves à instruire, dont 2,642 filles et 3,120 garçons.

Vous ne trouverez pas mauvais, Messieurs, du moins je l'espère, que je termine ces observations, en vous donnant connaissance des conclusions du rapport de la commission, et de la délibération prise en faveur de ma méthode par le comité supérieur de l'instruction primaire, dans sa séance générale du 2 septembre 1847 ; c'est ce qui a motivé ma lettre du 12 janvier, insérée dans tous les journaux de la localité.

La fin du rapport s'exprime ainsi :

« Il nous a donc semblé, Messieurs, qu'il ne fallait « pas hésiter à appliquer à l'enseignement musical « dans nos écoles primaires la méthode de M. Thé- « venau ; elle a l'avantage sur ses devancières d'être « rationnelle et logique, d'enseigner la musique et « non de masser des voix, par un procédé purement « mécanique.

« Enfin, comme les autres, elle est facilement ap- « plicable à un grand nombre d'élèves réunis.

Digitized by Google

« C'est ici que votre commission a regretté que le « comité ne pût pas, par une puissante initiative, con- « courir à la création et à la propagation des études « musicales, par la nouvelle méthode dans les écoles « primaires de l'arrondissement.

« Mais ce que votre commission a pu faire et ce « qu'elle fait avec une véritable satisfaction, c'est de « proclamer hautement que la méthode de M. Théve- « nau, lui a paru mériter les nombreux éloges qui lui « ont été décernés de toute part ; que les résultats sont « excellents et incontestables ; et qu'il serait vivement « à souhaiter que l'autorité compétente, dans l'intérêt « bien entendu des saines études musicales, lui prêtât « appui et protection.

« La commission n'a pas, en l'état, à formuler des « conclusions ; elle se borne à vous proposer de vou- « loir bien donner votre approbation à l'opinion « émise par elle, sur la méthode dont l'appréciation « lui était soumise et de vous unir à elle dans le vif « désir qu'elle exprime, que l'instruction musicale soit « au plus tôt introduite dans les écoles primaires de « l'arrondissement communales et privées, et que la « méthode de M. Thévenau, serve de base unique « à cet enseignement.

« Le comité, partageant vivement le désir exprimé « par sa commission, fait des vœux pour son accom- « plissement et décide, à cet effet, qu'expédition du « rapport qui précède et qu'il convertit en délibération, « sera adressée à M. le Préfet du département, à

Digitized by Google

« M. le Recteur de l'Académie d'Aix, ainsi qu'à
« M. le Maire de Marseille. »

Certifié conforme :

Le Président délégué du Comité supérieur,

DUNOYER.

Voilà, Messieurs, quelle a été la conclusion du rapport et la délibération prise par le comité supérieur en faveur de mon abécédaire musical, que, dans l'intérêt de l'art, j'espérais introduire dans nos écoles élémentaires, que, dans ce but, j'ai eu l'honneur d'offrir à la ville de Marseille, et que l'autorité compétente, sans examen préalable et malgré les vœux exprimés par le comité supérieur de l'instruction primaire, a cru devoir rejeter.

C'est un fait que je tiens à constater ici, convaincu que je suis d'avance du peu d'utilité et de l'insuffisance des moyens adoptés.

Je n'ai rien à ajouter à des faits aussi significatifs, que je livre entièrement à votre judicieuse appréciation.

Membre de l'Académie, j'ai cru devoir vous les soumettre, dans l'intérêt de l'art et celui de la vérité.

Marseille, le 17 février 1848.



Digitized by Google

DIEU.

STANCES,

PAR M. DIEUSET,

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES.

Etre mystérieux, seul tu remplis l'espace.
Mille mondes nouveaux y naissent à la fois,
Cent mille autrés encor y viendront prendre place :
Tu le veux — et tout cède à ta puissante voix.
Tu tiens tout l'univers dans ta main redoutable ;
Il tremble anéanti devant ta majesté ;
Il n'est pas plus pour toi, que n'est un grain de sable
Par le flot des mers emporté.

Non, rien ne t'est caché dans la nature entière ;
Ses secrets sont les tiens. Ton immuable loi
Règle ses mouvements — Animant la matière,
Tout se transforme, agit, n'existe que par toi,
Ton regard foudroyant embrasse tous les âges ;
Auprès de lui, l'éclair est sans rapidité.
Du plus sombre avenir dispersant les nuages,
Il pénètre l'éternité.

Digitized by Google

De soleils radieux ta couronne est formée,
Ton pied pousse la foudre ; elle ébranle les cieux,
D'astres étincelants ta robe est parsemée,
Ton front reste toujours calme, majestueux.
O prodige divin ! O sublime puissance !
Tu créas l'homme un jour, et voulus l'inspirer
De ton soufle, il reçut assez d'intelligence
Pour te connaître et t'adorer.

Du désir de savoir excitant son génie
Il mesura le Ciel, il vola sur les eaux,
Il vécut sous des lois, il eut une patrie ;
Et l'immortalité, pour prix de ses travaux.
Faible, tu le fis roi ; son domaine est la terre ;
Son œil dans l'univers plonge pour te saisir.
Son cœur en espérant t'adresse sa prière,
Et cependant il va mourir.

Mourir : serait-il vrai ? N'est-il pas ton ouvrage ?
Oui, le corps peut périr, redevenir limon ;
Mais l'âme qui le meut et qui te rend hommage
N'a pas pu vainement invoquer ton saint nom.
Remportant sur la mort une heureuse victoire
Libre de ses liens, chrétienne par sa foi,
Elle aspire, elle vole au séjour de ta gloire,
Et tu la réunis à toi.

Digitized by Google

DE L'INSENSIBILITÉ

PRODUITE PAR LE CHLOROFORME,

PAR M. LAURENS,

Pharmacien,

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES.

MESSIEURS,

L'esprit de recherche ne se lasse pas, rien ne l'arrête. Il s'excite dans le succès, loin de s'y reposer. C'est la nuée dont parle le poète, et à laquelle une voix d'en haut crie de marcher toujours. Les faits nouveaux se succèdent comme les vagues de la mer, et l'on se demande avec une sorte d'effroi où va cette marée qui n'a pas de reflux.

Ainsi, l'on découvre la propriété anesthésiante de l'éther. Locke et Condillac sont confondus : l'intelligence peut subsister au milieu du silence des sens.

Digitized by Google

Mais ce n'est point assez d'un agent qui demande de deux à dix minutes pour produire l'insensibilité ; tout aussitôt l'on se met à la recherche d'un moyen plus prompt qu'on ne tarde pas à découvrir : c'est le chloroforme.

Quel chemin parcouru depuis Davy, qui, au commencement de ce siècle écrivait le passage suivant : « Comme le gaz oxide nitreux (protoxide d'azote) « peut abolir les douleurs physiques, par une exten-« sion de son usage, on s'en servirait probablement « avec avantage dans les opérations chirurgicales, « accompagnées d'une médiocre effusion de sang. » C'était un trait de lumière ! Il ne fut point saisi. Davy essaya de se guérir d'un mal de tête et d'une douleur causée par une inflammation des gencives, en aspirant son gaz, et il réussit dans les deux cas. Ses expériences furent reprises en France par Vauquelin, par M. Thenard, par M. Orfila et donnèrent de mauvais résultats. M. Orfila a dit à l'Académie de médecine, au sujet de l'éthérisation, qu'il aurait infailliblement succombé, s'il avait continué à respirer le gaz de Davy encore pendant quelques instants.

Le protoxide d'azote n'a pas moins été employé en Amérique, par un dentiste de Hartford, dans le Connecticut, M. Horace Wells. Plus de 25 personnes, y compris M. Wells, ont été soumises à l'action de ce gaz et ont subi, sans douleur, des avulsions dentaires.

C'est même parce que M. Wells avait fait ces expériences avec le protoxide d'azote, qu'il crut, dans

Digitized by Google

son ignorance du passage de Davy, cité plus haut, avoir découvert le *principe* de la méthode, comme le fait sainement remarquer M. Jackson dans une lettre à M. Elie de Beaumont, et qu'il revendiqua avec force la priorité de la découverte Jacksonienne.

Un fait non moins curieux, c'est que M. Marton, élève de M. Wells, et établi par lui à Boston, le même qui dans les premiers temps, partagea les honneurs de la découverte avec M. Jackson, apprit la découverte de l'éthérisation de la bouche de ce dernier, en allant précisément lui demander un appareil pour faire inspirer le protoxide d'azote.

D'après le rapport de M. Lach, dès 1818 il aurait été démontré que la vapeur d'éther produisait les mêmes phénomènes que le gaz de Davy; nous ne garantissons pas le fait : en tous cas, il n'eut pas de résultats pratiques. En 1824 parut une brochure de M. Hickmann sur divers moyens d'annihiler la conscience, parmi lesquels on citait l'inspiration de l'acide carbonique et la privation de l'air, deux moyens assurés, comme on voit, de produire l'asphyxie. Dans un temps plus rapproché de nous, il y a cinq ans environ, M. Robert Collyer, publia, à Boston, un ouvrage dans lequel il établissait que l'inspiration de certaines vapeurs peut abolir momentanément le *moi*. Il est curieux de rechercher dans le passé, la trace de ces premiers rayons, précurseurs des grandes découvertes.

De tout temps, le problème de la prophylactique de la douleur dans les opérations a sollicité l'esprit des

Digitized by Google

chirurgiens. On a essayé d'engourdir les membres à l'aide du froid ou au moyen de la compression. Un auteur anglais, Moore, publia, dans le siècle dernier, un écrit sur la compression employée pour éteindre la sensibilité dans les parties qui doivent être soumises à des opérations. Il cita une amputation de jambe faite par Hunter, et qui, grâce à la compression préalable, ne fut point sentie par l'opéré. Le savant professeur Velpeau ne manquait jamais, avant la découverte de l'éthérisation, d'étreindre fortement le gros orteil à sa racine, quand il avait à pratiquer l'arrachement de l'ongle incarné, opération très-douloureuse.

On a narcotisé les patiens à l'aide de l'opium. M. le professeur Gerdy, ayant à extirper une tumeur de la face sur un jeune enfant très-affaibli, lui fit prendre 16 grammes de sirop diacode; le fer rouge fut promené au fond de la plaie, chose étrange! le malade resta éveillé et suivit toutes les phases de l'opération, sans manifester le moindre signe de douleur. Les spiritueux pourraient remplir le même office, mais non sans danger. Une femme accoucha en état d'ivresse sans s'en apercevoir. M. le professeur Blandin coupa la cuisse à un homme ivre, qui n'en eût pas connaissance.

M. Malgaigne, essayant d'associer les spiritueux et l'opium, administra à une jeune fille une bouteille de vin de Champagne additionnée de 4 grammes de laudanum de sydenham; mais la jeune fille n'éprouva d'autres phénomènes qu'une hilarité et une loquacité

Digitized by Google

désordonnées. Qui ne sait que le sommeil magnétique a été invoqué pour enrayer la sensibilité dans les opérations chirurgicales ? Des exemples affirmatifs ont été cités. Le nom de M. Jules Cloquet, celui de M. Oudet, membre de l'Académie royale de médecine, garantissent suffisamment l'authenticité de deux de ces cas, sans parler des autres. D'ailleurs, le fait essentiel de l'insensibilité magnétique est avéré, indubitable. MM. les professeurs Andral et Bouillaud, qui ne sont pas suspects, en proclament hautement la réalité.

Pourquoi donc le magnétisme a-t-il été repoussé des salles de clinique chirurgicale ? Parce que nous ne savons pas, dans une doctrine, faire équitablement la part de la vérité et celle de l'erreur ou du mensonge. A côté de l'insensibilité magnétique, qui est réelle, il y a la lucidité magnétique, qui est un conte absurde ou une supercherie outrageante pour la morale publique : dès lors, au lieu de retenir le fait utile et de l'appliquer en reléguant dans le mépris le fait inexact ou mensonger, on rejette tout : c'est ce qui arrive souvent. La phrénologie en est un exemple. Une doctrine ne peut passionner durablement les esprits sans qu'il n'y ait en elle un peu de cette lumière qu'on appelle la vérité.

On a rappelé, à l'occasion de l'éthérisation, un fait publié par les journaux judiciaires, il y a quelques années ; la faim engendre bien des crimes, et l'Irlande est la patrie de la faim. C'est là que l'événement se serait passé. Un bateleur parcourait le pays en

Digitized by Google

montrant des enfants auxquels il faisait de profondes entailles, et d'autres blessures, sans qu'ils témoignassent la moindre douleur. Il commençait, disait-on, par leur faire avaler, en petite quantité, une certaine mixture. Une femme loua son fils pour cette affreuse industrie, comme jadis, au rapport de l'historien Josephe, une mère affamée mangea le fruit de ses entrailles. L'enfant de l'Irlandaise mourut, et l'odieuse mère actionna le bateleur devant les tribunaux pour obtenir des dommages-intérêts. C'est ainsi que le fait arriva à la connaissance du public.

L'idée de produire l'insensibilité par l'inhalation de certaines substances, a été réalisée dès 1832, par un médecin du midi de la France, M. Dauriol. Comment cette découverte n'a-t-elle pas eu plus de retentissement ? On ne sait qu'en penser. Voici le procédé de M. Dauriol. Vers la mi-juin, époque à laquelle la végétation est suffisamment avancée, on trempe des éponges dans le suc de la jusquiame, du datura stramonium, de la petite ciguë, ou de la laitue vireuse; on fait sécher les éponges au soleil, et on renouvelle l'opération trois fois. Pour produire l'insensibilité, il suffit d'imbiber d'eau chaude une de ces éponges, et de la soumettre pendant quelques instants aux aspirations du sujet, qui ne tarde pas à perdre connaissance. Pour le réveiller, on remplace l'éponge par un linge humecté de vinaigre. M. Dauriol, à l'appui de sa méthode, cite cinq opérations qu'il a pratiquées, sans faire éprouver la moindre douleur à ses malades.

Digitized by Google

On ne peut s'empêcher de s'étonner que la découverte de l'éthérisation n'ait pas eu lieu plus tôt. En effet, on connaissait depuis long-temps l'effet anesthésiant de l'éther. M. Brodie, au moyen de 16 à 20 grammes d'éther sulfurique, avait plongé des chevaux dans une léthargie profonde, avec suspension de toute contraction musculaire. D'un autre côté, on avait fait respirer l'éther sulfurique pour des maladies de poitrine. C'était la pratique de Richard-Pearson, de Sulton-Coldfield, près de Birmingham, et celle du docteur Delaroche, beau-père de M le professeur Duméril.

Il n'est pas douteux qu'on ne soit parvenu, dans quelques cas, en suivant cette pratique, à produire les effets de l'éthérisation ; mais il y a un moment pour les découvertes : *Habent sua fata.*

Un médecin qui exerce avec distinction dans les environs de Paris, M. le docteur Faivre, éprouva, il y a quelques années, les effets de l'éthérisme, sans s'y arrêter. Tourmenté par une violente odontalgie, une nuit il vida d'un trait un flacon renfermant plusieurs grammes d'éther sulfurique. Il perdit connaissance, revint à lui incomplétement, et s'endormit jusqu'au matin. En se réveillant, il s'aperçut qu'il s'était fait, à son insu, dans un état d'agitation dont il n'avait pas eu conscience, plusieurs blessures assez profondes. Ce fait le surprit ; mais, comme je l'ai dit, il passa outre.

M. le professeur Trousseau et M. le docteur Pi-

Digitized by Google

doux, ont expérimenté sur eux-mêmes l'éther sulfurique pris par ingestion, et ils ont noté « *une certaine obtusion des sens comme elle serait produite par l'interposition d'une gaze très-fine entre les stimulants extérieurs et toutes les surfaces de relation, en particulier celles de l'œil, de l'oreille et des instruments du tact et du toucher.* » Les deux expérimentateurs étaient donc bien près de l'*obtusion* complète de leur sensibilité.

C'est dans l'hiver de 1841 à 1842 que M. Jackson commença ses expériences. La première application publique de l'éthérisation eut lieu à l'hôpital général de Massachussets, à Boston, le 16 octobre 1846, par les soins de M. Morton, muni des instructions de M. Jackson. Une lettre de M. Ware, écrite de Boston à la date du 29 novembre 1846, fit connaître la découverte à Londres, et le 19 décembre, M. Liston, chirurgien de l'hôpital du Collége de l'Université, amputait une jambe sur un malade et arrachait l'ongle du gros orteil sur un autre, sans que les deux sujets eussent conscience de l'opération. Déjà M. Velpeau avait été informé de la découverte par une lettre de Boston, lorsque M. Malgaigne, le 12 janvier 1847, entretint l'Académie royale de médecine de Paris de plusieurs cas dans lesquels l'éthérisation lui avait réussi à l'hôpital Saint-Louis ; jusqu'alors la question était restée pratique, empirique. Entre les mains des savants français, elle prit la forme scientifique, tout en grandissant sous le rapport pratique. Elle sortit

Digitized by Google

pour ainsi dire de l'état natif. Nous touchons encore aux jours où éclata cette unanime ardeur. Tandis que les médecins multipliaient les applications sur l'homme, les physiologistes expérimentaient sur les animaux. Le scalpel de M. Flourens, celui de M. Langet, animés par la même pensée, suivaient l'éther dans les centres nerveux, jusqu'au point où son action devient mortelle.

Nous avons nommé M. Flourens. C'est à ce savant illustre, dont les honneurs n'ont pas attiédi le zèle toujours plus ardent, que revient le mérite d'avoir découvert l'action stupéfiante du chloroforme. Ses droits à la priorité résultent du passage suivant des comptes-rendus de l'Académie des Sciences :

« On se rappelle que l'éther chlorhydrique m'a donné les mêmes résultats que l'éther sulfurique. L'éther chlorhydrique m'a conduit à essayer le corps nouveau, connu sous le nom de chloroforme. Au bout de quelques minutes et de très-peu de minutes (de 6 dans une première expérience, de 4 dans une seconde et dans une troisième), l'animal soumis à l'inhalation du chloroforme a été tout à fait éthérisé. On a mis alors la moelle épinière à nu ; la région postérieure, les racines postérieures étaient insensibles ; sur cinq racines antérieures successivement éprouvées, deux seules conservaient encore leur motricité ; les trois autres l'avaient perdue. »

Un chimiste français a découvert ce même agent dont un physiologiste français a révélé la propriété

Digitized by Google

anesthésiante. Le chloroforme a été décrit en 1831 par M. Soubeiran, et seulement en 1832 par M. Liebig. M. Dumas en a déterminé la composition en 1835. M. Simpson l'a dit avec raison ! Les savants auxquels nous devons le chloroforme ne se doutaient guère de l'utilité pratique qu'il aurait un jour. N'est-ce pas une belle réponse à ceux qui n'estiment une découverte qu'autant qu'elle est immédiatement appliquée ?

Le professeur d'Edimbourg a le mérite d'avoir expérimenté le premier sur l'homme la découverte de M. Flourens, découverte rationnellement déduite de l'analogie, et mentionnée simplement, incidemment par son auteur, comme un fait particulier rentrant naturellement dans le fait général de l'éthérisation ; ce qui est vrai. Et, en réalité, suivant ce que nous avons dit ici, le chloroforme peut-il être considéré autrement que comme un éther ? Non. Son mode de préparation ne diffère pas essentiellement de celui des éthers en général. L'hypochlorite de chaux que l'on distille avec l'alcool pour l'obtenir agit par son acide ; conséquemment la réaction est fondamentalement la même que dans la préparation des éthers proprement dits. Seulement, au lieu de laisser son oxigène dans la combinaison, l'acide de l'hypochlorite de chaux y laisse son chlore. Maintenant est-ce au chlore qu'il contient, ou à l'absence de l'oxigène, que le chloroforme doit son énergie ? C'est une question qu'on ne saurait résoudre quant à présent.

Digitized by Google

M. Simpson a publié, sur l'emploi du chloroforme, une brochure qui a fourni à M. le docteur G. Richelot les matériaux d'un excellent article, inséré dans l'*Union médicale*. C'est à l'infirmerie royale d'Edimbourg qu'ont été pratiquées les opérations à l'aide du chloroforme. Elles ont été faites par M. le professeur Miller ; M. Simpson a présidé à l'éthérisation.

Je crois inutile, Messieurs, d'entrer dans le détail de ces diverses opérations ; ce serait d'ailleurs abuser de vos moments. Je me contenterai d'en tirer, avec M. Simpson, les conclusions suivantes, conclusions que vient confirmer l'expérience de chaque jour :

1° Il faut beaucoup moins de chloroforme que d'éther pour produire l'insensibilité ; 100 à 120 gouttes, et quelquefois beaucoup moins, suffisent ;

2° Son action est beaucoup plus rapide et plus complète ; elle est généralement plus durable. Il suffit, le plus souvent, de 10 à 20 larges inspirations. Le temps du chirurgien est donc épargné ; en outre, la période d'excitation, qui appartient à tous les agents narcotiques, se trouvant abrégée ou même annihilée au point de vue pratique, le malade n'offre pas la même tendance à l'hilarité et au bavardage ;

3° L'inhalation du chloroforme est beaucoup plus agréable que celle de l'éther ;

4° En raison de la petite quantité de chloroforme qui est nécessaire, son emploi sera moins coûteux que celui de l'éther, d'autant plus qu'il y a lieu d'espérer qu'on simplifiera les procédés pour l'obtenir ;

Digitized by Google

5° Son odeur est loin d'être désagréable ; elle ne s'attache pas aux vêtements comme celle de l'éther ;

6° Comme il en faut beaucoup moins il est plus facile à transporter que l'éther ;

7° Il ne réclame l'emploi d'aucun appareil ou instrument. Il suffit, en général, pour produire l'effet voulu en une ou deux minutes, de répandre un peu de ce liquide dans le creux d'une éponge de forme concave, ou sur un mouchoir de poche qu'on tient sur la bouche et sous les narines de manière à ce que l'inspiration en soit bien faite.

M. Simpson a appliqué le chloroforme aux cas obstétricaux. Cette application a été opportune autant qu'heureuse chez une femme dont un premier accouchement avait exigé le sacrifice de l'enfant. Que l'on éthérise dans les accouchements difficiles, soit ; mais nous n'admettons pas l'éthérisation dans l'accouchement ordinaire. La parturition est un acte naturel, comme la digestion, comme la respiration, et dans les actes naturels, il peut laisser faire la nature. La nature ne se suffit-elle plus, se fait-elle défaut à elle-même, manque-t-elle à ses propres errements ? Intervenez, agissez en son lieu ; sinon, respectez-la même dans la douleur qu'elle produit, car il est probable qu'elle en a besoin.

Telles sont, Messieurs, les principales propriétés du chloroforme, de cet agent précieux dont la découverte, je ne crains pas de le dire, est une des plus belles de notre époque, car elle est appelée à rendre des services sans nombre à l'humanité souffrante.

Digitized by Google

COUP-D'ŒIL SUR LES BARRAGES,

PAR M. WASSE DE SAINT-OUEN,

MEMBRE VÉTÉRAN DE LA CLASSE DES SCIENCES.

MESSIEURS,

Vous avez chargé une commission de vous faire un rapport sur les barrages exécutés sur la propriété de M. le comte de Castellane, par M. Vasse. Notre digne confrère s'est proposé, non de faire des digues monumentales, mais des barrages économiques qui présentassent l'avantage d'empêcher le ravinage du vallon et du chemin, et qui pussent augmenter le volume d'eau des sources.

Ce problème nous a paru rempli sous ces différents rapports; au moyen d'une centaine de barrages de diverses dimensions, assez rapprochés les uns des autres pour que l'eau n'ait ni assez de volume ni assez de vitesse pour entraîner le gravier; car il eût fini par remplir les barrages, si en augmentant leur capacité ils eussent été beaucoup plus espacés.

Digitized by Google

Votre commission a acquis la conviction que toutes les eaux pluviales de ce grand vallon de 5,000 m. de longueur, sur 2,400 de largeur moyenne avaient été contenues assez long-temps, pour qu'elles pénétrassent le sol et allassent alimenter et renforcer les sources naturelles du petit et du grand Fontanieu.

Les témoignages du garde et du fermier constatent que toutes les eaux pluviales ont été retenues depuis deux hivers, et viennent corroborer, par leurs observations journalières, l'inspection attentive que nous avons faite de cette grande localité.

Nous devons, Messieurs, vous signaler la grande différence qui existe entre les bassins destinés à contenir l'eau, afin de la conserver pour l'usage journalier ou les arrosages, et les barrages dont il s'agit. Les premiers ne peuvent être exécutés qu'avec de grandes précautions, de fortes parois bien cimentées, et avec beaucoup de dépenses.

Les barrages du vallon de Fontanieu à Lamure sont, au contraire, construits, sans ciment, avec les matériaux qui se trouvent sur place, et avec la seule attention de ranger les plus gros du coté du versant des eaux et de donner à ces amas de pierres et de terre la forme prismatique ; par cette disposition la poussée des eaux ne peut jamais entraîner les barrages, puisque leur poids oppose, en chaque point, une résistance plus que triple de la poussée du liquide ; et dans le cas même de la surverse de quelque barrage intermédiaire, la position des grosses pierres prévient et empêche toute dégradation.

Digitized by Google

Ces barrages économiques et multipliés ont encore l'avantage de soutenir l'eau à toutes les hauteurs, en commençant par les points culminants et en les laissant pénétrer dans le sol et dans la masse des rochers ; ces barrages, dis-je, peuvent donner naissance à des sources très-élevées ; l'eau en sort très-pure, tandis que lorsqu'elle séjourne long-temps dans des bassins, une grande partie se perd par l'évaporation, et l'autre, bonne seulement pour l'irrigation, peut, sous la latitude de Marseille, porter les fièvres et les insectes dans les localités les plus saines.

Votre commission insistera principalement sur la différence du prix de ces deux manières de retenir les eaux pluviales, parce que c'est là précisément que consiste le mérite de l'exécution et les avantages immenses qui en devraient résulter.

Pour contenir 145,000 mètres cubes d'eau, avec cent réservoirs bien cimentés, chacun d'eux de la capacité de 1450 mètres cubes, exigerait un développement de 200 mètres carrés de maçonnerie que l'on ne peut pas évaluer à moins de 5 francs, qui multipliés par 200 égalent 1000 francs, et conséquemment pour les cent réservoirs, cent mille francs. Or, il est bien évident que les propriétaires des arides montagnes qui environnent le territoire de Marseille, n'auraient ni l'intention ni les moyens de faire des dépenses aussi fortes. Pour résoudre ce problème d'utilité publique, il fallait que l'intérêt particulier pût s'y prêter en y trouvant quelque avantage. C'est

Digitized by Google

ce que vient de réaliser notre collègue. Avec une dépense de 348 fr. 25 c., il a obtenu 500 francs d'augmentation de sa ferme de Lamure qui n'est plus séparée de la ville par de profonds ravins, il épargne les frais de réparation de ce chemin, autrefois rendu impraticable après chaque orage, il ne court plus le risque de voir enlever à la culture deux belles pièces de terre. Tous ces avantages donnent à ses propriétés une augmentation annuelle de 800 fr., qui a été obtenue par une bonne combinaison desdits barrages avec une dépense totale de 348 fr. 25 c., pour retenir les eaux de 1200 hectares de collines en grande partie dépouillés de végétation, et sur lesquelles il tombe en pluie annuellement environ 12,000,000 m. × 0 m. 3 c., ce qui fait trois millions six cent mille mètres cubes d'eau, dont actuellement pas une seule goutte ne sort du vallon autrement que par les sources et l'évaporation; mais cette évaporation est réduite au minimum pendant le peu de temps que les eaux pluviales mettent à pénétrer le sol pierreux qui leur sert pour ainsi dire de citernes préservatrices et conservatrices.

Par le calcul des dépenses faites sur une surface de 1200 hectares, votre commission met les propriétaires à portée de savoir approximativement ce qui leur en coûterait pour les localités qu'ils possèdent, et elle ne peut s'empêcher de conclure que les imitateurs de ce genre de travail ne rendent un grand service au pays, et que si toutes les collines qui entourent le bassin de Marseille étaient échelonnées de barrages,

Digitized by Google

le territoire ne soit arrosé de nouvelles et nombreuses sources qui en augmenteraient le produit et préserveraient les terres cultivables des torrents qui les sillonnent et les détériorent. La surface de ces collines peut être approximativement évaluée à 25 lieues carrées, qui proportionnellement au travail exécuté de Fontanieu vers la montagne de l'Etoile, ne coûterait que 50 × 348 fr. 25 c. = 17412 fr. 50 c.

Cette dépense est minime comparativement à tous les avantages de l'exécution. Votre commission croit même devoir ajouter que les barrages dans le territoire de Marseille acquerront encore un nouveau genre d'utilité, en préservant des torrents le canal qui doit distribuer les eaux de la Durance, et en prévenant les ensablements qui en arrêteraient la course et occasionneraient des débordements dommageables aux particuliers et à la commune. C'est donc un moyen d'épargner et d'éviter un grand nombre de ponts et d'aqueducs.

L'exemple de la ville de Marseille serait imité par les propriétaires qui acquerraient la conviction de l'intérêt qu'ils ont à empêcher leurs terres d'être ravinées par des torrents. Cette impulsion serait encore un bienfait.

Vu l'utilité, la commission propose de donner la plus grande publicité à ce rapport, qu'ont signé :

MM. Dieuset, Chevalier; L. Dudemaine, Wasse de St.-Ouen, Lautard, Secrétaire de l'Académie.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION (*),

DE M. BÉNÉDIT,

Professeur,

MEMBRE DE LA CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Messieurs,

Quand je m'interroge, quand j'examine les titres qui m'ont valu l'honneur d'être admis au sein de cette assemblée, je me rappelle malgré moi le mot célèbre de ce doge qui, invité par Louis XIV à dire ce qui l'avait le plus surpris à la cour de France, répondit : *C'est de m'y voir.*

Aussi, dans l'impuissance de vous témoigner comme je le désirerais, toute ma gratitude, me bornerai-je seulement à vous remercier de la bienveillance avec

(*) Nous avons rétabli dans ce discours quelques passages que M. Bénédit avait cru devoir supprimer à la lecture, et dont l'intelligence se lie à l'ensemble général des appréciations.

Digitized by Google

laquelle vous avez daignez m'accueillir au milieu de vous ; eh ! croyez bien, Messieurs, que si je ne m'acquitte pas autrement d'une dette sacrée, mon excuse est dans l'insuffisance où je suis de trouver des paroles assez convenables. Il est des sentiments intimes que l'éloquence du cœur peut seule exprimer dignement.

La place que je viens occuper aujourd'hui, Messieurs, m'impose de grandes obligations : elle a été remplie long-temps par un de ces hommes exceptionnels dont la vie est féconde en glorieux exemples. Bientôt, un membre de cette assemblée dont la parole a parmi vous une grande autorité, vous retracera bien mieux que je ne pourrais le faire, les phases de cette carrière artistique si honorablement commencée et si honorablement finie. Vous avez vu naguères quels regrets universels a laissés dans notre ville cet homme excellent et modeste, dont la profession fut un long dévouement, un noble sacerdoce. Il meurt, et Marseille entière l'accompagne à sa dernière demeure. Là, au milieu du recueillement et de l'affliction la plus sincère (car M. Albrand n'était point assez riche pour payer des flatteurs), un concert d'éloges entoure son cercueil. Les corps savants, les écoles, le Conservatoire, les anciens élèves du professeur, restés ses amis, tous veulent dire un dernier adieu à l'homme de bien dont ils vont se séparer pour toujours, et à peine la tombe s'est-elle fermée sur sa dépouille mortelle, qu'un hommage éclatant, unanime,

Digitized by Google

vient résumer tous ces hommages dans une de ces exécutions religieuses qui marquent un événement.

De telles manifestations, Messieurs, vous le sentez, devaient rendre ma tâche plus facile. Les indiquer, c'est faire connaître en peu de mots celui qui en fut l'objet. La médiocrité n'inspira jamais ces vivants témoignages, et accordés à un homme tel que M. Albrand, ils font naître cette pensée consolante, que la naissance et la fortune ne sont pas les seules choses considérées dans notre siècle, puisqu'il reste encore de si nombreuses, de si profondes sympathies pour un artiste sorti du peuple, lequel n'avait pour titre de noblesse que son talent et sa probité.

Disciple de M. Albrand, dont je recevais les conseils depuis mon enfance, j'ai cru honorer la mémoire de ce maître regrettable en traitant un des sujets qu'il affectionnait d'habitude et où se trouvent renfermées ses meilleures théories. Ainsi la pensée de M. Albrand dominera dans cette lecture qui lui appartient en quelque sorte, car ici ma voix bien faible, sans doute, sera néanmoins l'écho fidèle de son esprit et de ses convictions.

S'il fallait en croire certains amateurs, dont l'autorité dans le monde est heureusement fort peu accréditée, la France serait un pays des plus médiocres sous le rapport musical, et nos compositeurs des artistes entièrement dépourvus de génie.

Vainement voudrait-on démontrer à ces aristarques l'évidence d'une erreur par trop matérielle, ils y per-

Digitized by Google

sistent obstinément ; et comme leur dire prend plutôt sa source dans la fantaisie et le caprice que dans les véritables principes, ils se refusent à toute démonstration raisonnable et ferment les yeux à la lumière, semblables à ces idoles de l'Écriture qui avaient des oreilles pour ne pas entendre et des yeux pour ne point voir. En général ces hommes ne sont pas les plus instruits. Ils aiment avant tout ce qui les amuse superficiellement ; et comme ils ne sont pas arrivés à l'avis qu'ils ont, par eux, par des observations ou des déductions quelconques, ils ne comprennent pas que des esprits libres et vivants arrivent, par le travail et l'étude, à d'autres convictions que les leurs.

Ce n'est donc point à cette classe intolérante que je veux m'adresser aujourd'hui, mais à ces hommes sérieux dont l'intelligence recueillie ne formule pas ses jugements sur les caprices de la mode, et dont l'éclectisme impartial professe une égale admiration, une égale reconnaissance pour tout ce qui est juste et véritablement beau. De ceux-là je serai compris, lorsque je citerai les noms illustres de nos gloires musicales, et auprès d'eux mes éloges trouveront, j'en suis sûr, une pleine sanction.

Parmi les compositeurs célèbres dont la France s'honore, je dois nommer d'abord Grétry, le véritable fondateur, le père de l'opéra-comique. Esprit juste, observateur profond, homme d'érudition et de goût, Grétry a posé un des premiers, avec le plus de force, le principe de la vérité dans la musique au

Digitized by Google

théâtre, principe indestructible, sur lequel reposent les grandes œuvres qui, depuis près d'un siècle, ont résisté à toutes les révolutions. Quoi qu'on puisse dire et tenter, quelles que soient les innovations du style moderne, les airs du *Silvain*, du *Tableau Parlant*, de *Richard*, de *Zémire et Azor* et de la *Fausse Magie*, resteront toujours des chefs-d'œuvre, et ce serait folie de vouloir faire oublier et d'effacer de notre histoire musicale des compositions d'une telle beauté !

Grétry, dans sa carrière, a fait trente-neuf partitions où l'on rencontre à chaque instant les qualités éminentes qui font les grands artistes. Peut-être, dans ces ouvrages, la critique impartiale aurait à signaler plus d'une imperfection. L'harmonie surtout y est négligée, incorrecte, la science y occupe un rang secondaire; mais tout ce qui tient au côté moral, à l'esprit, au sentiment, à la philosophie de l'art y est irréprochable. Si les opéras de Grétry ne sont pas entièrement soutenus, si l'on y rencontre parfois des morceaux faibles et d'une allure par trop naïve, ils ont cela de commun avec certaines comédies de Molière, qui, malgré le sans façon et le laisser aller de leur intrigue, renferment toujours une scène de caractère et d'une grande valeur.

Mais si Grétry avait laissé beaucoup à faire dans l'harmonie, cette lacune fut bientôt remplie par Méhul. Non moins vrai, non moins spirituel que son prédécesseur, il sut donner à ses compositions une ampleur et une force inusitées à l'opéra comique, sans

Digitized by Google

s'éloigner toutefois des limites du genre pour lequel il écrivait. Rappeler à vos souvenirs *Euphrosine*, *Stratonice* et *Joseph* n'est-ce pas proclamer trois œuvres aussi parfaites qu'il soit donné à l'homme d'en produire ? Et que faudrait-il davantage pour occuper un rang illustre dans l'histoire de l'art ?

En suivant ces trois opéras dans toutes leurs parties on n'y rencontre pas une phrase, une seule note qui choque le bon sens et le goût : aux premiers coups d'archet de ces ouvertures magistrales, on se sent dominé par une autorité souveraine sans que rien de forcé, de prétentieux et d'excentrique vienne ternir cette distinction, cette noblesse, amoindrir cette grandeur dans la simplicité qui est le génie. L'air d'Alibour, le beau quatuor si finement détaillé, auquel viennent se joindre les emportements de Corradin, les fureurs de la Comtesse, et ce fameux *duo de la jalousie* dont l'impression vit encore aussi ferme dans nos souvenirs qu'aux plus beaux jours de ses triomphes, tout cela n'est-il pas admirable ? Dans *Stratonice* c'est le même esprit, la même énergie, la même élévation. Les deux airs de ténors sont deux modèles de sentiment et de noblesse antique. La pureté du dessin, la forme de la mélodie s'y montrent avec une égale perfection, comme dans le quatuor célèbre, tableau palpitant où se trouvent rendues avec une justesse incomparable, la pudeur de Stratonice, la mélancolie passionnée du jeune prince, la réflexion d'Erasistrate et les angoisses paternelles du roi Seleucus.

Digitized by Google

Pour vous parler de *Joseph* il faudrait aborder les développements que comporte l'éloge d'un tel chef-d'œuvre, et je ne pourrais le faire sans aller au-delà des limites que les bienséances ne me permettent pas de franchir. Je me contenterai donc d'imiter cet artiste qui, dans l'impuissance de rendre la douleur d'Agamemnon au sacrifice d'Iphigénie, eut l'idée sublime de voiler le visage de ce père infortuné. Ne pouvant louer convenablement le chef-d'œuvre de Méhul dans l'espace de quelques phrases, le seul hommage qu'il soit permis de lui accorder en cette circonstance, c'est le silence de l'admiration.

Dans le genre bouffe Méhul a laissé des chefs-d'œuvre. L'*Irato* et une *Folie* sont ceux qui obtinrent le plus de popularité. Le trio syllabique du salon, le duo *Jurons* et le quatuor entre Scapin, Léandre, Julie et Lisette, sont des modèles de verve et d'esprit que rien n'a dépassés jusqu'à ce jour.

Après Grétry et Méhul ces deux hommes de génie en qui se résume à peu près l'histoire de la musique française, d'autres artistes continuèrent l'œuvre si bien fondée par eux. Analyser ici les travaux de ces musiciens serait chose impossible. Qu'il me suffise de citer Berton, l'auteur de *Montano*, du *Délire* et d'*Aline*; Berton qui, le premier, fit connaître le grand final à l'opéra-comique. Della-Maria, enfant de Marseille, frappé au début de sa carrière après de beaux succès. Dalayrac, chez qui la grâce et la force se révèlent au même degré dans *Gulistan* et *Camille*, deux

Digitized by Google

partitions que le temps a respectées. Lesueur, l'énergique auteur de la *Caverne*. Chérubini, le père des *Deux Journées* ; Gaveaux, Champein, Devienne, Martini, Kreutzer, Duni, Dourlen, esprits originaux qui, tour-à-tour, ont semé dans le champ de la mélodie, tant de fleurs éblouissantes dont le parfum suave embaume encore nos souvenirs. Nicolo, cet aimable et fécond artiste à qui nous devons *Joconde* et la *Lampe Merveilleuse* ; Catel, l'harmoniste pur et savant des *Artistes par occasion* et de *l'Auberge de Bagnères*, et enfin Boïeldieu, cet inimitable Boïeldieu dont les ouvrages immortels ont réalisé la perfection.

Quant aux artistes qui, pendant un demi-siècle, ont interprété ces œuvres charmantes, vous le savez, ils formaient une pléiade illustre à faire envie aux nations les plus civilisées du monde dramatique. C'étaient Elleviou, Martin, Gavaudan, Ponchard, Mmes Dugazon, Duret, Saint-Aubin, Gonthier, c'est-à-dire des talents hors ligne, dont la plupart, je le dis à regret, n'ont pas laissé de successeurs.

Maintenant, Messieurs, si ces ouvrages et ces artistes ont fixé pendant si long-temps l'attention du public ; si leur carrière a été longue et brillante, n'est-il pas permis d'en faire remonter la cause à cette vérité d'expression, à ce sentiment des convenances, à cette pureté de goût que la musique avait reçus de la littérature, et dont le principe fondé sur l'observation des mœurs et des caractères, a été si fécond en résultats glorieux ?

Digitized by Google

Depuis bien long-temps, Messieurs, Corneille, Racine et Molière avaient élevé le théâtre français à son plus haut degré de perfection et de renommée, lorsque les musiciens vinrent chez nous établir leur domaine. En présence du *Cid*, du *Tartuffe* et de *Britannicus*, ces artistes intelligents comprirent quelle part devait avoir dans une œuvre dramatique, le choix du sujet, la couleur locale, le développement des passions ; et l'étude sérieuse de la grande école poétique du XVIIe siècle leur donna cette rectitude d'esprit, cette logique du bon sens, qui devaient plus tard les conduire à la célébrité. Nos voisins, au contraire, n'ont connu la tragédie et la comédie que plusieurs siècles après l'établissement de leur théâtre lyrique. Ils jouissaient avec délices des charmes de la mélodie, et n'avaient pas d'objets de comparaison qui pussent leur faire apercevoir qu'il manquait quelque chose à leurs opéras. De là vient la préférence marquée, et l'on peut dire, presque exclusive, qu'ils accordent à la musique sur la poésie. Ils ont voulu des concerts plutôt que des drames. Ainsi pendant que d'un côté l'on voyait la vraisemblance respectée jusqu'aux moindres détails sur la scène française, nos voisins les Italiens chantaient des polonaises quand la situation exigeait des airs véhéments et passionnés, et faisaient représenter Hercule, Diomède, César et Alexandre par des femmes travesties, ou par des hommes incomplets dont un art trop prévoyant avait eu soin d'éclaircir la voix.

Digitized by Google

Aussi, qu'est-il arrivé? C'est qu'avant Rossini des milliers d'opéras conçus dans ce système facile ont été applaudis à Naples, à Rome, à Milan, à Venise; le gouffre de l'oubli les a dévorés presque tous. Les seuls qui ont survécu, les seuls fragments que l'amateur a conservés avec soin, ainsi que le dit très-judicieusement M. Castil-Blaze, sont précisément ceux qui se rapprochent le plus de la manière française, et le savant aristarque cite à ce sujet deux chefs-d'œuvre sublimes, le *Mariage secret,* de Cimarosa, l'*Agnese*, de Paër, et quelques autres ouvrages de Piccini et de Païesiello.

La vérité dans les arts, voilà la lumière qui dirige, l'auréole qui consacre. Si vous n'étudiez pas le cœur humain, a dit Grétry, toutes vos idées se ressembleront et vous ne ferez jamais qu'un opéra dans votre vie, en fissiez-vous cinquante. Il faut en convenir, tel n'est pas le défaut de l'école française. La critique dont le regard scrutateur découvre des imperfections dans les choses en apparence les plus irréprochables, pourrait s'y exercer dans plus d'une occasion; mais quelle que fût sa rigidité, il lui serait difficile de confondre les ouvrages de deux auteurs différents, et d'attribuer à l'un ce qui appartient à l'autre; autant de partitions, autant d'œuvres originales, individuelles, autant d'opéras réels.

Oserait-on avancer après cela que notre système musical gêne l'inspiration et donne des entraves au génie? S'il en était ainsi, soyez-en sûrs, Messieurs,

Digitized by Google

loin de briguer l'honneur d'écrire pour notre scène, les artistes des autres nations musicales s'en éloigneraient pour toujours. Jusqu'ici je vous ai parlé seulement de l'opéra comique; mais tandis qu'une foule d'esprits charmants répandaient sur ce théâtre tant d'éclat et de renommée, Gluck portait le drame lyrique à son plus haut degré de splendeur. Gluck arrivait-il à l'Opéra en désespoir de cause ainsi que l'ont prétendu quelques-uns de ses antagonistes ? Sa muse dédaignée par la mélodie, venait-elle demander à la déclamation lyrique, ce que le chant proprement dit lui avait refusé ? Non, Messieurs ; à lâge de 35 ans Gluck avait donné déjà 40 partitions en Angleterre ou en Italie ; sa réputation grandit encore à la suite de son opéra *Hélène et Pâris* sur les théâtres de Rome, de Milan et de Venise, et Boulogne gagna près d'un million au concours d'étrangers curieux qui vinrent entendre ce chef-d'œuvre. Pourtant, malgré de tels succès, le génie de Gluck se sentait mal à l'aise, et manquait d'air et d'espace. Gluck savait que les poèmes italiens de son temps n'étaient pas faits pour la grande musique ; il avait du reste beaucoup étudié la la langue française, et il comprit tout le parti qu'il pouvait en tirer au théâtre, bien qu'il fût, sur ce point, en opposition avec un contemporain célèbre. Jean-Jacques prétendait en effet que notre langue se refuse à produire rien de remarquable, et pour preuve à l'appui de cette assertion piquante, le grand philosophe a écrit sans doute *Emile* et le *Contrat Social*.

Digitized by Google

C'est à l'âge de soixante ans, c'est-à-dire après de nombreux travaux et de longues méditations, que Gluck posa les premières bases du monument immortel qu'il devait léguer à la posterité. *Iphigénie* fut le début de ce grand artiste. Piccini, son glorieux rival, qui avait aussi commencé sa carrière en Italie, et dont les nombreux opéras composés hors de la France, de même que ceux de Gluck, sont complétement oubliés aujourd'hui; Piccini dota notre scène de *Didon*, une des plus belles conceptions musicales de la pensée humaine, où tous les sentiments se trouvent exprimés avec autant de vérité que d'énergie. Vint ensuite Sacchini, avec *OEdipe*, autre partition incomparable; Spontini fit représenter plus tard la *Vestale* et *Fernand-Cortez*, et c'est ici qu'éclate peut-être avec le plus de puissance l'analogie entre cette admirable musique et les grandes œuvres poétiques et littéraires du XVIIe siècle. Sans Corneille et Racine, on ne comprendrait guère l'avénement de Spontini. Que l'on examine ses ouvrages depuis l'ouverture jusqu'au dénouement, et que l'on affirme ensuite s'il existe le moindre rapport entre la formule italienne et ces chants passionnés, expressifs, cette déclamation large, concise, toujours d'accord avec la parole, et cet immense final du deuxième acte, tableau gigantesque, dans lequel se trouve rendue avec une majesté sans égale la plus belle, la plus foudroyante de toutes les péripéties dramatiques: Mozart un des premiers, le divin Mozart, a également payé son tribut

Digitized by Google

à nos doctrines, et la preuve en est tout entière dans *Don Juan*, cette œuvre magnifique, brillante de force et de jeunesse, que rien n'a pu affaiblir encore aujourd'hui.

Une chose qui frappe dans cette partition de *Don Juan* et que l'on ne rencontre à un degré plus prononcé, peut-être dans aucun autre, c'est que sous l'unité de composition qui l'enveloppe comme un riche manteau, tous les personnages ont un caractère musical très-nettement dessiné, en rapport avec leur caractère propre et qui ne se dément dans aucune situation. Chacun a sa physionomie et tellement précise, que, jusqu'à un certain point, pas une phrase du chant d'Elvire ne pourrait convenir à dona Anna, pas une note de don Juan à don Ottavio. C'est une constance dans l'individualité, que les grands maîtres de la langue seulement offrent dans les choses écrites. Dona Elvire ne ressemble pas plus à Zerline que celle-ci à donna Anna. Le chant d'Elvire est toujours lamentable et plaintif comme la voix d'une pauvre femme assez faible pour ne pas renoncer à l'homme qui la fuit; celui de Zerline est toujours léger, gracieux, frais comme l'âme d'une jeune fille ingénuement coquette; celui d'Anna, morne, sombre, tragique comme le caractère d'une femme fière et courageuse, qui sait emporter au tombeau une douleur sans remède. Parmi les rôles d'hommes, les personnalités se détachent de même clairement les unes sur les autres. Leporello a les accents d'un peureux dont la peur est toujours

Digitized by Google

comique ; ceux de Mazetto représentent la lourdeur du paysan, tandis que le style éclatant, sonore, audacieux prêté à don Juan, distingue parfaitement le fougueux gentilhomme. Remarquez ensuite l'harmonie dans laquelle viennent se fondre toutes ces teintes diverses ; jugez le ton général, et vous verrez que Mozart est aussi grand observateur que Molière, et aussi grand coloriste que ne le furent jamais Georgion, Paul Veronèze ou Rubens.

Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que les deux ouvrages les plus populaires de l'auteur allemand, ceux qui figurent encore au répertoire : *Don Juan* et les *Noces de Figaro*, ont été composés précisément sur deux pièces de notre théâtre. Où donc le génie de Meyerbeer, l'illustre héritier de Gluck et de Mozart, a-t-il pris des proportions monumentales ? N'est-ce pas dans *Robert le Diable* et les *Huguenots* ? D'un côté, Beaumarchais et Molière ; de l'autre, Scribe et Casimir Delavigne. Ainsi partout, à toutes les époques, la musique subit l'influence de notre littérature et devient l'expression de cette grande et noble poétique du cœur humain, si bien comprise et définie par nos poètes français.

Rossini lui-même dans son *Barbier*, n'a-t-il pas donné la traduction musicale de l'esprit de Beaumarchais, et peut-on trouver un opéra où les intentions de l'écrivain soient plus fidèlement et plus scrupuleusement respectées ? Aussi le succès, que dis-je, l'enthousiasme qu'excita parmi nous l'apparition de cette

Digitized by Google

œuvre brillante si chaudement colorée, restera dans nos annales comme un fait inouï. Du jour où la musique du *Barbier* parut en France, la scène, les concerts, les salons en firent leurs délices, et la vogue de cette partition fut telle, que plusieurs directeurs gravement obérés durent à elle seule la prospérité de leur entreprise.

Pour faire dignement l'éloge de ce chef-d'œuvre, il n'y aurait qu'à répéter ce que j'ai dit des auteurs précédents. Chaque personnage vit et respire dans la phrase musicale. La distinction aristocratiqne du comte Almaviva, la gaîté sémillante du barbier, la fourberie dissimulée de Bazile, la défiance inquiète de Bartholo, l'aimable coquetterie de sa pupille, tout cela est indiqué avec une justesse, un esprit, une grâce admirables. L'air de la *Calomnie*, surtout, une des choses les plus belles qui se puissent écrire au point de vue de la déclamation lyrique, pourrait, à la rigueur, se passer du secours des paroles, tant il rend bien l'esprit et les finesses du style de l'auteur. Quand la musique arrive à ce degré de vérité, elle devient la rivale de la peinture, c'est l'art de la couleur uni à l'art des sons.

Tout le monde sait néanmoins que le *Barbier* de Rossini fut fait après celui de Païesiello, dont le succès était immense en Italie. Rossini, par un raffinement de cruauté vraiment inconcevable, s'est appliqué à suivre exactement Païesiello dans la disposition du plan musical de son ouvrage. Où l'ancien maître

Digitized by Google

avait fait un air, un duo, un trio, Rossini a fait un morceau semblable sur la même scène et presque sur les mêmes paroles. Il a suivi son prédécesseur pas à pas et presque toujours avec un bonheur qui tient du prodige. Il n'y eut qu'un moment où l'audace du jeune musicien fléchit devant l'expérience du vieux maître. Arrivé au fameux trio entre Bartholo, l'Eveillé et la Jeunesse, Rossini s'arrêta et passa outre. Il venait de rencontrer là un de ces écueils dangereux qui défient les témérités les plus andacieuses et qu'il est presque impossible de franchir victorieusement. Cette lacune, dans une œuvre si complète, étonna les partisans de Rossini, qui lui en demandèrent la raison. Jamais réponse plus brève, plus concise et plus profondément spirituelle : « Vous êtes surpris de ne pas voir figurer dans mon *Barbier* le trio bouffe de Païesiello ? A quoi bon faire ce morceau, *il était fait.* En d'autres termes, il n'existait pour le jeune compositeur dans le *Barbier* de Païesiello qu'un morceau redoutable, le reste était consideré par lui comme non avenu.

La première partition de Rossini, exécutée en France et conçue de tout point sur l'idée fondamentale de notre théâtre lyrique, eut donc parmi nous un profond retentissement, et je me plais à le constater, pour l'édification de ceux qui prétendent encore aujourd'hui que la musique de Rossini fut mal accueillie, en France. Plus tard, il est vrai, Rossini eut à subir des critiques sévères ; mais pour peu que l'on veuille

Digitized by Google

en rechercher la cause, l'on verra que ces critiques, la plupart fort judicieuses, étaient parfaitement fondées. Tant que le public français, formé à l'école des maîtres dont j'ai parlé tout à l'heure, fut en présence du *Barbier*, il n'eut qu'une voix pour louer les qualités d'une œuvre selon ses goûts et ses principes; mais lorsque, au mépris des convenances de la scène, il entendit roucouler le Maure de Venise comme le comte Almaviva; lorsqu'il vit Edelmone maudite par son père, exprimer son désespoir en vocalises sautillantes, et noyer dans un déluge de fioritures le dernier couplet de la romance du *Saule*; lorsqu'il entendit tous les acteurs d'un opéra dramatique parler le même langage, répéter alternativement les mêmes traits, employant tour-à-tour une seule phrase pour rendre trois ou quatre sentiments opposés; il s'en prit alors, non pas au compositeur dont le génie était manifeste, mais à cette malheureuse tendance italienne qui se préoccupe si peu du sens des mélodies et de leur juste application Tout en admirant l'éclat du style, la légèreté des ornements, la richesse de l'orchestration, l'ampleur des idées, l'originalité des motifs, le public se trouvait à chaque instant blessé par des contre-sens et des anachronismes qu'il ne pouvait admettre, et contre lesquels sa raison se révoltait. Les plus irascibles *dilettanti*, dans leur admiration aveugle, virent dans ces doctes remarques une attaque directe contre le compositeur, et le défendirent en conséquence; mais Rossini, dont l'esprit sûr et délicat savait apprécier

Digitized by Google

toute chose, aimait beaucoup mieux la rude franchise de ses intelligents adversaires, que les éloges irréfléchis de certains enthousiastes, qui, semblables à l'ours de La Fontaine, brisent le front de leur idole par excès de dévouement. Rossini était d'ailleurs si bien préparé aux jugements de la critique sur ses ouvrages qu'il aurait pu d'avance y désigner les passages hétérodoxes qui faisaient schisme parmi les amateurs. En homme instruit qui connaît l'histoire habituelle du monde, Rossini n'ignorait pas qu'un artiste de génie grandit par la discussion, et savait aussi qu'il n'est au pouvoir de personne de changer les lois et les doctrines d'une nation artistique, d'y fouler aux pieds ses convictions et ses principes, sans faire surgir autour de soi d'énergiques protestations. Certes, si dans cette lutte des deux théories rivales, le champ clos de la controverse eût été disputé par des armes courtoises, tout se fût terminé d'une façon chevaleresque à la plus grande gloire du progrès et de la civilisation. Par malheur et comme toujours, l'ignorance et le fanatisme jetèrent dans ces débats leurs brandons incendiaires; au lieu d'arguments sensés, on employa l'épigramme, et un antagoniste du système Italien, poussé à bout dans une discussion véhémente, résuma son opinion dans le distique suivant :

Quand vous verrez Chabert se dire Rossiniste,
Les chats fuiront les rats, les chiens perdront la piste.

Au milieu de cet étrange conflit, Rossini était peut-être le seul qui ne prît pas son rôle au sérieux. Non-

Digitized by Google

seulement il ne faisait rien pour apaiser les querelles intestines des *dilettanti*, mais il se plaisait encore à entretenir les justes susceptibilités de ses plus loyaux adversaires par quelques mots piquants échappés à son insouciance, ou plutôt à son scepticisme moqueur. Apercevant un jour certain amateur de drame lyrique fort attristé, au sortir d'une représentation d'*Othello*, il l'interrogea pour en savoir le motif. — Hélas! mon cher maître, pourquoi faut-il que dans le quatrième acte de votre magnifique ouvrage, il existe un contre-sens inexcusable qui choque même vos plus fervents admirateurs ?— Un contre-sens! dites-vous, où donc cela, je vous prie? Veuillez me l'indiquer et je vous en ferai raison. — Ce contre-sens, répliqua l'amateur, encouragé par les bonnes dispositions de Rossini, ce contre-sens est placé au quatrième acte, à l'endroit où Othello lève le poignard sur Edelmone, qui le conjure de l'épargner et de lui faire grâce. Le chant des deux acteurs est irréprochable, sans doute, aussi n'est-ce pas là le côté vulnérable de la scène. Mais sur ce chant passionné, empreint d'une couleur si vraie, il existe un accompagnement tout-à-fait disparate, dont le caractère un peu trop léger donne un démenti aux paroles et s'accorde mal avec le fond rembruni de la situation. En un mot, vous avez mis sur cette période émouvante, le dessin coquet et gracieux de l'air de la *Calomnie* du *Barbier*. — A ces mots, Rossini, fixant son interlocuteur, avec le plus malin sourire lui dit : Comment! tête évaporée, homme superficiel,

Digitized by Google

qui ne jugez qu'à la surface ; vous vous dites partisan de l'expression musicale, et vous osez critiquer un passage, un trait de vérité digne de vos meilleures convictions ?— Comment cela ? — Asseyez-vous près de moi, cervelle indocile, et je suis sûr qu'après une courte explication vous me tresserez des couronnes.

Voyons, de quoi s'agit-il dans la scène incriminée ? D'un amant jaloux et d'une femme innocente, n'est-ce pas ? Cependant Othello, impitoyable et furieux, accuse Edelmone d'une infidélité qu'elle n'a pas commise. Si la jeune personne n'est pas coupable elle est victime d'une odieuse injustice, ceci est évident. Dès lors, quel moyen plus sûr de faire comprendre au public qu'Edelmone est calomniée, si ce n'est de rappeler dans cette scène l'air de la *Calomnie* du *Barbier*.

On se figure le désappointement du pauvre *dilettante*. Il soupira profondément, joignit les mains, leva les yeux au ciel, laissa retomber sa tête, et s'éloigna dans la plus grande consternation. Il est vrai d'ajouter que l'amateur ainsi blessé dans ses croyances, a dû épouver une satisfaction complète, s'il a vu, quinze ans plus tard, le compositeur le plus fougueux, le plus indépendant, le plus sceptique, créer *Guillaume-Tell*, c'est-à-dire se conformer indéfiniment aux usages de notre scène et plier sous l'autorité du bon sens, cette règle immuable qui doit éternellement gouverner les hommes.

A part les justes reproches que Rossini pouvait éviter et qui n'enlèvent rien à son vaste génie, cet hom-

Digitized by Google

me illustre n'a pas trouvé de nation plus passionnée pour ses œuvres que la France. Après avoir donné *Semiramis*, dont le succès fut contesté à Venise, Rossini quitta, sans regret, la patrie qui l'avait vu naître pour se rendre à Paris, où l'attendait l'enthousiasme le plus exalté. C'est à Paris, dit M. Fetis, un des plus grands admirateurs de Rossini, que ce grand musicien vint recueillir le fruit de ses travaux. Plus tard, lorsqu'il était abandonné en Italie et méconnu dans la plus grande partie de l'Allemagne, il ne trouvait que notre nation fidèle à sa gloire. Comment dire alors que la musique de Rossini ne fut pas comprise en France? Les propagateurs de cette idée sont les mêmes, sans doute, qui de tous temps n'ont admiré le grand compositeur que pour décourager, humilier et proscrire nos artistes français, faisant au nom de l'auteur de *Guillaume-Tell*, ce que l'inquisition d'Espagne faisait jadis au nom de la religion catholique. Loin d'applaudir à ces actes d'intolérance, Rossini les déplore sincèrement. Il rend plus de justice qu'on ne croit à nos compositeurs et confond dans une même sympathie nos maîtres anciens et nos maîtres modernes. On l'a vu dernièrement encore, dans un de ces élans de modestie si familiers à son caractère, décliner l'honneur que venait de lui décerner l'Académie Royale à propos de sa statue, hommage qui, selon Rossini, appartenait à Gluck. Dans le Conservatoire que l'illustre musicien dirige à Bologne on pourrait voir entre les mains des élèves nos *Méthodes*, nos *Études*

Digitized by Google

et nos solféges français. Déjà depuis long-temps une foule de nos opéras sont populaires en Italie. En Allemagne, en Prusse, c'est notre répertoire qui domine, et la plus petite ville de ces harmonieuses contrées, étale chaque jour sur ses affiches de spectacle les noms d'Hérold, d'Auber et d'Halevy. Ne nous est-il donc pas permis d'être fiers et glorieux de notre musique nationale? Serons-nous donc toujours les seuls à ne pas reconnaître le mérite de nos artistes, et nous faudra-t-il éternellement apprendre la justice et les convenances chez nos rivaux les étrangers? La France, Messieurs, et je le dis ici dans toute la sincérité d'une profonde conviction, la France peut montrer avec un noble orgueil les œuvres de son esprit et de son intelligence. Elle marche d'un pas ferme et triomphant à la tête de notre civilisation artistique! Quel pays plus riche, plus fécond en illustrations de toutes sortes? Jamais la poésie et la peinture prirent-elles chez nous un plus magnifique essor? Si la musique ne marche pas tout-à-fait l'égale de ses sœurs quant au nombre des artistes, la faute n'en est point à notre organisation, ni à notre éducation, et il faut s'en prendre uniquement au despotisme qui l'oppresse et dont elle cherche vainement à s'affranchir. Tant qu'il sera décrété, en vertu d'un usage ridicule, qu'une partition ne peut avoir de valeur si elle n'est d'abord représentée sur une scène de la capitale; tant qu'il n'existera que deux théâtres où nos compositeurs pourront faire exécuter leurs œuvres, tous les efforts seront

Digitized by Google

inutiles, et nos jeunes artistes pleins d'ardeur et de sève fléchiront sous le joug implacable d'une centralisation qui compromet leur présent et tue leur avenir. Deux compositeurs provençaux, MM. Félicien David et X. Boisselot, ont donné dans ces derniers temps, l'un trois odes-symphonies et l'autre un opéra remarquable. Or, ces deux jeunes gens qui, du premier coup, se sont fait une si belle place, ont soupiré dix années avant de pouvoir faire connaître au public une seule phrase de leur musique, et pendant le supplice de cette longue attente, ils ont épuisé la coupe d'amertume, passé par toutes les épreuves, subi toutes les humiliations. Voyez cependant, combien d'ouvrages auraient pu produire en dix années MM. David et Boisselot, et dites si, dans le nombre, il ne serait pas possible que nous eussions perdu à jamais une de ces œuvres qui renferment en elles une idée de progrès ou quelque heureuse innovation? Eh bien! l'histoire de ces jeunes compositeurs est celle d'une foule d'artistes, qui, moins fermes, moins courageux et moins persévérants que nos deux compatriotes, se retirent de la lutte au début de leur carrière, sans espérance de voir se réaliser leur rêve, et dont le génie étouffé sous les obstacles languit et meurt dans l'abandon et le découragement.

Que la presse dont l'autorité est immense, absolue, comprenne enfin sa véritable mission. Qu'elle travaille sans relâche à briser les liens qui enchaînent la pensée dans d'étroites limites Au lieu d'accuser, de récri-

Digitized by Google

miner, d'amoindrir sans cesse nos gloires nationales, qu'elle leur accorde libéralement, impartialement un juste tribut d'admiration. Qu'elle cherche à détruire les scrupules absurdes, les préjugés barbares qui pèsent sur la province ; que les théâtres de chaque ville importante soient désignés par elle comme des lieux d'asile pour les productions des jeunes lauréats de notre Conservatoire, et si elle parvient un jour à cette émancipation ardemment désirée, c'est alors, mais alors seulement que l'art musical aura conquis en France sa véritable liberté !

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. LOUIS MÉRY,

A M. BÉNÉDIT.



Monsieur,

Habitué à traiter, avec autant de talent que de goût, les plus délicates questions de l'art, vous vous êtes trouvé naturellement porté à choisir, parmi ces questions, celle où vous savez si bien allier l'autorité du professeur au charme de l'écrivain. Mais, dans les préoccupations nouvelles qu'a dû vous donner une distinction méritée, vous avez, sans doute, éprouvé les craintes que l'obligation d'acquitter une dette académique inspire à celui dont la vive intelligence aime à suivre les lois d'un gracieux caprice littéraire, et d'une aimable fantaisie d'imagination. Votre plume, brillante et légère a, peut-être, tremblé quelque peu dans votre main, après qu'elle eut écrit ces mots réfrigérants,

Digitized by Google

— *Discours de Réception*. Le naturel l'a heureusement emporté, et vous avez bien fait d'y rester fidèle. Au lieu d'un discours, que vous auriez été dans l'heureuse impuissance d'écrire, vous nous avez lu un morceau achevé d'art et de littérature, un morceau qui n'a fait que confirmer la haute opinion que de remarquables ouvrages nous avaient déjà donnée de votre goût, de votre critique et de votre style.

Une organisation merveilleusement apte à recevoir les impressions des beaux-arts, explique vos honorables antécédents. A l'âge où l'intelligence s'éveille à peine, où les études à peine commencent, vous avez pris part à des fêtes publiques dans cette heureuse milice qui avait fourni un chef dont la perte récente a été un deuil pour ses concitoyens, et, pour ses confrères de l'Académie, le sujet d'une douleur profonde. La reconnaissance n'a pas failli au bienfait, et quand la mort est venue frapper l'homme de bien, l'artiste éminent, au milieu d'une famille où elle avait déjà choisi une victime tant et si justement regrettée, où Dieu n'avait pas permis, cependant, qu'elle ravît au cœur d'un père tout l'orgueil et toute la joie que lui donnent ses autres fils, vous n'avez pas manqué au rendez-vous que la gratitude vous donnait aux bords d'une tombe. L'Académie a recueilli, dans des paroles empreintes d'une douleur véritable, la touchante expression de cette gratitude, et elle a désiré que vous fussiez assis au milieu d'elle, comme l'était le membre si regretté que vous remplacez, l'exemple vivant d'un profond dévouement à l'art.

Digitized by Google

Permettez-moi d'énoncer ici un fait qui vous honore et qui trouve son explication dans ce qu'il y a de plus intime et de plus affectueux au fond du cœur.

Peu de personnes ont été, comme vous, autant sollicitées par les avances flatteuses de la renommée parisienne. C'est à Paris, dans une institution savante et justement célèbre, que vous avez achevé votre éducation musicale ; là, vous avez contracté de hautes et honorables amitiés ; là, vous avez établi une de ces confraternités dont les arts semblent, seuls, avoir l'heureux privilége, avec des noms devenus plus tard resplendissants de gloire ; là, vous avez formé d'étroites relations littéraires et artistiques que des éloges, ingénieusement tracés par votre plume, nous ont souvent révélées. Il vous était facile de rester sur ce théâtre où viennent, de tous les points du pays, se confondre les regards de l'admiration française, d'y rester et d'y briller. Mais il y avait, à deux cents lieues, sous un modeste toit, une mère dont vous étiez l'unique appui, la seule joie, auprès de laquelle vous aviez hâte de retrouver ce charme attendrissant de la patrie natale, que rien ne remplace, pas même le bruit d'un nom applaudi, et vous nous reveniez, comme un de ces voyageurs qu'on s'empresse d'interroger, parce qu'ils ont traversé, avec profit, de merveilleuses contrées. C'est qu'au retour de vos pérégrinations parisiennes, vous nous faisiez assister, par votre conversation spirituelle, par vos ingénieux récits, par vos lumineux aperçus, à toutes ces luttes

Digitized by Google

d'art, à ces belles représentations théâtrales, auxquelles vous saviez restituer leur animation si vive, et qui, sous la plume des feuilletonistes les plus habiles, n'auraient jamais eu la grâce, le charme, l'inattendu, la vérité que vous leur donniez.

Et vous vous mettiez ensuite à l'œuvre, à l'œuvre provinciale, vous, collaborateur d'un des recueils les plus accrédités de la capitale, vous aimiez à payer, dans un journal de Marseille, votre dette d'artiste marseillais. Vous ne vouliez pas que votre ville fût déshéritée de ces appréciations fécondes, de ces initiations aux mystères les plus secrets de l'art. Avec une franchise qui vous a tant honoré, vous signaliez les coupables entraînements vers de funestes doctrines, vous empêchiez la surprise d'une erreur spécieuse; vous posiez les règles d'un goût inflexible, en même temps que vous dirigiez, de vos conseils et de votre expérience, les talents qui se produisaient sur notre scène.

Mais, tandis que votre nom était cité par les hommes de goût, tandis que vous ne paraissiez rechercher que leur approbation, et que ceux-ci la donnaient tout entière à l'auteur qui avait heureusement transporté, dans notre pays, avec la grâce parisienne, la critique musicale, vous obteniez, en vous jouant, pour ainsi dire, une popularité provençale qui rappelle celle de ces anciens écrivains de sirventes, que toutes les bouches répétaient dans le moyen-âge. Grâce à un de ces charmants caprices qui se vengent du reproche

Digitized by Google

qu'on leur fait d'une futilité plus apparente que réelle, par la durée qu'ils savent donner à leurs œuvres légères, vous avez voulu que le plus énergique des types marseillais vous dût les honneurs d'une consécration poétique. C'était là une de ces fantaisies qu'on ne peut faire accepter qu'à force d'esprit, d'exactitude, dans la peinture des mœurs populaires, d'une observation frappante de vérité. On eût dit une gageure que ceux qui ne connaissaient pas les ressources de votre talent, auraient pu d'avance croire perdue. Vous l'avez complétement gagnée. Le succès de vos poëmes patois durera autant que l'idiome que vous avez manié avec une aisance si spirituelle et une surprenante dextérité. C'est la nature prise sur le fait, et reproduite avec une verve comique entraînante. En infligeant une publicité plaisante à des actes qui ne sont, le plus souvent, il faut le dire, que l'exagération de la vivacité provençale, vous avez contribué à les rendre moins fréquents, et à empêcher une population que tant de bons côtés recommandent à l'estime des honnêtes gens, de continuer à la faire juger sur des faits produits par l'absence de l'éducation et du déplorable emportement de caractère et non par une mauvaise nature.

Vos travaux d'écrivain, de critique, auraient suffi pour rendre votre séjour parmi nous précieux, aux arts que vous aimez ; mais ce n'est là qu'un côté de la tâche utile que vous êtes venu remplir dans notre ville ; cette tâche, vous l'avez rendue complète. Votre mission,

Digitized by Google

vous ne l'avez pas vue seulement dans l'influence d'une plume habituée à traiter toutes les faces d'une question artistique ; vous l'avez vue, aussi, dans l'enseignement, dans ces leçons qu'une jeunesse confiée à vos soins, recueille chaque soir de votre bouche, et qui trouve tant de profit dans votre parole exercée.

En vous présentant à nous avec tous ces titres, vous étiez sûr que l'Académie s'applaudirait du choix qu'elle a fait de vous pour l'un de ses membres.



Digitized by Google

DU SERMENT.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. TEMPIER.

M. LOUIS MÉRY, président, ayant accordé la parole au récipiendaire, M. TEMPIER a prononcé le discours suivant :

« MESSIEURS,

Lorsque je fus admis à l'honneur de siéger parmi vous, j'avais un hommage public à vous rendre, j'avais un tribut littéraire à payer. Les circonstances étaient favorables au plus haut degré : vous étiez entourés de savants distingués et de littérateurs éminents accourus de tous les points de la France et de l'Italie (1) ; l'attention publique était en éveil ; tout concourait à rele-

(1) Le Congrès scientifique était alors réuni à Marseille.

Digitized by Google

ver l'éclat de l'imposante solennité au milieu de laquelle je devais commencer ma carrière académique. Mais une cause tout-à-fait indépendante de ma volonté vint m'enlever ce précieux avantage.

J'ai publié le travail (1) dont je devais vous faire hommage, et je pourrais à bon droit regarder mon devoir comme rempli. Mais la réflexion m'a bientôt prouvé qu'une dette pareille ne pouvait, même en apparence, être payée à demi, et qu'il valait mieux l'acquitter avec usure.

Permettez-moi donc, Messieurs, de prendre aujourd'hui la parole devant vous. Je traiterai un sujet grave et digne de toute votre attention.

C'est le principe et l'institution du Serment que je veux examiner.

L'origine du Serment remonte à la naissance même de la société; il fut en tout temps et en tout lieu; il est encore dans les mœurs, les lois, le droit public des nations, et il forme le lien sacré du contrat politique. Le serment existe et se maintient comme institution; mais son autorité éprouve des résistances, son empire est troublé par des révoltes; quand on ne peut affronter sa puissance, on l'élude; pour beauconp de gens, cette puissance n'est plus.

C'est chose fâcheuse, mais cependant vraie. Notre âge a été le témoin de fréquents exemples du mépris

(1) *Etudes sur le Jury*.

Digitized by Google

des serments. Nous avons vu le parjure parcourir, comme par une loi fatale, tous les degrés de la hiérarchie politique, et se propager dans les masses avec une prodigieuse activité. Et, chose étrange ! les moralistes ne se sont point émus ; l'idée subversive du serment s'est formée et a grandi là même où elle aurait dû trouver son châtiment et la mort.

Qu'il me soit permis de rappeler, dans cette Assemblée, les titres du Serment à la vénération publique; qu'il me soit permis de le défendre et de le venger.

Si l'homme s'inspirait toujours aux immuables principes de la morale, le lien du serment serait inutile : toute promesse serait fidèlement accomplie, et le mensonge ne viendrait jamais offenser la vérité.

Mais notre faiblesse ne comporte malheureusement pas cette rigide observation du précepte ; et dès les premiers temps on aperçut l'impérieuse nécessité de fonder sur la religion et de mettre sous la protection du Tout-Puissant la parole donnée, la foi promise, tous les engagements dont il importait d'assurer la stricte et loyale exécution.

Ce fut l'origine du Serment.

On regarda toujours comme chose fort grave le mépris des serments.

Dans l'opinion commune des anciens, le courroux du Ciel, excité par ce crime, s'étendait jusqu'aux derniers descendants du parjure. On croyait même que

Digitized by Google

la volonté seule de le commettre attirait le châtiment. Cette croyance est attestée par Hérodote (1), et elle se retrouve dans les auteurs les plus accrédités.

Dans l'ordre social, les parjures soulevaient la réprobation publique. A Rome, on les déclarait infâmes (2), en laissant aux dieux le soin de les punir. Les Egyptiens leur infligeaient le dernier supplice.

La sainteté du serment fut toujours, en principe, respectée et publiquement enseignée. Mais, au sein même de l'antiquité la plus reculée, il y eut des gens qui s'appliquaient à rendre stérile la haute vertu de la foi jurée. Rigides au dernier point sur la forme du serment, ils le tenaient pour nul sous le plus vain prétexte. A les entendre, un signe, un geste, un mot, enlevait au serment tout caractère sacré; une restriction mentale le détournait de son but; alors même qu'à leur point de vue la forme était saine, on pouvait toujours éluder, par de ridicules équivalents, l'exécution d'une promesse loyalement faite, et sur la portée de laquelle le doute n'était pas permis.

L'historien Polybe (3) nous a conservé le récit d'un fait saillant de ce genre de duplicité. Deux peuples de la Grèce traitaient de la paix; le pacte d'alliance fut formé, et de part et d'autre on en jura l'observation

(1) Liv. 2.

(2) Cicéron, *De Officiis*, lib. III.

(3) Liv. XII.

Digitized by Google

aussi long-temps que l'on serait sur cette terre et que l'on aurait la tête sur les épaules. Tout paraissait fini, et il semblait qu'une étroite amitié unirait à toujours les deux peuples. Mais il n'en fut rien. Les députés de l'une des nations (1) n'entendaient parler que de la terre qu'ils avaient cachée dans leur chaussure, et de têtes d'ail qu'ils avaient placées sur leurs épaules; et comme ils se hâtèrent de déposer ce double fardeau, ils se crurent dégagés des liens du serment et affranchis de toute obligation. Misérable subterfuge que l'histoire a justement couvert de honte et de mépris!

Cette école d'astuce se montrait partout, mais toujours flétrie. Hésiode lui jetait ses poétiques malédictions; les législateurs la condamnaient, les philosophes la réprouvaient; elle excitait l'animadversion générale.

Aucun peuple ne fut plus scrupuleux observateur de la foi jurée que le peuple Romain.

« Le Serment eut tant de force chez les Romains, dit Montesquieu (2), que rien ne les attacha plus aux lois. Ils firent bien des fois, pour l'observer, ce qu'ils n'auraient jamais fait pour la gloire, ni pour la patrie. »

Pour obéir à son serment, Régulus retourne à Carthage, où l'attendent d'affreux supplices. Après la bataille de Cannes, le peuple effrayé veut se réfugier en

(1) Les Locriens.

(2) Esprit des lois. Liv. 8, ch. 13.

Digitized by Google

Sicile ; mais Scipion lui fait jurer qu'il ne quittera point Rome, et la crainte de violer ce serment lui fait surmonter toute autre crainte. Le Serment est le lien de l'obéissance militaire. Sa puissance arrête même l'autorité souveraine du peuple. En voici un remarquable exemple. Le tribun Pomponius accusait l'ex-dictateur L. Manlius pour avoir prolongé de quelques jours la durée de sa charge ; il lui faisait aussi un crime d'avoir, pour ainsi dire, séquestré Manlius Torquatus, son fils, du commerce des hommes. L'accusation était capitale. A cette nouvelle, Manlius Torquatus courut à Rome, et se présenta, à la pointe du jour, chez le tribun. Celui-ci crut qu'animé de l'esprit de vengeance, le jeune Manlius venait s'unir à la poursuite et l'appuyer de son témoignage et de ses révélations : *Quòd illum iratum allaturum ad se aliquid contrà patrem.* Il lui accorda, dans cet esprit, un entretien secret. Mais aussitôt Manlius Torquatus mit l'épée à la main, et menaça le tribun de le tuer s'il ne promettait avec serment d'abandonner l'accusation. Pomponius effrayé promit et jura. Malgré la violence qui avait dicté ce serment, le tribun se crut obligé, et le peuple, adoptant ses scrupules, n'hésita point à ratifier sa promesse (1).

On ne souffrait point que la foi jurée fût altérée par la fourbe ou les subtilités. Lorsque des tentatives de ce genre avaient lieu, le sénat ou les censeurs les repoussaient avec énergie.

(1) Cicéron, *De Officiis. lib.* 3. *C.* 26.

Digitized by Google

Pendant les guerres puniques, Annibal envoya dix notables Romains, ses prisonniers, proposer au Sénat l'échange des prisonniers faits par les deux armées, et il leur fit jurer de revenir dans le camp des Carthaginois, si leur mission était infructueuse. Elle le fut. Neuf d'entr'eux vinrent reprendre leurs chaînes, pour obéir à leur serment ; le dixième se prétendit libéré de sa foi, parce qu'il avait, sous un vain prétexte, reparu un instant dans le camp ennemi peu de temps après l'avoir quitté, mais bien avant que l'arrêt du Sénat ne fût connu ! Une telle conduite fut sévèrement réprimée : le Sénat se hâta de livrer l'astucieux Romain à Annibal. Ce qui fait dire à Cicéron que la fraude, loin de rompre le Serment, en resserre au contraire les nœuds, et aggrave le parjure : *Fraus enim astringit, non dissolvit perjurium* (1) ; pensée admirable et dictée par l'esprit philosophique le plus pur et le plus relevé.

Ces idées, nobles et grandes, se maintinrent avec honneur jusqu'à la décadence de la République. Mais alors elles s'affaiblirent et tombèrent dans le discrédit. Marius, consul, tout-puissant dans Rome qu'il gouvernait par la ruse et la perfidie, ne craignit pas de proposer ouvertement au Sénat le plus indigne parjure. Une loi agraire, dont les soldats de Marius devaient recueillir tout le profit, avait été votée par l'assemblée du peuple ; et dans une clause de cette loi il

(1) *De Officiis*, lib. III, c. 26.

Digitized by Google

était dit que le Sénat en jurerait, dans les cinq jours, l'observation, sous peine d'exil. Le Sénat repoussait la loi, qu'il regardait comme vexatoire et condamnable, et, par ce motif, il refusait le serment. Mais le Consul eut l'adresse de décider le Sénat à jurer. « Vous « pouvez, dit-il aux Sénateurs, jurer sans crainte; « il suffit de jurer l'observation de la loi, avec *la « condition qu'elle soit une loi véritable*; et ce ser- « ment ne vous engagera point, puisqu'il est certain « que la loi n'a d'autre origine que la violence d'une « faction, et qu'elle a passé, contre les auspices, après « un coup de tonnerre entendu et annoncé. »

Ce subterfuge prévalut. Le serment fut prêté dans cet esprit. Un seul sénateur, Metellus, préféra l'exil au parjure.

En ce temps les mœurs publiques étaient souillées par la plus profonde corruption : la vertu romaine était éteinte.

Les Livres juifs prescrivaient aux Hébreux la sincérité, la probité du Serment. Dieu lui-même y avait écrit que le Serment était un acte sérieux et fort grave, que l'Éternel en était le témoin, et qu'il punirait le parjure comme un grand crime : *Non perjurabis in nomine meo, nec pollues nomen Dei tui. Ego Dominus* (1). Dieu lui-même avait tracé les règles du Serment. « Vous jurerez, s'écriait Jérémie sous l'ins- « piration du Très-Haut, vous jurerez dans la vérité,

(1) Lévitique, ch. XIX, v. 12.

Digitized by Google

« avec prudence, et selon la justice, en disant : vive « le Seigneur ! et les nations, touchées de votre sa- « gesse et de votre probité, béniront Dieu et publie- « ront ses louanges : *Et jurabis : vivit Dominus, in « veritate, et in judicio, et in justitiâ ; et benedi- « cent eum gentes, ipsumque laudabunt* (1). »

Toutefois les docteurs avaient imaginé des distinctions à l'aide desquelles il était permis de briser les liens du Serment, ou de les éviter. Ainsi, ils soutenaient que l'on ne pouvait valablement jurer par les choses créées, à moins d'y ajouter une peine, qui consistait ordinairement à une offrande à la Divinité. Selon eux, jurer, comme Joseph, par le salut de Pharaon (2), ce n'était pas jurer ; jurer par son père, sa mère, par ses enfants, par le soleil, la terre, l'univers, ce n'était pas jurer ; ce n'était pas non plus jurer que jurer par l'autel, par le temple ou par le ciel.

Mais cette pernicieuse doctrine fut repoussée par l'Évangile. « Malheur à vous, dit le Seigneur, mal- » heur à vous qui dites : si un homme jure par le « temple, cela n'est rien : s'il jure par l'autel, cela « n'est rien. Insensés et aveugles que vous êtes ! ne « voyez-vous pas que celui qui jure par le temple, « jure par le temple et par celui qui y habite, et que

(1) Jérémie, ch. IV, v. 2.

(2) Genèse, ch. XLII, v. 15.

Digitized by Google

« celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu
« et par celui qui y est assis ? *Et qui jurat in cœlo*,
« *jurat in throno Dei et in eo qui sedet super*
« *eum* (1). »

Selon notre Foi, comme aux yeux de la morale la plus pure, la forme du Serment ne saurait donc jamais l'affaiblir, ni surtout le rendre illusoire.

« Celui-là même, dit saint Augustin, qui ne jure
« que par une pierre (2), s'il jure à faux, est un par-
« jure. Si cette pierre ne l'entend pas, Dieu, qui
« l'entend, saura bien punir sa mauvaise foi. »

C'est la religion Chrétienne qui a consacré et étendu les saines maximes du Serment. Elle a proscrit les subtilités, les réticences, les équivoques, tous les genres de fourberie et de duplicité, et elle en a tari la source en posant le principe salutaire : *Que les termes du Serment doivent toujours être entendus selon leur signification naturelle, et dans le sens que doit leur donner celui qui reçoit le Serment.*

Ce principe fut professé d'une manière invariable par tous les Pères de l'Église (3). Il devint la plus puissante garantie de la loyauté du Serment, il rendit la ruse impossible ; quiconque jura fut contraint à garder sa foi, sous peine de tomber ouvertement dans le parjure.

(1) Saint Mathieu, ch. XXIII.

(2) Genèse, ch. XXXI, v. 53.

(3) Saint Ambroise, saint Grégoire de Nazianze, saint Augustin, saint Grégoire-le-Grand, etc.

Digitized by Google

Saint Augustin, le plus rude, le plus impitoyable antagoniste du mensonge, proclamait bien haut le sentiment chrétien sur la pureté du Serment. « Ceux « qui, par des équivoques ou des restrictions men- » tales, écrivait-il à Alypius (1), trompent ceux à qui « ils affirment quelque chose par serment, en éludant « leur attente ou leur pensée, sont de véritables par- « jures : *Undè perjuri sunt qui, servatis verbis,* « *expectationem eorum, quibus juratum est, de-* « *ceperunt.* »

Saint Isidore de Péluse enseignait la même doctrine (2) ; et dans un autre âge, S. Thomas d'Aquin la professait avec toute la puissance de son génie. « C'est « manquer hautement à la Divinité, s'écriait saint « Thomas, que de la prendre à témoin du mensonge; « car, en le faisant, on cherche à persuader ou que « Dieu ne connaît point la vérité, ou qu'il consent à « attester une fausseté : *Pertinet ad Dei irreverèn-* « *tiam, quòd aliquis eum testem invocet falsitatis;* « *quia per hoc dat intelligere vel quòd Deus verita-* « *tem non cognoscat, vel quòd falsitatem testificari* « *velit.....* Celui qui jure pour tromper ne saurait, « aux yeux du Tout-Puissant, atteindre son but; « car il est engagé, et il doit accomplir le serment, « non dans le sens perfide que son hypocrisie lui a « donné, mais ainsi que l'a pris et entendu celui au-

(1) *Epist.* 125 et 224.

(2) *De Summo Bono*, lib. II, c. 31, 1.

Digitized by Google

« quel il a juré, parce que Dieu, qui est la vérité « même, n'a pas autrement accepté le Serment : *Quâ-« cumque arte verborum quis jurat, Deus tamen, qui « conscientiæ testis est, ità accipit, sicut cui jura-« tur intelligit* (1). »

Mais à côté du bien s'élève toujours le génie du mal. Au sein même de l'Eglise primitive, il y eut des hommes qui ne craignirent pas d'enseigner qu'il était permis de violer sa foi, pour sauver un intérêt de haute importance. C'était l'opinion des Priscillianistes, qui brisaient les liens du Serment de crainte d'être obligés de découvrir le secret de leur secte. *Sunt in eis docti qui etiam regulas figunt, finesque constituunt, quandò debeat, quandò non debeat pejerari* (2). Mais l'Eglise entière s'éleva contre un tel système. « Que n'avons-nous des torrents de larmes, s'écriait « à ce sujet saint Augustin (3), pour déplorer un tel « aveuglement ! Où irons-nous pour nous dérober à « la colère de Dieu, si, non-seulement, nous négli-« geons d'éviter le mensonge, mais si encore nous « enseignons le parjure ! »

Aussi, la violation du Serment fut frappée d'anathème, et le parjure fut assimilé à l'adultère, à l'homicide, aux plus grands crimes, par la décision des Conciles (4).

(1) Saint Thomas, 2-2, *Quæst.* 89, art. 7, *ad* 4; *Q.* 98, art. 2, *in corp.*

(2) Saint Augustin, I *Contra mendac.* c. 18, *Seu.* n. 36.

(3) *Loco cit.*

(4) *Canon* 17, *Caus. quæst.* 2.

Digitized by Google

A ces peines spirituelles, les lois de Charlemagne ajoutèrent celle de la main coupée, lorsque le parjure se rattachait à une lutte judiciaire : *propter perjurium dextera manus amputetur* (1). Ce châtiment terrible fut maintenu dans tout le cours du moyen-âge, et dans le seizième siècle l'empereur Charles-Quint le renouvela, en y ajoutant, selon les circonstances, d'autres pénalités. En France, la peine était arbitraire (2).

Comme le Serment engageait avant tout la conscience, l'Eglise le prit sous son égide. Le Serment fut annexé à sa juridiction; et, juge du Serment, la puissance Ecclésiastique eut un ascendant immense dans toutes les questions politiques et dans les affaires d'Etat. C'était elle qui recevait le serment des rois, c'était elle qui déliait les peuples de leurs serments de fidélité envers leurs princes. Ce fut la cause la plus active du pouvoir suprême du Clergé sur toutes les nations de la chrétienté.

Né dans le huitième siècle, sur les derniers restes de l'empire Romain en Occident, ce pouvoir grandit en traversant le pur moyen-âge, dont il fut le dominateur tout-puissant. Institution à la fois religieuse et morale, un tel pouvoir était fait pour rendre aux nations, à la société même les plus grands services. Il pouvait arrêter la chute des trônes, étouffer la révolte, les

(1) *Capitulaires*, liv. IV, ch. XXIII.

(2) Muyart de Vouglans, *Lois crim.*, liv. III, tit. V.

Digitized by Google

guerres de peuple à peuple ; il pouvait combattre avec avantage la corruption des masses, et relever la dignité humaine qui chaque jour se dégradait. C'était là, sans doute, la pensée des grands Pontifes dont l'habile gouvernement sut donner à l'Eglise cette formidable autorité qui régna sur l'Europe durant plusieurs siècles.

Mais, on l'a dit souvent, une telle autorité n'était point essentiellement religieuse ; elle était politique, et le Ciel ne l'avait pas fondée ; c'est pourquoi le temps l'a détruite. Son règne fut loin d'être heureux : sa mission ne fut pas remplie. Plus d'une fois les principes sur la foi jurée furent pliés aux exigences du salut public ; souvent ils le cédèrent à la raison d'État.

La théocratie n'est pas possible : l'histoire de cet âge l'a bien prouvé.

En France, le Serment fut toujours une loi sacrée ; son infraction ne fut jamais permise, et de bonne heure on s'éleva contre l'invasion de la puissance ecclésiastique. Nos maximes fondamentales de droit public n'autorisaient en aucun cas la puissance cléricale à prononcer sur le droit des rois, ou à dissoudre le lien qui retenait leurs peuples dans l'obéissance. Le clergé français professait hautement cette doctrine, dont la fameuse Déclaration de 1682 fut le brillant écho, la plus solennelle consécration.

Nos moralistes sacrés se distinguèrent toujours par leur respect absolu pour la vérité : c'était chez eux un culte. Ils prescrivaient la sincérité du serment de

Digitized by Google

la manière la plus étendue; ils voulaient à tout prix que la vérité régnât en souveraine; à leurs yeux, aucune considération, aucun motif ne devait en arrêter l'émission; ni la perte de l'honneur, ni celle de la fortune, ni la crainte des tourments, ni la perte de la vie. Plusieurs décisions rendues par la Faculté de théologie de Paris avaient même établi, d'après ces principes, que les criminels poursuivis en justice étaient tenus de dénoncer leurs méfaits, s'ils en étaient requis sous la foi du Serment : *Ex debito tenetur Accusatus judici veritatem exponere; vel si eam mendaciter negaverit, mortaliter peccat* (1).

Notre nation, loyale et franche, ne souffrit jamais la duplicité; jamais elle ne cessa de détester le mensonge et la perfidie.

Lorsque la société laïque se régénéra, et que la distinction des pouvoirs fut partout rétablie, les saintes lois du Serment reconquirent en tout lieu leur énergie première, et l'honneur qu'elles obtinrent dans tous les temps.

Néanmoins les casuistes Espagnols du seizième et du dix-septième siècle essayèrent de restaurer, en les développant, les maximes subversives de la foi jurée. Ils enseignaient à l'envi le système des restrictions mentales et des équivoques, et ils traçaient des règles pour faciliter le mépris des serments. Leur doctrine pouvait se résumer dans les propositions suivantes :

(1) Délibération du 12 février 1694, arrêtée en Sorbonne.

Digitized by Google

« 1° Si l'on vous demande de jurer qu'une chose vraie l'est réellement, vous pouvez affirmer le contraire en pensant à une autre chose que vous savez fausse, ou en ajoutant, dans votre pensée, au fait vrai, des circonstances de temps ou de lieu qui le rendent faux.

« 2° Si l'on réclame de vous une promesse par serment, cette promesse ne vous engagera point, si, par la pensée, vous la détournez de son objet, ou si vous l'entourez mentalement de conditions qui vous permettent de ne pas l'accomplir.

« 3° Il y a une juste cause d'user de ces amphibologies toutes les fois que cela est nécessaire ou utile pour conserver sa vie, son honneur, ses biens, ou pour exercer un acte quelconque de vertu (1).

A ce point de vue, l'art de tromper ne serait ni difficile ni périlleux, et le parjure serait le juge de son délit, dont l'Eternel deviendrait l'impassible témoin !

Innocent XI, hâtons-nous de le dire, s'empressa de condamner ces aberrations dans une décrétale rendue le 2 mars 1679.

Malgré cet arrêt, si conforme aux vrais principes de la morale, malgré les censures réitérées de la cour de Rome, malgré l'universelle réprobation des gens de

(1) *Causa justa utendi his amphibologiis est, quoties id necessarium aut utile est ad salutem corporis, honorem, res familiares tuendas, vel ad quemlibet alium virtutis actum, ità ut veritatis occultatio censeatur tunc expediens et studiosa.*

Digitized by Google

bien, l'école du parjure est restée debout ; elle a, dans maintes circonstances, donné des signes éclatants de sa persévérante activité.

De nos jours, le Serment a souffert les plus rudes atteintes. Il a cessé d'être un élément puissant de stabilité ; il ne détruit point le mensonge ; il n'est plus un gage de confiance et de fidélité.

C'est en politique surtout que cette déplorable vérité se découvre tout entière. Nos institutions subordonnent l'exercice de tout droit constitutionnel, de toute fonction publique à la condition du serment de fidélité au Prince et d'obéissance aux lois de l'Etat. La pensée qui a fait exiger ce serment est manifeste : elle a voulu que ceux qui le prêtaient fussent engagés irrévocablement au maintien de l'ordre établi ; elle a prescrit une adhésion franche, sans arrière pensée, sans esprit de retour ; et c'est pour l'obtenir qu'elle a institué le serment. Fait en d'autres termes et dans un autre esprit, le serment ne serait point accepté.

Quiconque le prête s'oblige donc à l'accomplir dans toute sa vérité. La religion, la morale, l'honneur le commandent impérieusement.

Mais l'esprit de faction a jeté son souffle impur sur ces principes. On a osé dire et soutenir que le Serment à un Pouvoir que l'on croirait illégitime, serait sans force et sans valeur ; que la fidélité promise au Prince ne prohibait que la révolte ouverte, et permettait l'hostilité cachée, la haine occulte, les écarts indirects

Digitized by Google

de la foi. Et cette coupable doctrine, en étendant son influence, a produit une grande perturbation dans les idées et dans les mœurs. On voit des hommes sérieux, attachés à ce système, déclarer hautement qu'ils en pratiquent les maximes avec la conviction intime de ne point commettre un parjure.

Grande et fatale erreur !

Quoi ! vous prêteriez tous les serments que l'on vous demanderait, et vous ne seriez jamais engagés que suivant votre caprice ! La probité, la bonne foi seraient d'une application relative, et l'on pourrait en toute sûreté de conscience tromper ceux que l'on déteste, et leur promettre une amitié sincère, alors que l'on chercherait à les perdre ! Oh ! cela ne peut pas être ! Hommes religieux, hommes loyaux, réfléchissez à de tels actes. Vous n'êtes pas tenus de vous mêler à la vie publique : si vous vous y portez, soumettez-vous à ses exigences, à ses devoirs, à ses lois. Rien ne peut effacer votre serment ; si l'intérêt vous l'a dicté, si la passion vous y entraîna, l'honneur vous commande d'y rester fidèles et d'exécuter vos promesses, non dans l'esprit que de mauvaises suggestions vous avaient inspiré, mais dans le sens qu'y attachait le Pouvoir qui le reçut. Vous ne pouvez pas vous introduire en ennemis dans les institutions, et y vivre à la façon des traîtres; vous ne devez y arriver qu'en amis loyaux, pour les soutenir, non pour y jeter le trouble ou les vouer à la destruction.

Souvenez-vous de cette Irlande catholique, de ce

Digitized by Google

peuple éminemment religieux, qui préféra pendant plus d'un siècle l'ilotisme politique au parjure, et qui ne consentit à prendre sa place dans la constitution anglaise qu'après avoir obtenu de ses dominateurs l'abolition d'un serment qui blessait sa foi ! Souvenez-vous des grands exemples de notre histoire. Eh ! n'éprouvez-vous pas une véritable confusion quand vous êtes obligés de désavouer ce mot sublime de Henri IV : « Souvenez-vous que la principale partie « d'un grand courage et d'un homme de bien est de « se rendre invariable dans sa parole » ; et le mot non moins sublime du duc de Penthièvre, qui, pouvant assurer par un faux serment le bonheur de sa vie, s'écria « qu'il aimait mieux vivre éternellement malheu- « reux, que de se souiller d'un mensonge et de se par- « jurer ! »

Le Serment engage toujours, ne l'oubliez pas ; il engage envers les amis, il engage plus encore envers les ennemis. Si la parole donnée, si la foi promise à un adversaire, à un ennemi, n'était plus rien, les guerres de peuple à peuple seraient interminables, les traités seraient impossibles, les discordes civiles n'auraient plus de fin, les constitutions politiques n'auraient plus de lien. C'est le régime de la force, de la force la plus brutale, de la violence aveugle, qui l'emporterait et qui dominerait toutes les situations.

Voilà les conséquences désastreuses où nous serions entraînés. Hommes de probité, hommes d'honneur, pensez-y bien !

Digitized by Google

Mes paroles n'ont rien d'offensant pour personne, rien d'agressif. Je me suis tenu invariablement sur le terrain des principes ; mais j'ai dû exprimer avec franchise mon opinion.

Dans une société comme la nôtre, où les révolutions ont jeté le trouble et l'incertitude dans beaucoup d'esprits, où les épreuves trop multipliées des temps difficiles ont épuisé les dévouements et propagé l'égoïsme ; dans une société qui a vu plusieurs gouvernements succomber et périr par l'abus du droit, tout citoyen ami de son pays doit veiller au maintien des vrais principes, et flétrir énergiquement les suppôts du désordre et du mensonge.

C'est ce que j'ai essayé de faire pour ma faible part.

Hélas ! les justes plaintes qu'excite le mépris du serment politique, tous les autres genres de serment les font naître à leur tour ; le parjure s'y montre avec impudeur. Quand la passion ou l'intérêt a parlé, le cri de la conscience expire, le devoir succombe et s'éteint.

Quelques publicistes demandent l'abolition du Serment en matière politique ; d'autres la réclament comme mesure générale. Suivant eux, le Serment, inutile pour l'honnête homme, est impuissant contre le fourbe. Mais ne voient-ils donc pas que cette proposition nie ouvertement le bienfait des croyances religieuses, et qu'elle les rejetterait dans le mépris? L'abolition du Serment ne serait point un remède,

Digitized by Google

mais une aggravation considérable du mal que nous déplorons.

Avant d'opérer une telle réforme, il faut essayer de rendre aux vrais principes de la religion et de la morale leur empire; il faut rappeler sans cesse les lois saintes du Serment, et flétrir toujours le parjure. C'est le plus sûr moyen d'épurer les mœurs.

Et quand il sera permis de dire de nos peuples ce que l'historien Josèphe disait des Esséniens (1) :

« Leur parole vaut mieux que tous les serments;
« c'est en la gardant avec fidélité qu'ils jurent; »

Nous pourrons abolir sans crainte l'antique institution du Serment.

A ce discours, M. le président a répondu :

« Monsieur,

« Si vous n'avez pu, par des circonstances indépendantes de votre volonté, remplir, à l'époque où l'Académie s'estime heureuse de vous avoir admis dans ses rangs, l'obligation qui nous a valu aujourd'hui un remarquable discours, nous avions, soit avant que vous fussiez parmi nous, soit après votre élection, dans nos séances particulières, acquis la preuve qu'un discours de réception ne devait qu'ajouter un titre de plus à ceux que vous aviez à notre estime et à nos sympathies.

(1) *De Bello*, lib. II, ch. 12.

Digitized by Google

« Vous venez de traiter avec cette fermeté de style, cette élévation de pensée, ce mélange d'érudition et de philosophie, qui sont le caractère de votre talent, une question qui ne pouvait que gagner à l'examen d'un esprit aussi étendu et aussi méditatif que le vôtre. Vous avez fait dignement vos preuves comme écrivain et comme publiciste ; je n'étonnerai personne en disant qu'il est donné à peu d'écrivains d'aborder les questions les plus difficiles en politique, en législation, en histoire, avec autant de sagacité, de finesse, de verve sagement réglée que vous ne l'avez fait dans une foule de remarquables articles, où la signature de l'auteur était révélée par la correction de la phrase, et la vive et pénétrante lumière que vous répandiez sur votre sujet. Ami de l'ordre et d'une sage liberté, vous avez dignement payé votre dette d'écrivain, dans des jours surtout où le talent faisait preuve de courage, en présence des passions qu'il fallait désarmer, et des erreurs qu'il fallait combattre et dissiper.

« Les devoirs de votre honorable profession ne vous empêchent pas de tirer de vos rares loisirs un parti dont la science et la critique historique ont tant à s'applaudir. L'ouvrage (1) qui vous valut nos suffrages a pris un rang distingué parmi les meilleures et les plus sérieuses publications de notre époque. Fidèle à une sévère orthodoxie, mais tenant l'œil fermement arrêté sur le fait considérable de l'histoire

(1) *Etudes historiques sur l'autorité de l'Eglise et du Pouvoir civil.*

Digitized by Google

du moyen-âge et de celle des temps modernes, vous avez tracé la ligne où doit s'arrêter le pouvoir religieux, où commence le pouvoir temporel, et vous avez hautement déploré les empiétements qui trouvaient leur explication dans l'ignorance et les passions emportées d'une époque où les droits et les devoirs étaient encore mal définis et mal réglés. Appuyé sur d'imposantes autorités, vous étiez soutenu dans une tâche si bien remplie par le souvenir de la part glorieuse que prit à la consolidation des libertés de l'Eglise gallicane le plus éloquent de nos évêques : avec Bossuet, vous ne pouviez pas errer. Aussi avez-vous considérablement éclairé une question que des passions qui se trompent de date voudraient encore obscurcir ou défigurer.

« Ce peu de paroles indique la ligne sérieuse, la portée élevée de vos travaux, et le discours que nous venons d'entendre, n'est qu'une suite de ces belles et fécondes études auxquelles l'Académie attache un grand prix, et qu'elle a été heureuse d'applaudir en vous ouvrant ses rangs. »



Digitized by Google

Digitized by Google

ESQUISSE DE LA VÉGÉTATION DES PLANTES

Sous l'influence des deux extrêmes

DE LA LUMIÈRE ET DE LA CHALEUR

PAR M. SALZE,

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES.

MESSIEURS,

C'est sous l'influence de la lumière et de la chaleur que les végétaux élaborent les éléments qu'ils reçoivent du sol et de l'air. La lumière doit être regardée comme le principal stimulant de la végétation : elle détermine la combinaison du carbone dans le tissu des végétaux. Toute plante placée dans les circonstances les plus favorables à son développement souffre, s'étiole et périt, si elle est privée de la lumière : son importance est également démontrée dans la floraison,

Digitized by Google

la coloration des fleurs, des feuilles, des fruits et la maturité des graines. La lumière précéda toutes choses, et ce fut après son apparition que l'organisation, la vie, la faculté de sentir se manifestèrent sur la terre. C'est dans les contrées où l'atmosphère reçoit le plus de lumière et de chaleur que la végétation se montre avec une force, une magnificence, une variété de formes, une vigueur de coloris qui commandent l'admiration. Mais loin de ces contrées où le soleil verse constamment la lumière dont il est la source inépuisable, on ne trouve qu'une végétation lente, faible, décolorée et monotone. Le botaniste en s'avançant du centre de l'Europe vers le pôle nord voit diminuer graduellement le nombre des familles végétales et des espèces, pour quelques familles qui restent. Les labiées, les ombellifères, les rubiacées, les malvacées, les euphorbiacées et nombre d'autres ne se retrouvent plus vers le nord. Le hêtre s'arrête au 60° de latitude, le chêne ne va pas au-delà du 61°; à cette hauteur, paraissent dans la plaine les sapins, les bouleaux, le pin de Riga et quelques autres espèces qui vont du 68° au 76° environ. En delà on ne trouve plus que le bouleau, dernier arbre qui s'avance sur les bords de la mer glaciale, où il finit par n'être plus qu'un arbuste. Le sapin à la forme pyramidale, quelques espèces de pins aux cimes arrondies et le bouleau aux rameaux pendants sont les seuls arbres qui forment les forêts les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie. L'herbe est rare sur ces terres, où la lueur des aurores bo-

Digitized by Google

réales remplace seule la lumière du soleil pendant les longues nuits d'hiver de ces tristes contrées, dont la végétation réveillée quelques semaines seulement demeure engourdie sous la glace le reste de l'année, et ne produit qu'un petit nombre de végétaux vivaces, chétifs arbustes clair-semés sur une terre désolée. Là point de vertes prairies, les mousses, les lichens seuls couvrent le sol, les rochers et les troncs des arbres qui ne servent d'appui à aucune plante grimpante. Les fleurs, que la nature a refusées aux habitants de ces affreux climats, sont remplacées par des champignons de forme semblable, mais offrant toutes les couleurs, toutes les nuances. La framboise, les groseilles, des pommes acides, des poires âpres, des mûres sauvages sont les seuls fruits à la portée du pauvre. Les fruits, les légumes délicats sont dans les grandes villes les plus septentrionales le produit d'une habile et ingénieuse culture pratiquée dans des serres ou des baches toutes construites en bois. Des steppes, ou plaines, dont l'horizon est sans bornes, occupent une partie du nord de l'Europe et ne sont couvertes que d'une seule espèce de bruyère rampante. Ces steppes, qui ne nourrissent aucun animal, pas même le moindre insecte, forment dans le nord de l'Asie une immense zone qui sépare des peuples encore grossiers, de ces hommes anciennement civilisés qui, depuis un temps immémorial, habitent le sud de ce vaste continent. Telle est l'esquisse grossière du tableau de la végétation dans les contrées privées d'une

Digitized by Google

constante et vive influence de la lumière et de la chaleur.

Sous la ligne ou dans son voisinage, le spectacle de la végétation est tout autre; on y trouve réunies toutes les familles végétales qui manquent dans le nord. Dans les contrées du nord, la différence bien tranchée des saisons, qui amène l'inégalité des jours et des nuits, soumet les végétaux à une privation de lumière qui acquiert son maximum dans les régions polaires et produit les résultats que nous venons d'indiquer. Dans le centre des zones tempérées, les effets plus prolongés de la lumière toujours accompagnée de chaleur, produisent cette végétation dont nous sommes entourés qui commence à se ressentir de l'égalité des jours et des nuits qui règnent sur l'équateur, où nous trouvons une végétation bien distincte de la nôtre par sa vigueur, sa richesse, ses formes et par la variété de ses produits, souvent si énergiques. Ce n'est pas seulement par la dimension des tiges que se manifeste la force de la végétation entre les tropiques, elle se distingue par la production de plantes plus humbles, les unes ligneuses, les autres herbacées, qui, à l'abri des grands végétaux, pullulent sous l'influence d'une atmosphère toujours saturée de lumière, de chaleur et d'humidité; elle se distingue par la production de plantes parasites à fleurs brillantes et délicieusement parfumées qui couvrent le tronc des arbres; enfin, la végétation de la zone torride se fait remarquer par la production d'innombrables plantes grimpantes, ou lia-

Digitized by Google

nes, qui rendent les forêts impénétrables. Les traits distinctifs de cette végétation dépendent de la lumière à peine variable qui l'éclaire pendant le cours entier de l'année. Dans les contrées où les saisons sont nettement tranchées, l'une amène la germination, la feuillaison et la fleuraison ; l'autre amène la maturation des fruits, des graines, suivies de la chute des feuilles et de la fin de toutes les plantes annuelles. Les arbres sont dépouillés, la terre est nue ou couverte de feuilles desséchées, qui, par leur décomposition, rendront au sol et à l'atmosphère tout ce qu'elles ont reçu. Bientôt les rayons de la lumière devenant moins obliques, la végétation se ranime, la terre reprend sa parure, les arbres se couvrent de feuilles et les fleurs brillent de toute part. Sous l'équateur, ces phases se confondent, il semble que toutes les saisons existent à la fois ; la terre n'est jamais nue, les arbres sont toujours verts ; si dans un temps donné on voit moins de fleurs, moins de fruits, on en trouve cependant en tout temps. Il est vrai que des sécheresses brûlantes viennent souvent interrompre cette végétation perpétuelle ; mais les vents alizés, changeant bientôt de direction, amènent les vapeurs de l'Océan et les amoncellent sur le sommet des montagnes. Alors des pluies périodiques tombent par torrents ; les fleuves répandus sur les plaines y déploient un limon fertile, et, après la retraite des eaux, la végétation reprend, comme par enchantement, toute sa vigueur première.

Il m'est impossible d'indiquer tous les magnifiques

Digitized by Google

végétaux que la zone torride produit sous l'influence d'une vive et constante lumière; mais je dois rappeler quelques familles végétales dont les espèces fixent toujours l'attention des personnes les plus étrangères à la botanique, les moins sensibles à la vue d'une belle plante.

Les palmiers, entre tous les végétaux, ont la forme la plus élevée, la plus majestueuse; leurs tiges flexibles résistent à la violence des vents, et, sortant toujours victorieuses de cette lutte inégale, leurs feuilles, ou palmes sont devenues le symbole de la victoire. Les nombreuses espèces de palmiers décrites présentent une grande variété dans la forme de leurs feuilles, dont les unes imitent d'immenses plumes pendantes ou gracieusement recourbées; d'autres sont étalées en forme d'éventail et s'élèvent immobiles, tandis que d'autres forment de longues flèches toujours balancées par le moindre courant d'air. Les feuilles de plusieurs palmiers de la zone torride ont des dimensions énormes : celles du coripha-umbraculifera, nommé talipot, à Ceylan, sont les plus remarquables; une seule peut mettre vingt personnes à l'abri du soleil et de la pluie. Les produits des palmiers ne cèdent en rien aux feuilles par leur variété. Le cocotier des îles Séchelles donne le plus gros fruit connu. Les fruits du cocotier ordinaire sont très-gros, ils renferment une amande douce et remplie d'une eau très-sucrée. On retire du fruit de plusieurs palmiers une huile connue dans le commerce sous le nom d'huile de palme. Dans

Digitized by Google

l'Inde on extrait du palmier un liquide susceptible de fermentation vineuse, et qui donne une boisson enivrante. Le palmier mauritia, en Amérique, le palmier sagou dans l'Inde, contiennent une excellente fécule employée comme aliment par les indigènes, et répandue en Europe sous le nom de sagou. Les jeunes feuilles centrales de l'areca-oleracea, vulgairement chou-palmiste, sont recherchées dans l'Inde et en Amérique comme un excellent légume. Au Mexique, le palmier à cire, dont le tronc acquiert l'excessive hauteur de 50 à 60 mètres, donne une cire végétale, semblable à celle des abeilles; enfin les fruits du palmier-dattier sont bien connus partout. La famille des scitaminées, qui comprend les bananiers, les balisiers, les strelizia, et nombre d'autres magnifiques végétaux, accompagne toujours celle des palmiers. Les bosquets de bananiers font la parure des cantons humides dans les contrées les plus chaudes. Ce superbe végétal, sans exiger aucune culture, donne en tout temps d'abondantes récoltes de bananes, fruit très-sain, très-nourrissant. Les malvacées, nulles dans le nord et réduites à l'état de faibles herbes dans le midi de l'Europe, présentent, dans le voisinage de l'équateur, de larges feuilles, de très-belles fleurs souvent portées par des tiges immenses. On trouve dans cette famille, sous le ciel brûlant du Sénégal, l'adansonia digitata, ou baobab, dont le tronc a 25 mètres de circonférence à la base ; le bombax ceiba, nommé fromag e dans les colonies françaises en Amérique, appartient

Digitized by Google

également à la famille des malvacées, et se fait remarquer par ses grandes dimensions. A la Guadeloupe, en 1810, on dressa un autel dans la cavité du tronc d'un immense bombax; on célébra la messe sur cet autel, et des drapeaux furent donnés à la garde nationale, entièrement ombragée par le vaste feuillage de cet antique habitant de l'île. Le cacao, arbre de moyenne grandeur, si important par l'amande qu'il fournit au commerce, ne prospère que dans les plaines des contrées les plus chaudes, et fait partie du groupe des malvacées, dans lequel on trouve les différentes espèces de coton qui sont devenues un objet de nécessité partout, et qui entrent dans le confectionnement de tous nos tissus, de tous nos papiers. Aux larges feuilles des malvacées s'opposent les feuilles si délicatement composées et si légères des mimosa. C'est dans cette nombreuse famille des mimosa, qui n'a aucun représentant en Europe, qu'on voit l'étonnant phénomène du sommeil des feuilles, qui restent relevées et ouvertes pendant le jour, et qui s'abaissent et se ferment dès que la nuit vient, pour se relever et s'ouvrir de nouveau au retour de la lumière. La zone torride est le siége de l'importante et si utile famille des graminées, dans laquelle on trouve le froment, le riz, le maïs ou gros millet, le sorgo, la canne à sucre, tous originaires de l'Asie du sud. C'est dans les parties les plus chaudes de l'ancien et du nouveau continent que croît le bambou, roseau gigantesque de 40 à 50 mètres de hauteur, dont le léger et mobile feuillage contraste singulière-

Digitized by Google

ment avec la raideur des cactus, que l'on prendrait volontiers pour des végétaux pétrifiés, tant ils sont frappés d'immobilité. Les cactus, tous originaires de l'Amérique du sud, donnent des fleurs très-remarquables; ils manquent totalement de feuilles, sont couverts d'épines, et leur forme ne ressemble en rien à celle des autres végétaux. Le cactus péruvianus, ou cierge du Pérou, représente un immense candélabre de 12 à 15 mètres de hauteur; le cactus coronatus, le melocitus et autres, sont parfaitement sphériques. Le cactus nopal, sur lequel on récolte la cochenille du commerce, et le cactus opuntia, ou figuier de Barbarie, dont les espèces sont si nombreuses, ont leurs larges branches faites en forme de raquette; d'autres cactus ont leurs tiges triangulaires; chez d'autres, la tige, dépourvue de rameaux, se répand sur le sol ou se roule en spirale autour d'un support quelconque, ce qui leur a fait donner le nom de cactus-serpent. Enfin, le cactus monstrueux ressemble plus à un rocher qu'à une plante. Je dois m'arrêter ici et avouer que les expressions me manquent pour décrire tant d'autres végétaux, tous plus remarquables les uns que les autres. Mais je dois faire observer que l'Europe doit à l'Asie mineure l'olivier et le figuier ; à la Perse, le noyer, l'amandier, le pêcher, l'abricotier; à l'Inde, toutes les espèces de courges, de melons et l'ananas si parfumé ; aux provinces méridionales de l'empire chinois, l'oranger introduit en Europe par les Portugais; je dois rappeler cet admirable produit des archipels de

l'Océanie sous la ligne, l'artocorpus incisa, ou l'arbre à pain, dont les fruits, de la grosseur d'une tête d'homme, fournissent constamment aux habitants de ces îles une nourriture saine, savoureuse et abondante, sans qu'ils aient à s'inquiéter d'aucun soin, d'aucune culture.

Si nous avons trouvé dans le nord de tristes steppes formées par une seule espèce de bruyère rampante, nous trouvons dans le sud, en Amérique, de vastes savanes formées de cent espèces diverses, de hautes graminées, que paissent de nombreux troupeaux de chevaux, de bœufs, de mulets à demi-sauvages, souvent attaqués par d'énormes reptiles. Les savanes du Sénégal sont fréquentées par des éléphants, des rhinocéros et des hippopotames cachés par l'herbe qui les entoure.

Sous l'influence directe de la lumière, dans la zone torride, les végétaux sont riches en principes particuliers très-actifs. Nous allons chercher dans cette zone les épiceries, les aromates, les principales substances tinctoriales, les médicaments les plus puissants tirés du règne végétal, les plus beaux bois pour la confection des meubles de luxe, les gommes, le sucre, le café, et tant d'autres produits qui font la base d'un immense commerce. Dans cette zone les fleurs sont plus grandes, plus richement colorées. Les plantes qui font l'ornement de nos serres, de nos jardins, sont originaires de la zone torride ou des environs. Les fleurs du datura, du cactus triangularis, du Baringto-

Digitized by Google

nia, des carolinia, de l'aristoloche, du Rio-Magdalena, sont très-grandes, mais toutes le cèdent à celles du raflessia, que sir Thomas Rafless a découvert en 1812 dans les forêts de Sumatra. Cette fleur, d'une belle couleur rouge, est sous le rapport de la dimension le miracle du règne végétal ; elle a un mètre de diamètre et pèse de 5 à 6 kil. Je terminerai en disant que l'Amérique intertropicale a été nommée la terre promise des botanistes, par la variété inépuisable des beaux végétaux qu'ils y trouvent.

Nos serres, nos collections les plus complètes, nos bosquets ne peuvent nous représenter le luxe et la diversité de la végétation sous l'équateur ; ils ne peuvent nous faire sentir les charmes de l'harmonie et des oppositions qui résultent de la réunion de végétaux de diverses familles groupés par la nature dans les sites qui leur sont propres. C'est sur les lieux mêmes ou dans les relations que nous ont laissées tant de savants et intrépides voyageurs botanistes, qu'on peut prendre une idée juste de cette belle végétation exotique qui, sous un ciel resplendissant de lumière, proclame à son tour la gloire de l'Éternel.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉLOGE HISTORIQUE

DE M. J. JACQUES BLANPAIN,

Ancien Directeur de l'Observatoire de Marseille,

Membre de l'Académie

Par M. J.-B. LAUTARD,

Secrétaire Perpétuel,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT NATIONAL.

Messieurs,

Il est peu d'hommes de quelque mérite à qui la flatterie n'ait promis le suffrage de la postérité ; comme il en est peu qui n'aient excité les murmures de l'envie ; celle-ci s'élève également et contre le bien que l'on publie, et contre le mal qu'on passe sous silence. Elle attaque, à la fois, et l'orateur et le héros ; le premier, parce qu'il loue, le second, parce qu'il n'est pas blâmé. La louange, d'ailleurs, a ses écueils ; elle dé-

Digitized by Google

couvre même souvent des défauts ; et l'on accuse volontiers l'homme de bien, des vices opposés à ses vertus. Faudrait-il donc supprimer les hommages que, dans les corps littéraires, on doit à la mémoire des savants qui les ont illustrés ? Non, sans doute... Ne pas laisser dans l'oubli le mérite ignoré, faire redouter le grand jour à l'infamie, tel est le but de l'éloge ; celui-ci ne serait qu'un mensonge, s'il ne reposait sur cette base. Mais, il n'en est pas moins difficile, surtout dans une enceinte où ses nobles accents, depuis long-temps épuisés, semblent s'y reproduire, tous les jours, parés de nouveaux charmes. L'éloge, enfin, fait partie de l'histoire ; et c'est en me conformant à ses leçons qu'il m'est permis d'aspirer à votre bienveillance.

Blanpain, Jean-Jacques, naquit à Marseille, en 1777, de parents peu fortunés ; mais, bien jeune encore, il annonça par son goût pour l'étude, qu'il était digne d'un sort plus heureux.... Cherchez, messieurs, dans l'histoire des intelligences et trouvez un homme un peu distingué, qui n'ait eu à lutter contre l'adversité ; si les passions ne sont un peu remuées par quelque accablante réalité, par l'injustice, par le besoin, elles ne produisent rien de bon... Le malheur semble être le premier pain du génie.

Blanpain fit donc ses études, avec cette ardeur qu'inspire la nécessité, et que les succès et l'espérance manquent rarement d'encourager. Il parcourut rapidement ces premières pages de l'instruction, qui

Digitized by Google

coûtent tant de sacrifices à l'impatiente jeunesse, et ne tarda pas à montrer une véritable prédilection pour les sciences dont un langage muet dévoile les secrets : c'est le sceau des esprits droits et sobres de discussions : la géométrie décela son talent à vingt ans ; Blanpain attirait l'attention des mathématiciens ; et, chose digne de remarque, dans sa modeste position, on présageait en lui plus de mérite peut-être, qu'on ne l'eût fait, s'il eût vécu dans un état prospère. On sent bien, pourtant, que ni l'intérêt ni la vanité ne pouvaient inspirer ces éloges ; car, on eût ici prodigué l'encens en pure perte, et les services empressés rendus à l'amour-propre, fussent restés sans dédommagement.

De son côté, Blanpain prouva que la reconnaissance l'emportait chez lui sur la vanité, et qu'il souffrait, sans peine, que ses bienfaiteurs fussent en même temps ses supérieurs et ses maîtres. La voix orgueilleuse de l'ambition, les angoisses fiévreuses de la jalousie n'avaient jamais ému son cœur, même dans ces jours sereins de la jeunesse où des idées d'avenir et de folles idées de bonheur font supporter les mécomptes de la destinée.

L'astronomie devint, en peu de temps, l'objet des travaux de notre confrère, et l'observatoire, le lieu chéri de ses rendez-vous ; là se trouvait alors l'un de ses protecteurs, M. de Saint-Jacques, dont les annales de la science du ciel conservent le plus honorable souvenir, et qui jeta tant d'éclat sur notre compagnie. Ce fut à ses côtés que Blanpain hasarda ses

Digitized by Google

premiers pas dans cette immense carrière, et qu'il se préparait à remplir les hautes fonctions auxquelles son mérite devait un jour l'appeler.

Nos troubles civils cessaient à peine, lorsque des amis des sciences et des arts formèrent, dans notre ville, une réunion connue sous le nom de *Lycée*. Blanpain en fut le secrétaire; et ce fut, par son zèle et le concours de ses collègues, que la compagnie qui daigne m'entendre, reprit, avec son nom et les droits dont elle avait été dépouillée, la suite des travaux que le malheur des temps avait interrompus.

Mais, Messieurs, la science et la considération, si dignes de notre estime, ne marchent pas toujours de conserve avec la fortune : notre confrère n'avait jusqu'alors, que des satisfactions intellectuelles; les Chattertons, les Malfilatres ont eu des successeurs; et si nous en comptons moins de nos jours, c'est qu'il est plus facile de les oublier, que de les soutenir par des bienfaits. Partout on admire la science, et trop souvent le savant est aux abois : fatale destinée, que celle de l'homme d'étude, qui n'a que du savoir en partage. La tombe même ne peut effacer cette tache : et l'on dirait que les cendres des morts retiennent encore quelque chose de la prérogative imprimée par la richesse à leur poussière.

Cependant, à la voix du vainqueur de l'Europe, les colléges se rouvrent en France de toutes parts; du fond de sa retraite, Blanpain est appelé à la chaire des mathématiques de celui de Marseille; la fortune laissa

Digitized by Google

tomber un instant son bandeau et put s'applaudir de son choix ; elle fit plus, elle sourit une seconde fois aux vœux de Blanpain ; mais, vous le remarquerez bientôt, ce fut pour l'accabler à jamais de ses capricieux refus.

D'après l'arrêté du conseil-d'état, présidé par le Roi, en 1781, l'Observatoire de Marseille fut donné, en toute propriété, à l'Académie ; elle en avait la direction, elle y tenait ses séances, présentait les candidats, en cas d'absence, et son secrétaire, en y prenant son domicile, correspondait, seul, avec le gouvernement.

L'occasion fut un jour propice : ce fut en 1810, et Blanpain, par le choix de ses confrères, parvint au poste glorieux où tant d'astronomes s'étaient distingués.

Lié d'amitié, à une autre époque, avec le célèbre Lalande qui sut pressentir son mérite, notre confrère se livrait sérieusement à ses nouvelles occupations. Un voyage dans la capitale le mit en contact avec les princes de la science ; mais il aimait peu qu'on voulût subjuguer sa pensée de vive force ; il n'avait pas, dans le langage, ces formes agréables, assouplies par le mensonge, qui font le charme de la société ; et l'autorité n'avait sur lui d'autre empire que celui de la raison ; en un mot, il se mit presque en hostilité avec l'autocratie des intelligences de l'époque ; il revint à Marseille, le cœur navré des fausses apparences d'intérêt dont on l'avait flatté, mais plus

Digitized by Google

encore de la diminution d'enthousiasme que plus d'un personnage lui avait fait éprouver.

Déjà le bureau des longitudes, sans égard pour les anciennes ordonnances royales et la légitime possession de l'Académie, s'était emparé de notre Observatoire; on eût dit que le ciel de la Provence était tout à coup devenu sa propriété, et que le monopole de l'étude des corps célestes était un droit inhérent à son existence.

Ombres des Cassini, des Feuillée, des Chazelles, des St-Jacques, et de tant d'autres astronomes qui, depuis Euthymènes et Pythéas, avez, sous notre ciel, reculé les bornes de la science, vous murmurez, sans doute, contre cette dictature; mais rassurez-vous, le livre immense où vos noms sont inscrits avec tant de gloire, est toujours ouvert à nos yeux, et jamais notre soleil ne cessera de l'éclairer de ses rayons.

Ici, Messieurs, commence la série des tribulations qu'éprouva notre malheureux confrère; l'Observatoire de Paris devenait pressant, Blanpain hésitait dans l'expédition de ses journaux; des lettres écrites de part et d'autres laissaient entrevoir de l'aigreur; ce levain dans certains esprits n'est pas lent à fermenter; le trouble qu'éprouvait Blanpain altérait le calme de sa correspondance; enfin des prétentions réciproquement exagérées, de pénibles récriminations devaient infailliblement livrer le plus faible à la merci du plus fort; la révocation de notre confrère fut prononcée. L'Académie, vous ne l'avez point oublié,

Digitized by Google

Messieurs, épuisa ses efforts en vaines réclamations; ses droits sur l'Observatoire étaient anéantis; elle dut subir l'arrêt qui la frappait dans la personne de l'un de ses anciens membres auxquels elle avait témoigné le plus d'affection.

Nourri du décret de Berlin qui, depuis douze années avait assuré ses droits, notre confrère se croyait invulnérable; mais ni la puissance impériale, ni ses talents ne purent le protéger contre l'orage qui l'atteignait; heureusement pour lui, ses souhaits étaient des promesses, son attente une prophétie accomplie, son silence une justification. Vous l'avez vu, Messieurs, rêver quelquefois sur les places publiques et chercher quelque trève à ses peines, dans un regard consolateur. Sa rencontre était comme l'exorde d'un récit de malheur. Il lui restait encore l'avantage de réaliser sans cesse le passé; l'idée de l'Observatoire revenait toujours plus séduisante s'asseoir à son chevet; la pensée d'y rentrer fut toujours accompagnée de nouvelles espérances de bonheur.

Jouet des caprices de la fortune et de la bizarrerie des préventions humaines, Blanpain ne courba réellement jamais le front devant les réalités qui le poursuivaient. Occupé, dès sa jeunesse, du cours des astres, il fut toujours étranger aux subtiles manœuvres de la flatterie; il n'est pas d'intrigues si haut. Il fut vaincu sans combat; mais la science lui resta et l'estime des hommes impartiaux ne l'abandonna jamais. Supporter noblement l'infortune, est une gloire plus pure que celle d'un injuste succès.

Digitized by Google

Savant sans orgueil, de mœurs pures, notre malheureux confrère ignorait seul son mérite. La première moitié de sa vie fut sans alarmes, la seconde fut sans repos ; dans l'une et l'autre condition, il fut digne de votre bienveillance. Terrassé par la tempête, il perdit tout ce qu'elle pouvait lui enlever, sans l'appauvrir toutefois des qualités dont l'homme de bien ne peut, dans aucun cas, se dépouiller.

Surpris, l'année dernière, par l'une des plus cruelles maladies qui puissent affliger l'humanité, quelle résistance pouvait-il opposer à ses cruelles atteintes ? Lui, dont l'âme brisée par vingt ans de malheurs, n'était plus qu'un souffle prêt à s'évanouir. Il puisa d'ineffables consolations dans les bienfaits de cette religion sainte qu'il professa toute sa vie, avec les lumières d'un savant, et le cœur d'un zélé chrétien. Rien ne fut plus touchant que l'expression des sentiments de piété qu'il manifestait à son lit de mort : son dernier soupir s'exhala sur ses lèvres avec le nom de son Créateur.

Dors en paix ton sommeil, infortuné Blanpain ; tu supportas courageusement tes jours de deuil, peu d'amis te vinrent en aide. Eh ! qu'attendrais-tu de plus de ce siècle vide d'espérances, si tu te ranimais dans ton cercueil ? Tu le savais, l'amour de l'or a remplacé celui de la science ; il étouffe tous les nobles sentiments sous sa froide étreinte : dors, la terre qui t'a reçu t'offre du moins un asile contre l'injustice, et t'accorde un repos que d'ingrats contemporains t'ont refusé.

Digitized by Google

L'ASSOMPTION D'AUGUSTIN CARRACHE (*),

PAR M. ADOLPHE CARLE,

MEMBRE DE LA CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Le Musée de Marseille possède, entre autres morceaux de premier ordre, une vaste toile représentant une *Assomption*, généralement attribuée à Augustin Carrache. Ce maître est, comme on le sait, un des trois chefs de cette école lombarde qui a mérité, par le nombre des grands peintres qu'elle a produits, par la force et la profondeur des doctrines qui y étaient professées, par le sentiment élevé du beau qu'elle a manifesté dans tous les ouvrages qui lui appartiennent, d'être placée dans l'estime des connaisseurs au rang des écoles de Rome, de Florence et de

* Ce morceau est extrait d'un ouvrage inédit, intitulé : *Essai sur les principaux morceaux de peinture et de sculpture du midi de la France*.

Digitized by Google

Venise. Elle a, de plus, ce beau titre de gloire d'avoir fait, en quelque sorte, violence au temps où elle florissait, en retardant de plus d'un demi-siècle la décadence définitive de l'art italien.

Quand on cite l'école des Carrache, l'âme se sent saisie d'une vague impression de tristesse. On ne peut s'empêcher de songer que c'est à cette noble famille d'artistes, maîtres et disciples, que la peinture italienne doit ses dernières splendeurs; on croit voir, pour ainsi dire, s'avancer les jours néfastes où l'inspiration de tout un peuple, comme épuisée par l'enfantement de tant de chefs-d'œuvre, devait s'éteindre, pour ne plus se ranimer.

Les figures de l'*Assomption* d'Augustin Carrache sont colossales, leur caractère est fier et sévère, l'ordonnance générale du tableau, simple et saisissante. La Vierge, les bras ouverts et les yeux au ciel, occupe le centre de la scène, qui a pour théâtre les profondeurs azurées. Il est remarquable que l'artiste n'a eu recours à aucun moyen secondaire pour exprimer l'élan ascensionnel de ces figures, tels que le jeu particulier des draperies flottantes ou l'apparence de quelque sommet de montagne indiquant au loin la présence du globe; on sent que ces personnages sont emportés dans l'espace, au souffle de la toute puissance divine. L'esprit est comme subjugué par la révélation du saint enthousiasme qui animait le peintre ; il prend des ailes, il s'associe sans effort au vol des acteurs sublimes qui figurent dans cette magnifique apothéose.

Digitized by Google

D'ailleurs, le mérite des ouvrages qui se rattachent de près ou de loin à l'école de Bologne, éclate sur toutes les parties de cette belle page de la peinture sacrée. Le tableau d'Augustin Carrache n'inspire que des sentiments graves; il n'éveille aucune passion terrestre; il ne séduit pas, il force à penser.

C'est un des caractères particuliers à ce grand maître et auquel on peut toujours reconnaître les œuvres de son pinceau, parmi celles de son école, que le dédain qu'il semble professer pour tout ce qui rend ordinairement une peinture aimable, et assure à l'artiste une facile popularité. Son ambition, quiconque étudiera ses ouvrages avec le zèle et l'aptitude convenables pourra en acquérir la certitude, consistait surtout à s'emparer des intelligences, sans faire aux sens d'autres concessions que celles qui lui étaient commandées par la nature même de son art. L'idéal qu'il se proposait d'atteindre n'avait pas seulement pour objet le choix exquis, la réunion harmonieuse des plus belles formes, il le cherchait surtout dans le domaine moral.

Aussi, bien que ses productions portent, même pour les observateurs les plus superficiels, l'empreinte profonde d'un grand esprit, on y remarque une sorte d'austérité voisine de la rudesse, et elles sont loin d'offrir autant de séduction que celles de son frère Annibal ou de son cousin et son maître, Louis Carrache. Considéré sous ce point de vue, l'auteur de l'*Assomption* laisse, en effet, quelque chose à désirer; il a trop oublié que la peinture est l'art matériel

Digitized by Google

par excellence et que la pensée y doit, de toute nécessité, plus que dans les autres manifestations, emprunter l'intermédiaire des sens. Nous ne sommes pas de purs esprits; ne pas revêtir cette pensée du plus grand charme possible, c'est presque méconnaître, on lui en a fait le reproche, la portée du langage dont on se sert pour l'exprimer. Il est fâcheux, en effet, de voir que les figures d'Augustin Carrache, si grandes par le caractère intime, sont dénuées de grâce, de beauté aimable ; dans l'*Assomption*, par exemple, le personnage principal, la Vierge, ce composé de toutes les perfections, ce modèle suave de mansuétude, de charité instinctive, de tendresse infinie, la Vierge Marie, que Raphaël et Corrège ont dotée de tant de charmes, n'a qu'une physionomie vulgaire, et ne se recommande, sous ce rapport, que par l'ampleur et la puissance de ses muscles.

Certainement nous n'avons pas le droit de demander au peintre que sa Vierge soit délicate comme la Madone de Foligno, ou blonde comme la *Madona del Pesce* ; chaque génie conçoit ses types selon les conditions de son individualité. Du reste, la beauté d'une figure est indépendante du tempérament et du teint qui lui est donné ; il y a des gens qui, à la place du berger Pâris, auraient hésité davantage entre la Vénus aux yeux bleus et la Junon aux yeux noirs ; mais puisqu'il entrait dans les préoccupations d'Augustin Carrache de représenter la Vierge sous les traits d'une femme aux proportions gigantesques, lui, qui connaissait si

Digitized by Google

bien l'antique, que ne consultait-il, comme modèle de la beauté dans les larges formes, la statue désolée de Niobé ?

Les Italiens, ces organisations vives et sensuelles par excellence, qui ont toujours attaché à la grâce physique un prix excessif, n'ont point pardonné à notre peintre l'absence des qualités séduisantes. Ils ne lui accordent pas tout-à-fait autant d'estime qu'à son frère, et le blâment précisément de ce qui aurait été peut-être pour lui un titre de noblesse et de supériorité, chez un peuple penseur. Le fait est que sa gloire s'est trouvée obscurcie précisément par les moyens à l'aide desquels il espérait pouvoir la rendre sans égale.

Toutefois, nous ne prétendons pas que le peu de charme des peintures d'Augustin Carrache soit chez ce maître l'effet d'un système arrêté, d'un parti pris. Il n'est que trop probable, au contraire, que s'il n'a pas réuni toujours, à un éminent degré, la beauté physique à la haute portée morale qu'on est forcé de reconnaître dans ses tableaux d'église, c'est que son génie n'a pu franchir des limites fatales, et que la Providence avait imposé des bornes à ses efforts. Sa gloire, c'est d'avoir été grand avec des facultés incomplètes. Celles dont il est privé, ne font que ressortir avec plus d'énergie les qualités virtuelles de son talent.

D'ailleurs, la vie entière d'Augustin Carrache, l'universalité de ses connaissances, la nature de ses études, ses mœurs élégantes, ses succès dans la poésie, l'autorité qu'il s'était acquise parmi les mathématiciens et

Digitized by Google

les philosophes de son temps, expliquent suffisamment ses tendances à spiritualiser la peinture sacrée. Il n'est pas question ici d'un ouvrier admirable, mais ignorant comme Annibal Carrache, qui n'avait jamais ouvert un livre d'histoire, et ne peignait ses sujets mythologiques qu'au fur et à mesure des leçons et des conseils qu'il recevait d'Augustin ou de Louis ; n'oublions pas qu'il s'agit d'un homme de lettres distingué, qui eut l'honneur d'être reçu membre de l'Académie *dei Gelosi* de Bologne, pour ses poésies, et qui devait porter dans la peinture des idées et des prétentions qu'un esprit cultivé, inquiet, original, ayant horreur de la vulgarité, pouvait seul concevoir. Sans doute, Augustin Carrache avait toujours présent à la pensée le vers d'un sonnet célèbre de Michel-Ange :

E vo per vie ignote e sole!

Lui aussi voulait se frayer une route isolée dans le vaste champ de l'inspiration, et il faut lui rendre cette justice que, sous le rapport intellectuel, son œuvre se détache glorieusement de tous les travaux de ses contemporains.

Ceux-ci, soit dit en passant, ne se faisaient pas illusion sur l'immense mérite des productions d'Augustin Carrache. Tout en s'assurant avec le regard jaloux de la rivalité, qu'elles ne pouvaient charmer les sens de la foule, ils comprenaient la mysticité grandiose qui brille en elles comme un divin flambeau. Quelques-uns d'entre eux ne se sont même pas fait faute de lui emprunter ses plus belles créations. Ainsi fit le

Digitized by Google

Dominicain, dont le chef-d'œuvre, *la Communion de saint Jérôme*, n'est que la reproduction du même sujet peint antérieurement par Augustin Carrache, pour les Chartreux de Bologne. Il suffit de mettre en regard les gravures de ces deux tableaux pour voir tout de suite la ressemblance extraordinaire qu'ils ont entre eux. Non-seulement le sujet est le même, mais encore la composition, l'agencement des figures, l'esprit qui les anime, l'espérance céleste du saint vieillard, son corps décharné qui s'affaisse dans les bras qui le soutiennent, la crainte qu'il éprouve de mourir avant que ses lèvres aient pu toucher encore une fois le Pain immaculé. Si le Dominicain n'eût pas déployé dans cette sublime page toute sa puissance d'artiste, le plagiat serait impardonnable; mais qui oserait lui reprocher de s'être assimilé ainsi l'œuvre d'un autre pour la reproduire, il faut l'avouer, plus éclatante et plus belle? Il n'en est pas moins vrai que sans le tableau d'Augustin Carrache, celui du Dominicain n'existerait pas.

Sur cette *Assomption* est encore écrite la preuve de la science profonde du maître comme dessinateur, la beauté des lignes ne s'y dément jamais, non plus que la vigueur de la touche et l'harmonie du clair obscur. Le tableau ayant beaucoup souffert et poussé au noir, on ne peut guère en juger le coloris que par intuition; il est néanmoins facile de comprendre qu'il devait être magnifique sous ce rapport. Sa principale qualité artistique réside dans le style qui, à défaut d'une origine avérée du morceau, décèlerait invinciblement le grand faiseur.

Digitized by Google

Il est fâcheux que des figures entières de l'*Assomption* soient oxidées et entièrement assombries, mais par bonheur, l'ange qui se présente par derrière et qui occupe la partie inférieure de la composition est resté intact et s'offre à l'œil dans toute sa candeur primitive, pur de toute restauration. Ce personnage suffirait, à défaut de tous les autres, pour faire de ce tableau un des plus précieux de notre collection. J'ajouterai qu'il doit être compté parmi les œuvres capitales de l'école lombarde.

Et maintenant, aborderons-nous la question délicate de l'authenticité de notre *Assomption ?* Ce point est des plus importants en effet; possédons-nous l'original, l'œuvre sortie des mains d'Augustin Carrache, ou bien, chose triste à penser, n'avons-nous dans notre Musée qu'une contrefaçon de ce savant artiste, une copie enfin ?

Empressons-nous de dire qu'il y a d'excellentes raisons de croire que l'œuvre est originale, bien que Dargenville et tous ceux qui ont dressé le catalogue de l'œuvre des Carrache, parlent d'une grande *Assomption* du même maître, qui a fait long-temps l'admiration des amateurs à Bologne. Les données par lesquelles on arrive, ou l'on croit arriver, à la connaissance de la vérité dans les faits de ce genre, sont toutes de sentiment et ne comportent pas des démonstrations absolues, mais on peut affirmer en toute conscience qu'il y a dans ce tableau des parties bien conservées, dont l'exécution libre et fière ne saurait dériver que du

Digitized by Google

pinceau d'un grand maître. Sans doute, puisque Jules Roman prit pour une vierge de Raphaël, à laquelle lui-même avait travaillé, une copie de cette même vierge faite par André de la Sarte, il n'est personne qui doive se croire à l'abri d'une illusion. Mais, ici, l'erreur nous paraît impossible, et le caractère de l'originalité est si frappant, que le copiste aurait été incontestablement aussi habile à manier le pinceau que pouvait l'être Augustin Carrache lui-même. Nous dirons plus, si, contre toute probabilité, il venait à être démontré que cette belle toile n'est qu'un *double* ou même une copie, cette conviction, quelque pénible qu'elle serait, n'enlèverait rien à la beauté morale dont le tableau porte le puissant caractère. Le langage qu'il adresse à nos âmes n'aurait rien perdu de sa sublimité.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE MARSEILLE.

ANNÉES 1848-1849-1850.



MARSEILLE.

TYP. ET LITH. BARLATIER-FEISSAT ET DEMONCHY,

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, 7 A.

1851.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE MARSEILLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

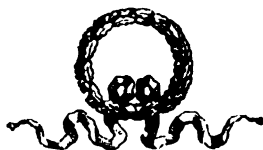
DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE MARSEILLE.

1848, 1849, 1850.



MARSEILLE.

TYPOGRAPHIE BARLATIER-FEISSAT ET DEMONCHY,
RUE CANEBIÈRE, 19.

1850.

Digitized by Google

1862, Aug. 19.
Gift of
Mrs. Catherine H. Harris,
of Cambridge.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DU 21 JUILLET 1850.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

PAR M. TEMPIER, PRÉSIDENT.

DE L'INFLUENCE DE LA LIBERTÉ POLITIQUE
SUR LES LETTRES ET LES ARTS.

MESSIEURS,

Dans ces temps de division et de lutte, on est heureux de rencontrer des lieux d'asile où l'esprit trouve le repos et la liberté.

Votre réunion en est un exemple.

Dégagés ici de toute préoccupation étrangère, vous parcourez, calmes et attentifs, le vaste champ de l'intelligence et vous y recueillez des fruits qui n'ont coûté ni sang ni larmes. L'étude est votre partage, le travail votre bien ; et votre récompense est tout entière dans les sentiments de bienveillance et d'estime que fait éclater, autour de vous, une tâche bien remplie, une œuvre de mérite couronnée par le succès.

Digitized by Google

Notre littérature excite surtout au plus haut degré votre attention et votre intérêt. Vous en suivez la marche, vous en observez les mouvements, les oscillations avec un soin extrême, un zèle qui n'est pas exempt d'inquiétude et de vives terreurs.

Que deviendra, en effet, le sentiment du beau et du vrai? Que deviendra le bon goût au milieu de ce débordement étrange de toutes les passions, au milieu du désordre qui bouleverse toutes les idées?

On voit, dans la plupart des productions littéraires de nos jours, l'empreinte du temps qui les a vues naître ; elles s'écartent presque toujours des grands principes et des grands modèles ; le génie se tait, et tout semble nous dire que l'heure de la décadence a sonné pour nous.

Permettez-moi d'indiquer les causes de ce fâcheux état.

Un écrivain illustre a dit, en expliquant la chute de la littérature romaine sous les Empereurs : « Le » maintien et le progrès du despotisme, l'abaissement » des esprits par l'esclavage, telle est la cause la plus » active qui, chez tous les peuples civilisés, restreint » l'essor du génie ou précipite la décadence (1). »

Cette pensée a été souvent émise et personne ne la combat plus.

Il est écrit dans une foule d'ouvrages : que le gouvernement absolu de l'empire romain éteignit insen-

(1) M. Villemain, *Mélanges historiques et littéraires.*, t. II.

Digitized by Google

siblement toute émulation, affaiblit toute ardeur généreuse pour la gloire, et étouffa le germe qui produit, entretient et anime les beaux-arts.

Cette opinion, j'ose le dire, manque de justesse. Elle tend à établir que la liberté politique est nécessaire au développement et aux progrès des travaux de l'esprit : ce qui n'est point vrai, ce que l'expérience des grands siècles littéraires contredit avec une haute énergie.

Chez les Grecs, le génie des beaux-arts disparaît avec la liberté. C'est un grand exemple, mais il n'est point décisif. La Grèce perdit en même temps son indépendance nationale; et là se trouve plutôt la cause éversive de sa littérature, la cause qui ruina ses beaux-arts.

D'ailleurs Homère, le plus grand de ses poëtes, avait paru dans un temps où la royauté absolue gouvernait seule les nations; le règne des Pisistrates n'avait point ralenti la marche ascendante de la littérature athénienne, et le grand Plutarque apparut plusieurs siècles après la mise en servitude des peuples grecs.

A Rome, la poésie, l'éloquence, l'histoire jettent leur plus bel éclat quand la liberté politique expire; elles illustrent l'avènement de la monarchie, elles semblent inaugurer le despotisme. Le grand siècle littéraire de Rome s'est paré du nom de l'homme puissant qui éteignit la république; il est resté dans l'histoire *le siècle d'Auguste.*

Digitized by Google

Depuis Auguste, le despotisme le plus dur opprime l'empire, et cependant l'esprit littéraire ne s'éteint pas ; il s'affaiblit, mais il demeure. Nous voyons encore des écrivains de renom ; nous voyons surtout l'historien Tacite, l'inimitable Tacite, qui rappelle autour de lui toute la gloire du siècle d'Auguste, et qui s'élève aussi haut que les plus grands génies de l'antiquité.

Au moment où finit Tacite, une suite de princes vertueux et éclairés dispense aux peuples de l'empire tous les bienfaits d'un gouvernement sage, fondé sur les lois, animé d'un sincère amour du bien public. La liberté y règne, et sans contredit elle est aussi étendue, elle est plus vraie, qu'à cette époque d'anarchie qui précéda l'avènement d'Auguste. Que fut, dans cette période heureuse, que fut la littérature romaine? Rien. Elle disparut, et l'ombre la plus obscure couvrit tristement les fastes des Antonins.

Les ténèbres se perpétuent dans les âges suivants; quelques hommes de mérite y apparaissent, mais à de longs intervalles, ils jettent à peine quelques faibles lueurs dans cette longue nuit.

Cependant, vers le milieu du IVme siècle, les Pères de l'Église étonnèrent le monde autant par leurs vertus que par leur noble éloquence, l'élévation de leurs pensées, l'étendue de l'érudition, les charmes du style. Leurs écrits brillèrent de tout l'éclat du talent et du génie. Mais le despotisme régnait, uni à l'anarchie, rabaissé par la corruption et par l'immi-

Digitized by Google

nence de l'invasion barbare qui de tout côté venait étreindre l'empire !

L'essor du génie littéraire tient donc à d'autres causes que la liberté, que la forme de gouvernement qui régit les hommes.

Les Pères de l'Église étaient, au sein des ruines du vieux monde, animés par ce souffle divin qui inspire, dans les époques de rénovation, dans les catastrophes, au sein du péril et de la mort, les grands dévouements et les grands courages, et qui montre aux hommes d'élite les hautes destinées qui les attendent et les grandes résolutions qu'ils doivent accomplir.

« Il s'en fallait de beaucoup, dit Laharpe, que
» les écrivains du polythéisme, Celse, Porphyre,
» Symmaque, pussent balancer la dialectique d'un
» Tertullien, la science d'un Origène, ni les talents
» d'un Augustin et d'un Chrysostôme. Ce dernier,
» dont le nom seul rappelle la haute idée que ses
» contemporains avaient de son éloquence, peut
» être opposé à ce que l'antiquité avait eu de plus
» grand. Ce n'est pas que dans ses écrits comme
» dans ceux de St. Augustin, de St. Bazile, de
» St. Grégoire, la critique n'ait pu remarquer les
» défauts que n'ont pas eus les classiques grecs et
» romains ; on s'aperçoit que les orateurs chrétiens
» n'ont pu échapper entièrement au goût général
» de leur siècle qui s'était fort corrompu. . . . . Mais
» quel connaisseur impartial n'admirera pas dans

Digitized by Google

» leurs ouvrages un mélange heureux d'élévation
» et de douceur, de force et d'onction, de beaux
» mouvements et de grandes idées, et en général
» cette élocution facile et naturelle, l'un des carac-
» tères distinctifs des siècles qui ont fait époque dans
» l'histoire des lettres ? »

Charlemagne, ce roi si grand et si puissant, fit entrer les sciences et les arts dans le plan de son gouvernement. Il les aimait avec passion. C'est à son génie que l'on doit la création de ces écoles qui conservèrent, dans la profonde obscurité du moyen-âge, les restes précieux de la littérature antique. Il prodigua les encouragements aux gens de lettres et aux savants; il voulait que, dans toutes les églises cathédrales et dans tous les monastères, il y eût des écoles publiques ; il prescrivit à ses prélats de n'appeler, dans ces écoles, que des maîtres habiles, instruits, capables d'enseigner avec facilité, voués par goût à l'enseignement.

Toutefois, le règne de Charlemagne ne releva point le génie littéraire. C'était bien assez de refouler la barbarie et de sauver la littérature et les arts d'une complète destruction.

La plus heureuse idée de ce grand prince fut celle qui lui fit créer le haut enseignement des sciences et des lettres, enseignement que l'école fondée dans son palais ennoblit, que l'école d'Hincmar de Rheims perpétua dans les IXme et Xme siècles, enseignement qui produisit l'Université de Paris que Philippe-

Digitized by Google

Auguste institua, vers la fin du XIIme siècle, et qui devint si grande sous le haut patronage des Rois.

Dans les siècles suivants, la lumière reparaît graduellement; alors les manuscrits se découvrent, les trésors jadis enfouis sont répandus dans le monde ; à la fin du XVme siècle, on s'aperçoit que l'intelligence est prête, et que le génie des beaux-arts va refleurir.

Bientôt après, le règne des Médicis donna l'impulsion à l'Italie. Ils eurent la gloire de marquer de leur nom, à jamais illustre, cette grande époque du XVIme siècle, « le premier qui, dans la poésie, ait été le » rival du siècle d'Auguste, qui, dans la sculpture » et l'architecture ait retracé ces belles formes, ces » proportions élégantes, cette expression de la na- » ture, ces dessins à la fois simples et majestueux, » jusque-là connus seulement des Grecs et des » Romains leurs imitateurs; enfin qui, dans la pein- » ture, ait rempli l'idée du beau, et soit demeuré » le modèle invariable de la perfection (1). »

Pour la France, le grand siècle fut celui du roi Louis XIV. Sous son règne, qui fut si long et si glorieux, notre littérature produisit des chefs-d'œuvre impérissables; elle atteignit la plus grande hauteur des siècles anciens que, sous quelques rapports, elle dépassa. Témoin notre théâtre, sans rival dans aucun temps et chez aucun peuple.

(1) Labarpe, *Cours de littérature.*

Digitized by Google

La liberté politique n'existait point encore. Voyez cependant à quels progrès notre littérature arriva ; voyez de quelle gloire immortelle elle a couvert le nom Français !

Nous avons conquis, il y a 60 ans, la liberté politique ; avons-nous grandi dans les lettres ? Notre littérature a-t-elle, sinon dépassé, au moins égalé, celle du règne de Louis XIV, le plus absolu de nos princes ?

Vous pouvez en juger.

La connaissance des belles-lettres est très-répandue; l'art d'écrire est commun, mais le goût s'altère, la pensée vacille, le style faiblit.

Toutefois, ne soyons pas injustes envers notre temps. Il peut encore montrer avec orgueil quelques hommes hors de ligne, de grands écrivains, de grands poëtes ; mais ces hommes d'élite, incessamment entraînés par le tourbillon politique, préfèrent presque toujours les triomphes populaires, la gloire éphémère du parlement, à la gloire vraie, sûre et durable que le génie littéraire leur aurait départie.

Cette tendance pèse tristement sur notre littérature; elle nous ravit tous les esprits élevés, tous les hommes de haute valeur. Les historiens s'éloignent des temps écoulés pour se jeter dans les luttes du temps présent ; les poëtes désertent les régions célestes et descendent dans la lice des plus fougueux tribuns ; les romanciers veulent être tribuns ; les plus illustres astronomes ont eu la faiblesse de se

Digitized by Google

précipiter des hauteurs immenses du firmament, pour devenir, sur la terre, de simples tribuns ! Le titre d'homme politique prédomine, il séduit ; la popularité enchante, l'esprit s'y complaît et s'y repose : il ne va pas plus loin.

La liberté politique, parmi nous, influe donc pernicieusement sur les œuvres de l'esprit ; elle en est presque l'ennemie, et elle tend à les rabaisser, peut-être à éteindre la lumière qui leur donne la vie, les développe, les éclaire et les fait grandir.

Il est donc certain que les progrès des beaux-arts, leur éclat et leur chute tiennent à d'autres causes que l'état politique ; il est non moins certain que la liberté politique n'est point la cause qui les fait naître et briller, car nous les avons vus arriver à leur plus haut degré de perfection sous l'influence de gouvernements despotiques, sous l'autorité de rois tout puissants et absolus.

Quel est donc le principe de leur naissance ? Qu'est-ce qui règle leur marche ? Quelle est la cause de leurs progrès ? Graves questions, souvent posées, souvent discutées, mais qui attendent toujours une solution.

Nous voyons des peuples où le génie des beaux-arts n'a jamais paru, où le culte de ses œuvres n'a jamais eu le moindre adhérent, où ses belles créations n'ont jamais excité la moindre sympathie. Il est des nations où les travaux de l'esprit n'ont duré qu'un certain temps ; d'autres, au contraire, nations privilégiées, n'ont cessé, dans tous les âges, dans tous

Digitized by Google

les états, d'enrichir la science, les lettres, les arts, de beaux monuments et d'ouvrages dont le haut mérite sera toujours reconnu, dont la gloire sera immortelle.

Tout cela relève de causes mystérieuses et dont la Providence garde le secret. Toutefois, si nous en jugeons par les effets, nous devons dire que le génie des arts apparaît et grandit, en général, chez les peuples qu'anime le sentiment du beau, chez les peuples où les œuvres de l'esprit rencontrent une sympathie profonde et universelle, chez les peuples qui accordent aux merveilles de l'intelligence le haut rang et l'admiration qui leur sont dus.

Là où ces conditions existent, le génie se montre; il a son enfance, il marche, puis il s'élance vers la perfection.

En voyant cette marche constante de l'esprit des beaux-arts, ne pourrions-nous pas dire que cet esprit, que le génie, est toujours prêt à visiter, à illustrer les nations qui l'appellent, qui l'honorent, qui lui donnent un véritable culte? Émanation divine, il est toujours, mais il ne distribue ses riches dons, ses trésors, qu'à ceux qui en sont dignes, là seulement où le bienfait de la Providence peut produire ses fruits.

Les circonstances, les mœurs, les passions, les inclinations des peuples modifient profondément l'influence du génie des beaux-arts; mais ses chefs-d'œuvre ont toujours une intime relation avec l'esprit de la nation qui les voit éclore; c'est cet esprit qui les appelle et qui les fait éclater.

Digitized by Google

C'est pourquoi on le voit briller dans la paix et dans la guerre, au sein du despotisme et dans la liberté.

Ne le vit-on pas prodiguer ses grandes inspirations aux Pères de l'Église, qui combattaient pour la foi, au moment où l'empire romain succombait sous le poids de l'anarchie, pressé de toutes parts, menacé de tous côtés par l'irruption des hordes barbares? C'est qu'en ce temps, la persécution avait cessé; et le christianisme triomphant éprouvait le besoin de se fortifier et d'étendre ses conquêtes par l'ascendant de ses doctrines, par la douce influence de ses prédications. Le monde les recevait avec honneur et respect, l'opinion en était émue, et par cela même le génie les inspirait.

De nos jours, l'opinion suit une pente qui l'éloigne de l'amour des arts. Le mouvement politique l'entraîne, l'agitation de la société la trouble, l'esprit industriel et mercantile la pervertit, diverses passions la dominent et l'absorbent; aussi le goût des beaux-arts s'est affaibli, et le génie que le goût seul fait apparaître, que le goût seul fait briller, le génie se cache et tend à nous délaisser.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. DUFAUR DE MONTFORT,

Directeur des Contributions Indirectes des Bouches-du-Rhône.

DE L'AVENIR DE LA LANGUE ROMANE

DANS LE MIDI DE LA FRANCE.

Messieurs,

Si une longue carrière de travail et de fatigues m'a conduit aux premiers degrés de l'échelle administrative, vos bienveillants suffrages, en m'ouvrant les portes de l'Académie, me décernent le plus insigne honneur auquel il me fût possible de prétendre, moi, étranger à votre grande ville, sans autre titre qu'un profond amour de l'étude. Oui, Messieurs, la faiblesse de mon passé littéraire me rend confus et craintif au milieu de tant d'hommes d'élite, mais elle m'impose aussi de nouveaux devoirs, et, le premier de tous, c'est de vous offrir ici, en retour du haut témoignage d'estime que vous m'avez donné, le tribut cordial de ma vive, de ma respectueuse reconnaissance. Voilà ce que j'avais hâte de vous dire, et maintenant, per-

Digitized by Google

mettez-moi, ne serait-ce que pour ne pas faillir à vos usages, d'essayer une courte excursion dans ce vaste domaine des lettres dont les abords vous sont depuis long-temps familiers.

Parler de la langue provençale, c'est, à Marseille, faire du patriotisme; j'aborderai donc ce sujet, non que je veuille reproduire les savantes recherches de MM. Raynouard et Fauriel, mais dans la seule pensée de payer une humble dette au dialecte qui est celui de mon pays aussi bien que du vôtre, et dont la tradition, conservée jusqu'à ce jour, se perpétuera encore, j'en ai l'espoir, dans les âges à venir.

La fondation de Marseille, six siècles avant Jésus-Christ, est un fait incontestable. Les Phocéens, ces aventureux étrangers, soit qu'ils s'exilassent de leur patrie, soit qu'ils n'eussent d'autre but que d'assurer à leur commerce des correspondances lointaines, ne se bornèrent pas à envahir les côtes de la Méditerranée; ils durent franchir le détroit de Gadès, aujourd'hui Gibraltar, et se répandre sur les rives de l'Océan, mais jamais à plus d'une journée de marche dans les terres: c'est ce qui explique la commune origine des mots grecs contenus dans les divers dialectes du midi de la France. Dupleix, né à Lectoure, près d'Auch, assure, dans ses *Mémoires des Goules*, avoir réduit en ordre alphabétique plus de douze cents mots tirés du langage vulgaire, purement grecs ou dérivés du grec. Peut-être même, quoi qu'en dise M. de Villeneuve-Bargemont, le patois de Gênes, si semblable

Digitized by Google

au provençal, dérive-t-il aussi du dialecte ionique; la situation de ce golfe est tellement heureuse qu'elle ne saurait avoir échappé aux comptoirs de ces hardis navigateurs qui ont laissé sur tout le littoral méditerranéen des traces de leur passage.

Le grec mêlé au celte se maintint quelque temps dans le Midi, surtout à Marseille, l'Athènes des Gaules, mais il ne tarda pas à subir les conséquences du système dominateur des Romains; la langue latine fut imposée à tous les actes publics, et, au temps de Strabon, cette réforme était déjà à peu près complète. Bordeaux, Auch, Toulouse, Narbonne, Nîmes, Arles, eurent des grammairiens, des poëtes, des orateurs, ce qui ne veut pas dire qu'on y parlât comme Ciréron ou Virgile; plus ou moins pur, le latin fut généralement adopté, pendant plusieurs siècles, dans le vaste périmètre qui s'étend entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et la mer: aussi notre patois lui a-t-il fait beaucoup d'emprunts.

Le latin reçu en maître dans les Gaules ne devait pas y régner à tout jamais. Lorsque ces hordes indisciplinées qu'on appelait Barbares comme tous les conquérants possibles, c'est-à-dire les Goths, les Wisigoths, les Francs, les Slaves, se précipitèrent en masses compactes sur la Gaule, sur cette vieille terre des Druides, il se fit un mélange d'idiomes d'où résulta une nouvelle langue dite Romane, qui devint la souche de nos langues modernes.

Le Tudesque s'établit promptement vers les provinces du Nord, les premières envahies, et chercha

Digitized by Google

plus tard à se produire dans le Midi, de telle sorte que notre patois fut encore altéré par des mots qui dérivent du dialecte germain. Néanmoins la langue Romane fit des progrès sensibles, elle fleurit en Italie depuis 730 jusqu'à la fin du xe siècle; en Espagne, le Valencien et le Catalan n'étaient que des variétés de la Romane, et c'est dans la même langue, dit l'histoire, que fut publiée à Coïmbre, en Portugal, vers 734, l'ordonnance d'Alboacem, fils de Mahomet-Alhamar.

Tant que dura le royaume des Wisigoths, le Roman fut en honneur en Provence, au pied des Pyrénées, dans toute la Novempopulanie, et peut-être constituerait-il aujourd'hui la langue nationale, si, dans une suprême lutte du Nord contre le Midi, le généreux Alaric, dont le souvenir se rattache à des travaux d'utilité publique encore existants (1), vaincu dans les plaines de Vouglé, ne fût tombé, grâces au Dieu de Clotilde, sous les coups d'un chef Sicambre. Dès ce moment la loi du vainqueur fut acceptée, sans réserve, par les hautes classes; mais comme en général, les Mérovingiens laissèrent aux vaincus leurs mœurs, leurs usages, la langue Romane survécut à ce désastre jusque vers le xe siècle, époque où l'élément germanique dominant pour toujours à la cour des rois Francks, constitua enfin la langue fran-

(1) Le canal Alaric, destiné à l'irrigation des terres dans les Hautes-Pyrénées.

Digitized by Google

çaise. Le Roman ne se conserva pur que dans la partie méridionale du royaume; et de là cette distinction si sujette à controverse, fondée sur ce que la syllabe *oui* se prononçait de deux manières différentes. La Loire devint la limite naturelle entre les deux idiomes qui prirent le nom de langue *d'oïl* et langue *d'oc.*

Insensiblement la langue française ou la langue d'oïl étendit son domaine; on se fit gloire partout de parler le dur jargon du maître, qui s'est, il faut le dire, revêtu d'une forme brillante, depuis Malherbe jusqu'à Montesquieu, et la Romane, comme une grandeur déchue, se vit reléguée dans les campagnes ou dans les vieux quartiers des villes populeuses; c'est là qu'on la retrouve aujourd'hui, humble, conspuée; et si, semblable à la lueur qui s'éteint, elle brille encore d'une étincelle éphémère, on le doit à la plume facile de quelques nobles enfants du peuple.

Quelle sera la destinée des idiomes parlés dans le midi de la France? Doit-on présager leur extinction dans un avenir plus ou moins prochain? Cette extinction est-elle à désirer?

Les questions de l'espèce ont paru à des sociétés savantes dignes d'examen, et, en effet, la philologie peut avoir quelque intérêt à les résoudre.

Puisque la France a réuni sous sa bannière les peuplades éparses de l'ancienne Gaule, il paraîtrait assez naturel qu'elles fussent soumises à l'unité du langage comme à celle des institutions. Voilà ce que disent les partisans d'un système d'homogénéité ab-

Digitized by Google

solue dans l'existence politique ; cette manière d'entrevoir les choses n'est que spécieuse.

Oui, sans doute, les membres divers d'un même corps ont des droits égaux, mais cette égalité existe quant au fond ; tout diffère dans la forme. Les démocraties les plus pures ont des rapports constitutifs ; il y a des chefs et des subalternes : les uns commandent, les autres obéissent. Le vieillard et le jeune homme sont à des niveaux différents ; le premier doit des exemples, le second du respect. L'un est un géant, l'autre un pygmée ; celui-ci blond, celui-là noir. L'intelligence a ses degrés, la fortune ses favoris. Les mœurs sont bonnes ou mauvaises, les habitudes dissemblables : on ne finirait pas s'il fallait énumérer les contrastes qui se révèlent dans les éléments d'un même peuple, d'une même famille.

Ce qui constitue la patrie, ce n'est pas une seule et même langue, mais bien le droit public qui lie l'homme à la cité et fait du peuple un corps politique. « Le patriotisme de la France, comme celui des religions, dit M. de Lamartine, n'est ni dans la communauté de langage ni dans la communauté des frontières, mais dans la communauté des idées. »

Si la langue française devait être partout ce qu'elle est à Blois, pure, élégante, correcte, je comprendrais jusqu'à un certain point qu'il y eût avantage à la rendre commune à tous les centres de population ; mais, n'en doutons pas, quoi qu'on fasse, il existera toujours une distance incommensurable entre la parole

Digitized by Google

de l'académicien et celle du prolétaire; le fort de la halle pourra faire autant de tropes que Dumarsais, mais il ne s'exprimera jamais à la façon des Villemain ou des Châteaubriand. Or, passer du languedocien ou du provençal au picard, au flamand, au franc-comtois, mieux vaut encore conserver ce que nous tenons de nos aïeux. Le long despotisme des Anglais dans la Guienne n'a pu y détruire les profondes racines de la langue romane; que retirerions-nous d'une épreuve qui a échoué en dépit de ces conquérants insulaires?

Pour moi, n'en déplaise à nos uni-linguistes, je regarderais l'extinction du dialecte roman comme fâcheuse et inutile. Fâcheuse en ce sens que les traditions anciennes s'effacent assez tôt sous la rouille du temps, sans qu'il soit besoin d'en hâter la ruine; inutile, car les choses se passent ainsi depuis huit siècles, sans qu'il y ait eu pour l'état trouble ni dommage. Le commerce, l'industrie n'en poursuivent pas moins leurs rapides progrès; les impôts se soldent, chacun satisfait aux charges publiques, la loi protége et punit également. Les enfants de nos campagnes apprennent et parlent dans sa simplicité native leur langue maternelle; la méthode analytique, la plus simple de toutes, leur suffit à cet égard; ils n'ont qu'à retenir les mots tels qu'ils se trouvent construits. Point de thèmes ni de versions, point d'autre syntaxe qu'une syntaxe pratique qui se grave, sans raisonnement, sans étude, sans efforts dans la mémoire. Le peuple du Midi ne pouvant arriver par tous les degrés

Digitized by Google

de l'instruction à la perfection de la langue française, veut avoir son idiome, un idiome qu'il parle d'une manière naturelle, facile, qui lui épargne les soucis de l'école, qu'il entend dès le berceau, aux champs, dans les ateliers, partout enfin ; à d'autres les palmes ambitieuses de l'Académie, à lui le charme d'un dialecte pittoresque et point prétentieux.

Observons qu'en général ce même peuple comprend le français; mais il ne le parle pas ou le parle peu, tant le domine la crainte de s'énoncer incorrectement; son instinct, sa fierté même lui conseille de s'en tenir à la seule linguistique qu'il a reçue avec le lait maternel. L'homme riche, lui, ne peut ignorer la langue française, devenue depuis long-temps nationale, mais il a besoin du patois dans ses rapports journaliers avec la classe ouvrière; il le pratique par nécessité, par habitude et souvent par goût; il y a chez lui la langue officielle du monde social et la langue des usages vulgaires. L'une est pour la conversation élégante, l'autre lui ouvre les cœurs des gros fermiers de son village; les votes électifs se recueillent jusqu'au fond des campagnes, et je connais de graves personnages qui, avant le régime du suffrage universel, n'ont dû qu'à l'à-propos d'une harangue en style roman l'insigne honneur d'aborder la tribune des députés de la nation.

Est-ce à dire qu'il faille restreindre les bienfaits de l'éducation populaire? Loin de moi une pareille pensée. Quelle œuvre serait plus digne de notre temps que la

Digitized by Google

régénération du peuple par l'instruction ? Qui pourrait vouloir que l'homme des campagnes, semblable à la brute errante dans les forêts, vivant d'une existence animale, restât livré à cette ignorance qui tue l'âme et enlève au corps une partie de ses forces vives? L'instruction, c'est le pain de l'intelligence ; avec elle toutes les facultés humaines se développent, l'homme accomplit sa destinée, ses bras acquièrent plus d'énergie, son cœur plus de raison ; il semble que les liens de la famille soient plus resserrés. Que l'énorme distance qui sépare le pauvre illétré de l'homme instruit, s'efface peu à peu, si elle ne doit entièrement disparaître : que l'ouvrier, s'inspirant de l'esprit progressif de notre siècle, aille avec courage s'asseoir sur ces bancs de l'école pour s'initier au culte de la science, à la pratique des arts, à l'amour de la vertu ; lui aussi doit labourer le champ du progrès, de l'avenir, et Marseille offre, à cet égard, de nobles, de touchants exemples ; c'est un besoin impérieux de l'époque, un legs de l'émancipation révolutionnaire dont il faut accepter le principe, sauf à nous défendre contre ses funestes excès. Tout cela, chacun de nous le veut, mais à côté de cette instruction primaire qui se lie au triomphe d'une juste et sainte cause, laissons le dialecte vulgaire naître, se développer naturellement sur les genoux maternels, au milieu des joies du foyer, car ce langage patriotique fait aussi des hommes laborieux, de nobles cœurs, parfois des amis dévoués.

Ah ! ceux qui savent tout ce que des méridionaux

Digitized by Google

qu'une circonstance fortuite a rassemblés sur la terre étrangère, trouvent de vrai bonheur à s'entretenir en patois, ceux-là seuls peuvent dire qu'il y a dans cet idiome une puissance d'énergie qui va droit à l'âme. Combien de fois, alors que nos valeureux soldats poursuivaient au loin le cours de leur glorieuse et inutile odyssée, une parole, un juron échappé par hasard n'a pas suffi, en dévoilant entre eux des affinités locales, à réconcilier deux hommes prêts à croiser le fer !. . . Ils se seraient déchirés, quoique enfants de la France l'un et l'autre, mais ce simple mot de ralliement vient de leur découvrir que la même province les a vus naître, et tout aussitôt, comme sous l'impression du *quos ego*. . . de Virgile, les armes s'abaissent, les mains se serrent, et un rayon de joie vient épanouir ces rudes faces, tout-à-l'heure gonflées par la colère.

On dira que ces effets instantanés ont une cause indépendante du langage, qu'ils prennent leur source dans le sentiment de la patrie, dans l'amour commun du sol natal, peut-être dans la chaude influence du climat qui rend les têtes plus ardentes, les cœurs plus impressionnables. Je ne soulève pas une question de psychologie, c'est un fait que je constate, et, le dirai-je, je ne me suis jamais aperçu que la langue française, belle entre toutes, mais qui se ressent tant soit peu de son origine germanique, opérât beaucoup de ces prodiges d'expansion cordiale.

Il faut bien que le patois ait en lui quelque chose d'attachant, d'intime, de sympathique, puisque le

Digitized by Google

peuple des campagnes s'y cramponne, pour ainsi dire, comme les anciens à leurs pénates; que, dans la classe instruite même, on ne peut, parfois, se défendre de mêler au pur français des expressions romanes, si piquantes, si originales, surtout dans le style facétieux. « Le même conte, dit Cazaux, sera bien plus plaisant en dialecte roman qu'en français, et l'on ne doute pas qu'un habitant du midi ne soit infiniment plus égayé que tout autre, lorsque, lisant Don Quichotte, par exemple, il le traduit mentalement dans son idiome. »

Qui ne connaît les délicieuses productions de Pierre Bellot, de notre ville ? Qui n'a écouté avec bonheur Jasmin, le poëte agenais, dont la muse populaire, simple et naïve, remue si profondément toutes les fibres de l'âme ? Au reste, n'avons-nous pas entendu de hauts personnages, familiers des salons de Paris, s'exprimer en patois avec une pureté irréprochable, et beaucoup de nos contemporains ne se souviennent-ils point que Castil-Blaze, qui a écrit d'une manière si correcte sur la science musicale, se plaisait, il y a quelques années, pendant son séjour à Marseille, à parler habituellement le provençal ?

Que dis-je? Vous n'avez pas oublié sans doute cette séance publique de l'Académie de Marseille, où le plus renommé de nos collègues captiva l'attention de son auditoire par un de ces récits comme lui seul en sait faire, dans lesquels l'originalité du patois se mêle au plus pur français ; il est vrai que le poète Méry, chacun de vous l'a reconnu, avait à nous entretenir

Digitized by Google

du modeste et malheureux Puget : c'était bien le moins de laisser à cet hommage si spirituellement rendu aux gloires artistiques de la Provence tout son parfum local. Vous devez vous en souvenir, Messieurs, car c'est à cette même séance que le jurisconsulte éclairé et modeste, qui préside aujourd'hui l'Académie, prit pour texte de son remarquable discours de réception un sujet bien grave, *la sainteté du serment.*

La langue romane s'est conservée au milieu de nous, parce que le caractère du climat, des mœurs, des coutumes, influe puissamment sur le cours des idées, et qu'il entre dans les lois de la nature que les peuples du nord et du midi affectent jusqu'à des inflexions de voix différentes ; on a beau faire, les premiers, ensevelis sous les épaisses brumes de la Meuse ou de la Seine, ne peuvent avoir les mêmes intérêts, les mêmes tendances, les mêmes facultés communicatives que ceux qui habitent les bords des gaves pyrénéens ou le littoral de la Méditerranée tout doré des feux du soleil. Cet état providentiel des choses a pris des racines profondes bien avant qu'une civilisation uniforme vînt protéger, honorer notre sol, et il a dû maintenir parmi nous ces variétés primitives des dialectes locaux, débris épars, seuls vestiges de l'idiome de nos pères ; on l'a dit, ces dissemblances dans le mécanisme de la parole sont comme les touches d'un clavier, qui résonnent à des octaves diverses, pour produire un ensemble de complète et perpétuelle mélodie.

Digitized by Google

L'ouvrage remarquable de M. Raynouard, en exhumant les titres vermoulus de la langue romane, lui a restitué à tout jamais sa placc d'honneur. Personne n'ignore aujourd'hui qu'elle a ses règles, sa syntaxe, sa prosodie, son vocabulaire, qu'elle fut publiquement enseignée à Paris dans le XIVe siècle, et que Dante, qui suivit ce cours, ne dédaigna pas de louer le professeur. Sans doute, notre patois actuel est loin de ressembler à cette romane harmonieuse qui précéda les chefs-d'œuvre de l'Arioste, du Tasse; déjà même il est bien dégénéré depuis que les Goudouli, les Despourrius, les Gros, les La Coye, à l'exemple des Bardes de l'Ecosse, popularisaient leurs chants si suaves, leurs odes si naïves. Mais le français lui-même, après avoir atteint son apogée au temps de Louis XIV, n'est-il point entré dans sa période de décadence? Écrit-on aujourd'hui à l'instar de Pascal et de La Bruyère? A-t-on remplacé madame de Sévigné, et nos écrivains modernes, si déplorablement féconds depuis que le bagage littéraire est devenu une marchandise, sont-ils à la hauteur de Bossuet, de Montesquieu? Evidemment la langue française tend à se corrompre, et néanmoins qui oserait souhaiter son agonie? Qu'elle vive, malgré les excès du néologisme, qu'elle vive pour être la langue de la science, et qu'à ses côtés, plus bas, bien bas si l'on veut, se place comme une timide sœur cette romane qui n'a plus pour elle que la poésie, la religion des souvenirs. Laissez donc au peuple son naïf patois, ce patois dans

Digitized by Google

lequel sont écrits et ses pieuses légendes et ses chants traditionnels et les prières du foyer ; qu'il conserve les derniers vestiges de la langue des troubadours, ces Tyrtées du moyen-âge, dont les mâles accords ont vibré aussi pour la cause de la civilisation européenne, et se sont presque éteints sur les bûchers fumants des Albigeois. N'est-ce pas assez d'avoir appliqué sans réserve les mêmes maximes administratives, les mêmes tendances de centralisation à des zones distinctes où les produits naturels, l'agriculture, l'industrie, le commerce sont si divers, où l'expansion de la vie morale et politique se manifeste d'une manière si inégale, où les phénomènes de l'existence tiennent à des causes si disparates ? N'est-ce pas assez que la bureaucratie envahissante de la métropole absorbe à elle seule les forces vives du pays, comme si cette grande scène où s'agitent, où paradent trente-cinq millions d'hommes, n'était en quelque sorte, qu'une vaste fourmilière ? N'est-ce pas assez que nos départements, encore pleins du souvenir des luttes provinciales du XVIIe siècle, abaissés aujourd'hui au niveau d'une règle commune, se rattachent à Paris comme le condamné à la chaîne qui l'étreint ? N'est-ce pas assez que le mur d'enceinte de cette immense métropole que des esprits inquiets vont jusqu'à nommer la moderne Babylone soit devenu, pour ainsi dire, la frontière de la France, que son pouvoir centralisateur, touchant de ses mille bras les parties les plus éloignées de la vieille Gaule, y annihile jusqu'aux fran-

Digitized by Google

chises municipales dont Louis-le-Gros favorisa la concession dans ses domaines? N'est-ce pas assez que la richesse territoriale, que l'élément intellectuel, que la vie publique, en un mot, se retire au centre comme le sang reflue vers le cœur? N'est-ce pas assez de voir les dernières ressources de l'impôt servir aux largesses, aux frivoles jouissances, aux fastueux monuments de cette reine des cités, d'où nous viennent, en retour, les orages et les tempêtes, alors que nos communes, déshéritées de leurs droits, s'épuisent en vains efforts, ou succombent sous le poids des plus rudes sacrifices?

Votre illustre compatriote Mirabeau ne parlait que des libertés de la Province, des droits du peuple; c'est qu'alors il y avait encore, dit un spirituel écrivain, le peuple provençal, le peuple breton, le peuple de Guienne, qui, unis et non subjugués, formaient tout aussi bien qu'aujourd'hui la glorieuse famille française.

Les grandes pensées ne s'accomplissent que sur un vaste et libre espace. Turgot qui fut béni dans le Limousin, d'Etigny et Labeaume qui dotèrent de belles routes les contrées pyrénéennes, eussent échoué peut-être dans le cercle étroit des circonscriptions départementales. Certes les administrateurs habiles ne font pas défaut à leur mandat; il en est un entre autres, digne émule de ces hommes d'élite, dont nous apprécions tous les hautes lumières: vous connaissez ses admirables projets si éminemment

Digitized by Google

marqués au coin de l'utilité publique, mais qui nous assure que leur exécution ne rencontrera pas un écueil devant cette force centripète de la bureaucratie ministérielle, trop distante de l'intérêt local? Dans nos anciennes généralités, le pouvoir, sans se diviser, et il ne faudrait pas qu'il se divisât, rayonnait d'une manière plus profitable aux points divers de la circonférence ; elles avaient aussi l'avantage d'offrir à l'intelligence, au talent, un théâtre assez vaste pour contenter toutes les ambitions ; les magistrats y exerçaient une action plus directe, plus libre, plus efficace ; le bien était plus prompt à s'y répandre. De nos jours l'histoire de la France, c'est la biographie de Paris ; on dirait que :

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Ne croyez pas, Messieurs, que je veuille remettre en mémoire des idées de fédéralisme qui, écloses parmi les Girondins de 89, se sont évanouies sur leur tombe. Si les idiomes diffèrent comme les climats, si les besoins matériels des peuples, pas plus que ceux du corps, ne s'accommodent d'un régime semblable, nos provinces n'en sont pas moins cordialement attachées à la noble unité politique ; jamais l'épreuve du malheur ne les a empêchées de porter avec orgueil le même nom, de rester fidèles à une seule bannière protectrice de la famille, de la propriété, comme le labarum de Constantin sur lequel étaient écrits ces trois mots : *hoc signo vinces*. Le siége de la liberté est au cœur et non point sur les lèvres. Partout où le dra-

Digitized by Google

peau national s'est montré, les Français du midi ont conquis leur part de gloire. Les mots symboliques : *honneur et patrie*, si heureusement consacrés dans nos mœurs, sont intelligibles pour tous. A ce cri, volant de bouche en bouche, semblable aux échos sonores qui s'appellent, se répondent au loin, on verrait à l'heure du péril, le pays tout entier, uni de sentiment sinon de langage, se dresser comme un seul homme, soit pour combattre, et Dieu veuille qu'il n'en soit pas besoin, les agitations intérieures de l'émeute, soit pour couvrir nos frontières d'un mur d'airain ; de même qu'autrefois, avec l'ordre et la confiance de plus, l'anarchie et la terreur de moins, la France, quelle que puisse être la forme de son gouvernement, veut rester libre, une, indivisible, mais elle tient aussi à redevenir, avant tout, calme, riche, heureuse ! . . . .

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. TEMPIER,

PRÉSIDENT,

Au Discours de Réception de M. Dufaur de Montfort.



MONSIEUR,

En vous appelant dans ses rangs, l'Académie a été bien inspirée; homme instruit, esprit éclairé, vous assurez à ses travaux un concours actif, fructueux, et toujours honorable.

Votre passé nous répond de l'avenir.

Vous avez dignement fait vos preuves, au sein d'une autre société savante; et vous avez su acquérir dans les postes élevés d'une administration qui réclame des connaissances étendues, une prudence rare, une habileté constante, vous avez su acquérir là une considération très-haute et bien méritée.

Digitized by Google

Permettez-nous, Monsieur, de vous en féliciter, et d'en féliciter l'Académie qui vous a élu.

Votre discours a captivé notre attention. Nous y avons rencontré des idées qui sont les nôtres, des pensées heureusement conçues, et non moins heureusement exprimées.

Oui, Monsieur, nous devons notre affection au pays qui nous a vus naître; tout en lui nous attache, nous émeut; son langage surtout nous touche profondément; ce langage est la preuve de son antique gloire, le caractère distinctif de son illustre nationalité, le signe d'une indépendance politiquement éteinte mais régnant encore dans les mœurs.

Nous reconnaissons avec vous tout le mérite de la langue romane, toutes les grâces de l'idiome provençal. « Formée des débris des langues grecque et » latine, la langue des troubadours eut, dans sa nais- » sance même, une richesse et des grâces qui la ren- » dirent propre au langage de la poésie. Dans toutes » les cours, on voulut l'entendre et la parler; elle » devint le modèle sur lequel les autres langues se » formèrent (1). »

Mais cette mère glorieuse a été dès long-temps supplantée par ses filles à jamais illustres, et sa chute nous paraît irrévocable.

La langue d'oïl conquit bientôt l'empire dans tout

(1) Papon, *Histoire de Provence*.

Digitized by Google

le royaume des Francks, et cet empire a ensuite embrassé l'Europe entière. Cette langue fut dure, âpre, fort pauvre à son origine ; mais elle sut grandir, elle sut corriger ses vices, elle sut attirer à elle, créer pour elle d'inestimables richesses ; et de plus elle fut la langue des dominateurs, celle que nos rois adoptèrent, car ils étaient Francks.

Eh ! la langue française s'est montrée digne de sa fortune. Existe-t-il, dans les temps modernes, une langue plus riche en beaux monuments, en trésors intellectuels de tout genre ? Y a-t-il une littérature qui domine la littérature française ou même qui l'égale ? Non, certes, non !

Nous rendons nous-mêmes un perpétuel hommage à la puissance de la langue française ; nous sommes les complices de la suprématie dont elle jouit. Massillon, Vauvenargues, Mirabeau, l'abbé Barthélemy, une foule d'autres noms illustres de la Provence ne contribuèrent-ils pas à son élévation, à ses plus beaux succès, à son immortelle gloire !

Nos auteurs contemporains, prosateurs, poëtes, nos orateurs, n'emploient jamais dans leurs œuvres les plus considérables, les plus sérieuses, un autre langage que le français : quelques-uns songent, parfois, à l'idiome provençal ; mais c'est alors qu'ils écrivent des œuvres légères, où brillent, je le sais, l'esprit et les grâces, mais qui ne peuvent relever un langage qui se meurt.

Toujours est-il, Monsieur, que vous avez eu une

Digitized by Google

idée vraiment patriotique, en rappelant les titres glorieux de notre idiome au souvenir et au culte du temps présent.

Votre discours est une œuvre consciencieuse; il nous promet une suite de travaux instructifs, utiles, et dont nous aurons sans cesse à nous applaudir.



Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. Édouard LUCE,

Président du Tribunal de Première Instance de Marseille.

DE LA RELIGION ET DE LA LOI.

Messieurs,

En m'appelant à l'honneur de siéger parmi vous, vous vous êtes souvenus que mes prédécesseurs avaient occupé avec distinction une place à l'Académie.

C'est à ce souvenir, et non à des titres réels dans les lettres et les sciences que je dois les suffrages dont vous avez voulu m'honorer.

C'est aussi pour respecter ce souvenir que j'ai fait violence à un sentiment bien naturel de modestie, en ne déclinant pas l'hommage que vous rendez à la Magistrature de Marseille dans la personne de son chef.

Digitized by Google

Votre bienveillance m'a créé des titres qui déguisent mon indigence ; dans vos indulgentes appréciations, vous avez compris que le devoir me compte quelques heures de loisir et ne me permet qu'avec réserve les délassements de l'esprit.

Dans toutes les professions libérales, une part de l'intelligence est affectée aux travaux sérieux, aux combinaisons de l'intérêt, c'est le jugement ; une autre aux études littéraires, aux créations de l'esprit, c'est l'imagination : il y a ainsi dans l'intelligence de l'homme, travail et récréation, dépendance et liberté. Pour le magistrat, l'esprit qui l'entraîne hors de la science du droit est un don funeste ; s'il donne à l'imagination le temps que réclame l'étude, lorsqu'il se trouve en présence des grands intérêts qui lui sont confiés, son esprit chancelle, sa raison hésite ; sans la science il ne peut délier le nœud, il le coupe. L'esprit sert à la vanité du magistrat ; la science aux intérêts des justiciables. Les enivrements de l'amour-propre ne consolent pas des reproches de la conscience : « *Il ne faut pas seulement aimer la* » *justice,* dit d'Aguesseau, *il faut la connaître* ; *sans* » *la science, le magistrat est juste sans le savoir,* » *injuste sans le vouloir.* »

A l'homme que ses fonctions asservissent à de si rigoureuses et de si austères études ; au magistrat autour duquel le devoir trace le cercle dans lequel il doit circonscrire ses travaux intellectuels, vous ne demanderez pas des appréciations littéraires, des étu-

Digitized by Google

des historiques, des œuvres d'imagination ; vous le préserverez du désir dangereux d'aspirer à la réputation d'homme d'esprit.

J'ai cherché un sujet digne de vous, un sujet dont la grandeur pût protéger la faiblesse de l'interprète.

Je viens vous parler de *l'appui mutuel* que se prêtent la Religion et la Loi. Je n'ai ni doctrines nouvelles à professer, ni vérités nouvelles à exposer, ni principes nouveaux à proclamer. Assez d'autres recherchent le rôle facile de novateurs, assez d'autres sollicitent les réformes dans les idées, dans les mœurs, dans les habitudes, dans les principes, pour obéir à la loi de ce qu'ils appellent le progrès ; je n'admets la loi du progrès que dans les conquêtes de la raison ; je ne la reconnais plus dans les prétentions de la vanité. Pour moi, le progrès ce n'est pas l'orgueilleuse indépendance de la raison humaine, le scepticisme, l'indifférence, l'irréligion ; c'est le respect du culte, c'est le retour aux saintes traditions de la foi, c'est l'amour de la religion ; pour moi, le progrès ce n'est pas l'excitation turbulente des esprits, l'affranchissement de la règle, la liberté illimitée, la haine du pouvoir, le mépris de la loi ; c'est, au contraire, la proclamation des devoirs à côté des droits, l'obéissance à l'autorité, la reconstitution du pouvoir, la soumission à la loi.

Lorsque l'anarchie est partout, lorsque les notions du juste sont méconnues, lorsque tous les principes

Digitized by Google

sont attaqués avec acharnement, le progrès consiste à lutter contre le torrent des doctrines perverses, à dissiper l'erreur, à ramener les esprits égarés au joug de l'autorité, de la religion, de la loi. Ma définition du progrès fera sourire ces hommes à l'esprit superbe, pour qui la religion n'est qu'un abaissement de la raison, une chose importune, surannée, inutile au bonheur de la société; ces hommes qui font cependant, de chacun de leurs vices, un maître, un souverain, un dieu, et qui substituent ainsi à la religion qui combat leurs passions, une idolâtrie qui les caresse : *sua cuique deus fit dira cupido.*

Je me résigne à ne pas vous paraître un homme nouveau, un réformateur; la moralité de certains desservants du culte moderne me rattache plus ardemment au culte ancien, et je crois que nos simples et sublimes vérités de morale et de religion domineront toujours, par leur splendeur, toutes ces lueurs philosophiques, toutes ces flammes mobiles et passagères qui naissent de l'orgueil.

Mon sujet est immense, je le ramènerai à quelques idées principales.

En vous retraçant à grands traits les caractères essentiels des lois naturelles et politiques, je m'arrêterai avec plus de détail à l'examen des lois civiles, car c'est surtout dans le droit civil que je chercherai les preuves de la thèse dont je viens de poser les termes.

Le Droit Naturel comprend ces lois primitives gravées par Dieu dans notre cœur, reconnues par tous

Digitized by Google

les hommes, même par ceux qui les violent au profit de leurs passions ; ce droit, qui précède et domine tous les autres , inspire plus qu'il ne prescrit les devoirs de l'homme envers Dieu, envers lui-même, envers son semblable ; c'est à ces derniers rapports que se rattachent les principes sur les droits de la famille, sur le respect dû à la propriété, vérités du droit naturel que les haines de la jalousie, que les folies de l'esprit peuvent bien attaquer mais non détruire.

Le Droit Divin comprend l'étude des preuves de la vérité de la religion , l'étude de la doctrine que la religion enseigne ; à ce droit se rattache le droit ecclésiastique ou canonique qui est celui de la police de la religion.

Les rapports des peuples entr'eux sont réglés par des lois qui forment le droit des gens ou droit politique général de chaque nation ; enfin les rapports des citoyens sont réglés par les lois qui prennent, selon leur origine et l'objet auquel elles s'appliquent, le nom de droit politique privé ou de droit civil.

Les *lois naturelles et divines* sont immuables ; on les plie quelquefois sous la violence d'un fait ; le fait passe, la loi reste.

En 1793 on multiplie les décrets pour protéger les mariages des ministres du culte catholique ; le 10 novembre de cette année , Notre-Dame de Paris est convertie en temple de la Raison.

Le 7 mai 1794 on institue des fêtes décadaires, et le peuple Français reconnaît par un décret l'exis–

Digitized by Google

tence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme ; quelques années plus tard, Notre-Dame de Paris est érigée en basilique, le culte catholique reçoit une puissante organisation, et le Chef du gouvernement place l'anniversaire de sa naissance sous la protection et l'éclat d'une fête, qu'il prescrit pour consacrer le rétablissement du culte catholique en France.

Le temple a été profané un jour ; le lendemain il abrite ses blasphémateurs.

Les *lois politiques* ne sont pas permanentes, elles tiennent à la mobilité des circonstances, elles se modifient selon les besoins du moment ; ce caractère transitoire, s'il ne compromet pas leur autorité, affaiblit en elles le respect qui s'attache aux autres lois. Sous la protection de ce droit politique, se placent aujourd'hui les promoteurs ardents des libertés publiques, libertés qu'ils demandent sans règle et sans frein, appelant toutes les mauvaises passions, soulevant tous les instincts désordonnés, proclamant tous les droits et méconnaissant tous les devoirs ; à l'abri de ce droit, s'élèvent impunies les maximes désolantes qui dessèchent toutes les pensées généreuses du peuple, qui le jettent hors de la vertu et du devoir, qui le livrent faible et frémissant aux tortures de la haine, de la jalousie, qui ne lui laissent ni foi, ni légende, ni résignation, ni espérance, mais les désirs insatiables et le dégoût des habitudes honnêtes et laborieuses.

C'est sur les excitations de cette liberté absolue

Digitized by Google

qu'osent se formuler ces systèmes monstrueux, qui rejettent sur la société les fautes et les écarts des individus, qui s'attaquent audacieusement aux bases de l'ordre social, aux choses saintes, à tout ce qui commande l'amour et la vénération des hommes.

Ces systèmes contre la famille, contre l'héritage, contre la propriété, ne sont pas d'invention moderne. Aristophane, dans sa comédie de l'*Assemblée des Femmes*, en relevait le ridicule et l'odieux. Malgré la décevante devise de *bonheur commun* inscrite sur le drapeau des réformateurs, jamais les nations n'essayèrent de conquérir, par les moyens que ces rêveurs en délire mettaient à leur disposition, une félicité chimérique.

Ces systèmes se traduisirent quelquefois en commotions populaires. Mais lorsqu'à Rome le peuple, entraîné sur le Mont-Sacré, demandait l'abolition des dettes, il n'alléguait que sa pauvreté en présence de créanciers impitoyables; il ne demandait pas le partage des biens du riche, il demandait un allégement à sa misère. L'apologue *des membres et de l'estomac*, raconté par Menenius Agrippa, en parlant à sa raison, désarma sa résistance et produisit une heureuse transaction.

Notre peuple s'appliquerait aujourd'hui encore la moralité de cette fable, si les hommes de bien couvraient la voix de l'imposture et de la flatterie.

Et lorsque, plus tard, des troubles sérieux éclataient à Rome à l'occasion de la loi agraire, que demandaient

Digitized by Google

ces plébéiens qui allaient combattre pour la liberté de Rome, et qui ne trouvaient au retour que des charges, la misère, l'oppression de l'usure et la prison? C'était une part dans les terres conquises sur l'ennemi, c'était le prix de leur sang, de leur victoire.

Où sont nos plébéiens-soldats auxquels on refuse une portion des terres conquises par nos armes?

Et vous, qui dans votre impatience de jouir, convoitez les biens acquis par le travail des autres, où sont vos titres, vos droits? Quels services avez-vous rendus au pays? Où sont vos travaux d'intelligence? où sont vos blessures? que vous doit la nation? que vous doivent vos concitoyens? Écoutez les paroles de l'homme qui entraînait le peuple sur le Mont-Sacré, c'était un guerrier sexagénaire:

« J'ai, disait Siccius Dentatus, servi quarante an-
» nées, je suis tribun militaire depuis trente ans,
» j'ai vu cent-vingt batailles, j'ai reçu quarante-cinq
» blessures, entr'autres douze dans le combat livré à
» Cherdonius; on m'a décerné quatorze fois la cou-
» ronne civique pour avoir sauvé la vie de mes com-
» patriotes, et trois fois la couronne murale comme
» étant le premier monté à l'assaut; j'en possède huit
» autres que les généraux m'ont données lorsque
» j'ai repris sur les ennemis les enseignes de nos
» légions; j'ai conquis quatre-vingt-trois colliers,
» soixante bracelets d'or, dix-huit piques, vingt-cinq
» harnais.... ! et pour prix de mes cicatrices et de

» mon sang, qui ont valu à Rome tant de terres en-
» levées à dix peuples ennemis, je ne possède pas un
» demi-arpent de terre ; et votre sort, mes braves
» compagnons, est semblable au mien ! Tous ces
» champs fertiles, fruits de notre courage, restent
» dans d'autres mains..... Prouvez enfin que vous
» savez récompenser ceux qui se sacrifient pour vous! »

Où sont les Siccius de nos jours? où sont leurs couronnes civiques, leurs couronnes murales? Les trophées de nos Siccius modernes sont des jugements de police correctionnelle, pour avoir troublé la tranquillité publique. Oui, par une de ces déplorables aberrations du sens moral, les sentences du juge deviennent des brevets de pensions !

Plus tard, l'accumulation toujours croissante, dans les mains des patriciens, des terres conquises sur l'ennemi, amena une autre loi agraire qui réduisait et limitait leur domaine foncier. Mais cette loi, violée par ses auteurs, resta sans exécution malgré l'énergie des deux Gracques; elle fut révoquée après leur chute, et son rappel fut toujours une source de désordres et de crimes.

Déplorons donc l'abus du droit politique ; il est trop mobile pour être un auxiliaire de la religion; mais n'oublions jamais que, même dans les lois politiques, il n'y a de durables que celles qui respectent les principes; les autres sont des lois de circonstances, qui naissent et meurent avec elles.

Je passe aux lois civiles.

Digitized by Google

Permettez-moi d'emprunter à cette étude quelques idées détachées qui se rapportent à cette union intime de la loi et de la religion, à l'appui mutuel qu'elles se prêtent.

Les discussions en matière religieuse occupent une grande place dans l'histoire. Sans nous en occuper, rappelons que, dans un siècle rapproché du nôtre, la science scolastique, ce mélange confus de théologie et de philosophie, était sous la protection de la théologie, et qu'un arrêt de parlement défendit de faire aucunes disputes autres que celles approuvées par les docteurs de la faculté théologique ; que Louis XIV défendit de prononcer publiquement l'éloge de Descartes ; et que Louis XV, par une déclaration enregistrée au parlement, imposa à ses sujets un silence absolu sur les matières religieuses, ce qui ne fit obstacle ni à la publication de l'Encyclopédie, ni à l'explosion de l'école philosophique en France.

Ces luttes pouvaient avoir quelque intérêt, lorsque les lois civiles et les lois ecclésiastiques formaient un droit et des juridictions séparées. La division des pouvoirs, les attributions de juridiction, quoique déterminées par le droit canonique, entraînaient de graves conflits entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique ; et ces conflits engageaient la responsabilité du pouvoir politique. Aujourd'hui que l'Église est dans la nation, que la juridiction ecclésiastique contentieuse ne touche pas aux intérêts civils du clergé, mais seulement à sa discipline intérieure, la religion

Digitized by Google

s'est relevée, et en laissant à la loi civile le règlement des intérêts civils du clergé, elle a repris la sublime mission que Dieu lui a confiée en lui disant : *Regnum meum non est de hoc mundo ;* la loi a acquis plus d'étendue, la religion plus d'autorité. Aujourd'hui plus de fâcheux antagonisme, plus de déplorables conflits; la loi civile prescrit, la loi religieuse conseille ; l'une parle à la raison, l'autre au cœur ; elles concourent à un but commun par une heureuse et fervente rivalité.

Quand la loi est sévère, la religion en adoucit la rigueur en conseillant l'obéissance et la résignation. Quand la loi frappe de son glaive, la religion appuie le malheureux sur son sein, le console et fait de l'infortune un moyen de salut. Cette puissance est plus grande que celle d'une juridiction. La loi civile, à son tour garantie contre les envahissements de la loi ecclésiastique, emprunte avec bonheur à la religion ses sublimes préceptes pour les convertir en règles positives. C'est sous cette inspiration que la loi a réglé, dans nos codes, les obligations qui naissent du mariage, qu'elle a déterminé les droits et les devoirs respectifs des époux, et qu'elle a fixé les attributions de la puissance paternelle. Mais l'acte qui, dans nos lois civiles, emprunte le caractère le plus éminemment religieux, c'est le serment. Je n'ai pas à vous parler du serment comme initiation aux fonctions publiques ou comme engagement pris par les mandataires de la justice ; je veux parler du serment qui est régi par la loi civile. La loi l'a placé dans

Digitized by Google

le texte de nos codes comme un hommage rendu aux croyances religieuses. La loi ne croit pas à la parole intéressée du plaideur, elle y croit lorsque la parole a pour elle la sainteté du serment ; la loi sait que la religion est le meilleur garant qu'elle puisse avoir de la probité des hommes, elle suppose que la conscience domine l'intérêt. Cette délation du serment est pour le magistrat un touchant spectacle ; ses pouvoirs de juge sont suspendus un moment ; entre les deux contendants, c'est un appel fait à la conscience , c'est un défi jeté à la probité. Le magistrat n'a ni à provoquer des scrupules, ni à soulever des doutes, ni à exposer des principes ; ces luttes, ces assauts, ces scrupules de conscience, il ne peut ni ne doit les pénétrer ; il attend, et lorsque l'acte religieux est consommé, le jugement est prononcé.

Ne trouvez-vous pas, Messieurs, dans cette autorité que la loi donne au serment, un hommage bien touchant à la dignité humaine et surtout au sentiment religieux ? Lorsque la loi se méfie, à si juste titre de l'incertitude et des préventions du témoignage de l'homme, lorsqu'elle fait à la preuve testimoniale une part si ménagée, elle attache l'évidence de la preuve acquise à la parole de celui que l'on consent à placer sous l'inspiration de sa conscience.

La loi permet aussi au juge de terminer ses doutes par un appel à la conscience du plaideur, elle confie ce moyen de découvrir la vérité à la prudence du magistrat ; c'est à lui à ne s'en servir que lorsque la probité du plaideur le rassure.

Digitized by Google

Sous le droit ancien, le serment était inséré dans les contrats comme une déclaration que l'on se soumettait à la vengeance de Dieu, ou qu'on se soumettait à sa miséricorde, sous ces formules : « *Ainsi Dieu me soit en garde* ou *en aide ; je veux que Dieu me punisse si je manque à ma parole.* » Cet usage du serment dans les contrats était conseillé par les gens d'église, parce que le serment étant un acte religieux et l'infraction du contrat une violation de cet acte religieux, la religion était intéressée dans les contestations sur l'exécution de ces engagements ; et cet intérêt déterminait la compétence des juges d'église. Cet usage ne put se maintenir, car l'acte religieux n'ajoutait rien à la validité du contrat ; subordonné à la loi civile, le contrat était régi par des règles en dehors du serment : le serment n'était donc qu'un accessoire de l'engagement. Réduit à ces proportions, le serment n'avait ni autorité, ni dignité; en le circonscrivant, le législateur lui a laissé son caractère religieux.

En acceptant le serment comme un mode de preuve civile des obligations, comme un supplément de nos lois civiles, le législateur n'oubliait ni la corruption des idées, ni les faiblesses attachées à l'humanité, ni les dangers de cette preuve ; mais il devait consacrer cette règle de morale religieuse : que foi était due aux paroles prononcées sous l'invocation de la Divinité. Le législateur avait introduit une peine pour réprimer l'attaque dirigée contre le serment ; mais les décrets de février 1848 se hâtèrent de la supprimer.

Digitized by Google

Une plume éloquente et qui s'est inspirée de vos sentiments (M. Tempier, *Du Serment*), a flétri en termes énergiques le parjure en matière politique ; depuis lors, une pensée de haine et de mépris pour les actes religieux, bien plus qu'un prétendu respect pour le caractère national et la dignité de la conscience, a fait abroger le serment politique. Cette abrogation ne touche pas au serment consacré par la loi civile ; il faudrait désespérer d'une nation au sein de laquelle le législateur n'attacherait aucune confiance, aucune conséquence utile à la conscience du citoyen.

Notre loi moderne sur le mariage m'offre, par ses larges et tolérantes dispositions, un tel contraste avec la loi ancienne, que je ne puis résister au désir de vous donner quelques citations, qui prouveront toujours davantage que la religion commande bien plus le respect, lorsqu'elle reste avec l'autorité de ses préceptes et de ses exemples, que lorsqu'elle descend à diriger les actes de la vie civile.

Le mariage soumis au Souverain comme contrat civil était soumis à l'Église comme sacrement, et l'Église apportait au mariage des empêchements dirimants qui avaient force de loi ; en étudiant ces empêchements nombreux, que les lois ecclésiastiques énumèrent avec tant de détails, et en étudiant les causes qui les ont fait admettre comme obstacles au mariage, on est affligé de voir que les décrétales des papes et les conciles aient soumis à l'examen des

Digitized by Google

juridictions ecclésiastiques, des empêchements d'une nature telle que les tribunaux laïques éprouveraient quelqu'embarras à les appliquer ; la religion ne pouvait pas *s'accommoder* de cet examen, elle perdait en respect ce qu'elle *obtenait* en juridiction.

Si d'un côté, l'Église apportait au mariage de tels empêchements, empêchements tirés de causes si délicates et si intimes ; de l'autre, on voyait le pouvoir civil ajouter encore à la sévérité de la loi religieuse. Ainsi le droit canonique, en vigueur sous Louis XIV, ne prohibait le mariage qu'entre les chrétiens et les infidèles ; il ne le déclarait pas nul entre chrétiens et hérétiques. Mais en 1686, cinq ans avant la révocation de l'édit de Nantes, à l'époque où la conquête de la Franche-Comté, de la Flandre presqu'entière et de l'Alsace, faisait mériter et accorder à Louis XIV le titre de Grand, ce prince rendait un édit où il disait : « *Nous voulons qu'à l'avenir nos sujets* » *de la religion catholique et romaine ne puissent,* » *sous quelque prétexte que ce soit, contracter ma-* » *riage avec ceux de la religion prétendue réformée;* » *déclarant tels mariages non valablement contrac-* » *tés, et les enfants qui en proviendront illégitimes* » *et incapables de succéder aux biens de leurs père* » *et mère*; » et c'est au moment où le Monarque allait commettre, contre la morale, des fautes que l'histoire a flétries, qu'il ajoutait un empêchement qui manifestait son intolérance.

Aujourd'hui l'autorité religieuse bénit l'acte civil ;

Digitized by Google

elle n'a pas à s'occuper des conditions du contrat, elle sanctifie l'union spirituelle. L'autorité civile préside à l'engagement, l'autorité ecclésiastique à la solennité; le concours de cette puissance est tellement nécessaire, que l'acte civil ne semblerait pas complet s'il n'avait pas la consécration religieuse.

Cet hommage libre à la religion, qui a remplacé le recours forcé au pouvoir ecclésiastique, donne plus d'autorité qu'une délégation du pouvoir temporel; j'aime mieux la religion dans le temple que dans les bureaux de l'état-civil.

Il est impossible de traiter cette matière sans rappeler les luttes qui se sont engagées entre le Pouvoir civil et l'Église, à l'occasion du divorce. On pouvait croire, d'après la discussion approfondie qui avait amené le titre du *divorce* dans le code civil, que la matière était épuisée et la législation définitivement fixée; mais d'un autre côté, après de longues discussions, l'Église catholique s'était prononcée et elle avait condamné le divorce. Cette dissonnance entre la loi qui le permettait et la religion de l'État qui le défendait, a été comprise. Le divorce a été aboli, du moins quant au lien, *quoad fœdus et vinculum*, et conservé, quant à la séparation de corps, *à thoro et mensâ.*

« Comme un des grands objets du mariage, dit
» Montesquieu, est d'ôter toutes les incertitudes des
» conjonctions illégitimes, la religion y imprime son
» caractère; c'est à la loi de la religion à décider si
» le lien sera indissoluble ou non; car si les lois de

Digitized by Google

» la religion avaient établi le lien indissoluble et que » les lois civiles eussent réglé qu'il se peut rompre, » ce seraient deux choses contradictoires. » La loi civile a cédé ; mais pour ceux qui s'applaudissent du triomphe de l'idée religieuse, ils peuvent regretter que le divorce, quoique aboli, ait conservé nominalement du moins, son rang, son texte dans le code civil. Pour ne pas changer la série des articles, on conserve un titre abrogé ; il n'est plus appliqué, mais il sert d'élément d'étude aux jeunes légistes.

Le monument n'a plus de destination, mais il est debout; ne semble-t-il pas attendre que la volonté du législateur lui rende son ancienne place dans le grand édifice de nos codes ?

L'alliance de la justice et de la religion a une origine divine ; sans doute la loi n'admet pas de culte exclusif, elle respecte la liberté de conscience, mais elle n'admet pas l'athéisme ; elle exige, sans distinction, de tous les hommes, qu'ils prennent Dieu à témoin de la vérité de ce qu'ils affirment à la justice, ou de l'exactitude avec laquelle ils s'engagent à remplir certains devoirs. Cette alliance se manifeste par l'adoption dans notre droit civil de ces lois fondamentales inspirées par le sentiment religieux.

Sans doute la loi civile et la religion sont deux puissances qui ne marchent pas à un but commun par les mêmes moyens ; mais dans leur sphère d'action elles marchent sans se nuire, sans se heurter, en se prêtant, au contraire, un mutuel appui. « Les

Digitized by Google

» peuples anciens, dit Bossuet, ont voulu donner à
» leur loi une origine divine, et ceux qui ne l'ont pas
» eue ont feint de l'avoir. Minos se vantait d'avoir
» appris de Jupiter les lois qu'il donna à ceux de Crète.
» Ainsi Lycurgue, ainsi Numa, ainsi tous les autres
» législateurs, ont voulu que la convention par la-
» quelle les peuples s'obligeaient entre eux à garder
» les lois, fût affermie par l'autorité divine, afin que
» personne ne pût s'en dédire. Platon, dans sa *Répu-
» blique* et dans son livre des *Lois*, n'en propose
» aucune qu'il ne veuille faire confirmer par l'oracle
» avant qu'elles soient reçues ; et c'est ainsi que les
» lois deviennent sacrées et inviolables. »

Pour nous, dont la raison repousse l'intervention de la divinité dans l'octroi des lois, nous admettons la religion comme influence dans leur préparation, comme un auxiliaire dans leur application.

Cette alliance se manifeste éminemment par l'exposition, dans nos salles d'audience, de l'image vénérée de la croix.

Pourquoi cet emblème divin dans l'arène des luttes judiciaires, au milieu de ces débats où s'agitent tant d'intérêts, tant de passions criminelles ?

C'est vers cette image que, magistrats, nous dirigeons nos consciences brisées par le doute, c'est vers cette image que nous dirigeons les regards de ceux qui viennent affirmer devant nous la vérité d'un fait, c'est cette image qui fait le temple de la justice, c'est cette image qui nous élève au rang des minis-

Digitized by Google

tres de la loi ; c'est notre seule décoration, elle est simple et imposante, elle suffit à la magistrature, à la dignité de notre sacerdoce : car, à nous magistrats, il ne nous faut ni la pompe extérieure, ni les fastueuses décorations de la rue, ni les cortéges brillants, ni les émotions populaires. Dans le pouvoir civil comme dans le pouvoir religieux, l'autorité ne s'affaiblit pas par l'humililé des desservants ; la grandeur des deux cultes protége la faiblesse de ses ministres.

L'alliance de la religion et du pouvoir civil se manifestait encore par une loi qui n'aurait jamais dû être soumise aux vicissitudes du droit politique, et que sa haute utilité devait affranchir des influences de cette nature ; je veux parler de la loi sur *la célébration des fêtes et dimanches.*

Tous les peuples ont eu leurs jours fériés, et le caractère distinctif de ces jours était l'interruption des travaux : *Omnes judices urbanæque plebes, et cunctarum artium officia quiescant ; respirent à controversiis litigantes. Præconis horrida vox silescat !*

Sous l'ancien régime, les fêtes légales étaient fort multipliées. Il ne se rattache plus qu'un intérêt de curiosité à toutes les dispositions de ces ordonnances qui réglaient l'établissement, le nombre et l'observation de ces fêtes ; je n'en parlerai point. J'omettrai aussi les fêtes et anniversaires, tour à tour consacrés et renversés par les événements politiques ; fêtes solennelles ou lugubres, anniversaires de triomphe ou de deuil, de gloire ou de honte, que l'histoire con-

Digitized by Google

signe, qu'enregistre le dépôt des lois, que le cœur glorifie ou flétrit ; fêtes, événements, anniversaires, que la politique confie bien plus aux méditations du citoyen, qu'aux méditations du légiste.

Parmi ces lois qui n'ont eu qu'une autorité transitoire, il en est une du 17 thermidor an VI, contenant des mesures pour coordonner les jours de repos avec le calendrier républicain, et qui prescrit, pour ces jours de repos, la fermeture des boutiques, magasins et ateliers, la suspension des travaux dans les lieux publics. Cette loi, dit un auteur : « *est rigoureuse par* » *des motifs politiques, plus que ne l'a jamais été* » *une loi par des motifs religieux.* »

Les prohibitions pour l'observation des décades et des fêtes nationales devaient avoir la sévérité que commandent toutes les manifestations qui n'émanent pas spontanément de la liberté de conscience. Deux ans après, un arrêté des consuls restreignit les prohibitions aux fonctionnaires et laissa aux autres citoyens le droit de prendre du repos suivant leur volonté, la nature et l'objet de leur travail.

Plus tard, les lois organiques du concordat réglèrent le mode d'établissement des jours fériés et la réduction des fêtes légales, et ces fêtes furent établies sous une influence religieuse et purent être définies par les jurisconsultes : « *Des jours consacrés* » *au service de Dieu en commémoration de quelque* » *mystère ou en l'honneur de quelque saint, et durant* » *lesquels il n'est pas permis de travailler.* »

Digitized by Google

La Charte de 1830, sans l'abroger expressément, a rendu douteuse l'application de la loi du 18 novembre 1814, qui portait en texte : *Loi sur la célébration des fêtes et dimanches*.

Cette loi, Messieurs, qu'on peut considérer comme le complément des lois civiles et commerciales, qui interdisent tous actes de procédure les jours de fêtes légales, n'était pas une loi d'intolérance ; elle aurait pu être considérée comme telle si, avec la faveur égale accordée par nos lois à tous les cultes, elle avait blessé le sentiment religieux de la nation ; mais au contraire, elle répondait à nos croyances, à notre foi, et, ce qui le prouve, c'est que, sans application réelle depuis 1830 et surtout depuis 1848, elle n'en est pas moins exécutée ; la conscience supplée à la sanction de la loi.

Cette loi, qui émane d'une source divine, est acceptée dans le droit civil par des motifs fondés sur la nécessité de ménager les forces humaines ; le jour consacré au service divin, c'est aussi le jour consacré au repos du corps ; et lorsqu'une loi satisfait ainsi à la double exigence de la conscience et de l'existence matérielle, pourquoi ne pas la laisser subsister comme un hommage rendu au principe religieux ? pourquoi laisser cette satisfaction à ces esprits indociles qui, en admettant la nécessité d'un jour de repos, ne veulent pas accepter le dimanche? Affectation ridicule, rébellion orgueilleuse de la raison humaine contre la croyance, quand elle n'est pas une combinaison de débauche ou un calcul de paresse !

Digitized by Google

On ne peut trop s'étonner des contrastes qu'offrent, sous le rapport religieux, les nations qui commencent la conquête de leurs libertés avec celles qui en jouissent depuis long-temps.

Le Piémont s'essaie au gouvernement représentatif, il aspire à s'affranchir de ce qu'il appelle le joug clérical, et, dans son impatience d'être libre, il supprime des fêtes, il prépare des persécutions au clergé ; il continuera, sans doute, à sanctifier le jour du Seigneur, mais il ne veut pas que la loi lui en impose l'obligation ; et à côté de ces attaques déplorables, admirons ce respect profond, sérieux, que les peuples, vieillis dans la vraie liberté, ont pour la religion. Rappelons cette sanctification du dimanche, si sincère, si vraie, si universelle, cette observation si rigoureuse, si absolue en Angleterre et aux États-Unis. Oh ! c'est que, pour ces peuples vraiment libres, la soumission aux lois religieuses, le respect des choses saintes, les croyances, la foi, sont des sentiments qui grandissent la dignité de l'homme; c'est qu'il n'y a pas de liberté qui nous place au-dessus de Dieu ; c'est que la dépendance du croyant s'allie avec l'indépendance du citoyen; c'est que ces peuples savent que s'affranchir de toute règle, de toute discipline, de toute croyance, ce n'est ni de la liberté civile ni de la liberté de conscience, mais de l'anarchie ; c'est qu'ils savent que le désordre moral a pour conséquence atale et inévitable le désordre de la rue, et que de notre temps et dans nos mœurs, il n'y a de peuple

Digitized by Google

esclave que celui qui tombe dans l'anarchie. Pourquoi, en France, imitons-nous les peuples jeunes et sans expérience de la liberté, dont les folies compromettent l'avenir; au lieu d'imiter les nations réglées dans la liberté, dont la sagesse maintient le respect du sentiment religieux, et qui trouvent leur raison de vivre et de prospérer dans leur soumission absolue à la loi et à la religion?

Sans doute, Messieurs, quand la religion avait ses tribunaux et ses peines corporelles, lorsque certains crimes contre la religion, comme l'hérésie, étaient considérés comme crimes de lèze-majesté divine au premier chef, et que la punition s'en poursuivait même contre le cadavre de l'homme, contre la mémoire du défunt, la raison humaine devait défendre les victimes que réclamait l'intolérance; il y avait dans cette lutte un caractère de grandeur et de justice. Sans doute à une époque où la religion avait ses crimes ecclésiastiques, où un auteur dans son *Traité des Crimes* comptait, par exemple, cent cinquante hérésies différentes, à une époque où les princes juraient à leur sacre d'exterminer les hérétiques, il pouvait être juste et raisonnable de disputer à l'Église les erreurs qu'elle condamnait, de soutenir les opinions qu'elle déclarait contraires au dogme et à sa discipline. Les peines étaient terribles, la défense devait être ardente et opiniâtre; mais lorsque les mœurs ou la raison ont apporté un si grand adoucissement aux peines contre les délits en matière de religion, qu'on peut s'étonner

Digitized by Google

d'une protection aussi réservée, on ne doit pas affaiblir encore l'appui que la loi prête à la religion. Oh ! sans doute la liberté religieuse est une conquête de la civilisation et de la raison sur la barbarie et l'ignorance ; sans doute l'intervention de l'autorité entre la Divinité et la conscience de l'homme, pour imposer des croyances et régler la manière d'honorer Dieu, était un acte d'oppression qui blessait la conscience sans profiter à la religion ! La foi doit être libre, le dogme n'a pas besoin de la loi pénale.

Mais la loi devait protéger le libre exercice du culte ; et eependant les peines qu'elle édicte sont graduées avec tant de mansuétude, qu'il est facile de comprendre qu'elle a moins compté sur l'efficacité du châtiment que sur l'esprit religieux du citoyen ; c'est plutôt un manifeste de respect pour les ministres, qu'une peine protectrice du culte.

Et en échange de ce faible et inefficace appui, la loi, dans un esprit de méfiance contre ces mêmes ministres, punit de peines très-graves les critiques, censures ou provocations dirigées contre l'autorité publique dans un écrit pastoral ; elle inflige aussi des peines au ministre qui aura, sans autorisation, entretenu des correspondances avec des cours ou puissances étrangères sur des matières de religion.

Messieurs, dans une législation qui porte l'empreinte si profonde de la tolérance religieuse, il ne faut pas, par des concessions trop facilement faites à l'esprit d'indépendance, briser tous les liens qui

Digitized by Google

unissent la loi à la religion. En consultant mieux l'esprit général de la nation, on aurait peut-être compris que la loi sur la célébration des fêtes et dimanches était consacrée par les usages et la discipline des diverses sectes chrétiennes, qu'elle était nécessaire et juste, et qu'il ne fallait pas considérer son infraction comme une simple transgression des règles de la discipline catholique, dont on ne devait compte qu'à sa conscience.

En ôtant à la loi de 1814 le caractère politique qu'elle ne peut pas avoir, on devait considérer que cette loi n'avait pas été seulement une déclaration solennelle des principes religieux qui signalaient l'avènement du pouvoir politique de cette époque, mais qu'elle avait été la conséquence naturelle, l'application en quelque sorte de la grande loi sur l'organisation du culte, la loi du Concordat. Oui, Messieurs, le 41e Article Organique veut qu'aucune fête ne puisse être établie sans la permission du gouvernement, excepté le *dimanche;* cette exception est la consécration du droit religieux pour l'établissement de la fête du dimanche. Ces idées prévaudront sans doute; et déjà je suis heureux de dire que dans une loi de 1841, sur le *travail des enfants dans les manufactures*, il est formellement défendu d'employer les enfants les dimanches et jours de fêtes reconnues par la loi. Cette loi n'est pas fondée seulement sur l'intérêt matériel et hygiénique. Nous avons voulu avant tout assurer aux enfants les bienfaits de l'instruction religieuse, et nous

Digitized by Google

devions choisir comme jour de repos celui que le christianisme consacre plus particulièrement à la pratique des devoirs religieux. Dans la discussion de cette loi, on proposait un amendement qui tendait à substituer un autre jour au dimanche, afin de se prêter aux convenances de ceux qui professent le culte israélite; cet amendement fut repoussé sur l'insistance d'un député appartenant au culte israélite, et qui déclarait *souverainement injuste de gêner la conscience de trente-trois millions d'hommes, pour une minorité de trois cent mille individus.*

Et remarquez-le bien, cette loi de 1841 atteint les actes intérieurs de l'atelier, lorsque la loi de 1814 ne défend que les actes extérieurs.

Ainsi, Messieurs, commandée par la religion, consacrée par les dispositions organiques du culte, la loi sur les fêtes et dimanches doit rester dans nos codes comme l'expression d'un sentiment placé au-dessus des agitations politiques.

Ces idées, Messieurs, je les exprime avec une indépendance d'esprit et de conscience qui ne blesse ni mon respect pour la puissance législative, ni mes sympathies pour la séparation des pouvoirs civil et religieux ; mais si ma raison me dit qu'il faut maintenir l'Église dans l'État, si l'expérience me démontre que l'Église veut rester dans les limites que lui imposent son origine et la séparation des pouvoirs, je puis regretter que, dans quelques occasions solennelles, la loi retire à la religion son concours, moins encore comme protection que comme hommage.

Digitized by Google

Sous l'influence de cette pensée, on a le droit de déplorer que de telles lois soient soumises aux fluctuations de la politique, et perdent ainsi ce caractère de fixité et de permanence qui, seul, assure le respect. Soumises à cette influence mobile, elles portent tantôt l'empreinte de l'exagération et de l'intolérance, tantôt l'empreinte du *scepticisme* et de l'indifférence; elles exaltent ou méconnaissent le sentiment religieux, elles ne restent jamais dans ce milieu qui s'éloigne également et du fanatisme et de l'athéisme; réclamées par les passions, les passions contraires les renversent, et au milieu de ces agitations, de ces renversements, la loi perd son caractère, la religion son autorité; la conscience hésite, la foi s'étonne, les croyances religieuses s'irritent et se fatiguent dans cette lutte : à ce prix la protection de la loi est un danger. Ce n'est pas au moment des commotions politiques, que le législateur prudent et avisé devrait s'occuper de la révision des lois qui touchent à la religion. Ces changements se ressentent de l'agitation des esprits, la passion domine la raison, et la loi s'empreint d'un caractère exagéré, lorsque dans les matières délicates qui tiennent au for intérieur, à la conscience, aux pratiques du culte, la loi devrait avoir la durée, la stabilité de la religion même. Cette confusion de la politique avec la religion blesse la dignité de la religion, sans profiter à l'autorité réelle de la politique; les usurpations étendent le pouvoir et ne le fortifient pas. Quand le pouvoir politique, dans les

Digitized by Google

émotions de la victoire, amoindrira le pouvoir civil par l'introduction forcée d'une règle religieuse, ou abaissera sans mesure le pouvoir religieux sous la loi civile, aura-t-il, par ces froissements alternatifs, confisqué tour à tour le pouvoir religieux et civil?..... C'est un envahissement temporaire, ce n'est pas une conquête solide.

Ainsi, Messieurs, avant 1825, un dissentiment déplorable s'était manifesté entre la Cour Suprême et les cours d'appel, sur la question de savoir si les édifices consacrés au culte devaient être rangés parmi les édifices servant à l'habitation, ou si, en d'autres termes, une *église* devait être réputée une *maison habitée,* et si, par suite, un vol d'objets consacrés au culte divin, commis la nuit dans l'intérieur de nos temples, ne devait être puni que comme un délit correctionnel. Sans regretter, sans doute, la sévérité des peines que les ordonnances de nos rois, aussi bien que les lois du paganisme, appliquaient à ces profanations sacriléges, on pouvait s'étonner que de pareils attentats fussent rayés de la nomenclature des crimes et abandonnés à la répression secondaire des tribunaux correctionnels.

Cette divergence révélait une lacune; il n'était pas possible que le législateur ne protégeât pas, comme l'asile des citoyens, ces lieux consacrés par les objets exposés à la vénération publique, consacrés par les pieux et tendres souveuirs de notre vie; ces lieux où tous, quelle que soit notre condition, nous avons

Digitized by Google

éprouvé nos premières émotions, et où nous devons déposer nos dernières douleurs ; ces lieux où tous les jours, à chaque instant du jour, heureux ou tristes, nous venons tous ensemble faire parler nos faiblesses et nos misères, unir nos joies et nos espérances, appeler les bénédictions du ciel sur nos familles ou confondre nos douleurs sur le cercueil d'un ami ; lieux saints, qui ne sont plus aujourd'hui des lieux de refuge, des asiles pour les débiteurs et les criminels, qui s'ouvrent pleins de consolations et d'espérances à tous les repentirs, à toutes les souffrances, à toutes les déceptions !

Oh ! il y avait dans ce silence de la loi, dans ces luttes de la jurisprudence, un outrage au sentiment religieux.

Les juges, mécontents de la limite que la loi imposait à leur pouvoir, obéissaient en exprimant hautement, dans leurs décisions, le regret de ne pas être investis du droit de faire respecter les choses saintes, et de les préserver des attentats sacriléges des malfaiteurs.

Le législateur avisa, par cette loi de 1825, appelée *loi du sacrilége*, et qui portait l'empreinte d'une protection exagérée.

Cette loi parut, aux esprits les moins prévenus, une confusion des règles de la loi civile avec celles de la loi religieuse.

Les vérités religieuses étaient imposées comme vérités légales ; ce n'étaient plus des dogmes de la foi

Digitized by Google

confiés à la croyance de l'homme, c'étaient des dispositions de loi emportant l'obéissance du citoyen. La loi avait sa croyance ; et comme la loi est souveraine, sa croyance devait être obéie ; elle ne punissait pas seulement la violation des règles de la société civile, elle punissait les infractions à la loi religieuse ; enfin cette loi blessait la règle de droit public qui assure liberté égale et même protection à tous les cultes, elle la blessait par l'inégalité entre les peines dont elle frappait les outrages aux différents cultes.

Le législateur, entraîné, avait dépassé le but, il avait innové ; il voulait protéger, il avait envahi. Il fallait protéger le culte, faire respecter le temple, c'était de la justice ; on fit entrer le dogme dans l'appréciation de la criminalité du fait, c'était de la passion politique ; il fallait abriter les édifices consacrés au culte contre la profanation des malfaiteurs, on décréta des peines graves contre des infractions en matière de foi.

La loi de 1825 n'avait pas les caractères qui assurent la durée ; elle fut emportée dans le mouvement imprimé aux idées religieuses par les lois qui suivirent la proclamation de la Charte de 1830. Une loi du 14 octobre 1830 en prononça l'abrogation pure et simple, sans amendement, sans réserve, sans distinction.

Inutilement des esprits sages réclamaient contre cette abrogation absolue, et demandaient le maintien de la disposition qui réputait maisons habitées les

Digitized by Google

églises, quant à la répression du vol. On ne les comprit pas. On voulait réprimer les envahissements de la religion dans la loi, on recherchait avec ardeur la séparation absolue des pouvoirs ; et l'on fut conduit ainsi à frapper du même coup, dans la loi, ce qu'elle avait d'exorbitant et d'agressif, et ce qu'elle avait de modéré et de protecteur. Le dogme avait été imprudemment placé, en 1825, sous l'égide de la loi criminelle ; le législateur s'emportait sous l'influence d'une foi trop ardente ; en 1830, on désarma le culte ; le législateur cédait aux inspirations de l'indifférence : et c'est toujours aux passions politiques que les législateurs de ces diverses époques allèrent s'inspirer, soit pour introduire la religion dans la loi, soit pour la laisser désarmée contre les atteintes des profanateurs ; ce n'est qu'en 1832, après l'épuisement des passions, qu'une satisfaction légitime a été accordée au sentiment religieux.

Le législateur moderne refuse de s'expliquer sur la vérité ou la fausseté des sectes religieuses ; il ne veut pas se livrer aux investigations philosophiques, aux discussions théologiques pour choisir et imposer un culte officiel ; il aurait craint, par cette reconnaissance, de paraître en déclarer la vérité exclusive ; il laisse le dogme dans le domaine de la discussion. Mais ce serait méconnaître la pensée de la loi que de supposer qu'il y a, dans ce système de la liberté des cultes, mépris ou indifférence. Qui ne voit, au contraire, que ce respect rendu à la liberté des consciences,

Digitized by Google

cette protection accordée aux cultes révèle une sollicitude éminemment religieuse ? La loi ne répond-elle pas au sentiment religieux, en favorisant de tout son pouvoir la manifestation de ce sentiment ? Est-elle indifférente lorsque, par sa protection, elle favorise et développe ce besoin profond du cœur d'adresser ses vœux à l'Éternel ? car, vous le savez, et un écrivain célèbre (M. de Bonald) l'a dit en termes touchants : *L'adoration a été la première pensée de l'homme, et la première parole a été un culte.* En protégeant le culte contre l'oppression et l'injure, c'est l'opinion religieuse, c'est l'homme religieux que la loi protége.

Et ici, Messieurs, sans vouloir jeter un blâme sur notre législation, sans prétendre même vous présenter ce rapprochement comme une critique, je ne puis m'empêcher de rappeler que, dans un pays voisin, où les libertés publiques sont si bien comprises et s'allient merveilleusement avec le respect de la religion et du pouvoir, s'il y a liberté de conscience, il n'y a ni liberté de controverse, ni liberté des cultes. Dans ce pays, le caractère de la loi n'est pas civil mais religieux. La religion chrétienne est la loi commune, et dès qu'il s'agit de la religion établie, la liberté de controverse n'existe plus : « En ce qui tient à la con-
» fession de la foi, dit Hobbes, la raison particulière
» doit se soumettre à la raison générale ou au Souve-
» rain qui est le lieutenant de Dieu. »

Le témoignage de la raison individuelle, l'inspiration de la conscience, s'inclinent devant l'autorité

Digitized by Google

du symbole proclamé par la loi qui est tout : « Il cst » immoral et impie, dit un publiciste anglais, lors- » que le Souverain a sanctionné un symbole, de nier » ou révoquer en doute l'autorité d'une seule ligne » ou d'une seule syllabe. »

La publication des livres dogmatiques est soumise à l'autorisation préalable, à la censure.

Les concessions faites dans ces derniers temps aux cultes dissidents n'y ont que bien faiblement augmenté la tolérance en matière de religion : aussi, en Angleterre, la loi pénale réprouve et punit l'opinion, la doctrine ; la loi frappe, dans le but de venger Dieu et la religion ; elle punit le blasphème et les jurements : la pénalité est excessive.

En France la discussion des opinions religieuses est libre : et, dans la présentation d'une loi moderne, en 1819, un célèbre rapporteur disait : « Que ce » serait violer la libertè que d'interdire, à telle ou » telle religion, le droit de lancer anathème sur toute » autre et de se proclamer exclusive. »

Aussi, en France, la loi ne punit pas l'opinion, la doctrine, elle ne punit l'outrage envers les cultes que pour protéger la liberté de tous les cultes ; elle réprime l'offense sans s'inquiéter de la doctrine.

Cette liberté de discussion dans les controverses religieuses et philosophiques ne pouvait pas dégénérer en outrage ni en dérision.

La discussion éclaire, l'outrage irrite ; la discussion, même vive et emportée, a un but sérieux ;

Digitized by Google

l'outrage n'est qu'une attaque brutale : c'est, dit un auteur, une *voie de fait par la parole ou sur le papier* ; il provoque la haine ou le mépris quand il prend la forme de la dérision

La loi ne devait pas seulement protéger les ministres du culte et les objets consacrés au culte, elle n'avait pas seulement à réprimer les profanations sacriléges, les attentats commis dans les églises; elle devait aussi appui à la religion, en renfermant la controverse dans les limites de la modération et de la gravité. La liberté des cultes, sans une protection efficace, serait un danger et une oppression.

La loi, en réprimant l'outrage contre les dogmes et les rites des cultes légalement reconnus, a voulu punir aussi l'outrage contre la morale publique et religieuse ; et dans le langage de la loi, la morale publique et religieuse ne comprend pas seulement ces préceptes de la morale que la conscience et la raison révèlent à tous les peuples comme à tous les hommes ; mais elle comprend les principes qui sont la sanction de tous ces préceptes, la base de la religion, à savoir : *l'existence de Dieu* et *la croyance à une vie future* où chacun sera traité selon ses œuvres. Les hommes célèbres qui concoururent à l'adoption de cette loi répressive, et dont j'aime à rapprocher les noms par un motif que vous apprécierez (la dissidence de la religion), *De Serre, Cuvier, Royer-Collard*, donnèrent ces deux dogmes pour base à la morale publique. Pour eux, la morale publique était la sanction

Digitized by Google

du sentiment religieux, et c'est par ce motif qu'ils consentirent à laisser ajouter à la loi le mot *religieuse.*

« La morale publique, disait M. De Serre, est la mo-
» rale contemporaine de toutes les sociétés, que sans
» elle nous ne pouvons pas comprendre ; parce que
» nous ne saurions la comprendre, sans les notions
» d'un Dieu vengeur et rémunérateur du juste et de
» l'injuste, du vice et de la vertu, etc. »

« Le sentiment religieux, disait M. Royer-Collard,
» est le principe des devoirs réciproques et la sanction
» de la morale publique. La morale publique diffère
» du sentiment religieux comme l'effet de la cause,
» comme la conséquence du principe, comme la
» sanction du précepte, c'est-à-dire que, bien qu'elle
» en diffère, elle en est inséparable....... Partout
» la protection accordée à la morale publique em-
» brasse le sentiment religieux, partout où il est ou-
» tragé la morale publique s'indigne et le venge.....
» effacer la morale publique de la loi, ce serait dé-
» clarer à la face du monde civilisé que la société
» n'est pas offensée quand la morale publique est
» outragée. »

« Nous entendons, disait M. Cuvier, que la base
» de la morale publique, la base de l'ordre social,
» consiste dans ce sentiment religieux qui fait cher-
» cher à chacun, dans l'existence de la divinité et
» d'une vie à venir, la sanction des devoirs qu'il doit
» remplir dans ce monde ; c'est là le sentiment que
» nous avons exprimé par les mots *morale publique*,

Digitized by Google

» ce sentiment universel qui a été donné par Dieu
» même à l'homme en le créant, ce sentiment qu'un
» incrédule, au milieu de tous ses sophismes, ne peut
» détruire entièrement en lui-même. »

Plus tard les écarts intolérables de la presse, les attaques contre la religion révélèrent une tendance qui appelait une plus grande sévérité sur les outrages contre la morale publique et religieuse. La loi de 1835 y pourvut; mais, en 1848, le gouvernement provisoire, agissant dans les limites d'un pouvoir que lui faisaient les circonstances, abrogea la loi de 1835, sans discussion préalable et sur le rapport du ministre de la justice, qui pensait que les lois de 1835 avaient excité, dès leur présentation, la répro-bation unanime des citoyens, et qu'elles étaient un attentat contre la liberté de la presse; et, dans cette circonstance encore, une disposition législative qui touchait au respect dû au sentiment religieux, à la morale publique, fut emportée par la passion politique; on voulait protéger ou flatter la presse, soit par conviction, soit par crainte, et pour obéir à cette puissance formidable et despotique, on sacrifia une loi qui, touchant à nos sentiments intimes et immuables, devait être affranchie des fluctuations de la politique. Pour donner à la presse une franchise illimitée, on affaiblissait la répression des attaques contre le droit de propriété, contre le mariage, la famille, le respect dû aux lois; on poussait dans l'arène ces rêveurs orgueilleux, ces hommes à l'esprit désor-

Digitized by Google

donné et cruel qui ont des excitations pour toutes les manvaises passions, des apologies pour tous les crimes, d'hypocrites embrassements pour la religion et des applaudissements pour tous les blasphèmes sociaux.

Mais le ministre de l'instruction publique, en 1848, ne s'appelait pas *Cuvier* ou *Royer-Collard*, le ministre de la justice ne s'appelait plus *De Serre*..!

Il y a dans nos codes un fait que la loi religieuse semble encourager et protéger, un fait que la loi pénale classe parmi les délits qui sont dirigés contre la paix publique, et que la religion considère comme le témoignage le plus sérieux de l'humilité chrétienne; ce fait c'est la *mendicité.*

Il semble, Messieurs, que la sollicitude de la religion devrait céder aux exigences de la loi civile, ou que la sévérité de la loi civile devrait s'effacer devant les pieuses prescriptions de la religion; oui, il en serait ainsi, si la mendicité, que la loi réprime, était celle que la religion conseille; mais ne l'oublions pas, la loi ne punit pas le pauvre qu'aime la religion. Ceux que la loi punit, sont ceux qui préfèrent au travail honnête une vie irrégulière, une oisiveté criminelle, ceux qui détournent l'aumône de sa véritable destination et demandent lâchement à la charité les secours que le travail pourrait leur donner, ceux que la paresse habituelle finit par livrer sans défense à la corruption, à la débauche et au crime! La loi ne confond pas les souffrances de la misère avec la dé-

Digitized by Google

gradation de la mendicité ; elle confie à la charité l'infirme, le vieillard, l'indigent estimable ; elle ne frappe que le paresseux incorrigible et dégradé : et pour qu'on ne se méprît pas sur le sens qu'elle voulait donner à ses rigueurs, elle a placé le mendiant à côté du vagabond ; elle les a frappés de peines communes; elle a mis sous la même surveillance, celle de la police, des hommes qu'elle considère comme également dangereux. Sous l'ancienne loi pénale, on plaçait à côté d'eux les *fainéants*, et cette loi avait pour objet d'élever le travail à la hauteur d'un principe social. Cette loi pénale atteignait aussi et frappait sans pitié une autre classe de gens sans aveu, qu'on appelait Bohémiens ou Egyptiens. Les édits de 1666 et 1682, sur la police de Paris, portaient qu'ils seraient arrêtés et conduits aux galères à perpétuité, les femmes flétries et bannies ; le tout sans autre forme de procès.

La législation ancienne avait, pour la mendicité, des peines d'une sévérité excessive, la fustigation, le pilori, les galères, le fer chaud au front, le bannissement ; et la religion n'intervenait pas pour faire adoucir cette législation cruelle, et pour ces hommes dangereux la religion n'ouvrait pas les trésors de sa charité.

La loi pénale d'alors avait une logique inflexible ; en punissant la mendicité, elle devait défendre l'aumône qui l'encourage et l'alimente ; et en effet une ordonnance de 1712 ne défendait pas seulement de

Digitized by Google

mendier, elle défendait aussi de donner l'aumône dans les rues, ni dans les églises, ni aux portes des églises ou autres lieux. La loi nouvelle ne fait plus de l'aumône la complicité d'un délit ; mais, il faut le reconnaître, la loi ancienne ne blessait ni la justice ni la raison.

Nos mœurs ont adouci la sévérité des peines ; je ne le regrette pas comme magistrat, mais comme moraliste. Je ne sais pas si ce n'est point à ces adoucissements répétés dans nos lois répressives, que nous devons ce désordre moral, ces agressions brutales et audacieuses contre la religion, la loi et l'autorité.

Les pouvoirs religieux et civils s'associaient pour combattre la mendicité, mais ils s'associaient aussi pour soulager les misères et honorer la pauvreté. A côté des dégradations infligées aux mendiants, se plaçaient les hommages et le respect pour les pauvres volontaires. Ainsi, les peines graves dont je viens de parler étaient portées dans une ordonnance du roi Jean, du 30 janvier 1350 ; par cette ordonnance il était interdit aux prédicateurs d'exhorter, dans leurs sermons, à faire l'aumône aux gens valides : et néanmoins, à une époque contemporaine, on vit se fonder et grandir les Ordres religieux de pauvres volontaires, ordres composés d'hommes voués à la prière, à l'étude, vivant d'aumônes, n'ayant point de revenus, et dont la pieuse mission était de secourir les malades, de les consoler, de propager la foi et de travailler avec un zèle ardent au salut des âmes.

Digitized by Google

La mendicité, même au point de vue religieux, ne fut pas admise sans opposition.

Dans un livre fameux (1) qui fut, il est vrai, condamné plus tard comme inique et criminel, on soutenait que ceux qui vivent par la mendicité deviennent flatteurs, médisants, menteurs ; on disait que la perfection était de tout quitter pour Jésus-Christ, et ensuite de travailler et non de mendier, et l'on ajoutait qu'on ne trouvait nulle part que Jésus-Christ, ou ses apôtres eussent mendié. On s'appuyait sur l'autorité de Saint Augustin qui s'irritant, avec raison, contre l'oisiveté de certains religieux qui n'étaient pas ministres de l'Église, fit un traité sur le travail des moines.

Saint Augustin avait voulu combattre seulement cette erreur : « que le travail était contraire à l'abandon parfait à la Providence. » On exagéra sa pensée en soutenant que les religieux sont en état de damnation, s'ils ne travaillent de leurs mains.

Cette thèse de la mendicité pour les religieux des Ordres mendiants fut soutenue par le grand docteur de l'Église, surnommé le docteur Angélique ou l'Ange de l'école, *saint Thomas d'Aquin.* Dans cette thèse admirable de vigueur et de raison, saint Thomas donne à cette vie par l'aumône une origine

(1) *Des Périls des derniers temps*, par Guillaume de Saint-Amour, 13e siècle.— *Histoire Ecclésiastique*, de Fleury, liv. 84, tom. 17, p. 583.

Digitized by Google

divine, en rappelant que Jésus-Christ a mendié son pain lorsqu'il a dit à Zachée : *Descendez promptement, je dois loger aujourd'hui chez vous.*

La cause de la pauvreté volontaire fut gagnée, et la mendicité fut considérée comme un état de salut et de perfection.

Sans examiner les statuts particuliers qui régissaient les ordres de religieux mendiants, rappelons que, dans tous ces ordres, Cordeliers, Jocobins, Augustins, Carmes, Capucins, Récollets, Minimes, la règle suprême, c'était le vœu de pauvreté volontaire ; ces moines étaient pauvres même en commun, ils renonçaient au siècle, ils donnaient ce qu'ils avaient aux malheureux, et n'avaient aucun souci du lendemain ; ils demandaient seulement à l'aumône la nourriture et le vêtement de chaque jour ; ils étaient incapables de posséder ni bénéfices ni aucuns biens ; ils étaient astreints à la retraite, au silence, à l'étude, à la prière. « La pratique de la pauvreté religieuse, » dit d'Héricourt, consiste, par rapport à chaque » religieux, à se dépouiller de tous les biens exté- » rieurs, à n'avoir rien en propre, à n'user que » comme les pauvres de ce que la communauté lui » fournit pour la subsistance et l'habillement. »

Voilà les pauvres qu'aime et honore la religion.

A ce renoncement aux choses de ce monde, à ces règles austères, à cette vie d'abnégation et de sacrifices, à ces humiliations volontaires, reconnaissez-vous l'oisif coupable, le paresseux incorrigible, l'in-

Digitized by Google

soumis à la loi du travail, le mendiant d'habitude, valide, que poursuit la loi criminelle? Non, non, Messieurs. Aussi le législateur moderne n'a-t-il pas jugé nécessaire de renouveler cette disposition d'un édit de 1784 sur *la défense des quêtes dans le royaume par des étrangers*, et qui exceptait « *néanmoins » les religieux mendiants étrangers, qui résidaient » dans une maison de leur ordre établie dans le » royaume ; sans qu'ils pussent faire d'autres quê- » tes que celles ordinaires et accoutumées, pour la » subsistance du couvent où ils résidaient.* »

La raison publique supplée à la loi. Aussi jamais, au milieu de nos longues agitations, parmi ces hommes ardents et passionnés que la politique victorieuse a placés à la tête des pouvoirs judiciaires, ne s'est-il trouvé aucun magistrat qui ait osé confondre la mendicité du fainéant avec la pauvreté du religieux.

Ainsi, Messieurs, la religion ne protége pas les mendiants que proscrit la loi. La loi ne poursuit pas les humbles que la pauvreté consacre et que la religion exalte.

Si les convenances ne m'imposaient pas l'obligation d'assigner une limite à votre bienveillante attention, je voudrais vous faire apprécier, par l'examen de la loi récente sur l'Enseignement, quelle haute influence le législateur assure à la religion, en confiant aux dignitaires du clergé la direction religieuse et morale de l'éducation publique; je voudrais constater cet

Digitized by Google

heureux retour des esprits et des consciences vers la conciliation, vous démontrer enfin que la vivacité et l'audace des agressions contre la société et la religion ont plus contribué à éclairer les esprits, à affaiblir l'antagonisme, à rapprocher les personnes, que les plus savantes discussions n'auraient pu le faire.... mais je m'arrête..... Heureux si j'ai pu vous convaincre de ces vérités que, sous l'empire des chartes de 1814 et de 1830, comme sous l'empire de la constitution de 1848, la protection promise à tous les cultes n'emporte pas la négation, mais, au contraire, la reconnaissance de tous les cultes ; que la loi civile est partout empreinte de respect pour le sentiment religieux ; qu'à son tour la religion recommande partout et toujours l'autorité de la loi, et qu'ainsi la religion et la loi se prêtent un mutuel appui.

Au milieu de nos tourmentes politiques, Messieurs, proclamons avec énergie l'obéissance aux lois! Attirons le peuple aux croyances qui le consolent, au lieu de le pousser vers les doctrines qui l'exaspèrent.

L'impiété est l'écueil sur lequel se brisent les sociétés ; la France l'évitera à l'aide de la religion appuyée sur la justice... Sous de tels auspices, nous n'avons pas à craindre le naufrage des grands principes conservateurs des États, et nous pouvons espérer l'apaisement prochain de la tempête qui a trop long-temps agité notre patrie!

Digitized by Google

Digitized by Google

RÈPONSE DE M. TEMPIER,

PRÉSIDENT,

AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. ÉDOUARD LUCE.



MONSIEUR,

Le Discours que vous venez de prononcer répond dignement à l'opinion que les brillantes qualités de votre esprit nous avaient inspirée.

Vous avez traité avec une haute raison, une véritable éloquence, un sujet qui fixe à juste titre l'attention des hommes sérieux. Votre œuvre mérite une entière approbation, et elle ne peut qu'éveiller les sympathies de tous ceux qui aiment à voir la loi morale prédominante dans les sociétés, la religion vénérée dans les États.

L'Académie est heureuse de vous avoir admis dans son sein. Vous aviez les titres les mieux fondés à l'honneur de lui appartenir.

Digitized by Google

Comme magistrat, vous avez toujours rempli avec distinction l'éminente tâche qui vous était départie. Un esprit élevé, un coup-d'œil sûr, un amour sincère du bien et du vrai, une impartialité rare, une dignité bienveillante et affable ; tels sont les traits saillants de votre caractère de magistrat. A ces dons précieux, vous unissez la science du jurisconsulte, une solide instruction littéraire, les talents de l'écrivain et du penseur.

Votre modestie ne vous a pas permis de publier les œuvres vraiment remarquables que vous avez bien voulu confier à notre examen. Ce sentiment vous honore ; mais il ne doit plus vous subjuguer, et nous avons le ferme espoir que, soutenu, entraîné par les exemples que vous trouverez parmi nous, vous n'hésiterez point à initier le public à la connaissance de vos travaux.

Votre Discours en est le brillant prélude. Vous avez tracé d'une main ferme la règle qui gouverne les rapports de la loi religieuse et de la loi civile, et, dans votre appréciation, vous avez considéré surtout le système de législation qui régit maintenant notre pays.

Tous les grands monuments, tous les faits saillants, toutes les doctrines de notre époque, au point de vue de ce système, ont été l'objet de votre examen, examen approfondi, éclairé de citations heureusement choisies, et suivi de considérations de l'ordre le plus élevé.

Digitized by Google

Jadis l'esprit religieux dominait tout ; il avait ses dogmes que nul ne pouvait discuter, devant lesquels tout le monde s'inclinait. La discussion naissait, la lutte s'agitait dans les régions inférieures, là où régnait le pur intérêt mondain ; et là encore l'esprit religieux exerçait une influence considérable, une autorité qui était à peu près souveraine.

La raison était enchaînée au pied des grandes vérités qui l'éclairaient en la retenant dans la voie du bien, en la préservant des funestes atteintes de l'erreur, en dissipant les illusions qui tendent incessamment à l'égarer.

On a brisé la chaîne, et la raison a marché.

Mais où nous mène-t-elle?

L'anarchie morale est son ouvrage. La ruine de tout ordre, les plus horribles déchirements seront peut-être sa dernière conquête et la suprême expiation de sa liberté !

Aujourd'hui beaucoup de gens voient dans la libre croyance le mépris de toute croyance. D'autres feraient la loi athée, par respect pour la liberté.

Vous avez compris, vous avez noblement combattu ces erreurs. Vous voulez le respect du culte, vous voulez que la loi soit religieuse, et vous avez raison. C'est la pensée, c'est le vœu de tous les esprits sages, de tous les hommes éclairés, de tous les gens de bien.

Notre législation a des teintes diverses sur ce grave sujet. On y reconnaît les fluctuations des partis, la vague remuante de l'opinion. Il faudrait plus d'éner-

Digitized by Google

gie dans le sens des croyances ; il faudrait mettre les grands principes, les dogmes, non-seulement à l'abri de l'outrage, mais à l'abri de toute controverse, de toute discussion. La nuance entre le simple examen et l'outrage est imperceptible ; les denx choses recèlent les mêmes dangers, elles enfantent les mêmes catastrophes.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, vous avez exposé avec une grande lucidité, une convenance parfaite, les principes de notre législation sur cet important sujet. Vous les avez expliqués en homme qui les a profondément étudiés et qui les a bien compris.

C'est un témoignage que je me plais à vous rendre. C'est le sentiment unanime de l'Académie qui vous a élu !



Digitized by Google

DE LA DÉCENTRALISATION ARTISTIQUE,

PAR M. G. BÉNÉDIT,

Membre de la Classe des Beaux-Arts.



MESSIEURS,

Depuis que le mot fameux de Caton-l'Ancien est devenu l'*ultima ratio* de certains critiques modernes, je ne puis entendre parler de décentralisation artistique sans éprouver une sorte d'effroi.

Le dirai-je, décentralisation est pour moi synonyme de destruction. Or, chaque fois que ce mot arrive à mon oreille, il me semble voir une nuée de démolisseurs armés de pioches et de marteaux, frapper indistinctement tout ce qui porte l'empreinte du génie, et en disperser les débris sous prétexte de les partager dans une égale mesure entre les villes éloignées du centre de la civilisation.

Il va sans dire que Paris est le point de mire des

Digitized by Google

décentralisateurs. Avec le plus grand sang froid du monde, ces amis de la justice prétendent qu'il n'est pas rationnel de déshériter à perpétuité la province des chefs-d'œuvre que renferme la capitale, et qu'il serait temps aujourd'hui, où tant de choses changent de place, de mettre un terme à ce monstrueux privilége contre lequel réclame le pays tout entier.

C'est absolument comme si l'on disait : Voici un immense foyer qui peut réchauffer environ deux mille personnes réunies ; eh bien ! pour agir dans la stricte équité, divisez ce foyer en autant de tisons, et distribuez-les également à chaque individu pour se chauffer à domicile. Vous devinez les conséquences ? Non-seulement le foyer commun serait détruit par le fait de cette répartition inintelligente, mais les deux mille tisons privés de leur incandescence réciproque n'existerait bientôt plus qu'à l'état de charbons éteints.

Pour le moment, et comme prélude à leur réforme, c'est sur l'Opéra que les décentralisateurs ont jeté leur dévolu. Ils ont de la peine à comprendre que Paris soit appelé à jouir exclusivement de la primeur des grands ouvrages lyriques, et se demandent comment il se fait que Meyerbeer, par exemple, s'obstine à vouloir monter le *Prophète* sur une scène de la capitale au lieu de venir en province dans une ville de quatrième ordre, où il trouverait des théâtres construits, machinés, décorés à merveille, et des directeurs assez riches pour les entourer d'une mise en scène renouvelée des *Mille et une Nuits*.

Digitized by Google

Une fois le principe admis pour la musique, il est certain qu'on pourrait l'appliquer à l'architecture.

— Vous avez là une bien belle église, dirait un provincial au Quasimodo de la Cité.

— On est d'accord là-dessus.

— Et comment appelez-vous cette église-là?

— Notre-Dame.

— Notre-Dame du Mont?

— Du tout.

— Notre-Dame de la Garde?

— Pas davantage. Cette église s'appelle Notre-Dame tout court; ou si vous aimez mieux Notre-Dame de Paris.

— Ah! oui, c'est juste; puisqu'elle a été construite à Paris, elle doit en porter le nom. Dans tous les cas, félicitez-vous de posséder un pareil édifice.

— Vous n'en avez donc pas chez vous?

— Hélas! non; ou pour mieux dire nous en avions un jadis dans le genre de celui-ci qu'une compagnie de philanthropes, amis des arts et de l'humanité, se passa la fantaisie de démolir un jour, après avoir mis le curé à la lanterne.

Par bonheur, le moment est venu de nous dédommager un peu sur vos monuments de l'absence des nôtres; car, enfin, puisque la décentralisation vient d'être proclamée, de quel droit posséderiez-vous tout seuls des églises et des palais bâtis et entretenus avec les deniers de l'État?

— Prétendez-vous, par hasard, enlever cette église?

— Mon ambition est plus modeste; je désirerais

Digitized by Google

tout bonnement, en ma qualité de citoyen français, entrer en possession du fragment qui me revient de droit. Comme, par exemple, détacher de cette masse imposante le nez d'une statue, le chapiteau d'une colonette ou l'oreille d'une gorgone.

— Mais si chacun en fait autant que deviendra l'édifice ?

— Il deviendra ce qu'il pourra, ceci n'est pas mon affaire. Les Parisiens garderont leur part comme les autres. Sommes-nous oui ou non sous le régime de la décentralisation ?

Le lendemain viendrait le tour de la colonne Vendôme.

— Convenez-en, mon brave, dirait le provincial à l'Invalide debout au pied du bronze colossal, convenez-en, on est fier d'être Français quand on jette un coup-d'œil sur ce magnifique souvenir de nos victoires !

— A qui le dites-vous, citoyen !

— Mais convenez aussi qu'il est fort ennuyeux pour les populations provinciales, d'être obligées de venir admirer si loin de leurs foyers domestiques cet immortel monument. Ne vaudrait-il pas mieux, aujourd'hui qu'on s'occupe à décentraliser la capitale, tirer de cette colonne autant d'exemplaires réduits qu'il existe de villes en France ? Moi qui vous parle, j'ai eu mon père blessé aux Pyramides ; un de mes cousins est mort à Austerlitz, et la bataille de Wagram a vu se signaler deux de mes oncles du côté de ma mère. Vous voyez que Paris n'est pas la

Digitized by Google

seule ville qui ait fourni son contingent de héros. Dès lors pourquoi priver la province du plaisir de voir la Colonne sans sortir de son territoire ?

Puis de la Colonne on passerait au Louvre, du Louvre aux Tuileries, des Tuileries au Cabinet d'histoire naturelle, partout enfin, et comme la France compte à cette heure 363 arrondissements, 2,810 cantons, 37,448 communes et 35 millions d'habitants ayant tous les mêmes droits, il ne serait pas impossible que, dans un temps donné, Paris offrît l'aspect d'une ville conquise ; mais en revanche, aussi, chacun pourrait admirer chez soi le pied d'une statue antique, le fragment d'un tableau de Raphael, l'épine dorsale d'un animal anté-diluvien reconstruit par Cuvier. Quel immense bienfait pour la civilisation !

Telle est pourtant la conséquence logique du système. Or, je le demande, est-il bien permis de le prendre au sérieux ?

Non, Paris est le centre universel de l'intelligence et du goût. Tout ce qui sort de la ligne commune a droit d'asile dans cette éminente capitale dont le rayonnement splendide fait éclore les grandes œuvres inspirées. Dans cette ville exceptionnelle, nommée à juste titre la première entre toutes, on ne peut faire un pas sans coudoyer un talent illustre, sans trouver un exemple à suivre, une conversation instructive à recueillir. Là, les beaux-arts et la science sont représentés dans un vaste musée où se donnent la main les chefs-d'œuvre de tous les âges, de toutes les époques,

Digitized by Google

depuis l'antiquité jusqu'à nous. Si bien que, pour une organisation d'élite, trois semaines de séjour au milieu de ce centre incomparable valent mieux que dix années entières passées en province, dans les meilleures études, à côté des plus savants professeurs.

D'ailleurs il doit en être ainsi, pour que les étrangers de tous les points du globe, briguent l'honneur de venir en France soumettre leurs œuvres aux jugements des aristarques parisiens. La liste serait longue, si nous voulions faire connaître ici tous les sujets ignorés, méconnus, tous les artistes de génie qui, par une circonstance fortuite, ont passé subitement de l'obscurité la plus profonde, de la considération la plus modeste à la plus éclatante célébrité. Auraient-ils trouvé les mêmes destinées en province ? Quels juges assez compétents, assez souverains auraient eu le pouvoir d'établir sitôt leur renommée, de décider leur avenir?

Rossini, avait fait en Italie de merveilleux ouvrages, sans que le bruit de sa gloire eût passé la frontière; il arrive à Paris, et aussitôt son nom devient européen. Ainsi de Gluck, ainsi de Spontini, de Meyerbeer et de tant d'autres. On m'assurait naguère qu'il existe en Belgique des tableaux admirables, dont les auteurs sont restés inconnus. Pourrait-on faire cette remarque à propos de la capitale de la France, où tout ce qui paraît en fait d'art, supérieur ou médiocre, est analysé, commenté, critiqué, loué par la presse la plus éclairée, la plus spirituelle, la plus

Digitized by Google

savante du monde? Non sans doute, il y a dans cette atmosphère parisienne je ne sais quel instinct de divination qui découvre les facultés les moins saillantes et les met en relief avec une incomparable autorité.

On me dira peut-être et je vais droit à l'objection, on me dira : croyez-vous que Paris ait seul le privilége de créer les talents? non certes, je ne crois pas cela, je ne l'ai jamais cru. Je vais même plus loin et j'affirme que sur vingt célébrités désignées au hasard, il en est au moins les deux tiers qui ont pris naissance en province. Mais, à mon tour, s'il m'était permis d'interroger mes interlocuteurs, n'aurais-je pas le droit de demander ce que la province fait ordinairement pour retenir près d'elle les hommes d'esprit et de génie que le hasard lui envoie? S'empresse-t-elle d'assurer du pain à un artiste s'il est pauvre? Regarde-t-elle comme un devoir d'encourager ses efforts, de favoriser ses succès? Et lorsqu'enfin un de ces rares esprits, malgré l'indifférence de ses concitoyens, en dépit des obstacles qui l'entourent, parvient à triompher en mettant au jour une de ces œuvres empreintes du cachet artistique le plus incontestable, les notabilités de la ville s'unissent-elles pour le recommander à l'attention du pouvoir dans une lettre ainsi conçue :

« Monsieur le Ministre,

« Nous avons en ce moment parmi nous un homme de mérite. L'œuvre qu'il vient de produire l'atteste.

Cet homme qui promet d'être un jour l'orgueil de

Digitized by Google

notre cité, est pauvre comme le sont en général tous les artistes. Pour soutenir son zèle dans la carrière difficile qu'il a parcourue jusqu'ici sans appui, quelques encouragements lui seraient nécessaires; c'est pourquoi nous prenons la liberté de le recommander à votre bienveillante protection. Les faveurs ministérielles se sont tant de fois égarées sur des charlatans et des imbéciles, qu'il serait juste de récompenser aujourd'hui le talent modeste qui vient de déployer ses ailes, et n'attend peut-être qu'une circonstance favorable pour prendre un glorieux essor.

« Nous sommes avec respect,

« Monsieur le Ministre,

« Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs. »

Oserait-on bien soutenir que les choses se passent ainsi dans les premières villes de France? Hélas! non. L'artiste provincial eût-il la science infuse; le ciel l'eût-il doué d'un de ces talents lumineux qui dessillent les prunelles les moins clairvoyantes, verra son intelligence languir et s'éteindre faute d'une goutte de rosée et d'un souffle générateur. Qu'est-ce un artiste, en effet, aux yeux de certains hommes qui doivent leur bien-être au hasard seul de la fortune? Un rêveur, un fou, un désœuvré, que sais-je? Où peuvent le conduire ses travaux stériles, se demande-t-on? Est-ce en faisant des vers, en taillant du marbre, en barbouillant des toiles plus ou moins spacieuses, qu'on arrive à se faire une position dans le monde? On est mal venu de se plaindre et d'accuser

Digitized by Google

le sort quand on s'occupe de pareilles fantaisies, quand on passe ses meilleures années à poursuivre des chimères au lieu d'embrasser quelque honorable et lucrative profession.

Et l'on exige ensuite que les artistes se résignent à vivre, ou plutôt à ne pas vivre du tout dans un coin de leur département; et l'on accuse Paris qui les accueille, les protége, les couve sous son aile, leur donne la fortune et la célébrité, cette célébrité dont s'enorgueillissent plus tard les plus indifférents de ses compatriotes. Car, il n'est pas inutile d'en faire la remarque, une fois à l'apogée de sa réputation, l'artiste est revendiqué par sa ville natale. C'est à qui proclamera son éloge et se fera honneur de sa popularité.

C'est singulier, dit un oisif, étranger aux beaux-arts, je n'ai jamais douté de l'avenir de ce jeune homme; et moi, répond un autre, n'ai-je pas prédit tous ses succès? On me rendra cette justice, ajoute un troisième, d'avoir contribué pour quelque chose à son élévation rapide. Je ne le rencontrais jamais sans lui dire: courage, cher ami, vous irez loin si vous ne restez pas en route; eh bien! je gagerais qu'il m'oublie, aujourd'hui que la fortune lui sourit: triste spectacle des misères humaines, mettez-vous donc en quatre pour obliger des ingrats!....

Au reste, ce fait n'est pas nouveau dans l'histoire; n'a-t-on pas vu jadis sept villes de la Grèce se disputer l'honneur d'avoir vu naître Homère? Dieu sait pourtant si lorsqu'il créait l'Iliade et l'Oydssée, le

Digitized by Google

génie de l'illustre rapsode pu mettre seulement une bourgade en émoi.

Le talent de l'artiste ressemble à la boussole du navigateur dont l'aiguille aimantée se tourne vers le pôle qui l'attire. Comment renoncer aux sphères spacieuses, où l'intelligence grandit et s'élève, pour des contrées incultes, où elle meurt faute d'air, de lumière et de liberté ! . . . .

Est-ce à dire cependant qu'une fois à Paris, l'artiste n'a plus d'obstacles à vaincre, et trouve en arrivant la réalisation de ses rêves dorés ? Non, sans doute ; c'est alors, au contraire, que commence pour lui une lutte sérieuse. Mais qu'importe si le succès doit en être le prix ? Les Israélites habitèrent quarante ans le désert en vue de la terre promise. Christophe-Colomb brava cent fois la mort avant de conquérir un nouveau monde. Pour l'artiste de cœur et d'avenir, ce nouveau monde, cette terre promise, s'ouvrent devant lui le jour où un vent favorable lui permet de lever l'ancre qui l'attache au rivage et le conduit au port de la célébrité.

Je dirai même, et la chose s'explique de soi, que pour l'artiste musicien, les mers à parcourir exigent de sa part plus d'habileté, d'efforts et de courage : car, après tout, que faut-il au peintre, au sculpteur, au poëte pour donner une forme à sa pensée ? Une toile, du marbre, un cahier de papier ; puis, le tableau fini, la statue achevée, le poëme imprimé, l'auteur s'adresse au public et lui dit : Voilà mon œuvre,

Digitized by Google

examinez et jugez-moi.» Pour le musicien, quelle différence ! S'il est symphoniste à la manière des grands maîtres, où trouvera-t-il un orchestre qui veuille exécuter sa partition ? et, en supposant qu'il y parvienne, est-il certain de réunir un public assez intelligent pour saisir du premier coup ses inspirations fugitives à travers les méandres capricieux d'une instrumentation savante? Si le musicien est un compositeur d'opéra, les difficultés se compliquent encore, et c'est ici que je réclame plus particulièrement l'attention de mon auditoire sur un point essentiel qui est la base fondamentale de cette dissertation.

Si, dis-je, le musicien, dont le talent demande à se produire, est un faiseur d'opéras grands ou petits, à moins qu'il ne possède avec l'art des sons une vocation bien déterminée pour la littérature dramatique, et des connaissances spéciales dans ce genre, il est certain qu'il ne pourra créer lui-même une action et des personnages pour donner cours à sa verve lyrique sur un canevas sérieux ou bouffon? Que faire alors, s'adresser aux poëtes en renom? mais ceux-ci vouvoudront-ils confier à l'artiste inconnu des *libretti* de choix destinés ordinairement aux musiciens en vogue? C'est tout au plus si, après maintes démarches, le compositeur *in partibus* pourra trouver un de ces poëmes de pacotille qui compromettent plutôt qu'ils ne soutiennent les mélodies dont ils sont ornés.

En Italie, je le sais, les scrupules littéraires, en matière d'opéra, sont plus faciles à détruire. Là, on

Digitized by Google

prend au hasard un sujet quelconque, historique ou non, on le taille, on le prépare, on l'approprie tant bien que mal pour la cavatine ou le duo, sans souci du caractère des personnages, du bon sens de l'intrigue, de la vérité d'action, puis tout est dit. Mais en France que n'exige-t-on pas de la littérature dramatique ? En France, il faut qu'un poëme d'opéra soit une comédie ou une tragédie régulière, avec son exposition, sa marche graduée et son dénouement logique. Toute œuvre établie en dehors de ces conditions rigoureuses s'élève rarement à l'apogée du succès, eût-elle pour auxiliaire le musicien le plus instruit et le plus éminent. De là cette inaction funeste de tant de jeunes compositeurs qui, après avoir remporté le premier prix à l'Institut et passé trois ans à Rome, ne peuvent donner carrière à leurs inspirations naissantes faute d'un *libretto* sorti de la plume de MM. Scribe, Planard, Saint-Georges ou Brunswick.

Certes, l'inconvénient est grave, je l'avoue, il a été signalé bien des fois avec amertume par tous les organes de la presse française, et si quelque chose peut atténuer les réflexions qu'il inspire, c'est qu'il prend sa source dans une idée artistique, dont on ne peut nier les excellents résultats.

N'est-ce pas, en effet, à cette rigidité littéraire pour les choses de la scène que notre théâtre doit son rang glorieux et la réputation impérissable dont il jouit dans le monde ? Pourrait-on dire que les exigences de notre littérature exercent une influence fâcheuse sur

Digitized by Google

la partie musicale, quand on voit chaque jour, comme je le disais tout à l'heure, les compositeurs étrangers les plus illustres, se presser à l'envi sur la scène de l'Opéra pour y briguer les suffrages d'un parterre français ?

D'autre part, je ne crains pas de le répéter, bien que cet aveu semble contredire mes arguments en faveur de la centralisation parisienne, l'exclusion des jeunes compositeurs est une chose regrettable et d'autant plus funeste, que la plupart d'entr'eux ont prouvé leur mérite dans des œuvres brillantes, après dix ans de démarches pénibes, de luttes incessantes et l'on pourrait ajouter d'amères tribulations.

Eh bien ! voici peut-être qui pourrait donner une satisfaction légitime à ces jeunes gens, sans rien changer à l'ordre établi sur nos premiers théâtres lyriques.

Le moyen, c'est d'établir d'abord un nouveau théâtre exclusivement consacré aux œuvres des lauréats ou autres musiciens. Déjà (il serait injuste de ne pas le constater), nous avons eu la *Renaissance*, puis le *Théâtre National*, d'où sont sortis *Lucie*, *La Chaste Suzanne* et *Gastilbelza*, trois partitions, dont une célèbre et les deux autres remarquables à des titres divers. M. Auber, de son côté pour donner plus de latitude encore aux jeunes lauréats, leur a permis de faire représenter de temps à autre, sur le théâtre des *Menus Plaisirs*, ordinairement destiné aux concours du conservatoire, des opéras entiers, chantés et joués par les meilleurs élèves de ce bel établissement.

Digitized by Google

Mais c'est peu, et le but ne serait que faiblement atteint si la province qui réclame si vivement contre la décentralisation musicale, ne prenait elle-même une part active à la réforme qui doit ouvrir un vaste champ au génie de nos jeunes compositeurs français.

Voici donc ma pensée.

Puisque la première des conditions pour faire un opéra complet, c'est d'avoir un poëme écrit selon l'usage de la scène française, c'est-à-dire qui réunisse à l'intrigue savamment combinée, l'esprit du dialogue, l'ordre, la méthode et l'invention, chaque ville de département devrait décerner un prix toutes les années au meilleur poëme d'opéra ou d'opéra-comique. Stimulés par l'espoir de cette récompense, une foule d'écrivains inconnus sortiraient de leur obscurité et produiraient des œuvres plus ou moins parfaites, où l'on excuserait, bien entendu, ces sortes de licences que Beaumarchais amnistiait il y a près d'un siècle par la bouche de Figaro.

Il est peu de *libretti* en effet, même les plus célèbres, où l'on ne pût relever quelques-unes de ces licences dites poétiques.

Dans *Le Barbier de Séville*, par exemple, le comte Almaviva dit à son interlocuteur : *Toi veille à tout.* A quoi celui-ci répond : *Je me charge du reste*, tâche facile, si l'on considère qu'il ne doit pas rester grand chose quand on se charge de veiller à tout.

Au troisième acte de *Robert le Diable*, Bertram s'étonne bien mal à propos, selon nous, lorsqu'il

Digitized by Google

chante ironiquement dans un *à parte* ce vers de M. Scribe : *Faiblesse humaine que l'on enchaîne par des bienfaits* ! comme si les bienfaits n'étaient pas un excellent moyen pour enchaîner les faiblesses humaines !

Mais voici qui nous paraît plus singulier encore.

Tout le monde connaît *Zampa* et sa ballade du premier acte, devenue populaire. Le refrain de cette ballade contient les trois vers suivants :

D'un pareil maléfice,
Sainte Alice préservez-nous,
Nous prierons Dieu pour vous.

Franchement, cette chute est inadmissible et blesse le sens commun au point de vue catholique, car une fois dans le ciel les élus n'ont plus besoin des prières de la terre.

Dire à une sainte, accordez-nous ceci, nous vous accorderons cela, c'est pousser un peu loin l'égalité des relations. Pour compléter sa pensée, l'auteur aurait pu ajouter quelques mots au refrain poétique de la ballade et dire avec le proverbe : *les petits présents entretiennent l'amitié.*

Mais poursuivons.

Le travail de nos librettistes une fois accompli, on ferait un appel aux compositeurs provinciaux. Ceux-ci, à leur tour, mettraient en musique les poëmes couronnés, et soumettraient ensuite ces ouvrages à l'appréciation d'un jury qui, après avoir examiné leur valeur artistique, déciderait s'ils renferment assez d'é-

Digitized by Google

léments de réussite pour paraître sur le théâtre de la localité.

Comme on le présume, cette expérience reproduite autant de fois qu'il existe de villes importantes en France, amènerait infailliblement quelque résultat heureux ; que si par extraordinaire et contre toute prévision, nul ne se présentait au concours, dans ce cas, la province n'aurait plus le droit de crier au monopole et au privilége, puisqu'elle ne ferait aucune tentative pour briser les entraves qui, s'il faut l'en croire, paralysent l'essor de son génie musical.

D'ailleurs, qui empêcherait les jeunes compositeurs parisiens sans emploi, d'écrire de temps en temps pour nos grandes villes de France, telles que Lyon, Bordeaux, Marseille, Rouen, Toulouse, lorsqu'ils seraient sûrs d'y trouver des poëmes remarquables et des théâtres pour les recevoir ? Un jury parisien pourrait même désigner ceux des jeunes lauréats qui devraient se produire les premiers dans les villes indiquées. Pour seconder ce mouvement, les conseils municipaux qui subventionnent les directeurs de province, leur enjoindraient l'obligation de faire représenter chaque année un opéra en trois actes, deux en un acte, et les choses ainsi réglées, offriraient un débouché certain aux productions de nos jeunes compositeurs français.

Je ne dis pas que tous les ouvrages créés dans les quatre-vingt-six départements seraient tous des chefs-d'œuvre, mais, enfin, il pourrait se faire qu'un sujet

Digitized by Google

remarquable surgît de la foule ; et alors ne devrait-on pas louer un système d'organisation si bien fait pour mettre en évidence de jeunes auteurs qui, sans cela, auraient sacrifié peut-être dix années de leur vie, pour se faire connaître, en supposant que leur intelligence et leur courage eussent triomphé des obstacles semés partout sur leurs pas.

Ainsi donc, réunissons-nous, mettons nos efforts en commun pour venir en aide au mérite ignoré, mais sans haine et sans rancune contre la capitale. N'oublions pas que cette capitale, si peu respectée par nous, fait envie à toutes les nations du monde ; que la plupart des talents célèbres qu'elle renferme, venus de la province à l'état d'ébauche, n'auraient jamais acquis cette perfection qui les distingue dans les chefs-lieux de leurs départements. Décentraliser Paris, comme je le disais au début de cette lecture, ce serait éteindre un immense foyer en le divisant à l'infini ; briser une glace pour en avoir mille. La décentralisation artistique n'est autre chose, à mes yeux, que le communisme appliqué aux beaux-arts ; mieux vaudrait décentraliser le soleil au profit des habitants de la lune.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉLOGE

De MM. ALBRAND père, le Marquis DE MONTGRAND et le Président RÉGUIS,

Par M. Paul AUTRAN,

Secrétaire Perpétuel de la classe de Littérature et d'Histoire
et de celle des Beaux-Arts.

Messieurs,

Le renouvellement de nos solennités littéraires ne fait que nous rendre plus sensible la perte de ceux qui en étaient naguère le charme et l'ornement.

Qui ne se souvient ici qu'il y a trois ans, dans l'espace de quelques mois, nous furent enlevés trois de nos membres les plus regrettables?

Leur mort ne plongea pas seulement leurs familles dans le deuil. Leurs nombreux amis en furent attristés; et, je ne crains pas de le dire, personne n'y resta étranger: la ville entière en fut émue.

Cette sorte de douleur publique s'épancha dans une foule de discours, éloquents témoignages de sensibilité et d'estime.

Digitized by Google

Tout fut ressenti, tout fut exprimé, un moment avant de quitter des dépouilles si chères. L'Académie elle-même prit part à ces funèbres louanges.

Que nous reste-t-il donc à rappeler aujourd'hui devant vous, Messieurs?

Nous sommes déjà placés assez loin de l'époque et des circonstances où des paroles d'éloge puisent d'ordinaire un intérêt qui va quelquefois jusqu'à émouvoir ceux qui les entendent.

Obligé d'écarter les détails, pour ne plus saisir rapidement que quelques traits de physionomie, ou de caractère, je n'ai qu'un souhait à former, celui de ne pas trop affaiblir l'expression de vos propres sentiments et de vos pensées.

M. Albrand père (1) que nous eûmes d'abord à regretter, occupait depuis plusieurs années une place dans notre section des Beaux-Arts. Cette place lui était due à plus d'un titre; car il peut être regardé comme le restaurateur de la musique sacrée dans Marseille. Au sortir de la première révolution, quand nos églises eurent enfin recouvré l'exercice des célébrations religieuses, il ne restait plus rien en musique qui pût ajouter à l'éclat du culte catholique. Des compositions surannées, des œuvres médiocres, consacrées par la routine, étaient le seul répertoire usité. Il nous abaissait presque au niveau des plus humbles

(1) Né à Marseille, le 19 mai 1770; reçu à l'Académie en 1836; mort le 8 mars 1847.

Digitized by Google

villages, tout était à réformer, tout à créer, les ouvrages et les moyens d'exécution.

M. Albrand père doué à un degré éminent de ce talent d'organisation qui surmonte les obstacles et les résistances, entreprit cette réforme. On le vit dans peu de temps, à la place de quelques stériles sociétés de chant disséminées çà et là et en dépit de tendances invétérées et vicieuses, faire surgir, comme par enchantement, des masses bien disciplinées, formées à un goût épuré dans les détails, à une sévère exactitude dans les mouvements, à une parfaite harmonie dans l'ensemble des voix.

L'apparition de ces nouveaux chœurs produisit une sensation aussi surprenante qu'agréable.

On venait de rouvrir la salle de ces *concerts* dont l'établissement remontait à des temps éloignés et qui sont encore vivement regrettés par ceux-mêmes qui ne connaissent de la musique que le plaisir qu'elle procure à tout le monde.

Les chœurs formés par M. Albrand furent aussitôt appelés à ces réunions; ils en firent la vogue et la célébrité.

Il ne borna point là son œuvre. Aidé de la munificence des administrateurs de la Société de Bienfaisance, il fonda l'*École* dite *des jeunes Élèves*, d'où sont sortis tant de maîtres habiles et de professeurs distingués au Conservatoire de la ville, parmi lesquels nous comptons l'un de nos plus aimables confrères (1).

(1) M. Bénédit, membre de la classe des Beaux-Arts.

Digitized by Google

C'est à la faveur de ces moyens d'exécution, que Marseille a pu jouir, pendant plus de quarante ans, des chefs-d'œuvre de musique sacrée dus au génie des *Haydn*, *Mozart*, *Chérubini*, *Lesueur* et *Beethoven*. Notre ville eut même en quelque sorte le privilége d'exécuter plusieurs célèbres partitions jusque-là réservées aux chapelles impériales de Vienne et de Pétersbourg.

A côté de ces vastes compositions, nous ne dirons rien d'une foule d'autres plus restreintes et d'admirables mottets appartenant aux trois grandes écoles de France, d'Italie, d'Allemagne, et dont jouissait aussi Marseille.

Pourquoi faut-il qu'une telle impulsion se soit, pour ainsi dire, éteinte avec M. Albrand père ? Ces belles solennités musicales semblaient ne s'animer et ne vivre que de l'âme de leur auteur.

Aussi n'est-on pas étonné d'apprendre à quel point les plus grands maîtres appréciaient son mérite. *Cherubini* en était surtout tellement pénétré, que dans l'effusion de sa satisfaction personnelle pour tant de services rendus à l'art, il se plaisait à l'appeler son père.

Passionnément attaché à une science dont il avait, dès sa jeunesse, approfondi toute la puissance et l'étendue, M. Albrand prenait plaisir à communiquer en tout sens ses impressions, son enthousiasme, et n'était jamais plus satisfait que quand il se voyait parfaitement compris de ses alentours, de ses élèves:

Digitized by Google

il ennoblissait ainsi le professorat. De leur côté, ses élèves reconnaissants de tant de soins éclairés et affectueux, étaient vraiment ses amis. De là les larmes dont ils honorèrent sa sépulture. De là le souvenir ineffaçable qu'ils lui gardent.

Je viens de parler de M. Albrand comme artiste : je voudrais pouvoir dire quelque chose de lui comme compositeur, car il l'a été ; mais la modestie, dont il enveloppa toute sa vie, le mettait dans une telle défiance de lui-même, qu'il cachait tout ce qu'il pouvait de ses talents et de son savoir.

Indulgent au contraire pour les autres, ne traversant jamais personne par ambition, ni mauvais dessein, il n'eut, chose rare ! il n'eut, parmi ses égaux, ni rivaux, ni envieux.

Essentiellement bon et sage, il fut, jusqu'au dernier de ses jours, ce qu'il avait été dès ses jeunes années, remplissant tous ses devoirs, faisant le bien qui était à sa portée, sans vaine recherche et comme par le plus heureux instinct.

Je m'abstiendrai de peindre ses autres intimes qualités, crainte d'altérer de semblables détails. Sa respectable veuve, ses enfants pourraient seuls dignement raconter toute l'excellence de son cœur, combien ils se sont mutuellement aimés, et tout ce qu'ils regrettent en lui. . . . .

Enfin, Messieurs, quoique ce modeste confrère n'eût rien de ce qui éblouit le commun des hommes, rien de ce qui attire et séduit, il a été estimé et chéri

Digitized by Google

de tous ceux qui le connaissaient. D'où venait une si favorable et unanime opinion? M. Albrand n'offrait pas seulement l'image de la vertu: c'était la vertu même; et je voudrais pouvoir le louer ici, autant que si j'appartenais à sa famille.

Je n'aurai besoin non plus ni d'exagération, ni d'efforts, pour vous intéresser, Messieurs, à la mémoire de M. le marquis de Montgrand (1): elle vit en chacun de vous.

Lorsqu'un homme public, en effet, quitte de plein gré d'éminentes fonctions qu'il avait long-temps exercées, on n'attend pas sa mort pour le juger.

Une sorte d'examen moral s'établit: on parcourt par la pensée tous les actes d'une administration dont on fut témoin, et qui ne peut être bien remplie qu'avec l'appui de l'estime et de la confiance publique. Tout est scrupuleusement pesé. L'attention ne se porte pas seulement sur les qualités extérieures, sur le plus ou moins de dignité dont a usé l'administrateur dans toutes les parties d'un pénible emploi; on interroge jusqu'à son cœur. On cherche à démêler ses sentiments; on veut enfin découvrir si le premier

(1) M. J. B. Jq. Guy-Thérèse de Montgrand naquit à Marseille, le 9 septembre 1776; il fut reçu en 1818 à l'Académie, dans la classe de Littérature. Il mourut à sa terre de Saint-Menet, le 19 août 1847; et trois mois après le suivit au tombeau sa respectable veuve, fille du comte Mosconi de Vérone, à laquelle il était uni depuis cinquante ans.

Digitized by Google

magistrat de la cité a justement répondu à ce qu'espéraient de lui ses concitoyens.

Eh bien ! Messieurs, disons-le hautement : cette épreuve toujours périlleuse pour la médiocrité, ne le fut point pour M. de Montgrand ; il en sortit avec éclat.

On reconnut qu'à travers les conjonctures les plus difficiles, il avait su avec habileté déployer constamment la modération, les lumières, l'impartialité qui obtiennent d'abord l'obéissance et plus tard rallient les esprits, même les plus susceptibles, au respect, sinon à l'attachement envers le pouvoir.

Il fut constaté que pendant les dix-sept années de sa carrière administrative, M. de Montgrand n'avait cessé de veiller au maintien de l'ordre ; qu'il avait assuré la conservation de la santé publique dans des moments où elle était gravement menacée ; pourvu à des moyens de subsistance, à une époque de disette ; et que sans négliger en aucun détail la stricte économie des finances, il avait concouru à créer divers établissements scientifiques ou de grande utilité, ainsi que des embellissements dont s'honore Marseille.

M. de Montgrand n'eut jamais de plus vive passion que l'amour du bien public : nous ne lui ferons donc pas un mérite de son désintéressement ; son ombre repousserait ce vulgaire motif d'éloge. La loyauté, l'élévation des sentiments, ne coûtent jamais rien d'ailleurs à un noble caractère.

Il aspirait à une seule chose : il voulait laisser après

Digitized by Google

lui un nom respecté. Cet héritage supérieur à bien d'autres ne dépérira point dans les mains de son fils (1).

Comment l'estime générale aurait-elle pu oublier ces soins et ces travaux ? Elle accompagna M. de Montgrand dans sa retraite, et l'y soutint, pour ainsi dire, jusqu'à son dernier jour. Suivant la remarque d'un de nos plus spirituels écrivains (2), rien n'est si précieux que les louanges de ceux sur qui on a eu de l'autorité, et sur qui on n'en a plus.

Il est des hommes dont l'existence morale semble attachée au tourbillon des affaires et que le manque d'agitation condamne à l'abattement ou à l'ennui. M. de Montgrand s'était précautionné de bonne heure contre ce trouble et ce vide de l'âme. Il en avait cherché le préservatif dans l'étude. L'étude, en effet, peut seule faire naître ce calme réfléchi qui raffermit l'homme dans toutes les situations et à tous les âges.

A peine sorti des travaux qui l'avaient si long-temps occupé sans l'absorber, il se tourna sans regret vers les studieux délassements de l'esprit. Il avait aimé les lettres dès ses jeunes ans ; il les avait cultivées au milieu même des soucieux embarras de l'administration ; elles vinrent partager sa retraite et lui offrir les douceurs paisibles qu'elles réservent surtout à l'homme de bien.

(1) M. Auguste de Montgrand, allié par sa femme à la famille du comte de Panisse.

(2) Fontenelle, *Éloge de Du Hamel.*

Digitized by Google

Transporté fort jeune encore en Italie par nos premières commotions politiques, il avait mis à profit ce séjour pour se perfectionner dans l'amour des arts et étudier à fond la langue du Tasse. Il ne pressentait pas alors l'usage qu'il en ferait plus tard, pour son agrément et pour celui du public.

C'est à la faveur de ces connaissances que, plein d'admiration pour le talent varié de *Manzoni*, il s'est appliqué à traduire le délicieux roman des *Promessi Sposi*. Cette traduction est dans les mains de tout le monde : on en a reconnu le mérite ; Manzoni se plaisait à en témoigner sa gratitude à M. de Montgrand. Nous ne pourrions donc rien ajouter ici à la réputation que lui a valu cet ouvrage. Nous remarquons seulement d'après lui-même, que ce qui le détermina en partie à l'entreprendre, c'est que, sous cette intéressante fiction, Manzoni a eu principalement en vue de mettre en honneur la vertu, la véritable vertu, fille du christianisme, et d'en faire sentir l'attrait au lecteur.

La traduction de M de Montgrand l'a emporté sur toute autre, parce qu'elle reproduit avec un goût exquis les beautés du modèle. Elle a pris et conservera une honorable place dans la littérature (1).

Manzoni n'a pas seulement écrit en prose ; ses poésies ont encore accru sa célébrité. Dans ce nom-

(1) Il était pourtant assez modeste pour la croire imparfaite et regretter de ne pouvoir l'approprier à une nouvelle édition publiée par l'auteur milanais.

Digitized by Google

bre on distingue surtout les *Inni sacri* que l'illustre Goëthe appréciait fort, sous la double considération du talent poétique et des difficultés vaincues. M. de Montgrand s'est attaché à faire passer dans notre langue ces hymnes et une ode du même auteur sur la mort de Napoléon, avec toutes les nuances de style que demandaient ces divers sujets. Il a voulu qu'aucune beauté du travail original ne fût amoindrie dans le sien. C'est un miroir où est rendue avec fidélité l'image qui lui est présentée.

Il avait usé de la même élégance dans la traduction des *Quatre parties du jour*, par un autre poëte italien, *Hipolite Pindemonte* (1): production charmante qui rappelle la touche gracieuse et délicate de Gessner.

Qu'il nous soit permis de dire aussi un mot d'un petit ouvrage laissé manuscrit par M. de Montgrand, sous le titre de: *Retour à l'habitation de mes pères*. Il ne l'avait composé que pour ses amis: mais c'est une esquisse si expressive, si touchante, qu'on ne peut la lire sans un vif intérêt. Après avoir décrit avec affection des lieux qui furent chers à sa famille, à son père, à lui-même (2), et d'où il ne s'éloigna, comme

(1) Cette traduction fut insérée dans la *Ruche provençale* alors publiée par quelques membres de l'Académie et des amis des lettres.

(2) La terre de la Napoule appartenait depuis long-temps à la maison de Montgrand. Située au pied des montagnes de l'Esterel et au fond d'un petit golfe que protège le cap Roux, elle est à peu de distance de Grasse et dans le voisinage de Cannes. La température du climat et la perspective de la mer et des îles de Lérins, ajoutent à l'agrément de ce séjour. M. de Montgrand en regrettait donc naturellement la possession.

Digitized by Google

malgré lui, qu'à l'âge de quatorze ans, il raconte l'état où il revit les mêmes lieux, après vingt-six ans d'absence. Quel contraste! Que de changements qui n'étaient pas tous l'ouvrage du temps! Le château paternel où s'était écoulée son enfance, presque détruit; une petite chapelle qu'il avait beaucoup aimée, abandonnée au délabrement; une forêt autrefois plantée par ses aïeux, dévastée, abattue; un petit hameau dont la population avait autrefois animé ce paysage, devenu presque désert; partout des ruines et le silence! A cet aspect qui réveille dans son âme de si tendres, de si pénibles souvenirs, l'ancien possesseur est attendri jusqu'aux larmes. Il n'exhale point sa douleur en plaintes trop amères: mais comment ne l'eût-il pas ressentie? On sait que les temps de discorde civile ne sont pas toujours des temps de justice; mais quand il s'écrie avec le poëte latin:

...... En quò discordia cives
Perduxit miseros!..... (1)

On ne peut s'empêcher de sympathiser avec sa tristesse et de partager son émotion.

Je n'ai qu'imparfaitement crayonné, Messieurs, tout ce que M. de Montgrand valait par son esprit et par son cœur: mais vous savez tous qu'il fut sage et intègre magistrat, académicien zélé, passionné pour les lettres, aimable écrivain, bon et digne dans toute

(1) Virgil. *Eclog*. *I*.

Digitized by Google

sa conduite. Les regrets donnés ici à sa mémoire ne sont donc point une froide et vaine formule; ils ont toute l'empreinte du sentiment.

Il en a mérité d'aussi sincères le magistrat dont il me reste à vous entretenir. Homme d'élite, M. le président Réguis (1) joignait l'éclat et la vigueur de l'intelligence à l'infatigable activité de l'esprit. Tout entier aux travaux de la pensée et pleinement dévoué au bien du pays, il lui a suffi d'une vie assez courte pour recommander sa mémoire à l'intérêt public : sa mémoire sera durable.

Il naquit à la Pointe-à-Pître, de parents originaires de Marseille, honorablement adonnés au commerce.

Il fit toutes ses études à Paris, sous de célèbres professeurs et obtint de brillants succès. Ces hâtives promesses d'avenir souvent trompeuses ne l'ont point été pour M. Réguis.

Un penchant porté de bonne heure jusqu'à la vocation, l'appelait à la magistrature. Il fit le premier essai de ses forces comme conseiller auditeur, auprès de la cour impériale d'Aix où il fut admis en 1811.

Quatre ans après, il devint chef du parquet de Marseille; et en 1827, il fut nommé président du même Tribunal.

(1) M. Jn.-Fçois.-Fortuné Réguis naquit à la Guadeloupe, le 1er février 1788; il fut reçu à l'Académie, dans la classe de Littérature, le 30 août 1818; et mourut à Annecy, le 21 septembre 1847.

Digitized by Google

Le rapprochement de ces dates fait voir assez la rapidité de ses progrès.

Comme président, il succédait à un homme que personne n'a oublié dans notre ville, moins encore dans l'Académie: M. *Rigordy* alliait à la profondeur des connaissances, à la sûreté du jugement, une inattaquable impartialité, un désir bienveillant de conciliation, et des manières douces, polies et affables, quoique sagement réservées.

Un tel modèle était profitable à suivre; il le fut glorieusement par M. Réguis.

On l'avait vu, jeune encore, remplir avec distinction les importants devoirs du ministère public. Doué d'une vive pénétration, ne redoutant point les plus laborieuses recherches, il savait tout soumettre aux lumières de la perspicacité et de la justice. Les affaires perdaient sous ses yeux leur obscurité naturelle ou adroitement combinée. Il montrait à la fois l'érudition du jurisconsulte, la précision de vues, l'ordre, la netteté dans les idées qui caractérisent le vrai magistrat. Sa parole, le plus souvent improvisée, coulait sans efforts comme d'une riche source; et l'éloquence qu'il montra dans une foule d'occasions, étant toujours habilement nuancée, tantôt nerveuse et soutenue, tantôt fine et piquante, sans cesser d'être convenable, il était toujours sûr d'arriver à la persuasion ou au charme de ceux qui l'avaient entendu.

Ces remarquables qualités déployées dans la direction du parquet, il n'eut qu'à les transporter en quel-

Digitized by Google

que sorte sur le siége de la présidence du Tribunal. Aussi s'éleva-t-il sans peine à cette nouvelle hauteur où il s'est noblement maintenu jusqu'au terme de sa carrière. Grâce à l'abondance et à la flexibilité de ses moyens, il n'était pas seulement propre aux besoins de l'emploi qu'il occupait ; on l'aurait cru spécialement formé pour tous autres qu'il eût voulu embrasser, fussent-ils même plus éminents.

Il avait une égale facilité dans les choses de goût ; et cet avantage ne lui coûtait rien. Pour peu qu'on le cultivât, il était aisé de s'apercevoir que les belles-lettres avaient dû lui sourire dès sa jeunesse ; il en connaissait tout le prix, toutes les ressources ; et l'étude assidue des grands modèles avait pris en lui l'empire d'une passion qu'il n'abandonna jamais.

En parlant ainsi, je crois ne porter aucune atteinte à sa réputation comme magistrat. Maintenant, moins qu'autrefois, je n'aurais besoin de l'absoudre de cette habitude, ou plutôt de cette nécessité d'allier toujours les inclinations littéraires aux épineuses exigences des plus sérieuses fonctions. Nous vivons à une époque où une semblable alliance n'est pas rare : l'exemple s'en offre aujourd'hui devant vous. On pourrait citer bien des hommes distingués à qui de hautes connaissances dans la science, ou dans les lettres, ont fourni un point d'appui pour s'ouvrir l'accès des grandes affaires. Elles servent ainsi à orner la capacité, le talent et le caractère. Vous le savez d'ailleurs, Messieurs, ce que la nature a libéralement jeté dans

Digitized by Google

l'esprit d'un homme, il le révèle presqu'à son insu, quelquefois même, le dirai-je? comme malgré lui et indépendamment de toute situation.

Il n'est donc pas surprenant que, soit qu'il écrivît en prose, ou qu'il revêtît sa pensée des couleurs de la poésie, M. Réguis fît preuve d'un goût exquis. Nous n'exagérons pas en croyant qu'il aurait aussi rencontré de favorables appréciateurs dans ces lieux privilégiés où s'acquiert, où se dispense la haute renommée.

Entre autres productions de sa plume qu'il nous a été donné de nous rappeler, ou de relire, nous avons eu le plaisir de retrouver un travail de traduction sur Tacite qu'il traça étant jeune encore. Ce travail avait droit à toute notre attention.

Chacun connaît les divers genres de beauté qui étincellent dans les ouvrages de Tacite, et surtout dans la vie d'*Agricola*. Les pieuses mains du grand historien cherchaient à élever à la mémoire de son beau-père un monument qui fît connaître l'homme vertueux et le héros; mais le sujet était si bien choisi, si fécond en événements, en motifs d'intérêt, et l'écrivain si habile, que d'un cadre assez restreint il sortit un chef-d'œuvre. Tacite y versa tout son génie, toute son âme. On ne se lasse pas de le lire, ou plutôt de l'étudier, quand on veut s'insinuer dans l'intime connaissance de ce beau talent, ou tâcher d'en recueillir les inspirations. Ce motif détermina sans doute M. Réguis à traduire en partie cet ouvrage. Il n'i-

Digitized by Google

gnorait pas qu'il venait après une foule de traducteurs dont quelques-uns du premier mérite: mais sans prétendre égaler ceux qui ont excellé, il essayait ainsi de s'approprier ce qu'il voyait de si remarquable, de si judicieux dans les pensées d'un auteur qu'il aimait beaucoup à citer. Ce travail simplement ébauché, il l'aurait sûrement conduit à son terme, si ses occupations dominantes l'eussent permis. Voici ce qu'il en disait lui-même au public et à l'Académie :

«... Pourquoi dissimulerais-je, Messieurs, un sentiment dont je me fais gloire? Provençal et marseillais, j'ai éprouvé une douce satisfaction à traduire en notre langue la vie d'un grand homme, né en Provence et élevé à Marseille, dans cette cité illustre, école où l'on venait de toute part, de l'Italie même, étudier les belles-lettres et se former à cette urbanité grecque, héritage des fondateurs de Marseille. Dans ce travail, je n'ai eu avec Tacite qu'un seul point de ressemblance : il offrait un hommage à son beau-père; et dans le fond de mon cœur, j'offrais un hommage à mon pays! »

Il découvrait ainsi ses plus nobles sentiments, dans la séance publique où, pour la première fois, il vint prendre rang parmi nous (1); et par une remarquable coïncidence, il peignit avec non moins d'effusion et de délicatesse, à peu près les mêmes idées, dans les dernières paroles que l'Académie recueillit de sa bou-

(1) Le 30 août 1818. Cette séance où fut pareillement reçu M. le marquis de Montgrand, était présidée par M. le comte de Villeneuve, préfet, dont notre département garde la mémoire.

Digitized by Google

che, une trentaine d'années après. Dans ce discours où brillaient tant de choses émouvantes et que j'aurais plaisir à louer ici davantage, si je ne redoutais le soupçon d'une sorte de gratitude personnelle; dans ce discours, M. Réguis (1) s'attachait à démontrer que malgré l'entraînement du siècle vers les intérêts positifs et matériels, le sentiment des belles et nobles choses, le goût des bonnes études et des travaux intellectuels, ne sont pas éteints dans notre patrie. Il couronnait son travail par une nouvelle expression d'hommage filial envers Marseille. Quelle autre preuve plus touchante pourrait-on offrir de cette affection au pays, qui animait, colorait toutes ses pensées, cherchait à se manifester en toute rencontre et devenait même pour lui comme une abondante source d'inspirations?

Vivement attaché à l'Académie, il concourait de tous ses moyens à ce qui peut en orner la réputation. On n'a pas oublié avec quel zèle et quel éclat il l'a présidée plusieurs fois. C'était pour lui une matière de triomphe; c'était un charme pour nous.

La dernière de nos assemblées publiques (2) fut marquée, on s'en souvient, par la présence d'un célèbre poëte, notre confrère, qui revenait visiter Marseille. M. Réguis prit part à tous les soins empressés de la compagnie. Il montra parmi nous cette gaîté vive et spirituelle qui ne le quittait jamais. Hélas! qui eût pu

(1) Il le prononça dans la séance publique qu'il présidait, le 17 mai 1846.

(2) Elle eut lieu le 26 août 1847.

Digitized by Google

le craindre alors? Cet aimable confrère touchait à sa fin; nous ne devions plus le revoir ! . . .

Peu de jours après, voulant mettre à profit le terme annuel des occupations judiciaires, et se procurer un utile délassement, il prit la route des Alpes, avec le dessein d'aller jouir des aspects si imposants, si variés que présentent Genève, le lac qui l'entoure et les glaciers de Savoie. Une pensée religieuse l'attira d'abord vers cet âpre désert où respirent encore les austères exemples de saint Bruno. Il fut ému de tout ce qu'il voyait de calme et de pieuse douceur répandus autour de lui, et ne s'éloigna qu'à regret, le 16 septembre, de ces vénérables solitaires qui furent tendrement impressionnés de sa visite.

M. Réguis avait repris le chemin de Genève, lorsqu'à peine arrivé à Annecy, il tomba, frappé d'une mort instantanée. Je n'essayerai pas, Messieurs, de raconter ce funeste événement dont le souvenir nous afflige encore. On souffre à se rappeler que notre confrère dut subir ainsi l'arrêt de la Providence, dans un lieu étranger, à peu près seul, éloigné d'une famille désolée qui ne put lui donner des soins, soutenir sa défaillance, ou le serrer dans ses bras. (1) A travers tant d'infortune, on aime à penser que, quelque soudaine que fût cette mort, il put, par une aspiration rapide, tourner un élan de pensée, un dernier regard vers Dieu en qui il n'avait cessé de croire et d'espérer.

(1) M. Réguis avait épousé, en 1809, Mademoiselle de Latouloubre. Il en a laissé une fille unique, l'épouse de M. le baron Louis de Samatan.

Digitized by Google

Loin d'avoir épuisé tout ce que méritaient d'éloge les Académiciens dont nous déplorons la perte, je regrette de n'avoir pu les louer comme le demandaient leur mérite personnel, leurs travaux, leurs services, l'attente de leurs parents, de leurs nombreux amis, la vôtre, Messieurs, et, s'il m'est permis de le dire, les liaisons d'estime et d'amitié qui m'unissaient à eux. C'était une favorable occasion pour moi d'acquitter pleinement la dette du cœur; mais j'ai dû respecter les bornes qui m'étaient tracées, certain d'ailleurs que vous voudrez bien suppléer vous-mêmes à ce que je n'ai guère fait qu'indiquer.

Je n'ai pas besoin de redire combien ces regrettables confrères s'intéressaient aux succès de notre Compagnie. Ils la chérissaient comme il faut aimer une réunion ne vivant que de sympathie, et ne se proposant, pour but commun, que des choses utiles, nobles et élevées. Je ne m'abuse point en pensant que s'ils peuvent avoir encore quelque sensibilité pour ce qui nous regarde, ils applaudissent maintenant à vos choix, et nous encouragent à continuer, en dépit de toutes difficultés, la marche sage et honorable que l'Académie s'imposa dès le moment de son origine.

Elle fut adoptée, il y a plus d'un siècle, vous le savez, par l'Académie Française, et considérée comme une sorte de colonie placée aux extrémités de la

Digitized by Google

France, avec mission expresse de propager autour d'elle les mêmes doctrines de goût et de droite raison qu'on s'efforçait de maintenir dans le foyer principal des lettres et de l'illustration. C'est donc à ce grand résultat que nous devons constamment aspirer et concourir.

On ne peut se disssimuler que, par une suite inséparable du mouvement successif des siècles, le nôtre s'agite en tout sens pour trouver un mieux difficile à obtenir. Cette recherche pourrait être féconde en graves périls, si elle n'était guidée (dans l'ordre moral) par le respect des vérités immuables sur lesquelles reposent la sécurité, le bonheur des peuples; et (dans l'ordre littéraire qui n'exclut pourtant nul progrès praticable), par une étude assidue de tout ce qui a porté si haut la gloire de notre patrie. Abandonner ces règles qui se lient étroitement les unes aux autres, errer hasardeusement d'essai en essai, ne serait-ce pas vouloir, par une précipitation irréfléchie, compromettre ce que nous avons tant à cœur de conserver, la prééminence et la véritable grandeur du pays? Tâchons, Messieurs, autant qu'il peut dépendre de nous, de prévenir un semblable dommage. Opposons à ce vague courant d'idées trop impatientes le calme et la sagesse de la raison. Que notre résistance soit celle de la persuasion et des exemples. Les sciences ne sont sûrement point bornées dans leur cours; nous allons de découverte en découverte; et les savants s'étonnent en quelque sorte chaque jour

Digitized by Google

d'être devenus plus savants. Mais il n'en est pas ainsi des lettres. Quelque vaste que soit leur domaine, il est pourtant borné; car nous avons toujours à consulter la nature. Si elle est inépuisable dans son essence et par le travail, elle ne l'est point dans les sources qu'elle nous a ouvertes du beau, du grand et du vrai. Pour bien faire, rappelons-nous sans cesse que les plaisirs de l'âme et l'art qui nous les procure, sont dans de certaines limites que la raison et le goût ne doivent jamais franchir. Étudions constamment la noble simplicité des anciens. Admirons et cherchons à imiter parmi les modernes, ceux qui ne sont devenus grands hommes et ne nous ont légué des chefs-d'œuvre qu'en suivant cette route. Pour nous, en particulier, contents de faire valoir le modeste champ qu'il nous a été réservé de cultiver, et qui peut aussi faire naître quelques fleurs et quelques fruits, occupons-nous convenablement des destinées de l'Académie. Ne perdons jamais de vue la glorieuse carrière qu'elle a fournie. En un mot, Messieurs, dans la direction de nos travaux et de nos inclinations studieuses (pour le présent, comme pour l'avenir), songeons toujours à nos devanciers et à nos successeurs. C'est à cette seule condition que les sociétés, comme les individus, peuvent acquérir et conserver les biens les plus estimables ici-bas, l'honneur et la durée.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES,

DISSERTATIONS, POÉSIES, LECTURES DIVERSES,

EN SÉANCE PARTICULIÈRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR UN

MÉMOIRE, de M. Constanzo Gazzera, faisant partie de ceux de l'Académie Royale des Sciences de Turin, tome XXVIII, contenant des : *Observations Bibliographiques et Littéraires au sujet d'un Opuscule faussement attribué à Pétrarque*,

Par M. J.-L. HUBAUD,

Membre de la Classe des Belles-Lettres.

(Lu dans la Séance du 22 janvier 1829).

MESSIEURS,

Parmi les excellents Mémoires compris dans le XXVIIIe volume de la collection de l'Académie Royale des Sciences de Turin, il en est un contenant des observations bibliographiques littéraires. Ce Mémoire, écrit en italien, que l'on doit à M. Constanzo Gazzera, préposé à la Bibliothèque (*assistente alla Biblioteca*) de l'Université Royale de Turin, roulant sur des matières qui depuis long-temps font l'objet de mes études particulières, vous avez bien voulu vous repo-

Digitized by Google

ser sur moi pour vous en rendre compte. J'obéis à vos ordres et vais vous en entretenir, si vous daignez me prêter quelques moments d'attention.

Le Mémoire de M. l'abbé Gazzera est divisé en deux parties. La première, purement littéraire, concerne le véritable auteur d'un opuscule faussement attribué, sur le titre même, à Pétrarque. La seconde, entièrement bibliographique, a pour objet de découvrir le lieu où cet opuscule a été imprimé, et renferme, par occasion, des recherches judicieuses sur les fastes typographiques de Lyon pendant le premier siècle de la découverte de l'imprimerie. Le tout est suivi de notes explicatives du texte, non moins curieuses, et dont la seconde, tenant environ trois pages (in-4°) à deux colonnes, est relative à certaines impressions attribuées communément au célèbre Jean Mentel ou Mentelin de Strasbourg. J'examinerai successivement ces trois points.

Voici d'abord la description bibliographique du petit volume dont il s'agit, telle que nous la donne l'auteur des *Observations*. C'est un in-4° composé seulement de 6 feuillets, sans aucune indication du lieu où il a été imprimé, de l'artiste qui l'a exécuté, ni de l'année où il est sorti de sous la presse. Les pages n'en sont pas chiffrées ; il n'y a pas de réclames, mais seulement les signatures *a, aii* et *aiij*. Le caractère est de la forme que Scaliger appelait *Lombard et bizarre (Longobardicum et morosum)* et que l'on entend communément sous la dénomination de

Digitized by Google

gothique. Il n'y a ni virgules, ni points interrogants, ni lettres doubles (*dittonghi*). On compte 22 lignes sur les pages qui sont entières. En tête du recto du premier feuillet, se trouve l'intitulé du livre sur deux lignes compactes et en caractères ordinaires, ainsi :

Liber Domini Frascici Petrarche panormi
tani oratoris celeberrimi de vita solitaria.

Le restant de la page et toute la page suivante sont en blanc. Au commencement du second feuillet est répété l'intitulé sur trois lignes disposées de cette manière :

Domini Frascici Petrarche panormitani
oratoris celeberrimi libellus de vita so-
litaria feliciter incipit.

Des trois majuscules initiales que demandent les trois premiers mots, la première est de cette sorte de lettres qui, des fleurs dont elles étaient tressées, étaient nommées fleuries (*florentes*) (1), et simplement xylographiques, lorsque leur contexture était formée

(1) Selon M. de la Serna Santander (*Dict. Bibliogr. du* XV[e] *siècle*, tom. I, pag. 168), *litteræ florentes* ce sont les *lettres tourneures*. Mais ces dernières, ainsi appelées de leur bonne tournure, ou de leur figure ronde et tournante n'étaient accompagnées d'aucun ornement étranger : voyez-en l'alphabet dans le *Manuel Typographique* de Fournier, tom. II, p. 193. De la manière dont les dépeint M. Gazzera, ces *litteræ florentes* répondent plutôt à celles qui sont connues en France sous le nom de *lettres historiées*, et particulièrement aux lettres *antro-philloeides*, lesquelles sont composées de fleurs et de feuillages.

Digitized by Google

de petits tendrons de vignes (*cum viticulis*) (1). La place des deux autres majuscules a été laissée en blanc, selon l'usage du temps de le donner à remplir à l'enlumineur. L'ouvrage se termine au recto du sixième feuillet, à la dix-huitième ligne après laquelle

(1) Je ne sais trop si j'ai rendu exactement le dernier membre de la phrase de M. Gazzera qui, dans cette occasion, me paraît avoir sacrifié la clarté à l'élégance. Voici cette phrase : « Dalle tre lettere « maiuscole iniziali, che vi si richiedono, la prima e di quella sorte « che dai fiori ond' erano intrecciate, si chiamarono *florentes*, come « pure zilografiche *cum viticulis.* » S'il n'y a pas irrégularité dans l'impression, mon interprétation n'est pas juste. Car, dans ce cas, les mots latins *florentes* et *cum viticulis*, imprimés en italiques, et placés chacun dans un des membres de la phrase, se rapportant au mot *lettere*, sembleraient désigner que ces lettres s'appelaient soit *florentes* soit *cum viticulis*; savoir : *florentes*, lorsqu'elle sétaient entrelacées de fleurs; et *cum viticulis*, lorsqu'elles étaient simplement gravées en bois. On connaît les lettres *florentes*, elles sont souvent annoncées dans la description d'éditions anciennes. Il n'en est pas de même des lettres distinguées par la dénomination *cum viticulis* que je ne me rappelle pas avoir jamais vu indiquées. Au surplus les unes et les autres seraient xylographiques. Les lettres ornées de fleurs, de feuillages et même de figures d'animaux, dont l'emploi remonte aux premiers temps de l'imprimerie, puisqu'on les voit dans le fameux Psautier de Mayence de 1457, étaient nécessairement gravées en bois. Fournier le jeune (Lettre à M. Fréron, pag. 6 et 7) a fort bien démontré que ces ornements ne pouvaient pas s'exécuter en fonte. Qu'on dise ce qu'on voudra , Fournier a bien pu se tromper sur des impressions , s'imaginer que certaines faites avec des caractères de fonte, l'avaient été avec des caractères sculptés en bois; mais à coup-sûr , il était trop habile graveur et fondeur de caractères de fonte , pour ne pas connaître pour quels ornements et quelles sortes de lettres il n'était pas possible de graver des poinçons à l'effet de frapper des matrices propres à y fondre ces ornements et lettres compliquées.— Revenons à la phrase italienne. J'entends bien tous les mots qui la composent.

Digitized by Google

viennent trois autres lignes où se trouve l'intitulé avec l'addition du mot *poëte*, et annonçant la fin de l'ouvrage.

> Domini Fracisci Petrarche panormitani poete et oratoris celeberrimi liber de vita solitaria feliciter explicit.

Après cette description, le docte bibliothécaire passe à la découverte du nom de l'auteur véritable de l'opuscule, en forme de dialogue, *De vita solitaria*, annoncé comme étant de Pétrarque. L'édition est évidemment du xv[e] siècle. L'erreur, répétée dans les trois intitulés, d'ajouter au nom de Pétrarque l'apellatif *panormitani*, c'est-à-dire de le désigner natif de Palerme, tandis qu'il était d'Arezzo ou de Lancise, indique que l'impression n'a pas été faite en Italie,

Lettere florentes signifient *lettres fleuries* ou *fleuronnées* : *zilografiche*, en français *xylographiques*, c'est-à-dire *gravées en bois*, des deux mots grecs ξὐλον (bois) et γράφω (j'écris) : *viticulis*, des petites feuilles ou tendrons de vignes. Mais quand je viens à assembler les cinq derniers mots, je ne saurais plus en bien déterminer le sens. L'estimable M. Bréghot du Lut qui, dans la seconde de ses *Lettres Lyonnaises*, a donné un extrait du mémoire de M. Gazzera, ne paraît pas avoir été plus heureux que moi ; aussi a-t-il pris le parti de trancher la difficulté en traduisant littéralement le dernier membre de la phrase italienne, *come pure zilografiche* cum viticulis, *comme aussi xylographiques* cum viticulis. Mais cette partie de phrase française n'est pas plus intelligible que l'italienne. Sans le mot *zilografiche*, j'aurois compris et traduit : « Des trois sortes « de lettres.... étoient nommées *florentes*, comme aussi *cum viti-* « *culis*. » Mais ce mot *zilografiche* avant les deux derniers mots latins me déroute totalement, en ce qu'il sembleroit que ce ne sont que les lettres formées de petites feuilles qui soient gravées en bois.

Digitized by Google

où non-seulement aucune personne lettrée, mais encore le plus idiot des protes n'aurait pas ignoré la patrie du père de la poésie italienne. Pétrarque a composé, il est vrai, un traité *De vita solitaria;* mais cet ouvrage, divisé en deux livres, et dédié à son ami le cardinal Philippe de Cabassol, évêque de Cavaillon, n'est pas en forme de dialogue, et loin de pouvoir être contenu dans cinq feuillets, forme un volume de grosseur raisonnable in-4° (1). Malgré l'identité du titre, le sujet est touché d'une manière toute différente: de la part de Pétrarque, avec beaucoup d'ampleur, d'étendue et un attirail d'érudition sacrée et profane; et par l'auteur du Dialogue, rien qu'en passant et d'une manière en quelque sorte burlesque. Le style des deux diffère essentiellement. En dernier lieu, un abrégé devant offrir la suite des mêmes arguments, des mêmes preuves, les mêmes pensées que l'ouvrage entier original, le peu d'analogie qui existe entre l'un et l'autre exclut nécessairement la pensée que l'opuscule dont il s'agit ici soit un extrait du livre de Pétrarque. Quant aux raisons qui ont pu donner lieu à l'attribution du Dialogue à ce poëte, voici celles qu'expose M. Gazzera. Le nom de Pétrarque, à qui l'écrit est dédié dans plusieurs manuscrits, était répandu et célèbre dans toute l'Europe, tandis que celui du véritable auteur était ignoré et sans réputation dans la

(1) Il en existe une édition in-fol. de 89 feuillets, citée par Panzer. (*Ann. Typogr.*, tom. I, pag. 76) et autres bibliographes.

Digitized by Google

république des lettres. L'éditeur ayant avisé ce nom illustre, se persuada que c'était une production de cet écrivain renommé et le publia comme tel. Outre que le titre même *De vita solitaria*, qui se lit en tête de quelques manuscrits, dut lui rappeler l'idée de l'ouvrage plus connu, composé par Pétrarque. Si l'on ajoute à cela que l'opuscule en question se trouve ordinairement dans les manuscrits joints à des productions de Pétrarque, on ne s'étonnera pas qu'il ait été regardé comme du même auteur que les autres écrits avec lesquels il était assemblé. Pareille disposition existait indubitablement dans le manuscrit dont se servit François Caimo pour publier l'édition de l'ouvrage de Pétrarque *De vita solitaria* (Milano, Scinzenzeler, 1498, in-fol), à la suite duquel M. Gazzera a eu la satisfaction de retrouver tout entier l'opuscule qui forme l'objet de son Mémoire, sous ce titre : *Francisci Petrarce poete laureati Epistola de dispositione vite sue ad Gubernatorem patrie.*

Après avoir ainsi démontré que cet opuscule ne saurait avoir été composé par Pétrarque, et combien c'est à tort que des manuscrits et des imprimés le lui attribuent, le savant bibliographe rend compte de ses perquisitions pour en découvrir le véritable auteur. Ayant consulté les notices des hommes illustres mentionnés dans les œuvres latines de Pétrarque, rassemblées dans le livre *Del Petrarca e delle sue Opere libri* IV, *da Baldelli* (Firenze, 1797, in-4°), il a lu, page 259, à l'article *Lombardo della Seta* : « Il écrivit une

Digitized by Google

» lettre sur la vie solitaire qui, avec quelques autres, » tant de lui que de Pétrarque, fut publiée par Livio » Ferro (*Patavii*, *apud Meiettum*, 1581, in-4°), et » je crois que c'est la même lettre qui, sous le nom de » Lombardo, se conserve à la bibliothèque de Médicis, » à Florence. » L'absence de ce livre dans la bibliothèque de Turin a privé M. Gazzera de l'occasion de s'assurer si cette épître de Lombardo est la même chose que l'opuscule qui, dans le livret, est annoncé comme étant de Pétrarque. Je ne suivrai pas l'érudit bibliothécaire dans toutes ses investigations; je me contenterai de rapporter, d'après lui, qu'un manuscrit renfermant divers mélanges, lequel fait partie de la bibliothèque de Turin, a dissipé entièrement le doute qui lui restait encore. Le quatre-vingt-dixième feuillet porte, en caractères tracés au vermillon, cet intitulé: *Ad celeberrimum vatem Franciscum Petrarcam Laureatum Lombardi a Serico Epistola de dispositione vitae suae dialogus*. La comparaison du manuscrit avec l'imprimé, objet de ses sollicitudes, lui a prouvé qu'ils contenaient le même opuscule, à la seule différence que l'imprimé est plein de fautes, au lieu que le manuscrit est au total plus correct et contient, en divers endroits, quelques lignes de plus, en sorte qu'il serait très-utile à consulter, si l'on jugeait à propos d'en donner une édition plus exacte. Il résulte donc des recherches de M. Gazzera que *Lombardo a Serico*, ou *Serigo*, ou *della Seta*, né à Padoue, est le véritable auteur du dialogue *De vita solitaria*, dédié

Digitized by Google

et adressé en forme de lettre à Pétrarque (1). M. Gazzera nous fait connaître l'union et l'intimité qui régnaient entre ces deux hommes de lettres. Lombardo fut le seul compagnon que Pétrarque voulut avoir dans sa délicieuse retraite d'Arqua auprès de Padoue, et ce fut dans ses bras que ce grand poëte rendit le dernier soupir en l'année treize cent soixante et quatorze, le dix-huit du mois de juillet, jour de mardi, à cinq heures de la nuit, d'après une note apposée dans un *Canzoniere* inédit du quinzième siècle, note que l'on croit écrite de la propre main de Lombardo, et qui s'exprime ainsi : *Millesimo trecentesimo septuagesimo quarto die martis, decimo octavo julii, hora quinta noctis. Arquedae inter montes Euganeos, duos dies et septuagesimum annum attingens, obiit celiberrimus et temporis sui sapientissimus omnium pater præceptor et dominus meus, dominus Franciscus Petrarca vates, etc.... Supra mea indigna pectora*

(1) Il existe donc trois ouvrages à qui ce même intitulé est commun. Le troisième appartient à Théophile, moine de Bresse, dont on a un recueil de poésies sous ce titre : *Theophili Monachi Brixiensis Carmina varia*. Brixiæ, Bernardinus Misinta, 1496, in-4°. Au rapport du P. Audiffredi (*Specimen historico-criticum Editionum italicarum*, etc., p. 178), de Hain (*Repertorium bibliographicum*, n° 15488) et du rédacteur du *Catalogue de Crévenna*, n° 4175, la principale pièce de cette collection est un *Dialogus de Vita solitaria et civili, interlocutoribus Mauro eremita et Pyrro equite, inscriptus Guidoni Ubaldo Monferetrio Urbini Duci*.

Ajoutons l'opuscule suivant : *Basilii magni Epistola ad Gregorium Nazianzenum de officiis Vitæ Solitariæ*, 1471, in-8° de 7 feuillets. (Hain, *Repertorium bibliographicum*, n° 2697 et 4046).

Digitized by Google

tenens (caput), *illam suam beatissimam animam in os meum ultimo efflavit anhelitu, mihi memorabile, et æternum flebile munus. etc.* Pétrarque, dans son testament, lui laissa son gobelet de vermeil. Ce legs est ainsi conçu : *Item lego ipsi Lombardo schyphum meum parvum rotundum argenteum et auratum, cum quo bibat aquam, quam libenter bibit multo libentius quam vinum.* Lombardo survécut de seize ans à son ami et maître, étant mort en 1390. On connaît de lui peu de compositions littéraires. Cédant aux instances de François le vieux de Carrare, il continua les vies des hommes illustres que Pétrarque avait laissées inachevées, n'en ayant fait que quinze : les vingt et une suivantes sont de notre Lombardo. Elles furent écrites en latin, mais, par une singularité remarquable, le texte original n'a jamais vu le jour, et il n'en a été publié qu'une ancienne version italienne de Donato del Casentino dit Apenninigena, laquelle a été imprimée plusieurs fois.

M. Gazzera, revenant à l'opuscule de Lombardo, pense que s'il en a été fait une édition portant le vrai nom de l'auteur, antérieure à celle du recueil susmentionné imprimé à *Padoue*, chez *Meietti*, en 1581, *in*-4°, il ne s'en est vraisemblablement conservé aucun exemplaire, puisqu'il n'en a découvert aucun annoncé dans le grand nombre de livres relatifs à la bibliographie et de catalogues de bibliothèques qu'il a compulsés. Au surplus il faut croire, dit-il, qu'on en connaissait autrefois quelque vieille édition avec le nom

Digitized by Google

de Lombardo, antérieure à celle de Meietti, mais non à la nôtre et à celle de *Milan (Scinzenzeler,* 1498, *in-fol.*), dans laquelle cet opuscule est annexé au livre *De vita solitaria* de Pétrarque, qui toutes les deux les font courir comme étant de ce dernier écrivain; vu que le Scardeone dit avoir appris que ce Dialogue avait été imprimé autrefois, *et hunc* (dialogum) *aliquando impressum fuisse audio.* Le Scardeone, n'étant mort qu'en 1674, aurait bien pu par les mots *aliquando impressum* avoir en vue l'édition de Meietti laquelle avait paru en 1581; mais je m'imagine que M. Gazzera a tiré son induction de la dénomination *Dialogue,* donné au petit traité de Lombardo par le Scardeone, qui n'a pu vouloir parler des éditions de Milan 1498, et de Padoue 1581, dans lesquelles ce petit traité est désigné comme *Lettre* (*Epistola*) ni de la nôtre où il est intitulé *Livre* (*liber*) (1).

(1) C'est encore ici un passage obscur; j'ai pris beaucoup de peine pour le comprendre. Le voici en original: « Forz' è il credere « per altro, che alcuna vecchia edizione col nome di Lombardo gia « fosse nota prima di quella del Meietti, esclusa sempre la nostra, « e quella di Milano, che va unita al libro *De Vita solitaria* del « Petrarca, le quali corrono sott'altro nome, mentre lo Scardeone, « il quale si rese defunto nel 1674, dice aver inteso che già molto « prima erasi anche stampata *et hunc* (Dialogum) *aliquandò impres-* « *sum fuisse audio.*» Sur quoi j'observe: 1° le nom, sous lequel est une édition, doit se rapporter au libraire ou, tout au plus, à l'éditeur, mais non à l'auteur; c'est le nom sous lequel est un ouvrage, qui se rapporte à celui-ci. 2° Qu'est-ce que signifie une édition qui est unie à un ouvrage? M. Gazzera a-t-il voulu dire que, dans cette édition, l'opuscule de Lombardo était réuni avec le livre de Pétrarque? 3° Il n'est pas très-facile de concevoir comment, du dire du Scardeone, M. Gazzera vient à déduire qu'il avait été fait une an-

Digitized by Google

Nous arrivons maintenant à la seconde partie du Mémoire de M. Gazzera, contenant ses recherches sur le lieu où a été imprimé le livre dont nous venons de nous occuper d'après lui, et sur quelques points qui concernent la typographie Lyonnaise pendant le premier siècle de la découverte de l'imprimerie.

Il est assez difficile, avait déjà dit dans la première partie de son Mémoire l'honorable bibliothécaire de Turin, de déterminer le lieu où a été imprimé ce petit livre qui, autant qu'il sache, n'a été ni décrit, ni connu d'aucun bibliographe. L'impression n'est pas d'Italie, à en juger autant par la forme des caractères différents de ceux dont on fesait généralement usage dans les imprimeries italiennes de ce siècle, que par la disposition peu symétrique des lignes et des lettres, disposition de tous les temps mieux entendue et mieux opérée en Italie que dans les autres pays (1); par la qualité du papier épais,

cienne édition du Dialogue sous le nom de Lombardo, dans l'intervalle de temps qui s'était écoulé entre l'édition de Milan et la nôtre, et l'édition de Meietti. J'ai cru, en conséquence, devoir développer la phrase italienne pour tâcher d'en saisir le sens. Ai-je réussi? J'ose l'espérer, sans toutefois m'en tenir parfaitement certain.

(1) M. Gazzera ne se laisse-t-il pas entraîner par son zèle patriotique? Il a raison pour ce temps-là, mais maintenant il convient d'en rabattre. Nulle part la disposition des lignes et des lettres n'est aussi bien entendue qu'en France et en Angleterre; et l'on pourrait dire que souvent elle l'est assez mal en Allemagne et en Italie. Je n'en excepte pas même les éditions belles et incorrectes de Bodoni, dont certaines pages paraissent imprimées avec des caractères inégaux, et cela par la mauvaise disposition et l'espacement mal compassé des lettres et des mots.

Digitized by Google

raboteux et opaque ; enfin par l'apellatif *Panormitani* donné à Pétrarque, erreur où ne serait jamais tombé un Italien. Toute personne qui aura l'œil exercé et familiarisé avec les éditions anciennes, s'apercevra aisément que celle-ci ne saurait être sortie des presses d'Allemagne, lesquelles dans ce premier temps conservaient un type original et particulier à elles. Je la dirais donc, déclare M. Gazzera, de France, et précisément de Lyon.

Un des principaux indices, auxquels s'est attaché l'ingénieux bibliographe, est le filigrane du papier dans les éditions du XVe siècle. Il avait déjà remarqué que le papier d'impression du dialogue *De vita solitaria*, restitué par lui à Lombardo da Serigo, était frappé de la marque d'une *roue dentée*. Il aperçut le même filigrane dans le papier de deux autres volumes, l'un intitulé *Prudentius de conflictu virtutum et vitiorum heroicus*. Lugduni, sans date, *pet. in-4o goth.*, et l'autre : *Reverendissimi Lotharii dyaconi cardinalis*, etc., *copediu breue*, etc. Lugduni, p magistru Guillermu regis...., honorabilis uiri Bartholomei buyerii jussu et suptibus ipressus, 1473, *très-pet. in-4o, goth.* M. Gazzera donne une exacte description de ce dernier volume que, d'accord avec l'abbé Rive, la Serna Santander et M. Brunet, il regarde comme le premier livre imprimé avec date à Lyon. Il soutient de plus que le premier imprimeur y a été Guillaume Régis ou le Roy, et non Barthélemy Buyer qui a eu seulement la gloire d'avoir procuré ce

Digitized by Google

bienfait à sa patrie, en prêtant sa maison pour y établir les ateliers de Guillaume Régis, et en fournissant aux frais des impressions. Je me réserve de discuter quelque jour si cette opinion ne peut pas être contestée.

La coïncidence de ce signe intrinsèque de la *roue dentée* dans le papier employé pour l'impression tant du *Prudentius* que du *Lotharius*, a engagé l'habile bibliographe à examiner attentivement tous les volumes d'éditions Lyonnaises du XVe siècle, dont il se trouve bon nombre dans la bibliothèque de l'université de Turin ; et ce n'a pas été avec une médiocre surprise qu'il s'est assuré que le papier sur lequel la plupart ont été imprimés, ou n'est timbré d'aucun filigrane, ou l'est de celui de la *roue dentée*, soit seule, soit concurremment avec quelques autres marques. Afin de valider par des confrontations opportunes une observation aussi curieuse, et mettre le lecteur à même de pouvoir par lui-même juger de sa justesse, il prend le parti de rapporter et de décrire un certain nombre de ces éditions, choisissant celles ou que les bibliographes n'avaient pas encore fait connaître ou n'avaient pas indiquées exactement, ou bien celles dont il espère tirer quelque observation utile. Il s'y porte d'autant plus volontiers, dit-il, que d'après cette rencontre constante du même signe dans les éditions de Lyon du XVe siècle, il pourra déduire avec probabilité le lieu où a été imprimé l'opuscule de Lombardo da Serigo.

Digitized by Google

M. Gazzera entre ensuite dans une discussion longue et approfondie sur les impressions Lyonnaises. Je m'y arrêterai d'autant moins que je me propose de publier moi-même une dissertation sur l'introduction de l'imprimerie à Lyon ; je me contenterai d'en rapporter ce qui se rattache au livre qui nous a valu son intéressant Mémoire.

Dix autres éditions Lyonnaises, décrites ou mentionnées par M. Gazzera, lui ont offert l'empreinte intérieure de la *roue dentée* dans le papier sur lequel elles sont imprimées. Cette fréquente et, dirait-il, constante marque dans le papier des impressions faites à Lyon pendant le premier siècle de l'imprimerie, tandis qu'elle se rencontre rarement, et presque jamais dans celles des autres pays, l'induit à penser que, dans les environs de ladite ville, il y avait des manufactures de papier dont la marque distinctive était celle, indiquée ci-dessus, de la *roue dentée*, empreinte si peu commune et même tellement rare, dans les papiers de cet âge, qu'en vain la chercherait-on dans les nombreux recueils de filigranes qu'ont fait graver La Serna Santander, Jansen et Sardini. M. Gazzera ne prétend pas, néanmoins, soutenir qu'il ne puisse se trouver des livres, imprimés ailleurs qu'à Lyon, dans lesquels il y ait quelque feuillet timbré de la *roue dentée*, surtout parmi les volumes sortis des imprimeries des pays situés à une légère distance de Lyon. Koning, dans sa dissertation sur l'origine, la découverte et le perfectionnement de l'imprimerie

Digitized by Google

(couronnée en 1816 par l'Académie de Harlem), discourant des signes intrinsèques du papier sur lequel furent imprimés les premiers livres xylographiques, en caractères mobiles de bois, ou de fonte (1), y comprend, il est vrai, celui de la *roue dentée* qu'il dit avoir découvert dans la première édition flamande du *Speculum humanæ salvationis*, et dans l'*Ars bene moriendi* (2); mais comme il avoue qu'à l'époque de l'impression de ces petits ouvrages, la Hollande ne

(1) Le texte dit: « ...... de' segui intrinsechi, con la quale vennero impressi que' primi libri zilografici a caratteri mobili di legno, o di fondita, etc. » littéralement: ..... *ces premiers livres xylographiques en caractères mobiles de bois ou de fonte, etc*. Cela ne paraît pas très-exact, car les livres xylographiques étant imprimés au moyen de planches de bois, ne le sont pas conséquemment en caractères de fonte. A la vérité, on en voit quelques-uns dont les vignettes et quelques mots renfermés dans le même cadre sont exécutés au moyen de l'imprimerie tabellaire, et dans lesquels, par une seconde opération l'explication a été imprimée en caractères de fonte. Mais je crois plutôt qu'il y a dans le texte une faute de ponctuation et qu'il manque une virgule après le mot *Zilografici*, l'auteur ayant voulu sans doute partager ces premiers livres en trois classes, savoir: ceux imprimés au moyen de tablettes de bois gravées en relief, ceux imprimés avec des caractères de bois mobiles, et ceux imprimés avec des caractères de fonte.

(2) M. Koning prétend à tort s'attribuer cette découverte. Avant lui, Fournier le jeune (*De l'Origine et des Productions de l'imprimerie en taille de bois, page* 182-183), le baron d'Heineken (*Idée générale d'une Collection complète d'estampes*, page 408, note q), et Debure l'aîné (*Catal. de la Vallière*, 1re *partie*, *n*. 591, *page* 210) ont indiqué une édition xylographique de l'*Ars moriendi*, in-4°, d'après l'exemplaire qui avait appartenu à Mariette, dont le papier, depuis la première feuille jusqu'à la dernière, est marqué d'une *roue* à pointe ou *dentelée*, telle qu'est ordinairement celle dont les anciens peintres et graveurs accompagnent dans leurs ouvrages la figure de Sainte-Catherine. Il entre dans cette marque un d et un p.

Digitized by Google

possédait aucune manufacture de papier, et qu'on était obligé de le tirer d'Anvers, il reste encore douteux, supposé même que ce fût de là que ce papier fût venu, si c'était dans cette ville que se fabriquait celui ayant le filigrane de la *roue dentée*, ce que l'examen des livres qui y ont été imprimés dans le XV[e] siècle peut seul éclaircir, ou bien s'il n'y avait pas été transporté d'autres villes de France par la voie du commerce. Un tel cas était d'autant plus susceptible d'arriver, qu'en ce temps là les papeteries n'étant pas nombreuses, pour peu de grosseur qu'eût un volume, un imprimeur était bien souvent obligé, pour rassembler le papier qui lui était nécessaire, de s'adresser à diverses manufactures, souvent à une distance éloignée. M. Gazzera ajoute que, généralement parlant, l'inspection de la qualité du papier suffit pour discerner le temps et le lieu de l'édition, surtout si l'on y observe des marques plus communes et connues, telles que la tête de bœuf, la main, la couronne, le peson, l'étoile, l'arc, les ciseaux, la grappe de raisin, la rose, marques très-fréquentes et usitées tant dans les papeteries d'Allemagne, que dans celles de France et d'Italie. Sur cela le docte bibliothécaire me permettra de lui objecter que puisque ces marques étaient si fréquentes et en usage dans tous ces pays, comment peuvent-elles servir à fixer le temps et le lieu d'impression? Il avoue, toutefois, qu'isolées ces marques ne sont certainement pas suffisantes pour résoudre d'une manière probable les doutes qui environnent une édition encore

Digitized by Google

incertaine et contestée. Mais il voudrait pouvoir conclure que lorsque la forme de l'empreinte du papier, loin de détruire les autres indices intrinsèques et extrinsèques qui tendent à faire reconnaître une édition indécise, s'y assortit et les corrobore, elle doit alors concourir avec eux, et leur réunion doit faire preuve. Il prétend que ce cas particulier est applicable à la connaissance du lieu d'impression du livre *De Vita solitaria* par Lombardo da Serigo, dépourvu de toute indication typographique, mais imprimé avec des caractères fort approchants de ceux employés dans l'impression du *Prudentius* faite à Lyon et dont il a été parlé précédemment. L'ensemble de la composition, la qualité du papier et la forme des caractères rejettent cette édition du nombre des impressions Allemandes ; ces mêmes raisons, auxquelles nous ajouterons celle de l'épithète *Panormitani* donnée à Pétrarque, l'excluant pareillement des presses d'Italie ; le filigrane du papier, sur lequel elle a été imprimée, étant la *roue dentée*, qui est aussi celui du papier du *Prudentius* ; outre ce, la soigneuse inspection de nombre d'éditions de Lyon, toutes exécutées sur un papier à cette même marque, paraissant prouver que ce signe non-seulement était le timbre distinctif des papeteries établies aux environs de cette ville, mais encore, selon toute apparence, leur était affecté exclusivement, car il n'est jamais arrivé à l'illustre bibliothécaire de Turin de retrouver la *roue dentée* dans aucun papier provenant de manufactures non Lyon-

Digitized by Google

naises : tout cela réuni le porte à déduire, sinon avec pleine certitude, du moins avec forte probabilité, que le livre *De Vita solitaria* a été imprimé dans le même lieu que le *Prudentius* et les autres ouvrages précédemment mentionnés par lui, le papier desquels est empreint du filigrane de la *roue dentée*, savoir à Lyon en France, vers l'année 1495. J'observe que M. Gazzera assigne cette date sans nous expliquer ses motifs.

La réunion des mêmes caractères, et surtout celui de la *roue dentée*, sert à M. Gazzera pour déterminer sept éditions qu'il pense pouvoir être comptées parmi les productions sorties des presses Lyonnaises. — Au sujet de la souscription de la première de ces éditions, dans laquelle on lit :. . . . *Isto mese Februarij* M. cccc. *octuagesimo septimo editus*, il partage pleinement le sentiment des bibliographes instruits, savoir, que le mot *editus* doit s'entendre uniquement de la composition de l'ouvrage et nullement de l'impression. Il rapporte en preuve le livre : *Bruni francisi* (sic) *de sancto Severino tractatus de indiciis et de tortura*, à la fin duquel on lit cette souscription : *EDITUS pro majori parte in inclita civitate senarum in anno Dom.* 1493 *de mense octobris dum in ea gererem magistratum tenendo locum et vice pretoris, et in eadem civitate fuit* impressus *per spectabilem virum Henricum de Harlem anno Domini nostri Jesu-Christi* 1495 *de mense julii*, souscription où l'on distingue clairement l'acception différente des mots *editus* et *impressus*.

Digitized by Google

La cinquième de ces éditions est : *Liber physionomiae magistri Michaelis Schoti*, sans indication de lieu, d'imprimeur ni d'année, *pet. in-4°, goth.* à 2 colonnes, avec signatures, mais sans chiffres. A la fin de ce volume se voit dans un cadre le monogramme de l'imprimeur qui parait formé de deux lettres I. G. gothiques. La même enseigne d'imprimeur s'aperçoit à la dernière page d'un volume appartenant à la bibliothèque de Turin, et dénué de tout indice typographique ; tellement, dit M. Gazzera, que s'il était prouvé que l'édition de Schot fût de Lyon, ce serait à cette même ville et au même imprimeur que devrait être référée celle du *Liber creaturarum sive de homine compositus à Rev. Raymundo Scheyden*, etc., *in-*. . . , caractère gothique à 2 colonnes, avec signatures et chiffres, sans filigrane apparent dans le papier. Telle est l'opinion de M. Gazzera, différente de celle du P. Laire qui, en parlant de cette édition, dit : *Editio videtur Argentinensis.* Deux autres légers indices confirment le docte bibliothécaire de Turin dans son sentiment. Le premier, que le livre vient de France, car on lit sur la partie intérieure de la couverture ces mots d'une écriture ancienne : *Ad usum fris Jacobi Forbsy alias colubi ordis minor. conventus marsillie.* Il tire le second de ce que les deux anciens feuillets des gardes sont frappés de la marque de la main étendue avec une étoile sur le doigt du milieu, marque que, dans plusieurs éditions lyonnaises il a trouvé réunie à celle

Digitized by Google

de la *roue dentée.* J'ajouterai que ce qui doit changer en certitude la conjecture de M. Gazzera, c'est que ce monogramme de l'imprimeur, formé des deux lettres I. G. se retrouve dans une édition datée de Lyon qui semble avoir échappé à ses investigations, et que Panzer (*Ann. Typogr. tom.* 1, *pag.* 538, *n.* 62) et Hain (*Repert. Bibliogr.* n° 4530) annoncent ainsi : *Decreta Basileensia et Bituricensia, quae* PRAGMATICA *apellantur, iussu Caroli* VII *Franciae regis Biturigis anno* 1478 *edita.... glossata per magistrum Cosmam guymier in vtroque iure licentiatum et Lugdoni* (sic) *in pressa* (sic) *anno Domini* M.CCCCLXXXVIII, *in-4°, goth. avec signatures.* En dessous des rubriques de la Pragmatique (*rubrice Pragmaticae*) est apposée la marque de l'imprimeur ou du libraire avec les lettres I. G. Quel est l'artiste caché sous ce sigle? C'est ce que je n'ai pu encore découvrir.

M. Gazzera termine en exhortant quelqu'un des nombreux littérateurs, dont se glorifie la ville de Lyon, à tracer l'histoire de l'introduction et des progrès de l'imprimerie dans cette grande cité, entreprise qui, servant à l'illustration de sa patrie, honorerait le bibliographe qui s'en occuperait, et placerait son nom à côté des Debure, Rive, Laire, Mercier de Saint-Léger, Peignot, Van-Praet et Barbier, lesquels se sont illustrés par de semblables travaux, et se sont acquis des droits à la reconnaissance de la postérité.

Tout en applaudissant aux recherches et à la critique du savant bibliothécaire de Turin qui se montre

Digitized by Google

profondément versé dans les matières bibliographiques, je ne dois pas vous dissimuler, messieurs et chers confrères, combien me semble faible l'induction qu'il prétend tirer du filigrane du papier, en admettant même que celui de la *roue dentée* fût affecté exclusivement aux papeteries de Lyon et du voisinage. De son aveu, la Hollande, et peut-être les Pays-Bas faisaient venir de France le papier dont ils avaient besoin. Les imprimeurs qui avaient à publier un ouvrage tant soit peu étendu, ne pouvant se procurer dans une seule fabrique tout le papier qui leur était nécessaire, étaient forcés de s'adresser à plusieurs, d'avoir même recours à celles qui étaient placées à des distances éloignées. Il s'ensuit de là que les papeteries de Lyon se trouvaient dans le cas de fournir du papier à d'autres villes, non-seulement de France, mais encore des pays voisins et étrangers. Or, parmi les éditions dues, selon M. Gazzera, aux presses de Lyon, ne pourrait-il pas s'en trouver qui eussent été imprimées autre part, quoique sur du papier provenant des manufactures de cette ville ? Dans cette hypothèse l'inspection de la marque du papier offrirait peu d'utilité et des lumières bien incertaines.

Il me reste à vous entretenir, Messieurs, de la seconde Note placée à la suite du Mémoire de M. Gazzera, note très-intéressante et dans laquelle, après avoir élevé la question si certaines éditions dépourvues de nom de lieu et d'imprimeur, et de date, que la commune opinion des bibliographes attribue généra-

Digitized by Google

lement à Jean Mentel ou Mentelin, imprimeur de Strasbourg, lui appartiennent réellement, il se décide pour la négative. L'honorable auteur du Mémoire, craignant apparemment d'être trop long, n'a pas donné à sa note tout le développement nécessaire pour la comprendre facilement. C'est pourquoi, je vais tâcher d'exposer le plus clairement qu'il me sera possible, son raisonnement, et essayer ensuite d'y répondre.

Mais, avant d'entamer l'examen de la note de M. Gazzera, il ne sera pas hors de propos, je pense, de remonter à l'origine de la question et d'en tracer l'historique, ce qui n'a pas encore été fait, que je sache, et mettra mes auditeurs mieux à même de suivre et d'apprécier les arguments de l'estimable bibliothécaire.

Dans la dernière bibliothèque du duc de la Vallière, si riche en éditions du XVe siècle, se trouvait la suivante : *Plutarchi Historiographi greci liber de viris clarissimis : e greco sermone in latinum diversis plurimorum interpretationibus virorum illustrium translatus. collectus a Jo. Campano.* 2 tom. en 1 vol. in-fol. (1). Le tome I comprend 274 feuillets, et le tome II, 238. Cette édition, dans laquelle on n'aperçoit aucune indication de lieu, d'imprimeur, ni d'année, offre tous les signes de la plus grande antiquité typographique. Elle est sans chiffres, réclames,

(1) Catal. de la biblioth. du duc de la Vallière, 1e partie, n. 5572.

Digitized by Google

ni signatures, titre, distinction de versets. Elle est imprimée en caractères romains ou ronds. On compte 49 lignes sur les pages qui sont entières. Le papier en est très-fort, blanc et raboteux (*minus polita*); parmi les diverses marques dont il est frappé, on distingue la rose et la lettre D avec le style se terminant en croix double (*et littera* D *cum stilo in duplicem crucem desinente*). Les signes de ponctuation employés sont le point, le point appelé *colon* en grec qui, placé au milieu de l'épaisseur de la ligne, répond à nos deux points, et le point d'interrogation. Les doubles lettres *ae* et *oe* sont figurées par un *e* simple. L'espace des mots grecs a été laissé vide pour être rempli à la plume. Il a été fait de même pour les lettres initiales majuscules que l'imprimeur s'est contenté d'indiquer par de petites lettres. J'emprunte de Braun (1) cette description pour suppléer à celles, incomplètes, données par Debure l'aîné, le rédacteur du catalogue de Crévenna (2), Panzer (3), La Serna Santander (4), etc.

Cette édition paraissant assez importante à Debure l'aîné, rédacteur du catalogue du duc de la Vallière, il chercha à découvrir l'imprimeur qui l'avait exé-

(1) Notitia historico-litteraria de libris ab artis typographicæ inventione vsqve ad annum MD impressis, etc. *Augustae Vindelicorum, Veith*, 1788, 2 *Part. en* 1 *vol. in*-4°. *Part.* I, pag. 110 et 111.

(2) Catalogue des livres de Crévenna, *Amsterdam*, *Changuion et Hengst*, 1789. 5 *vol. in*-8° *n.* 6724.

(3) Ann. Typogr. tom. I, pag. 77.

(4) Diction. Bibliogr. du XVe siècle, n. 1124.

Digitized by Google

cutée. Toutes ses recherches aboutirent à reconnaître que les éditions des ouvrages annoncés sous les nos 571, 1305, 1306, 2454, et 4434 du catalogue de cette bibliothèque, sont imprimés avec les mêmes caractères que celle-ci des Vies de Plutarque. Il observa que ce caractère se distingue par cette forme particulière de la capitale R qu'il a fait graver exactement, dit-il, pour servir à découvrir de quelles presses et de quelle ville ces éditions sont sorties. En conséquence, on voit cette capitale gravée sous ce n° 5572, tom. III, pag. 359, et de plus tom. I dans les Additions p. 27, n° 571 ; pag. 41, n° 1305 et 1306 ; pag. 44, n° 2454, et pag. 66, n° 4434. Cette lettre caractéristique se voit aussi gravée dans les ouvrages du P. Laire (1), de la Serna Santander (2), de Braun (3), de Panzer (4), enfin de M. Gazzera (5) lui-même. Mais je ne puis m'empêcher d'observer avec regret que la gravure n'en est bien uniforme dans tous ces ouvrages ; et comme je n'ai eu l'occasion de feuilleter aucune des éditions où se rencontre cette capitale, je ne puis décider dans quel ouvrage de bibliographie elle a été le mieux rendue. Je penche,

(1) Index librorum ab inventâ Typographiâ, etc. *Senonis*, 1791. 2 *vol. in-8°*, *tom.* I, *pag.* 111, *n.* 50.

(2) Catalogue de sa bibliothèque, tom. II, n. 1493, et Diction. Bibliogr. du XVe siècle, nos 202, 1079, 1124 et 1221.

(3) Notitia historico-litteraria de libris, etc. Part. I, Tab. VIII. n. V.

(4) Ann. Typogr., tom. I, p. 76.

(5) Memorie della reale Academia delle Scienze di Torino, tom. XXVIII, pag. 375 et 376.

Digitized by Google

cependant, pour le catalogue du duc de la Vallière, par la raison que, outre que Debure assure l'avoir fait graver exactement, sa grandeur beaucoup plus forte dans ce Catalogue que dans les autres ouvrages, semble attester qu'elle est parfaitement égale à l'original sur lequel elle paraît avoir été calquée. Je croirais, au contraire, que Braun nous en a donné le dessin le plus fautif, par la maladresse du graveur qui a rendu l'exemple en taille douce, manière la moins favorable pour produire la ressemblance parfaite. Pour en revenir à nos éditions, comme dans ce nombre se trouve *Dominici Bollani opus in quæstionem de conceptione Virginis Marie*, pet. in-fol. (1), comme cette édition paraît être l'originale de ce livre; que l'auteur, natif de Venise, y résidait alors, ainsi qu'il conste par l'Epître dédicatoire mise en tête de l'ouvrage, et que cette Epître est adressée à Nicolas Marcello, Doge de Venise en 1473, et mort le 4 décembre 1474, on présuma que l'auteur, pour publier son ouvrage, n'avait pas dû choisir une autre ville que Venise, où l'art typographique était extrêmement florissant (2); et, par conséquent, que toutes les impressions faites avec ce même caractère rond sortaient de Venise, tout en convenant que la capitale R qu'on y remarque a une forme différente de

(1) Catal. de Vallière, 1e partie, n. 571; Braun, P. I, pag. 110; Panzer, tom. I, pag. 78, n. 424.

(2) Catal. de la Vallière, 1e Partie, n. 571 et 5572; Braun, P. I, pag. 110 et 112.

Digitized by Google

celle que les imprimeurs d'Italie employaient communément dans leurs caractères ronds (1). Méerman (2) prétend, au contraire, que la *Bible latine*, en 2 vol. in-fol., qui fait partie de ces éditions distinguées par cette capitale R. de forme singulière, a été exécutée à Ausbourg par Gonthier Zainer de Reutlingen avant 1472, temps auquel cet artiste commença, selon lui (3), de mettre son nom sur les éditions qu'il imprimait en caractères ronds.

Enfin l'on s'aperçut de la conformité qui existait entre le caractère de ces éditions distinguées par la capitale R, que l'abbé Rive (4) soutient être formée de deux lettres fondues ensemble, et celui employé par Jean Mentel pour imprimer le *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais, religieux de l'ordre de St.-Dominique, lequel vivait sous St.-Louis, roi de France (5). De là on a conclu que Mentel avait pareillement imprimé tous les livres ci-dessus, et que les éditions reconnaissables à cette forme particulière de la capitale R étaient dues à ses presses. Tel est le sentiment qui a prévalu, et c'est ce sentiment qu'at-

(1) Catal. de la Vallière, 1re partie, n° 5572.

(2) Origines typographicæ, etc. *Hagæ-Comitum*, 1765. 2 *vol. in-4* tom. II, index 8us, pag. 286 col. 1, cité par l'abbé Rive. (Chasse aux Bibliographes, tom. I, pag. 326 et suiv.) et par Panzer (Annal. Typogr. tom. I, pag. 76.).

(3) Origines typographicæ, tom. II, pag. 286, col. 1. Voyez aussi Panzer (Annal. Typogr. tom. I, pag. 101, n° 21.)

(4) Chasse aux Bibliographes, tom. I, pag. 327, lign. 13 et 22.

(5) Panzer, Annal. Typogr., tom I, pag. 76.

Digitized by Google

taque M. Gazzera. Voici ses arguments que je vais essayer de produire d'une manière plus précise, plus claire et plus développée:

Les éditions, dit le savant bibliographe, que cite Panzer (1) comme se distinguant par la capitale R, d'une forme singulière, et par lui attribuées à Jean Mentel, imprimeur à Strasbourg, sont au nombre de vingt et une. Or, toutes ne sont pas exécutées avec le même type, puisque treize le sont en caractères ronds, latins ou romains, et les autres en caractères semi-gothiques (*partim romani partim gothici*). S'appuyant de l'axiome mathématique que deux choses égales, tant l'une que l'autre, à une troisième, sont nécessairement égales entr'elles, M. Gazzera poursuit ainsi: « Puisque, au dire de Panzer, le caractère de la Bible ci-dessus mentionnée est égal à celui avec lequel furent imprimés les *Specula Vincentii Bellovacensis* (2), et celui-ci à celui du *Matthaei Sylvatici Liber Pandectarum* (3), en quoi il est d'accord avec le P. Laire (4), il doit s'ensuivre que le caractère de ce *Sylvaticus* doit être égal à celui de la Bible. Or, comment cela peut-il être, puisque le même Panzer atteste d'une part que la Bible est exécutée en lettres rondes et d'autre part que le *Sylvaticus* l'est en lettres semi-gothiques? *Forma typorum rotunda: ad illos vero*

(1) Annal. Typogr., pag. 76 et suiv.
(2) Panzer, Ann. Typ., page 76 et suiv.
(3) Ann. Typogr. tom. I, pag. 79, n. 428 et 429.
(4) Index librorum ab inventa Typographia etc. tom. I, pag. III n. 50.

Digitized by Google

romanos *seu* latinos *quo usus est Johannes Mentellius ad imprimenda Specula Bellovacensis, proximè accedunt... Character illorum distinctivus forma est plane singularis litterae majoris* R, dit-il en parlant de la *Bible. Charactere* semi-gothico *proxime ad illum accedente quo usus est Mentellius in excudendis Speculis Bellovacensis cum figura singulari litterae* R, dit-il au sujet du *Sylvaticus*. De plus, Vernazza (1) observe que le *Speculum Historiale* et le *Speculum Naturale* qui se trouvent dans la Bibliothèque Royale de Turin, n'ont pas la caractéristique R, et le P. Laire lui-même, en décrivant cette même édition, ne le fait pas pressentir. Ces deux bibliographes auraient-ils fait une équivoque? D'ailleurs, comment croire que, pour donner une idée de l'impression d'un livre en caractères ronds, on renvoie à un livre dont les types sont semi-gothiques? La bibliothèque de Turin, outre l'édition du *Speculum Vincentii Bellovacensis*, par Mentel, en 4 gros vol. in-fol. max., en possède une autre en 3 tomes reliés en 6 vol. pet. in-fol. à 2 colonnes, chacune de 52 lignes, et en caractères semi-gothiques laquelle, par les vers placés à la fin, se connaît être d'Ausbourg, et par le monument authentique publié par Braun (2) avoir été imprimée dans le Monastère

(1) Observations sur la Bible possédée par les frères Reycends.

(2) Notitia histor. litter. de Cod. manuscriptis monaster. SS. Ulder. et Afrae. *Augustæ Vindel.*, 1791 et 1796. 6 *part. en* 3 *vol. in-4°*, *tom. III*, *pag.* 157-8. Voyez aussi du même auteur : Notitia histor. litter. de Libris ab artis Typographicæ inventione, etc. *Augustæ Vindelic.*, 1788 et 1789, 2 *part. in-4°. Part. I*, *pag.* 170-171.

des Bénédictins des SS. Ulric et Afra; et justement, continue M. Gazzera, dans cette édition je découvre la fameuse R. Ainsi, d'après cela, ne pourrait-il pas être arrivé que le P. Laire eût confondu l'édition d'Ausbourg, en caractères semi-gothiques, avec les éditions plus connues et plus recherchées du même ouvrage publiées par Mentel en caractères ronds et où l'on ne voit point l'R de forme singulière? à moins de supposer qu'il jugeât sortie des presses de Mentel cette dernière édition due à l'imprimerie du Monastère des Bénédictins. En attendant, si les huit ouvrages cités par Panzer, en caractères semi-gothiques avec l'R distinctive, ressemblent au *Speculum Bellovacensis* qui doit l'avoir aussi, cette forme de capitale ne se voyant pas dans l'édition de ce dernier livre imprimée par Mentel en 1473, n'est-il pas à présumer que Panzer a entendu parler de celle d'Ausbourg? Mais cette dernière offre l'indication, pour la date, de l'an 1474, pour la ville, d'Ausbourg, ce que témoignent ces troisième et quatrième vers de la fin, ou soit de la souscription:

In partes hunc (*codicem*) sectum tres *augusta*que lector
Impressa littera dedit ecce tibi.

et enfin, quant au lieu précis, c'est le monastère des SS. Ulric et Afra, ainsi qu'il conste des documents fournis par Braun, et avant lui par Veith (1). Si les

(1) Diatribe de Origine et incrementis artis Typographicæ in urbe Augusta Vindelicorum, pag. xxii — xxv, imprimée en tête des: Annales Typographiæ Augustanæ à G. G. Zapf. *Augustæ Vindelicorum*, 1778, *in*-4°.

Digitized by Google

raisons que nous venons d'alléguer sont de quelque poids, nous ne devons pas nous croire bien éloignés de pouvoir déterminer ces éditions jusqu'à présent restées incertaines, celles du moins que Panzer dit avoir été exécutées en caractères semi-gothiques. Si l'on joint à cela que les types de l'imprimerie des Bénédictins des SS. Ulric et Afra étaient les mêmes qu'avait employés Schusler, et qui furent achetés par Stamham, abbé du monastère, après que Schussler eut terminé en juillet 1472 l'impression de *Consolatio Peccatorum Iacobi de Theramo*, il s'ensuit que les éditions faites au Monastère dans le peu de temps que l'imprimerie y subsista, et celles qui provinrent des presses de l'adjudicataire des instruments typographiques des moines, doivent se ressembler; et peut-être que de Schusler, du Monastère, et de l'acheteur inconnu du fonds typographique de l'abbé Stamham, sont sorties les huit impressions dont les caractères sont semi-gothiques et où l'on découvre la célèbre R. Quant aux treize autres dans lesquelles la même R s'aperçoit pareillement et dont les caractères sont romains, malgré le sentiment de Braun, de Debure et de Mittarelli qui les prétendent de Venise, de Mauro Boni qui les croit de Milan, et de Vernazza qui les voudrait être la production d'un imprimeur italien, j'incline, d'accord avec Morelli, dit en finissant M. Gazzera, à les juger sorties des presses allemandes. Toutefois, faute de preuves directes, je m'abstiendrai volontiers d'en tirer une opinion définitive.

Digitized by Google

Nous allons maintenant reprendre le raisonnement de M. Gazzera, et examiner jusqu'à quel point il est fondé. De ce que, au rapport de Panzer, le caractère de la Bible ci-dessus mentionnée est égal à celui avec lequel furent imprimés les *Specula Vincentii Bellovacensis*, et celui-ci à celui du *Sylvaticus*, le docte bibliothécaire de Turin croit pouvoir conclure que le caractère du *Sylvaticus* doit ou devrait être égal à celui de la Bible, ce qui n'est pas, puisque ce dernier est rond (1), et celui du *Sylvaticus* est semi-gothique (2). Aussi se demande-t-il comment cela peut-il être? M. Gazzera s'est, je pense, laissé égarer par Panzer. Le bibliographe Allemand n'a pu faire paraître des ouvrages aussi volumineux que les siens sans composer à la hâte, et son travail, d'ailleurs très-utile, mais qui aurait pu l'être davantage, a dû nécessairement se ressentir de cette précipitation........ Panzer n'a pas vu par lui-même tous les livres qu'il annonce, pas même tous ceux qui ont été à sa portée; il s'en est souvent rapporté à d'autres personnes, et a copié, je ne dirai pas sans discernement, mais sans grande attention et maintes fois de mémoire. Il cite Fournier (3) comme affirmant positivement qu'une de ces éditions (*J. Januensis de Balbis Catholicon*) avec la célèbre capitale R et en lettres semi-gothiques,

(1) Panzer, Annal. Typogr. tom. I, pag. 76, n° 414.

(2) Idem, Ibid., tom. I, pag. 79, n. 429.

(3) Origine de l'imprimerie primitive en taille de bois. *Paris*, 1759, *in-8°*, *pag*. 85.

Digitized by Google

avait été exécutée par le même imprimeur, Mentel, que les *Specula* (1), et c'est ce qui lui a fait avancer (2) que le caractère semi-gothique de ces éditions ressemblait à celui qu'avait employé ledit Mentel pour l'impression des *Specula*. Si Panzer eût lu plus attentivement Fournier, il se serait exprimé moins inconsidérément. Fournier (3) ne parle que du *Speculum Naturale* en 2 gros vol. in-fol. qu'il a reconnus « en tout semblables, pour le caractère, le papier, la « composition et la manière de faire à ce *Catholicon* « sans date. » Il parle plus bas (4) du *Speculum Historiale*, imprimé par le même Mentel dans le goût des deux volumes du *Speculum Naturale* dont il fait comme « une suite, avec un caractère de même « grosseur que celui qui a servi pour imprimer ce « *Catholicon* et ce *Speculum Naturale*, laquelle re- « vient à celle de notre gros-Romain, mais de figure « différente, c'est-à-dire, que ce dernier est d'une « sorte de Romain que nous appelons de la première « taille, dans lequel on a conservé encore quelques « lettres du premier goût, comme les P, les G capi- « taux, les d, les h et les r minuscules, et quelques « autres avec leur ancienne forme ». Il dit ensuite (5) : « *le changement de caractère* que l'on voit

(1) Panzer, Annal. Typogr. tom. I, pag. 79 n. 428.
(2) Idem, ibid. tom. I, pag. 79, n. 427.
(3) Origine de l'imprimerie primitive en taille de bois, pag. 84 et 85.
(4) Idem, ibid. pag. 87.
(5) Ibidem, pag. 88 et 89.

Digitized by Google

« au *Speculum Historiale* et dans la suite de cet ou-
« vrage de Vincent de Beauvais, n'a rien qui puisse
« empêcher de lui attribuer (à Mentel) les deux volu-
« mes du *Speculum Naturale*. On sait que les pre-
« miers caractères étaient dans le goût de l'écriture
« du temps, *demi-gothiques*, mais que peu après
« Nicolas Jenson inventa le caractère *romain* dont
« Mentel aura fait usage dans la suite de cet ouvrage,
« après avoir usé sa première fonte à faire les im-
« pressions de ce *Catholicon* et du *Speculum Naturale*
« dont nous parlons. Il ne serait pas vraisemblable
« qu'il eût fait la suite de cet ouvrage sans en avoir
« fait le commencement.... Ce *Speculum Naturale*,
« sans date, n'a que 66 lignes par colonne. » Fournier s'énonce d'une manière encore plus précise dans un autre ouvrage (1) où il dit : « En 1473, il (Men-
« tel) avait publié le *Miroir Historial* de cet auteur
« (Vincent de Beauvais), en 4 volumes dont le dernier
« porte la date de cette année. Ces quatre volumes
« sont exécutés en caractères *romains* qui annoncent
« les nouveaux progrès des lettres de fonte, la forme
« des premières étant *demi-gothique*.... Le *Miroir*
« *Naturel*, qui est en deux volumes et en caractères
« *demi-gothiques*, par conséquent antérieur, mais
« dont le format et le *faire* sont les mêmes, a dû pré-
« céder le *Miroir Historial* au moins de deux années.

(1) Observations sur un ouvrage intitulé : Vindiciæ Typographicæ. *Paris*, 1760. in-8°, pag. 26 et 27.

Digitized by Google

« Si on lui donne encore le *Catholicon* sans date, « exécuté dans le même goût que le *Miroir Naturel* « et avec les mêmes caractères, etc. ». Il résulte de ces assertions réitérées de Fournier qui avait examiné très-scrupuleusement ces *Specula* de Vincent de Beauvais, que le *Speculum Historiale* est bien en caractère romain ou rond (*charact. rotundo*, comme s'annonce Panzer), mais que le *Speculum Naturale* est en caractère demi-gothique (*semi-gothico*), quoique de même grosseur, laquelle revient à celle de notre *gros-Romain* (grosseur intermédiaire entre le *gros-Texte* et le *petit-Parangon*). Et, peut-être, ce qui aura causé l'erreur, c'est que comme Fournier avait certifié que tout l'ouvrage était exécuté avec un caractère qu'il comparait au *gros-Romain*, ce qui désignait le corps ou la grosseur de ce caractère, et, d'autre côté, que le *Speculum Historiale* était imprimé en *romain*, forme de caractère plus moderne inventé par Jenson, et qui succéda aux différents gothiques, on a confondu ces deux désignations de *romain*, qui ont une signification bien différente ; et l'on a cru et dit, sans plus de réflexion, que tout l'ouvrage était imprimé en caractère romain ou rond (*romano vel rotundo*). Le témoignage de Fournier peut être fortifié par celui de David Clément (1). Ce bibliographe citant M. Duve qui possédait un exemplaire complet de cette édition

(1) Bibliothèque curieuse, etc. *Gottingen*, 1750 — 60. 9 *vol. in-4°*. tom. III, pag. 80, col. 2.

Digitized by Google

des *Specula*, en 10 vol. in-fol., dit : « Les caractères « ne sont pas les mêmes dans tous les volumes de « cet ouvrage. Ceux du *Speculum Naturale* et *Doctri-* « *nale* sont encore demi-gothiques ; mais ceux du « *Speculum Morale* et *Historiale* ressemblent aux « caractères Vénitiens dont on se servait dans ce « temps-là. » C'est donc à tort que Panzer (1) indique les quatre *Specula*, sans exception, comme exécutés en caractère rond (*charact. rotundo*). Il y a plus, Panzer lui-même, indépendamment de l'édition sans date, par Mentel, du *Speculum Morale*, in-fol. à 2 colonnes de 62 lignes (2), en annonce une postérieure *impress. in inclyta vrbe Argentinensium ac nitide terse emendateque refectum per Johannem Mentelin. Anno millesimo quadringentesimo septuagesimo sexto die mensis novembris nona*, in-fol. à colon. de 66 lignes en caractères semi-gothiques (*Typi sunt semi-gothici*) (3). A la vérité, Braun (4) décrit, et de façon à faire ajouter foi à son exactitude, une édition du *Speculum Naturale*, 2 part. en 1 vol. in-fol. max. à 2 colonnes de 66 lignes chaque, en lettres rondes (*Typo rotundo*); mais outre qu'il se tait sur le nom de l'imprimeur, il doit nous suffire que M. Duve ait eu dans son cabinet un *Speculum Naturale* et un *Speculum Doctrinale*, de Mentel, en caractère

(1) Ann. Typogr., tom. I, pag. 18 et 19, n. 8 — 11.
(2) Id. ibid., tom. I, pag. 19, n. 10.
(3) Id. ibid., tom. I, pag. 20, n. 19.
(4) Notitia historico-litteraria de Libris, etc. Part. I, pag. 18.

Digitized by Google

semi-gothique, et que Fournier ait vu dans la bibliothèque de Ste.-Geneviève à Paris un autre exemplaire de ce *Speculum Naturale* qu'il ait pu comparer et par suite assimiler au *Catholicon.* D'après toutes ces considérations, M. Gazzera cessera d'être étonné, et comprendra qu'on puisse dire que les types de la *Bible latine*, du *Plutarque* et d'autres, sont *romains* ou *ronds* et semblables à ceux du *Speculum* (Historiale) *Vincentii Bellovacensis*; et, d'un autre côté, que le caractère du *Catholicon*, du *Sylvaticus* et d'autres, est *demi-gothique* et pareil à celui du *Speculum* (Naturale) *Vincentii Bellovacensis*; ce qui ne s'oppose pas, comme on le voit, à ce que le caractère de la *Bible* ne soit pas semblable à celui du *Sylvaticus.*

M. Gazzera nous apprend que la bibliothèque de Turin, outre l'édition du *Speculum Vincentii Bellovacensis*, de Mentel, en 4 vol. in-fol. max. (1), en possède une autre d'*Ausbourg*, 1474, 3 tom. reliés en 6 vol. pet. in-fol., caractère *semi-gothique.* Il n'est pas d'accord avec les autres Bibliographes sur le format qu'ils indiquent grand in-fol. (2). Cette édition

(1) C'est l'édition du *Speculum Historiale* seulement dont veut parler M. Gazzera; car on a de Vincent de Beauvais encore trois autres Miroirs, *Naturale*, *Doctrinale* et *Morale.*

(2) Annales Typographicæ Augustanæ ab ejus origine usque ad annum MDXXX. Accedit Domini Fr. A. Veith Diatribe de origine et incrementis Artis Typographicæ in urbe Augusta Vindelica. Edidit Notisque litterariis illustravit G. G. Zapf. *Augustæ Vindelicorum, impensis A. Fr. Bartholomæi*, 1778. *in-4°*, *pag.* xxij — xxiv; Braun., Notitia historico-litteraria de Libris, etc. *Part.* I, *pag.* 170.

Digitized by Google

est, sans contredit, une des productions de l'imprimerie établie dans le Couvent des SS. Ulric et Afra; car il conste des témoignages, dont plusieurs contemporains, puisés dans quatre ouvrages de quatre Religieux de ce Monastère, rapportés par F. A. Veith (1), et de deux autres rapportés par Braun (2), et de plus, d'une ancienne copie manuscrite sur parchemin trouvée dans la bibliothèque du Couvent, contenant en langue allemande le sommaire de ce qui s'était passé dans ce temps, et dont Veith nous a transmis le fac-simile en taille-douce, qu'en 1472 Melchior de Stambam, abbé du Monastère des SS. Ulric et Afra, pour occuper le loisir de ses Moines et les pousser à l'amour des lettres, acheta cinq presses et autres ustensiles de Schissler mort ou retiré à cette époque, pour le prix de 73 florins. Mais le même Veith ne regarde pas comme très-certain que ce Schissler soit le même individu que Jean Schulszler ou Schüssler dont la dernière impression connue est *Jacobi de Theramo Consolatio Peccatorum*, etc. 1472, *Julii nonas sextas* (2 juillet), *in-fol.*, ce qui, au reste, concorderait assez avec l'époque de l'acquisition qui eut lieu la troisième férie avant la fête de Ste.-Afra, c'est-à-dire le 5 août de l'an 1472. Non content encore, l'Abbé Stambam appela auprès de lui un ouvrier d'Ausbourg, nommé Sixte Saurloch qui, dans le courant de l'an-

(1) Annales Typographicæ Augustanæ, etc. pag. viij, xxij et xxiij.

(2) Notitia historico-litteraria de Libris, etc. Part. I, pag. VIII — X et 171.

Digitized by Google

née, lui fabriqua divers instruments typographiques, entr'autres dix presses. Ces dépenses réunies montèrent à sept cent deux florins du Rhin (1500^{l} 10^{s} 6^{d} de France, somme considérable pour le temps). Aussi l'Abbé Melchior laissa-t-il quelques dettes que son successeur ne tarda pas d'acquitter au moyen de la vente d'une partie des exemplaires des livres imprimés dans le Monastère. Le premier fruit de cette imprimerie fut un *Compendium morale*, sans date, in-fol. (1). Les mêmes documents nous apprennent que le *Speculum Historiale* fut commencé d'être imprimé sous la direction de l'Abbé Melchior de Stamham, et qu'après sa mort arrivée le 30 janvier 1474, son successeur Fr. Henri Friess prit soin de le faire achever (2). Cl. Denis (3) a prouvé évidemment, à la faveur d'une note authentique collée sur l'intérieur de la couverture d'un exemplaire, que cette édition avait été imprimée dans ce Monastère. On ignore en quelle année cette imprimerie prit fin. Il est vraisemblable qu'elle ne subsistait plus en 1516, puisque un anonyme, moine de ce Couvent, ayant voulu publier les Vies de ses Saints sous ce titre : *Gloriosorum Christi Confessorum Uldarici et Symperti necnon beatissimæ martyris Aphræ Augustanæ sedis patronorumque fi-*

(1) Panzer, Annal. Typogr. tom. I, pag. 135.

(2) Les 3 volumes du Speculum Historiale se vendirent dans le principe 20 à 24 florins.

(3) Annalium Typogr. Maittaire Supplementum. *Viennæ*, 1789. 2 vol. in-4°, tom. pag. 186.

delissimorum Historiæ, etc. *in*-4° de 36 feuillets, le Couvent s'adressa, pour le faire imprimer à ses frais, à Sylvain Ottmar qui demeurait loin de là auprès de l'Église de Ste.-Ursule, ce qu'on connaît par la souscription ainsi conçue : *Imprimebat nostri expensis cœnobii Sylvanus Otmar octodecimas Kal. Majas*, 1516 (1). Certes, on n'aurait pas eu recours à une imprimerie banale, si celle du Monastère eût continué d'exister. Comment, après tout cela, expliquer le silence de M. de la Serna Santander qui, dans sa liste des imprimeries d'Ausbourg pendant le XVe siècle, ne fait aucune mention de celle du Monastère des SS. Ulric et Afra (2) ?

Revenant à la discussion entamée par M. Gazzera, je demanderai s'il n'y aurait pas de la prévention lorsqu'il a cru voir, dans cette édition d'Ausbourg du *Speculum Historiale*, la célèbre capitale R ? On ne l'aperçoit nullement dans l'alphabet que Braun (3) nous a donné des types de ladite édition. Si une nouvelle vérification, plus sévère de la part du savant bibliothécaire, lui prouvait qu'il n'y a pas parité, pour la forme, entre l'R de la Bible latine et les R R de l'édition d'Ausbourg du *Speculum Historiale*, que deviendrait sa conjecture pour enlever à Mentel des

(1) Veith, Diatribe de origine et incrementis Artis Typographicæ, etc. pag. xxv et xxvi ; et Zapf, Annal. Typogr., etc., pag. 63.

(2) Dictionn. Bibliogr. du XVe siècle, tom. I, pag. 163 et 169.

(3) Notitia historico-litteraria de libris, etc., Part. I, pag. 171, et Tab. III, n. III.

Digitized by Google

impressions que la généralité des bibliographes reconnaît lui appartenir, et pour les attribuer gratuitement aux presses de Schussler, du Monastère des SS. Ulric et Afra, ou de l'adjudicataire du fonds typographique de l'abbé Stambam? Si nous étions assurés que l'imprimerie du Monastère des SS. Ulric et Afra n'eût subsisté qu'une couple d'années, nous pourrions présumer que cet acquéreur inconnu fût Antoine Sorg, un des plus célèbres imprimeurs d'Ausbourg. J'observe que son nom ne paraît que dans des éditions postérieures à celles qui sont reconnues avoir été imprimées dans le susdit Monastère, que le caractère de celles-ci, dont Braun (1) nous offre l'échantillon, a été employé par Ant. Sorg dans les premières années qu'il leva son imprimerie, notamment dans : *S. Augustini liber qui vocatur Quinquaginta*, Augustæ, per Anthonium Sorg, 1475, *in-fol.* (2), dont le caractère est le même que celui du *Speculum Historiale* de 1474 (3); et du *S. Ambrosii Episc. Mediol. libri X Explanationum Euangelii S. Lucœ*, Augustæ, per Anthonium Sorg, 1476. *in-fol.* (4); qu'enfin Panzer (5) dit que les types avec lesquels fut exécuté le *Speculum Historiale* sont sorgiens *(typi sunt sorgiani)*, d'où l'on doit présumer, ajoute-t-il, ou bien que l'atelier typogra-

(1) Notitia historico-litteraria de libris, etc. pag. x, et tab. III, n. III.
(2) Idem, Part. I. pag. 179
(3) Id. Part. I, pag. 50, 170 et 178, et tab. III, n. III.
(4) Id. Part. I, pag. 183.
(5) Ann. Typogr. tom. I, pag. 104, n. 24.

Digitized by Google

phique du Monastère des SS. Ulric et Afra a eu les mêmes caractères que Ant. Sorg, ou bien que cet artiste fut employé pour imprimer cet ouvrage.

Eh! bien, le dirai-je? la discussion élevée par M. Gazzera, et à laquelle j'ai essayé de répondre, vient, au moment où je la ferme, de faire naître en moi des doutes. Je penche à me ranger du sentiment de l'érudit bibliographe, quoique dirigé par des raisons différentes des siennes. Celle qui a fait attribuer à Mentel la Bible latine, le Plutarque et autres éditions remarquables par la forme particulière de la capitale R, c'est, ainsi que nous l'avons vu, la ressemblance de leurs caractères avec ceux du *Speculum Historiale* de cet imprimeur; et c'est positivement cette raison qui me les lui ferait refuser. Je m'explique. Si dans ce *Speculum Historiale* la susdite capitale conservait la même forme singulière que dans toutes ces éditions sans date, je n'hésiterais pas à les croire de cet artiste; mais il suffit de cette disparité dans une lettre, disparité que je regarde comme caractéristique, pour ébranler mon opinion que ces impressions sont sorties de l'atelier de Mentel dont on ne connaît aucune édition portant son nom et offrant cette forme de lettre. Est-il à présumer que conservant, pour l'impression du *Speculum Historiale* de 1473 et du *Speculum Morale*, les mêmes types qui lui avaient servi pour celle de toutes ces éditions sans date, il eût fait une exception au sujet de la capitale R dont il lui eût pris fantaisie de changer la forme? Nous avons des exemples de plus d'une mé-

Digitized by Google

prise de ce genre. Trompé par la ressemblance des caractères, n'a-t-on pas pendant long-temps, attribué à P. Schoyffer, diverses impressions anciennes qui n'offraient aucune indication de date, de nom de ville et d'imprimeur? Et ne continuerait-on pas encore à les compter parmi les siennes, sans la découverte d'un livre (*S. Augustini aurelii de singularitate Clericorum*, etc.) d'une ressemblance parfaite avec eux pour toute la partie typographique, et portant la désignation du nom de l'imprimeur Ulric Zel de Hanau, 1474, pet. in-fol.? Méerman n'avait-il pas profité d'une pareille absence de toute indication typographique pour étayer son système en faveur de la ville de Harlem, et investir les héritiers du prétendu Laurent Coster de la gloire d'avoir produit plusieurs impressions dont il recule à volonté la date, jusqu'à ce qu'il lui tomba entre les mains l'*Historia scholastica Novi Testamenti*, imprimée à Utrecht en 1473, par Nic. Ketelaer et Ger. de Leempt, in-fol.? Ce qui lui prouva que toutes ces impressions qu'il avait attribuées avec tant d'assurance aux héritiers de Coster, toutes exécutées avec les caractères employés par Ketelaer et de Leempt, appartenaient incontestablement à ces artistes.

La forme singulière de la capitale R est-elle bien la même dans les treize éditions en lettres rondes que dans les huit en semi-gothiques, citées les unes et les autres par Panzer? Dans tous les cas, ce bibliographe est blâmable de ne l'avoir pas fait calquer et graver avec l'exactitude la plus scrupuleuse, d'après ces deux sortes d'impressions, et de n'en avoir pas

Digitized by Google

inséré le fac-simile dans son ouvrage à leurs places respectives, c'est-à-dire, l'une dans une note en tête ou à la suite de la première des treize éditions en caractères romains, et l'autre dans une note en tête ou à la suite des huit éditions en caractères semi-gothiques; et cela, quand bien même la forme de cette capitale fût identique dans les deux sortes de caractères, ce dont j'ose douter. De cette manière, les personnes qui n'ont pas la faculté de consulter ces éditions mêmes, sauraient précisément à quoi s'en tenir, et ne pourraient conserver aucune incertitude à cet égard.

En résumé, je pense que nous n'acquerrons une pleine certitude sur un point aussi contestable, que quand il se présentera aux yeux d'un bibliographe éclairé une édition, peut-être encore cachée et enfouie dans les débris de quelque vieille bibliothèque, exécutée avec des caractères absolument pareils à ceux de la Bible, du Plutarque, etc., mentionnés ci-dessus, ayant, comme ces impressions, la capitale R de forme singulière et offrant de plus l'indication du nom de l'imprimeur. Ces éditions qui ont donné lieu à la seconde note de M. Gazzera et fourni matière à la présente discussion, peuvent être réellement de Mentel, mais on ne peut l'affirmer sans quelque témérité et la chose demeure encore problématique (1).

(1) Hain (*Repertorium Bibliographicum*, n. 8034, 3436 et 6461) et vraisemblablement d'après lui, M. Brunet (*Manuel du Libraire*, 4me *édition*, *tom.* II, *pag.* 154, *col.* 2) pensent que les éditions, remarquables par la forme particulière de la capitale R, pourraient bien appartenir à un imprimeur de Cologne.

Digitized by Google

D'après ce que vous venez d'entendre, Messieurs, vous admirerez avec moi le profond savoir de l'habile homme à qui nous devons l'intéressant Mémoire que j'ai essayé d'analyser. De pareils ouvrages, fruits de laborieuses recherches, faits aussi consciencieusement, sont malheureusement trop rares. S'ils étaient plus fréquents, les voiles dont les fastes de l'imprimerie sont encore enveloppés disparaîtraient insensiblement. En attendant, votons des remercîments à M. Gazzera pour les lumières qu'il veut bien nous communiquer.



Digitized by Google

ÉLOGE HISTORIQUE

De M. l'Abbé BRUNET,

PAR

M. PAUL AUTRAN,

Secrétaire Perpétuel de la classe de Littérature et d'Histoire
et de celle des Beaux-Arts (1).

MESSIEURS,

La louange n'est jamais plus facile que quand elle naît de l'estime.

En recherchant les droits que pouvait avoir acquis M. l'abbé BRUNET aux regrets de l'Académie, nous n'avons trouvé, dans le développement de sa vie, rien d'éclatant ou de pompeux. Elle n'offre que des choses simples et peu d'événements, comme cela convenait à son caractère, à ses goûts, à sa position. Mais, en présence d'une si longue carrière, toujours si activement occupée, toujours si sagement remplie, nous avons été saisi d'un véritable respect. Parler de lui

(1) Cet Éloge fut prononcé dans la Séance publique du 11 juin 1843.

Digitized by Google

avec éloge, c'est donc simplement lui rendre justice; c'est exprimer les sentiments de ceux qui l'ont connu.

M. Louis-Richard Brunet naquit à Marseille, en 1761, de parents riches et estimés dans le commerce. Au sortir des écoles de la première enfance, il entra dans la maison dite *le Bon-Pasteur*, séminaire alors dirigé par des prêtres que distinguait le savoir et surtout une éminente piété; quelques-uns d'entre eux ont laissé un nom justement vénéré dans l'Église de Marseille.

M. Brunet fit avec succès ses études dans cette congrégation, y reçut plus tard les ordres et y devint même professeur d'humanités et de rhétorique. Il interrompit momentanément ces travaux, pour réaliser un projet de voyage à Rome, où l'appelaient ses inclinations religieuses et littéraires. On conçoit tout ce que dut avoir d'attraits pour un prêtre jeune encore et une imagination autant animée que la sienne, une ville si riche en souvenirs, en chefs-d'œuvre de tout genre, et où les pierres, la poussière même (si l'on peut ainsi dire), sont éloquentes. Que d'objets à la fois d'admiration et d'étude! M. Brunet se livrait avec ardeur à ce studieux plaisir, lorsqu'il en fut tout-à-coup détourné par la nouvelle de la mort de son père. Une perte aussi sensible le ramena soudainement auprès de sa famille, et le rendit aux occupations du professorat qu'un autre fâcheux motif devait bientôt le forcer de suspendre de nouveau.

Déjà grondaient nos discordes civiles; et l'orage qui

Digitized by Google

s'amoncelait sur toutes les classes de la société, ne tarda pas à frapper les membres du clergé, dont la ruine et la dispersion n'étaient que trop résolues. Fidèle à ses devoirs, M. Brunet n'hésita pas à les remplir comme le voulait une circonstance aussi décisive ; il demeura soumis et uni au Saint-Siége. Dès lors, on le sent bien, il eut à chercher un asile hors de son pays. Il passa en Italie, n'emportant avec lui qu'un faible débris de sa fortune bouleversée, mais ayant aussi, ce qui valait mieux, un grand fonds de connaissances, la passion du travail et cet esprit courageux et réfléchi qui sert à triompher des situations les plus difficiles.

A peine eut-il franchi les frontières françaises, qu'il tourna toutes ses idées vers la langue du Tasse. Il s'y appliqua sans relâche, et parvint en peu de temps à la posséder assez pour la parler, l'écrire et l'enseigner, avec la littérature française et latine, dans les diverses maisons où il fut successivement accueilli. Il se fit surtout remarquer avec avantage dans le collége *des Nobles*, dirigé alors à Turin par les Barnabites. A Florence où il se rendit ensuite, puis à Venise et à Milan, partout il sut se ménager d'honorables protections et d'utiles ressources. Aussi ne cessa-t-il, pendant les huit années de son séjour à l'étranger, de jouir d'un état qui lui permettait même de venir en aide à d'infortunés compatriotes. Vainement néanmoins s'efforçait-il d'adoucir par ses occupations les peines d'une absence obligée : ses regards étaient

Digitized by Google

constamment fixés vers la patrie que, comme tant d'autres, il n'avait quittée qu'à regret ; et il se hâta d'y rentrer, dès qu'il le put avec sécurité.

C'est vers la même époque que des mains puissantes tâchant de reconstruire l'édifice social si déplorablement écroulé, essayaient de replacer aussi sur des bases solides l'éducation publique, dont la haute importance était vivement reconnue. Ces efforts ne furent d'abord que des épreuves. Comment retrouver, en effet, et rallier les faibles restes de ces divers corps enseignants qu'en récompense de tant de services, la révolution avait disséminés ou engloutis?... Aux écoles centrales on vit succéder les Lycées ; et ceux-ci furent, quelques années plus tard (1808), remplacés par la *nouvelle Université.* Ce n'était plus là cette institution des temps anciens, armée de pouvoirs et de priviléges que l'on croirait fabuleux, si on n'en lisait les détails dans l'histoire, notamment sous quelques-uns des Valois. Ce n'était pas non plus entièrement celle des temps plus rapprochés du nôtre, et qui, mère de toutes les autres universités, n'avait conservé d'autre moyen d'éclat que la supériorité des connaissances. C'était, en quelque sorte, une modification du passé, transformée en appui de l'autorité elle-même par l'unité d'enseignement et la surveillance de tous les éléments de l'instruction. De telles facultés n'ont pas cessé de tourner au profit de la science ; et l'on peut espérer que cette utilité n'ira point s'affaiblissant, tant qu'on gardera pour modèle d'études,

Digitized by Google

de doctrines, de principes, les traditions de quelques hommes considérés à bon droit comme l'ornement de l'ancienne et de la nouvelle université. Nous plaçons à leur tête le bon, le vertueux *Rollin*, qu'un de nos grands écrivains (1) appelait *l'abeille de la France*, et l'illustre *M. de Fontanes* qui à de beaux talents joignit des qualités plus belles encore.

Sitôt que M. Brunet fut de retour en notre ville, on le pria avec instance d'accepter une place dans le Lycée. Il s'y décida; mais il voulut d'abord se borner aux simples fonctions d'aumônier. Plus tard il y remplit celles de professeur, et occupa successivement diverses chaires jusqu'à celle de rhétorique. Il s'acquittait de celle-ci en 1810, lorsqu'une éducation particulière l'appela et le fixa pendant trois ans à Paris, sans le détacher toutefois de l'établissement de Marseille. Sa résidence dans la capitale lui permit de se lier avec les restes de l'ancienne Université, et d'assister aux premiers succès de la nouvelle. C'est alors que M. Villemain, aujourd'hui ministre de l'instruction publique, remportait sa première palme au concours de l'Académie Française (2) pour l'éloge de Montaigne. C'était l'époque où les Guéroult, les Wailly, les Lemaire, les Noel, les Burnouf, de l'ancienne institution, pouvaient encore se mêler en intimité avec les plus notables professeurs de la nouvelle.

(1) Montesquieu, *Pensées diverses*.
(2) Le 23 mars 1812.

Digitized by Google

Il est facile de concevoir tout ce que M. Brunet dut gagner d'émulation dans un semblable commerce. Bien plus, il profita de son séjour dans la capitale pour se livrer à l'étude de la langue grecque, autrefois négligée même à Paris, tout-à fait délaissée dans les colléges de province, et que M. de Fontanes eut l'heureuse pensée d'imposer à la nouvelle université. On n'est pas surpris, mais on est charmé de voir M. Brunet, âgé de plus de cinquante ans, ne pas craindre d'aborder les difficultés d'une langue belle, abondante et variée sans doute, mais étrangère jusqu'alors à ses habitudes, et s'approprier ce nouveau trésor, de manière à pouvoir le premier en communiquer les richesses à ses élèves, lorsqu'il vient les rejoindre en 1813.

Il ne quitta plus la chaire de rhétorique qu'en 1825, où il crut devoir demander une retraite si noblement acquise par de longs et honorables services.

M. Brunet, comme on le voit, fut un professeur laborieux. Vraiment dévoué à ses élèves, il aimait à rappeler aux derniers venus les succès de leurs devanciers, afin de mieux en accréditer les exemples; aussi, à combien d'entre eux les a-t-il rendus profitables! Nous pourrions en citer plusieurs devenus depuis des hommes distingués dans les lettres, ou dans de hautes carrières; et sans doute il en est plus d'un parmi ceux qui me font l'honneur de m'entendre, qui pourraient peindre sous des traits plus précis, plus achevés, le caractère dont je n'ai tracé que l'ébauche.

Digitized by Google

C'est en 1824, qu'il désira de s'asseoir parmi nous et que vous le reçûtes avec joie : mais je dois le dire à regret ; après deux lectures intéressantes sur des poètes latins qu'il fournit à nos séances publiques de 1826, nous n'avons plus eu que rarement à utiliser ses entretiens. N'importe : nous le savions uni de cœur à chacun de nous ; et cela nous dédommageait de son absence. Puisse la compagnie posséder de temps en temps des hommes qui lui ressemblent ! elle s'en applaudira toujours.

Admis, en 1825, au chapitre de l'église cathédrale de cette ville, et élevé ensuite aux honneurs de l'archidiaconat, il se porta tout entier à l'accomplissement de ses pieux devoirs.

Dans cet admirable dialogue qu'il composa peu de temps avant sa mort, l'orateur romain, dont vous connaissez tous l'excellence, a dit que *les meilleures armes de la vieillesse sont les lettres et la vertu* ; mais il faut au vieillard chrétien un appui plus sûr encore : les promesses et les espérances de la religion. . . .

Ces vérités consolantes avaient soutenu M. l'abbé Brunet dans toutes les traverses inséparables de la vie ; elles vinrent le tranquilliser à ses derniers moments (1).

(1) Il est mort le 17 mars 1843. Entre autres productions qu'il a laissées, mais seulement manuscrites, se distinguent quelques morceaux de poésie en plusieurs langues, des discours oratoires et des dissertations littéraires: tout y porte l'empreinte du talent et du goût.

Digitized by Google

Digitized by Google

23me LETTRE SUR MARSEILLE.

HOPITAUX.

VISITE A L'HOTEL-DIEU,

Par M. LAUTARD,

Secrétaire Perpétuel de la Classe des Sciences de l'Académie de Marseille, Correspondant de l'Institut.

Monsieur,

Nous voici parvenus à la maison des pauvres, c'est-à-dire, à celle dont peu de personnes peuvent se flatter de n'en jamais franchir l'entrée; soixante ans de grandes leçons et de nobles exemples, nous ont suffisamment appris que, sur le seuil de cette porte, sont inscrits de bien douloureux souvenirs. Mais je m'aperçois que la montée vous fatigue et que vous avez besoin d'un peu de repos.

Portez vos regards sur le trajet que vous venez de parcourir; vous verrez que le sol s'élève rapidement depuis le bord de la mer, et que vous n'êtes qu'à mi-

Digitized by Google

chemin de la colline dont nous atteindrons plus tard le sommet, c'est ce qu'on appelle le roc des Moulins ; c'est-là que, dès la fin de l'année 1821, le Gouvernement établit un centre de correspondance télégraphique que Marseille réclamait avec tant d'instance.

Ce fut aussi sur ce pic rocheux, qu'en 1417, on fit construire la Tour de la grande horloge de la ville. A cette époque, Monsieur, à peine les grandes villes en avaient une; celles de second ordre en étaient privées; les communes, dans ce temps-là, n'avaient ni argent, ni dettes, et cette invention coûtait fort cher (1); la modeste clepsydre était la pendule des bonnes maisons. Les montres solaires étaient rares et inexactes; celles de poche étaient inconnues. Pour régler ses travaux et ses affaires, le peuple consultait le mouvement des cieux, le chant du coq, la longueur des ombres, le sablier : ces grands régulateurs étaient à l'usage de tout le monde, et n'ont jamais trompé ceux qui avaient quelque bien à faire ; je connais même de bons esprits qui pensent que les affaires publiques comme celles des familles privées n'en allaient pas plus mal ; croyez-vous, en effet, avoir beaucoup

(1) On avait attribué l'invention des horloges à Gerbert, né en Auvergne, et connu sous le nom de *Pape Silvestre*. On prétendait qu'en 976, il avait fait la fameuse horloge de Magdebourg. Ce fait est controuvé, comme on peut s'en assurer dans le 16me vol. de l'histoire littéraire des Bénédictins de S. M. C'est à l'époque que nous venons de signaler, que remonte l'origine du ressort spiral dont l'action entretient le mouvement de la machine, et tient lieu de poids. En 1647, il se perfectionna par les soins d'Huyghens.

Digitized by Google

gagné en entendant, à chaque instant, dans nos demeures, mille timbres divers, rappeler d'une manière importune les heures que la Parque sévère se hâte de retrancher du court espace de la vie? On dirait même que ce fâcheux rappel se multiplie et grandit sa voix en raison des lieux où l'on s'applaudit le plus de ne pas l'entendre.

Mais nous voici parvenus au but de notre excursion: l'endroit où nous nous trouvons, en ce moment, était jadis hors la ville, et les pointes de rocher semées sous nos pas annoncent assez que ce lieu dut être toujours difficile à gravir : remarquez ces rues perpendiculaires qui dessinent le sol primitif où furent jetés leurs fondements; vous ne diriez pas, j'en ai la certitude, que, depuis quinze siècles, la main de l'homme s'efforce d'en adoucir l'aspérité. Voici la chapelle dite du St.-Esprit : elle est fort ancienne, et n'offre rien aujourd'hui de remarquable; c'est qu'elle a été reconstruite cinq fois. C'était là, comme on le voit dans les vieux titres, que se réunissait le conseil de ville. On avait été bien inspiré, sans doute, lorsqu'on choisit ce lieu pour y discuter les intérêts de la communauté, puisqu'il était placé sous un tel patronage; mais ce qui mérite une attention particulière, c'est que c'était au même endroit que nos aïeux renfermaient les armes de guerre, pour indiquer qu'elles étaient sous la protection du Dieu de la paix, et qu'il ne fallait les prendre que pour la maintenir; car des idées de vengeance ne devaient pas trouver

Digitized by Google

des moyens de se satisfaire dans une enceinte où l'on commande l'oubli des injures et l'amour du prochain.

C'est à droite du chœur de cette église que se trouve la statue en marbre de Messire Guillaume du Vair, d'abord conseiller au Parlement, maître des requêtes, premier président au Parlement de Provence, ensuite garde des sceaux, et sacré évêque de Lisyeux. Il s'était illustré, en résistant au maréchal d'Ancre; mais, plus tard, il ternit sa réputation sous le ministère du duc de Luynes. Son érudition et son éloquence lui assignèrent un rang distingué parmi les grands hommes de son temps. Il eut la même réputation que le chancelier d'Aguesseau ; il a laissé de belles dissertations et des harangues d'une grande beauté ; mais elles ne sauraient être comparées avec celles de ce dernier magistrat, quoique dans la *Gallia-christiana* on ait voulu lui appliquer les vers de Claudien:

Oracula regis
Eloquio crevere tuo, nec dignius unquam,
Majestas meminit Francorum se esse locutum.

Du Vair mourut à Tonneins, où il était à la suite du roi, durant le siége de Clérac, le 3 août 1621, à l'âge de soixante-cinq ans. L'artiste l'a représenté revêtu des habits pontificaux ; il a la croix pectorale et le camaïl ; il est à genoux, les mains jointes, et dans un profond recueillement.

Ce ministre prélat laissa, par son testament, à

Digitized by Google

l'hôpital, dont voici l'entrée, la somme de trente-six mille livres, à condition que tous les pauvres de la maison diraient, une fois par jour, lorsqu'ils feraient leurs prières : *Dieu fasse miséricorde à Guillaume du Vair.*

MM. les Administrateurs, en lui élevant ce monument de la reconnaissance des pauvres, firent graver une inscription destinée à perpétuer le souvenir de ses vertus. Cette inscription est masquée, en partie, par l'un des bancs qui ornent les deux côtés du sanctuaire. La voici telle que je pus la découvrir en approchant une bougie (1) :

MESSIRE GVILLAVME DV VAIR EVESQVE ET COMTE DE LISIEVX GARDE DES SCEAVLX DE FRANCE PERSSONAGE INCOMPARABLE EN TOVTE SORTE DE VERTVS MONTÉ PAR TOVS LES DEGRÉS DHONEVR ET PAR LE SEVL RESPECT DE SON MERITE A CESTE PREMIERE CHARGE DV ROYAVME SE REISOVVENENT D'AVOIR PASSÉ VINGT DE CES MEILHEVRES ANNÉES EN CESTE PROVINCE AYANT ESTÉ MANDÉ PAR LE FEV ROY HENRY LE GRAND DE GLORIEVSE MEMOIRE POVR EZERCER PAR COMISSION LA CHARGE DE PRESIDANT EN LA CHAMBRE DE IVSTICE ESTABLIE POVR DEVX ANS EN CESTE VILLE DE MARSEILLE ET DESPVIS FAICT PREMIER PRESIDANT AV PARLE-

(1) Voyez, sur ce personnage, Dupleix, l'histoire littéraire des bénédictins de St.-Maur, le P. Daniel, MM. Velly et Villant, le président Hainault, etc.

Digitized by Google

MENT D'AIX VOVLANT RENDRE VN TESMOINAGE INSIGNE DE SA CHARITE ET DE LA SINGVLIERE AFECTION QVIL PORTOIT A CESTE VILLE PAR SON TESTAMENT DV DOVSIESME IVING 1620 FAICT EN SA MAISON DE VILLEVEFVE LE ROY PRÈS PARIS A ALEGVÉ A CEST HOPITAL TRENTE SIX MILLE LIVRES QVI SONT ESTÉ EMPLOYÉES EN ACQVISITIONS DE RANTE POVR LA NOVRRITVRE DES PAVVRES QVI A CHASQVE IOVR ET PERPETVELEMENT PRIERONT DIEV POVR SON AME (1).

Il n'est pas rare, même aujourd'hui encore, d'aborder dans les hôpitaux d'honorables personnages, qui n'auraient pu, dans des temps prospères, entrevoir aucune chance d'être abrités et de vieillir dans leur enceinte. Tels ont été, dans tous les temps, et surtout après de longues dissentions civiles, les mécomptes de la destinée, et c'est ce que vérifiait, dans ce moment, dans sa personne, l'honnête pensionnaire qui vint à notre rencontre, pour nous entrainer dans la maison. Il était comme en possession du privilége d'en faire les honneurs. Cultivant, jadis, les lettres avec succès, il pouvait se féliciter de ne pas être du nombre de ces *Cluvienus* dont Juvenal déplorait le talent; et dans un âge avancé notre introducteur n'avait rien perdu de sa courtoisie, ni de son érudition qu'on trouvait encore de bon goût.

(1) Vid. mém. de Dupleix, mém. du maréchal d'Ancre, du duc de Luynes, Rob. Gall. Christ. Achiv. de l'Hôtel de Ville de Marseille. Ruffi, cit. tom. 2, p. 93.

Digitized by Google

Encouragé par ce séduisant accueil et ses offres bienveillantes, mon aimable compagnon de voyage, dont la rougeur du front décelait le modeste embarras, osa pourtant, en hésitant, plus d'une fois, lui adresser les questions suivantes :

« La vaste maison où nous sommes est fort ancienne, sans doute ; car, je pense que Marseille, la grecque, comme la nommait Jules César, fut la première ville de la Gaule où furent fondés de pareils établissements ; mais, pardonnez à mon indiscrétion, et permettez-moi de vous demander à quelle époque remonte leur origine : croyez-vous qu'ils furent inconnus des anciens ? Sait-on de quelle manière ils suppléaient à l'existence des hôpitaux ? Avaient-ils des maisons charitables ! Quel noble motif, qu'elle heureuse inspiration firent naître la pensée éminemment philanthropique de consacrer des asiles publics à l'indigence dans la douleur ? de quelle reconnaissance, Monsieur, ne vous serai-je pas redevable, si vous daigniez m'éclairer sur ces faits historiques dont un si petit nombre de personnes aiment à s'entretenir, et qui sont pourtant d'un si haut intérêt ? »

Monsieur, répondit aussitôt notre interlocuteur, j'aime à retrouver, dans la jeunesse, ce vif désir de s'instruire, qui s'accompagne de celui de bien faire ; il ne marche pas ordinairement, de conserve avec cette choquante présomption si voisine de l'ignorance, qu'on les dirait issues de la même mère ; il suppose de la déférence pour l'âge mûr, sans compter que l'amour de la science mène droit à la connaissance de la vérité.

Digitized by Google

Vous venez de faire appel à mes anciens souvenirs, à mes constantes sympathies, et mes réponses seraient de trop longue haleine, si je me permettais d'y répondre avec les développements qu'exigerait un tel sujet.

Mais, d'abord, ce n'est pas au lieu même où le hasard nous a réunis, qu'il serait convenable d'établir un entretien sérieux ; nous serions sans cesse heurtés par les habitués de la maison : entrons dans cette salle où, parmi les hommages consacrés aux véritables amis de l'humanité, nous pourrons commencer à nous occuper de la beauté du temple qu'ils ont enrichi de leurs bienfaits, après l'avoir embelli de leurs vertus.

Vous désirez savoir si les anciens peuples connurent ce que nous appelons des hôpitaux ; non, Monsieur, ces sublimes institutions leur furent inconnues ; car ils furent privés de cet immense faisceau de lumières qui en inspira le motif et qui ne tarda pas à justifier leur importance et leur nécessité.

Jamais ce que l'Egypte eut de plus sacré, la Grèce, de plus sage et de plus élégant, ce que Rome eut de plus noble et de plus grand ne put s'égaler à cette heureuse conception, à ce bienfait humanitaire qui resserrant les liens de la confraternité, assure à jamais un asile inviolable et des secours assurés à la douleur dans l'indigence, et ne permet d'attendre la récompense de tant de bienfaits, que de celui qui fait lever le soleil et mûrir les moissons pour ceux qu'il a formés à sa ressemblance.

Digitized by Google

Les anciens n'eurent pas l'idée des hôpitaux tels que nous les avons aujourd'hui. Les réserves prescrites par Moïse, les Prytanées des Athéniens, les Gérusies de Sparte, les réfectoires de Lycurgue, les infirmeries de Collumelle dont Vitruve ne parle pas et que Varron nomme formellement, les distributions ordonnées par Numa, les lois annonaires du Sénat et des Tribuns du peuple, et tant d'autres établissements de ce genre communs au paganisme et à la primitive Eglise, fournissent la preuve de l'existence de maisons consacrées à renfermer des subsistances et des aumônes, mais ils ne laissent entrevoir aucune idée de traitements de malades réunis dans un local commun; on peut en dire autant de l'île et de l'ancien temple d'Esculape et de l'établissement du roi-grand-prêtre Hircan.

Homère ne fait mention nulle part des hôpitaux; et les auteurs classiques qui vinrent quatre siècles après lui, tels qu'Hérodote, Thucydide et Hippocrate lui-même, n'en ont jamais parlé; nous ne rencontrons ce mot ni dans les auteurs qui ont vécu entre le chantre d'Achille et l'oracle de Cos, ni dans les nombreux ouvrages de Galien, cet infatigable interprète d'Hippocrate, qui d'ailleurs a conservé des détails si précieux sur la manière dont on traitait les maladies dans la Grèce; et Plutarque qui connut si bien les mœurs de la Grèce et de Rome, ne peut, dans ses écrits, éclairer nos recherches sur ce point; les auteurs grecs et latins les plus rapprochés du siècle d'Auguste nous laissent dans la même obscurité.

Digitized by Google

En transférant à Byzance le siége de l'empire de Rome, Constantin s'efforça de retracer dans cette nouvelle capitale le souvenir des beaux monuments qui avaient illustré l'ancienne maîtresse du monde; mais rien ne nous apprend que ce prince y fit construire des hôpitaux ; c'est dans les annales des peuples moins éloignés de nous qu'il faut donc chercher l'origine de ces établissements (1).

Une religion nouvelle sortie de l'Orient annonce la chute des idoles, l'abolition de l'esclavage, la morale la plus pure et prêche la concorde et la paix aux nations qu'elle va bientôt subjuguer. Faible et timide, elle est d'abord dédaignée par les chefs des empires; mais sa voix douce et persuasive attaque l'orgueil des grands de la terre et met un frein aux passions des peuples que des divinités plus indulgentes traitent avec moins de rigueur. Après avoir asservi le monde Rome, toujours fière de sa domination, s'indigne du courage des sectateurs de cette nouvelle loi; elle s'apprête à les intimider par des supplices; mais le sang des martyrs est une source féconde de nouveaux défenseurs de cette morale sublime qui seule fait le bonheur de l'homme et que l'homme seul ne pouvait imaginer. Rome donne enfin le noble exemple d'une entière soumission; elle devient le théâtre de la gloire de cette religion sainte dont les maximes avaient d'abord alarmé sa fugitive grandeur; et les

(1) Vid. Lebeau, hist. du Bas Empire.

Digitized by Google

derniers rejetons des héros qu'elle vit naître aux jours de sa splendeur effacent la gloire de leurs ancêtres, par leur dévouement sans bornes à cette régénération du genre humain.

Les Paule, les Albine, les Marcelle, les Pauline, issues du sang des Scipion, des Gracques, des Fabius, des Paul-Émile, furent parmi les familles les plus illustres de Rome, les premières à connaître et à pratiquer les vertus apostoliques ; leurs palais illustrés par tant de beaux souvenirs furent ouverts à l'indigence(1). Instruites par Jérôme dans la connaissance des livres saints, elles ne marquaient leurs progrès dans cette étude que par les bonnes œuvres dont leur maître ne cessa de donner le précepte et l'exemple au milieu d'un peuple jaloux et corrompu, et dans le sein des tribulations que son rare mérite lui suscitait; ainsi la religion chrétienne vit, pour ainsi dire, à son berceau les filles des consuls, des généraux romains, implorer son appui, se soumettre sans murmures aux privations qu'elle impose et déposer près d'elle le faste des grandeurs dont elle apprend à dédaigner l'éclat (2).

Mais ces illustres Romaines ne se bornèrent pas à des œuvres personnelles d'une piété stérile ; bientôt l'Orient et l'Occident, édifiés par leurs exemples, ne retentissent que du bruit de leur dévouement à la foi

(1) Vid. Hier. epist. 22 ad. Eust. epist. 22 ad. Eud. epist. 22 ad Paul. Fleury. hist. ecclésiast. tom. IV pag. 428 et suiv.

(2) Mongez. Dissertation sur l'antiquité des hôpitaux ; 1780, Coste, article hôpital, diction. des sciences médicales, tom. XXI. Baron *Perci*, Question proposée par l'Académie de Mâcon.

Digitized by Google

de Jésus-Christ, et l'Église se réjouit, avec raison, de leur munificence et de leur ardente charité. Leur zèle ne connaît plus de bornes; les pauvres, les étrangers, les voyageurs trouvent, par leurs soins, sur leur route, la plus généreuse hospitalité. Rome et ses environs ont des maisons ouvertes aux infirmités, au malheur (1). Partout, de pieuses retraites sont ménagées pour la virginité qu'alarme un monde bruyant et séducteur : ici, des cloîtres richement dotés, offrent un asile au repentir, à celui qui se consacre à la prière ou qui fuit le danger dont l'environne son semblable ; là des temples majestueux élevés sur les débris des monuments profanes, réunissent, à la voix, à l'exemple de ces nouvelles héroïnes, un peuple immense qui dédaigne les idoles renversées, et ces religieux établissements, ces bienfaisantes institutions s'élèvent, dans Rome payenne, pour servir de modèle à tous les peuples de l'Univers.

Ce fut donc la religion chrétienne qui donna la première idée des maisons hospitalières ; c'est en vain que vous en chercheriez ailleurs l'origine. Rome en vit naître les premiers essais dans son enceinte (2), et

(1) Pammachius de la famille *Furia*, avait étudié, dans sa jeunesse, avec St.-Jérôme, après la mort de Pauline, son épouse, 2e fille de Ste-Paule ; il embrassa la vie monastique et employa tout son bien à secourir les pauvres et particulièrement les étrangers, dans un hôpital qu'il établit à *Porto*, près de Rome.— Epist. Sti. Hieron. 50 à 52, ad Pamma. Fleury, hist. eccl. tom. IV, p. 489.

(2) Fabiole, de la famille Fabia, fut la première qui établit, à Rome, un hôpital de malades ; elles les servait de ses propres mains. Fleury cit., tom. id. p. 441.

Digitized by Google

la ville où naquit le Sauveur du monde, ne tarda pas à les voir dans toute leur perfection.

Forcé, par l'envie, de s'éloigner de Rome, Jérôme a la douleur de laisser ses écolières. Il part pour l'Orient, et va se fixer à Bethleem ; mais Paule, accompagnée d'une nombreuse suite, vient, à son tour, visiter les saints lieux ; elle passe en Egypte, s'arrête quelque temps à Alexandrie, elle pénètre dans le désert de Nitrie, salue les plus fameux solitaires de ce lieu et vient en Palestine s'établir à Bethleem. Ce fut là qu'elle consacra les restes de son immense fortune au soulagement des pauvres, à la construction des temples et des monastères, et que grâces à son âme bienfaisante et sensible, on entendit, pour la première fois, prononcer à saint Jérôme le nom d'hôpital (νοσοκομεῖον) tel que nous l'entendons au siècle où nous vivons (1).

Ce n'est donc que vers la fin du IVme siècle de l'ère chrétienne, et peu d'années avant la mort de saint Jérôme, que remonte l'institution des hôpitaux. La foule innombrable de pèlerins et d'étrangers qu'attirait la Terre-Sainte, avait rendu ces établissements indispensables, les maisons des illustres Romains qui leur avaient servi de modèle, ne pouvant plus suffire pour recevoir ces pieux voyageurs.

Il serait difficile, d'après les lettres de saint Jérôme, de trouver, dans nos institutions modernes, plus de

(1) Hieronim. epist. 27. cap. IV. cap. VII. Fleury, hist. cit., tom. IV, p. 477 et suivantes.

Digitized by Google

soins affectueux, de secours plus intelligents et des consolations de tout genre plus constamment soutenues que dans les hôpitaux de Bethleem, dont le prototype ne fut certainement pas importé de Rome. Rien de ce qui peut concourir à la guérison des maladies n'y était négligé. Dès que la convalescence n'avait plus rien d'équivoque, c'était encore à l'une des maisons de campagne des Dames romaines, que de bons aliments et des soins marqués par une admirable charité, contribuaient à affermir le retour de la santé. Cependant le lit que le convalescent avait occupé la veille était déjà mis en état d'être offert à quelque nouveau malade. Pourrait-on hésiter à reconnaître, à la fois, dans la distribution de ces arrangements, les premiers modèles de nos divers établissements de bienfaisance, les secours à domicile, l'hospice pour les étrangers et surtout le véritable hôpital pour les malades et la meilleure garantie en faveur des convalescents, dans leur transport et leur séjour à la campagne? De là, sans doute, cette variété de dénominations qui en a imposé à l'inadvertance des scoliastes, lorsqu'ils ont pris pour des synonymes des mots dont chacun d'eux était positivement appliqué à des établissements très-distincts (1).

De Bethleem, la connaissance des hôpitaux se répandit, en peu de temps, dans toute la Palestine; l'Afrique et l'Asie se disputèrent l'honneur de les

(1) Coste, article hôpital. dict. des sciences méd. Mongin. cit. Murat. *ibidem*. Perci, cit.

Digitized by Google

multiplier, et peu de siècles après, les Frères hospitaliers se hâtèrent d'en faire connaître les avantages dans cette belle partie de l'Europe qu'ils embellissaient de leurs utiles établissements. Les guerres de la Terre-Sainte, en les rendant nécessaires, en firent mieux apprécier la véritable destination; la politique et la religion marchèrent de concert, pour atteindre le but qu'avait promis leur tardive institution; et sous l'influence du meilleur des hommes, puisqu'il en fut le plus hospitalier (1), ils acquirent ce surcroît de charité que, grâces à ses soins généreux, ses élèves (2) répandirent dans leur enceinte et dans le monde chrétien. Nous ajouterons encore que les peuples séparés de la communion romaine n'ont jamais qu'imparfaitement imité le noble et pénible dévouement de ces vierges du Seigneur qui font journellement le sacrifice de la beauté, de la jeunesse, et souvent de la haute naissance, pour soulager, dans les asiles publics et privés, ce ramas de toutes les misères humaines dont la vue humilie notre orgueil et révolte nos sens (3).

Ne croyez pas, cependant, que les divers peuples civilisés du globe aient mis un égal empressement dans l'adoption de ces pieuses institutions. Vous le savez, Monsieur, lorsqu'il s'agit d'établissements utiles, les entraves se multiplient, les obstacles s'ac-

(1) St.-Vincent de Paul.

(2) Les filles de St.-Vincent de Paul.

(3) Voltaire. Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, tom. III. p. 210.

Digitized by Google

cumulent et l'esprit de l'homme arrêté dans sa marche, ne la reprend qu'avec plus de lenteur. Que de siècles, en effet, s'écoulèrent encore, depuis la mort de Paule, avant que les hôpitaux devinssent familiers aux nations, même les plus éclairées! Les rares exceptions que l'histoire présente sur ce point, ne peuvent détruire cette importante vérité. N'est-il pas à présumer que, sans les guerres de la Palestine, ces établissements eussent été long-temps encore ignorés parmi nous? Oui, sans doute; que de blâme a pourtant rejailli contre elles? Mais comme l'a dit un écrivain distingué de nos jours, semblables à ces maux et à ces orages de la vie humaine qui rendent l'homme meilleur, et servent, souvent, aux progrès de la raison, ces expéditions lointaines ont hâté l'expérience des siècles; et l'on peut dire qu'après avoir ébranlé, un moment, la société, elles en ont, ensuite affermi les fondements (1).

Les ordres religieux et militaires, tels que les Hospitaliers, les Teutoniques et les Templiers qui se consacraient entièrement au service des malades et qui passaient leur vie à protéger leurs asiles contre les insultes des Sarrasins, eurent la plus grande part à la fondation des hôpitaux; mais ce qui contribua le plus efficacement à les rendre communs et plus parfaits, furent les lumières et l'esprit de charité répandus par la religion chrétienne et les progrès

(1) Michaud. Hist. des Croisades, tom. I.

Digitized by Google

qu'avait faits la morale parmi les nations qui partagèrent les périls et la gloire des guerres d'outre-mer. Oui, Monsieur, il serait inutile de le dissimuler, c'est aux préceptes de l'Évangile, c'est au zèle intrépide des vertueux ministres qu'il inspira, que l'Europe si fière aujourd'hui du haut rang qu'elle occupe, dut ses premiers pas dans la civilisation bien entendue; seul il épura les mœurs, et fit germer dans le cœur de l'homme cette urbanité, cet amour de son semblable qui en assureraient à jamais l'empire, si son auteur ne l'eût empreint, d'ailleurs, du sceau de l'immortalité. Mais l'ignorance et la misère des peuples qui la suit, leurs vicieuses institutions, et surtout l'intérêt de cette foule de tyrans subalternes qui les avaient asservis à leurs caprices, ne permirent que lentement à la raison de se développer, et d'améliorer l'édifice social.

Les hôpitaux fondés près de Césarée, par saint Basile, celui de Constantinople établi par saint Jean-Chrysostôme, ceux qui furent connus à Rome, dans le cinquième siècle, sous le nom de *Diaconies*, et l'hôpital réparé par Justinien, dont Procope fait mention, passent pour être les plus anciens; mais parmi les nations européennes qui fixent aujourd'hui les regards des autres peuples du monde, la France fut la première à réunir la douleur et l'indigence dans des asiles publics; car, la fondation de l'Hôtel-Dieu de Paris remonte au VIIIme siècle, et les historiens s'accordent à dire que ce vaste établissement est antérieur

Digitized by Google

d'environ 350 ans à celui qu'Alexis Comnène Ier établit près de l'embouchure du Pont-Euxin, sous le nom d'Hôpital des Orphelins, et dont sa fille, Anne Comnène, a laissé, dans la vie de ce prince, une brillante description (1). On convient, en général, qu'il est extraordinaire que n'ayant pas eu de modèle, ce monarque en eût autant perfectionné les règlements, et que nos hôpitaux modernes soient encore si loin de les avoir imités.

L'Angleterre, qui, dans peu de siècles, égala, sur ce point, les nations les plus éclairées, n'a connu que fort tard l'usage des hôpitaux. On croirait difficilement que Bethleem, le plus ancien de ceux de Londres, ne remonte qu'au règne d'Édouard VI, et qu'il n'ait été fondé qu'en 1533, et l'on peut ajouter qu'à l'exception de trois autres établissements de ce genre, qui n'ont devancé que de peu d'années, la fin du XVIme siècle, chez ce peuple si fier de ses institutions, tous les autres hôpitaux sont postérieurs à 1719. Il est vrai, cependant, qu'Henri III, avait près du vieux temple à Londres, en 1233, un hospice pour les juifs convertis, et un asile pour les pèlerins et les infirmes à Oxfort; mais ces deux maisons, qui n'existent plus depuis long-temps, et qui n'étaient réellement pas des hôpitaux proprement dits, servent à prouver que la Grande-Bretagne s'est

(1) Lebeau. Hist. du bas empire. Perillhe. Hist. de la chirurgie, iv. III. Chalcondihe. hist des Turcs; vie d'Alexis Comn.

Digitized by Google

passée plus facilement, sans doute, que les autres nations de pareils établissements. Il n'en est pas de même pour les dispensaires dont le but essentiel est de diminuer le nombre de ceux qui fréquentent les hôpitaux; elle nous a devancés sur ce point, et nous a tracé des modèles dont on a eu le bon esprit de ne pas s'écarter (1). Ne serait-ce pas dans cette ingénieuse prévoyance qu'on pourrait trouver les motifs qui déterminèrent l'Angletere à retarder, chez elle, l'adoption des hôpitaux?

Parmi nos voisins, les pompeux édifices qui portent ces noms, en imposent, vraiment, à l'étranger par leur magnificence ; mais quelle que soit leur ancienneté, le luxe qui les environne et l'orgueil des villes qui en étalent la beauté, rarement, dit-on, leur intérieur et le bien-être des infortunés qui les habitent, correspondent-ils à leur majestueuse architecture; ils semblent, par leurs richesses, insulter à la misère du pauvre, tandis que l'humanité languit peut-être sous leurs superbes colonnades et leurs lambris dorés; tant il est vrai que la douce bienfaisance dédaigne et fuit un éclat importun, et que semblable à l'humble ruisseau, elle porte, sans bruit, l'abondance et la vie dans les lieux qu'elle parcourt.

La Prusse, la Bavière, l'Autriche, figurent beaucoup plus tard, dans l'histoire de ces établissements.

(1) Coste. Artic. cit. Howard. État des hôpit. Morton eden. Hist. de Navaill, etc.

Digitized by Google

L'hôpital général de Vienne, qu'on peut citer comme l'un des plus vastes et des mieux gouvernés de ceux qu'on admire en Allemagne, ne fut fondé, par Joseph II, qu'en 1780 ; l'académie Joséphine de la même ville, où suivant le projet conçu par un savant médecin (1), la chaire médicale est placée dans l'hôpital et l'hôpital dans l'académie médicale, ne dut son existence au même souverain qu'en 1783, et ce fut en France que ce monarque puisa les éléments de cette noble et grande institution (2).

Vous n'attendez pas, Monsieur, que j'indique, ici l'époque de la fondation des hôpitaux de toutes les nations civilisées; il vous suffira, je pense, de connaître celle des plus renommés, et de savoir, surtout, qu'aucun peuple de l'Europe ne dispute à notre patrie l'honneur d'avoir, la première, réuni la douleur et l'indigence dans un établissement public, dans la vue de les soulager toutes les deux à la fois. Les prêtres furent les premiers administrateurs des hôpitaux, il était juste de leur confier le dépôt du pauvre et de leur céder le poste de la vigilance et de la charité. Les citoyens de toutes les classes furent bientôt jaloux de cet honneur; mais pour modérer ces transports de zèle qui pouvaient être, quelquefois, intéressés, plusieurs édits émanés de la cour des Empereurs, défendirent expressément d'accorder des honoraires aux personnes qui seraient chargées de ce soin.

(1) Baglivi.
(2) Coste. Art. cit....

Digitized by Google

Le concile tenu à Vienne en 1312 voulut que les laïques eussent la direction des hôpitaux ; c'est la première fois qu'on en exclut le clergé (1). Le concile de Trente exigea que leur administration ne fût confiée aux mêmes personnes que pendant trois ans ; et les ordonnances de France portent que les hôpitaux ne seront dirigés ni par des ecclésiastiques, ni par des nobles, ni par des officiers, mais par des marchands, par des bourgeois, c'est-à-dire par des pères de famille instruits du maniement des affaires et de l'économie, et que l'on puisse obliger au besoin à rendre compte de leur gestion (2). Les autres conciles, les lois civiles, les décrets des papes ordonnèrent successivement aux évêques d'établir des hôpitaux et défendirent aux moines, aux prêtres, aux chanoines d'étudier les lois et la médecine, et surtout d'exercer celle-ci pour de l'argent (3).

Les empereurs d'Orient imitèrent les princes chrétiens : vers le commencement du quatorzième siècle, Orkan second changea les églises grecques en mosquées et fit bâtir des hôpitaux pour les pauvres et les pèlerins : il les dota des biens des églises et les enrichit sans lever de nouveaux impôts. Mais ce qui honora le plus ce monarque charitable et barbare en même temps, c'est que dans ces nouveaux établissements il faisait soigner tous les pauvres qui se pré-

(1) Hist. ecclésiast. cit. liv. 19, p. 222 et suiv.
(2) Ibidem. liv. 167, p. 107 et suiv.
(3) Ibidem. liv 68, p. 427.

Digitized by Google

sentaient, quelle que fût la religion qu'ils eussent professée (1). Toutes les nations désirèrent avoir des hôpitaux, toutes sentirent enfin que des secours permanents distribués aux indigents qui les réclameraient, étaient bien préférables aux distributions passagères, aux bienfaits à domicile, aux secours incertains et fugitifs d'une inconstante charité ; mais bientôt ils devinrent peut-être trop nombreux. A Rome, dit l'auteur de l'Esprit des Lois, les hôpitaux font que tout le monde est à son aise, excepté ceux qui travaillent (2). Tandis qu'en Angleterre, Henri VIII les abolit pour obliger ses sujets à travailler.

Dans le temps où ces établissements se multipliaient avec tant de rapidité parmi les nations chrétiennes, on fit des soins qu'ils exigeaient un nouveau sujet de bienfaisance et de religion ; c'est ainsi qu'en améliorant ces institutions charitables, on porta dans l'âme des malades, avec les secours de l'art, ces touchantes expressions, cette consolante paix qui peuvent, si souvent, en accélérer les heureux effets.

La ville que nous habitons, célèbre dans l'antiquité par son amour pour les sciences et les arts, vit bientôt dans son sein de nombreux hôpitaux ; les profits qu'elle avait retirés du transport des pèlerins et des croisés dans la Syrie, lui fournirent de puissants moyens de les doter. Ce fut donc sur le rivage où tant de preux chevaliers rapportaient l'enthousiasme

(1) Tournefort. Voyage en Levant, tom. 11, lettre 14.
(2) liv. 23, chap. 29.

Digitized by Google

des institutions de l'Orient, qu'on s'empressa d'en perpétuer le souvenir ; ainsi, les guerres de la Palestine laissèrent parmi nos ancêtres d'éclatants témoignages de leurs bienfaits. L'Hôtel-Dieu de Paris et de Lyon existaient véritablement depuis long-temps, mais le reste de la Gaule connaissait à peine de nom ces charitables établissements; Marseille les avait devancés; ses médecins qui, depuis douze siècles, étaient demandés dans les villes voisines, avaient répandu le goût des sciences naturelles, et l'esprit de charité de ses nombreux habitants n'attendait, pour se signaler de nouveau, que des occasions propices ou des malheurs à réparer.

L'hôpital du Saint-Esprit, dont le plus ancien titre est de 1162, ne tarda pas à se former ; les religieuses de Saint-Sauveur en avaient vendu le local (1); les vicomtes de Marseille et de riches particuliers de la ville en augmentèrent bientôt les ressources et l'étendue. On venait des villes les plus éloignées le prendre pour modèle, et ceux qui datent de cette époque suivent encore ses anciens règlements.

Dès la fin du XIIe siècle, les personnes pieuses qui se consacraient au service des malades de cet hôpital, s'engageaient par des vœux pour le reste de leur vie. On ignore si elles suivaient la règle de Saint-Augustin,

(1) La Maison où il fut établi, fut vendue pour la somme de 40 sols, et une rente annuelle de 15 sols royaux. D'après l'évaluation, les sols royaux valaient 13 sols de notre monnaie. Ruffi. cit. tom. 2, liv. x.

Digitized by Google

comme les autres servants des hôpitaux de l'Occident, mais on sait positivement qu'elles menaient une vie commune et régulière, qu'elles apportaient leurs biens à la maison dans laquelle elles vivaient et qu'elles y gardaient leur emploi jusqu'à la mort. Il n'était pas rare, dit Ruffi, de voir non-seulement des personnes libres et des plus qualifiées, mais encore des hommes mariés, s'engager pour toujours, eux et leurs épouses, à remplir ces pénibles fonctions ; d'autres plus zélés encore, pour obtenir cet honneur, promettaient de passer leur vie au service des malades et de payer à l'hôpital une certaine somme par an (1).

Au commencement du XVIe siècle, les malades étaient servis par des personnes qui professaient une espèce d'ordre religieux, car ils portaient un habit monastique ayant une croix double blanche sur la poitrine. Cet habit leur était donné dans l'église, avec beaucoup de pompe, par le commandeur de la maison. On trouve dans les cartulaires du commencement du XIVe siècle la formule du serment que prêtaient les candidats, et l'on y remarque les trois vœux de religion qui leur rappelaient les vertus nécessaires à leur profession (2).

Vers le milieu du XVe siècle des dames libres se chargèrent également du soin des malades, elles ne

(1) Ruffi. cit. tom. 2, liv. x, p. 91 et suiv. — Mém. de la Société académique de médecine, 1817 et 1818, p. 41 et suiv.

(2) Le Serment était en langue latine de ce temps, et il renfermait la condition expresse d'obéir au Commandeur et à ses successeurs, de garder la chasteté, etc.

Digitized by Google

s'engageaient par aucune sorte de vœu et se nommaient les gouvernantes de l'Hôtel-Dieu, et prirent ensuite le nom de rectoresses; elles ne pouvaient être reçues ni remerciées sans une délibération expresse du conseil de la communauté.

Mais les commandeurs des hôpitaux les tenaient dans une sorte d'oppression, et comme depuis leur fondation leur pouvoir était sans bornes, ils en avaient long-temps abusé. Clément VIII, par une bulle de l'an 1593, délivra l'Hôtel-Dieu de Marseille de leur influence et lui rendit tous ses droits. Ce fut la même année que, cette maison tombant en ruines, les consuls Louis d'Aix et Charles de Casaulx (1) prirent la résolution de la faire reconstruire et de l'agrandir. Les habitants déjà mécontents de ces magistrats, et ne leur supposant pas des intentions assez pures, leur reprochèrent sans ménagement l'excessive dépense dans laquelle ils venaient d'engager la communauté; mais ils ne purent ni refroidir leur zèle, ni retarder l'exécution des travaux qu'ils avaient ordonnés. En vain leur disait-on qu'ils faisaient fort bien de faire bâtir un grand hôpital, puisqu'ils étaient sur le point de faire un grand nombre de pauvres; leur plan fut exécuté, et la maison que vous voyez dut à ces deux consuls ses premiers agrandissements et peut-être l'avantage d'avoir conduit leurs successeurs à l'élever au point où il est parvenu. Cent ans après, la ville

(1) Le même qui fut mis à mort par Libertat.

Digitized by Google

étant plus riche et beaucoup plus peuplée, l'Hôtel-Dieu fut encore agrandi; mais les constructions que vous allez parcourir et dont vous reconnaitrez la régularité, sont des temps postérieurs; elles annoncent un plan plus vaste et mieux conçu, et vous indiqueront aisément ce qu'on peut faire encore pour rendre cet hôpital plus digne du siècle où nous vivons.

Mais ce qui vous charmera le plus, Monsieur, ce ne sera ni la longueur des salles, ni la beauté de l'escalier, ni les belles proportions dans l'ensemble des parties de l'édifice, ni cette heureuse exposition qui facilite l'entrée des rayons du soleil et celle de ces colonnes d'air qu'on recommande si souvent et qu'on trouve si rarement dans les grands hôpitaux; non, Monsieur, tant de précieux avantages ne vous frapperont pas aussi vivement que les soins généreux, assidus, éclairés d'une administration sage et dévouée qui sacrifie ses intérêts les plus chers au soulagement des pauvres, à la consolation du malheur. Dans quelle autre source pure que celle où l'on retrouve l'origine des hôpitaux, puiserait-on cette tendre sollicitude, cette constante affection pour l'infortune, qui distingue cette réunion d'hommes charitables? Les âmes sublimes qui conçurent le dessein de ces grandes institutions, n'eussent qu'ébauché la maison du pauvre, si les vertus de ceux qui la gouvernent n'en formaient le premier ornement.

Jugez maintenant de la justesse de la critique de

Digitized by Google

ceux qui prétendent qu'on ignore encore si les hôpitaux faisaient naître les maladies, mais qu'on avait remarqué qu'elles semblaient se multiplier avec eux. Marseille, qui avait compté trente-trois hôpitaux dans ses murs, quoiqu'elle ne fût pas, à beaucoup près, aussi grande, aussi riche que de nos jours, eût pû répondre, sans doute, à cette vaine déclamation; mais elle se contenta de bien administrer les siens et d'augmenter le bien-être du pauvre, en centralisant les secours qu'ils réclamaient, en réduisant le nombre de ces établissements. La charité de ses habitants n'a certainement pas diminué; la bienfaisance fut, dans tous les temps, leur qualité distinctive, nulle part l'hospitalité ne fut mieux observée et les aumônes ne furent plus abondamment répandues que chez eux.

Mais allez satisfaire votre curiosité, car je crains de vous avoir trop long-temps retenu. Je deviendrais trop exigeant si j'entrais en ce moment dans le détail des changements qu'a subis cet hôpital dans ses divers modes d'administration. Vous le savez, Monsieur, ce n'est que par degrés que l'homme perfectionne ses ouvrages, l'expérience des siècles lui en découvre les défauts, et la Providence, qui a mis des bornes à son intelligence, lui a réservé les moyens de les corriger et de les rendre par là plus utiles à ses semblables.

Je vous entretiendrai dans une autre visite des hôpitaux de cette ville qui ont été détruits depuis long-temps, et de ceux qui existent encore et qui ont une destination différente de celui-ci. Vous allez entrer

Digitized by Google

maintenant dans la demeure du pauvre qui souffre; recueillez-vous un instant et n'oubliez pas, je vous prie, que c'est notre religion qui lui a consacré cet asile; que le malheur, l'indigence, la douleur, lors même que la vertu n'en serait pas la compagne, sont dignes de votre pitié, de vos bienfaits, de vos larmes et de tout votre respect.



Digitized by Google

UN MONUMENT CYCLOPÉEN

SUR LES COTES DE PROVENCE,

PAR M. AUDIFFRET,

Membre de la Classe de Littérature et d'Histoire.



MESSIEURS,

La Phénicie et le pays de Chanaam étaient primitivement habités par des peuples appelés Pelasges, qui, au sentiment de Pausanias, avaient emprunté leur nom de Pelasgus, le premier chef qui leur avait donné quelque teinte de civilisation. Ces peuples étaient d'une très-haute stature, et habitaient des villes entourées de murailles, parmi lesquelles on comptait Hebron, Saron et Manda ; on lit dans la Bible, livre des nombres, chapitre 13, verset 20, qu'on y avait vu des hommes *qui étaient comme des monstres*, *les fils*

Digitized by Google

d'Enoc, de la race des géants, auprès desquels les Hébreux ne paraissaient que comme des sauterelles.

Ces pays étant fort peuplés, leurs habitants sentaient le besoin de se répandre dans d'autres contrées; des colonies s'en détachaient sans cesse, se dirigeant vers le midi ou vers le nord ; à l'est d'immenses déserts, à l'ouest la Méditerranée leur auraient barré le passage.

Les Hébreux, après leur fuite d'Égypte, en s'approchant par le sud, forcèrent, en quelque sorte, ces colonies à se diriger vers le nord, c'est-à-dire, vers l'Asie mineure et la Grèce; plus tard, elles s'étendirent en Italie et de là jusques en Espagne.

Les constructions de ces peuples attestent leurs forces presque surnaturelles ; elles prouvent aussi qu'ils avaient fait de grands progrès dans l'industrie et l'architecture, depuis l'époque où Pelasgus leur avait appris à bâtir des cabanes pour se mettre à l'abri de l'intempérie des saisons ; leurs murailles étaient construites, comme on peut le voir notamment dans le savant ouvrage de Petit-Radel, en énormes blocs de pierres plus ou moins allongés, formant des polygones irréguliers et posés l'un sur l'autre sans ciment; leur solidité était telle, que les Hébreux s'effrayaient à la seule idée de les attaquer.

Par les restes de leurs monuments on suit encore les Pelasges à travers les contrées où ils se sont successivement établis. Un anglais, Francis Beaufort, en a découvert un grand nombre sur les côtes de

Digitized by Google

l'Asie mineure. Dans la Grèce, où M. Pouqueville en a observé cent douze, les remparts de Tirynthe justifient encore la description qu'en a faite Pausanias. L'Italie en conserve aussi un certain nombre. Le plus remarquable nous paraît être la porte de Ferentinum, construction cyclopéenne jusqu'à mi-hauteur, surmontée d'une construction romaine qui est elle-même chargée d'une construction du moyen-âge. Sagonte, en Espagne, montre également le mur cyclopéen du terre-plein d'un temple sur lequel s'élève un autre mur en blocs carrés et conforme à ceux du théâtre bâti dans la même ville par les Romains; c'est une ressemblance avec la porte de Ferentinum; mais cette ressemblance s'arrête là, car la construction moyen-âge ne couronne pas l'édifice.

Quant aux diverses espèces de constructions auxquelles ce peuple appliquait principalement ses forces et ses connaissances dans l'art de l'architecture, on peut s'en faire une idée par le passage suivant extrait du manuel d'archéologie de J. Oudin :

« Sur plusieurs points de l'Europe et de l'Asie,
« on retrouve les nombreux monuments des Pelasges,
« leurs portes, leurs tours, le système souterrain
« de leurs casemates, leurs aqueducs avec leurs
« regards et les réservoirs qui les complètent, leurs
« hiérons ou enceintes sacrées de six cents mètres et
« plusde circuit; l'unique porte d'entrée est relevée
« d'un seuil ainsi que leurs autels. On découvre des
« bancs de pierre vive consacrés à des oracles,

Digitized by Google

« établis à l'instar de celui de Dodone ; et dans les « vieux remparts des bas-reliefs, représentant les « divinités des Pelasges, enchâssés entre les blocs « polyèdres irréguliers et sans ciment. »

Lorsqu'on signale ces sortes de constructions en Italie et en Espagne, une réflexion vient frapper l'esprit. De ce que les Pelasges s'établirent dans ces deux contrées, on conclut naturellement qu'ils durent s'établir aussi dans la contrée intermédiaire, et cette contrée intermédiaire est le littoral de la France entre Nice et Barcelone, dont la Provence fait partie; alors on se dit qu'on doit retrouver sur ce littoral les mêmes traces de l'établissement des Pelasges que l'on retrouve dans l'Asie mineure, la Grèce, l'Italie et l'Espagne, c'est-à-dire des constructions cyclopéennes.

Il en est précisément ainsi.

M. Lajard, de l'Institut de France, avait rencontré des débris de ces constructions dans notre territoire et dans celui d'Aix ; c'est ce que nous apprend Petit-Radel à qui M. Lajard les avait signalés dans une lettre du 1er mars 1820. (*Recherches sur les monuments cyclopéens ou Pelasgiques*, page 102).

Ces débris ont-ils été remarqués par d'autres archéologues? Où se trouvaient-ils ? Le temps en a-t-il dispersé les dernières pierres? Nous ne saurions répondre à ces questions ; mais les ruines d'une construction de cette nature que l'on trouve dans le territoire d'Hyères et sur lesquelles je vais vous donner quelques indications sommaires, sont une preuve convain-

Digitized by Google

cante que M. Lajard a pu en rencontrer dans les territoires d'Aix et de Marseille (1).

Si vous vous transportez, Messieurs, à une lieue d'Hyères, dans la partie de son territoire placée sous la protection de St.-Pierre d'Almanare, sur les bords de la mer, au point d'où la presqu'île de Giens s'avance dans les flots, vous trouvez une muraille circulaire construite avec d'énormes pierres formant des polygones irréguliers, applanies à leur surface, un peu allongées et réunies ensemble sans ciment. Cette muraille, parfaitement conservée dans la partie qui est la plus rapprochée de la mer et regarde l'est, ne vous montre plus ensuite que des ruines qui, apparaissant de distance en distance, servent à marquer son pourtour. Sur la partie parfaitement conservée, vous voyez comme au temple de Diane de Sagonte, comme à la porte de Ferentinum une autre muraille d'architecture romaine. Dans l'enceinte vous trouvez la plupart des ouvrages que les Pelasges avaient coutume de construire sur les points qu'ils fortifiaient, et vous suivez la main des conquérants des Gaules s'appropriant leurs casemates, leurs aqueducs, leurs réservoirs. Le bloc de pierre cyclopéen que nulle enveloppe n'a jamais revêtu, se mêle

(1) Depuis que j'ai écrit cet article, notre savant confrère, M. Négrel-Feraud, m'a signalé le cloître de St.-Eutrope, situé dans le territoire d'Aix, comme présentant des vestiges de constructions cyclopéennes. Il nous reste à savoir où se trouvent, dans le territoire de Marseille, ceux auxquels la lettre de M. Lajard fait allusion.

Digitized by Google

aux larges fragments de murs en pierres carrées, liées ensemble par un ciment qui a emprunté leur dureté. Sur cette place où se dresse un pin dont les racines plongent dans les réservoirs, s'élevait une tour d'où l'on découvrait la plus grande partie de la presqu'île de Giens ; ici quelques restes de peinture révèlent le pinceau qui décora Herculanum ; là, l'unique porte qui devait donner accès dans ces sortes d'enceintes, s'ouvre à l'occident, peut-être pour que la colonie cananéenne pût surveiller, comme d'un poste avancé, les Celto-Lygiens qui peuplaient la Provence.

Je me propose de retourner sur les lieux pour donner de ces antiques ruines une description détaillée et aussi complète qu'il me sera possible. En attendant, les indications, qui précèdent, auront leur utilité, si elles éveillent l'attention de quelque archéologue jaloux d'ajouter une page à l'ouvrage de Petit-Radel.

Je me suis demandé quel nom on pouvait assigner à ces ruines ! Les anciennes cartes des Gaules portent le nom de Pomponiana inscrit dans la cale de Giens qui s'ouvre au sud. Si l'on consulte Danville, ce nom s'applique à la presqu'île même ; il n'est pas qu'une longue controverse n'ait existé à ce sujet entre les anciens auteurs ; Pline, par exemple, avait, bien des siècles avant Danville, soutenu le contraire ; mais la connaissance des localités dissipe tous les doutes et résoud la question en faveur de Danville. Je pense donc, avec les auteurs du dictionnaire géographique, historique et commercial des communes

Digitized by Google

de France qui ont adopté ce sentiment, que le nom de Pomponiana s'applique à la presqu'île de Giens. De là à l'idée que l'enceinte fortifiée, dont je viens de vous entretenir, avait emprunté le nom de la presqu'île, il y a une liaison si naturelle, que je ne crains pas de me tromper en donnant également à cette enceinte le nom de Pomponiana.



Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS SUR LE BON SENS,

PAR M. GASTON DE FLOTTE,

Membre de la Classe de Littérature.

L'homme de *bon sens* est celui qui a assez de jugement et d'intelligence pour se tirer à son avantage des affaires ordinaires de la société.
GIRARD. (*Synonymes françois*).

Le bon sens est d'ordinaire sombre et morne. Le P. BOUHOURS.

Il est dans notre langue, en grands mots si fertile,
Même dans ses écarts gracieuse et subtile,
Un mot fort peu compris, par chacun répété,
Dont sont fiers le talent et la stupidité ;
C'est le Bon Sens : Voyez, lisez l'Académie
Sur son recueil de mots deux siècles endormie ;
Elle dit (la routine est tout son horizon),
Que *c'est juger suivant une droite raison !*
Mais le génie a tort d'accepter la monnaie
Dont aussi bien que lui l'imbécile se paie ;

Digitized by Google

N'entendez-vous pas dire à des sots florissants :
« Si je n'ai pas d'esprit, du moins j'ai du bon sens ! »
Ainsi vous acceptez la phrase décevante
Dont le premier venu sans hésiter se vante,
Dont il peut s'emparer sans gêne, sans orgueil,
Et qu'il tire toujours de son étroit recueil !
Vous qui de ce troupeau ne faites point partie,
Vous qui savez penser, pas tant de modestie;
A d'autres laissez donc ce titre glorieux,
Il n'est pas fait pour vous et vous méritez mieux.
Les sots avec succès font leurs apothéoses,
Mais qui donc ici-bas créa les grandes choses ?
Serait-ce le Bon Sens, dont le triste compas
Trace un cercle inflexible et marche pas à pas ?
Si vous avez le temps, voyons, ouvrons l'histoire
Et faisons-lui subir un interrogatoire :
Vous savez tous combien un fait est éloquent,
Comme il est à la fois vrai, logique et piquant !

Alexandre, à vingt ans, ne rêve que conquête,
De trônes à briser déjà se met en quête;
Sur tout peuple debout quand son vol s'abattit,
Le monde, à ses désirs, paraissait trop petit :
Il part pour renverser et fonder des royaumes,
Quelle insigne folie ! avec trente mille hommes !
Il parcourt l'univers, et sur tous les chemins,
Noble triomphateur, il sème à pleines mains
Tous les trésors de l'art, monuments, colonies,

Digitized by Google

Commerce florissant, coutumes rajeunies,
Villes qu'il ne détruit que pour les rebâtir,
Thèbes, Arbelle, Issus, Persépolis et Tyr,
C'est ce qu'en peu de jours enfante son génie
Et ce que Boileau nomme *une injuste manie!*
Poète, historien méditant le passé
Suivent l'aigle vainqueur, le sublime insensé!
A l'accomplissement d'impossibles prodiges
On croirait que la Fable a mêlé ses prestiges,
Et l'homme de *bon sens*, calculant chaque pas,
Avec naïveté dit : Je ne comprends pas!

Mais laissons les héros et les fastes antiques ;
De notre histoire à nous les pages sympathiques
Nous offriront assez d'immortelles grandeurs,
Elles éclateront dans toutes leurs splendeurs :
Alexandre et César, et Sparte, Rome, Athènes,
Ces exploits, ces héros, ces Dieux, ces capitaines,
Dans la tombe endormis depuis deux fois mille ans,
Ne domineront point nos fronts étincelants,
Car la France a vaincu la Grèce et l'Italie
En instincts glorieux, en sublime folie,
Et ce n'est pas toujours une austère raison
Qui de tant de hauts faits enrichit son blason.

Voici venir à nous la vierge de Lorraine
Avec son long martyre et sa gloire sereine :

Digitized by Google

L'Anglais règne partout, l'Anglais est à Paris,
Il foule notre sol et nos lauriers flétris;
Et la France bientôt, cette terre promise,
Va recevoir ses lois des bords de la Tamise :
L'étranger est vainqueur, le saint drapeau des lis
Sur sa hampe brisée abandonne ses plis... —
— Une femme se lève et demande une épée,
Elle crée en un jour sa sublime épopée,
Des soldats abattus elle fait des géants,
Elle marche à leur tête et délivre Orléans,
A son roi prisonnier elle rend la couronne
Et, quand sur le bûcher la flamme l'environne,
De son front ont jailli de célestes reflets;
Car *ses derniers regards ont vu fuir les* Anglais!
— Eh bien! quand Jeanne-d'Arc, la sainte de la France,
Fait ouïr dans les camps un cri de délivrance,
Qu'elle annonce aux vaincus sa noble mission,
Chefs et soldats, chacun rit de sa vision;
Roi, parlement, docteurs, personne ne devine
L'avenir bouillonnant dans cette âme divine,
Tous ont fermé les yeux à l'heureuse clarté, —
Et certes le Bon Sens était de leur côté;
Si l'on eût tout remis à son calcul austère
Nous serions maintenant sujets de l'Angleterre,
Et les rois du pays où Saint-Louis pria
Seraient Elisabeth, Anne, Victoria!

Digitized by Google

Voyez Napoléon : sa fortune chancelle
Car déjà du Kremlin a brillé l'étincelle ;
L'île d'Elbe bientôt reçoit le conquérant
Pour qui le globe entier n'était pas assez grand ;
L'aigle est emprisonné dans une étroite cage ;
Il brise ses barreaux, il se fraie un passage,
Et du pied repoussant ces arides rochers,
Vole jusqu'à Paris de clochers en clochers !
— Les hommes de *bon sens* le suivent dans la nue,
Immobiles, l'œil fixe, et leur âme ingénue
S'étonne, se tourmente en vain à concevoir
Ces inspirations qu'elle ne peut avoir.

Quel autre extravagant, géant de la folie,
Envoyé par le ciel des bords de l'Italie,
Le plus grand des héros et des contemplateurs
S'offre aux yeux étonnés ? — Il s'adresse aux docteurs,
Aux princes, aux savants ; partout la raillerie
Repousse avec dédain sa vaine théorie ;
Oui, sur son noble front le génie est empreint,
Mais de ses bras de fer la misère l'étreint
Et son obscurité se berce de mensonges ;
Il voit dans le lointain, flottante dans ces songes,
Une terre inconnue, un pays riche et beau,
Mais lui, pour se couvrir porte à peine un lambeau,
Et toujours le génie à l'habit se mesure :
Il demande de l'or pour rendre avec usure,
Mais qui peut confier armes, hommes, vaisseaux,

Digitized by Google

A celui qui promet des trésors par monceaux,
Qui veut, domptant enfin la fortune rebelle,
Jeter un nouveau monde aux genoux d'Isabelle
Comme aux pieds d'une femme on jette un diamant,
Tandis qu'il erre, hélas ! presque sans vêtement ?
De modestes habits sont de tristes présages !
Mais d'ailleurs, avant tout on consulte les Sages :
Les Sages répondront, n'en doutez pas : il faut
Que les Sages jamais ne soient pris en défaut ;
Ils n'hésiteront point, diront qu'un nouveau monde
Prouverait deux soleils et que la terre est ronde,
Que les peuples qu'on rêve, objets de ces débats,
Les pieds contre nos pieds, iraient la tête en bas :
Géographes, docteurs, professeurs, astronomes
Décident que ce sont de coupables fantômes,
Que ce pauvre rêveur, venu l'on ne sait d'où,
Est un vil intrigant, — ou du moins qu'il est fou !

Et cependant il part : il brave l'impossible,
La mort et les périls inconnus ; impassible,
Combat les éléments, les hommes mutinés,
Ces flots que nul navire encor n'a sillonnés ;
Aventurier sublime, il parcourt ce domaine
Interdit jusqu'alors à la pensée humaine ;
Il plante, son génie éternisant ses droits,
Sur le sol deviné son épée et la Croix !

Digitized by Google

Soyons justes pourtant, nous fils des anciens âges,
Ne nous y trompons pas : les Sages étaient sages ;
S'ils ont pu dans les cours faire entendre leurs voix,
C'est qu'ils avaient raison, et raison mille fois.
Croire un monde inconnu, c'était une folie
En dépit du Bon Sens entreprise, accomplie,
Rêve tel que souvent, irritant ses ennuis,
Le génie entrevoit dans la fièvre des nuits ;
Oui, c'était un fantôme, une de ces pensées
Que la foule en riant doit traiter d'insensées,
Car pour justifier le sage et le savant,
Mon Dieu, que fallait-il ? Un rien, un coup de vent,
Ou quelques gouttes d'eau filtrant dans le navire,
Ou sous les flots dormant un roc qui le chavire ;
Et l'Amérique encor serait à découvrir,
A moins qu'un autre fou depuis ne vînt s'offrir,
Docile aux visions que le ciel lui révèle
Et dotant l'Univers de la terre nouvelle,
Sur le Bon Sens vaincu plantant son pavillon,
Dans les jours du passé rendît gloire à Colomb !

Dans tous mes arguments, combien je me modère !
Je pourrais vous citer saint Paul et Lacordaire,
Tous deux développant leurs sublimes desseins,
Ont joint au mot *folie* et la croix et les saints.

Depuis que l'homme est l'homme, à toute grande chose
Le Bon Sens — qui calcule et qui voit tout, — s'oppose ;

Digitized by Google

Depuis Dante, Shakespeare, et le Tasse et Milton,
Que de sa république aurait chassés Platon,
Les poètes aussi, par surcroît d'infortune,
Sont priés de chercher leur bon sens dans la lune,
Et leurs livres pourtant, d'âge en âge transmis,
Sont toute notre joie et nos plus chers amis :
Du cœur humain toujours éclatants interprètes,
Les poètes partout furent nommés prophètes,
Et leurs vers inspirés enfantent des soldats
Comme aux jours de Tyrthée et de Léonidas,
Car, conquérant aussi leur place dans l'histoire,
Ils ont revendiqué leur part de la victoire ;
Auraient-ils dans les cœurs fait courir le frisson
S'ils n'avaient obéi qu'à la froide raison ?

Sages calculateurs, restez dans votre sphère,
Rien ne trouble jamais votre calme atmosphère ;
Dormez paisiblement, inconnus, oubliés
Dans l'ombre de vos jours l'un à l'autre liés ;
Conservez avec soin votre vie infertile ;
Avec vous rien de beau, rien de grand, rien d'utile.
Ce qui fait le génie et les hommes puissants,
C'est l'inspiration, — et non pas le Bon Sens !

Digitized by Google

LE FEU,

PAR M. NÉGREL-FERAUD,

Membre de la Classe de Littérature.

Quand le Dieu créateur, terminant son ouvrage,
Eut pour ses grands desseins fait l'homme à son image,
Il lui dit: Sur la terre où j'ai mis ton séjour,
Ce que cache la nuit, ce qu'éclaire le jour,
Ce qui dort immobile, ou végète, ou respire,
Sera dans tous les temps soumis à ton empire.

L'homme alors se leva debout et radieux,
Ouvrit l'oreille aux sons, l'œil aux clartés des cieux,
Dans sa grandeur sublime admira la nature;
Puis, jetant un regard sur sa faible structure:
Eh quoi! dit-il, un être aussi chétif que moi
Pourra régir ce monde et lui donner la loi?

Digitized by Google

Jéhovah répondit: Pour fonder ta puissance,
Mon souffle a, sur ton front, versé l'intelligence
Et le feu, qu'à toi seul mes décrets ont remis,
Assurera l'empire à ta race promis.

Le feu! subtil agent, force intermédiaire,
Qui n'est point un esprit et qui n'est point matière;
Le feu, source de vie, en tous lieux répandu,
Brillant dans le soleil, dans l'éther suspendu,
Sous des types divers signalant sa présence,
Connu par ses effets sinon par son essence,
Tantôt roule dans l'air en tonnerre éclatant;
Tantôt, inaperçu, dans les corps et latent,
Dessine leur contour, les forme, les colore,
Les dissout en liquide, en gaz les évapore;
Et l'atôme invisible attirant son pareil,
La terre qu'en sa course enchaîne le soleil,
L'aimant fidèle au nord, l'étincelle électrique,
Sont les effets divers nés d'une cause unique:
Le feu!
Par le secours de ce puissant moteur
L'homme put achever l'œuvre du créateur.
Des métaux amollis dans la fournaise ardente
Il pétrit, façonna la masse obéissante;
Sous l'étreinte du fer dont il arma ses mains
Dans les champs hérissés il traça des chemins,
Entr'ouvrit des sillons, fertilisa la terre,
Aux monstres des forêts il déclara la guerre.

Digitized by Google

On le vit transformer les saisons, les climats,
Porter de l'équateur aux zones des frimats,
Des régions du Nord aux plaines tropicales,
Les végétaux divers, les races animales.
Disposant à son gré du terrible élément,
Lui seul peut l'exciter, lui donner l'aliment ;
Il l'éteint quand il veut et d'un choc le fait naître,
Le fait jaillir tonnant du soufre et du salpêtre.
Dans nos mains tour à tour il ravage et détruit,
Il seconde les arts, il dissipe la nuit.
L'homme aidé par le feu, d'un essor téméraire,
Noble rival de l'aigle, a franchi l'atmosphère ;
Les vents, les flots émus ont reconnu ses lois,
Et la foudre elle-même obéit à sa voix.

Ainsi furent vaincus les éléments rebelles :
La matière est soumise et, déployant ses ailes,
L'âme, domptant le corps qui l'attachait au sol,
Le rend léger comme elle et l'entraîne en son vol.
Des prodiges nombreux qu'en sa carrière immense
Accomplit de nos jours l'humaine intelligence,
Les tableaux rassemblés et placés sous nos yeux
Etonneraient l'esprit le plus audacieux.
Rétrécissons le cadre et que ma voix retrace
D'un progrès plus récent l'ingénieuse audace,
Où l'homme a réuni ce que permet d'oser
Le pouvoir souverain dont il peut disposer.

Digitized by Google

Déjà d'heureux essais, tentés par la science,
D'un moteur plus actif démontraient la puissance.
L'eau réduite en vapeur, libre en son mouvement,
Dans le vague des airs flotte légèrement;
Mais qu'entre des parois cette vapeur s'entasse,
De moments en moments elle en remplit l'espace;
Que le feu, qui la crée avec rapidité,
En redouble la masse et l'élasticité;
Rien ne résiste plus à sa force terrible,
Le métal le plus dur et le plus inflexible,
Le marbre, le granit se disperse en éclats,
Et le mont ébranlé s'entr'ouvre avec fracas.
Ce fluide puissant, ce rival du tonnerre,
Qui détruit les cités et fait trembler la terre,
Comme un lion fougueux qu'un chasseur a dompté
En rugissant se plie à notre volonté;
Soumis, obéissant à la main qui l'enchaîne,
A l'élan qui le pousse, au frein qui le ramène,
Il anime la roue, élève les marteaux,
Il fait rouler les chars et voler les vaisseaux.

Voyez, se dirigeant vers la cité lointaine,
Ces longs rubans de fer qui partagent la plaine,
Et qui, distincts d'abord en un double sillon,
Semblent se réunir au fond de l'horizon
Où des coteaux à peine on distingue l'image.
Là commence à planer comme un léger nuage
Un point noir, indécis, qui flotte au gré du vent,

Digitized by Google

Grandit, monte, étincelle et s'élance en avant ;
D'un sombre roulement l'écho frappé résonne ;
Puis l'on voit du foyer la brûlante colonne
Que suit un train nombreux de waggons enchaînés,
Par un géant de fer rapidement traînés :
Le convoi, comme un trait, approche, arrive, passe,
Et, comme il apparut, disparaît dans l'espace.

Mais un autre convoi, dans un sens opposé,
Se montre et devant nous à l'instant s'est posé.
Ses flancs laissent sortir une bruyante foule
Qui dans les champs voisins par vingt sentiers s'écoule,
Et bientôt, repeuplés par essaims empressés,
De nouveaux voyageurs tous les bancs sont pressés.
Au signal ordonné la vapeur ranimée
Ebranle de nouveau sa prison enflammée,
S'en échappe en sifflant et cent orbes de fer
Roulent vers la cité que couronne la mer.
Ne vous étonnez point si la haute montagne
Tout à coup devant vous vient barrer la campagne ;
Vous verrez sous ses flancs un abîme s'ouvrir,
Vers un obscur tombeau vous semblerez courir.
La machine y descend : sous la tremblante voûte
La fumée et le bruit seuls décèlent la route ;
Mais enfin échappés de ce sombre séjour,
Vous vous verrez rendus à la splendeur du jour.
Ce mont, qui l'a percé ? C'est le feu, c'est la poudre
Qui dans les mains de l'homme émule de la foudre,

Digitized by Google

Fit crouler devant lui tous ces rocs entassés
Comme un verre fragile atteints et fracassés.
Bientôt un vaste ensemble, en groupes magnifiques,
De temples, de maisons, de dômes, de portiques,
Une forêt de mâts qui surmonte le tout,
Annoncent l'arrivée et la course est à bout·
C'est Marseille, Marseille assise sur la plage,
Dernière station et terme du voyage.

Je suppose un moment que l'ouvrage complet
De Paris à la mer accomplit son trajet :
Quelque jour ce sera ; tout le veut, tout l'assure.
Un voyageur titré s'y met à l'aventure,
S'embarque un beau matin dans Paris, et le soir,
Convive improvisé, près de nous vient s'asseoir.
Il croyait, dans nos murs que vantent les poètes,
Visiter ses amis, assister à nos fêtes,
Respirer cet air pur, jouir de ce soleil
Resplendissant de feux sous notre ciel vermeil,
Enrichir son album et, tourmentant sa plume,
De ses impressions préparer le volume.
Mais ses impressions dateront de plus loin.
Un ordre de Paris lui donne un autre soin,
Cet ordre est un éclair et, dans une seconde,
Il aurait pu neuf fois faire le tour du monde ;
Oracle officiel et messager discret,
Quelle main l'a tracé? comment? par quel secret?
La pile de Volta, l'étincelle électrique

Digitized by Google

A touché dans Paris ce cordon métallique
Que nous apercevons, de poteaux en poteaux,
S'allonger près des rails ou franchir les coteaux ;
La parole a suivi l'essor de la pensée,
Sur une aile de feu vers nous s'est élancée ;
Elle veut qu'aussitôt, sans tarder un instant,
L'envoyé de l'Etat parte pour l'Indostan.
Il obéit ; s'arrache à sa douce paresse,
Il descend sur les quais où la foule s'empresse,
Et cherche dans le port, à travers les vaisseaux,
Celui qui doit l'asseoir sur l'abîme des eaux.
Là, c'est encor le feu ; c'est la vapeur encore
Qui meut de cent ressorts l'engrenage sonore.
Du piston, qui s'élève et retombe toujours,
Le mouvement circule en de nombreux détours,
De la roue au pignon, du pignon à la roue,
Et sur l'axe grondant à la fin se dénoue ;
Cet axe porte une aube à chaque extrémité
Qui plonge en frémissant dans le flot agité,
Et du vaisseau, docile au timon qui le guide,
Un sillage écumeux suit la course rapide.
C'est en vain que les vents, dans leurs bruyants ébats,
Parcourent à leur gré tous les points du compas.
Le pilote se rit de leur fougue impuissante ;
Dirige sur les mers la nef obéissante,
Et, d'un cours assuré, sans voiles, sans effort,
Au temps, à l'heure fixe il aborde le port.

Digitized by Google

C'en est fait ! de ce jour pour la race mortelle
S'ouvre un nouveau destin, date une ère nouvelle.
Un pas immense est fait vers la grande unité
Où la marche du temps conduit l'humanité.
Allez donc, désertant nos rives fortunées,
Apôtres du progrès remplir vos destinées !
On a vu, trop souvent, par de sanglants excès
Des conquérants fougueux assurer leurs succès :
Que ce feu qui vous porte à la tribu sauvage
Ne soit point à ses yeux la flamme qui ravage ;
Mais le feu créateur, le feu vivifiant,
Et, vers vous attiré, naïf et confiant,
Docile à vos leçons, l'homme de la nature
Reconnaîtra vos soins payés avec usure.
Portez aux nations des paroles de paix ;
A l'exemple du Christ prêchez par vos bienfaits ;
Des chaînes de l'erreur affranchissez le monde ;
Que de nos arts aussi la lumière féconde
Civilise les mœurs, élève les esprits.
Offrez encore, offrez à leurs regards surpris
Tout ce que notre Europe, en ses savantes veilles,
Peut produire de grand, enfanter de merveilles.
Vos noms livrés un jour à l'admiration
Exciteront le zèle et l'émulation ;
Nos fils acheveront cette moisson fertile.
La parole d'un Dieu ne peut être stérile : (1)

(1) Et erit unus pastor et unum ovium.

Digitized by Google

De l'Évangile un jour les dogmes triomphants
Autour d'un même père uniront les enfants.
D'un règne universel écartons les chimères ;
En conservant leurs noms les peuples seront frères ;
Une même morale, une commune foi
En les rendant heureux les tiendra sous sa loi.
De leurs rivalités s'effacera la trace ;
Et, sans distinction de peuple ni de race,
Formé dans tous les cœurs, parti de tous les lieux,
Un immense HOSANNA ! montera vers les cieux.



Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRE DESCRIPTIF

DES

DIVERSES OPÉRATIONS DONT L'ENSEMBLE CONSTITUE

LA

FABRICATION DU PYROXYLE,

PAR H.-A. MEYNIER,

Professeur de Chimie à l'École Préparatoire de Médecine de Marseille,

Membre de la Classe des Sciences (1).

Historique de la découverte.

Au commencement de l'année 1846, un chimiste allemand (M. Schœnbein) parvient à transformer le coton en une matière explosive qu'il dit être propre à remplacer la poudre à canon. Il adresse des échantillons à quelques-uns de ses amis, sans leur dire comment il la prépare.

La nouvelle de cette découverte ne tarde pas à se répandre partout, et bientôt les journaux annoncent

(1) Ce Mémoire a été lu le 19 juillet 1848.

Digitized by Google

qu'un autre chimiste allemand a surpris le secret de l'inventeur. Son moyen consiste à plonger du coton dans de l'acide nitrique mono-hydraté, à l'y laisser l'espace de quelques minutes, puis le retirer, l'exprimer, le laver et le faire sécher. Mais ce n'est là que le procédé bien connu trouvé par les chimistes français qui ont découvert la xyloïdine (1).

L'inventeur continuant à garder le silence, les chimistes ne se lassent pas de chercher. Enfin, plusieurs d'entr'eux ont simultanément l'idée d'ajouter à l'acide nitrique une certaine quantité d'acide sulfurique concentré, dans le but d'augmenter l'action du premier. Dès ce moment, tout fut trouvé, et l'on ne tarda pas à préparer un coton-poudre égal et même supérieur à celui de l'inventeur, qui perdit ainsi une partie du bénéfice de sa découverte.

Chacun voulut ensuite avoir mis la main sur la meilleure recette, et donné l'explication la plus raisonnable de ce qui se passe dans l'opération. L'on convint généralement qu'un mélange de parties égales en volume était le plus propice à la conversion du coton en *poudre-coton*. Cette opinion a tellement prévalu qu'on ne l'a pas encore abandonnée. Il n'est personne qui ne désire avoir la satisfaction de prépa-

(1) Dès 1838 M. Pelouze avait trouvé le moyen de fixer dans le papier les éléments de l'acide nitrique (azote et oxigène) et de le rendre éminemment combustible. Ce sont les travaux du chimiste français qui certainement ont mis sur la voie de la découverte du Pyroxyle.

Digitized by Google

rer une substance dont on dit tant de merveilles! Mais quel n'est pas l'étonnement et le désappointement des neuf dixièmes des curieux, de voir qu'ils ne peuvent réussir! Les uns ont couru le risque de perdre la vue par les projections d'acide qui surviennent au moment où l'on plonge simplement vingt grammes de coton dans la quantité de mélange nécessaire à leur imbibition. D'autres en sont quittes pour un vêtement perdu et quelques taches à la peau.

C'est qu'il ne suffit pas, ainsi qu'on l'avait annoncé, d'introduire sans précaution, dans le mélange indiqué, une quantité quelconque de coton, pour réussir à produire la singulière substance que l'on a appelée depuis Pyroxyle. L'expérience l'a si bien prouvé, que peu de mois s'étaient écoulés depuis le moment de la découverte, que déjà le monde vulgaire avait cessé de s'en occuper.

Cependant le gouvernement avait senti tout d'abord qu'il lui importait de savoir quelle suite il convenait de donner à la préparation du Pyroxyle. A cet effet, il fut nommé une commission composée d'officiers d'artillerie, de membres de l'Institut et d'hommes spéciaux, pour s'occuper de cet objet. Elle ne tarda pas à faire fabriquer d'une manière courante un produit qui, par ses qualités, promettait de rivaliser, pour les mines au moins, avec la poudre ordinaire. Toutefois, l'on sentait le besoin de quelques améliorations sous le rapport de la facilité

Digitized by Google

dans l'exécution des procédés et de l'économie, afin qu'il y eût profit pour l'État et pour les consommateurs (1).

Ce sont ces perfectionnements que nous avons été assez heureux de trouver, en ne pas cessant de nous occuper de la préparation du Pyroxyle depuis le premier moment de la découverte jusqu'à ce jour.

Maintenant que nous croyons avoir vaincu toutes les difficultés d'exécution, et que nous avons résolu la question d'économie, il nous sera plus aisé d'exposer en peu de mots comment nous sommes parvenu à surmonter les obstacles qui se sont présentés, et à trouver enfin un procédé d'une grande simplicité, à l'aide duquel il est extrêmement facile de fabriquer sans danger la nouvelle poudre.

Au commencement, nous avions aussi, comme tout le monde, essayé de préparer le Pyroxyle avec un mélange de volumes égaux des deux acides ; mais nous ne tardâmes pas à reconnaître que ces proportions n'étaient pas convenables, à cause du danger que présente leur emploi. Souvent, en effet, il se développe, au moment de l'immersion du coton, un degré de chaleur capable de décomposer l'acide nitrique ; on est obligé à de nombreuses précautions ; dès lors, le procédé de fabrication devient difficile et dangereux pour des hommes inhabiles.

(1) Le Pyroxyle revenait, dans les premiers temps, à 60 fr. le kilogramme.

Digitized by Google

Après de longs tâtonnements, nous avons trouvé que le mélange qui offre le plus d'avantage sous tous les rapports, est celui de trois volumes d'acide nitrique mono-hydraté et cinq volumes d'acide sulfurique mono-hydraté. Avec ces proportions, il n'y a plus à craindre de décomposition ; l'on peut opérer sans danger, à vase ouvert, et l'ouvrier le plus maladroit peut pratiquer l'opération.

Lorsqu'on mêle les deux acides, il y a dégagement d'un peu de calorique, et leur volume diminue de deux centièmes et demi ; la densité du mélange est, par conséquent, plus grande que la moyenne des densités des acides.

Dans le mélange de volumes égaux, le coton développe un degré de chaleur plus grand que dans celui que nous avons trouvé : telle est la cause des décompositions nombreuses observées avec le premier, tandis que nous n'en avons jamais eu avec le nôtre.

Nous avons observé qu'il y avait des inconvénients à opérer sur une trop grande masse de coton. Celle qui nous a paru la plus propice et qui nous a le mieux réussi, est cent grammes. Cependant l'on pourrait opérer sur un kilogramme et plus, si l'on voulait ; il suffirait pour cela d'avoir à sa disposition un vase peu profond et ayant une surface proportionnée à la masse, en suivant les indications que nous donnerons dans la description de notre procédé.

Guidé par certaines idées théoriques et par les

Digitized by Google

observations que nous avions faites jadis en nous occupant de la transformation de la fécule en glucose sous l'influence de l'acide sulfurique, nous pensions : 1° qu'il devait être à peu près impossible, par de simples lavages à l'eau, d'enlever au coton Pyroxylé tout l'acide sulfurique ; 2° que les portions restantes tendraient à décomposer le produit ; 3° que si la présence de l'acide sulfurique était nuisible, il devait en être autrement de l'acide nitrique qui pouvait, au contraire, améliorer le Pyroxyle. L'expérience est venue confirmer notre manière de voir, et la supériorité bien constatée de nos produits n'est due, peut-être, qu'à ce que nous saturons d'abord l'acide sulfurique au moyen d'une base alcaline, et à ce qu'après avoir saturé l'acide sulfurique, nous immergeons le coton Pyroxylé dans une eau acidulée avec l'acide nitrique exempt d'acide sulfurique.

Nous avions à déterminer quel était l'espace de temps le plus favorable pour opérer la transformation du coton en Pyroxyle dans le mélange. Nous avons reconnu que, pour le coton ouaté, c'était vingt-cinq minutes ; pour un tissu léger comme la mousseline, c'était une heure ; et pour le papier une heure et quart. Si l'on s'écarte sensiblement de là, les produits ne sont plus aussi bons.

L'on a toujours cru que, pour bien sécher le coton Pyroxylé, il fallait l'introduire dans une étuve chauffée. C'est de là que sont venues les nombreuses

Digitized by Google

explosions dont quelques-unes ont eu de funestes conséquences. C'était évidemment une erreur. Nos produits, qu'on a jugés supérieurs à tous ceux qu'on a essayés jusqu'à cette heure, n'ont jamais été séchés qu'à l'air simplement.

Tout le monde ne sait-il pas que le linge mouillé se sèche toujours à l'air libre, quelque temps qu'il fasse, pourvu qu'il soit à l'abri ? Le Pyroxyle est en tout comparable au linge, et, s'il avait été plus hygrométrique que ce dernier, il est probable qu'on n'aurait pas pu le substituer à la poudre ordinaire avec avantage, parce qu'il est destiné à être conservé et employé en plein air.

L'air atmosphérique n'est jamais complétement saturé d'humidité ; il peut, par conséquent, en prendre toujours une nouvelle quantité, pourvu qu'on le renouvelle. Il suffit d'exposer le Pyroxyle humide à un courant d'air pour le sécher parfaitement et aussi vite qu'on peut le désirer.

L'on semble ne pas avoir vu qu'il était illusoire de priver le Pyroxyle de son humidité normale, en le séchant dans une étuve chauffée. Il était bien évident que l'équilibre s'établirait bientôt entre le Pyroxyle sec et l'air ambiant. C'était donc s'exposer inutilement au danger d'explosion. Il y a plus, c'est qu'une température soutenue de 50 degrés suffit déjà pour altérer les propriétés du Pyroxyle humide. S'il avait été indispensable de modifier les conditions de température de l'air, il fallait plutôt le refroidir que le

Digitized by Google

chauffer. Dans le premier cas, on le dépouille d'une partie de son humidité; dans le second, on augmente sa capacité pour l'eau : il y a donc égalité d'avantage; mais l'air froid n'a aucun inconvénient, tandis que l'air chaud décompose la matière. Nous pensons que le seul bon et économique moyen de sécher le Pyroxyle, est de le sécher à l'air libre que l'on peut mettre en mouvement à l'aide d'un ventilateur.

Avant que l'on eût inventé le Pyroxyle, l'acide nitrique mono-hydraté était un produit de laboratoire. Les fabricants d'acide nitrique faible n'en faisaient point, la plupart ignoraient même que l'on pût obtenir un acide à 51°; son usage était restreint à quelques analyses chimiques; c'est pourquoi on le vendit d'abord 12 francs le kilogramme, et ce n'est que plus tard que son prix est descendu à 3 francs, qui est encore celui que paie l'État.

Il devenait nécessaire de perfectionner la fabrication de cet acide pour en réduire le prix; c'est à quoi nous avons songé. Nous avons formé un fabricant qui, après quelques essais exécutés sur une grande échelle, sous notre direction, est parvenu à obtenir l'acide nitrique concentré au prix de 90 centimes le kilogramme. Il s'est empressé de l'offrir à l'État à 125 francs les 100 kilogrammes, et c'est en réitérant ses offres qu'il est parvenu à faire baisser le prix du même acide fourni par les fabricants de Paris. Cependant ces derniers n'ont pu encore réaliser l'éco-

Digitized by Google

nomie qui résulte d'une fabrication bien entendue ; ils trouveront dans notre Mémoire le moyen d'y parvenir.

Il restait à tirer tout le parti convenable du mélange qui avait servi à préparer le Pyroxyle, et c'est même de là que dépendait la solution du problème de la fabrication économique de ce produit. Nous n'avons pas tardé à voir que l'on pouvait s'en servir dans la fabrication de l'acide nitrique faible ; mais nous avons vu bientôt aussi que dans le cas où le Pyroxyle viendrait à remplacer la poudre de mine, il finirait par y avoir des masses de mélange telles qu'on n'en trouverait plus l'emploi. Il s'agissait donc de parvenir à faire, avec un acide sulfurique au-dessous de 66° et du nitrate de soude, de l'acide nitrique à 51°. Après bien des recherches, nous y sommes enfin parvenu et ce n'est pas là le moindre perfectionnement apporté à la fabrication du Pyroxyle. Nous avons reconnu que lorsqu'on décompose du nitrate de soude avec le mélange qui a servi pour transformer le coton en Pyroxyle, qui contient, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, une certaine quantité d'eau provenant et du coton et de la portion d'acide nitrique décomposée, il se dégage pendant un certain temps de l'acide nitrique à 51° ; il suffit de fractionner les produits, pour retirer en acide concentré les deux tiers de la quantité que peuvent fournir le sel et le mélange.

Nous avons pu avantageusement modifier les proportions de sel et d'acide employés dans les arts pour

Digitized by Google

fabriquer l'acide nitrique. L'on avait cru généralement jusqu'ici qu'il fallait nécessairement deux proportions d'acide sulfurique mono-hydraté pour décomposer une proportion de nitrate de soude ou de potasse. Nous avons vu que l'on pouvait diminuer la quantité d'acide sulfurique, et que de là résultait un acide nitrique plus concentré et un sulfate moins acide, partant plus vendable.

Ce sont tous ces perfectionnements réunis et quelques autres encore que nous croyons inutile de rappeler ici, pour ne pas agrandir le cadre d'un Mémoire écrit dans des vues entièrement pratiques, qui nous ont permis d'atteindre le but que nous nous étions proposé.

Nous allons à cette heure entrer dans les détails du procédé de fabrication en grand du Pyroxyle qui nous a si bien réussi.

Ustensiles nécessaires pour la préparation du Pyroxyle.

1° Une auge en tôle de fer, en fonte ou en grès, ayant 60 cent. de long, 50 cent. de large et 12 cent. de profondeur.

2° Un agitateur en tôle percé de trous, fixé à une tige de fer.

Digitized by Google

3° Deux pièces en fer pour saisir le Pyroxyle.

4° Une presse en fer ou fonte.

5° Quelques baquets en bois.

6° Un séchoir.

Les matières premières sont :

1° Du coton ordinaire en ouate, du poids de 100 gram. présentant une surface de 5,000 cent. carrés environ, disposée de façon à avoir 1 mètre de long et 50 cent. de large.

2° De l'acide nitrique à 51° du commerce.

3° De l'acide sulfurique à 66° du commerce.

4° Un alcali quelconque pris parmi la soude, la potasse ou l'ammoniaque, mais de préférence l'ammoniaque liquide, parce qu'il s'empare des vapeurs de l'acide nitrique qui, en se répandant dans l'atmosphère, gênerait les opérateurs.

5° De l'eau ordinaire.

Détail de la préparation du Pyroxyle

1° L'on verse dans l'auge 1 kil. et 400 gram. du mélange fait dans les proportions de 3 parties en volume d'acide nitrique à 51°, et de 5 parties en volume d'acide sulfurique à 66°.

2° L'on y introduit la ouate de coton du poids de 100 gram., de façon à l'imbiber en quatre fois, c'est-à-dire que l'on n'introduit d'abord que le quart de la ouate, puis quand ce quart est imbibé, on introduit

Digitized by Google

le second, et ainsi de suite, en les superposant. Lorsque toute la ouate est imprégnée, on la replie, et avec les deux pinces en fer on la sort de l'auge pour procéder à une seconde opération.

3° Quand on a un certain nombre de ouates imbibées depuis 25 minutes, on les met à la presse pour en retirer les onze quatorzièmes environ du mélange absorbé.

4° Quand le Pyroxyle a été pressé, on saisit chaque ouate l'une après l'autre avec les deux pinces de fer, on la déploie et on la jette dans un grand baquet contenant 100 lit. d'eau environ. Au même instant, un aide la fait plonger promptement dans l'eau, et la balance un moment afin d'éviter un échauffement trop considérable qui détruirait une portion du Pyroxyle. A partir de ce moment, l'opération ne demande presque plus de soin. L'on peut sans inconvénient se servir de la même eau jusqu'à ce que l'opérateur la trouve trop acide pour ses mains. Elle marque alors 7 à 8° à l'aéromètre. L'on pourrait l'utiliser, soit en formant du nitrate de chaux qui servirait à faire du nitrate de potasse, soit en formant du sulfate de sesqui-oxide de fer si précieux pour désinfecter les matières azotées en décomposition.

5° L'on prend ensuite chaque ouate séparément, on l'exprime et on la passe dans un second baquet, puis dans un troisième.

6° La ouate, après avoir été passée successivement dans trois eaux différentes, est mise dans une solution

Digitized by Google

de soude ou de potasse, et mieux encore d'ammoniaque. Le Pyroxyle dans la solution alcaline prend une couleur fauve. Cette circonstance est très-heureuse parce qu'elle sert à faire connaître quand tout l'acide sulfurique est neutralisé ; sans elle on ne le saurait pas.

Nous avons observé qu'une ouate du poids seulement de 100 gram., que l'on plongerait dans l'eau sans la déployer, indépendamment de l'inconvénient qu'il y a de voir la matière se décomposer, conserverait une grande partie de son acide sulfuriqne : c'est ce qui rend l'emploi de la solution alcaline indispensable.

7° Lorsque le Pyroxyle s'est uniformément coloré, on le retire pour le passer dans une eau pure, afin d'enlever la plus grande partie de l'alcali en excès.

8° Au sortir de l'eau qui a servi à enlever l'excès d'alcali, on le plonge dans une eau acidulée avec de l'acide nitrique pur qui détruit la couleur que le Pyroxyle avait prise dans la solution alcaline ; c'est encore là une circonstance heureuse, puisqu'elle sert à faire connaître lorsque tout l'alcali est saturé. Mais là ne se borne pas l'action de l'acide nitrique, il augmente la force du Pyroxyle.

9° Au sortir de l'eau acidulée, la ouate est passée dans une eau pure.

10° Enfin, l'on enlève au Pyroxyle, à l'aide d'une presse ordinaire, la plus grande partie de l'eau qu'il contient, puis on l'étend, soit sur des cordes tendues dans un séchoir, soit sur des châssis métalliques.

Digitized by Google

Observation. — Si l'on voulait introduire dans le Pyroxyle du chlorate ou du nitrate de potasse, que l'on a reconnus être utiles pour brûler quelques gaz inflammables qui se produisent lorsqu'on se sert du Pyroxyle, au lieu de le passer dans l'eau pure, au sortir de l'eau acidulée, on le plongerait dans une solution de sel que l'on voudrait y introduire faite dans des proportions telles, que le poids voulu du sel serait dissous dans la quantité d'eau que retient le Pyroxyle au sortir de la presse. Nous avons pratiqué cette opération bien des fois, elle nous a constamment réussi. Son grand avantage est de répartir uniformément le sel dans la masse du Pyroxyle.

L'on a objecté contre le Pyroxyle son volume; mais l'on n'a pas réfléchi qu'il suffit de le presser très-légèrement pour en avoir, sous un volume quelconque, une masse capable de produire un effet double d'un pareil volume de poudre ordinaire.

Prix de revient du Pyroxyle.

Dans le calcul du prix de revient du Pyroxyle, il convient de distinguer les deux suivants :

1° Cas où l'État fabriquerait lui-même ses acides.

2° Cas où l'État achèterait ses acides, ainsi qu'il l'a fait jusqu'ici.

Digitized by Google

1° Cas où l'État fabriquerait lui-même ses Acides.

L'acide sulfurique à 66° du commerce revient au fabricant à 12 ou 13 fr. les 100 kil. Il y a peu d'années que cet acide ne se vendait couramment au consommateur que 13 fr. les 100 kil. C'est depuis que de nouveaux débouchés ont été créés à cet acide, que les fabricants en ont élevé le prix à 17 fr. Si l'État a payé l'acide sulfurique jusqu'à 80 fr. les 100 kil., c'est parce qu'il a demandé de l'acide sulfurique distillé.

L'acide nitrique concentré à 51°, obtenu au moyen de l'acide sulfurique à 66° et du nitrate de soude exotique, revient au fabricant, ainsi que nous l'avons déterminé nous-même, à 90 fr. les 100 kil.

1 litre ou décimètre cube d'acide sulfurique à 66° pèse 1843 grammes.

1 litre ou décimètre cube d'acide nitrique à 51° pèse 1520 grammes.

Nous avons vu que 1 kil. de coton absorbe 14 kil. environ d'acide ; il faut pour le préparer :

3 litres d'acide nitrique,
5 litres d'acide sulfurique,

qui pèsent, savoir :

3 litres d'acide nitrique.......	4^k,560
5 litres d'acide sulfurique,....	9^k,215
	13^k,775

et qui coûtent, savoir :

4^k,560 d'ac. nitr. à 0^f,90 le kil..	4^f,104
9^k,215 d'ac. sulf. à 0^f,13 le kil..	1^f,198
13^k,775	5^f,302

Digitized by Google

Après l'opération, c'est-à-dire, quand le coton a été transformé en Pyroxyle, l'analyse chimique démontre que, dans le mélange qui a servi à la préparation, il n'y a pas eu d'acide sulfurique de détruit ni d'absorbé, et qu'il a disparu, au contraire, 1k,18 d'acide nitrique à 51°.

Le mélange, après l'opération, renferme donc encore :

3k,380	d'acide nitrique à 90 cent.	3f,042
9k,215	d'acide sulfurique à 13 c.	1f,198
		4f,240

Le Pyroxyle pressé fortement retient deux fois son poids du mélange acide.

1 kil. de coton fournit 1k,680 de Pyroxyle. C'est donc 3k,36 de mélange que retient le Pyroxyle provenant de 1 kil. de coton.

1 kil. de coton, en se transformant en Pyroxyle, abandonne au mélange 334g,8 d'eau; il absorbe 1k,148 d'azote et d'oxygène provenant de 1k,18 d'acide nitrique à 51°, qui est devenu latent :

L'on a donc, après la transformation du coton en Pyroxyle, abstraction faite de ce dernier :

Acide nitrique à 51°........	3k,3800
Acide sulfurique à 66°.......	9k,2150
Eau du coton..............	0k,3348
Eau de 1k,18 d'acide nitrique à 51° rendu latent.........	0k,1652 (1)
	13k,0950

(1) Notre Mémoire ayant été rédigé dans un but entièrement pratique, nous nous sommes, à dessein, abstenu d'y faire figurer au-

Digitized by Google

Ces 13^k, 095 de mélange ont par conséquent une valeur de 4^f, 24.

Pour savoir la perte en acide resté dans le Pyroxyle, nous posons la proportion suivante :

$$13^b,095 : 4^f,24 :: 3^k,36 : x = \frac{4^f,24 \times 3^k,36}{13^k,095} = 1^f,09$$

1^k,680 de Pyroxyle, revient donc, savoir :

1 kil. de coton.	2^f, »
1^k,18 d'acide nitrique à 51°.	1^f,06
3^k,36 de mélange perdu.	1^f,09
	4^f,15

$$1^k68 : 4^f,17 :: 1 : x = \frac{4^f,15 \times 1}{1^f,68} = 2^f,47$$

1 kil. de Pyroxyle reviendrait donc à l'État à 2^f,47, s'il fabriquait lui-même les acides.

2° Cas où l'État achèterait les acides nitrique et sulfurique.

Actuellement l'État peut se procurer l'acide nitrique à 51° au prix de 1^f,25 le kil., ainsi que l'offrent les fabricants de Marseille.

cune formule chimique rationnelle, résultant du groupement des éléments du Pyroxyle d'après certaines lois admises en chimie.

Cependant, si, en prenant pour base l'analyse de la cellulose et la composition du Pyroxyle telle qu'elle résulte de l'opération, l'on voulait savoir quels pourraient être les gaz produits lors de la déflagration du Pyroxyle, l'on trouverait qu'abstraction faite de l'azote et de la vapeur d'eau il se formerait :

8 volumes d'acide carbonique,
14 volumes d'oxyde de carbone.

D'après cette hypothèse, il semblerait qu'il peut exister plusieurs Pyroxyles à divers degrés d'oxydation.

Digitized by Google

Il peut avoir l'acide sulfurique à 17 cent. le kil., ainsi que chacun le paie à Marseille.

Nous ne ferons pas aux fabricants de Paris l'injure de supposer qu'ils ne sont pas en état de fabriquer aussi économiquement que ceux de Marseille ; ils doivent donc fournir l'acide nitrique à 51° au prix de 125 fr. les 100 kil.. et l'acide sulfurique à 66° au prix de 17 fr. les 100 kil. Dans le cas contraire, il viendrait de Marseille s'établir à Paris de nouveaux fabricants qui feraient mieux qu'eux. Ils ont jusqu'ici objecté que la fabrication en grand de l'acide nitrique étant toute nouvelle, on a dû faire des écoles que devaient supporter ceux pour qui l'acide était fabriqué ; mais toutes les écoles étant faites maintenant, il n'y a plus de raison pour tenir cet acide à un prix supérieur à $1^f,25$ le kil.

Voyons donc ce que coûtera le Pyroxyle fabriqué d'après ces nouvelles bases :

$4^k,560$ d'acide nitrique à^f 1,25...	$5^f,70$
$9^k,215$ d'acide sulfurique à $0^f,17$...	$1^f,57$
$13^k,775$	$7^f,27$

Il faut retrancher de $7^f,27$ le prix de $1^k,18$ d'acide nitrique, soit.. $1^f,47$

Reste...... $5^f,80$

Il faut retrancher de $5^f,80$ la valeur de $3^k,36$ de mélange perdu.

$$13,095 : 5^f,80 :: 3^k,36 : x = \frac{5,80 \times 3,36}{13,095} = 1^f,48$$

Digitized by Google

Ainsi, d'après les nouvelles bases, $1^k,680$ de Pyroxyle reviendrait à l'État, savoir :

1^k	de coton.............	2^f
$1^k,18$	d'acide nitrique à 51°...	$1^f,47$
$3^k,36$	de mélange perdu.....	$1^f,48$
		$4^f,95$

d'où, pour le prix d'un kil. :

$$1^k,68 : 4^f,88 :: 1 : x = \frac{4^f,88 \times 1}{1^k,68} = 2^f,91$$

C'est donc à $2^f,91$ que reviendrait à l'État 1 kil. de Pyroxyle, en achetant les acides nitrique et sulfurique.

Il faut ajouter à cette somme de $2^f,91$ le prix de la main-d'œuvre et de la bonification qu'il faudra accorder au fabricant d'acide nitrique qui emploiera le mélange après qu'il aura servi à la préparation du Pyroxyle. Ces deux objets n'égaleront certainement pas 1 fr. par kil. Ce sera donc moins de 4 fr. le kil. que coûtera le Pyroxyle dans les conditions les plus défavorables (1).

(1) Il résulte évidemment de ces nombres qui sont, qu'on le remarque bien, l'expression d'une expérience faite sur une grande échelle, que lorsque le gouvernement voudra remplacer la poudre de mine par le Pyroxyle, préparé par notre procédé, il pourra, sans grever l'industrie des mines, augmenter ses revenus de plus de trois millions par an.

Il se consomme très approximativement en France, trois millions de kilogrammes de poudre de mine par an. Cette poudre, bien qu'elle ne coûte en frais de fabrication qu'un franc vingt centimes

Digitized by Google

Fabrication de l'acide nitrique à 51°.

1° Avec l'acide sulfurique à 66°, 2° avec le mélange qui a servi à préparer le Pyroxyle.

Nous croirions laisser notre mémoire sur le Pyroxyle incomplet, si nous ne faisions pas connaître les observations que nous avons faites en nous occupant de la fabrication de l'acide nitrique, soit au moyen de l'acide sulfurique à 66°, soit avec le mélange qui a servi à la préparation du Pyroxyle.

1° *Avec l'acide sulfurique à* 66° :

La fabrication de l'acide nitrique à 51° n'est pas plus difficile que celle du même acide faible ; il faut seulement avoir le soin d'employer un nitrate sec et de l'acide sulfurique à 66°.

Dans un cylindre en fonte, en tout semblable à ceux dont on se sert aujourd'hui dans les arts pour

le kilogramme, revient cependant à l'État, au moment où elle arrive aux mains du consommateur, à très-peu de chose près ce que ceux-ci la paient, c'est-à-dire deux francs. C'est donc sensiblement six millions de francs que coûte cette poudre.

En prenant pour base les résultats des expériences de la commission du Pyroxyle, contre lesquels il n'y a rien à dire, il ne faudrait que six cent mille kilogrammes de Pyroxyle pour produire le même effet que les trois millions de kilogrammes de poudre de mine. Or, ces six cent mille kilogrammes de Pyroxyle reviendront au plus, à l'État, à deux millions quatre cent mille francs; il y aurait donc un bénéfice de trois millions six cent mille francs.

Digitized by Google

fabriquer l'acide nitrique faible, l'on introduit 100 k. de nitrate de soude sec, aussi pur que possible, et 90 k. d'acide sulfurique à 66°; l'on chauffe, et l'on recueille, dans une série de bonbones vides et entourées d'eau froide, les vapeurs qui se dégagent.

Les proportions ci-dessus fournissent 70 k. d'acide nitrique mono-hydraté.

Parmi les nitrates de soude, il y en a de plus purs les uns que les autres; il convient de choisir de préférence ceux qui sont exempts de chlorure de sodium, car ce sel, étant décomposé par l'acide sulfurique produit l'acide chlorhydrique, qui à son tour, réagissant sur l'acide nitrique, donne du chlore et de l'eau.

L'on pourrait, en fractionnant les produits, obtenir un acide plus concentré de 51°; mais cela n'est pas nécessaire. Nous devons faire remarquer ici que l'acide rouge que l'on obtient dans la fabrication en grand, bien loin de valoir moins pour la fabrication du Pyroxyle, comme on l'a prétendu, est, au contraire, supérieur à celui qui est incolore. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'acide rouge est plus dense que l'acide incolore; cependant il semble qu'il devrait en être autrement, puisque l'acide hyponitrique, auquel il doit sa couleur, est d'une densité inférieure à celle de l'acide nitrique mono-hydraté. Cela prouve qu'il se forme une sorte de combinaison entre les deux acides. Cette combinaison étant peu stable, elle semble faciliter la transformation du coton en Pyroxyle.

Digitized by Google

2° Avec le mélange qui a servi à la préparation du Pyroxyle.

Pour fabriquer l'acide nitrique avec ce mélange, l'on n'a qu'à déterminer, par une analyse facile, quelle est la quantité de ce mélange qui contient 90 k. d'acide sulfurique à 66°.

Nous avons vu que ce mélange était formé de :

Acide nitrique mono-hydraté....	3k3800
Acide sulfurique mono-hydraté..	9,2150
Eau provenant du coton.........	0,3348
Eau de 1k18 d'ac. nit. rendu latent	0,1652
	13,0950

$$9^k,215 : 13,095 :: 90 : x = \frac{13,095 \times 90}{9,215} = 127$$

C'est donc 127 k. de mélange qu'il faudrait prendre pour avoir l'équivalent de 90 k. d'acide sulfurique à 66°. En mettant 100 k. de nitrate de soude et 127 k. de mélange dans l'appareil, l'on obtient l'équivalent :

1° De 70 k. d'acide nitrique à 51° ;

2° De la quantité d'acide nitrique contenue dans ledit mélange. D'après ce qui précède, cette quantité est facile à déterminer par la proportion suivante :

$$13^k,095 : 3^k,38 :: 127 : x = \frac{3,38 \times 127}{13,095} = 36$$

C'est donc l'équivalent de 70 k. provenant des 100 k. de nitrate de soude employés, plus l'équivalent des 36 k. contenus dans 127 k. de mélange que l'on obtient. Cependant, si l'on pratiquait l'opération avec le mélange comme on la pratique avec l'acide sulfu-

Digitized by Google

rique à 66°, l'on ne retirerait qu'un acide nitrique à 46° ou 47°. Si, au contraire, on a le soin de fractionner les produits, de façon à séparer les deux premiers tiers du troisième, on a, dans le premier cas, de l'acide nitrique à 51°, et dans le second, de l'acide nitrique qui ne marque plus que 43° à 44°.

C'est 70 k. d'acide à 51° que l'on recueille dans cette opération; le restant, plus faible, sert à d'autres usages dans les arts.

Nous devons encore faire observer qu'il convient d'attendre, avant de chauffer, que le mélange ait bien pénétré la masse du sel, de conduire le feu graduellement et avec lenteur, afin d'éviter la décomposition d'une partie de l'acide nitrique libre par l'acide sulfurique destiné à décomposer le nitrate de soude.

C'est à l'aide de ces observations et découvertes, que nous sommes parvenu à résoudre le problème de la fabrication économique du Pyroxyle.

Procédé pour analyser le mélange qui a servi à préparer le Pyroxyle.

Pour compléter notre travail sur la préparation du Pyroxyle, nous avons cherché un procédé prompt, facile et exact pour déterminer les quantités d'acide sulfurique et d'acide nitrique que le mélange renferme après qu'il a servi, afin de pouvoir l'utiliser dans la fabrication de l'acide nitrique.

Si l'on ne faisait qu'une opération, l'on n'aurait pas

Digitized by Google

besoin de recourir à une analyse : ce que nous avons dit dans notre Mémoire suffirait ; mais, indépendamment des légères différences qui peuvent exister dans des opérations suivies, le mélange étant exposé à l'air, il s'affaiblit en attirant l'humidité de l'atmosphère ; en sorte qu'il convient de s'assurer, au moment de l'employer, quelles sont les proportions d'acide qu'il renferme.

En procédant à l'analyse de ce mélange, il fallait avoir égard à la propriété qu'il possède de s'échauffer quand on y ajoute de l'eau, à cause de l'acide sulfurique qu'il renferme. La chaleur développée est capable de décomposer une partie de l'acide nitrique.

Pour éviter la décomposition de l'acide nitrique, nous avons mis à profit la propriété qu'a ce même mélange, toujours à cause de la présence de l'acide sulfurique, de produire un abaissement de température, lorsqu'on y ajoute quatre fois son poids de neige ou de glace pilée.

Pour faire cette analyse, il faut avoir :

1° Une liqueur alcaline contenant, dans un décimètre cube, une quantité d'alcali (soude ou potasse) capable de saturer très-exactement 50 cent. cubes d'acide sulfurique mono-hydraté (92gr 2).

2° Une liqueur saline contenant, dans un décimètre cube la quantité de chlorure de Baryum qui est décomposée par 50 cent. cubes d'acide sulfurique mono-hydraté.

3° De la glace.

Digitized by Google

4° Un flacon d'un litre gradué, deux burettes semblables à celles dont on se sert dans les essais alcalimétriques, une pipette de 50 cent. cubes, un verre à expérience, du papier de tournesol bleu, un petit matras, un entonnoir et du papier à filtrer.

Préparation de la Liqueur alcaline.

Pour préparer la liqueur normale alcaline, il faut commencer par préparer une liqueur acide formée de 50 cent. cubes d'acide sulfurique pur mono-hydraté, et d'une quantité d'eau telle que le tout occupe un décimètre cube + 51° centigr.

Cette liqueur, une fois obtenue, sert à préparer la liqueur normale alcaline, de la façon suivante : On prend environ 90 grammes de soude caustique ; on les dissout dans 500 cent. cubes environ d'eau distillée.

L'on verse alors, dans un verre à saturation, 50 cent. cubes de la liqueur acide, et on les sature avec la solution alcaline que l'on mesure dans une burette divisée par centimètres cubes. L'on sait par là combien de centimètres cubes il a fallu de solution alcaline pour saturer exactement l'acide sulfurique contenu dans les 50 cent. cubes de liqueur acide.

Nous supposerons qu'il en a fallu $20^{c.c.}$ 5.

Pour savoir maintenant le nombre de centimètres cubes de la dissolution alcaline qu'il faut prendre

Digitized by Google

pour former un décimètre cube de liqueur normale alcaline, nous posons la proportion :

$$50^{c.c.} : 1000^{c.c.} :: 20^{c.c.},5 : x — \frac{1000 \times 20,5}{50} — 470$$

C'est donc 470 cent. cubes de cette dissolution qu'il faudra étendre d'eau suffisante pour égaler un décimètre cube de cette liqueur normale alcaline.

Préparation de la liqueur saline normale de chlorure de Baryum.

Si l'on peut se procurer du chlorure de Baryum cristallisé pur, il suffira d'en dissoudre $229^{gr}3$ dans une quantité d'eau telle, que le tout occupe un décimètre cube à + 15° centigr. ; mais si l'on n'a que du chlorure de Baryum ordinaire, il faut procéder d'une manière analogue à celle que nous venons d'indiquer pour préparer la liqueur normale alcaline. Ainsi l'on dissoudra, dans 500 cent. cubes d'eau distillée, 250 gram. du sel désigné. L'on met ensuite dans un matras 50 cent. cubes de la liqueur acide dont nous nous sommes servi pour préparer la liqueur normale alcaline, l'on chauffe, puis l'on y verse peu à peu de la solution saline de chlorure de Baryum jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité, ce qu'il est facile de reconnaître en filtrant de temps en temps une faible partie du liquide.

Digitized by Google

Nous supposons qu'il a fallu 23 cent. cubes de solution saline pour faire disparaître tout l'acide sulfurique contenu dans les 50 cent. cubes de liqueur acide.

Pour savoir combien de centimètres cubes de solution saline il faudra prendre pour former un litre de liqueur normale de chlorure de Baryum, l'on posera la proportion :

$$50 : 1000 :: 23 : x = \frac{1000 \times 23}{50} = 460^{c.c.}$$

Ce sera donc 460 cent. cubes de solution saline qu'il faudra étendre d'une quantité d'eau telle, que le tout fasse 1 décim. cube à la température de + 15° cent.

Mode opératoire pour déterminer la quantité d'acide sulfurique que renferme le mélange qui a servi à la préparation du Pyroxyle.

1° L'on prend avec une pipette graduée 50 cent. cubes du mélange, on les fait écouler sur 500 gram. de glace pilée ; puis quand la glace s'est fondue, on l'introduit dans une carafe graduée d'un litre, et l'on complète le volume de 1 décim. cube à la température + 15° cent.

2° L'on met dans un verre à saturation 50 cent. cubes du liquide ci-dessus, et on le sature en y ver-

Digitized by Google

sant peu à peu de la *liqueur normale alcaline*. Si le mélange ne contenait réellement que de l'acide sulfurique, il est bien évident qu'il contiendrait autant de centièmes qu'il aurait fallu employer de centimètres cubes de liqueur normale alcaline, puisque cette liqueur est équivalente à son volume d'acide sulfurique mono-hydraté. Ainsi, supposons qu'il ait fallu pour 50 cent. cubes de liqueur acide, 40 cent. cubes de liqueur normale alcaline ; dans ce cas le mélange contiendrait 80 pour 100 de son volume d'acide sulfurique mono-hydraté, mais le mélange contient aussi de l'acide nitrique : il faut donc savoir combien d'acide sulfurique réel il renferme ; l'on y parvient en faisant un second essai avec la liqueur normale de chlorure de Baryum. Pour cela :

3° L'on verse dans un matras 50 cent. cubes du liquide acide ; l'on chauffe, et l'on y verse peu à peu de la liqueur normale de chlorure de Baryum jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité, ce dont on s'assure en filtrant de temps en temps une portion du liquide. Supposons qu'il ait fallu 27 cent. cubes de liqueur normale de chlorure de Baryum, il est évident alors que le mélange que nous cherchons à analyser contient, non plus 80 pour 100 d'acide sulfurique, mais 54 pour 100. Il contient en outre, en acide nitrique mono-hydraté, l'équivalent de la quantité d'oxyde de sodium que renferme le nombre de c. c. qui fait la différence des deux nombres trouvés dans les deux essais.

Digitized by Google

En résumé, le procédé d'analyse consiste :

1° A verser 50 cent. cubes du mélange à analyser sur 4 ou 5 fois son poids de glace pilée, et à l'étendre ensuite d'une quantité d'eau telle que le tout égale un litre.

2° A prendre, d'une part, 50 cent. cubes de cette liqueur et à la saturer avec une liqueur normale titrée alcaline équivalente à son volume d'acide sulfurique mono-hydraté.

3° A prendre, d'une autre part, 50 cent. cubes de la même liqueur et à la traiter par une liqueur normale titrée de chlorure de Baryum équivalente à son volume d'acide sulfurique mono-hydraté.

4° Enfin à faire un calcul fort simple ou à consulter un tableau dressé d'avance à l'usage des contre-maîtres qui seront chargés de faire l'analyse dont il s'agit.

Quand une fois l'on a les instruments et les liqueurs normales, l'opération peut facilement s'exécuter dans moins de vingt minutes. Nous ne pensons pas qu'il soit possible de trouver un procédé plus simple que celui que nous venons de décrire.

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAIS SUR QUELQUES RAPPROCHEMENTS

ENTRE LES

VÉGÉTAUX ET LES ANIMAUX,

Par M. SALZE,

Directeur du Jardin de Botanique de Marseille,
Membre de la classe des Sciences.

MESSIEURS,

Les profondes méditations que Démocrite et Aristote fesaient sur l'ensemble des êtres, leur suggérèrent l'idée simple et grande que, parmi tant de corps divers, il existe des progressions telles, qu'en partant de la matière brute on pouvait arriver, sans interruption, jusqu'à l'être dont l'organisation est la plus parfaite. Cette idée, séduisante, adoptée par plusieurs excellents philosophes de l'antiquité, a été vivement défendue par Leibnitz, et a exercé, tour à tour, la sagacité des naturalistes qui ont vainement cherché à la réaliser. Si la masse des observations que nous possédons ne permet point encore de former une immense

Digitized by Google

chaîne de tant d'êtres qui nous entourent, il nous est au moins permis de former, çà et là, quelques chaînons dont la postérité trouvera, peut-être, les anneaux de rencontre.

Déjà, et de nos jours, les naturalistes ont prouvé par leurs nombreuses observations qu'on peut passer, par gradation, de la plante à l'animal, et ils ont, pour ainsi dire, comblé le vide qui paraissait exister, à nos yeux, entre ces deux classes. Deux grands et importants rapports lient les végétaux aux animaux. Les uns et les autres ont la faculté d'intervertir les lois qui régissent les corps bruts et de résister à l'action de l'air, de l'humidité, du calorique, de la lumière, en un mot à l'action que tous les agents naturels exercent sur la matière inorganisée. Cette force, qui retient si puissamment réunies les molécules des corps organisés et qui résiste à tous les agents naturels est la force vitale, qui constitue l'essence de la vie, puisque sans elle nous ne pouvons concevoir l'existence de l'animal. Les végétaux possèdent la force vitale, ils doivent donc être regardés comme des corps vivants.

Mais les végétaux sont-ils doués de l'irritabilité? Cette question a été un sujet de discussion entre les naturalistes. On a produit, de part et d'autre, de fortes raisons, des hypothèses ingénieuses et la question est restée indécise jusqu'à ce que d'illustres savants, parmi lesquels on distingue de Saussure, Cuvier, Desfontaine, Coulon, de Candolle, Brugmans, Mirbel et de Humboldt dont l'opinion fait autorité dans

Digitized by Google

toutes les sciences naturelles, ont décidé pour l'affirmative, en s'appuyant sur des faits dont nous ne citerons qu'un seul parce qu'il nous paraît concluant.

Toutes les plantes mimeuses ou sensitives ont des mouvements plus ou moins grands et plus prononcés, suivant qu'elles sont plus vigoureuses, et tout ce qui produit quelque effet sur les organes des animaux a une influence bien marquée sur ces plantes très-nombreuses. Une secousse, une piqûre, la chaleur, le froid, la lumière, la vapeur de l'eau bouillante, celle du soufre et des esprits volatils, les décharges électriques, l'opium et le vide de la machine pneumatique, tout cela agit sur elles et les affecte plus ou moins. Les végétaux possèdent donc la vie et l'irritabilité organique; mais ils sont privés de la sensibilité.

Les rapports importants que nous venons d'indiquer montrent qu'il doit exister, entre les individus des deux règnes organisés, d'autres rapports, soit extérieurs, soit intérieurs, soit dans leurs mœurs et dans leurs instincts, permettez-nous cette expression, même en parlant des plantes. Persuadés que l'exposé de ces rapports pouvait offrir quelque intérêt, nous en avons essayé la recherche, et c'est le résultat de cet essai que nous venons soumettre à vos lumières.

Il n'y a pas de nombreux rapports de forme entre les plantes et les animaux, et cependant on trouve des polypes qui sont ramifiés comme des végétaux. Le polype à longs bras (*hydra fusca de Linné*) a une si grande ressemblance avec quelques petites plantes,

Digitized by Google

que si on ne l'avait vu tantôt marcher, tantôt nager, il serait encore placé parmi les végétaux. La cuscute qu'on trouve sur plusieurs espèces d'arbustes du midi de l'Europe, ne présente pas de ramifications, pas de feuilles, elle n'a d'autre forme que celle d'un long fil plus ou moins embrouillé autour des branches de la plante qui la porte. Ce singulier végétal n'a point de communication directe avec le sol, il se nourrit aux dépens de son hôte. Les vers filaires ont de nombreux rapports avec la cuscute. Ils sont parasites comme elle et leur corps très-long n'est jamais plus épais qu'un fil à coudre. On trouve ces vers, par paquets embrouillés, dans les intestins et dans les muscles des animaux ; ils sont roses ou blancs ; la cuscute a les mêmes couleurs. La ressemblance est si grande entre ce végétal et cet animal qui, si on ne voyait l'un rester immobile et l'autre s'agiter par secousses, on les confondrait facilement.

Quant aux dimensions des formes, les animaux et les végétaux les présentent toutes. Nous trouvons au sommet de la série animale la baleine, le cachalot, l'éléphant, le chameau, le rhinocéros, le boa et autres qui se distinguent par leur masse et leur grandeur. Nous trouvons également au sommet de la série végétale le baobab, le ceiba, le chêne, le platane, le châtaignier, le sapin, le palmier et autres qui se font remarquer par leur grosseur et leur hauteur. Parmi les classes les plus inférieures, dans les deux règnes organisés, il est des espèces en quantité innombrables, qu'on ne peut observer qu'à l'aide d'un fort microscope.

Digitized by Google

Si on ne trouve jamais de parties dures dans l'intérieur des plantes les plus molles, on connaît aussi bon nombre d'animaux mous qui sont dépourvus de parties intérieures solides : tels sont ceux qui composent la nombreuse famille des mollusques, vers et polypes. Le corps des méduses, animaux de très-grandes dimensions dans la mer du Sud, et qu'on trouve dans toutes les mers, est formé d'une substance gélatineuse, diaphane, sans fibres apparentes; plusieurs végétaux offrent la même organisation. Les nostochs, dit M. de Candolle, dans sa *Flore française*, sont composés d'une enveloppe verdâtre, membraneuse, remplie d'une sorte de gelée. Les tremelles qui font partie de la famille des champignons sont, d'après le même auteur, des expansions gélatineuses. En descendant dans les détails de l'organisation, on trouve que les végétaux n'ont jamais la moindre trace d'un système nerveux, et que des animaux, nombreux en genres et en espèces, n'ont pas la moindre apparence de semblabes organes; comme on le voit dans la classe des rayonnés et des zoophites, ou animaux plantes.

Les botanistes ne trouvent point de système de circulation dans les végétaux, et les zoologistes ne reconnaissent aucun système de circulation chez les polypes, les méduses, les actinies et nombre d'autres. Dans les végétaux, toutes les parties du tissu organique sont en état de succion les unes à l'égard des autres, ce qui explique comment, sans appareil

Digitized by Google

de circulation, la sève est distribuée dans toutes les parties. Chez les animaux qui n'ont pas de circulation le transport du fluide nourricier se fait comme dans les plantes.

Les végétaux et les animaux se nourrissent; les uns et les autres présentent les phénomènes de l'absorption, de la transpiration et de la respiration. Les expériences de Hales, répétées à Paris en 1811, par MM. Mirbel, Desfontaine et Chevreul, prouvent qu'à masse égale et en temps égaux la plante transpire dix-sept fois plus que l'homme. Les faits démontrent qu'il existe une vraie respiration chez les végétaux; mais elle diffère, essentiellement, de la respiration chez les animaux, en ce point, que ces derniers prennent à l'air son oxigène pour lui rendre de l'acide carbonique. Les plantes font l'inverse, elles décomposent l'acide carbonique pour en retirer et garder le carbone et rendre l'oxigène à l'air. Les animaux et les végétaux ont donc une action de la plus haute importance sur l'air que nous respirons. Chez les animaux comme chez les végétaux l'absorption, la transpiration, la respiration, sont suivies de l'assimilation, cette merveilleuse fonction de tous les organes qui changent en leur propre substance celle qu'ils reçoivent. Chez l'animal, les aliments se changent en sang, en chair, en os, en graisse, en poil, en corne et autres; et chez le végétal, l'eau, les sels, les gaz, que ses racines puisent dans la terre, que ses feuilles absorbent dans l'air se transforment en sève,

Digitized by Google

en bois, en huile, en résine, en gomme, en sucre, en fécule nourrissante et mille autres produits trop longs à énumérer.

Si les animaux possèdent au maximum la faculté du mouvement, les végétaux n'en sont pas privés. Les feuilles de l'*hedysarum girans* et *vespertilionis*, plantes du Bengale, ont, pendant le jour, un mouvement continu d'oscillation très-visible. Chez nombre de végétaux, différentes parties de la fleur font divers mouvements. Les étamines de la rue s'inclinent les unes après les autres sur le pistil, touchent le stigmate, se redressent et se jettent en arrière. Chez d'autres fleurs on voit, tantôt les étamines, tantôt les pistils, produire des mouvements très-prononcés. Les feuilles du *dionæa muscipula* ou attrape-mouche, plante de la Caroline, sont formées de deux lobes bordés de piquants. Dès qu'un insecte se pose sur une feuille de cette plante, ses deux lobes se rapprochent de la même manière que les feuillets d'un livre qu'on ferme rapidement et l'insecte reste pris comme dans un piége. Le *nepenthes distilatoria*, une des merveilles végétales de l'Inde, a des feuilles épaisses, traversées par de fortes nervures, dont celle du milieu plus forte, se prolonge au-delà du sommet et supporte une urne dont l'ouverture est close par un opercule ou couvercle. Des glandes distillent dans l'intérieur de cette urne une eau limpide, bonne à boire, qui la remplit entièrement; alors l'urne est fermée par son opercule baissé; il se relève dans le courant du jour et

Digitized by Google

l'eau diminue plus de moitié. Cette perte est réparée pendant la nuit. Le jour suivant, au lever du soleil, l'urne est de nouveau pleine et son opercule est baissé. Les feuilles de la sensitive se ferment et s'abaissent rapidement, non-seulement si on les touche, mais de plus, si on agite la plante, si on l'expose à la vapeur de l'alkali volatil, ou du vinaigre. Enfin, un très grand nombre de végétaux ferment et baissent leurs feuilles au coucher du soleil pour les relever et les ouvrir à son lever. Des animaux marins invariablement fixés sur les rochers, ou autres corps solides, comme le sont les huitres, les anatifes, les balanes ou glands de mer, si nombreux sur toutes les côtes de l'Océan; et les pholades, vulgairement nommées dattes de mer, qui vivent dans la pierre la plus dure, n'ont pas des mouvements plus prononcés que ceux des plantes que nous venons de citer. Ces animaux marins et nombre d'autres naissent, vivent et meurent sur le même point comme les végétaux.

Si nous voyons l'habitude rendre les animaux insensibles à certaines sensations, nous voyons aussi la sensitive s'habituer au mouvement. Des sensitives exposées au vent, au sortir de la serre, ont de suite fermé leurs feuilles, mais elles les ont ouvertes, peu à peu, après deux heures et ne les ont plus fermées quoique exposées au même vent. M. Desfontaines a observé qu'en soumettant une sensitive à l'agitation continue d'une voiture elle commence par baisser et fermer ses feuilles, puis s'habitue au mouvement, finit

Digitized by Google

par n'en plus être affectée, relève et ouvre ses feuilles comme dans l'état de repos et les referme si on vient à la toucher.

Les animaux et les végétaux ont des sexes. Des expériences nombreuses, directes, concluantes, ont prouvé que le concours de deux individus était nécessaire, chez les végétaux, pour la fécondation des germes. Le pauvre arabe du désert connaissait le palmier mâle et le palmier femelle bien avant que les botanistes eussent songé à discuter sur leur existence. Voici quelques faits qui prouvent la présence des sexes chez les végétaux et la nécessité de leur rapprochement pour la fécondation de la graine. On cultivait depuis long-temps dans le jardin royal de Berlin, un *chamærops humilis* dont les graines étaient constamment stériles. Le botaniste Gleditsch fit venir de Carlsrhue des fleurs fraîches d'un *chamærops mâle* et les plaça auprès du *chamærops femelle*; la fécondation s'opéra, les fruits nouèrent et donnèrent des graines fertiles. Un habitant de Paris possédait dans son jardin un pistachier femelle qui donnait de belles pistaches mais elles étaient vides. A l'époque de la fleuraison, M. de Jussieu, directeur du jardin du roi, fit transporter un pistachier mâle auprès du pistachier femelle; la même année toutes les pistaches qu'il donna furent pleines et fécondes. On enleva le pistachier mâle et l'année suivante les pistaches furent vides, comme elles l'étaient précédemment. Si on cultive, l'un auprès de l'autre, deux pieds de mercuriale l'un mâle et

Digitized by Google

l'autre femelle toutes les graines seront fécondes. Si on les place à distance l'un de l'autre, peu de graines seront fécondes; si, enfin, on les place à très-grande distance l'un de l'autre, toutes les graines seront stériles. La réunion des deux sexes dans un même individu, ou l'hermaphrodisme, si commun chez les végétaux, se trouve, aussi chez les animaux. Les deux sexes sont réunis dans le même individu chez plusieurs mollusques, tels que limaces, limaçons et autres qui font partie de cette nombreuse division.

Chez les animaux des plus basses classes, dit M. de Candolle, la nature emploie, comme elle le fait pour quantité de végétaux, plusieurs moyens pour leur reproduction et leur multiplication. En effet, les polypes ou hydres qui vivent dans les eaux douces, ont deux moyens de reproduction. Jussieu, Trembley, Roesel et Pallas ont observé que vers l'automne les polypes produisent des œufs qui se conservent pendant l'hiver et ne se développent qu'au printemps; de plus, il se forme, à la superficie de ces animaux, des filaments terminés par de petits tubercules qui grossissent et forment, tantôt près, tantôt loin de la mère, d'autres polypes qui ne tardent pas à se reproduire par la même voie. Les fraisiers, les joubarbes et bon nombre d'autres végétaux se reproduisent de graine et par le moyen de fils ou stolons, qui s'étendent et produisent à leur extrémité de petites plantes qui prennent racine et multiplient, de la même manière, dans une progression bientôt impossible à suivre.

Digitized by Google

Si les végétaux repoussent les parties qui leur ont été enlevées, nombre d'animaux possèdent la même faculté. Les actinies, les hydres ont la propriété merveilleuse de reproduire constamment les parties qu'on leur enlève. Les écrevisses, si communes dans les eaux douces de l'Europe, et les crabes qu'on trouve dans toutes les mers, peuvent régénérer leurs antennes et leurs pattes lorsqu'ils les ont perdues, ou qu'elles ont été mutilées. Les lombrics qui labourent dans tous les sens la terre de nos jardins, et les néréides qui habitent dans les sables des bords de mer, continuent de vivre après qu'on leur a enlevé une grande partie de l'extrémité postérieure du corps et ils la reproduisent en peu de temps. Si les végétaux peuvent se multiplier par leurs branches et même par leurs feuilles, il est nombre d'animaux, tels que les hydres ou polypes, les tœnias, les actinies et autres qui peuvent, également, se multiplier par fraction. On peut donc reproduire, à volonté, ces animaux en les coupant en morceau comme on fait souvent pour les plantes.

Les animaux et les végétaux renouvellent constamment leur épiderme. Les crustacées, tels que les crabes, les écrevisses et autres, dit M. Cuvier, dans son règne animal, changent plusieurs fois de peau. Nombre d'arbres changent aussi d'écorce. On sait que les serpents se dépouillent à époques fixes de leur vieil épiderme pour en prendre un nouveau. Eh bien, le platane, la vigne, l'*arbutus andrachne*, ou arbousier

Digitized by Google

du Levant et autres prennent aussi à époques fixes un nouvel épiderme.

Les animaux et les végétaux éprouvent de nombreuses modifications au temps de la fécondation. La plupart des quadrupèdes ont plus de vigueur, deviennent plus fiers, plus indomptables, plus entreprenants, et beaucoup changent de pelage. Les insectes prennent de nouvelles formes, ils ont de nouveaux organes, de nouveaux instincts, de nouvelles mœurs; de lourds et rampants qu'ils étaient, un grand nombre se transforment en légers habitants de l'air. Les oiseaux se montrent dans toute la beauté de leur parure; leur voix est alors plus variée, souvent plus mélodieuse. C'est alors, alors seulement, que le rossignol vient interrompre le silence de nos bosquets, et que l'alouette, en s'élevant au-dessus des blés encore en herbes, salue les premiers rayons du jour par des chants d'allégresse. La saison des amours coïncide avec la saison des fleurs. Alors la végétation est dans toute sa vigueur; la sève s'élance vigoureusement de l'extrémité des racines aux sommets des rameaux et de nouveaux organes paraissent. Il semble alors, que la nature veuille épuiser la variété et l'élégance des formes, la magie des couleurs et la suavité des parfums à la création de ces brillantes corolles faites pour protéger et voiler le mystère de la fécondation chez les végétaux.

Si nous considérons les plantes et les animaux dans leur état rudimentaire, nous trouvons qu'ils appa-

Digitized by Google

raissent sous la forme d'un point mystérieux que nous ne pouvons jamais voir se former, mais dont nous pouvons, quelquefois, suivre le développement. Ce point, ou germe, est toujours renfermé dans une graine ou dans un œuf qui ont entre eux la plus grande analogie, tout œuf est formé d'une ou de deux enveloppes plus ou moins dures ; les graines présentent, également, une ou deux, ou trois enveloppes. On trouve dans tous les œufs et dans toutes les graines une substance pour servir au développement du germe et à la nutrition de l'embrion. Toutes les graines peuvent passer d'une année à l'année suivante, et un très-grand nombre d'œufs d'insectes passent également d'une année à l'autre. Une température moyenne, l'humidité, l'air, l'obscurité sont les conditions ordinaires pour faire éclore l'œuf, pour faire germer la graine. Toutes les graines à l'état inculte, germent à époques fixes ; tous les œufs abandonnés aux soins de la nature éclosent aussi à des époques déterminées. C'est donc avec juste raison qu'Empédocle d'Agrigente a, le premier, donné à la graine le nom d'œuf végétal.

Les plantes et les animaux ne sont qu'un atome gélatineux dans le premier moment de leur existence. Ce point, cet atome, prend peu à peu plus de volume, les formes se dessinent, et la plante ou l'animal paraissent enfin.

Chez les animaux, comme chez les végétaux, la fécondité est souvent excessive. On a compté trois millions six cent mille œufs dans une morue, et dans

Digitized by Google

d'autres poissons des quantités non moins considérables. Raï a compté trente-deux mille graines sur un pied de pavot, et trois cent soixante mille sur un pied de tabac. Un orme peut donner cinq cent vingt-neuf mille graines. J'ai calculé, sans exagération, que le *polwonia imperialis*, planté dans le jardin de botanique de Marseille en 1843, a produit en 1849 trois millions deux cent quarante mille graines. Quelle fécondité! Si tous ces œufs, si toutes ces graines venaient à bien pendant quelques générations, la terre et les mers ne pourraient en contenir les produits. C'est ainsi que, dans les deux règnes organisés, la nature pourvoit souvent à la conservation des espèces par la prodigalité des germes.

Ce sens infaillible, que nous nommons instinct chez les animaux, se retrouve chez les végétaux. Nous voyons dans la campagne des insectes se diriger avec persévérance, avec obstination, vers des lieux d'où nous nous efforçons envain de les écarter. Les fourmis se rendent du fond d'un jardin dans un grenier très-élevé, dans une dépense, pour y dévorer des restes de provisions. On voit des légions de chenilles marcher en colonnes serrées, suivre toutes la même direction, n'être arrêtées ni par de hautes murailles, ni par des fossés profonds, retrouver leur chemin au milieu des obstacles, et se rendre, après une longue marche, dans un champ qu'elles ruinent, et qu'elles abandonnent ensuite en se dipersant de tous les côtés. Les racines des végétaux présentent quelque chose de

Digitized by Google

semblable. Il faut un obstacle bien puissant pour empêcher les racines d'un arbre de se porter vers la terre d'un jardin bien cultivé, ou vers un courant d'eau, ou vers un dépôt d'engrais placés dans leur voisinage. Un mur très-épais, un fossé profond, une grande distance, sont des moyens insuffisants pour les arrêter ; elles traversent le mur, elles s'inclinent et se relèvent en suivant la double pente du fossé ; elles franchissent les distances sans se diviser, et arrivées à leur but elles s'arrêtent et se ramifient à l'infini. Au sortir de l'œuf, déposé dans le sable, la petite tortue marine va se plonger dans la mer en prenant, toujours, le chemin le plus direct, et sachant franchir tous les obstacles. Le jeune canard couvé par une poule, et élevé dans un lieu très-sec se jette à l'eau, sans hésiter, dès qu'il en rencontre. Au moment de la germination toutes les plantes paraissent aussi obéir à une sorte d'instinct. Au sortir des enveloppes de la graine la petite tige se dirige vers le ciel et la petite racine vers le centre de la terre, sans que rien absolument, ni la position de la graine, ni les obstacles multipliés, ni les expériences les plus ingénieuses, souvent réitérées, puissent les détourner et changer leur direction.

Buffon a dit que la plante était un animal endormi. En effet, le sommeil profond réduit l'animal et l'homme lui-même au simple état de végétation. D'autres causes générales rendent également, à époques périodiques, les animaux semblables aux végétaux. Dès les premiers jours du printemps, lorsque le soleil plus

Digitized by Google

élevé sur l'horizon fait éclore des milliers de germes, et que la vie semble jaillir du sein de la terre, tout s'anime, le mouvement est partout; les forces épuisées pendant l'hiver sont promptement réparées; tous les êtres ont repris une nouvelle vigueur; tous sont prêts à remplir l'importante fonction à laquelle ils sont appelés. La nature parle et une nouvelle génération a paru. Mais dès que le soleil ne jette plus que d'obliques rayons sur notre hémisphère refroidi le mouvement cesse, et la vie semble rentrer dans le sein de la terre d'où elle était sortie. C'est alors que l'existence d'un grand nombre d'animaux devient semblable à celle des végétaux. L'insecte se cache au pied de la plante qui le nourrissait; il change de forme et reste sans prendre de nourriture jusqu'au moment où la racine, à laquelle il est devenu semblable par son immobilité, produira de nouvelles tiges, de nouvelles feuilles. Les reptiles s'enfoncent dans la terre, dans les fentes des rochers. La chauve-souris, l'hirondelle même se retirent dans les troncs caverneux des arbres, dans le fond des antres. Une foule d'animaux plus petits se glissent sous les feuilles desséchées, ou descendent sous les eaux, dans la fange des lacs et des marais. Tous aussi froids que le sol, que la feuille morte, ou la glace qui les recouvre, sont privés de la sensibilité, du mouvement, comme le végétal, et sont comme lui, en apparence, privés de vie. Cet état n'est que passager, momentané pour tous. Bientôt le naturaliste les verra, de nouveau, pulluler de

Digitized by Google

toute part, lui fournir encore d'intarissables sujets de méditation, et le porter chaque jour à admirer, de plus en plus, la fécondité de la nature et l'immutabilité de ses lois.

Si on considère l'immensité des êtres organisés, on aura une idée juste du très-grand nombre de rapprochements, et plus heureux et plus frappants, qui ont échappé à ma vue trop bornée. Cependant, le petit nombre des analogies que j'ai pu saisir, me permet de conclure qu'il existe entre les animaux et les végétaux de grands et nombreux rapports. Ce qui démontre la difficulté, je dirai même l'impossibilité, peu apparente au premier coup d'œil, et pourtant très-réelle, de pouvoir fixer rigoureusement les limites entre les deux règnes organisés, surtout dans les dernières classes.



Digitized by Google

Digitized by Google

AMOUR MATERNEL D'UN SCOLOPENDRE,

PAR

M. BARTHÉLEMY-LAPOMMERAYE,

Directeur du Muséum d'Histoire Naturelle, Secrétaire Adjoint de l'Académie, Membre de la classe des Sciences.

MESSIEURS,

Je dois à l'obligeance d'un jeune Marseillais, M. Bernardi, la connaissance d'un fait intéressant en matière d'entomologie.

La nature ne laisse pas toujours surprendre ses secrets! Aussi, quand il est permis à l'observateur d'arriver à temps pour constater l'un des nombreux phénomènes qui s'accomplissent dans son sein, doit-il remercier sa bonne étoile et se mettre à l'œuvre immédiatement pour communiquer à ses semblables ce qu'il a vu, ce qu'il a dûment établi.

C'est ce que je viens faire aujourd'hui, dans la réunion ordinaire de l'Académie, qui précède les vacances auxquelles un antique usage l'a accoutumée.

Digitized by Google

Les *Scolopendres* sont des insectes connus de tout le monde, bien plus sous les noms vulgaires de *Mille-Pattes*, *de Galères*, *de Bêtes aux cent pieds*, que sous la désignation technique adoptée par les naturalistes.

Il est bòn de remarquer, toutefois, que ces noms empiriques sont également significatifs. Les Mille-Pattes ou les Bêtes à cent pattes, représentent, en effet, à l'imagination, des animaux pourvus d'un grand nombre d'appendices locomoteurs au moyen desquels ils peuvent se mouvoir avec rapidité.

Le nom de *Galère* (ce dernier est tout à fait local) donne encore l'idée d'un corps allongé, pourvu, à droite et à gauche, d'un nombre considérable de pattes, comme la Trirème portait, attachées à ses flancs, des rames multipliées, au moyen desquelles elle fendait l'eau avec une vélocité fabuleuse.

La science n'a point admis les termes empiriques de *Galère* ni *de Cent pieds*, mais recourant, par convention, à la langue grecque, euphonique par excellence, elle a converti en Myriapodes les Mille-Pattes que je mets en relief aujourd'hui.

Voici, du reste, de quelle manière les auteurs ont classé ces insectes, d'après les caractères d'organisation qui leur sont propres.

Lamarck, *Animaux sans vertèbres*, tom. 5, p. 28, édit. 1838, les place dans la division des Myriapodes.

Latreille, *Histoire naturelle générale et particulière des Insectes*, vol. 7, en fait le sixième genre de

Digitized by Google

l'ordre des Chilognathes, sous classe seconde (Mille-Pieds, *Myriapodes*).

Cuvier, *Règne animal*, vol. 4, p. 326, les comprend dans le premier ordre des Insectes (*Myriapodes*), deuxième famille des Chilopodes, genre Scolopendre.

Enfin, l'auteur anglais Leach a formé, de cette famille, son ordre des Syngnathes.

Je n'exposerai ici, que très-succinctement, la conformation de ces insectes redoutés en général à cause de leur action malfaisante.

Leur corps est applati, membraneux, composé d'anneaux, au nombre de vingt-un, lesquels sont recouverts d'une plaque coriace. Chaque anneau portant sa paire de pattes, immédiatement après les deux crochets qui forment la lèvre inférieure, il en résulte que l'animal est pourvu, en totalité, de 42 pattes, y compris les deux dernières qui sont dirigées en arrière parallèlement à l'axe du corps.

Au moyen de cette disposition locomotive, ces animaux courent très-vite en exécutant des mouvements ondulatoires dans le sens latéral.

C'est dans la partie buccale que se trouvent disposés les organes malfaisants, consistant, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, en deux crochets, forts et aigus, qui sont la terminaison de deux pieds formant, par la réunion et la dilatation de leur premier article, une plaque en forme de menton ou de lèvre. Il est inutile de dire que ces parties sont placées en-dessous de la calotte sphérique qui constitue la tête proprement dite,

Digitized by Google

où l'on remarque deux paires d'yeux de chaque côté.

Les crochets dont il s'agit sont mobiles et percés, sous leur extrémité, d'un trou par lequel s'opère l'échappement de la liqueur vénimeuse.

Il est facile de comprendre, qu'avec un développement souvent considérable, tel qu'il existe chez la *Scolopendra gigantea*, avec cet appareil de deux antennes composées de dix-sept articles, qui vibrent et se meuvent incessamment, de deux crochets robustes et aigus, qui se rapprochent hostiles et menaçants, avec la terminaison de ces deux pieds, qui peuvent converger en forme de croissant et paraissent être deux armes défensives de la partie postérieure du corps, les Scolopendres deviennent un objet de terreur.

Ces animaux sont carnassiers ; ils vivent de vers de terre et d'insectes, dans les lieux humides, sous les pierres, dans les bois vieux et pourris.

Bien que leur morsure soit réputée dangereuse, elle n'occasionne, dans nos contrées du moins, qu'une enflure assez considérable et passablement douloureuse, qui s'efface graduellement devant l'emploi des agents thérapeutiques auxquels il est prudent de recourir avec célérité.

Les Scolopendres sont répandus sur toute la surface du Globe.

Nos contrées méridionales en produisent trois espèces, savoir :

1° *Scolopendra morsitans*.

Digitized by Google

2° *Scolopendra erythrocephala.*

3° *Scolopendra cingulata.*

Les première et deuxième se trouvent dans le voisinage de Notre-Dame de la Garde, sous les pierres détachées et mobiles qui parsèment les flancs de cette colline dénudée, et généralement, dans toutes les parties montagneuses de notre territoire.

Toutefois, c'est bien loin de cette première localité que M. Bernardi a trouvé le Scolopendra morsitans qui fait le sujet de ma notice.

En déplaçant un tronçon de bois assez considérable, dans un magasin situé à Menpenti, sur la route de Marseille à Toulon, le jeune homme précité mit à découvert l'insecte autour duquel s'agitait vivement une jeune et nombreuse famille.

Il réunit la mère (car c'était bien une femelle) et la myriade de petits Scolopendres dans un pot de terre qu'il se procura; il fixa avec précaution le couvercle sur l'ouverture et vint, tout joyeux, me confier sa trouvaille.

Les petits étaient au nombre de plus d'un cent. Leur taille n'excédait pas, en longueur, trois centimètres sur une largeur d'un millimètre environ. Ils étaient, sans exception, d'un jaune pâle touchant au blanc.

Voici quelle était la position de la mère relativement à ces nombreux enfants, produit de ses amours.

Elle se tenait arrondie au fond du pot, dont le diamètre était à peu près de dix centimètres, de manière à ce que sa tête occupât le centre, tandis que la partie

Digitized by Google

postérieure et extrême de son corps relevée presque d'aplomb, développait la dernière paire de pattes en forme de pince, pour maintenir la sûreté commune.

Les paires de pattes appartenant aux segments rapprochés de la tête et à la partie moyenne du corps, étaient arrondis et se pressaient vers un centre commun qu'elles abritaient comme sous une toiture. C'est dans ce giron qu'étaient ramassés les petits, groupe entrelacé, remuant, se subdivisant et se réunissant sans cesse.

La mère les protégeait avec amour ; elle les couvait des yeux, et, au moindre attouchement d'un corps étranger, se posait en état de défense.

Une mouche jetée dans le vase de poterie venait-elle à froler de sa robe légère quelque partie du corps du Scolopendre, aussitôt celui-ci devinant une proie facile, se mettait en recherche, et la mouche saisie par des crochets vigoureux, disparaissait bien vite dans le cadre bucal de son puissant adversaire. Je lui ai jeté successivement plusieurs larves d'insectes, assez fortes et bien nourries. Il s'en emparait à l'instant et paraissait s'en repaître avec avidité.

Je l'ai observé pendant des journées entières et j'ai remarqué le fait singulier que voici :

Il saisissait un de ses petits, au moyen de ses crochets et de ses pattes, le portait à la hauteur de sa bouche dont les palpes s'agitant visiblement, en caressaient exactement toutes les parties depuis la tête jusqu'aux derniers segments, puis il quittait

Digitized by Google

celui-ci pour en prendre un autre; sans doute chacun des jeunes Scolopendres, du premier jusqu'au dernier, a dû passer par ces attouchements délicats sous lesquels ils s'agitaient d'une manière qui n'accusait ni la contrainte, ni la douleur. N'y aurait-il pas, sous cette apparence de caresses prodiguées, une sorte d'alimentation par les sucs salivaires?

Le troisième jour de la possession, je fus témoin d'un autre manége, dont je ne me suis pas rendu compte d'une manière suffisante.

L'Insecte saisissait encore ses petits, mais je voyais décroitre, d'un moment à l'autre, la pauvre frêle créature, puis elle disparaissait totalement L'opération fut plusieurs fois renouvelée et se termina toujours par une ingestion. J'avais sous les yeux un Saturne de nouvelle espèce, croquant ses enfants à belles dents.

Le fait était positif. Était-ce que ces petits se trouvant faibles et maladifs, par l'insuffisance des sucs nourriciers, peu développés chez la mère, en raison du défaut d'alimentation, celle-ci les vouait à la mort dans l'intérêt du plus grand nombre? Était-ce pour subvenir à sa propre existence? Le champ est ouvert à l'hypothèse.

C'est, dans ces conjonctures, que je voulus essayer d'un moyen de nutrition plus abondant et mieux approprié, afin d'asseoir mon opinion sur ce dont j'avais été témoin à ma grande surprise.

Je brisai plusieurs coquilles de l'hélice vermiculée

Digitized by Google

dont je saisis le molusque et le livrai aux appétits du Scolopendre. Manœuvre imprudente qui tournant à bien pour la mère affamée, agit en sens contraire à l'égard des petits. Elle se jeta dessus avec avidité et mordit terriblement sur cette chair grasse et savoureuse; mais bientôt la viscosité répandue abondamment dans le fond du vase par les Gasteropodes agonisants, enveloppa la jeune famille inhabile à s'en dépétrer, et l'aglutina de manière à la faire périr dans l'espace de quelques secondes.

Le Scolopendre n'en continua pas moins son repas! Dès ce moment il était dépoétisé pour moi. Il se trouvait réduit aux conditions banales de tant d'autres insectes de son espèce que j'avais souvent recueillis, et je lui réservai le sort de ses congénères, dans un tube de verre rempli d'esprit de vin.

Quoi qu'il en soit de cette terminaison fatale, il n'est pas moins vrai que l'observation est neuve. Du moins je n'ai rien trouvé à ce sujet dans aucun des ouvrages d'Histoire naturelle que j'ai pu consulter. Le docte professeur Savy, de l'Université de Pise, a décrit, d'une manière très-intéressante, quelques particularités relatives à une espèce de *Jule*, genre appartenant à la première famille des Chilognathes, de l'ordre des Myriapodes. Ces observations ont été consignées, il y a bien des années, dans le *Bulletin général universel* de M. le baron de Ferussac, sous le titre suivant : *Osservazioni per servire alla storia di una specie di Julus communissima.*

Digitized by Google

Elles ont trait au développement successif de certaines parties du corps de ces insectes, au fur et à mesure de leur avancement en âge, à la forme et à la disposition des organes sexuels, au mode de copulation, à la configuration sigulière du petit être qui vient de naître, aux mues que l'insecte subit, enfin, aux fonctions remplies par les pattes, au nombre de 32 paires chez le mâle adulte, et de 64 chez la femelle, dans des conditions identiques, organes dont une moitié seulement chez la famelle aussi bien que chez le mâle concourt à la locomotion.

Si, dans les observations que je viens de présenter, un fait nouveau était acquis à la science entomologique, je me féliciterais d'y avoir apporté mon attention, mais je n'oublierais pas d'en attribuer le mérite principal au jeune homme intelligent qui, avec une amabilité toute particulière, m'a remis spontanément ce qu'un hasard tout à fait exceptionnel était venu placer sous sa main.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA RÉFORME DE NOTRE SYSTÈME PÉNAL,

Par M. TEMPIER,

Membre de la Classe des Sciences.

Notre système pénal excite à juste titre l'attention des hommes sérieux.

Ce système, qui a pour base la répression, procure-t-il à l'ordre social des garanties efficaces de sécurité ? Est-il de nature à retenir l'esprit du crime ?

Pour peu que l'on observe et que l'on réfléchisse, on voit tout de suite qu'il y a de graves imperfections à corriger, et qu'une réforme est nécessaire. Depuis long-temps on la sollicite ; des études profondes ont été faites, des travaux lumineux ont été publiés ; des lois ont été proposées, discutées ; la question renaît incessamment dans la science et dans la pratique ; mais on est loin de s'entendre sur ce que la réforme doit abattre, sur ce qu'elle doit fonder.

Digitized by Google

Il est donc permis de raisonner encore sur ce sujet, la lumière qui l'éclaire est fort vive : mais les idées, les théories, les plans de quelques réformateurs tendant sans cesse à dénaturer les vrais principes, il est utile, il est nécessaire de relever les erreurs qu'ils propagent, de soutenir, de proclamer bien haut les doctrines qu'ils attaquent, les vérités qu'ils cherchent à faire oublier.

Telle est la pensée de cet écrit.

§ 1er. Notions générales sur le système pénal.

Tout bon système pénal a une double fin :

Prévenir les délits ;

Amender le coupable, lorsque sa correction est possible.

On prévient les délits, les crimes, par l'aspect du châtiment ; ce châtiment effraie ceux qui nourrissent des pensées criminelles, et la crainte qu'il inspire est un frein dont la puissance est très-grande. On prévient aussi les délits, les crimes par des mesures de sûreté contre le criminel qui a marqué sa victime et qui la poursuit en vue de la frapper.

Amender le coupable en le punissant, c'est faire un double bien ; c'est à la fois produire la crainte qui prévient les délits, et donner à la peine infligée au coupable la vertu de le rendre meilleur. Quand le crime n'est point irrémissible, l'amendement du criminel

Digitized by Google

condamné par la justice est donc un véritable bienfait pour la société. Mais comment atteindre ce but? Là est un problème qui attend encore une solution.

Sous la monarchie ancienne, on employait en même temps et les moyens purement préventifs et les moyens de répression. Un individu était-il désigné comme résolu à commettre un crime, on l'arrêtait ou bien on lui assignait une résidence éloignée du point qu'il avait menacé. Tel autre était-il regardé comme dangereux pour la société, on le mettait dans l'impuissance de nuire en l'enlevant pour un temps ou pour toujours au théâtre de ses méfaits. Il y avait là, pour l'ordre social, une protection forte et sûre. Malheureusement cette protection s'exerçait à l'ombre d'une institution dont on avait beaucoup abusé; cette institution à jamais perdue, cette institution, j'ose à peine le dire, c'était la *Lettre de cachet.*

Les pénalités étaient rigoureuses. L'antique législation multipliait les supplices; elle exerçait l'intimidation par les voies les plus formidables, par la terreur portée à l'extrême. Un premier crime conduisait toujours à une perpétuelle infamie.

Cette législation ne pensait pas à corriger le coupable tout en le punissant. Elle n'avait jamais tenté cette œuvre, ou du moins, ses essais étaient tombés sans bruit.

Cependant l'énergie de son action était prodigieuse; cette énergie réduisait les scélérats à l'impuissance, souvent au désespoir, et là étaient, il faut le dire, de graves dangers.

Digitized by Google

On ne peut songer à remettre en honneur le vieux système préventif. Mais ne pourrait-on pas opposer au crime prémédité une barrière qui l'arrêtât dans sa marche sur la victime ? Ne pourrait-on pas, quand il est prouvé qu'un attentat contre les personnes ou contre les propriétés est décidé, ne pourrait-on pas soumettre l'homme qui l'a conçu à une surveillance spéciale, à des garanties de nature à rassurer sur ses desseins? Et si la preuve de ses vues homicides était acquise, ne devrait-on pas le mettre dans l'impuissance de les réaliser? Le silence de notre législation moderne sur ce grave sujet est déplorable ; la société doit sa sauvegarde à tous ceux qui vivent sous ses lois. Faut-il, pour ménager la liberté du criminel, liberté dont il fait un funeste usage, faut-il laisser à ses projets odieux un libre cours, et livrer sans défense à ses coups celui dont il a juré la perte ? Évidemment, il y a là une lacune à combler, une institution à fonder. On pourrait donner, aux magistrats des lieux, la mission de prescrire les mesures provisoires de préservation ; puis les tribunaux décideraient si ces mesures devraient être maintenues, modifiées ou supprimées.

Toutefois, cette surveillance du crime qui menace et qui s'annonce tout haut, ne trouverait que d'assez rares applications ; car les hommes pervers ont l'art funeste de cacher les voies qui les mènent à leur but. Il faut les retenir sur la pente du méfait dont ils nourrissent en secret la coupable pensée ; et rien n'agit

Digitized by Google

plus fortement sur leur esprit que la perspective des châtiments ; s'ils avaient la certitude de ne pouvoir les éviter, ils renonceraient presque toujours à consommer leur crime.

La répression a donc une haute portée ; mais à sa force préventive, il faudrait unir la puissance de correction.

Notre législation moderne, celle qui règne aujourd'hui, a-t-elle organisé la véritable répression ? Je réponds sans hésiter : Non ! En effet, le criminel a toujours l'espoir de tromper ses juges, et d'obtenir, à l'aide de leur faiblesse, l'impunité de ses attentats ; il espère aussi dans leur indulgence, et l'expérience d'un demi-siècle lui dit que souvent un forfait s'expie par un léger châtiment, maintes fois atténué par l'imprudente mansuétude du chef de l'État. Quant à la correction du coupable, des essais nombreux ont été faits ; mais l'épreuve n'est encore ni complète, ni décisive. En général le détenu sort de sa prison plus vicieux et plus méchant que jamais il ne le fut ; le forçat perd dans la fange des bagnes tout sentiment de sociabilité ; il en sort l'ennemi déclaré des honnêtes gens, couvert de souillures, esclave de tous les vices, capable de tous les crimes.

Il faut donc rendre à la répression l'énergie que la timidité des juges, qu'une aveugle philanthropie lui ont si malheureusement enlevée. Il faut donc que l'on s'occupe, avec ardeur, des moyens propres à fonder un bon système de correction.

Digitized by Google

Cette double réforme est du plus haut intérêt, et le Gouvernement, qui aura le courage de l'entreprendre et la force de l'accomplir, méritera la reconnaissance du pays.

Ces considérations posées, passons au développement de nos principes sur les caractères de la répression et de la correction.

§ 2. Répression.

La cause efficiente de tous les délits est dans nos passions, dans cette lutte permanente du bien et du mal qui menace à tout instant notre bonheur et qui produit de si terribles chutes.

C'est à la morale éternelle, à la religion qu'il appartient de soutenir l'homme dans cette périlleuse lutte; c'est à elle seule qu'il est donné d'atteindre le mal à sa source et d'arrêter son cours.

Mais là où l'esprit religieux, la loi morale est sans empire, la loi civile doit agir; elle doit frapper le coupable et le punir avec énergie, afin de contenir par la crainte ceux qui seraient tentés de l'imiter.

Quelques philosophes, certains légistes, soutiennent que l'intimidation est un triste moyen; ils en donnent pour motif qu'elle refoule les mauvaises passions sans pouvoir les extirper, et qu'elle déprave le cœur humain en y étouffant tous les nobles sentiments. D'autres disent qu'elle est contraire à l'idée chrétienne,

Digitized by Google

et ceux-là voudraient que l'on pardonnât toujours au condamné qui se repent de son méfait.

Ces théories découlent d'un faux principe. En effet, à leur point de vue, le délit n'offense que la victime, et la peine n'est établie qu'en vue de réparer le délit. Dès lors, si le délit est irréparable, la peine n'est plus qu'une rigueur inutile ; il suffit de corriger le coupable et d'empêcher la récidive.

Mais il est facile de renverser ces paradoxes. N'est-il pas évident que le délit offense la société tout entière, qui a pris sous sa garde puissante tous ceux qui reconnaissent ses lois ? Il n'y a plus d'offense privée, là où la répression privée, qui est la vengeance barbare, n'existe plus. C'est la société elle-même qui venge les crimes ; elle les venge pour la satisfaction de la victime, mais aussi, et surtout, pour faire respecter sa haute sauvegarde à l'esprit de haine, aux instincts violents, à toutes les mauvaises passions.

La répression ainsi entendue est conforme aux lois de la plus saine morale ; elle est conforme en tous points à l'idée chrétienne. La religion ne procède-t-elle pas, elle aussi, par la voie de l'intimidation ? Si le Tout-Puissant récompense les bons, n'a-t-il pas toujours dans ses mains les peines éternelles pour punir les méchants ? Et l'Écriture-Sainte ordonne bien aux Princes de sévir contre ceux qui résistent à la loi sacrée du devoir : *Si malum feceris, time ; non enim sine causa* (*princeps*) *gladium portat.* (Saint Paul *aux Rom.*, XIII, *v.* 4).

Digitized by Google

La répression la plus forte est indispensable, parce qu'elle est la seule efficace. Il faut aux natures perverties, aux penchants criminels, une digue puissante, des obstacles que le commun des hommes ne puisse franchir; et ces obstacles ce sont les peines corporelles, celles qui vouent aux grandes douleurs et à l'infamie.

S'il n'y avait pas dans la pénalité quelque chose d'effrayant, de terrible, le génie du mal enfanterait ses derniers forfaits. Peu lui résistent par la seule force des principes, beaucoup s'arrêtent devant la crainte du déshonneur; tous reculent devant le supplice.

Si l'intimidation n'était pas en raison directe du délit, si elle était exagérée, si elle opprimait des hommes généreux, si elle opprimait les honnêtes gens, elle aurait certainement les conséquences fâcheuses que les adversaires de son principe ne cessent de relever. On pourrait dire alors avec juste raison: *Qu'elle déprave le cœur humain en y étouffant les nobles sentiments.* Mais une telle répression serait un instrument de tyrannie, et la tyrannie n'a rien de commun avec la justice.

La répression que je défends est celle qui se dresse en face du criminel prêt à consommer son crime, et qui lui crie: recule, sous peine de périr! Et cette voix suprême n'est obéie qu'à une seule condition: c'est que la parole qu'elle envoie ne soit jamais vaine, c'est que ses menaces aient toujours leur effet, et que nul ne puisse dire: je ne crains pas!

Digitized by Google

Ainsi peines sévères, mais appropriées au délit; puis, et surtout, justice vigilante, ferme, éclairée, juges fidèles, énergiques, juges observateurs rigoureux de la loi.

C'est en réalisant cette double pensée que nous rendrons à notre système répressif son influence salutaire, et que nous redonnerons à l'ordre social cette haute puissance qu'il n'a plus.

§ 2. Correction.

Il serait heureux que le coupable expiant sa peine, pût être placé en même temps sous l'influence des inspirations de la vertu. Son repentir serait possible; il pourrait abjurer le vice.

Cependant, ne l'oublions pas, les peines sont instituées dans l'intérêt de la société; et les modifications qu'exigerait une réforme dans le sens de la correction, devront toujours être subordonnées à cet intérêt qui ne peut cesser d'être prédominant.

Cela nous conduit à dire que la réforme ne saurait porter sur la peine que la société réserve aux grands attentats. Nul châtiment, quelle que fût sa nature, n'inspirerait jamais à la pensée du crime le même effroi que le dernier supplice. Au point de vue purement humain, la perte de la vie est le plus grand des maux. Là où la vie reste, l'espoir se fait jour; vous attendez, malgré vos souffrances, vos douleurs ex-

Digitized by Google

trêmes, un sort meilleur; et c'est cet espoir qui met un espace immense entre les peines qui ne l'enlèvent pas et la peine suprême qui l'éteint.

La réforme n'aura donc point à mettre en question la peine capitale. Mais un vaste champ lui est encore ouvert : les crimes punis de mort sont en très-petit nombre ; l'examen portera, par suite, sur le système pénal presque entier.

Nous avons aujourd'hui des peines diverses et qui montent de degré en degré suivant le délit. A chaque délit s'applique un châtiment particulier, qui s'aggrave par la durée si les circonstances aggravent la culpabilité. Les peines afflictives et infamantes entraînent la surveillance de la haute police, après leur expiration ; elles font perdre aux condamnés leurs droits civils en tout ou en partie. La récidive rend toujours les pénalités plus rigoureuses.

Il faut trouver à cet ensemble, à ses gradations, à ses combinaisons des équivalents ; et là naissent de grandes difficultés. Établira-t-on l'emprisonnement solitaire comme système général de répression ? Y aura-t-il, au contraire, un emprisonnement collectif? Ou bien ces deux genres de détention seront-ils appliqués tour à tour selon le délit? Quel sera le régime intérieur des prisons? Que deviendra le détenu à sa sortie? Ne faudrait-il pas donner à la déportation une application plus fréquente? Ne conviendrait-il pas de changer le mode de surveillance des condamnés libérés ?

Digitized by Google

Il y a là de formidables questions. Leur solution est urgente; mais il ne faut pas la précipiter. Rien de pire qu'une réforme qui arrive trop tôt; elle manque le but, elle bouleverse ce qui existe, elle ne fonde point.

D'abord il est bien certain que les bagnes doivent cesser d'être; ces horribles repaires du vice et du crime ne peuvent plus soutenir le regard. C'est ailleurs qu'il faut punir le crime.

Les bagnes supprimés, quelle peine instituer pour la répression des criminels qui venaient y expier leurs attentats? Là naît la question la plus importante de la réforme. Faudra-t-il établir un système nouveau de détention? Cette détention sera-t-elle cellulaire? Aura-t-on recours à la déportation?

L'emprisonnement solitaire nous paraît préférable à tous les autres. C'est celui qui peut le plus pour le châtiment et pour la conversion. La solitude effraie, elle punit; elle préserve le coupable de la contagion du vice, elle le livre à ses remords et le dispose au repentir. Réduit à lui-même, le criminel ne respire plus l'air infect de toutes les souillures qu'une masse de scélérats étale aujourd'hui dans les bagnes; il ne reçoit plus les abominables incitations de compagnons infâmes; il ne peut plus descendre jusqu'au cynisme de tous les méfaits. Le prisonnier solitaire reste à l'état moral où l'a placé son crime, et c'est là que la correction a la puissance de le saisir.

Mais comment agira sur le détenu l'influence des-

Digitized by Google

tinée à le convertir? comment faire entendre à un cœur endurci la voix qui prêche la vertu, la voix qui flétrit le vice?

Une opinion très-répandue voudrait que l'on commençât par donner au criminel l'instruction qui presque toujours lui manque; qu'on lui apprît à lire, à écrire, et qu'on poussât son éducation intellectuelle aussi loin que possible. Il est vrai que cette opinion, qui s'appuie sur les statistiques judiciaires, prétend que la cause la plus fréquente de la corruption des hommes est l'ignorance; elle nous cite avec complaisance le nombre toujours considérable de prévenus ou de condamnés qui n'avaient reçu aucune espèce d'instruction; elle le compare au chiffre des prévenus dont l'intelligence était cultivée, et elle arrive à cette conclusion que les lumières de l'esprit sont une garantie infaillible de moralité.

Cette théorie ne doit pas nous séduire; elle est fausse et remplie de dangers.

Non, il n'est pas démontré que l'ignorance soit la mère de tous les vices! Non, il n'est pas vrai qu'elle engendre la plupart des crimes! L'homme ignare n'est pas le malhonnête homme; gardons-nous de l'oublier. Au sein de l'ignorance, il y a de grandes vertus; il y en a tout au moins autant que là où brillent les plus vives lumières de l'instruction. D'ailleurs les calculs de la statistique judiciaire ne prouvent rien; et les observations qu'elle donne sur la cause efficiente des faits criminels, sur la part de délits impu-

Digitized by Google

tables à chacune des classes de la société, à chacun des degrés de l'échelle sociale, ces observations manquent absolument de justesse. La justice criminelle, en effet, ne poursuit et ne juge que les méfaits dont le bruit arrive jusqu'à elle, et encore faut-il que les auteurs soient connus. Mais une foule de délits sont soustraits à sa vigilance ; et les délits étant connus, une foule de coupables échappe à ses investigations. Des transactions d'intérêt privé arrêtent souvent la révélation d'un fait coupable ; en matière correctionnelle, le ministère public n'agit d'office que par exception ; quand le prévenu est sans fortune, les parties lésées par un délit, ne voulant pas s'exposer à d'inutiles dépenses, renoncent maintes fois à l'action directe qui leur appartient. On voit donc que la somme des omissions de la statistique est immense et que les états qu'elle nous fournit annuellement sont fort loin d'avoir les caractères de généralité, de précision et de vérité qui, seuls, peuvent constituer une démonstration irréfragable.

Ces états, ces comptes-rendus, nous apprennent avec une exactitude parfaite comment la justice criminelle est administrée ; ils nous font connaître le nombre de délits qui ont donné lieu à des poursuites, la proportion des acquittements et des condamnations, la manière enfin dont la loi est appliquée par les magistrats de tous les degrés ; sous ce rapport, les comptes-rendus atteignent leur but ; ils éclairent le gouvernement et l'opinion ; ils donnent au raison-

Digitized by Google

nement une base sûre. Hors de là, n'y cherchez plus rien.

Lors donc qu'il est constaté dans ces comptes-rendus que la plupart des accusés ne savaient ni lire ni écrire, que beaucoup d'entre eux avaient l'esprit plongé dans d'épaisses ténèbres; que les gens instruits, éclairés, sont en très-petit nombre dans les accusations; cela ne démontre nullement que l'ignorance soit la cause principale des méfaits. N'est-il pas vrai que les ignorants sont en majorité dans l'ordre social? si cela est, l'on ne doit pas être surpris qu'ils soient encore en majorité dans le bilan de la justice répressive, alors que vous voyez les autres classes fournir leur part dans une proportion dérivant à peu près exactement de leur importance numérique dans la société. Dès lors on ne peut point attribuer à l'ignorance même des faits qu'elle n'a pas créés. Les ignorants, les simples ne seraient-ils pas, aussi, plus faciles à saisir? Ce ne sont pas eux certainement qui ont le plus de moyens pour ensevelir dans une impénétrable obscurité les traces de leurs crimes; ce n'est pas l'ignorance qui dispose des mystérieux artifices qui assurent l'impunité.

Ah! le vice est partout dans la société; toutes les classes ont leur corruption. Parmi les gens qui ont de l'instruction, il y a des hommes au cœur perverti, des hommes d'une immoralité profonde, vils esclaves de leurs passions et surtout de leurs intérêts, de leur basse cupidité. Ces hommes ne sont pas rares. Les classes

Digitized by Google

dénuées d'instruction ont aussi leurs vices, une corruption non moins grande, non moins étendue ; l'ignorant, l'homme grossier, sait tout comme un homme instruit, un homme bien élevé, nier une dette par un faux serment. Les individus des deux classes savent usurper un bien, dépouiller une famille, porter une main criminelle sur les personnes, attenter à l'honneur, commettre enfin tous les délits que la morale ou les lois humaines réprouvent, tous les délits qui mettent en péril l'ordre social ; et la proportion des hommes pervers est, hélas ! la même dans toutes les classes, dans tous les états.

La prison ne devra donc pas être une école destinée à l'instruction, au développement de l'intelligence. Il lui faudra un régime tout différent, régime qui laissera chaque prisonnier dans sa condition, régime dont la tendance unique sera d'étouffer dans le cœur du criminel le germe du vice.

Loin de moi l'idée de repousser tout enseignement intellectuel. Je sais que l'instruction bien dirigée, l'instruction appropriée à chaque état, au caractère et aux besoins de chaque individu, est utile ; je lui reconnais le pouvoir de fortifier la vertu, mais ses écarts peuvent frayer le chemin du vice.

L'enseignement intellectuel ne sera donc point rejeté, mais il sera borné au strict nécessaire. Il faudra sur ce point une haute prudence, beaucoup de réserve, une observation exacte de l'esprit et du cœur de chaque sujet.

Digitized by Google

Les éléments constitutifs du régime seront la solitude, le travail, l'enseignement religieux et moral. Par cet enseignement, le prisonnier sera rappelé à l'observation des devoirs, à l'autorité de la conscience ; ses mauvais penchants seront combattus, tout ce qui blesse la vertu sera incessamment condamné et flétri. Le travail entretient l'activité physique, il donne l'esprit d'ordre, il inspire le sentiment et le respect de la propriété. Le travail s'allie bien avec la solitude, la solitude qui punit si cruellement le criminel en le séparant du commerce des hommes, mais qui le préserve des mauvaises instigations et le dispose à écouter les avis qui tendent à le convertir.

On donnera au prisonnier, dans sa cellule, l'air et le jour, une nourriture saine, tous les objets de première nécessité, mais rien au delà. Il faut de la sévérité, de l'austérité, de la rigueur même dans une telle existence ; il faut que le poids du crime ne cesse d'y opprimer le criminel ; il faut que la prison humilie, qu'elle sévisse, afin que la peine dont elle est l'application ne cesse pas d'inspirer la crainte ; il faut que le coupable y trouve beaucoup d'amertume, et qu'il ne puisse jamais être saisi de l'envie d'y retourner.

La séquestration du condamné devra être absolue. Jamais il ne pourra voir ses pareils, ni les entendre, ni entretenir avec eux aucune espèce de rapports. Il recevra dans sa cellule la visite assidue de tous ceux

Digitized by Google

qui doivent l'instruire ou le surveiller; nulle autre visite ne sera autorisée, si ce n'est celle des proches; mais cette sorte de rapports sera toujours subordonnée à l'autorisation du directeur de la prison et à la conduite du détenu; elle n'aura lieu qu'à de rares intervalles et avec des précautions qui en empêchent les abus. Le seul exercice extérieur consistera dans une promenade journalière et solitaire du détenu dans le préau qui touche à sa cellule, promenade dont la durée sera courte et qui pourra être refusée au prisonnier rebelle ou qui aura commis de graves manquements. Quant aux exercices religieux le détenu y assistera, mais sans se réunir avec ses compagnons de captivité; les lieux seront disposés dans ce but (1).

On reproche à ce régime d'être meurtrier pour la santé de l'homme et funeste à son esprit. C'est là une erreur que l'observation démontre, et que l'expérience a condamnée. Il suffira de citer un exemple, exemple illustre et dont on ne contestera pas le caractère décisif. Les solitaires du nom chrétien trouvaient-ils la mort, la démence ou d'incurables maladies dans l'austère solitude à laquelle ils s'étaient voués? Ils y vivaient misérablement, dans l'abstinence et la prière. Cependant leur corps avait conservé une vigueur physique qui prolongeait leur vie au-delà des

(1) Cela se pratique ainsi dans les prisons cellulaires établies à Paris.

Digitized by Google

bornes communes, et leur esprit n'avait jamais cessé d'avoir une lucidité, une puissance que le temps ne faisait qu'augmenter! Ainsi vivaient les moines des premiers âges, enfermés dans d'étroites cellules, accablés de privations, et recueillant néanmoins les beaux fruits de la solitude et d'une règle austère! Tous ces ordres de solitaires occupaient leur esprit à la prière et leur corps au travail des mains; ils gagnaient leur subsistance à la sueur de leur front, et leur vertu restait sans tâche et leur santé n'était point altérée.

Noble enseignement pour les hommes qui ont failli! Nulle expiation n'est plus morale, plus belle, plus capable d'agir sur les cœurs.

La raison dit qu'il ne faudrait laisser à la disposition du détenu aucune ressource pécuniaire, quelque légère qu'elle fût : l'argent pourrait servir à tempérer la rigueur du régime de la prison; en de tels lieux l'argent est essentiellement corrupteur; le détenu ne doit pas le connaître. Mais il ne faut pas détruire en lui tout espoir, toute ambition; il importe, au contraire, d'attirer sa pensée sur l'avenir, et de lui réserver le salaire de son travail pour l'heure de sa délivrance.

Un tel régime ne saurait produire ses fruits s'il n'était appliqué par des agents fidèles et dévoués. Je ne sais si les geôliers de profession et les bas officiers qui les entourent rempliraient le but : ces gens-là n'ont pour eux que la force matérielle, rien de

Digitized by Google

moral et de digne ne les distingue ; ils excitent trop souvent le mépris des prisonniers. Il serait heureux que l'on trouvât des communautés religieuses dont la constitution permît l'exercice d'un tel ministère ; il y aurait là cette foi vive qui anime le dévouement et qui donne la force d'accomplir les devoirs les plus rigoureux, sans autre ambition que celle de les avoir dignement remplis ; il y aurait là cette énergie qui n'exclut pas la modération ni la douceur, cet esprit de justice qui donne un si grand ascendant aux dépositaires de l'autorité et qui fait accepter sans murmure l'obéissance à la règle, la sévérité nécessaire, les châtiments mérités. Nous avons vu les corps religieux à l'œuvre dans les prisons, et les essais qu'ils ont tentés confirment pleinement les grandes espérances que la loi de leur institution doit nous inspirer.

Du reste la direction confiée aux communautés religieuses n'exclurait pas la surveillance de l'autorité civile, dont le gouvernement des prisons ne cesserait pas de relever.

Tel serait le régime des maisons de détention destinées à remplacer les bagnes et à corriger les criminels dont la peine serait celle des travaux forcés.

Le même régime serait appliqué aux condamnés à la réclusion, à la détention et à la prison simple. Toutefois, on devrait modérer, sous certains rapports, la rigidité de la règle ; car il faut une gradation dans les peines.

Là est encore un problème dont la solution est loin

Digitized by Google

d'être sans difficultés. Cependant il semble que la gradation pourrait résulter à la fois et de la durée plus ou moins longue de la détention et de la rigueur plus ou moins grande du régime. Les degrés dans la durée paraissent préférables à tout autre système. C'est l'expérience qui prononcera ; il faut attendre ses décisions.

Les condamnés pour simples délits correctionnels pourraient, sans danger, obtenir quelques adoucissements à leur solitude. Il serait bien de leur permettre, à certains jours et dans certains cas, de se trouver réunis sur un même point de la geôle, soit pour la prière, soit pour le travail, soit pour le repas. Mais cette faveur, de pure exception, ne serait accordée qu'aux détenus dociles et repentants; elle ne viendrait qu'après de longues épreuves et lorsque déjà l'énergie du châtiment aurait donné ses premiers fruits. Ces réunions seraient de courte durée et silencieuses, la surveillance la plus rigoureuse y régnerait, et tout écart serait à l'instant réprimé.

Il est clair que le système cellulaire n'est point applicable aux accusés. Pour ceux-ci, la prison n'est que la privation de la liberté ; c'est une garantie nécessaire pour la libre action de la vindicte publique; la prison préventive prépare le jugement, ce n'est point une peine. Toutefois il convient d'y introduire des réformes essentielles. Ainsi l'on devra toujours diviser les prisonniers par catégories fondées sur la nature des délits et l'âge des accusés ou prévenus;

Digitized by Google

on pourrait, selon les circonstances, leur imposer le travail et le silence; la nuit ils devraient tous être en cellule et dans un isolement absolu : la nuit aux prisons est souvent impure; il faut, contre l'orgie de la nuit, les mesures les plus sévères, les moyens les plus énergiques.

Hors la détention préventive, le régime cellulaire avec ses attributs, avec le travail des mains surtout, serait toujours observé. Pourquoi excepterait-on les condamnés politiques? En leur infligeant des peines privilégiées, on rehausse leur délit ; en les réunissant dans la même prison, on crée, on entretient ces rapports intimes qui préparent les attentats; l'oisiveté qui leur est laissée excite et développe leurs passions; lorsqu'ils sortent de la retraite où la justice les avait plongés, ils sont plus audacieux, plus violents que jamais : pas un n'est corrigé par la peine qu'il a subie. Il semble que la société soit une arène où s'agitent dans de perpétuels combats divers corps d'armées, où luttent à outrance quelques hommes, nés pour la guerre, où l'on ne voit que des vainqueurs et des vaincus, ne reconnaissant d'autres lois que celles de la force, d'autre puissance que celle de la victoire.

Eh bien! c'est cette erreur de notre temps qu'il faudrait redresser ; il faudrait ramener au nombre des faits réprouvés par la morale tous les attentats politiques, et soumettre tous ceux qui les ont commis au régime correctionnel. Ne serait-il pas désirable que là aussi la peine endurée produisît la conversion?

Digitized by Google

Mais n'arrêtons pas au seul régime de la détention le système qui doit corriger le coupable. Il peut se faire que tout soit inutile sur un cœur endurci, il peut y avoir conversion feinte, amendement incomplet. Quel parti prendre alors? La société a droit à des garanties, quelles seront-elles? Je parle ici des criminels dont les méfaits ont une haute gravité, de ceux dont les crimes sont punis de peines afflictives et infamantes. Vis-à-vis de tels hommes, il faut une prudence extrême ; la plupart d'entre eux sont de vrais ennemis de l'ordre social ; la sagesse veut donc qu'on les observe toujours et que la plus grande vigilance surveille perpétuellement leur conduite.

Ne pourrait-on pas soumettre ces hommes, à l'expiration de leur peine, ne pourrait-on pas les soumettre à l'épreuve d'une demi-liberté, afin de constater si leur conversion est accomplie? Pourquoi ne parquerait-on pas dans un lieu d'exil un certain ordre de condamnés libérés, aussi long-temps qu'il le faudrait pour attester l'efficacité de la peine? La société qui les recevrait serait pourvue de moyens énergiques de gouvernement; la police y serait puissante, la répression forte et sûre. Ce ne serait qu'après avoir fait preuve de moralité par des actes nombreux et persévérants que les condamnés libérés seraient autorisés à reparaître dans la société qui les avait flétris.

Et encore, arrivés là, une surveillance, toujours active, les observerait. Cette surveillance aurait besoin de plus d'étendue, plus de vigueur que celle qui

Digitized by Google

s'exerce aujourd'hui. Le bon sens voudrait que les repris de justice fussent soumis, dans la société même, à un regime qui permît de suivre en tout lieu leurs menées et de prévenir leurs méfaits.

Cependant les épreuves que j'ai indiquées, la surveillance dont je viens de parler ne pèseraient de tout leur poids que sur ceux dont la conversion serait douteuse ou non accomplie. Quant à ceux qui seraient revenus au bien, les épreuves seraient raccourcies, la surveillance serait moindre; on arriverait par degrés à la supprimer.

On voit maintenant toute l'étendue de la réforme, sa gravité, sa haute importance. Les questions qu'elle soulève sont nombreuses, ses problèmes sont difficiles; mais les labeurs qu'elle réclame ne doivent pas diminuer la faveur qu'elle mérite, ni lui ravir les sympathies des vrais philosophes et des gens de bien.



Digitized by Google

Digitized by Google

PRIVILÉGES ACCORDÉS

PAR LES ROMAINS AUX PEUPLES ET CITÉS

RÉDUITS EN PROVINCE ROMAINE,

PAR M. MORTREUIL,

Membre de la Classe des Sciences.

La partie du monde romain qui forma, dans un cercle immense, l'empire extra-italien, se composait en entier d'un territoire conquis sur les nations étrangères, et, par conséquent, du sol provincial. La population qui vivait sur ce sol ne fut point romaine ; nous la trouvons partout désignée sous le nom de *peregrini*. On sait que, pendant plusieurs siècles, la condition de la province fut bien différente de celle de Rome et de l'Italie, et que toute distinction ne disparut complétement qu'à une époque assez avancée. Ce ne fut que par des concessions successives, faites au sol et à ses habitants, que l'assimilation complète de la province et de Rome fut consommée.

Digitized by Google

Jusque-là on avait distingué, dans l'empire, les citoyens romains (*cives romani*) et les étrangers (*peregrini*). Par quelles transitions ont dû passer ces deux états d'une valeur d'abord si différente pour se confondre et s'identifier vers le milieu du VI[e] siècle de l'ère chrétienne? C'est là ce que je me propose de rechercher.

On distinguait deux états dans la condition générale d'étranger appliquée à des sujets de la république. Les *peregrini socii*, dont les droits étaient les mêmes que ceux des *civitates fœderatæ*, et les *peregrini dedititii*, dont la position était des plus misérables.

Voici quelle fut la condition primitive des étrangers : la loi des XII Tables nous montre l'étranger comme un ennemi *(adversus hostem æterna auctoritas esto)* (1). Dans ses rapports avec Rome il est exclu de toutes les capacités juridiques. Il ne peut contracter mariage avec une romaine; il n'a point sur ses enfants la puissance paternelle et sur ses affranchis le droit de patronage. Il n'a ni la capacité de recevoir, ni celle de disposer par testament; il n'acquiert par aucun moyen civil et ne prescrit jamais contre un romain. En un mot, il est exclu de toute participation au droit de cité romaine, et n'a aucun moyen de dé-

(1) Cicéron, *de officiis*. lib. 1. c. 12.— *Caïus*, l. 234. dig. L. 16. *de peregrinis. Voy. Athan. Oteysa et Ahtlano O. IV. Paralip. c.* 14. *in Thes. meerman. t. I. p.* 599 *et suiv.* — *Niebuhr, Romischen gesch. T. I. p.* 391.

fendre ou ses droits de famille ou sa propriété. Cette haine de l'étranger, qui se produit dans l'organisation du droit de cité et de propriété, est un effet de la constitution municipale des villes anciennes (1). L'exercice de leur droit est exclusif; il est attaché à la seule qualité de citoyen, et pour les romains l'ensemble de ces droits se résumait dans le *jus quiritium*, droit des Quirites.

Ce droit, confondu dans les premiers temps avec le *jus civitatis*, indiqua plus tard un complément de la constitution romaine. Cette distinction commence à apparaître dans les auteurs du second siècle (2). Alors le *jus quiritium* équivalait à l'*optimum jus romanorum*, donnant plus que des capacités civiles, car il conférait aussi la capacité politique, le *jus suffragii*, le *jus honorum* ; et tout ce qui était relatif à la jouissance et à la participation du droit privé fut caractérisé par l'expression *jus civitatis*. Ainsi le *jus quiritium* comprenait le *jus civitatis* ; mais celui-ci ne comprenait pas à son tour le *jus quiritium*, il n'en était que le démembrement (3). Le *jus civitatis* ne devint *jus quiritium* que lorsque l'isopolitie comprit aussi la jouissance des droits politiques.

Le *peregrinus* ne sortait de sa condition naturelle

(1) Giraud, *Recherches sur le droit de propriété*, *t. I. p.* 210 *et* 238.

(2) Pline, X, cap. 4 et 6.

(3) *Heineccius*, *antiq. rom. app. lib. I. cap.* 1. § 28 *et T. I. p.* 243. *ed. Haubold.* — C. Giraud. *l. c. p.* 211, 214 *et Hist. du d. R. p.* 80.

Digitized by Google

qu'autant que l'état auquel il appartenait avait reçu ou le droit de cité complet, ou quelques-unes de ses dépendances. Le *jus civitatis* était un droit complexe qui comprenait diverses aptitudes. Le *commercium*, c'est-à-dire, le *jus emendi vendendique* (1), qui donnait la communication du droit de propriété avec la municipalité romaine. Il entraînait la *testamenti factio* qui conférait le droit de transmettre et d'hériter par testament de romain à étranger (2) ; lorsque le *connubium* y était joint (3), le droit de succession *ab intestat* qui était un privilége de l'agnation romaine. Enfin, le *jus civitatis* comprenait encore la *patria potestas* et le *jus nexi* ou faculté de conclure une affaire conformément au droit et aux formes des romains (4).

Je n'ai point à m'occuper ici des premières relations qui s'établirent entre les romains et les étrangers au sein de la ville de Rome elle-même et de la magistrature spéciale qui fut créée à cette occasion (5). Je n'ai point à dire non plus comment le droit de cité romaine passa progressivement, complet ou partiel, de Rome au Latium, du Latium à l'Italie. C'est hors de la pres-

(1) *Ulpiani fragm. Tit. XIX. 4. § 5.— Schrader ad instit. pag. 360.*

(2) *Voy. Ulp. tit. 22. § 2. et ibi Schulting, p. 638 et Tit. 11. § 16., ibid. p. 599.*

(3) *Ulp. tit. 5. § 2. 3 et 4.*

(4) *Festus, sub. V° Nexum.*

(5) *Prætor peregrinus*, vers 488 de Rome. Voy. les indications d'Haubold, instit. Dogm. p. 75.

Digitized by Google

qu'île que j'ai à rechercher les progrès des conquêtes et de l'isonomie romaine et le système d'administration qui organisa les nations étrangères conquises.

La première organisation des provinces dut présenter beaucoup de variétés, puisqu'elles étaient liées par des traités différents, et, sans doute, elles contenaient en grande partie le régime antérieur à la conquête. D'un autre côté, les Romains n'eurent point de règle constante dans la manière de déterminer leurs rapports avec les nations étrangères, et la concession des priviléges ne fut point uniforme.

Parmi les peuples en dehors de l'Italie, les uns étaient libres (*liberi*), les autres étaient alliés (*socii, federati*); d'autres, enfin, réduits en province (*deditilii*) étaient sujets dans toute la rigueur du mot (1).

1. Quelques archéologues (2) trouvent dans les peuples *liberi* la meilleure condition des *peregrini*.

(1) D'autres auteurs (*Spanheim*, *orb. Rom.*, p. 203. *Haubold*, *inst. dogm.*, p.) divisent la population extra-italienne en provinces, royaumes et cités ou peuples libres. Cicéron admet cette classification pour les derniers temps de la république (*jam omnes provincias, jam omnia regna, jam omnes liberas civitates. In Verrem*, V. c. 65— *Lugent omnes provinciæ, querentur omnes liberi populi; regna denique jam omnia. In Verrem* III, c. 89). Suetone la rappelle encore pour les premiers temps de l'empire (*Sed et provinciæ civitatesque liberæ, nec non et regna quædam tumultuosius inter se agebant. In Vespas.*, c. 8). Cette division est plus administrative que juridique, les royaumes étaient ou *liberi* ou *socii* et rentraient dans l'une des deux premières classes. *Cives, socii, externi*. Tacite, hist. III. 33.

(2) Bodin, *antiq. rom.* 1743. p. 745.

Digitized by Google

Dirksen (1) s'est spécialement occupé de la condition des cités libres. Quoique d'après quelques textes (2) les *populi liberi* soient distingués des peuples alliés, *federati*, d'autres textes que je rapporte plus bas désignent les uns et les autres comme également libres. D'après les monuments (3), les peuples libres étaient exempts de tributs et gardaient leurs lois ; mais ils ont cela de commun avec la plupart des peuples simplement fédérés (4). M. Giraud pense (5) qu'on ne doit rien conclure des anciennes pratiques de la république à l'égard des peuples *liberi* de l'Italie, pour déterminer la condition des peuples extra-italiens qualifiés de *liberi* sous l'empire, quoique assujettis au gouvernement romain. A cette dernière époque, dit-il, aucun peuple n'a pu demeurer libre qu'à la condition de devenir *fundus*, c'est-à-dire, identique avec le pays romain pour l'application des lois civiles, pour avoir spontanément ou forcément adopté l'usage de lois civiles des Romains. (6).

(1) Dirksen, *versuche fur Krilik u. Ausleg. der Quellen des rom. Rechtes*, Leipzig, 1828, 8°, p. 136.

(2) *Cic. in Verr., art.* 11, *pro Balb.*, c. 8 et 11. *Quod commune est librorum populorum una proprium federatorum. — Interea conferendis pecuniis pervastata Italia, provincia eversa sociique populi et quæ civitates liberæ vocantur.* Tacite, ann. XV, c. 45. — Plinius, *hist. nat.*, lib. III, c. 8 et passim.

(3) Voy. le S. C. des Thermenses dans Orrelli inscript. n° 3673 et dans Haubold, Monum. legal. p. 134—139.

(4) Gruterii inscript. p. 255. 5. Pline le Jeune, lib. x, ép. 93— Chisbull, *antiq. asiaticæ*, p. 582.

(5) Giraud. *Essais sur l'histoire du droit français*, T. I. p. 52.

(6) V. Giraud, hist. du d. R., p. 95, et ses indications.

Digitized by Google

En parlant des peuples *liberi* d'une manière générale, on doit entendre ceux dont il est question dans Dion (1) à propos du partage d'Auguste, ceux que les Romains n'avaient point encore soumis ou qu'après les avoir domptés ils avaient laissés vivre en liberté ou sous le sceptre de leurs rois, distinction que Dion Cassius (2) reproduit en un autre endroit, sous une autre forme, lorsqu'il dit qu'Auguste reconnut pour sujets de l'empire (τὸ ὑπεχων) ceux qui étaient régis d'après les lois romaines et comme villes fédérées (τῳ ενσπονδῳ) celles qui continuèrent de se servir des institutions de leurs ancêtres.

Pline l'ancien mentionne divers peuples et cités qui étaient encore *liberi* dans les provinces romaines, ils étaient comme les alliés incorporés nominalement dans l'empire romain, et, relativement à leur condition, on ne saurait indiquer la différence qui existait entre eux; par conséquent, tout ce que j'aurais à dire sur les peuples *liberi*, sera commun aux peuples *fédérés* dont je vais m'occuper immédiatement.

2. Les peuples et les cités alliés étaient dans une condition intermédiaire entre la liberté et la sujétion complète. La politique des Romains fut toujours de laisser aux peuples qu'ils avaient soumis les apparences de la liberté. Ils se les attachaient en allégeant

(1) Dion, liv. 53, c. 12.
(2) *Lib. LIV*, § 9.

Digitized by Google

le joug qu'ils leur imposaient, et leur fesaient aimer par là leur domination (1). Leurs conquêtes, débutaient presque toujours par des traités d'alliances.

Lorsque les romains voulaient bien qualifier du titre d'alliés les nations étrangères, les clauses du traité réglaient naturellement leurs rapports mutuels. On appelait indifféremment ces cités ou ces peuples : *socii*, *federati*, *amici*, *fratres* ; en grec, τὸ ἔνσπονδον, φίλοι, συμμαχοι. Le traité était gravé sur des tables d'airain pour en perpétuer la mémoire ; quelques-uns de ces textes sont arrivés jusqu'à nous.

Dans les alliances, tantôt les deux nations se plaçaient sur le pied d'une mutuelle égalité, *ex æquo jure*, *ex dignitate pari* (2) ; tantôt Rome mettait dans la balance le poids de sa puissance, et assujettissait en réalité ceux qu'elle admettait à partager son amitié.

Niebuhr (3) a vu, dans les rapports de droit public qui existaient entre la république et les cités qui en dépendaient, une analogie évidente avec ceux du droit privé entre les individus. Les cités *æquo jure* sont des fils adoptés. Les alliés qui rendaient hommage à la majesté de la république, sont des personnes *in manu*.

Tous ceux que Rome n'était pas à portée d'écraser obtenaient aisément des alliances égales, surtout s'ils

(1) *Certe id firmissimum longe imperium est quo obedientes gaudent.* Tite-Live, VIII. c. 16.

(2) *Æquo fœdere in amicitiam venire*, *Proculus*, *l.* 7. *dig. de captivis*, *XLIX*. 15.

(3) *Niebuhr. Hist. rom. VI, p.* 285.

Digitized by Google

étaient dans le voisinage de quelque royaume ou de quelque nation avec qui les romains prévoyaient qu'ils pourraient être en guerre. Telle est l'alliance que les romains contractèrent avant les guerres puniques avec les *Poeni*. Tels furent d'abord toutes les villes et les peuples de la Grèce, les rois de Numidie, de Capadoce et de Bithynie. S'il y eut au temps de la république quelques peuples unis à Rome sur un pied d'égalité, peu à peu ils ont disparu.

Lorsque l'alliance était stipulée à condition que l'inférieur honorerait volontairement la suprématie du peuple romain (1), la nation alliée devait avoir pour amis ou pour ennemis tous ceux qui le seraient du peuple romain (2); elle était placée, pour ainsi dire, sous la tutelle et la sauvegarde de Rome, qui prenait l'obligation de défendre les intérêts de sa cliente, de la protéger et de la défendre contre toute oppression ennemie. Bien souvent des nations, briguant la protection de ces maîtres du monde, allèrent au devant de cette sujétion et se soumirent volontairement à la domination romaine (3). Quelques souverains de

(1) *Majestatem populi romani comiter colunto.* Ciceron, *pro Balbo.* 16. — *Imperium majestatemque P. R. comiter conservanto. Proculus*, *L. c.*—L'identité d'expression nous montre ici une formule consacrée à déterminer ces rapports.

(2) *Eosdem quos populus romanus hostes et amicos habeant.* Tite-Live, XXXVIII, 11. *Cicero*, *famil.*, XII, cap. 12.

(3) *Se suaque omnia fidei populi romani permittere in fidem venire.*— σφᾶς ὁμοθυμαδὸν διδόναι ἐις τὴν τῶν ῥωμαίων πιστιν. Polybe, *Excerpt. légat. XXVIII.* 5.

Digitized by Google

l'Orient, voyant leur gloire intéressée à cet acte de servilité, joignirent à leur nom celui du maître dont ils voulaient flatter l'orgueil. Plusieurs monuments numismatiques attestent, par la réunion des deux empreintes de la tête impériale romaine d'un côté, et du souverain étranger de l'autre, cette déférence (1).

Ces formes variées des traités d'alliance n'enlevaient pas aux nations fédérées leur liberté naturelle, le peuple fédéré était libre, c'est le jurisconsulte Proculus qui le dit (2); mais la concession de ce privilége était une récompense proportionnée au service qu'il avait rendu et les avantages qui se rattachaient à cette liberté étaient plus ou moins étendus. C'est à ces modifications qu'est dû le titre d'*autonomes* ou *éleuthères* (αὐτονόμους και ἐλευθέρους) que prirent à la suite des traités diverses cités provinciales.

Les érudits modernes ont hésité sur le véritable caractère des priviléges concédés aux peuples déclarés par les romains *indépendants* et *libres*. A prendre uniquement la signification des mots, les uns sont *autonomes* (αὐτονομοι), c'est-à-dire, jouissance de leur gouvernement et de leurs lois, d'autres sont *éleuthères* (ἐλευθεριοι), ayant une *liberté* dont l'étendue

(1) Voyez surtout les médailles des rois de Pont.

(2) *Liber autem populus est is, qui nullius alterius populi est subjectus, sive is fœderatus est, item sive æquo fœdere in amicitiam venit sive fœdere comprehensum est ut is populus alterius populi majestatem conservaret. L. 7. § 1, dig. l c.*

Digitized by Google

est aussi incertaine que la réalité, d'autres, enfin, sont *immunes* (ατελειοι), exempts de tributs.

Bach (1), Spanheim (2), Guasco (3), ne font aucune distinction entre les cités *éleuthères* et *autonomes*; pour eux ces deux termes désignent indifféremment les cités se régissant par leurs propres lois et celles exemptes de tributs. D'après Vaillant (4), les cités autonomes conservaient leur législation et leurs magistrats, mais elles étaient tributaires, c'était aux seules villes affranchies des contributions qu'on donnait le titre d'éleuthères. Scipion Maffey (5) voit dans l'autonomie le droit de garder ses lois originaires et dans l'éleuthérie l'affranchissement de la juridiction du président romain. Suivant l'abbé Belley (6) plusieurs des villes qui jouissaient du droit de conserver leurs lois (*autonomie*) avaient en même-temps l'immunité (ατελειαν), ce sont ces villes participant au double privilége de l'autonomie et de l'immunité que les Grecs appelaient *éleuthères*. D'où il suit que toutes les villes éleuthères étaient autonomes; mais que celles-

(1) *Bach, Hist. jurisp. rom. p.* 117. *éd.* 1806.

(2) Spanheim, *de Præstantia et usu veterum numis. p.* 588. *Orbis romanus, Exc. II. cap.* 9 — 16.

(3) *Guasco, dissertatio de autonomia, Avenione* 1748. 4° et en italien dans le recueil de l'Académie de Cortone, T. V, p. 113.

(4) *Vaillant, Numism. græca, P.* 214.

(5) *S. Maffey, Verona illustrata. P. I. L. III, p.* 46.

(6) Observations sur le titre d'Eleuthère donné à des peuples et à des villes sous la domination romaine, 1774. Dans le recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XXXVII, p. 419, *in* 4°.

Digitized by Google

ci n'étaient point éleuthères. Enfin, Beaufort (1) pense que le titre de ville libre n'appartenait qu'aux cités exemptes à la fois des impôts et de la juridiction du gouverneur.

Cette diversité de sentiment ne doit point nous surprendre ; elle s'explique suffisamment par le peu de précision que les anciens auteurs ont mis à déterminer les conditions diverses des peuples alliés, soit qu'ils les aient eux-mêmes superficiellement étudiés, soit qu'en réalité ces différences aient été trop peu sensibles et positives pour être reconnues et précisées. Aussi n'est-il pas une opinion parmi celles que je viens de mentionner qui ne puisse être appuyée ou combattue à l'aide d'arguments et de textes également puissants et décisifs.

Toutefois, pour arriver à une conclusion que je ne puis encore prévoir, je vais rechercher quelles lumières jettent sur ces questions la littérature, l'épigraphie et la numismatique anciennes.

La cité ou le peuple *éleuthère* chez les Grecs est *libre* chez les Romains ; ελευθερια ou *libertas* est opposée à δουλεια ou *servitus*. De nombreux passages des auteurs grecs et latins établissent cette identité (2).

Lorsque Tite-Live raconte qu'après la défaite de Philippe, roi de Macédoine, les Corinthiens, les Phocéens et d'autres peuples furent déclarés *libres*,

(1) Beaufort, Rép. Romaine, t. I, p 28, éd. in 4°

(2) Comparez Tite-Live, XLV, 18, et Dion Cassius, LIV, § 7.

Digitized by Google

exempts de tributs et régis par leurs propres lois, il traduit littéralement un passage de Polybe où le mot *liberos*, dont il se sert, est la reproduction d'ελευθερους (1) dans l'auteur grec. Après la captivité de Persée, il rapporte le décret du Sénat qui accorde la *liberté* à toute la Macédoine (2) ; Plutarque, rappelant le même fait, dit de son côté, que les Macédoniens furent déclarés *éleuthères* et *autonomes* (3). Enfin, si les médailles d'Amasée du Pont portent la légende αμισου ελευθερας ; Pline le jeune en mentionnant ce privilége dit : *Amisenorum civitas libera* (4), et les Macédoniens sont déclarés *utentes legibus suis* (5), ce que Plutarque explique par αὐτονόμους (6).

Quant à l'*autonomie*, les auteurs latins se servent des expressions équivalentes, *legibus*, *judiciis suis uti* ; leur langue n'avait pas de mot particulier pour désigner ce droit des villes alliées de conserver leurs lois et leurs magistrats nationaux. Aussi les écrivains

(1) Ἀφιασιν ἐλευθερους, ἀφρουρητους, ἀφορολογητους, νό μιςο χρωμενους τοις πατριοις Κορινθιους, Φωκεας, κ λ. *Polybe*, *Exc. leg. IX.* - *Senatus romanus et T. Quinctius imperator Philippo rege Macedonibusque devictis, liberos, immunes, suis legibus esse jubent Corinthias, Phocenses etc.* Tite-Live *L.* XXXIII, *c.* 32.

(2) *Quo omnium liberos esse placebat Macedonas.* Tite-Live, *L. XLV*, *c.* 18.

(3) Μακεδοσι μεν ἀπεδωκε την χωραν καὶ τας πολεις ελευθερας οἰκειν καὶ αυτονομους. Plutarque, *in Æmilio Paulo*, *p. m.*270.

(4) Pline, *Lib. X*, *ep.* 93. *Dans Pausanias*, *III*, 21, 7, l'expression αὐτονομοὶ désigne évidemment l'exemption de toute contribution.

(5) Livius, XLV, 29.

(6) *In Paul Emil.*, p. 272.

Digitized by Google

plus exacts, tels que Cicéron, employaient de préférence, en cette occasion, le mot grec lui-même αυτονομιαν (1).

A l'égard de l'*immunitas* (ατελειαν), exemption des impôts, l'équipollence des deux expressions ne saurait présenter de difficultés. Mais je ne dois pas oublier de mentionner un texte, d'une date plus récente, il est vrai (2), où ἐλευθερικὸν et ἐλευθερικὰ χωρῖα s'entendent des régions exemptes de tous tributs par opposition aux ἐξακτορικοῖς, ou peuples soumis à l'impôt.

Ces difficultés, purement philologiques, résolues qu'elles sont, dans les monuments de Rome et de la Grèce, le caractère et la valeur des droits attachés à l'*autonomie*, à la *liberté* et à l'*immunité*.

En parcourant les descriptions géographiques de Pline l'ancien, on ne saurait méconnaître qu'il existait, dans les provinces romaines, des villes de condition différente, on ne peut expliquer autrement les distinctions qu'on rencontre à chaque pas dans les premiers livres de son histoire naturelle. Ces différences ressortent encore des médailles et des inscriptions appartenant à des cités, les unes dites *autonomes*, les autres *éleuthères*, ou simultanément qualifiées du double avantage de l'autonomie et de la li-

(1) Cicéron *ad Attic*, *lib. VI*, *ep.* 1 et 2.

(2) Nov. de Justin *II*, *de sacris domibus*. Voy. aussi la nov. 30. *cap.* 1, *de Cæsarea Capadociæ*.

Digitized by Google

berté (1). La précision du style monétaire et épigraphique semble se refuser à cet emploi d'expressions différentes en apparence et qui ne rappelleraient en réalité que la concession de priviléges de même nature.

Cependant, plusieurs villes grecques, positivement déclarées *éleuthères*, portent dans leurs monuments publics le seul titre d'*autonomes*; par exemple : Antioche de Syrie, Ægée de Cilicie. Je citerai, surtout, Thelmes de Pisidie, dont j'ai déjà mentionné tous les titres, et que ses médailles appellent seulement *autonome*. Les Macédoniens, qui dans Plutarque (2) sont ελευθερας καὶ αυτονομους, sont seulement *liberi* dans Tite-Live (3).

Il semble d'abord évident que l'*autonomie* supposait la conservation des lois, des magistratures particulières et du gouvernement local. C'est dans ces priviléges que paraît principalement consister l'*autonomie*. « Les Grecs, dit Cicéron écrivant à Atticus, « (4) sont charmés d'avoir des juges de leur nation. « Ce sont de plaisants juges, me direz-vous ! Qu'im- « porte, s'ils pensent avoir l'*autonomie* ! » Dans la lettre suivante (5) « Les villes qui étaient accablées

(1) Voy. *Eckhel, doctrina mun. vet. IV, p.* 264.

(2) *In Æmilio Paulo*, p. m. 270.

(3) Lib. XLV, c. 18.

(4) *Græci vero exultant quod peregrinis judicibus utuntur. Nugatoribus quidem inquies, quid refert? tamen* ἀυτονομιαν *adeptos putant. Ad Atticum, VI, ep.* 1.

(5) *Ita multæ (civitates) omni ære alieno liberatæ, multæ valde levatæ sunt, omnes suis legibus et judiciis usæ,* αυτονομιαν *adeptæ revixerunt. Ad Atticum. VI, ep.* 2.

Digitized by Google

« de dettes, ou se sont acquittées entièrement, ou « sont fort libérées. Toutes, jugeant leurs différents « selon leurs lois et sous leurs magistrats, ont re- « pris une nouvelle vie en recouvrant l'*autonomie*. » Or, Cicéron ne pouvait ignorer toute la rigueur de la langue juridique, lui surtout qui avait été questeur dans la Sicile, et proconsul en Cilicie et en Phrygie, et qui parle spécialement ici de son administration provinciale. Strabon est également explicite, lorsque sur la condition de notre vieille cité, il dit : « Les « Romains maintinrent l'*autonomie* dont Marseille « avait été gratifiée jadis, afin qu'elle ne fût pas sou- « mise aux magistrats envoyés dans la province (1). »

Quelquefois, cependant cette même *autonomie* ou du moins les conséquences qui résultaient de sa concession sont indiqués par le nom de *liberté*. Cicéron, dans un passage qui précède de quelques lignes celui que je viens de citer d'après sa lettre à Atticus, dit : « J'ai adopté plusieurs autres articles de l'édit du « même Scevola comme celui qui permet aux Grecs « de terminer entre eux leurs différents selon leurs « lois, ce qui fait qu'ils se regardent comme des peu- « ples *libres* (2). » Pline l'ancien ne désigne pas autre-

(1) Την αυτονομιαν εφυλαξαν, ἥν ἐξαρχης εἰχεν ἡ πολις ὥστε μη ὑπακουειν των εἰς την υπαρχιαν πεμπομενων στρατεγων (*Autononiam conservare, quœ olim gavisa est urbs, at neque morem gerere teneantur missis in provinciam rectoribus*). Strabon *L. VI*, *p. m.* 274.

(2) *Multa secutus sum Scœvolœ, in iis illud, in quo sibi libertatem censent grœci datam, ut grœci inter se disceptent suis legibus* » *Ad Attic. VI, ep.* 1.

Digitized by Google

ment les cités reconnues d'ailleurs comme autonomes que par le titre de *civitates liberæ* (1); une pareille confusion tient vraisemblablement à cette impropriété du langage latin que je signalais tout à l'heure. On n'en doit pas moins voir dans les cités déclarées *autonomes* ou *libres* des cités ayant conservé leurs lois et leurs magistratures locales; mais nous verrons bientôt, en parlant des peuples *libres*, que ce privilége fut soumis à l'arbitraire des gouverneurs romains.

Je poursuis, en passant à l'examen des priviléges qui paraissent plus spécialement rentrer dans la concession de la liberté (*ελευθερια*).

La liberté des cités et des peuples nous apparaît avec des degrés différents ; le privilége en est concédé à des villes où les franchises avaient subi de graves atteintes. Des peuples qui n'avaient même qu'une ombre de liberté, étaient appelés libres, tels, par exemple, les royaumes enclavés dans les limites de l'empire que Tacite n'hésite pas à qualifier d'*inservientes*, quoique reconnues d'ailleurs libres et *sui juris* (2).

Deux priviléges principaux semblent rentrer dans l'*éleuthérie*. L'affranchissement de l'autorité du gouverneur de la province ; l'exemption de toute contribution (*ατελειαν*).

A l'égard du premier privilége, Cicéron semble l'établir ; après avoir reproché à Pison, proconsul de

(1) Par exemple : Ægée de Cilicie, Antioche de Syrie, Mopsuètes.
(2) Tacite, Hist. liv. II, cap. 81.

Digitized by Google

la Macédoine, ses exactions et ses violences, l'orateur romain ajoute : « Je ne dirai point qu'il a étendu « sa juridiction sur une *ville libre*, contrairement « aux lois et aux sénatus-consultes » (1). D'après ce passage, les cités *éleuthères* étaient donc affranchies de la juridiction du gouverneur. Mais alors pourquoi les habitants d'Amasée, certainement *libres et fédérés*, n'osèrent-ils pas, de leur propre autorité et sans recourir à celle du proconsul, s'imposer extraordinairement pour venir au secours de leurs citoyens malheureux, et pourquoi Pline le jeune, qui était ce proconsul, crut-il nécessaire de provoquer un rescrit de l'empereur Trajan, dont voici les termes : « Si les « habitants d'Amasée, dont vous avez joint la re« quête à votre lettre, peuvent, aux termes de leurs « lois, confirmées par le traité d'alliance, s'imposer « des contributions, nous ne pouvons empêcher de « le faire. Dans les autres villes qui sont soumises a « notre droit, il ne faut pas le permettre (2). » Ainsi, la cité libre n'avait pas une administration tout-à-fait indépendante de l'autorité du gouverneur, quoiqu'elle eût cependant un droit que Trajan refuse à une ville soumise.

(1) *Omitto juridictionem in civitate libera contra leges senatusque consulta*. Cicero, de Prov. consul. § 3.

(2) *Amisenos, si legibus istorum, quibus de officio fœderis utuntur, concessum est Eranos habere, possumus, quo minus habeant, non impedire....... In cœteris civitatibus, quæ nostro jure obstrictæ sunt, res hujus modi prohibenda est.* Plinii, epist. X, 94.

Digitized by Google

A l'égard de l'immunité des tributs (ατελειαν), on peut démontrer, par plusieurs témoignages anciens, qu'une ville libre n'en jouissait pas essentiellement. D'après Appien, le triumvir Antoine affranchit la Lycie du paiement des impôts, il accorda aux habitants de Laodicée et de Tarse, la liberté et l'immunité (1); d'après Tite-Live, il donna la liberté aux Illyriens et il déclara les habitants d'Issa et les Taulantiens, non-seulement libres mais encore exempts de tous tributs (2). Ainsi, *l'immunité*, d'après ces textes, semblerait un privilége plus étendu que celui de la *liberté* et qui n'était pas implicitement compris dans cette dernière. Aussi, des peuples déclarés libres par les Romains, par exemple, les habitants d'une contrée de Bathanée, en Judée, furent accablés d'impôts toujours plus onéreux (3) et les Macédoniens furent déclarés libres, mais sans immunités, puisqu'ils

(1) Λυκιος μεν ατελεις φορων αφιεις ...... Λαοδικεας δε καὶ Ταρσεας ελευθερους ἤφιει καὶ ἀτελεις φορων (*Lycios immunitate a tributis donavit...... Laodicenses vero et Tarsenses libertate et immunitate donavit*). *Appien, de Bello-civ. L. V, c.* 7.

(2) *Senatum populumque romanum Illyrios esse liberos jubere .... non solum liberos, sed etiam immunes fore Issenses et Taulantios.* . *Livius. L. XLV, c.* 27.

(3) Παρων Ρωμαιοι δεξαμενοι τὴν ἀρχην, του μεν ελευθερου και αυτοι τηρουσι την ἀξιωσιν, ἐπι βολαις δε των φορων εἰς το παμπαν επιεσαν αυτους (*A quibus Romani cum accepissent principatum, libertatis dignitatem etiam illi conservarent, sed auctis continue tributis in universum eos oppresserunt*). *Josephus, antiq. L.* XVII, *c.* 27.

continuèrent à payer aux Romains la moitié du tribut qu'ils payaient à leurs rois (1).

On aurait même juste raison de se demander si la concession isolée de l'*immunité* entraînait l'exemption des impôts. Cette concession ainsi faite paraît avoir été fort rare. Pline cite quelques colonies d'Espagne (2) : les Locriens Ozoles, Amphisse de la Phocide (3) auxquels avait été concédé le privilége spécial de l'immunité. Alabanda de Carie est, dans ses médailles (4), appelée seulement ἀτελειας, *immunis* ; mais il est à remarquer que Pline la qualifie simplement d'*urbs libera* (5).

En résumé, cette incertitude qui existe entre les divers priviléges, peut facilement s'expliquer. L'autonomie, la liberté, l'immunité, jetées aux villes de la Grèce et autres cités alliées de Rome, furent des titres illusoires qui n'entraînèrent aucune conséquence positive. Les droits attachés aux traités d'alliances étaient aussi peu respectés et n'avaient pas plus de réalité (6).

Par une loi de César, aussi équitable que salutaire, les peuples libres durent jouir d'une liberté pleine et

(1) Tite-Live, lib. XLV, c. 18 et 25.—Plutarque, *in Æmil. Paulo*, *p. m.* 270.

(2) Hist. nat. III, 3.

(3) Hist. nat. IV, 4. (3).

(4) *Eckhel, Doctr. num. IV*, *p* 263.

(5) Hist not. V, 29.

(6) *Augustus urbium quasdam federatas et ad exitium licentia præcipites libertate privavit*. (*Suetone*, *in Aug*., c. 47)

Digitized by Google

entière (1) ; mais on agissait à leur égard comme s'ils étaient proche de l'esclavage. En parcourant les lettres de Pline le jeune et les nombreux rescrits de l'empereur Trajan, on se demande avec juste raison comment on a pu appeler *autonomes* et *libres*, ces peuples qui, dans les moindres détails de leur administration ne pouvaient rien entreprendre ni réformer sans l'avis du gouverneur, et certainement si des franchises avaient existé pour eux, Trajan et Pline ont laissé dans l'histoire une trop juste réputation d'équité pour penser qu'ils auraient été les premiers à les respecter. Mais Cicéron nous le dit : il suffisait aux Grecs de se croire libres, leurs tribunaux n'avaient rien de sérieux (2), ils jouaient à la liberté ; et ces vains titres, qui n'avaient que l'ombre de la réalité, flattaient suffisamment leur amour-propre.

Cependant, les cités libres et alliées avaient conservé une partie de leur ancienne indépendance. Elles étaient régies par leurs propres lois, par les magistrats institués par elles d'après les formes de leurs constitutions. C'est par l'effet de ce privilége que des cités conservèrent leurs magistratures locales (*archontes*, *stratèges*, *scribes*), pour juger leurs causes civiles et criminelles, continuèrent à marquer leurs

(1) *Nam lege Cæsari justissima atque optima, populi liberi planè et vère essent liberi*. Cicero, *in Pisonem*, c. 16.

(2) *Libertatem censent Græci datam. — Peregrinis judicibus utuntur, nugatoribus*. Voy. les passages de ses lettres à Atticus cités ci-dessus.

Digitized by Google

fastes par leurs magistrats *éponymes* et à régir leurs affaires par les assemblées communales, βουλη, δημος, γερουσια, κοινο βουλιον, qu'on voit figurer dans les monnaies des cités provinciales (1).

Les impôts qu'on payait dans le territoire d'une ville libre étaient sa propriété, elle pouvait s'imposer elle-même, ce qui n'était point permis à une ville sujette (2).

Enfin l'indépendance de ces cités était tellement reconnue, que les exilés romains pouvaient y acquérir les droits de citoyen (3).

Mais en réalité, ce privilége qu'on appela autonomie ou liberté, fut presque toujours précaire et éludé par les Romains (4). Cependant quelle que fût cette ombre de liberté, les Grecs, très-avides de titres, en furent satisfaits. Aussi, Pline écrivant à Maximus, envoyé dans l'Achaie, lui dit : « Songez que vous « allez gouverner des cités libres. C'est à Athènes « que vous allez entrer ; c'est à Lacédémone que vous « devez commander : il y aurait de l'inhumanité, « de la cruauté, de la barbarie, à leur ôter l'om- « bre et le nom de liberté qui leur restent (5). »

(1) Voy. les monnaies d'Asie, de Tarse et d'Anazarbe de Cilicie.

(2) Pline, lib X, ép. 94 et surtout ép. 57, et la réponse de Trajan qui ordonne d'examiner les comptes des habitants d'Apamée *Salvis quæ habeant privilegiis*.

(3) Tacite, Annales L. IV, c. 43.

(4) Voyez Cicéron, *pro lege manilia*, c. 22, traduit dans Beaufort, II, p 371.

(5) *Habe ante oculos Athenas esse, quas adeas, Lacedœmonem esse, quam regas, quibus reliquam umbram et residuum libertatis nomen eripere, durum, ferum, barbarumque est*. Pline VIII, ep. 24.

Digitized by Google

NOTE

SUR L'ÉCLIPSE TOTALE DE SOLEIL,

DU 8 JUILLET 1842,

Communiquée à l'Académie, en Séance particulière, le 14 du même mois,

Par M. PAUL AUTRAN,

Secrétaire Perpétuel (*).

Quelque graves que soient les intérêts qui nous occupent ici bas, ils ne sauraient l'être assez pour nous rendre insensibles à ce qui se passe d'étonnant sur nos têtes, surtout quand ces sortes de merveilles ne se reproduisent qu'à de longs intervalles. Me proposant de parler aujourd'hui, devant vous, de l'éclipse

(*) Cette Note parut, dans le temps, dans quelques journaux de notre ville. En la reproduisant aujourd'hui, on ne saurait lui rendre cette sorte d'intérêt qui s'attache parfois à la nouveauté; mais la publication des Mémoires de l'Académie ayant été retardée, cette compagnie a pensé que ladite Note et la pièce relative à la grande Comète de 1843, obtiendraient peut-être encore ici quelque accueil, à cause de l'importance des phénomènes qu'elles rappellent.

(*Note de l'Éditeur*).

Digitized by Google

dont nous avons été naguère témoins, je ne viens point étaler une érudition astronomique à laquelle je suis loin de prétendre. Ce que j'ai vu sans grand appareil, chacun aura pu le voir ; et en exposant quelques faibles remarques, j'ai seulement le dessein de découvrir en quoi elles auront pu se rapprocher, ou différer de celles des autres observateurs.

A quelques secondes près, toutes les phases sont survenues à Marseille, aux moments indiqués d'avance; et cette rigoureuse précision n'a dû surprendre personne, à cause des progrès successifs de la science : mais comme il s'agissait d'un phénomène très-rare qu'aucun des spectateurs n'avait probablement vu ailleurs, et ne reverra peut être jamais (1), l'attention générale vivement excitée par diverses annonces, notamment par celle de M. Arago (*Annuaire du Bureau des Longitudes,* 1842), était en rapport avec toutes les circonstances que pouvait offrir ce spectacle. Pour ma part, j'avouerai qu'il a encore dépassé mon attente.

Quoi de plus remarquable, en effet, que l'anneau lumineux qui s'est montré autour du disque de la lune, pendant toute la durée de l'occultation du soleil, et a rapidement disparu, sitôt que cet astre a pu nous rendre un de ses rayons ! La lumière de ce cercle pâle, argentée, et pourtant un peu jaunâtre, ne ressemblait à rien de ce qu'aperçoivent ordinairement nos regards. On l'aurait crue uniquement destinée à consoler la nature du deuil momentané où elle était plongée (2).

Digitized by Google

Nous ne rechercherons point ici d'où peut provenir cette couronne lumineuse dont l'origine a beaucoup occupé les plus savants hommes en astronomie, et n'est peut-être pas justement encore déterminée à ces heures. *Cassini* l'attribuait, en son temps, à la lumière zodiacale qu'il fut le premier à découvrir en 1683 (3). D'autres plus tard la firent dériver de la prétendue atmosphère de la lune; d'autres, avec plus de vraisemblance, de l'atmosphère solaire. D'autres enfin, grâce aux ingénieuses expériences de MM. de Lahire et de Lisle (4), ont imaginé d'autres hypothèses qui attendent une solution. Quoi qu'il en soit, cette auréole qui apparaît jusqu'à présent, à chaque éclipse totale de soleil, et semble devoir y être inhérente, en forme véritablement, suivant nous, le plus merveilleux phénomène.

Ce qui en a encore rehaussé la beauté, dans l'éclipse de vendredi dernier (8 juillet), ce sont ces espèces de franges vivement colorées à leur bord, qui ont paru çà et là autour du cercle lumineux de la lune, d'où elles sortaient. Elles étaient inégales en grandeur, et terminées en pointes irrégulières, mais rapprochées, et diversement inclinées. Ces pointes avaient un mouvement d'ondulation sensible même à la vue simple. Du sein de ces franges et sur le sommet du disque lunaire, mais un peu plus vers la gauche que vers la droite, s'élevait un faisceau de trois ou quatre gerbes étincelantes et nuancées en rose, vert, jaune clair et violet. La plus longue d'entre elles, s'abaissant un

Digitized by Google

peu vers l'ouest, offrait beaucoup plus de largeur que la couronne qu'elle dominait. Cette sorte de coupole lumineuse était par sa forme, ses contours et son éclat, tout-à-fait digne d'admiration.

Nous ignorons si ces expansions, ou proéminences lumineuses, ou d'autres configurations approchantes, se montreront toujours dorénavant sur la couronne lunaire, en pareille occurrence ; mais il n'en est point fait mention dans l'éclipse totale qui fut observée à Montpellier, et en notre ville, le 12 mai 1706, ni à Londres, en 1715, ni à Paris, en 1724 (5).

Dans le voyage qu'il fit dans l'Inde, par ordre du Roi, pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil en 1761 et 1769, *M. Le Gentil*, de l'Académie royale des sciences, reçut communication des phases de l'éclipse totale de soleil observée en mer, non loin du Cap de Bonne-Espérance, le 9 février 1766. Les officiers du vaisseau *le Comte d'Artois*, de qui il tenait ces détails, avaient aperçu, pendant la durée de l'obscurité totale qui fut de 53 secondes seulement, un cercle lumineux autour de la lune formant quatre cônes, ou pyramides de lumière opposées par leur base, mais dont les deux plus longues étaient dans la direction du sud-ouest et du nord-est. Ces cônes, dont M. Le Gentil donna la figure (6), ne ressemblaient nullement à ceux que nous avons remarqués ici.

En 1778 (24 juin), *M. Antoine de Ulloa*, Amiral Espagnol, revenant d'Amérique, observa en mer, à

Digitized by Google

une centaine de lieues à l'ouest du cap St.-Vincent, une éclipse totale de soleil, qui a amené de remarquables conjectures. Ce fut lui qui crut avoir, le premier, aperçu vers l'extrémité du bord septentrional du limbe de la lune, un point lumineux contesté depuis par Lalande (7) et par d'autres, et que pourtant le directeur de l'Observatoire de Marseille, M. Valz, notre confrère, déclare aujourd'hui avoir aussi découvert à la place indiquée (8).

Dans la même éclipse de 1778, et au moment de l'obscurité totale, il sortait, du cercle lumineux concentrique à la lune, des jets de rayons plus ou moins grands, et plus ou moins pâles que l'anneau, mais circulairement disposés comme lui. Les rayons les plus étendus dépassaient en grandeur le diamètre angulaire de notre satellite.

Un autre observateur, *M. Désoteux* se trouvant à Salé, dans le royaume de Maroc, vit tout autre chose que don de Ulloa. C'étaient au-delà de l'auréole, des faisceaux lumineux jaillissant également tout autour. Ils étaient plus nombreux, plus vifs, et moins irréguliers que les nôtres. Quatre, surtout, surpassant plusieurs fois en longueur celle du diamètre de la lune, formaient une espèce de croix qui dut présenter un ravissant tableau (9).

Quelle abondance, quelle inépuisable variété dans les magiques effets de la lumière !

Jusqu'ici je n'ai rapporté que ce qu'on aura généralement aperçu en notre ville; mais il est un autre

Digitized by Google

objet que je crois avoir vu et dont quelques autres personnes sont pareillement convenues. Un instant après l'immersion totale, je découvris au centre du disque de la lune dont elle couvrait une bonne portion, une tache circulaire, très-noire, et nettement terminée. Cette tache n'eut qu'une courte durée. Fut-elle le produit d'une réfraction atmosphérique, ou de quelque autre cause, ou simplement une illusion d'optique? Les observations qui auront été faites en bien des lieux, et dont on publiera plus tard le résultat, fixeront là dessus toute incertitude.

Pendant l'obscurité totale, des étoiles de seconde grandeur (*le carré de Pégase*, et *la grande Ourse*), s'apercevaient à l'œil nu; à plus forte raison, *la Chèvre* et *Arcturus*. Mais je peux certifier qu'un de mes fils, placé, comme moi, sur les hauteurs de Notre-Dame de la Garde, n'a pas discontinué de pouvoir lire une pièce imprimée en petits caractères.

Il est à remarquer que quand le soleil fut complétement éclipsé, l'horizon, à l'ouest, parut beaucoup plus éclairci que le haut du firmament. La mer alors tranquille semblait couverte d'une nappe blanche, par moments un peu jaunâtre. Du côté de la mer, et au-delà des montagnes qui ceignent notre territoire, au couchant, s'échappait une lueur tout à fait semblable à celle du crépuscule, mais bien autrement étendue.

Cet effet était probablement dû à la réflexion de la lumière du soleil par les portions de la terre que le cône d'ombre de la lune n'avait pas encore atteintes, ou qu'il avait déjà quittées.

Digitized by Google

Que dire enfin de cette teinte jaune, livide, et sombre qui se répandit autour de nous, à mesure que le soleil disparaissait, mais qui fut surtout étonnante, lorsque cet astre cessa entièrement d'être vu ? Ce n'était, comme on l'a déjà remarqué dans des rencontres semblables, ni la nuit, ni le crépuscule. C'était un commencement de ténèbres presque capable d'effrayer, si l'on n'avait su qu'elles devaient ne régner qu'un moment, pour faire place à l'entier recouvrement de la lumière.

Pendant cette courte obscurité d'un si nouvel aspect, l'âme était profondément saisie ; et pourtant, de nombreux applaudissements se firent entendre de plusieurs côtés (10). Que voulait-on applaudir? Était-ce l'exactitude précise des calculs astronomiques qui avaient annoncé l'éclipse ? Ou bien, se montrait-on satisfait de ce que le soleil et notre satellite y avaient si pontuellement obéi ? Quel qu'en fût le motif, ces démonstrations, le dirai-je, parurent avoir je ne sais quoi d'étrange et de pénible. Il s'agissait, en effet, de toute autre chose que d'une scène, ou d'une simple décoration théâtrale ! On avait devant soi, quoique dans la marche naturelle et prévue, l'un des plus imposants spectacles que le ciel puisse offrir à la terre. La grandeur de Dieu dans ses œuvres y éclatait, ainsi que l'ordre toujours surprenant des lois qu'il leur a imprimées, et dont elles ne s'écarteront jamais que quand il le permettra !

Il y avait là, suivant nous, de quoi être ému, admirer, et se taire.

Digitized by Google

NOTES.

---

(1) Lalande ayant engagé *M. du Vaucel* à rechercher toutes les éclipses de soleil qui seraient visibles à Paris dans l'espace de quelques années, celui-ci porta son travail depuis 1767, jusqu'à l'année 1900. Il trouva que, dans ce laps de temps, il y en aurait 59 dont une seule annulaire en 1847, et aucune totale (*Mémoires des Savants étrangers*, *tom. V.*, *pag.* 575).

Conformément à cette recherche, la dernière éclipse de soleil, totale pour nous, n'a été que partielle à Paris. Celle qu'on a indiquée pour le 28 juillet 1851, et qui sera totale pour le nord de l'Amérique, de l'Europe, la Russie, la Turquie, etc., n'aura à Paris qu'une grandeur de 9 doigts un quart, le diamètre apparent du soleil étant divisé en 12 doigts de 60 minutes l'un. Après celle-ci, les plus grandes y seront celles de 1858, 1860 et 1870.

Sur un autre point astronomique, *M. Le Verrier*, qui a depuis acquis tant de célébrité, a poussé beaucoup plus loin ses calculs appliqués aux variations séculaires des éléments des orbites pour Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne et Uranus. Il a tracé la période des excentricités et des périhélies de ces trois dernières planètes: elle est, à son estime, de 900,000 ans; et l'on peut compter sur elle, dit-il, à 4000 ans près.... Il croit que l'excentricité de la terre continuera à diminuer pendant 23.980 ans, et que celle de Mars, excessivement lente, n'aura exécuté sa révolution complète qu'après 1,800,000,000 ans. Enfin, il donne une table des éléments des orbites de Mercure, la Terre, Vénus et Mars, pendant 200,000 ans (*Voyez la Connaissance des Temps*, *pour l'an* 1843, *pag.* 47 *et* 62, *aux Additions*).

De tels chiffres semblent s'adresser à l'infini.... Ils attestent la grande habileté de l'astronome calculateur. On serait tenté toutefois de chercher un garant de leur exacte portée ..... Celui-là seul connaît à fond les limites des temps, qui les a posées!

(2) L'obscurité totale a eu, à Marseille, la durée d'une minute 59 secondes, suivant les observations de M. Valz, Directeur. *M. Lar-*

Digitized by Google

geteau, membre adjoint du Bureau des Longitudes, l'avait estimée à 2 minutes, dans le tableau tracé d'avance par lui, des principales circonstances numériques de cette éclipse (*Annuaire*, 1842). La différence est, comme on le voit, extrêmement faible; mais il en existe une de 39 secondes, entre la fin de l'éclipse totale fixée par M. Valz, à 5 heures, 59 minutes, 29 secondes, et par M. Largeteau, à 5 heures, 58 minutes, 50 secondes.

(3) Voyez *les Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, en 1706, pag. 258.

(4) Voy. *les Mémoires précités*, en 1715, pag. 161 et 166.

(5) Voy. *les Mémoires de la même Académie, à chacune de ces dates*.

(6) Voy. le second tome du *Voyage de M. Le Gentil dans les mers de l'Inde*, en 1769.

(7) Dans le *Journal des Savants* (*juillet* 1780), Lalande oppose à la découverte annoncée par M. d'Ulloa, qui lui paraissait invraisemblable, le phénomène lumineux aperçu à Rome, par *Bianchini*, le 16 août 1725, une heure après le coucher du soleil. Ce phénomène fut postérieurement confirmé par l'observation de *M. Short*, à Londres, le 3 mai 1751. Il s'agissait d'abord d'un, puis de deux traits de lumière rougeâtre traversant la tache, ou cavité profonde appelée *Platon*, que l'on voit sur le disque de la lune. La grande force amplificative du télescope employé par M. Short, lui permit de découvrir aussi deux brèches, ou fentes dans les montagnes qui bordent cette cavité. Il présuma que ces entailles ouvertes au couchant, du côté du soleil, donnaient passage aux rayons de lumière discernés par Bianchini et par lui. Cette opinion semble avoir été adoptée.

(8) Les trois membres de notre Académie qui ont observé, près du château des *Aygalades*, l'éclipse du 8 juillet, assurent n'avoir pu apercevoir sur le corps de la lune, ni fulminations, ni points lumineux. Ils n'ont point vu, disent-ils, de vapeurs sortant des bords du disque. Ils n'ont pas vu non plus, dans la couronne lumineuse, de nuages détachés, tels que ceux qui furent aperçus à Gottembourg, en Suède, pendant l'éclipse totale de soleil, du 13 mai 1733.

(Voy. la *Gazette du Midi*, 12 *juillet* 1842).

(9) On trouve dans le volume des *Mémoires de l'Académie royale des Sciences* (1778), *page* 64, les deux figures de l'éclipse vue par M. d'Ulloa et par M. Désoteux.

Digitized by Google

(10) On lit dans les *Entretiens sur la pluralité des Mondes* par Fontenelle (*second soir*) : « Et nous, n'eûmes-nous pas belle peur, il n'y a que trente-deux ans (en 1654), à une certaine éclipse de soleil qui, à la vérité, fut totale ? Une infinité de gens ne se tinrent-ils pas enfermés dans des caves? Et les Philosophes qui écrivirent pour nous rassurer, n'écrivirent-ils pas en vain, ou à peu près? Ceux qui s'étaient réfugiés dans les caves, en sortiront-ils? »

(*Édition annotée par Lalande*, 1800).

De nos jours, Mme de Staël a écrit : « On avait annoncé, pour deux heures après midi, une éclipse de soleil à *Bologne*. Le peuple se rassembla sur la place publique pour la voir, et impatient de ce qu'elle tardait, il l'appelait impétueusement, comme un acteur qui se fait attendre. Enfin elle commença, et comme le temps nébuleux empêchait qu'elle ne produisît un grand effet, il se mit à la siffler à grand bruit, trouvant que le spectacle ne répondait pas à son attente. » (*Corinne*, à la dernière note.)

Ainsi, explosion de crainte puérile en 1654, et moins de deux siècles après, tantôt des signes d'indifférence, ou des sifflements de mépris; tantôt des démonstrations bruyantes de contentement. Quelle singulière transformation ! Elle peut bien résulter, en partie, de l'avancement de la science; mais la mobilité attachée à nos idées, en toutes choses, y est-elle étrangère?



Digitized by Google

DES POINTS BRILLANTS SUR LES BORDS DE LA LUNE,

DANS LES GRANDES ÉCLIPSES DE SOLEIL,

Par M. Benjamin VALZ,

Directeur de l'Observatoire de Marseille, Membre de la Classe des Sciences.



Les phénomènes extraordinaires qui accompagnent les éclipses totales de soleil ont été d'autant plus lents à être reconnus, que ces sortes d'éclipses sont fort rares pour un lieu particulier de la terre. Dans le cours d'une longue vie, on a peu d'espoir d'en voir une seule; et quand elle arrive, il n'y a qu'une bien faible partie des habitants de la terre qui puisse jouir de ce spectacle imposant. On en conçoit la raison lorsqu'on considère que l'ombre pure de la lune projetée sur la terre ne peut y occuper qu'une faible étendue de quelques lieues. Elle n'y arrive même pas toujours; et c'est ce qui a lieu dans les éclipses annulaires, où le sommet du cône d'ombre n'atteignant pas la terre, permet de voir le soleil débordé tout au tour de la lune. La progression de l'ombre sur la surface de la terre, dans les éclipses totales, ne forme donc ainsi qu'une bande étroite dans laquelle se trouvent seuls compris les lieux qui peuvent apercevoir la phase totale.

Digitized by Google

Dans l'éclipse du 8 juillet 1842, Marseille se trouvait entre les limites de cette bande obscure. Pour mieux reconnaître les phénomènes que présenterait la phase totale, tels que la couronne lumineuse, et les rayons formant ce que l'on a appelé *la Gloire des Saints*, il était convenable d'avoir un champ de vision plus étendu que celui de la lunette parallactique de Dollan, dont je fis usage avec le grossissement de 80 fois seulement, à cause de la proximité de l'horizon et des fortes ondulations des bords du soleil qui en résultaient. J'y adaptai pour cela *un chercheur* fort clair, ayant 4° de champ, divisé dans une partie seulement par des fils pour des mesures rapides, et dont le grossissement n'allait qu'à 12 fois. Je pus ainsi passer instantanément, lors de la disparition du soleil, de la lunette au chercheur.

Je fus alors frappé du spectacle magique que présentait le disque noir et tranché de la lune, suspendu au milieu d'un foyer resplendissant de lumière qui formait à l'entour une couronne argentée d'une douce et agréable clarté paraissant à proximité du spectateur. La partie la plus lumineuse n'avait que quelques minutes de largeur et s'affaiblissait ensuite insensiblement, en formant à droite et à gauche, dans le sens des parallèles, deux expansions plus étendues, presque égales au diamètre de la lune. Du côté du nord, un arc tangent extérieurement au disque de la lune, mais d'un rayon plus grand, et à convexités opposées, séparait la partie la plus lumineuse de la couronne,

Digitized by Google

et joignait les expansions latérales. Un même filet rouge bordait la lune, à la disparition du soleil. La couronne lumineuse a persisté encore quelques secondes après la fin de la phase totale. Le ciel faiblement éclairé à peu près comme par la pleine lune, ne laissait apercevoir que *Castor*, *Capella* et *Aldébaran*; mais plus de la moitié de l'horizon, à l'opposé du soleil, était éclairée; et l'on distinguait un cercle élevé de 15° au plus, au dessus de l'horizon, sa distance du soleil étant de 150°.

Lors de l'éclipse annulaire qui eut lieu en Écosse, en 1836, on avait remarqué des traits noirs parallèles qui unissaient les bords du soleil et de la lune, au moment antérieur à leur réunion, ou postérieur à leur séparation. Ce phénomène attribué à la diffraction avait aussi été reconnu dans un passage de Vénus sur le soleil. On avait prétendu que cette apparence était due aux verres rouges employés pour tempérer l'éclat du soleil; mais ces verres dont j'ai fait usage précisément pour vérifier cette assertion, n'ont laissé apercevoir aucune de ces apparences de traits noirs, ou grains de chapelets. J'ai lieu de les attribuer avec quelque fondement à l'indistinction, ou confusion de vision, lorsque les lunettes n'ont pas été adaptées assez précisément au point de vue distinct, ou lorsque la fatigue de l'œil vient y produire quelque altération, ou même lorsque des variations de longueur des lunettes ont eu lieu par des changements de température. L'existence d'une irradiation et d'une inflexion des

Digitized by Google

rayons, n'a pas été confirmée par l'observation de la durée de la phase totale et par les limites géographiques de la bande obscure. Elles ont été conformes au calcul ordinaire.

Après avoir promené mon attention sur les diverses parties du magnifique tableau que j'avais sous les yeux, je dus la ramener vers le bord de la lune, où devait avoir lieu la réapparition du soleil, et tout auprès duquel le phénomène le plus extraordinaire pour moi s'offrit à mes regards étonnés. Quarante secondes avant la fin de l'obscurité, je vis surgir sur le disque obscur de la lune, à 20 secondes au plus de son bord, deux points voisins très-brillants (plus brillants même que des étoiles de première grandeur), d'une lumière éclatante comme celle du soleil, de chacun desquels émanait un rayon pareil à ceux de cet astre introduits dans une chambre obscure, mais un peu plus divergent et ayant une position conforme à ce qu'on appelle *la Gloire des Saints* dans les éclipses totales.

Dès le premier aspect, j'eus une conviction intime, d'après des apparences si frappantes, que c'était bien des rayons solaires que je voyais s'échapper de quelques ouvertures.

Quinze secondes plus tard, un troisième point brillant parut plus écarté vers le nord, donnant pareillement issue à un rayon de la même longueur que les autres, savoir, d'un peu moins que le diamètre de la lune.

Digitized by Google

Plusieurs personnes venues à l'Observatoire ont pu apercevoir les précédents phénomènes à la vue simple, et avec une lunette d'une amplification de 24 fois, distinguer le faible intervalle qui séparait les points brillants du bord de la lune. A Salon, à Montpellier, à Perpignan, on n'a pu voir aucun de ces points; mais à Toulon, M. Bérard vit une bande rouge très-mince, irrégulièrement dentelée, ou comme sillonnée çà et là de crevasses qui devaient être produites par des échancrures des bords de la lune. M. Flaugergues vit trois points lumineux, sans préciser s'ils étaient intérieurs ou extérieurs aux bords de la lune; mais l'expression de *points lumineux* se rapporterait plutôt à de légères échancrures, qu'à des langues de feu. A Vizan, M. Guérin vit quelques points crénelés qui ne pourraient être considérés que comme des échancrures des bords de la lune. A Digne, M. Bouvard remarqua deux faisceaux lumineux allant en s'élargissant et en s'affaiblissant à mesure qu'ils s'éloignaient des bords de la lune. C'était évidemment des rayons lumineux s'échappant par des ouvertures.

En Lombardie, M. Majocchi remarqua, *dans la partie supérieure* de la lune, deux points resplendissants à l'intérieur et non au dehors de la lune. A Padoue, M. Biéla, après avoir fait mention de trois pyramides lumineuses, ajoutait : « les premiers rayons du soleil se montrèrent en divers points séparés, qui ne pouvaient être dus qu'à des échancrures. »

Digitized by Google

A Narbonne, l'un des observateurs vit très-distinctement apparaître tout à coup, vers le milieu de l'éclipse totale, un point brillant, entouré d'une vive scintillation circulaire, qui est resté invariablement fixé dans la région S. S.-E. inférieure, près de la circonférence du disque.

A Nîmes, on a pu distinguer deux points brillants; et on en aperçut trois à la simple vue, près de la limite boréale de l'ombre.

Auprès d'Anduze, l'on a vu aussi un rayon sortant d'une échancrure même du bord de la lune : ce qui établirait assez son identité de nature et d'origine avec ceux provenant des points brillants.

A Barcelonne, M. Vieta annonça qu'il avait vu le trou d'*Ulloa* vers la partie inférieure de la lune. La lumière qui passait par ce trou était aussi intense que celle du soleil. Le trou était courbé (en croissant sans doute), et fut visible pendant trois minutes.

Il est à remarquer que tous ces divers points ne pouvaient être les mêmes, puisqu'ils étaient différemment situés. On doit en admettre ainsi cinq à six différents, au moins, tous fort près des bords de la lune. Cela indique manifestement que ce phénomène est inhérent à ces bords, et que la condition qui les assujétit doit dépendre de la constitution physique même de ces bords qui nous est entièrement inconnue, puisqu'ils ne peuvent être dirigés vers nous, et que nous ne voyons jamais que la même face de la lune. Je tenterai cependant d'examiner comment on peut concevoir qu'a lieu ce phénomène extraordinaire.

Digitized by Google

Si les points brillants pouvaient indifféremment se présenter sur toute la surface lunaire, les probabilités indiquent que, sur cinq à six points différents, il n'y en aurait pas un d'aussi rapproché des bords. Puisque l'on n'en a point encore vu plus loin de ces bords, on doit en conclure qu'une cause quelconque, que nous chercherons à apprécier, les y assujettit. De plus, tous les points brillants n'ont pu être aperçus que lorsque les bords du soleil et de la lune ont été fort rapprochés, de 20 à 25 secondes environ. Comment se ferait-il qu'ils ne deviennent ainsi visibles que dans la proximité des bords du soleil, si la cause n'en résidait dans le soleil même? Ils sont aussi inhérents aux bords de la lune; il s'ensuit donc qu'on ne doit en rechercher l'explication que dans le concours de ces deux circonstances.

Un pareil phénomène n'avait encore été remarqué qu'une fois par un amiral espagnol, Don Antonio de Ulloa, dans l'éclipse totale de soleil de 1778, mais sans avoir aperçu le rayon émergent dont l'observation devient importante pour l'explication du phénomène. Il dut ne pas le distinguer des autres rayons qui formaient la *Gloire des Saints*, tandis qu'une telle apparition isolée dut attirer toute notre attention. Don Ulloa observa cette éclipse en mer, à 100 lieues à l'ouest du cap St Vincent; le point lumineux fut vu dans une lunette, 1/4 de minute avant la réapparition du soleil, comme une étoile de 5e grandeur, ensuite de 4e, et de 3e, enfin de 2e gran-

Digitized by Google

deur, mais non à la vue simple; sa distance au bord de la lune fut estimée de 25^{m}. Lalande, d'après le temps écoulé, l'estimait à bien davantage; mais on ne saurait guère y compter, puisque Ulloa prévient que sa pendule à secondes était démontée; qu'une montre était réglée à midi, et au lever et au coucher du soleil; ce qui ne saurait être bien rigoureux; aussi ajoute-t-il qu'il n'a pas marqué les secondes, parce qu'il n'était pas aisé de les distinguer avec le sable à minutes. Il trouve qu'il ne peut y avoir de doute que ce point lumineux n'appartienne au soleil; et il l'explique par un trou, ou puits difforme, dit-il, qui traverse la Lune. Il craint que beaucoup de siècles ne s'écoulent avant que le même phénomène reparaisse. Dans le fait, il s'est écoulé, depuis, 64 ans.

Les astronomes se sont refusés à admettre l'existence d'un puits de 200 lieues de profondeur. Quoique Lalande, par erreur de calcul, ne trouvât que 109 lieues, il préférait supposer un volcan: mais on voit, d'après les observations précédentes, que cette explication ne saurait plus convenir. D'ailleurs, on n'a pu reconnaître encore aucune apparence un peu certaine de volcans en activité sur la surface de la Lune, quoiqu'elle se trouve toute criblée de cratères dans l'état de repos (sans doute depuis un grand nombre de siècles), ou offrant plutôt tous les caractères de cratères de soulèvement, ainsi que l'a reconnu M. Elie de Beaumont, fort à même d'en décider. Tout est sous l'empire de la plus grande fixité dans la lune.

Digitized by Google

On ne peut y reconnaître d'autres changements dus aux saisons, jours et années, confondus dans cet astre, que ceux résultant de la marche toujours la même des ombres des montagnes.

M. Ruppel, voyageur astronome distingué, a aussi fait connaître que des points brillants étaient visibles dans les grandes éclipses de soleil, toujours fort près des bords de la lune, comme il s'en aperçut dans l'éclipse de 1820, à Gênes, auprès de la pointe d'une des cornes. Il comparait cette apparence au trou d'une aiguille; ce qui rend parfaitement l'idée que suggère immédiatement l'apparition inopinée du phénomène. Il fit, dit M. de Zach, dans sa correspondance astronomique, volume 4, pag. 185, une observation très-remarquable. Ayant porté son attention à la pointe des cornes, il s'aperçut que la supérieure paraissait émoussée. En examinant plus attentivement, il vit distinctement à une très-petite distance de la pointe de la corne, un petit trou lumineux, comme serait un œil, ou un trou d'aiguille. La pointe obtuse s'était apparemment fermée par l'interposition d'une haute montagne de la lune. Le trou brillant était la lumière transparente, transmise du soleil, que le vallon de cette montagne avait laissé passer. Ce phénomène ne dura qu'un instant.

C'était un hasard heureux qui avait dirigé les regards de cet observateur vers ce lieu, et à cette époque. Quand je proposai une explication pareille du phénomène aussitôt après l'éclipse de 1842, j'étais

Digitized by Google

loin de m'attendre à me rencontrer de la sorte avec M de Zach. Cela m'encouragea à exposer avec quelques détails cette explication en cherchant à l'appuyer sur les connaissances que l'on a pu obtenir de la constitution physique de la lune. Il convient de l'indiquer sommairement.

Les astronomes ont pu déterminer d'une manière rigoureuse l'intensité de la gravité, à la surface des planètes, d'après les masses et les grandeurs préalablement obtenues avec une suffisante exactitude. On a pu savoir ainsi qu'à la surface de la lune, la pesanteur est six fois moindre que sur la terre.Les mêmes matières y auraient donc d'autant moins de poids. Celui d'un homme n'y correspondrait qu'à 20 ou à 25 livres. Sa force musculaire y aurait donc d'autant plus d'énergie et pourrait y soulever des masses six fois plus grandes, comme le ferait aussi tout développement gazeux par son élasticité. De plus, on ne peut y reconnaître d'atmosphère sensible. Or le poids de celle de la terre équivaut à 210 quintaux par mètre carré. On voit par là combien la force expansive des gaz doit éprouver moins de résistance à se développer sur la lune que sur la terre, par le moindre poids de la matière, et le manque d'atmosphère sensible. Les effets produits par cette cause ne peuvent se comparer en rien à ce qui a eu lieu d'analogue sur la terre. Non-seulement la surface de la lune est presqu'entièrement couverte de cratères empiétant même les uns sur les autres, et indiquant ainsi diverses périodes

Digitized by Google

successives d'activité et d'affaiblissement; mais ces cratères y ont acquis des dimensions si énormes, que les plus imposants d'ici bas ne seraient en comparaison que de modestes soupiraux, ou de simples tuyaux de cheminées. Celui qui porte avec orgueil le nom de *Tycho-Brahé* n'a pas moins de 20 lieues de largeur d'ouverture. La bouche en est donc plus de mille fois étendue que celle de nos plus grands cratères. Celui d'*Owhihée* le plus étendu qu'on connaisse n'a que 3,000 mètres d'ouverture; l'Etna, 1500, et le Vésuve 600 mètres. Je n'entre dans ces détails que pour affaiblir d'avance les objections qu'on pourrait opposer à l'explication proposée.

La lune nous présente toujours la même face; et nous ne pouvons avoir aucune notion de celle qui lui est opposée. Pour rendre compte de cette circonstance extraordinaire qui, du reste, paraît commune à tous les autres satellites, Lagrange a proposé une explication qui a été admise généralement, à cause de la simplicité et de la facilité de conception qu'elle présente. Il pense que la lune, dans son état primordial de fluidité, a dû s'allonger sensiblement vers la terre, par l'effet de son attraction, de façon à être ramenée continuellement par le même côté vers la terre, dans certaines limites cependant de vitesse de rotation, de la même manière qu'un pendule qu'on écarte de la verticale, tend toujours à y revenir. Cette forme allongée rend les résistances aux ruptures superficielles, les moins grandes dans sa direction. C'est ainsi que dans un

Digitized by Google

cylindre creux les résistances, dans le sens de la longueur, ne sont qu'à moitié de celles dans le sens perpendiculaire.

Lors donc des soulèvements qui ont pu donner lieu à la formation des montagnes de la lune, comme à celles de la terre, les vallées de soulèvement les plus considérables ont dû s'établir précisément dans la direction de la terre qui formait le sens de l'allongement de la lune, et selon lequel, la résistance à la rupture de l'écorce lunaire se trouvait la plus faible.

Or, c'est à ces vallées prodigieuses, comme le sont aussi les cratères lunaires, que l'on peut avoir recours pour expliquer l'apparence des points brillants aperçus sur les bords de la lune. Il suffira pour cela d'admettre que l'ouverture des vallées est masquée par les inégalités, et les angles correspondants des ruptures, tandis que le fond en est resté naturellement en ligne droite, et peut être parcouru sans obstacle par les rayons solaires aperçus, dans leur trajet, à travers la partie de l'atmosphère terrestre plongée dans l'ombre (1).

Le rayon provenant d'une échancrure qui a été vue à Anduze, viendrait corroborer cette explication, ainsi qu'une observation de Weidler rapportée dans les *Transactions philosophiques* de 1734. Dans l'éclipse de soleil du 13 mai 1733, Weidler vit une vallée entre deux mon-

(1) Dans son voyage sur la rivière des Amazones, La Condamine traversa le long passage du *Pongo* qui offre une complète analogie de forme.

Digitized by Google

tagnes du bord de la lune, qui pouvait avoir une profondeur de deux lieues. A en juger seulement d'après ce qui a lieu sur la terre, on ne saurait concevoir d'aussi énormes vallées: mais de pareils arguments s'appliqueraient avec autant de raison aux immenses cratères lunaires dont on ne peut cependant contester l'existence, comme étant des plus évidentes. La grande longueur rectiligne qu'il faut aussi accorder à ces vallées, viendrait augmenter l'objection, si l'on ne reconnaissait aisément sur la partie de la surface de la lune que nous pouvons apercevoir, de pareilles lignes droites, bien plus longues encore, puisqu'elles traversent la majeure partie du disque lunaire. Leur disposition rayonnante autour des principaux cratères, surtout de celui de *Tycho-Brahé*, doit faire penser que ce sont bien des crevasses de soulèvement qui s'étendent aussi loin. A la vérité, on ne peut y reconnaître de dépression sensible; mais leur différence d'éclat avec les parties latérales sur lesquelles elles tranchent fortement par leur vive blancheur, porte nécessairement à penser qu'elles sont d'une nature très-différente, et que ce sont des remplissages survenus postérieurement à leur formation primordiale, par des déjections fluides, ou boueuses, ou bien par alluvion. Car, quoiqu'on ne puisse reconnaître l'existence actuelle de mers dans la lune, on y distingue de vastes régions sensiblement planes qui paraissent évidemment d'anciens bassins, en partie cratériformes, de mers qui ont dû exister à une époque fort antérieure à celle qui a laissé la surface de la lune dans l'état où elle se trouve.

Digitized by Google

Il resterait à calculer, d'après les observations ci-dessus mentionnées, la longueur et la profondeur des vallées que l'on admettrait comme pouvant donner ainsi passage aux rayons solaires. Mais le peu de durée des éclipses totales et la préoccupation résultant des remarquables phénomènes qu'elles offrent à l'attention de l'observateur, ne lui permettent guères de recourir à des mesures rigoureuses. Elles l'obligent de se contenter d'estimations approchées qui ne sauraient offrir l'exactitude désirable. Cependant nous ne croyons pas, malgré les illusions auxquelles on est exposé, qu'on puisse se tromper de la moitié sur les évaluations que l'on a obtenues. La distance des points brillants aux bords de la lune a été estimée de 20''; c'est 1/50e du rayon de la lune répondant à une profondeur de 8 lieues, réduites à 4, si l'on a pu se tromper de moitié ou de dix secondes seulement. Quant à la longueur du trajet, ce sera la corde de la flèche de 1/50, ou 2/5 du rayon lunaire : ce qui ferait 156 lieues, et 110, en admettant l'erreur de moitié, sur une estimation faite très-rapidement.

L'explication précédente montre assez comment les points brillants n'ont pu être généralement aperçus, puisque leur manifestation ne serait qu'exceptionnelle, dans certaines directions, et pour des lieux particuliers réservés dans d'étroites limites. On pourrait objecter que des ouvertures supposées au fond de profondes vallées masquées dans la partie supérieure devraient se reconnaître aisément pendant la pleine lune, par

Digitized by Google

le vide qu'elles présenteraient sur la surface de ce satellite ; mais on peut montrer qu'il n'en serait pas ainsi, d'après les circonstances du fait observé, puisque, dans des villes aussi rapprochées que le sont Marseille, Toulon, Nimes et Montpellier, les points brillants ont été aperçus dans l'une de ces villes et ne l'ont pas été dans l'autre. Il en résulterait qu'une déviation dans la direction produite par un arc terrestre de 25 minutes (déviation qui ne serait que de 27'' et même moindre encore à cause de l'obliquité de la base), suffirait pour empêcher le phénomène de se reproduire. Ainsi, pour un lieu donné, loin d'apercevoir facilement le vide, ce ne serait au contraire que par grand hasard qu'on se trouverait dans une direction convenable à pouvoir le distinguer. De plus, pour qu'une déviation de 27'' ne permette plus l'enfilade sur un trajet lunaire de 150 lieues, l'ouverture ne devrait paraître que sous un angle de 1/20 de seconde.

Or si la grande intensité de la lumière solaire peut permettre de distinguer un aussi petit point, il n'en serait sans doute plus de même, lorsque ce ne serait qu'un point obscur au milieu de parties éclairées, si prodigieusement faibles relativement à la lumière solaire. Des points obscurs beaucoup plus considérables encore disparaîtraient, même par irradiation, confusion de vision, et aberration restant encore dans les meilleures lunettes.

Du reste, des échancrures très-sensibles dans les éclipses de soleil, et les occultations d'étoiles à tra-

Digitized by Google

vers lesquelles celles-ci ont reparu plusieurs fois après leur immersion, ne peuvent plus se reconnaître sur le limbe éclairé de la lune.

On doit bien regretter que la grande rareté des éclipses totales de soleil ne permette pas d'observer plus fréquemment un phénomène aussi extraordinaire que celui des points brillants des bords de la lune; et l'on ne saurait trop recommander aux astronomes qui auront à l'avenir l'avantage d'être témoins d'un spectacle si important, de ne pas négliger de porter toute leur attention sur ces singuliers points brillants, afin de constater de plus en plus les circonstances diverses qui les accompagnent, telles que leur éclat, leur durée, leurs variations, leur distance au bord de la lune, et surtout les rayons qui en émergent. Ils parviendront ainsi à doter la science de nouvelles lumières et à confirmer, ou à modifier les explications jusqu'à présent proposées sur ces rares et étranges phénomènes.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

Sur la grande Comète de 1843, communiquées à l'Académie de Marseille, dans sa séance particulière du 6 avril, même année,

Par M. Benjamin VALZ,

Directeur de l'Observatoire, Membre de la Classe des Sciences.

Parmi tous les corps célestes qui ont le soleil pour centre de leurs mouvements, il n'en est pas de plus propres à exciter l'attention et la curiosité, que les comètes. La soudaineté de leur apparition qui n'a souvent qu'une courte durée, la diversité de leur configuration, la rapidité ou la lenteur de leur marche tantôt directe, tantôt rétrogade, quelquefois même l'une et l'autre, l'éclat ou la pâleur de leur lumière ; tout en elles est un objet d'étonnement et d'étude.

L'intérêt est plus vif encore, quand il s'agit non d'une de ces petites comètes qui visitent fréquemment notre hémisphère et ne sont souvent saisissables qu'à l'aide du télescope, mais d'une de celles très-remarquables qui s'offrent à d'assez longs intervalles, et viennent frapper tous les regards. Tel est le phé-

Digitized by Google

nomène qui a brillé pendant quelques jours, sous nos yeux, et dont j'ai cru devoir entretenir l'Académie.

C'est le 16 mars au soir, que nous aperçûmes tout-à-coup cette comète, dans la partie du sud-ouest. Elle avait été effacée dans les soirées précédentes, par la clarté de la lune et le crépuscule. On l'avait pourtant déjà vue à Nice, le 12 mars; et on avait même pu l'apercevoir, dès le 28 février, *en plein soleil*, à Bologne et à Parme. Dans cette dernière ville, des observateurs placés derrière un pan de muraille cachant le soleil, découvrirent, vers l'est, une queue de 4 à 5 degrés de longueur.

Elle a pris depuis tant de dimension, qu'elle avait le 17 mars, 47 degrés d'étendue. Chacun a pu la voir ici magnifiquement étalée dans les constellations de l'*Eridan* et d'*Orion* : elle couvrait à peu près l'espace entre la jambe droite de celui-ci, et *la Baleine*. L'extrémité antérieure de cette queue franchissait l'Eridan, pour atteindre la Baleine. Elle parut ensuite se relever un peu ; et les derniers jets de l'extrémité inférieure s'inclinaient vers les approches du *Grand-Chien*. C'est dans cette position que sa lumière éblouissante pendant quelques jours, comme la neige éclairée du soleil, va s'affaiblissant de plus en plus. Le 29 mars, elle n'avait plus qu'une grandeur de 31 degrés, et bientôt elle sera complétement évanouie.

Outre son éclat surprenant et son étendue qui dépassait en longueur 63 millions de lieues (c'est-à-dire 21 mille fois le diamètre de la terre), cette queue

Digitized by Google

avait une forme très-digne de remarque. Au lieu de s'éparpiller, les rayons en étaient fort serrés, surtout vers l'origine et le milieu de cette longue traînée. Ils y paraissaient unis en faisceau et formaient une courbure ou convexité qui laissait deviner comme un vide intérieur. On eût dit une sorte de *poutre arrondie et lumineuse*, ainsi qu'on l'a plusieurs fois imaginé dans des circonstances analogues. Cette apparence, fort apercevable à l'œil nu, était bien plus sensible encore à la lunette.

La largeur de cette queue a été estimée à 1320 mille lieues de 2000 toises l'une.

Nous pûmes observer la tête et en déterminer la position le 18 mars, seulement, deux jours après que la comète nous était apparue. Ce noyau peu considérable n'a jamais été visible à la vue simple. On avait donc en quelque manière devant soi le spectacle d'une immense queue privée de tête; ce qui redoublait la singularité du phénomène.

Il faut aussi remarquer que cette queue si étrange surpassait en grandeur réelle celles de plusieurs comètes très-renommées, entr'autres la quatrième de celles de 1618, dont la queue parut sous un angle de 70 degrés; celle de 1680 ayant une queue de 48 à 90°; de 1689, avec 60 degrés; de 1744 à queues multiples, de 30 à 44 degrés; de 1769, de 75 à 97 degrés; enfin celles de 1811 et de 1818, qui firent pareillement sensation en leur temps.

C'est dans la nuit du 27 février dernier (à dix

Digitized by Google

heures) que cette comète arrivant de l'hémisphère austral avec une extrême rapidité, se précipita sur le soleil, à peu près en ligne droite. Sa distance périhélie était de 1/196 de celle de la terre au soleil, la plus petite encore connue. Elle a presque effleuré la surface de cet astre dont elle n'était éloignée momentanément que de 1/20 de son diamètre. Elle ne mit que deux heures pour faire le demi-tour du soleil, en parcourant 820 mille lieues, c'est-à-dire, 7000 lieues par minute, vitesse inconcevable à notre imagination, mais pourtant incontestable, et rigoureusement déduite d'infaillibles calculs.

La comète s'est ensuite éloignée du soleil, de la même manière qu'elle l'avait atteint, presqu'en ligne droite ; et quoique sa marche soit devenue progressivement moins rapide, nous sommes à la veille de ne pouvoir plus la suivre dans son décours.

Le 5 mars dernier, sa moindre distance de la terre a été de 29 millions de lieues.

Mes observations me permettent de trouver déjà les éléments de son orbite et de vous les communiquer, en attendant qu'il nous arrive de l'hémisphère austral un surcroît de renseignements capables de jeter plus de lumière sur ce phénomène. J'en ferai part à l'Académie, s'il y a lieu (1).

Bien que cette comète ne se soit montrée que pas-

(1) Ces développements ont été publiés par la *Société de Statistique*, dans le répertoire de ses travaux en 1843.

(*Note de l'Éditeur*).

Digitized by Google

sagèrement à nos regards, elle était accompagnée de circonstances qui la rendront mémorable. Sa brusque arrivée au périhélié et son prompt retour, son cours entièrement établi au midi de l'écliptique au dessus duquel elle ne resta que deux heures, pour parvenir du nœud ascendant au nœud descendant; la presque invisibilité de sa tête et surtout l'ampleur et l'éclat de sa queue qui eût pu paraître effrayante à une époque moins éclairée que la nôtre; voilà bien des motifs pour confirmer la remarquable importance de cet astre.

Ses caractères distinctifs sont trop saillants pour ne pas engager les astronomes à rechercher s'il n'a pas déjà plusieurs fois visité notre horizon. Les travaux de recherche sont maintenant dirigés vers ce but. Une telle appréciation, toujours soumise à de nombrenses difficultés, en entraîne encore plus, quand il s'agit d'une comète qu'on ne peut apercevoir qu'assez tard, à cause de son extrême rapprochement du soleil, et qui, à raison de cette proximité combinée avec d'autres obstacles, a bien pu faire jusqu'ici diverses apparitions qui n'auront point été aperçues. Attendons le résultat de tant d'investigations mises en éveil.

Si j'osais toutefois hasarder, dès à présent, là dessus un commencement d'opinion, je dirais que par sa grandeur, sa figure, et sa position dans le ciel, la comète qui va nous quitter, m'a paru offrir des traits notables de ressemblance avec celle que *Cassini* observa à Bologne, au commencement de mars, en

Digitized by Google

1668; et qui fut reconnue plus tard identique avec celle que son neveu, *M. Maraldi* et *M. Manfredi* virent, celui-ci à Bologne, et l'autre à Rome, le 26 février et le 2 mars 1702. (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, *Paris*, 1702). En remontant dans le passé, cette comète serait encore la même que celle de 1106, et celle aperçue par Aristote, 371 ans avant J.-C. Chacune de ses révolutions varierait donc d'un à deux ans, et pourrait avoir lieu de 34 à 36 ans, l'aphélie de cet astre étant peu au delà de l'orbe d'Uranus. La prochaine apparition arriverait dès lors vers 1878.

Tout a été dit sur les comètes. Depuis *Tycho* et *Képler*, les hommes les plus habiles en ont approfondi la théorie ; et de nos jours, *M. Arago* s'attache à en vulgariser la science. Il est très-probable qu'elles sont périodiques et que leurs orbites sont elliptiques, de même que celles des planètes. Le retour successif de la comète de 1682, dite de *Halley*, que l'on revit en 1759, et qui a reparu en octobre 1835; la révolution pareillement constatée de celle de *Enke* en 1207 jours, ou environ trois ans et demi ; et de celle de *M. Biéla*, en six ans 3/4, ont presque écarté là dessus toute incertitude. D'autres périodicités sont plus ou moins établies, ou soupçonnées : le temps se chargera de les vérifier. On le sent bien : dans une matière aussi vaste, nulle borne n'est à poser ; et quelque grandes découvertes que l'on ait déjà faites, il est à peu près certain que chaque siècle ajoutera

Digitized by Google

aux connaissances acquises, en apportant de nouveaux sujets de recherche et d'étude. C'est ainsi que « l'astronomie suivra lentement la nature, en l'approchant sans cesse, comme ces lignes droites qui serrent toujours une courbe de plus en plus près, sans jamais la toucher. (1) »

Éléments de l'Orbite.

Passage au périhélie, 1843 février; 27 j., 43 T. M. de Marseille.

Distance périhélie............	0° 0052
Longitude du périhélie.........	278° 28' 5"
Longitude du nœud ascendant...	359° 29' 10"
Inclinaison de l'orbite (mouvement rétrograde)...............	35° 59' 50"

(1) Bailly, *hist. de l'Astron. moderne*, t. 3.

Digitized by Google

Observations diverses pendant la même année 1847.

MOIS.	6 h. du matin		Plus Grande Différence de Température en 24 heures.	Plus Grande Quantité de Pluie tombée en 24 heures.
	Barom. à zéro.	Tempér extér.		
	mm	o	o	mm
Janvier	758.02	7.7	7.8 du 3 au 4	11.1 le 19
Février....	55.68	4.5	10.8 du 15 au 16	5.1 le 26
Mars........	57.80	5.5	8.9 le 15	36.8 le 20
Avril	53.80	9.8	11.9 du 18 au 19	14.9 le 15
Mai.........	57.93	16.3	12.3 du 15 au 16	19.8 du 2 au 3
Juin........	55.98	17.4	10.8 du 28 au 29	16.9 le 30
Juillet	57.18	21.0	11.5 du 22 au 23	0.4 le 26
Août........	56.80	20.2	10.5 le 21	32.4 le 21
Septembre.	57.95	15.5	12.2 du 20 au 21	13.4 du 6 au 7
Octobre ...	57.40	14.2	10.5 du 3 au 4	49.1 du 20 au 21
Novembre..	60.22	8.9	9.6 du 17 au 18	30.2 le 28
Décembre..	56.23	6.3	9.3 du 5 au 6	15.9 le 20
Moyennes..	757. 8	12.3		

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE MARSEILLE PENDANT L'ANNÉE 1847,

Par M. BENJAMIN VALZ.



Observatoire...	Latitude............	43°	17'	52"	N.
	Longitude..........	3	1	48	E.

Altitude.........	Du Sol....................	29m	0
	Du Baromètre...............	46	6



NOTA.— Les instruments sont établis au Nord, aussi bien abrités que le permet la position, à 46m,6 au-dessus de la Méditerranée, et à 15m,0 du sol, le plus élevé et le plus rapproché de la rade, entre elle et le port. La cuvette du Baromètre est en marbre, présentant environ 21 décimètres carrés de surface de mercure; ce qui en rend les variations de niveau entièrement inappréciables et dispense d'en tenir compte. Elle est solidement fixée, ainsi que le tube (dont le diamètre est de 12 à 13 millimètres), à un massif en maçonnerie; et le tout est renfermé dans une armoire vitrée, qui réduit les variations diurnes de température à moins d'un degré.

Le Baromètre comparé à celui de l'Observatoire de Paris est moins élevé de 0mm,33.

Digitized by Google

… Observations Météorologiques faites à l'Observatoire de Marseille pendant l'année 1848.

…NNES MENSUELLES.						PRESSION ATMOSPHÉRIQUE.					TEMPÉRATURE DE L'AIR.							
3 h. du soir.		6 h. du soir.		9 h. du soir.		Maxima absolus.		Minima absolus.		Différence des pressions extrêmes	Moy^es par mois		demi-somm^e des Temp. extr^es	Maxi^ma absolus		Minima absolus		Différence des Temp. extr^es
Bar. à zéro.	Temp. ext	Bar. à zéro.	Temp. ext.	Bar. à zéro.	Temp. ext.	Maxima.	Date.	Minima.	Date.		des Maxima diurnes.	des Minima diurnes.		Maxima.	Date.	Minima.	Date.	
mm	o	mm	o	mm	o	mm	j. h.	mm	j. h.	mm	o	o	o	o		o		o
752.23	5.8	752.80	3 8	753.13	2.8	763.66	30—9 m.	743.16	20—6 m.	20.50	»	1 0	3.4	12.1	30	—4.0	23	16.1
55 12	12.2	55.78	10.2	55.99	8.7	71.04	4—9 m.	39.04	11—6 m.	32.00	»	6.4	9.3	18.7	27	1.5	6	17.2
51.92	13.1	52.35	11.2	52.96	9.9	62.64	9—9 m.	32.13	13—6 m.	30.51	»	7.4	10.2	18.2	26	2.2	5	10.0
54.36	17.0	54.39	15.6	55.05	13.9	64 66	4—9 s.	41.31	20—6 m.	23.35	»	11.7	14.4	22.4	1	8.9	27	13.5
65.56	21.3	56.51	19.7	57 07	16.9	63.33	10—9 s.	46.94	17—3 s.	16.39	»	14 1	17.7	26.2	15	9.5	6	16.7
56.64	23.4	56.34	22.3	57.00	20.1	62 20	20—9 s.	47 85	8—9 m.	14.35	»	17.2	20.3	27.9	29	14.6	15	13.3
58.01	26.3	57.85	25.0	58 69	22.0	63.00	6—midi	46.68	1—6 m	16.32	»	19 3	23.8	31.4	28	13.2	3	18.2
57.96	25.7	57.63	24.0	58.57	21.4	63.32	28—9 m.	52.77	4—6 m.	10.55	»	18.4	22.1	30.1	14	13.0	26	17.1
55.96	23.0	55.94	21.0	56.48	19.0	64.69	3—9 m.	44 37	25—9 s.	20.32	»	16.0	19.5	26.9	5	11.4	15	15.5
55.87	18.7	55.62	16.5	56.06	15.8	63.79	6—midi	41.66	18—6 m.	22.13	»	13.4	16.1	22.8	5	6.9	23	15.9
57.06	11.3	58.22	9.2	58.59	7.7	66.95	26—9 s.	46.38	23—3 s.	20.57	»	5.0	8.2	20.1	4	0.9	12	19.2
62.09	11.4	62.39	9.8	62.70	8.9	72.72	9—9 m.	50.08	5—3 s.	22.64	»	6.8	9.1	15.1	17	3.0	23	12 1
756.16	17.4	756.32	15.7	756.86	13.9	»	»	»	»	»	»	11.4	14.4	»	»	»	»	»

…s de l'année)

	mm
………	772.72
……	[illegible]

Température moyenne de l'année.

	o
D'après les maxima et minima moyens……………	1.44
D'après les maxima et minima absolus mensuels…	» »

Températures extrêmes de l'année.

	o
Maximum le 28 Juillet………………………	31.4
Minimum le 21 Janvier………………………	— 4.0
Différence	35.4

VENTS. Directions observées.													NOMBRE DE JOURS de							NOMBRE DE JOURS Généralement			QUANTITÉ de pluie.		TOTAL
e	se	sse	s.	sso	so.	oso	o.	ono	no.	nno	Variable.	Calme, nul ou très-faible.	Pluie.	Grêle.	Neige.	Gelée.	Éclairs.	Tonnerre ou d'Orage.	Brouillard.	Beaux.	Nuageux.	Couverts.	Le Jour.	La Nuit.	
																							mm	mm	mm
	3	»	»	»	»	»	1	»	19	»	»	»	8	1	1	14	»	»	»	5	11	11	30.2	23.5	53.7
	3	»	»	»	»	»	5	»	14	»	»	»	5	1	»	»	»	1	»	7	10	4	19.6	8.1	27.7
	4	»	2	»	1	»	6	»	16	»	»	»	8	1	»	»	»	»	»	2	19	5	6.1	7.6	13.7
	9	»	4	»	2	»	9	»	5	»	»	»	10	»	»	»	»	»	»	»	19	5	26.7	38.8	65.5
	3	»	2	»	7	»	5	»	8	»	»	»	7	»	»	»	»	1	»	6	14	2	29.1	16.3	45.4
	7	»	1	»	6	»	5	»	9	»	»	»	7	»	»	»	»	3	»	9	8	5	62.6	6.7	69.3
	2	»	»	»	8	»	11	»	10	»	»	»	1	»	»	»	»	2	»	9	9	»	0.5	10.3	10.8
	2	»	1	»	4	»	17	»	7	»	»	»	2	»	»	»	»	3	»	11	7	1	2.3	1.4	3.7
	6	»	6	»	3	»	9	»	5	»	»	»	8	1	»	»	»	7	»	4	14	3	66.3	84.0	150 3
	9	»	2	»	2	»	3	»	11	»	»	»	9	1	»	»	»	3	»	3	18	4	41.6	116.6	158.2
	0	»	»	»	1	»	1	»	21	»	»	»	6	1	»	»	»	1	»	6	10	2	10.0	8.7	18 7
	9	»	»	»	»	»	2	»	9	»	»	»	6	»	»	»	»	1	»	2	11	11	12.4	8.3	20.7
	57	»	18	»	34	»	74	»	134	»	»	»	77	6	1	14	»	22	»	64	147	53	307.4	330.3	637.7
	»	»	»		»	»	»	»	»	»	»	»													

Etat hydrométrique de l'air à Marseille pendant l'année 1848.

MOIS.	TENSION DE LA VAPEUR ET HUMIDITÉ RELATIVE EN CENTIÈMES.									
	9 h. du matin.		Midi.		3 h. du soir.		6 h. du soir.		9 h. du soir.	
	Tension	Humid. relative	Tension	Humid. relative	Tension	Humid. relative	Tension	Humid. relative	Tension	Humid. relative
	mm		mm		mm		mm		mm	
Janvier	4.24	74.1	4.56	68.0	4.64	66.3	4.51	73.9	4.39	77.
Fevrier	5.71	67.2	6.23	60.9	6.21	59.4	6.28	67.3	5.92	70.
Mars........	6.16	64.6	6.23	56.3	6.06	54.2	5.81	58.9	5.73	63.
Avril	8.26	65.4	8.24	59.3	8.25	59.3	8.17	64.0	7.83	68.
Mai........	9.57	61.5	10.13	57.8	9.88	54.7	10.10	61.3	9.63	69.
Juin........	11.65	63.8	11.62	58.4	11.69	57.6	12.14	63.3	11.74	69.
Juillet.....	13.08	62.1	13.48	55.6	13.72	55.8	14.13	61.6	13.15	68.6
Août........	11.85	60.0	12.26	51.7	12.66	56.3	13.15	60.4	12.89	70.
Septembre.	11.19	64.1	12.08	60.7	12.16	59.2	12.04	66.5	11.23	69.
Octobre....	9.28	67.4	9.57	61.4	9.67	61.9	9.57	68.8	9.25	70.2
Novembre..	5.50	68.7	5.88	60.1	5.82	57.4	5.78	65.6	5.58	70.
Décembre..	6.13	74.0	6.56	66.6	6.60	65.8	6.61	72.6	6.45	75.5
Moyennes..	8.55	66.1	8.91	59.7	8.94	58.8	9.03	65.4	8.65	70.3

Observations diverses pendant la même année 1848.

MOIS.	6 heures du matin.				Plus Grande Différence de Température en 24 heures.	Plus Grande Quantité de Pluie tombée en 24 heures.
	Barom. à zéro.	Tempér extr.	Tension de la vapeur.	Humid. relative		
	mm	o	mm		o	mm
Janvier	752.85	1.6	4.11	76.8	70.7 du 28 au 29	19.0 le 31
Février....	56.29	7.0	5.47	71.2	10.9 du 6 au 7	11.9 le 20
Mars........	52.20	7.7	5.81	73.0	10.7 le 26	5.5 le 20
Avril	54.37	12.5	7.92	74.6	9.9 le 30	26.4 du 19 au 20
Mai.........	56.80	15.2	8.74	67.6	11.6 du 14 au 15	22.3 du 16 au 17
Juin........	56.79	18.7	10.94	68.4	10.8 du 10 au 11	33.4 le 13
Juillet......	58.13	20.8	12.23	66.4	10.9 le 12	10.8 du 30 juin au 1 juil.
Août........	58.12	19.3	10.67	63.6	14.3 du 23 au 24	2.2 le 16
Septembre.	56.11	16.9	10.04	70.1	11.1 du 1 au 2	43.7 le 25
Octobre ...	55.34	14.2	8.79	73.4	11.6 du 23 au 24	78.6 du 15 au 16
Novembre..	58.14	6.2	5.21	71.3	12.8 du 4 au 5	12.7 le 23
Décembre..	62.28	7.7	5.90	75 2	9.3 le 4	10.0 du 28 au 29
Moyennes..	756.42	12.3	7.98	71.0		

Digitized by Google

MEMBRES RÉSIDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE MARSEILLE.

BUREAU CONSTITUÉ POUR L'EXERCICE 1851-1852.

MM. Le baron GASTON DE FLOTTE, Président, rue Théâtre Français, 10.

Ed. LUCE, ✻, Vice-Président, rue de Rome, 96.

LAUTARD, ✻, Secrétaire perpétuel de la Classe des Sciences, rue Grignan, 22.

Paul AUTRAN, ✻, Secrétaire perpétuel de la classe de Littérature et d'Histoire et de celle des Beaux-Arts, rue Venture, 23.

HUBAUD, Trésorier, rue Longue des Capucins, 36 (1).

Classe des Sciences.

MM. SALZE, directeur du Jardin Botanique, au quartier des Chartreux.

ALBRAND, avoué, 1er adjoint du Maire, rue de l'Arbre, 9.

LAURENS, pharmacien, rue latérale du Cours, 2.

MATHERON, Ingénieur civil.

(1) Les fonctions de Président, Vice-Président et Trésorier sont annuelles. Les titulaires élus exercent leurs fonctions à partir de la séance de rentrée, qui a lieu au mois de novembre.

Digitized by Google

MM. VALZ, ✵, directeur de l'Observatoire, à l'Observatoire.

BARTHÉLEMY-LAPOMMERAYE, directeur du Muséum d'Histoire Naturelle, boulevart du Musée, 49.

CATELIN, ✵, officier de marine en retraite, rue Paradis, 118.

CLAPIER, avocat, ancien député, membre du Conseil Général, rue Curiol, 29 A.

MEYNIER, professeur de chimie à l'École préparatoire de Médecine, rue Breteuil, 60.

CASTELLANE, Jules, (comte de) rue Noailles, 28 et 30.

ROUX, P.-M., ✵, docteur en médecine, rue Mazade, 12, en face de la place St-Ferréol.

TEMPIER, avoué, place de la République, 6.

MORTREUIL, juge de paix, chevalier de l'ordre royal d'Othon de Grèce, rue Sylvabelle, 116.

JULLIANY, Jules, ✵, passage Noailles, 5 B.

LUCE, Édouard, ✵, président du Tribunal de 1re instance de Marseille, rue de Rome, 96.

DE MONT-RICHER, ✵, ingénieur en chef, directeur du Canal de Marseille, rue Grignan, 49.

PLAUCHE, ✵, régisseur de la Manufacture des Tabacs, rue Sainte, 137.

Classe de Littérature et d'Histoire.

MM. DUDEMAINE, ✵, rue des Petites Maries, 26.

HUBAUD, rue Longue des Capucins, 36.

NÉGREL-FÉRAUD, rue Nau, 9.

AUDIFFRET, avocat, rue Nationale, 51.

MÉRY aîné, ✵, ancien conservateur de la Bibliothèque.

AUTRAN, Joseph, conservateur de la Bibliothèque publique, place Noailles, 51.

Digitized by Google

GASTON DE FLOTTE, rue Théâtre Français, 10.

MÉRY, Louis, professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres d'Aix, à Aix.

BONAFOUS, Norbert, professeur de littérature française à la même Faculté.

PATOT, Timothée, chef d'institution, boulevart du Musée, 66 et 68.

DE SULEAU (comte), C. ✻, préfet du département.

JEANCARD, chanoine-archidiacre, vicaire-général du diocèse, au Palais épiscopal.

Classe des Beaux-Arts.

MM. COSTE, Pascal, ✻, architecte, rue de Rome, 37.

THÉVENEAU, professeur de musique, rue des Deux-Empereurs, 26.

CARLE, homme de lettres, place de la République, 7.

DASSY, conservateur du Musée, boulevart du Musée, 15.

BERTEAUT, ✻, secrétaire de la Chambre de Commerce, place Villeneuve, 2.

LOUBON, Émile, directeur de l'École des Beaux-Arts, boulevart du Musée, 15 A.

BÉNÉDIT, Gustave, professeur au Conservatoire de Musique, rue Pisançon, 3.

Digitized by Google

MEMBRES VÉTÉRANS [1].

MM. Tocchi, E.-B., chimiste manufacturier, rue Sénac, 44.
Poutet, ancien pharmacien, rue de Rome, 18.
Péclet, inspecteur général des études, à Paris.
Aubert, ancien directeur du Musée, boulevart des Parisiens, 60.
Villeneuve (de), ✱, ingénieur des mines, inspecteur de l'Agriculture, à Paris.
L'abbé Bargès, orientaliste, à Paris.
Chasseriau, architecte, à Alger.
Dieuset, ✱, ancien directeur des Contributions directes, rue Paradis, 143.
Miège, O, ✱, ancien consul, agent des affaires étrangères à Marseille ; à Paris.

(1) Sont classés parmi les *vétérans*, les académiciens résidants qui transportent leur domicile hors du département ; ceux qui, à raison de leur âge ou de leurs infirmités, réclament les avantages attachés à ce titre, etc. Les vétérans conservent le droit de séance et voix consultative.

Digitized by Google

MEMBRES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE.

Dates de réception.	MM.
1804	Portalis, premier président de la Cour de Cassation.
1813	Viennet, de l'Académie Française.
1815	Charles Dupin, G., ✱, membre de l'Institut, à Paris.
1817	Félix Lajard.
1819	Henry, archiviste de la Mairie, à Toulon.
1820	Ladoucette (le baron de).
1821	Héricart de Thury.
1823	Garcin de Tassy, ✱, membre de l'Inst., à Paris.
1825	Moreau de Jonnès, ✱, » »
1826	Bard, Joseph, à Beaune.
1827	Geoffroy St.-Hilaire.
»	César Moreau, ✱, statisticien, à Paris.
1828	Charles Desmoulins, de Bordeaux.
»	Rifaud, ✱, voyageur antiquaire.
1829	Chaudruc de Crazane (le baron de), officier de l'Université.
»	Sauvaire-Barthélemy (le marquis), ancien pair de France, représentant du peuple.
»	Gaymard, Paul, ✱, docteur en médecine et naturaliste.
»	Raynaud, ✱, de Lambesc, orientaliste, à Paris.
1831	Poujoulat, représentant du peuple.
1832	Péricaud, aîné, bibliothécaire de la ville de Lyon.

Digitized by Google

MM.

1833 Capefigue, à Paris.

» Des Halleurs, secrétaire perpétuel de l'Académie de Rouen.

1834 Théophile Bosq, à Auriol.

» Aimé Boullie, de l'Académie de Lyon.

» Nicot, ancien recteur de l'Académie de Nîmes.

1835 Panckoucke fils, à Paris.

» David, d'Angers.

» Dubois, de Paris.

1837 Jacquemin, pharmacien, à Arles.

» Robert, ❋, de Sainte-Tulle, agronome.

» Thourel, de Montpellier.

1838 Eusèbe de Salles, ❋, médecin et orientaliste, à Marseille.

» Canonge, à Nîmes.

» Ramey, de l'Institut.

» Baume, naturaliste.

1839 Tyran, de Marseille, auteur de l'histoire des Monuments religieux de la France.

1840 De Lamartine.

» L'abbé Feraud, auteur des documents historiques sur les antiquités de Riez.

1841 Mauny de Mornay, ❋, inspecteur de l'Agriculture, à Paris.

» Tanneur, ❋, peintre de marine.

1842 Clair, avocat, à Arles.

» L'abbé Gras, à Marseille.

» Guindon, à Marseille.

1843 Girardin, professeur de chimie, à Rouen.

» Barjavel, docteur en médecine, à Carpentras.

» Le baron D'Hombres Firmas, ❋, correspondant de l'Institut, à Alais.

» Rochet d'Héricourt.

Digitized by Google

MM.

1843 Roux Ferrand.
» Le baron Michel de Tretaigne.
» De Brière, à Paris.
1845 Rouard, bibliothécaire de la ville d'Aix.
» De Ségur du Peyron, ✻, consul à Beyrouth.
» J. de la Canorgue, à Nice.
1846 De la Cuisine, conseiller à la Cour d'appel de Dijon.
» Chavet, ancien professeur au collége de Henri IV.
» Mlle. Stéphanie de Roquefort.
» Hippolyte Flury, ancien consul de France à Valence.
» Payan, docteur en médecine, chirurgien en chef de l'Hôpital civil d'Aix.
» De Caumont, ✻, correspondant de l'Inst., à Caen.
» Jules, Itier, O., ✻, directeur des douanes, à Montpellier.
» Assenat, ancien pharmacien en chef des hôpitaux, à Aix.
» Le vicomte De Cussy, ✻, à Saint-Mandé (Seine).
1847 Grégori, J.-C., ✻, conseiller à la Cour d'Appel, à Lyon.
» Batillat, pharmacien, à Mâcon.
» Guys, ✻, ancien consul, à Paris.
» Rendu, conseiller de l'Université, à Paris.
» Le docteur Leguillon.
1848 Le docteur Guyon, ✻, membre de la Commission scientifique d'Afrique.
1849 Guillemin, directeur des mines de la Mouzaïa.
» Guérin-Méneville, G.-E., ✻, agronome, à Paris.
1850 Le colonel marquis De Galliffet, ✻, à Aix.
1851 Philippe Edde, de l'Académie du Gard.
» Prosper Sain d'Arod, à Lyon.

Digitized by Google

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

Dates de réception.	MM.
1832	Louis CIBRARIO, de l'Académie des sciences de Turin.
»	Joseph MANNO, id. id.
1833	PARKER-WEB.
»	SALVATOR DE RENZI, à Naples
1834	Le baron WESTRAMEN, à Amsterdam.
1835	Le colonel BEAUFOY.
1839	NICOLO COCHIATORE, directeur de l'Observatoire de Palma.
»	PETRUCCI, auteur d'un travail sur les animaux infusoires, à Pavie.
1841	RIDOLFI COSIMO, président général du congrès de Florence.
1845	Félix BOGAERTS, } Membres de la Société archéologique de Belgique.
»	DE KEYSA, } Membres de la Société archéologique de Belgique.
»	EUGÈNE DE KERCKNOVEVORENT, } Membres de la Société archéologique de Belgique.
1846	SISTO PINTOR.
1850	Le chevalier DE BECLART DE THUMAÏDE, secrétaire général de la Société d'émulation de Liège.
1851	HARRIS, (William Thadeus), à Cambridge, près de Boston, États-Unis d'Amérique.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

rseilles.—Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts

ACADÉMIE ROYALE
DES
SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE MARSEILLE.

SÉANCE PUBLIQUE
DU 6 SEPTEMBRE 1846,

TENUE EN PRÉSENCE

DU

CONGRÈS SCIENTIFIQUE

DE FRANCE.



MARSEILLE.
TYPOGRAPHIE BARLATIER-FEISSAT ET DEMONCHY,
rue Canebière, n° 19.

1846.

Digitized by Google

1862, Aug. 4.
Gift
of Mr. C. H. [illegible],
of Cambridge.

Digitized by Google

ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE MARSEILLE.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 6 SEPTEMBRE 1846.

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

par M. Louis MÉRY, Vice-Président.

MESSIEURS,

L'Académie de Marseille aurait méconnu l'esprit de son institution, si, en présence du Congrès qui vient de s'ouvrir parmi nous, elle n'eût pas donné, dans une séance publique, la mesure des sentiments dont elle est animée envers les membres de cette savante réunion. Elle a pensé qu'elle pouvait réclamer l'honneur d'accueillir avec quelque solennité ceux que le goût des lettres et la culture des choses sérieuses de l'intelligence, unissaient déjà à elle par cette confra-

Digitized by Google

ternité qui a depuis long-temps réalisé, dans le domaine des sciences, l'alliance des esprits, vainement cherchée encore dans celui de la politique. Seulement, il me sera permis, plus qu'à tout autre, de regretter que la voix toujours applaudie qui devait, aujourd'hui, nous servir d'interprète, n'ait pas pu se faire entendre, et que le hasard n'ait pas complété l'œuvre qu'il avait heureusement commencée. Nos suffrages avaient élevé à la présidence celui qui pouvait si bien répandre, par son éloquence et le rang qu'il occupe dans la hiérarchie sociale, un vif éclat sur notre réunion (1). Après avoir entendu son élégante parole, nous aurions regardé comme dignement payée notre dette d'admiration et de sympathie. Momentanément éloigné de nous, il m'a légué une tâche sous laquelle je sens fléchir mon insuffisance ; mais ce qui pourrait me rassurer, c'est que notre vieille urbanité française sait tenir compte des bonnes intentions, et que, dans notre pays, on éprouve plus que de la pitié pour le courage malheureux.

Il y a quatorze ans que la France a vu naître, sous l'impulsion d'une volonté ferme et éclairée, une institution qui ouvre, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, les assises solennelles de la science. Le rayonnement n'est plus concentré sur un point privilégié, il s'étend du centre aux extrémités du pays ; la

(1) M. Réguis, président de l'Académie pendant l'année 1845-46.

Digitized by Google

vie intellectuelle circule comme une sève généreuse; et ce n'est pas un des moins intéressants spectacles de notre époque, que celui qui nous montre des hommes de fortes et patientes études, venant de divers lieux, pour établir entre eux, par la parole, un échange animé d'idées. La science a toujours senti en elle l'instinct providentiel de l'association; elle n'a jamais cru qu'elle devait garder son trésor avec l'inquiétude jalouse du dragon antique; quand elle était pauvre, elle taillait un bâton et s'en allait à travers les peuples, sous les traits de Pythagore, par exemple, pour consulter les sages. La civilisation, sa fille, lui gardait des jours meilleurs.

Maintenant elle ne se présente plus à nous sous la figure d'un rhapsode errant ou d'un voyageur épuisé de fatigues. Ce n'est plus un pèlerin maigri par des veilles solitaires, qui vient heurter à la porte des villes, pour réciter des vers harmonieux ou expliquer un nouveau système du monde, à l'ombre gratuite d'un portique de marbre, devant des auditeurs drapant mal leur nudité avec une tunique écourtée ou un manteau beaucoup rapiécé; elle a des allures plus brillantes; ses pieds ne se blessent plus aux pierres du chemin, et ses vêtements ne s'accrochent plus aux ronces des sentiers. La lutte pénible du savoir et de la misère qui a laissé sur les pages de l'histoire de si douloureuses empreintes, a cessé d'être un de ces spectacles fréquents, qui autrefois, accusaient encore plus l'ignorance que l'insensibilité de la foule. Recherchés et

Digitized by Google

fêtés par un monde brillant qui les apprécie, les hommes instruits convient maintenant de grandes villes à leurs solennités; Marseille est devenue, cette année, une des étapes de leur itinéraire à travers la France; le choix de notre cité leur a été peut-être inspiré par un retour vers cette antiquité, dont la plupart d'entre eux, leur chef surtout (1), ont si bien étudié l'histoire et les monuments. Le nom de Marseille tomba un jour de la bouche de Cicéron, aux rostres du Forum; Aristode l'écrivit dans un de ses livres; il retentissait sous les portiques d'Athènes et de Corinthe, sur les quais de Carthage et de Tyr; autour de ce nom brille une de ces auréoles qui rend encore chères et illustres tant de cités mortes. Ils avaient sans doute retrouvé les vestiges de Rome sur le vieux sol gaulois, mais l'œil ébloui par les merveilles architecturales du moyen-âge, ils ne durent souvent accorder qu'une attention distraite aux exhumations de l'antiquité latine. En entendant prononcer le nom de Marseille, ils ont eu devant eux comme une grande perspective grecque et romaine. La nature et l'histoire n'ont-elles pas fait la moitié des enchantements du génie antique parmi nous? Le voyageur arrivé de la Grèce ne croit-il pas retrouver, dans la configuration même de notre sol, une image de la Messénie, et quand il s'asseoit le soir, sur une de nos grèves, ne lui semble-t-il pas qu'un reflet du ciel ionien palpite dans les couches en-

(1) M. de Caumont, l'honorable président du Congrès.

Digitized by Google

flammées de notre horizon? Sous ce ciel splendide, la révélation antique est admirablement préparée: le sol, le firmament, la mer ont fourni les décors de la fête olympienne; les acteurs manquent encore; une trirème, avec une tête de taureau sculptée à la proue, sort du port de Phocée et va nous les amener; Diane chasseresse les accompagne!

Vous qui, sous la foi de poétiques récits, vous vous êtes acheminés vers une ville presque contemporaine de Rome, vers une ville dont Strabon a compté les temples, dont les navigateurs corinthiens saluaient de loin l'*Ephesium* aux blanches colonnes, vous avez dû sentir votre ardeur d'antiquaire se réveiller, plus vive, à ce nom de Marseille, qui semblait vous tenir en réserve quelques rares surprises d'archéologie! Pourtant des doutes devaient parfois vous assaillir; il suffisait d'ouvrir un guide de voyageur, ou d'interroger la renommée pour s'attendre à bien de cruels mécomptes. Tandis que Arles, notre voisine, montre avec orgueil ses arènes impériales et le gracieux péristyle d'un théâtre romain, tandis qu'un arc-de-triomphe, élevé peut-être par Marius, nous fait voir encore frémissant dans leurs liens de pierre, les Kymris battus aux pieds du mont de la Victoire, tandis qu'un tombeau, chef-d'œuvre d'élégance, désigne la place de *Glanum-Livii*, près de Saint-Remy; tandis qu'un pont où se révèle Rome, se courbe, à peu de distance de Marseille, sur un torrent; ici, rien ne rappelle, pas même dans le tronçon mutilé d'une colonne, la

Digitized by Google

sœur d'Athènes, l'amie de Rome. Rome oublia Marseille dans les largesses architecturales qu'elle prodiguait aux provinces conquises ; un cirque lui aurait si peu coûté ! nous n'avons pas même un cirque ! Aussi, dès que l'amour des études antiques se réveilla parmi nous, il y eut chez nos savants un désappointement touchant et des efforts inouïs pour essayer de reconstruire quelques pans de la cité phocéenne écroulée. Ils se permirent intrépidement d'ingénieux mensonges. Peu éclairés par les lumières d'une critique encore à son début, ils firent à nos pères les Phocéens, gens de goût, puisqu'ils étaient du pays de Zeuxis et d'Appelle, l'affront de les regarder comme les architectes de notre mesquine cathédrale ; à la vérité, ils se contentèrent de leur attribuer un mur de cette cathédrale, ce legs presque honteux du moyen-âge ; c'était beaucoup qu'un mur! Une statue grossière qui représentait une sainte inconnue, devint pour ces savants naïfs, la déesse protectrice de la colonie ionienne. Reléguée maintenant dans une cour où les pluies la lavent, où le soleil l'incruste de tons brillants, cette Diane apocryphe continue à être appelée par ses voisins : l'*idole* ou *la mauvaise sainte*, *la marido santo.*

Une fois lancés dans cette voie hardie et périlleuse, nos premiers archéologues firent bien du chemin. Ils croyaient avoir retrouvé la statue de Diane, celle même qu'Aristarché transporta d'Ephèse à Marseille ; encouragés par ce premier succès, ils voulurent faire

Digitized by Google

d'autres trouvailles. En archéologie, comme en bien d'autres choses, il n'y a que le premier pas qui coûte. Un buste en pierres noires, avec les mains jointes et une face d'un saint du moyen-âge, était placé contre le mur d'une vieille maison d'une de nos plus vieilles rues. Un baldaquin surmontait ce buste, qui s'appuyait sur un piédestal rongé par le temps et écorné aux angles. Si tous nos livres ne l'attestaient, on croirait difficilement qu'on ait pu se décider à voir dans cet ouvrage d'un ciseau grossier, la figure d'un de ces brillants patriciens, que Cicéron comptait dans son opulente clientèle. Mais Milon avait été exilé à Marseille, il s'était félicité dans une lettre écrite à son éloquent défenseur, de pouvoir manger nos *pisces barbatos*; plus de doute, le buste en pierres noires était celui du célèbre meurtrier de Clodius; c'était évident. N'avait-on pas remarqué, au milieu du piédestal, la figure d'une louve, et une tête de louve n'est-elle pas la signature obligée de tout monument romain? L'audace archéologique ne connut plus de bornes; le mur qui retenait ce buste fut déclaré un mur romain, la maison dont ce mur faisait partie fut aussi déclarée maison romaine, et l'on pria les voisins de ne plus appeler le portrait en pierres de Milon : le *saint de pierre*. Ces voisins persistèrent à voir un *ecce homo* dans l'image du client de Cicéron. Il se peut qu'ils aient eu raison.

On est cependant forcé d'avouer que nos premiers archéologues ont su se contenir, car, avec le procédé

Digitized by Google

qu'ils avaient imaginé, ils auraient aisément retrouvé toute l'antiquité marseillaise.

Enfin, ils finirent par avoir sous la main un véritable monument, seulement il était à demi enfoncé dans la terre et n'était composé que de voûtes où l'architecture romaine se révélait dans l'appareil des pierres et la solidité du ciment. Quelle était la destination de ce monument ? Un savant antiquaire, M. Grosson, trancha la difficulté ; son imagination s'exalta, et dans un corps-de-garde qui ressemble parfaitement à celui de la *villa Adrienne*, il vit des bains antiques. Ces prétendus bains s'appellent les *Caves de Saint-Sauveur*; M. le ministre de l'intérieur en a décidé depuis six ans l'acquisition. Ce sont les seules pierres encore debout qui témoignent de notre antiquité.

Tandis que nos devanciers étaient ainsi à la recherche de nos ruines, ils durent éprouver un vif sentiment de joie devant une gracieuse colonne où un amour ailé se joue dans des feuillages finement sculptés. Pour le coup, cette colonne et cet amour ne pouvaient être que d'une origine grecque ; il n'y avait point à s'y méprendre ; aussi, nos archéologues approchèrent-ils respectueusement leurs lèvres de ce précieux débris où ils croyaient retrouver la trace de la fumée d'un sacrifice antique ; la colonne et l'entablement qu'elle supporte avaient indubitablement appartenu au temple de Diane, à ce temple de Diane qui fait le désespoir de tous les antiquaires marseillais depuis trois siècles. Or, tandis qu'ils échangeaient

Digitized by Google

des phrases d'admiration sur cette colonne, un malencontreux critique arrivé de Paris, M Millin, parut au milieu d'eux comme un véritable trouble-fête. — «Vous appelez cela une colonne grecque, mais vous n'y êtes pas, mes amis, leur dit-il avec un sourire légèrement railleur ! »

Comme ils avaient tous, avec raison, une grande confiance dans l'érudition de M. Millin, ils se transmirent leurs pensées dans un regard désespéré qui semblait dire : vous verrez qu'il ne nous restera rien. En effet, M. Millin leur prouva que cette colonne avait été taillée par un artiste florentin, dans le quinzième siècle. Elle décore un autel de notre cathédrale.

Au moins cet impitoyable critique aurait dû ne pas contester l'origine de la porte de la Joliette, de cette porte dont le vent de la mer a rongé les pierres. Il n'avait pas fallu un grand effort d'étymologie pour découvrir le nom de Jules-César dans celui de *la Joliette*; de vieux documents attestent que l'anse, ainsi appelée, a été le port militaire des Romains avant qu'elle devînt le port de l'Évêque. Toutes les fois qu'un agent-voyer amoureux de la ligne droite et peu touché de la majesté des ruines, toutes les fois qu'un ingénieur qui voyait avec dépit cette porte s'élever au milieu des constructions projetées, ont proposé de l'abattre, l'archéologie locale s'est indignée et a fulminé ses imprécations. L'autorité municipale a presque dû couvrir de sa protection ce monument romain, qui fut construit sous François I[er], au commencement du seizième siècle.

Digitized by Google

De tout ceci résulte que Marseille est une ville antique, et qu'elle n'a rien d'antique.

Mais cette ville, qui a eu son nom noblement mêlé aux débats de César et de Pompée, qui a vu, un jour, rentrer dans son port, toutes mutilées, les galères qui avaient affronté les proues de Décimus Brutus, dont les murs furent ébranlés par le bélier de Trebonius; cette ville qui a peut-être, dans des moments d'exaltation religieuse, renversé de ses propres mains les monuments qui décoraient ses places, qui reprend aujourd'hui sur les eaux le sol où s'élevèrent les premières maisons phocéennes; cette ville qui n'a pas su, dans des jours de troubles politiques, soustraire à une démolition sacrilége l'église gothique de *Nuestra-Senhora de las Accuas*, qui, sous la domination de ses vicomtes, avait mérité le surnom de Ville-des-Tours, *Villa Turrium*, parce que les formidables forteresses de Saint-Victor dont il ne reste plus qu'une tour, de *Croch*, de *Rocca-Barbara*, de *Rostagneriis*, de l'Inquisiteur, de l'Evêque, de *Babon*, de *Sainte-Paule*, aujourd'hui coupée au pied, couronnaient ses hauteurs et lui donnaient un grand aspect militaire; cette ville si souvent assiégée, saccagée, brûlée une fois par Alphonse d'Aragon, déchirée par des guerres intérieures, n'a point disparu sous l'herbe des champs, et ne s'est point fait un linceul du sable de la mer. Elle a toujours grandi au souffle puissant du commerce et de l'industrie. Les monuments que Rome lui a déniés, elle se les est donnés sur la route qu'elle ouvre à un

Digitized by Google

fleuve voisin, à travers les montagnes ou dans les entrailles de la terre ; elle a sculpté son noble blason et gravé son nom vieux de plus de deux mille ans sur une des pierres de cette succession étagée d'arcs triomphaux, qu'on appelle le pont-aqueduc de Roquefavour, et qu'un jeune ingénieur (1) a lancé dans les airs. Depuis qu'une paix profonde pousse dans les belles voies de l'industrie l'activité humaine, elle respire la poussière des chantiers, en assistant à tant de travaux exécutés au milieu d'elle : ses quais s'élargissent ; la mer lui restitue les plages qu'elle avait dévorées ; des bras de pierre, s'allongeant sur les flots, s'évasent autour d'un nouveau port ; le travail est partout, dans son sein, autour d'elle ; le rocher se fend en éclats, la montagne est éventrée, la colline s'abaisse, le vallon est comblé ; car Marseille veut aussi rayonner à l'extrémité de cet immense réseau qui va couvrir la France, et rattacher notre ville à Paris et à nos frontières. Nulle part ne se manifeste avec plus d'énergie que chez elle cette ère nouvelle de paix, ère de luttes industrielles pendant laquelle, abjurant d'anciennes haines, des jalousies heureusement décriées, tous les peuples cherchent à féconder par le travail, sous l'œil de Dieu, la terre où les épées se sont trop long-temps croisées, où trop long-temps a retenti le canon des batailles.

Marseille a-t-elle besoin, pour flatter son orgueil, de remuer des poussières et de disputer au temps des

(1) M. de Montricher.

Digitized by Google

ruines équivoques? Ce sont là les légitimes délassements des cités où peuvent s'abriter dans un calme studieux, sans que le bruit de la rue et les cris des chantiers viennent les troubler, les savants voués aux longues veilles. Mais ici le travail, la loi suprême des civilisations, a la voix puissante et dominatrice. Le travail qui veut non pas rétablir des textes altérés, fixer la science sur l'origine d'un monument, mais le travail fécond qui fait gémir la machine de l'usine, qui attelle la vapeur au navire et au wagon, qui renouvelle la face de la terre, qui échange les produits des nations, qui déplace les lits des fleuves, qui rend l'air, l'eau, le sol, ses vassaux, éclate ici sous mille formes et se présente sous mille aspects. C'est là la véritable gloire de Marseille, c'est celle dont nous sommes justement fiers pour elle, puisque cette gloire qui ne crée pas une grandeur momentanée, est due à la paix, à une activité intelligente, et qu'elle disparaîtrait si l'humanité avait encore à gémir des excès qui l'ont souvent déshonorée et toujours affligée.

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. MORTREUIL,

ÉLU MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES.



MESSIEURS,

Les premiers mots qu'il m'est permis de faire entendre dans cette réunion où la littérature, les arts libéraux et la haute industrie trouvent de si dignes représentants, ne peuvent être que l'expression bien naturelle des sentiments que j'éprouve depuis que vos bienveillants suffrages m'ont appelé à prendre place au milieu de vous. Aussi, n'est-ce point, Messieurs, pour satisfaire aux exigences de la position nouvelle que vous m'avez faite, et me conformer aux règles de l'ancienne étiquette académique, que je dois avouer combien jusqu'à ce jour j'espérais peu recueillir tant d'honneur. Je sais tout ce qu'il y a de difficultés et

2

Digitized by Google

de péril à venir prendre place au milieu de vous, et je sens vivement combien la présence des hommes érudits et éloquents qui siégent ici est dangereuse pour moi, qui, livré à quelques travaux d'érudition solitaire, ose aborder un pareil lieu ; mais j'ai compté beaucoup sur l'indulgence que vous prodiguez à ceux dont vous croyez devoir encourager le zèle, et j'ai dû me soumettre à l'éclat de cette initiation solennelle, qui m'associe, dès ce moment, à vos savants travaux.

Et pour rendre plus complet l'honneur que j'en retirais, plus vive la joie que j'allais ressentir, je devais rencontrer, dans l'interprète de votre bienveillance, à mon égard, un littérateur distingué, un philologue éminent, un historien consciencieux, chez qui l'esprit et le talent sont un privilége de famille, et dont j'avais à reconnaître personnellement les témoignages d'estime les plus flatteurs.

Je le dis, Messieurs, dans toute la sincérité de mon âme ; en pensant aux services que l'Académie de Marseille a rendus à la littérature et aux arts, à cette direction pleine de goût et de sagesse qu'elle a constamment imprimée aux études littéraires, on doit être heureux et fier d'être appelé à partager les soins d'une si belle œuvre.

Vous le savez, Messieurs, l'établissement de l'Académie, vers le commencement du 18e siècle, avait été précédé de remarquables événements politiques et littéraires. Il y avait de longues années que Marseille avait été entraînée dans ce mouvement qui devait faire

Digitized by Google

de la France une grande nation, qu'elle avait conquis, comme disait un auteur de ces premiers temps, sa royale liberté ; mais à peine Marseille était-elle française par le langage. Personne n'a oublié cette *historiette* où Tallemant des Réaux nous raconte l'embarras du duc de Guise, au milieu de la plus élégante société marseillaise qui ne parlait encore que le provençal.

Toutefois l'esprit français ne resta pas long-temps à dominer; la transformation fut presque instantanée, et notre ville était un terrain neuf où devaient se rencontrer toutes les réformes littéraires.

D'abord Ronsard et les poètes de la pleiade viennent à bout d'une grande entreprise ; après eux la langue française ne peut plus céder à aucune autre le droit de préséance ; mais Ronsard et les siens réunissaient des qualités bien opposées. Si l'on trouve chez eux la noblesse, la gravité et l'éclat du langage, on y trouve aussi des expressions, des métaphores triviales ou burlesques qui font grimacer le style, et qui valurent au maître cet arrêt si sévère de Malherbe, que tout le monde sait, et que la postérité a confirmé.

La province, en acceptant cette réforme, un peu prématurée pour elle, n'eut pas toujours le sentiment assez délicat pour saisir les nuances de ces qualités opposées. Marseille, pas plus que toute autre ville, ne sut se préserver d'une contagion de mauvais goût, née de ce défaut de discernement, et bien que les traces de cette littérature contaminée aient à peu près complétement disparu, on pourrait assigner à plus

Digitized by Google

d'un de nos faiseurs de ce temps, une place dans cette galerie où figurent le comte d'Alsinois, le comte de Permission, le seigneur des Accords et toute cette gentilhommerie littéraire d'une autre époque, dont on goûte peu les excentricités, bien qu'elle ait été la première, du reste, à tenir peu de compte de son blason de contrebande.

Puis, survint cette époque de transition intellectuelle qui commence à Henri IV et finit à Louis XIV; époque tour-à-tour livrée à l'influence italienne et espagnole, où les physionomies de la plupart des auteurs restent indécises comme leurs œuvres.

Bientôt la France entière battait des mains au triomphe du grand Corneille; Pascal écrivait ses immortelles provinciales; on murmurait déjà le nom d'un jeune clerc de la Ferté-Milon, protégé par Chapelain, et qui devint notre grand tragique.

Ici je n'ai rien à dire; tant d'éclat nous oblige à nous taire, et ne nous laisse qu'à admirer cette littérature formée au goût si délicat et si pur de l'antiquité classique.

On sait par quels revers de fortune cette gloire parut s'affaiblir sur la fin du règne du grand roi, et avec elle la splendeur littéraire qui s'était attachée aux belles années de ce monarque. Alors l'Académie de Marseille n'était pas encore fondée, mais ne devait pas tarder à l'être.

Tout à coup, le secret de cette langue qui, depuis Racine était perdu pour tant d'écrivains, fut retrouvé.

Digitized by Google

De nouveaux noms, de nouvelles mœurs, tout un siècle nouveau se montrèrent avec une époque nouvelle. D'autres conventions avaient remplacé le respect de l'antiquité classique, qui s'était fort affaibli, tout en conservant sur la dignité et les bienséances littéraires les traditions de la cour de Louis XIV. Une littérature légère et railleuse vécut avec les grands et refléta les grâces et les vices d'une société élégante. Sa grandeur fut exagérée, son éclat quelque peu factice, et plutôt instrument de la pensée, que la pensée elle-même, elle devint philosophique et vécut d'actualité.

A ce tableau, il est impossible de méconnaître la littérature qui a pris le nom de son représentant le plus illustre. C'est sous l'influence de ces penchants et de ce langage, que sont jetées les premières bases de vos assemblées. L'Académie de Marseille, il ne faut pas craindre de le dire, est fille de Voltaire et de sa littérature; mais rassurez-vous, Messieurs, un tempérament sévère doit apaiser ici vos consciences justement alarmées : des susceptibilités, bien autrement timorées que les vôtres, s'éveillèrent aussi à vos premiers jours. Un prélat qui avait acquis, par son héroïque dévouement, le droit de faire entendre sa voix, et dont le nom s'entoure aujourd'hui d'une sainte auréole, prit place des premiers sur les fauteuils de l'Académie, et épura au feu d'une croyance ardente et éclairée, toute cette philosophie de mauvais aloi.

Que les jeunes écoles insurgées contre le scepticisme

Digitized by Google

du 18e siècle le renient et l'abjurent, à elles permis ; mais lorsque vous direz que la foi la plus pure et la littérature la plus élégante ont rayonné sur votre berceau, personne n'osera dire que vous venez du 18e siècle, car vous seuls pouvez inscrire sur le fronton du temple, que vous avez érigé, les deux noms de Belzunce et de Voltaire.



Digitized by Google

RÉPONSE DE M. Louis MÉRY,

VICE-PRÉSIDENT.

Monsieur,

L'Académie, qui connaissait depuis long-temps vos ouvrages, et qui en appréciait toute la valeur, se félicite plus vivement encore de vous avoir admis dans son sein, à présent qu'elle a pu juger par vos paroles de l'intérêt que ses travaux et ses tendances littéraires vous ont toujours inspiré. J'ajouterai qu'elle est heureuse de trouver en vous cette réserve délicate, ces sentiments de dignité modeste qui rehaussent le prix du vrai mérite.

Vous venez, Monsieur, de tracer en peu de mots un résumé piquant et lucide des diverses phases historiques de notre littérature, et par conséquent de la langue qui en a été le flexible et harmonieux instrument. Il est vrai, ainsi que vous le rappelez, qu'il

Digitized by Google

s'écoula d'assez longues années, après l'assimilation de Marseille à la grande famille française, pendant lesquelles la langue nationale fut peu cultivée, et, puisqu'il faut le dire, peu parlée parmi nos compatriotes. Pensez-vous toutefois que la société élégante de ce temps là doive encourir en masse le reproche d'avoir été à peine française par le langage? Vous inclinerez bien plutôt, j'en ai la certitude, à faire au moins quelques honorables exceptions. Vous le savez, *Tallemant des Réaux*, naturellement porté à la satire, ne négligeait aucune occasion d'alimenter sa chronique, devenue si intéressante pour nous, de toutes les révélations plus ou moins scandaleuses ou burlesques qui lui revenaient; il recherchait le piquant avant tout; et, au risque de commettre çà et là quelques injustices, ne se croyant pas tenu à faire preuve de la conscience de l'historien, il choisissait de préférence le côté ridicule des hommes et des choses. Sa verve caustique s'exerçait sans ménagement, même sur le beau sexe. Il a parlé des dames d'Aix et de Marseille avec assez peu de retenue; en cela il s'est montré conséquent avec lui-même; pourquoi aurait-il fait grâce de ses sarcasmes à nos aimables aïeules, lui, qui déchirait sans pitié les grandes dames de la cour de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV? Les marseillaises essuyèrent ses critiques en bonne compagnie. Elles peuvent se consoler de cette disgrâce avec Madame de Chevreuse, avec Madame de Longueville, avec Madame de Montausier, et avec tant d'autres qui bril-

Digitized by Google

laient, alors, par leur beauté, leur esprit, leur intrigue, leur galanterie et même par leur vertu, et qui jouent des rôles peu flatteurs dans les historiettes.

Mais s'il lance en passant une de ses méchantes plaisanteries contre la haute société que trouva en arrivant dans son gouvernement de la Provence le brillant duc de Guise, vous savez, Monsieur, qu'en revanche, nous lui devons le délicieux portrait de Mlle. de Marcelle, dont, sans lui, nous n'aurions pas conservé le touchant et gracieux souvenir. Il s'est trouvé que Tallemant des Réaux, par le plus grand des hasards, s'est montré juste, délicat, sensible une fois dans sa vie, et qu'il l'a été à l'égard d'une marseillaise. Il peint cette poétique victime du jeune prince lorrain sous les plus charmantes couleurs, il reproduit ses vers que Segrais et Racan auraient signés. Il fait plus, il donne une larme à sa mémoire. Jamais femme obtint-elle un pareil triomphe sur le cœur de ce sceptique endurci ? Ne vous semble-t-il pas qu'il existe un peu de contradiction entre les charmes et la parfaite élégance dont l'auteur des historiettes pare Mlle. de Marcelle, entre les poésies si pures, si noblement pensées et écrites qu'il nous a conservées de cette belle personne, et l'anathème général qu'il lance sur une société dont elle était l'ornement ?

Nous ne pouvions, Monsieur, que nous rencontrer dans une complète communauté de sentiments et de doctrines sur la plupart des sujets que vous avez effleurés, bien qu'en les caractérisant avec une remar-

Digitized by Google

quable justesse, dans votre rapide tournée historique. Il est aisé de reconnaître à la manière dont vous appréciez les monuments littéraires de notre langue, que vous vous êtes préparé par de fortes études à ce genre d'appréciation. Nous n'attendions pas moins de la part d'un écrivain qui, bien jeune encore, a attaché son nom à une œuvre d'une grande importance historique. Je veux parler, Monsieur, de votre *Histoire du droit Byzantin*, fruit précieux de longues et laborieuses recherches, et qui vous a valu dans le monde savant des suffrages aussi unanimes que mérités.

L'Académie, Monsieur, vous avez raison de le supposer, se rappelle toujours avec émotion et respect, que le nom de M. de Belzunce est inscrit dans la liste de ses fondateurs. Ce nom qui réveille l'idée d'un héroïque dévouement, lui est cher à bien des titres. Je crois pouvoir déclarer que la vénération qu'il nous inspire n'est qu'un motif de plus d'accueillir ces sentiments d'humanité qui s'accordent si bien avec le principe de l'évangile.

Le devoir de l'Académie est de se tenir, autant que possible, au niveau des lumières et des principes qui font la gloire de notre époque. Vous nous aiderez, Monsieur, dans l'accomplissement de la tâche commune que nous avons à remplir, et pour laquelle l'Académie est heureuse de s'être assuré votre utile concours.



Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. BERTEAUT,

ÉLU MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES.

Messieurs,

Avant d'aborder le sujet que je me propose de traiter dans cette solennelle séance, permettez-moi d'acquitter une dette ; j'éprouve le besoin de vous remercier du sentiment de bienveillance auquel je dois mon agrégation à l'Académie. Je ne me fais pas illusion : la faveur que j'ai obtenue ne m'est point personnelle ; c'est un hommage indirect rendu à la compagnie dont je suis le secrétaire ; c'est, pour ainsi dire, une adhésion aux idées économiques dont je me suis fait maintes fois l'organe.

Je crois donc rester dans le sentiment de votre vote en choisissant pour texte de mon discours : *la liberté du commerce.*

Digitized by Google

Trop heureux si je puis jeter quelques fleurs sur ce terrain peu littéraire, et si ma prose, empruntée au vocabulaire de l'utile, trouve grâce devant tous mes auditeurs.

En Angleterre, la femme a joué un rôle actif dans la propagande de la liberté commerciale; elle a compris que la ligue n'était pas seulement consacrée aux joûtes oratoires, mais qu'elle avait pour but l'amélioration matérielle du sort des classes pauvres; et frappée plus spécialement de l'aspect sentimental de la question, elle a mis au service de la politique sociale toute l'influence que donnent les grâces et la beauté.

Les dames françaises, pas plus que leurs sœurs d'Albion, ne resteront étrangères à une si noble mission; elles sympathiseront, nous osons l'espérer, avec l'expression de nos sentiments qui répondent à leur instinct de bienfaisance.

Quand une grande idée se produit dans le monde, elle a un retentissement universel; elle envahit la place publique, monte sur le trône des rois, pénètre dans le sanctuaire de la science; par une loi providentielle, tout coopère au triomphe de cette idée.

Nous ne faisons pas seulement allusion à ces découvertes immenses, telles que la boussole, l'imprimerie, la machine à vapeur, qui font la gloire d'un siècle et contribuent au bonheur de l'humanité; nous voulons parler surtout de ces vérités fécondes, météores étincelants dont Dieu se sert pour éclairer les sociétés humaines dans leur marche progressive, et les conduire au but.

Digitized by Google

Ainsi, dans le monde moral et religieux, le *christianisme* ; dans l'ordre social, *l'émancipation des classes laborieuses* ; dans la sphère politique, les *principes consacrés par* 89 ; et dans le monde matériel, *la liberté des échanges.*

Et qu'on ne taxe pas d'emphase et d'exagération un pareil rapprochement : *la liberté du commerce* est le salut du monde : sans elle le vasselage et la féodalité, qui ont été détruits d'homme à homme, de province à province, existent de peuple à peuple, avec tout le cortége de haines et de maux attachés à ces situations anti-sociales. La science économique cherche toutes les formules qui intéressent le bonheur de l'humanité ; sondant les sources de la véritable richesse, elle touche aux plaies qu'a faites le paupérisme. Quand les humanitaires, les socialistes et les philantropes, variété de la même espèce, déroulent la série des exploitations humaines et n'offrent qu'une critique stérile pour remède aux classes souffrantes, cette intéressante famille, dont Smith est le chef, explique la cause des souffrances, et dégageant les inconnues, trouve plus d'une solution à ce problème social que pose le siècle.

La science économique ne marche pas sur des ruines; elle ne ressemble point à cette idole indienne qui se fait une litière d'hommes, et se creuse un sillon arrosé de sang ; elle procède par des bienfaits continus, elle combat cet aveugle antagonisme qui pousse les classes contre les classes et les peuples contre les peuples, elle prépare aux hommes un avenir de paix et de fraternité, basé sur des intérêts réciproques.

Digitized by Google

Quelle est cette inconnue? me demandent sans doute quelques-uns de vous. — L'économie politique. — A quelle doctrine a-t-elle emprunté sa panacée universelle? Au bon sens.

Cette science moderne qu'avait pressentie le génie antique et qui respire dans la république de Platon, dans la politique d'Aristote et dans les capitulaires de Charlemagne, n'est pas hérissée d'abstractions. Les complications savantes qu'y ont ajoutées les Malthus, les Sismondi et les Ricardo tiennent plutôt à la profondeur de leur esprit qu'à l'essence du sujet lui-même. Ce sont d'admirables excursions dans le domaine des sciences morales, avec lesquelles l'économie politique a des affinités plus ou moins intimes. Mais, nous le répétons, cette science n'est par elle-même ni abstraite ni compliquée; elle ne demande pas comme l'histoire, par exemple, de nombreuses lectures et des méditations profondes; elle ne bâtit pas en l'air des hypothèses, ces châteaux de cartes de la philosophie; elle n'exige qu'une étude un peu réfléchie des faits quotidiens dont nous sommes les témoins distraits et superficiels. La fécondité de ses résultats contraste avec la simplicité de ses procédés. Le catéchisme économique a, pour articles de foi: *Les produits s'échangent avec des produits, la véritable richesse c'est le travail;* et pour préceptes: *Laissez faire, laissez passer.*

Dans un discours académique où les mots sont comptés, je n'ai certes pas la prétention de faire un cours d'économie publique; cela n'irait ni à mes facultés ni à

Digitized by Google

vos loisirs. Sobre de l'attention que vous voulez bien me prêter, je me bornerai à quelques aperçus généraux.

L'espèce humaine a toujours procédé de l'esclavage à la liberté. Qu'on remonte aux âges primitifs, on verra le patriarche avec sa nombreuse famille de femmes, d'enfants et d'esclaves, tous soumis à sa volonté souveraine. A la suite des siècles, la famille s'agrandit, la tribu devient peuple, mais la forme des gouvernements conserve l'empreinte primitive; partout des royautés despotiques avec droit de vie et de mort sur les sujets.

Le règne de l'autocratie pesa bien long-temps sur l'humanité entière, et nous n'osons pas dire que cette main de fer ne fût pas nécessaire au berceau des sociétés qui avaient besoin de force et d'unité.

Peu à peu les idées d'indépendance et d'émancipation se firent jour. La Grèce, dont la civilisation fut si brillante et si précoce, donna des échantillons de république, et le christianisme, prêchant l'égalité, acheva l'œuvre ébauchée par les Socrate et les Platon.

Dès ce jour, l'horizon de l'humanité s'élargit, le despotisme ne fut pas déraciné, mais la hache avait brillé et était prête. La main des barbares convertis et des esclaves révoltés fit le reste.

Les serfs du moyen âge étaient déjà une transition; les libertés de l'Eglise, le principe électoral introduit par le catholicisme, l'affranchissement des communes, préparaient admirablement les constitutions modernes.

Digitized by Google

Nous qui recueillons ce que tant d'autres siècles ont semé, nous ne rendons pas toujours justice à nos devanciers; nous leur demandons compte de ce qui leur a manqué, et nous oublions tout ce qu'il leur a fallu d'efforts, de génie et de vertu pour préparer la moisson nouvelle. Nous oublions que la charte chrétienne a été l'aïeule de toutes les chartes, et nous imitons l'ingratitude de ces enfants qui mordent le sein de leur nourrice.

Le commerce n'a pas fait exception à la loi commune; lui aussi a débuté par l'esclavage. Les rançons de tout genre ont entouré son berceau. Toutefois, comme les anciens vivaient de la conquête, c'est-à-dire du travail d'autrui, les prohibitions n'avaient pas un caractère *protecteur*, mais purement *fiscal*. Les peuples anciens demandaient du pain et les jeux du cirque; ils voulaient être nourris et amusés aux frais du trésor public, et pour satisfaire à de pareilles exigences, les magistrats avaient besoin de battre monnaie partout. L'apologue des membres et de l'estomac avait bien réussi une fois à faire descendre du mont Aventin le peuple mutiné; mais il valait mieux prévenir ces retraites séditieuses que de recourir à des remèdes posthumes et douteux; on jetait donc l'or au peuple, comme les esclaves aux murennes. Les douanes, ce poison du fisc, agissaient, non pas à titre de protection, mais comme moyen de revenus. Probablement la pourpre de Tyr, les céréales d'Egypte, les fruits de l'Archipel grec, les vins de la Gaule, les tissus des Indes n'auraient jamais acquitté

Digitized by Google

de droits à Rome, si le luxe des praticiens, combiné avec les exigences des citoyens, n'avaient fait une loi impérieuse des taxes. Il appartenait à notre civilisation de déguiser le fait sous de grands mots, et de dire aux populations rançonnées : « Je vous pressure, mais pour votre bien. » La douane transformée en bienfaitrice de l'humanité, le système restrictif érigé en doctrine sociale, est une de ces hypocrisies que repousse la simplicité antique, et une de ces inventions qui étaient réservées aux temps modernes.

« Les populations hostiles qui détroussent les cara-
« vanes, les tempêtes qui brisent les galères, enfin
« l'augmentation des frais que motivent nécessaire-
« ment les distances sont des protections plus que suf-
« fisantes pour le produit du sol qui se trouve au cœur
« de la consommation même. »

Telle est, en substance, la réponse que fit un citoyen d'Athènes à un collecteur du temps, qui voulait mettre un droit sur un fruit saccarin d'Egypte, parce que, disait-il, cette provenance étrangère devait préjudicier à la consommation des figues de l'Attique.

Les douaniers, depuis deux mille ans, n'ont pas changé de texte ; mais par contre-coup, les producteurs n'ont pas toujours imité le bon sens du citoyen d'Athènes.

Cromwell et Colbert, ces deux grands génies qui ont élevé une muraille de la Chine entre le monde et les royaumes d'Angleterre et de France, auraient bien dû profiter de cette leçon du passé, pour le bonheur de l'humanité, à laquelle ils auraient ainsi épargné de si coûteuses et de si sanglantes représailles.

Digitized by Google

L'acte de navigation est le premier acte d'hostilité systématique contre la liberté des mers et par suite des échanges. Jusqu'alors les priviléges, les monopoles n'avaient pas été établis pour favoriser le chantier et l'industrie, mais pour procurer indirectement aux couronnes les subsides que refusaient les parlements; pour me servir d'une expression de M. Fonfrède, la protection s'est greffée sur la fiscalité.

Les taxes prohibitives, soi-disant protectrices, sont une invention moderne dont le brevet est heureusement sur le point d'expirer. Nous ne méconnaissons pas les services relatifs que ce régime appliqué à la navigation a pu rendre d'abord à l'Angleterre; nous concédons même que, dirigé contre les marines si puissantes de l'Espagne et de la Hollande, ce fut un trait d'adroite politique et un lévier de puissance, mais c'est là un fait tout exceptionnel qui tient à sa date et ne se reproduirait plus. Il est arrivé là ce qui advient toujours à ceux qui découvrent quelque chose; les peuples surpris qui n'ont pas le temps de se mettre en garde, subissent de rudes coups. L'emploi de la poudre a donné la victoire aux armées qui l'ont exploité les premières; mais quand les armes à feu sont devenues le fait normal et permanent, l'humanité seule y a perdu, les hécatombes ont grandi, voilà tout!

Tant que les nations n'ont pas élevé de représailles, la marine anglaise a prospéré. C'est là un fait incontestable, mais ce qui n'est pas moins évident, c'est

Digitized by Google

que l'Angleterre a payé constamment les frais de la protection accordée à son pavillon, protection qui avait nécessairement pour effet de renchérir d'autant les marchandises apportées et consommées dans le pays. La prépondérance maritime de la Grande-Bretagne a été chèrement achetée, témoin sa dette énorme et ses embarras sociaux.

A quoi sert de marcher à pas de géant, si, en définitive, la route suivie conduit à un précipice!

Aujourd'hui, malgré ses quarante-cinq colonies, la Grande-Bretagne rencontre un impasse, et la voilà qui revient sur ses pas pour trouver une issue que ferment de toutes parts les barrières prohibitives, représailles de son absolutisme industriel.

Tel est le terme fatal où aboutissent les fausses idées!

La décision de l'Angleterre, dans ces graves conjonctures, a été héroïque; la tempête soulevée par la prohibition est conjurée par la liberté. D'un trait de plume la Grande-Bretagne raye ses tarifs; sa main a déchiré, sans hésiter, toutes les pages de ce code prohibitionniste, auquel elle devait un peu de gloire en échange de tant de maux. Convaincue par sa propre expérience, que la prospérité commerciale d'une nation réside dans la liberté des échanges, elle a mis en action les principes, sans condition préalable; elle n'a pas subordonné ses réformes aux concessions des autres peuples, elle a compté sur les résultats pour

Digitized by Google

faire l'éducation générale ; la nation dont l'égoïsme insulaire ne voyait que des ennemis au-delà de ses rochers, agrandit ainsi son patriotisme et adopte l'univers.

Il y a huit ans à peine, lorsque quelques industriels se liguant à Manchester contre les monopoles organisés, commençaient à dévoiler les exploitations des branches aînée et cadette de l'aristocratie, les vices inhérents aux systèmes prohibitifs et coloniaux, et exposaient la théorie et les bienfaits du libre échange, qui eût osé prédire à ces humbles apôtres le triomphe prochain qui leur était réservé? Il y avait loin de l'atelier de Cobden au siége du parlement, et cependant la distance est franchie! A cette heure, Cobden est presque le roi de l'Angleterre ; il ne lui manque pas même sa liste civile, et sir Robert Peel a incliné son génie devant le drapeau de la ligue.

C'était justice.

La guerre étant ouverte entre les producteurs et les consommateurs, c'est-à-dire entre les *individualités* et les masses, le triomphe devait rester à ces derniers.

Permettez-nous, Messieurs, de vous retracer, en peu de mots, les idées que représentent les deux camps.

Le producteur est essentiellement égoïste : comme l'a très-bien fait observer M. Bastiat, le Cobden de Bordeaux, le producteur est *intéressé à la disette*. Le fabricant de draps fait des vœux pour que la toison manque, afin de pouvoir tirer un parti avantageux de

Digitized by Google

ses approvisionnements. Le propriétaire désire que la grêle tombe sur les champs voisins, à la condition qu'elle épargnera ses blés et ses vignobles; dans quelque catégorie que l'on place le producteur, toujours on le trouvera partisan des malheurs publics qui doivent faire son bien à lui. Le consommateur, au contraire, est *intéressé à l'abondance* : son rêve est honnête et essentiellement social. Il voudrait que les industries ne connussent ni morte-saison, ni chômage, que les épis fussent toujours pleins ; car l'abondance seule produit le bon marché, et le bon marché fait le bonheur de tout le monde.

Or, par une anomalie inexplicable, les gouvernements, qui sont les protecteurs nés des intérêts collectifs, ont failli à ce mandat ; les lois, sauf de rares exceptions, ont sacrifié tout le monde à quelques privilégiés, et cette partialité a été d'autant plus regrettable que, le producteur étant consommateur, a souffert à son tour de la protection accordée à toutes les industries autres que la sienne. Le pays entier, roulant ainsi dans un cercle vicieux, a été meurtri dans toutes ses parties.

Dégrevez les matières premières, les instruments de travail; favorisez la mer et non le chantier ; élargissez les débouchés, préférez l'univers à quelques îlots ; renoncez à ces transactions stériles qu'on appelle traités de commerce; cela vaudra beaucoup mieux, croyez-nous, que d'établir des prohibitions, des surtaxes ou des droits différentiels. La prospérité

Digitized by Google

et la puissance qui reposeront sur ces bases solides, ne seront point exposées à des repentirs et à des volte-faces. Mais, pour réaliser ce beau rêve, il faut savoir faire le sacrifice de ses haines et de ses préjugés ; il faut que tous les hommes, sans distinction de pays, deviennent, par le commerce, un seul peuple de frères.

N'allez pas arguer de ces mouvements un peu vifs, que je veuille la liberté illimitée des échanges, sans transition, sans ménagements ; je sais trop ce que l'on doit aux intérêts même mal acquis. Si j'avais l'honneur d'être gouvernement, je ne ferais pas, sur l'heure, table rase ; je donnerais du répit.

Parmi les industries, les unes sont naturelles et poussent *quand même* ; les autres sont l'œuvre de la serre-chaude, et ne se soutiennent qu'à force de protection. Toute industrie qui, dans l'espace d'un certain temps, n'a pas la force de grandir, n'est pas née viable.

En accordant donc une épreuve de quelques années, au moyen d'une protection décroissante, on aurait la juste mesure des forces vitales de chaque industrie, et l'on aurait satisfait à ce que l'on doit aux intérêts particuliers, sans compromettre à tout jamais le bien général.

Au lieu de procéder à toutes ces enquêtes commerciales qui n'apprennent rien, que n'a-t-on suivi cette marche rationnelle ? Il y a long-temps que nous serions affranchis des entraves qui nous étreignent en-

Digitized by Google

core : sans compter les pertes qui nous viennent de toutes les industries parasites , et, pour nous en tenir seulement à la production des fers , nous aurions épargné un milliard à la France, car cette industrie seule depuis 30 ans, nous a coûté presque autant que la double invasion étrangère.

Avec le système que nous proposons , l'industrie métallurgique nous eût dit son dernier mot. La concurrence étrangère aurait été pour elle un stimulant énergique , et elle aurait certainement réalisé ses promesses, en se mettant au niveau des produits du dehors.

Sous le prétexte d'accorder quelques avances à une industrie distancée qui voulait prendre halcine , le législateur a concédé, par le fait , aux maîtres de forges , un bail à perpétuité, et la France sait ce que lui a déjà valu cette emphithéose qui assure un budget annuel de 30 millions à quelques producteurs, et consacre un tribut quotidien prélevé sur l'outil de l'ouvrier, sur le fer de nos navires, sur la charrue du laboureur, et sur les tarifs de nos rails-way.

Une seule fois, le gouvernement est entré dans cette voie. Il a décrété , pour un article , la décroissance future de la protection , basée sur le perfectionnement probable de l'industrie protégée. Il s'agissait des sucres.

Eh bien ! voyez les merveilleux effets de ce sage système !

La production du sucre indigène, aiguillonnée par

Digitized by Google

une concurrence que chaque jour rendait plus sérieuse, s'est mise à la hauteur des circonstances; nos fabricants ont fait des prodiges d'habileté; aujourd'hui, l'heure de l'égalité des droits peut sonner, la betterave est prête.

Tant il est vrai que l'application des principes libéraux, loin de détruire les grandes industries françaises, aura pour unique effet de les tirer de cette léthargie que donne l'oreiller du privilége. Emanciper des fabrications qui auraient toujours végété sous la tutelle du trésor, et affranchir le pays tout entier d'un tribut onéreux payé à la paresse, faire à la fois le bien du fabricant, du fisc et du consommateur, tel est le résultat prochain qu'assurerait une libération graduée.

Si nous jetons les yeux sur la carte du monde, nous trouverons que les peuples dont les constitutions commerciales se rapprochent le plus des prescriptions économiques, ont un degré de prospérité matérielle supérieur à ceux qui sont immolés au Molok prohibitif.

Sans sortir du rayon européen, la Suisse, la Saxe, la Toscane, dont l'état satisfaisant contraste avec la situation critique des pays voisins ou limitrophes, pourraient servir de démonstration vivante à notre thèse; les résultats féconds du Zollwerein allemand et la fortune ascendante de l'Angleterre, depuis sa conversion aux principes économiques, sont des exemples plus frappants encore qui témoignent des bien-

Digitized by Google

faits attachés à la liberté du commerce. Interrogez la géographie et l'histoire, toujours vous trouverez pour corollaire à l'abaissement des tarifs et à la suppression des barrières, l'augmentation immédiate et proportionnelle des échanges commerciaux et de la fortune publique.

L'objection tirée du traité de Methuen et de la décadence du Portugal, est plus spécieuse que vraie; ce qui a appauvri toute la péninsule ibérique, c'est le joug des moines et de l'inquisition, la vie indolente et contemplative; et ce qui a parallèlement enrichi l'Angleterre, c'est son émancipation sociale et politique, et son amour du travail.

Telles sont les véritables causes des pertes du Portugal, qui a joué, sans avoir la conscience de son rôle, à la liberté du commerce; tel est tout le secret du gain obtenu par le peuple intelligent qui a exploité, dans des conditions très-favorables, le système restrictif.

Cette exception apparente tient à des causes accidentelles, et, au besoin, confirmerait la règle, si l'on entrait dans tous les développements et toutes les considérations que comporte cette question complexe.

Nous citerons des exemples plus simples, empruntés à des pays qui ont passé de l'extrême misère à une grande prospérité, par l'effet d'un changement de régime. Nous voulons parler des provinces moldaves et valaques.

Digitized by Google

La Turquie, suzeraine de ces riches contrées, professe, comme on le sait, des théories absolues en toute chose, et naturellement n'a pas fait exception pour le commerce. La Sublime-Porte ne laissait donc pas sortir les denrées de première nécessité, et notamment les céréales ; elle voulait se ménager ainsi, en cas de besoin, un grenier d'abondance. Tel était le calcul ; or, voici les conséquences de ce singulier expédient.

Les produits indigènes, faute d'issue, tombèrent à un degré d'abaissement qui passe toute croyance.

C'est ainsi qu'en 1824, on a vu 100 kilog. de farine se vendre à 3 francs environ!....Il est facile de comprendre que le paysan Moldo-valaque, si peu récompensé de ses sueurs, finit par ne plus ouvrir de sillon ; il gratta la terre tout juste pour fournir à sa subsistance.

La Moldavie et la Valachie furent réduites aux recettes économiques de Lacédémone et des Hottentots ; les malheureux habitants s'imposaient des jeûnes universels de vingt-quatre heures, et vivaient littéralement sous la terre. Inutile d'ajouter que la Turquie vit sa providence avortée, elle avait décidément éventré la poule aux œufs d'or.

Ces populations seraient probablement réduites aujourd'hui au rôle de fantôme, si le ciel n'avait fait intervenir la Russie.

Rendues, après la guerre des Balkans, à des princes indigènes, qui reçoivent l'investiture de la Porte,

Digitized by Google

mais qui restent sous le protectorat moscovite, ces provinces ont obtenu la libre sortie de leurs produits. Et ce retour aux véritables principes a changé la physionomie du pays.

La Valachie et la Moldavie contrebalancent, à cette heure, la puissance d'Odessa ; elles ont expédié jusqu'à 2,000 navires chargés de grains, laines, bois et autres produits. Les blés, qui rendaient à peine 2 fr. au producteur, lui rapportent aujourd'hui de 10 à 15 fr. Le travail a fait place au découragement et l'abondance à la disette.

Cette révolution, accomplie en quelques années, est incontestablement l'œuvre du libre échange.

Concluez......

Nous avons transformé en chaire d'économie politique le sanctuaire de la littérature et des arts ; pardon, Messieurs, de ce crime de lèse-académie.

Pour mériter un peu d'indulgence, nous croyons devoir terminer par quelques rapprochements, puisés à un ordre d'idées qui vous sera plus sympathique.

Dans la république des arts et des lettres, la prohibition est à l'index. L'échange de la pensée artistique ne connaît ni les entraves ni les douaniers. Le prix des œuvres est proportionné au mérite des auteurs. Là, point de surtaxes, point de droit fiscal, protecteur ou différentiel. La partition du maestro italien, le livre du penseur allemand, la statue grecque, le tableau

Digitized by Google

de l'école flamande ou espagnole sont des hôtes bienvenus et fêtés. La France se montre hospitalière pour ces nobles productions, et bien souvent le génie national s'est agrandi de l'étude comparative de ces chefs-d'œuvre étrangers.

Eh bien, si tout-à-coup nos artistes, ne voyant dans ce concours que les inconvénients pécuniaires de la concurrence, écrivaient aux chambres législatives pour prohiber ou pour imposer la pensée qui vient du dehors, sous le prétexte de protéger la pensée du dedans, on n'aurait certes pas assez de paroles pour flétrir un pareil calcul, un pareil vandalisme. On ne manquerait pas d'éloquentes raisons pour défendre Meyerbeer et Rossini, le Titien et Raphaël, Shakespeare et lord Byron, Michel-Ange et Canova, ces rois de l'art, que le génie a faits citoyens du monde.

Or, la position est identique. Journellement le système prohibitif nous empêche d'employer les fers du Nord, les toiles belges, les sucres de Cuba qui valent mieux que les nôtres, et, par contre-coup, nos vins, nos soieries et une foule d'articles que nous envie l'étranger, sont paralysés en nos mains par le blocus des représailles !

Mais, pourquoi chercher si loin des exemples que nous avons si près. Le congrès scientifique qui siége au milieu de nous, ne fournit-il pas lui-même un argument tout de circonstance.

Des savants accourent de tous les coins de la France et de l'Europe, attirés par le désir si louable d'échan-

Digitized by Google

ger leurs pensées sur les diverses branches des connaissances humaines. C'est là un événement qui marquera dans les fastes de Marseille, et nos édiles ont bien fait de recevoir ces nobles étrangers avec les honneurs dûs à leur patriotisme cosmopolite.

Le bien qui doit résulter de ces échanges intellectuels est incontestable. Ainsi, l'Italie, morcelée par les combinaisons de la diplomatie, doit ressaisir, à l'aide de ces congrès, un peu de cette unité et de cet esprit public qui lui manque; la France peut, avec ces distractions scientifiques, donner le change à ses instincts turbulents. Quant aux pays d'étude et de théorie, comme l'Allemagne, par exemple, ils sont initiés par ces communications de peuple à peuple, à la science des faits, et peuvent corriger, d'autre part, ce qu'a d'incomplet notre positivisme constitutionnel.

Ces avantages mutuels contribuent plus qu'on ne croit à l'intérêt général de l'humanité.

Les congrès tendent à généraliser la science, à substituer peu à peu la politique sociale aux préjugés nationaux. A leur occasion, les hommes du progrès se visitent, les idées des peuples se fusionnent, et ces associations scientifiques travaillent ainsi à rendre de plus en plus impossibles les guerres qui proviennent généralement de malentendus.

Voilà, si je ne m'abuse, un des aspects les plus sérieux des congrès, qui, dans la sphère intellectuelle, témoignent des bienfaits attachés à la liberté des relations et des échanges.

Digitized by Google

Comprenez-vous ce que rapporteraient en pareille matière les calculs étroits de la balance du commerce?

Comprenez-vous qu'au lieu d'ouvrir les bras à ces hommes d'élite, on leur fermât la porte de la France, et que, pour favoriser la science indigène, on tarifât chaque tête de *scienziato* ?

De pareils procédés seraient barbares, n'est-ce pas? Or, c'est à des mécomptes analogues qu'aboutit le système protecteur ou prohibitionniste.

Et qu'on ne s'y méprenne point : la richesse, but avoué de la science économique, n'exclut pas le culte de l'idéal et du beau; au contraire. Le feu sacré des arts s'éteint dans l'âtre des peuples indigents; les pays riches peuvent seuls accorder aux artistes le prix rémunérateur de leurs œuvres. La grande peinture italienne, espagnole et hollandaise a fleuri à l'ombre du commerce. Les trésors des villes anséatiques, du Nouveau-Monde et des Médicis ont déterminé de magnifiques commandes, et contribué puissamment à la réalisation des chefs-d'œuvre que nous ont légués les siècles passés.

Athènes, qui ouvrait son port du Pirée aux échanges du monde connu, a été la terre classique des arts glorieux, tandis que Sparte, la ville de la prohibition et de la pauvreté systématique, n'a été que la patrie du vol, et, frappée d'une complète stérilité à l'endroit de l'imagination et des arts, n'a laissé d'autre monument que le code de Lycurgue et le souvenir de ses guerres.

Digitized by Google

Entraîné par mon sujet, Messieurs, je sens que j'ai déjà dépassé les bornes que m'assignait votre indulgence. Je m'arrête donc ; votre impatience est la mienne, car je dois céder la parole à des poètes, et j'ai tout à gagner à me taire pour écouter.



Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. Louis MÉRY,

VICE-PRÉSIDENT.

Monsieur,

L'Académie est à la fois heureuse et fière de vous compter parmi ses membres ; elle me permettra d'ajouter qu'à la vive satisfaction que votre nomination lui donne, se joint pour moi une émotion que j'ai peine à maîtriser dans un moment où le langage d'une ancienne amitié voudrait se faire place dans un discours officiel.

Le bel ouvrage qui vous a valu une distinction si flatteuse et si méritée aurait suffi pour vous donner le droit de vous asseoir au milieu de nous, si déjà de nombreux et brillants travaux littéraires ne vous avaient conféré des titres irrécusables.

Je ne puis donc accepter l'interprétation que votre modestie a donnée à votre élection. Quelle que soit la

Digitized by Google

considération que nous ayons pour la compagnie dont vous êtes le secrétaire, c'est à vous personnellement que s'adressaient nos suffrages.

Vous avez été bien inspiré en prenant pour texte de votre discours : *La liberté des échanges*; cet immense débat ouvert par l'Angleterre, et qui remplira bientôt le monde, devait tout naturellement se présenter à un esprit aussi étendu que le vôtre, et je suis heureux de pouvoir vous dire que votre parole s'est mise à la hauteur du sujet.

Oui, Monsieur, vous avez eu raison de le signaler : la liberté des échanges, complément nécessaire de toutes les libertés dont l'Evangile est la charte primitive et universelle, ouvrira à l'humanité une ère nouvelle de paix et de bonheur. C'est par la liberté des échanges, par la communauté et la réciprocité des intérêts que s'accomplira sur la terre la fraternité de toutes les sociétés humaines, but éclatant vers lequel la Providence nous conduit par une marche incessante. Lorsque Dieu a donné les vins à la France, les fers et les houilles à l'Angleterre, les laines à l'Espagne, les soies à l Italie, les bestiaux à la Suisse, les blés à la Pologne et à la Russie, le coton, le sucre et le café à l'Amérique, n'a-t-il pas écrit sur le sol la loi des échanges en caractères ineffaçables ? Prêcher l'isolement des peuples, c'est donc se montrer rebelle à la volonté de Dieu?

Lorsque le monde frémit d'espérance, lorsque tous les esprits sont agités à l'aspect de cette réforme qui doit changer les conditions de l'humanité tout entière,

Digitized by Google

comment pourrions-nous ne pas nous associer à la commune émotion?

Soyez donc le bienvenu parmi nous, vous qui venez nous parler d'une science qui, suivant la formule d'une école célèbre, enseigne à travailler à l'amélioration matérielle, intellectuelle et morale des classes les plus nombreuses et les plus pauvres ; car, ne devons-nous pas dire, comme le poète latin : *Rien de ce qui intéresse l'humanité ne doit nous rester étranger.*

Vous avez eu raison de vous incliner devant le génie de la Grande-Bretagne, et, comme vous, nous sommes pleins d'admiration pour les grandes choses que les Robert Peel et les Cobden accomplissent de notre temps. Sachons nous élever assez haut pour estimer à sa valeur, mais surtout pour imiter l'ancienne ennemie de la France, aujourd'hui sa rivale, avant peu sa sœur. Le monde, sans excepter notre patrie, a trop emprunté à l'Angleterre, pour qu'il soit permis désormais de nier la haute influence que cette grande nation n'a pas cessé d'exercer sur les destinées de l'humanité.

Du reste, la France a toujours rempli, par son intelligence et sa moralité, un rôle assez beau dans l'histoire de la civilisation, pour qu'il nous soit permis de compter sur l'avénement prochain de la liberté du commerce, et sur la destruction d'un système d'économie sociale, qui aboutit à l'injustice au dedans, à la guerre au dehors, à la spoliation partout et toujours.

Déjà Paris et Bordeaux ont fait entendre le cri de

Digitized by Google

liberté, organisé et demandé l'association des forces suffisantes pour renverser l'édifice des monopoles.

Marseille, la vieille république commerciale, l'antique *port franc*, pouvait-elle demeurer impassible et muette? Non, il n'en sera point ainsi, les entrailles de la colonie phocénne ont tressailli à cette voix partie des rives de la Tamise; les vieilles traditions libérales se sont réveillées, et nous entendrons bientôt les accents de la *Marseillaise* de la paix et du libre échange.

Les questions sérieuses qui ont fait, Monsieur, la matière de votre discours, n'étaient guère, il faut le reconnaître, dans les habitudes de l'Académie. C'est une innovation que nous vous devrons en partie, et qui portera ses fruits. Ce serait mal comprendre, en effet, l'esprit de nos institutions, que de nous renfermer exclusivement dans le brillant domaine de l'imagination et des arts d'agrément. Chacun doit aujourd'hui, et nous plus que les autres, apporter sa pierre pour la consolidation de l'ordre social; puisque nous formons une réunion artistique et savante, mettons notre intelligence et notre érudition au service des intérêts publics, et secouons le flambeau de la science sur la tête des populations, afin qu'elles puissent distinguer la vérité de l'erreur. C'est à ces conditions seulement que nous obtiendrons l'estime et la considération publiques.

Digitized by Google

MARSEILLE,

POÉSIE,

PAR M. LE COMTE JULES DE CASTELLANE,

MEMBRE DE LA CLASSE DES BEAUX-ARTS.

A MM. les Membres de l'Académie et du Congrès.

Avec crainte, Messieurs, près de vous je m'asseois,
Car vos nombreux succès intimident ma voix.
Bien que je sois certain qu'en votre Académie
Vous n'écoutez jamais que d'une oreille amie,
J'ose à peine, de loin, suivre vos doctes pas.
L'un mesure le ciel à son savant compas,
Un autre de Thémis est le digne interprète;
Celui-ci de son nom que l'histoire répète
Blasonne l'industrie au sein de la cité,
Et pour ses mots charmants pourrait être cité.

Digitized by Google

Il a bien mérité les honneurs du Parnasse,
L'élégant traducteur des vers brillants du Tasse ;
L'un sait à la nature arracher ses secrets,
Et des hôtes des bois dessiner les portraits.
Gracieux prosateur et gracieux poète,
Du Mont-Blanc, dont la neige orne toujours la tête,
L'autre nous fait gravir l'horrible sommité ;
Celui-ci, du bon goût, oracle respecté,
Toujours dans son journal porte l'arrêt suprême.
Vous applaudîtes tous à ce brillant poëme
Où l'un de vos élus chanta, dans de beaux vers,
Du peuple vendéen la gloire et les revers.
Un autre en célébrant la grandeur de Saint-Pierre,
De ce temple chrétien semble animer la pierre.
Il en est un surtout dont le front radieux,
D'un grand poète a ceint le bandeau glorieux :
Jeune, il nous a chanté cette belle épopée
Qui reflète les feux d'une invincible épée.
Maintenant le lecteur le suit avec amour
Au rivage indien qui voit naître le jour.
Rappellerai-je encor ce chef-d'œuvre de grâce,
Le siége de Marseille, où l'aimable préface
Flatte avec tant d'esprit mon cœur reconnaissant ?
Lui seul est une gloire, et lui seul est absent !
L'esprit dans sa famille est donc héréditaire...
Car je le vois briller, après lui, dans son frère :
L'un fit la *Némésis*, météore brillant,

Digitized by Google

Où de sublimes vers sont jetés par torrent ;
L'autre , de son pays , nous racontant la gloire ,
En retrace à grands traits la véridique histoire ,
Et par lui , la Provence , à la postérité ,
Révèle avec orgueil son immortalité.
Tous les arts ont enfin dans votre compagnie
Leurs élus. Aujourd'hui nous voyons réunie
La foule que l'appel d'une savante voix
A conduite vers nous pour la première fois.
Le congrès nous apporte, en cette circonstance ,
De tous les points du globe un tribut de science.
Oh ! quel honneur pour toi , phocéenne cité !
Oui , de son souffle heureux l'art a ressuscité
L'antique Massilie au tombeau descendue ;
Comme on la vit jadis , elle nous est rendue !
Car ton histoire est là présente à nos regards ,
Ville chère au commerce et plus chère aux beaux-arts !
Valeur, religion , rien ne manque à ta gloire ;
Ton nom est rayonnant aux pages de l'histoire ;
Le plus grand des Romains sur ton sol glorieux
A laissé son empreinte encor visible aux yeux.
Un rocher a reçu , pour le transmettre aux âges ,
Son nom qui resplendit toujours sur tes rivages (1).
César, sur tes hauteurs , planta ses pavillons ,

(1) La Joliette.

Digitized by Google

Et ses nefs dans tes eaux ont creusé leurs sillons (1).
Après un long sommeil qui pesa sur ta tête,
Enfin, tu t'éveillas au bruit de la tempête,
Qui, traversant les mers sur l'aile des vaisseaux,
O Jourdain ! éclata tout à coup sur tes eaux !
La ville sainte, un jour, dans les nobles phalanges
Qui marchaient vers Sion, sous les regards des anges,
A vu de tes enfants le courage indompté
Embrasser de la croix le signe respecté !
Soldat de l'Eternel, tu fis pour lui la guerre,
La croix pour bouclier, pour arme un cimeterre ;
Et tu te rappelas que ce bois glorieux,
Qui monte de la terre et se perd dans les cieux,
Jadis, fut apporté sur ta rive prochaine
Par Lazare, suivi de Marthe et Magdeleine ;
Lazare qui, rempli d'un zèle audacieux,
Affronta le trépas pour conquérir les cieux !
Non loin des bords rongés de notre plaine humide,
On montre dans le roc le temple du druide
Où le prêtre gaulois levait son fer sanglant,
Au bruit d'un chant de mort sur un front pâlissant (2).
Près du temple payen, sous une roche sombre
Dont le rayon du ciel ne saurait percer l'ombre,

(1) *Frioul* (fretum julii, détroit de Jules) où se réunit la flotte de D. Brutus, lieutenant de César.

(2) La grotte du Châlet, aux Eygalades.

Digitized by Google

Non loin de ce vallon plein d'arbres et de fleurs ,
De Sainte Magdeleine on vit couler les pleurs (1).
Celle qui des amours avait été la reine ,
Brisant des passions l'humiliante chaîne ,
Fit deux grottes témoins de ses amers regrets ,
Et vint sanctifier nos celtiques forêts.
Victor, noble héros , cité par sa vaillance ,
Meurt aussi saint martyr de sa noble croyance ;
Et le peuple témoin de son ardente foi ,
Du Dieu de l'Evangile a proclamé la loi.
Ici , sur la colline , une chapelle antique
Dont le saint ex-voto remplit la nef gothique ,
Depuis lors, du marin reçoit les dons pieux.
La mère , dont le fils va chercher d'autres cieux ,
Invoque sous le toit de la sainte chapelle ,
Pour son enfant qui part, cette reine immortelle
Dont le souris divin calme les flots amers ,
Et suit le marinier sur les profondes mers.
« Ecoute , lui dit-elle , on voit là haut l'étoile
« Dont le feu pur et doux glissera sur ta voile ;
« Mais avant de partir, implore son secours ,
« Mon fils , avant de faire un voyage au long-cours ,
« Gravis ce haut rocher, va prier notre mère ;
« Elle accueille le pauvre , elle entend sa prière.

(1) L'église des Eygalades , dont la tradition porte que la chapelle souterraine servit d'asile à sainte Magdeleine avant qu'elle se rendit à la Sainte-Baume.

Digitized by Google

« Promets-lui, mon enfant, un cierge à ton retour,
« Et tu seras certain de revenir un jour ;
« Cette vierge puissante a sauvé du naufrage
« Tout marin qui l'invoque au milieu de l'orage. »
L'histoire nous l'apprend : Marseille avec raison
Avait mis une croix dans son noble blason ;
Cette croix décorait sa vaillante bannière
Que toujours elle tint d'une main digne et fière.
Quand la lance espagnole aux pieds de ses remparts
Vint porter un défi, l'on vit de toutes parts
Du sein de la cité, qu'en sa haine implacable
Couvrait de tous ses feux un félon connétable,
Sous ce divin drapeau se presser triomphants
Pour défendre ces murs, nos femmes, nos enfants.
Jour de gloire, il faudrait qu'un burin plus fidèle,
Pût ici retracer ta splendeur immortelle !
Car ce sexe créé pour de plus doux combats,
Sut trouver une ardeur qu'on ne soupçonnait pas.
Les femmes méprisant les feux de la bataille,
Parurent sans trembler sur la haute muraille ;
On les vit réparer les brèches de nos tours,
Colombes affrontant les serres des vautours !
En tout temps notre histoire est féconde en prodiges.
D'un passé rayonnant, les éclatants prestiges
Peuvent du temps présent égaler la splendeur,
A chaque âge sa gloire ainsi que sa grandeur !
Son lot dans notre siècle est encor digne d'elle,

Digitized by Google

Et Marseille a conquis une gloire nouvelle.
Son port s'est agrandi, ses milliers de vaisseaux,
De leurs forêts de mâts couvrent au loin les eaux :
Le wagon va bientôt, couronné de fumée,
Porter en mille lieux sa haute renommée ;
Conduits par la vapeur qui se courbe dans l'air,
Ses navires de feu volent comme l'éclair.
Sur ces rocs que calcine un soleil implacable
Sur sa zone brûlante et qu'entoure le sable
Elle va par torrents faire jaillir les eaux
Qu'amène Montricher sur des arcs triomphaux !
O travail surhumain ! Prodige du génie !
Le désert se revêt de grâce et d'harmonie.
L'eau du fleuve lointain a monté dans les cieux !
Roquefavour la voit d'un vol audacieux
Passer en murmurant sur l'arche solennelle
Qui réunit deux monts d'une étreinte éternelle !
Ce sont là les travaux de notre ère de paix.
Jadis, quand le salpêtre en nuages épais
Montait d'un sol sanglant vers la voûte sereine,
On eût dit que la mort exhalait son haleine !
Maintenant ennobli par le génie humain
Il ouvre à l'eau captive un rapide chemin,
Du mont il sait percer les profondes entrailles
Et de notre industrie il gagne les batailles !
Illustres voyageurs, à mes côtés assis,
Qui daignez recueillir mes imparfaits récits,

Digitized by Google

D'un commerce inouï vous voyez les merveilles ;
Le bruit de nos chantiers a frappé vos oreilles,
Sur cette terre antique où César a passé,
Vous avez au présent réuni le passé.
Marseille a su du temps défier les outrages,
Son front n'a point fléchi sous le fardeau des âges,
Elle pressent encore un avenir plus beau.
Reine de l'Orient, son antique berceau,
Reine de cette mer qui d'azur l'environne,
Une perle de plus scintille à sa couronne.
Voyez, tout lui promet de magiques destins ;
La première elle lit ses nobles bulletins
Qu'un vent victorieux lui porte sur son aile,
Des lieux où l'on voit naître une France nouvelle.
Oui, tu peux désormais, ville au front radieux,
Te dire avec orgueil, redire à tes neveux :
L'Algérie est à nous, à l'Anglais n'en déplaise,
Nos armes l'ont conquise, et l'Afrique est française.

Digitized by Google

ETUDES DE MŒURS DES ANIMAUX,

ANTIPATHIES. — SYMPATHIES,

PAR

M. BARTHÉLEMY-LAPOMMERAYE,

MEMBRE DE LA CLASSE DES SCIENCES.



MESSIEURS,

Je l'ai dit une première fois au milieu d'une solennité académique, et je le répète aujourd'hui en présence de cet imposant auditoire : c'est dans le pêle-mêle d'animaux de races diverses, rapprochés inopinément les uns des autres, appelés à vivre face à face, dans un espace resserré, que des études de mœurs peuvent être faites avec quelque avantage.

Dans les grands établissements publics ou privés qui portent le nom de jardins des plantes, de jardins zoologiques, aussi bien que dans les ménageries am-

Digitized by Google

bulantes, les dispositions d'aménagement sont telles, que les animaux ne peuvent s'entrevoir les uns les autres.

Avec de semblables dispositions, l'observation devient à peu près impossible. Les rugissements des bêtes fauves, ces expressions faméliques des lions, des tigres et des panthères, atroces avant-coureurs du meurtre et du brigandage dans l'état de nature, ne marquent plus, avec un arrangement systématique, que les heures de distribution de la pâture. Le moral des animaux faibles et timides qui ont tout à craindre des griffes et des dents de leurs implacables ennemis, n'en est pas le plus légèrement influencé.

A l'appui de mon assertion, et sous le titre d'Antipathies et Sympathies, je vais essayer de retracer ici quelques-unes des scènes dont j'ai été le témoin, et qui servent si bien à mettre en relief les mœurs de divers animaux qui ont été fortuitement appelés à jouer un rôle dans chacune d'elles.

L'antipathie, vous le savez, Messieurs, *est un sentiment d'aversion ou de répugnance qu'on éprouve contre certaines choses, contre certaines personnes.*

Si ce sentiment trouve sa place dans le cœur de l'homme, il est bien plus encore le propre des animaux, chez lesquels l'antipathie est innée. Ce fait trouve sa confirmation pleine et entière dans une phrase banale, dont l'application est, pour ainsi dire, journalière, et qui sert à exprimer le peu d'accord qui existe entre certaines personnes : *Ils sont comme chien*

Digitized by Google

et chat! C'est qu'en effet ces deux animaux pris pour type d'opposition sont essentiellement antipathiques l'un à l'autre par leur nature. Rapprochés par l'homme pour ses besoins intérieurs, soumis aux lois de la communauté, ils ont contracté l'habitude de vivre ensemble, mais l'antipathie n'en subsiste pas moins au fond; il suffit d'un rien pour la réveiller dans toute son énergie. Or, s'il en est ainsi pour des animaux que la domesticité a mis en rapport, que ne sera-ce pas de ceux pour lesquels la marche naturelle n'a pas été interrompue?

Les animaux sont nés antipathiques les uns aux autres. Les choses, à cet égard, se passent aujourd'hui comme elles ont eu lieu aux temps géologiques, aussi bien que depuis les temps historiques de notre planète. C'est une loi d'équilibre, c'est une loi immuable qui ne peut avoir d'effet rétroactif.

Les animaux sont divisés en deux groupes bien distincts. Le premier comprend les animaux essentiellement carnassiers, les plus terribles, les plus forts; au second appartiennent les espèces de mœurs plus douces à divers degrés, dont la ligne extrême est occupée par des races purement inoffensives. Aussi peut-on dire des uns, que ce sont de farouches tyrans, dont les autres sont les malheureuses victimes.

Veut-on juger si l'antipathie est profondément enracinée chez les animaux? que l'on choisisse dans les deux catégories que je viens d'indiquer, non point des sujets avancés en âge, qui aient vécu dans l'état de liberté,

Digitized by Google

qui aient eu l'occasion de déployer, les premiers, leurs instincts de férocité, les autres les facultés dont ils jouissent appropriées aux besoins de leur conservation ; mais bien des individus qui n'aient point encore goûté de la vie sauvage, qui n'aient point encore médité ou redouté des attaques ; qui, en un mot, ignorent la vie nomade et aventureuse de leurs auteurs ; qu'on mette ces animaux en présence! Au premier aspect ils se reconnaîtront, ils se seront devinés. Chez le plus fort, chez l'animal féroce, les instincts de tyrannie et de cruauté se réveilleront instantanément : le plus faible sera paralysé par la terreur, le premier fera entendre des murmures menaçants, sinistres, précurseurs de l'attaque et de la mort ; le second laissera à peine échapper de son gosier étranglé par la peur, quelques sons plaintifs et douloureux.

Je passe immédiatement à des citations propres à confirmer les propositions qui précèdent. Une lionne du nom de *Djaballa*, âgée à peine d'un mois et demi, se ruait bravement, dès la première entrevue, contre une chienne dont la taille était de beaucoup supérieure à la sienne, et qui n'osa pas lui tenir tête. La bête fauve miaulait de sa voix rauque, et ses yeux verts, étincelants, témoignaient déjà de son âpreté à la curée.

La jeune lionne de M. Chaix d'Est-Ange, quelle que fût d'ailleurs sa douceur, et sans être sollicitée par la faim, fit main basse, dès qu'elle fut arrivée au museum, sur une famille de placides *cobayes* qu'elle décima sans pitié.

Digitized by Google

La petite lionne Djaballa avait pour nourrice une chèvre dont elle dévorait les pis, bien plus qu'elle ne les suçait, pour en extraire la liqueur nourrissante. De ses griffes acérées, elle labourait les flancs de cette pauvre chèvre, qui subissait, tout en remplissant des fonctions maternelles, l'influence irrésistible de la peur.

Une belle lionne promise à l'administration du Jardin-des-Plantes, par M. le colonel Le Breton, a été pareillement nourrie par une chèvre. Aussitôt que sa taille et sa force le lui permirent, elle se plut à saisir sa nourrice par la peau du dos ; elle la transporta ainsi jusqu'à d'assez grandes distances. Evidemment la bête féroce était partagée entre deux sentiments : d'une part, celui de l'affection pour le lait qui composait son unique nourriture, d'autre part, le besoin d'aiguiser ses instincts sur un animal plus faible, qui semblait dévolu à ses futurs appétits.

J'avais reçu, il y a deux ans environ, pour notre Muséum, un joli petit singe du Sénégal, vulgairement appelé singe rouge, qui figure dans les nomenclatures sous le nom de *guenon palas*.

Je plaçai ce gracieux animal dans le jardin où il pouvait prendre ses ébats assez au loin, bien qu'il fût retenu au moyen d'une corde légère agraffée à sa ceinture.

Peu de temps après, M. le commandant Laborel, notre compatriote, fit cadeau au même établissement d'un chat-tigre appelé chat *serval* par les naturalistes. Il est originaire de la côte occidentale d'Afrique.

Digitized by Google

Ce chat, lui aussi, fut attaché au pied d'un arbre, au moyen d'une petite chaîne, à côté d'une cabane dans laquelle il pouvait s'abriter. Il était d'un caractère passablement doux, c'est-à-dire qu'il se laissait flatter par la main du premier venu, et qu'il répondait à ces caresses par de bons coups de griffes; de plus, par gentillesse, et peut-être aussi par un sentiment de férocité assoupie, il s'élançait à hauteur d'homme, les pattes raidies, les griffes en dehors, s'accrochant partout où il pouvait, à la face, aux bras, et tout au moins aux vêtements de la personne qui n'était pas prompte à l'éviter.

Aussitôt qu'elle eût aperçu ce nouvel hôte, la petite guenon fit entendre de véritables lamentations. En deux sauts, elle atteignit l'enfourchure d'un arbre, et du haut de cet observatoire, se dressant sur ses pieds, épiant sans relâche, elle tirait à elle la corde bien gênante dans ce moment surtout, qui la retenait captive, craignant sans doute d'être surprise dans ce gîte qui ne la mettait que médiocrement hors des atteintes de cet ennemi qu'elle avait su deviner.

Ce ne fut qu'après plusieurs jours de pénibles angoisses, qu'elle reprit confiance.

Elle avait probablement remarqué que le *serval*, lui aussi, ne jouissait pas de la plénitude de sa liberté.

A peu de distance du *serval*, quatre autruches étaient parquées.

Grande avait été la frayeur chez ces oiseaux gigantesques, quand l'animal au pelage moucheté leur apparut.

Digitized by Google

Les plumes se dressèrent sur le corps, les ailes et le cou furent portés haut, et les jambes lancèrent dans le vide bien des coups dirigés en avant avec une grande énergie musculaire.

La bête féline, de son côté, les lorgnait de ses deux yeux étincelants. Ses narines bordées de noir se dilataient délicieusement en aspirant, avec l'air ambiant, les émanations parfumées d'un gibier dont les animaux de sa race ont l'habitude de se repaître.

Dans son avide impatience, notre *serval* tirait impatiemment sur sa chaîne dont la force m'avait paru suffisante.

Ce trop de confiance me rendit témoin d'une scène intéressante dont je vais me faire le narrateur.

Cétait au mois de novembre.

Le froid n'était point encore venu attrister nos campagnes, et le *serval* couchait à la belle étoile, ainsi qu'on le dit vulgairement. Il était nuit close depuis long-temps et tout paraissait tranquille autour de notre paisible demeure.

Les quatre autruches, dans leur parc, s'étaient abattues sur le sol pour se reposer. On eût dit quatre vaisseaux de haut bord occupant une ligne d'embossage et faisant face à l'ennemi.

Tout à coup un effroyable craquement se fait entendre. Ce sont des planches brisées qui tombent avec fracas les unes sur les autres; puis on distingue le bruit de pas pressés et comme un vaste frôlement au milieu de nombreux arbustes. Ce bruit étrange se rap-

Digitized by Google

proche tour à tour de la partie habitée de notre Muséum et va bientôt se perdre dans la profondeur du jardin. Un cliquetis de chaîne, à peine perceptible, arrive jusqu'à mon oreille, et dès lors tout m'est expliqué : le chat *serval* a rompu ses liens : les autruches épouvantées, attaquées peut-être, ont rompu leurs barrières ; ce sont elles qui fuyent devant leur ennemi.

J'avais deviné juste : engagé dans ce conflit, j'aperçois d'abord confusément ce qui se passe, puis, aux premières lueurs projetées par une lanterne, j'avise sur le flanc de l'une des autruches notre chat-tigre qui s'y est pour ainsi dire greffé, car de ses dents aiguës il a saisi la partie supérieure de l'aile où ses griffes antérieures se sont implantées, tandis que celles de ses membres postérieurs plongent dans les chairs du haut de la cuisse de ce pauvre animal.

C'est en vain que l'autruche, au milieu de l'obscurité et dans l'aveuglement de sa course, se précipite dans un bassin et s'immerge dans la profondeur de ses eaux, le *serval* n'a point lâché prise.

Par un effort vigoureux, l'autruche s'élance au dehors, reprend sa course, revient, retombe une fois encore dans le gouffre et franchit de nouveau la margelle du bassin ; toujours même obstination, même acharnement de la part de l'assaillant ; je pus enfin le saisir vigoureusement au passage, le détacher avec violence, sans trop m'inquiéter de ses efforts et de sa rage. Il fut reconstitué prisonnier avec plus de rigueur que jamais.

Digitized by Google

C'est ainsi que, sous la zone brûlante du pays qu'il habite, le chat *serval*, retiré pendant le jour sous les makis épais qui croissent le long du fleuve, s'embusque aux dernières lueurs du crépuscule pour surprendre les animaux qui viennent paître sur la rive ou s'abreuver au courant de ses eaux.

Son énergie triomphe aisément des plus faibles ; mais si, avec cette audace qui le caractérise, il attaque un animal dont la taille, de beaucoup plus forte que la sienne, doit rendre la lutte longue et difficile, c'est par sa rage persistante, c'est par la lassitude, c'est par la douleur qu'il attache aux flancs de la victime, que son triomphe est assuré. L'antilope légère, le bufle vigoureux, l'autruche non moins vigoureuse, non moins rapide, essaient en vain de se débarrasser de ses étreintes par d'énergiques soubresauts. L'ennemi tient bon et se laisse emporter. Puis, lorsqu'après une course désespérée, et pour ainsi dire, fabuleuse, la victime tombe, hâletante, épuisée, le *serval* l'immole à sa fureur et assouvit sa soif inextinguible dans les flots de sang que sa dent fait couler.

C'est ainsi qu'agissent, dans les forêts vierges du Brésil et de la Guyanne, de même qu'en Asie, les petites espèces de chats-tigres, telles que l'*ocelot*, l'*oceloïde*, le chati, le margay et le servalin.

Que de fois, au Muséum, de pauvres lapins inexpérimentés, de jeunes poulets qui s'étaient imprudemment éloignés de leur mère, ont été happés et

Digitized by Google

croqués par notre chat-serval ! Le fin matois se composait une figure si douce, si pateline ! il simulait avec tant d'ingénuité l'animal paisiblement endormi !

C'est que la ruse est encore un des moyens mis en œuvre par les animaux de cette race, par les plus petits, aussi bien que par les plus forts en taille, et partant les moins aptes à se dérober à la surveillance d'autres animaux qui ont tant d'intérêt à l'exercer.

Ils savent reconnaître les passages les plus fréquentés, et s'y embusquent avec des chances presque toujours favorables. Tantôt blottis sur une éminence, leur regard plonge au loin dans la plaine, au milieu des ténèbres de la nuit, et la scrute dans tous les sens, ainsi que, du haut d'un promontoire, la vigie attentive cherche à découvrir, à grandes distances, le navire ou la barque, douteux encore, qui se dirigent vers le port.

Je tiens d'un colon du Sénégal, bon chasseur, observateur intelligent et narrateur véridique, que les nègres sont bien souvent assaillis dans les bois par les léopards, embusqués pendant le jour sur les enfourchures des arbres. Malheur à celui qui, par un mouvement intelligent et rapide, ne se sera pas effacé, brandissant son coutelas dans l'intérêt de sa défense, ajustant son arme, prête à faire feu, à coup sûr, à l'instant !

Ces carnassiers appellent encore la fascination à leur aide pour faire tomber sous leurs griffes des animaux d'une admirable prestesse, qui, sous ce rapport, nous paraissent habiles à les défier.

Digitized by Google

Quand les singes, fuyant devant les robes fourrées, s'élancent sur un arbre isolé et se retranchent jusque dans les cimes les plus élevées de ses branches touffues, les léopards s'approchent à certaine distance et décrivent lentement, autour du tronc, un cercle qu'ils resserrent de plus en plus. Ils lâchent de leur gosier caverneux des rugissements effrayants. De temps à autre leur regard flamboyant se porte avec menace vers la troupe consternée.

Ce sont peut-être des sommations qu'ils lui adressent et qui la mettent tant en émoi.

Bientôt les singes répondent à ces manifestations par des cris de détresse, leurs lèvres, crispées par un mouvement convulsif, font grimacer leur physionomie de mille ridicules manières ; on entend leurs dents s'entrechoquer, et il est rare qu'après une certaine durée du manége des assaillants, une ou plusieurs guenons, les plus impressionnables de la troupe, ne se laissent choir du haut de leur retraite pour être dévorées à l'instant.

Voici une anecdote assez drolatique qui m'a été sérieusement racontée et dont je ne veux pourtant point garantir l'authenticité.

A bord d'un navire qui faisait route du Sénégal vers les côtes de la Provence, vers Marseille, se trouvait une guenon de celles qu'on appelle le singe vert. C'est le grivet.

Cet animal, libre de tout lien, complétement apprivoisé, jouissait du privilége d'arpenter le pont dans tous les sens, de fureter dans tous les coins et recoins.

Digitized by Google

du navire, et de lutter d'agilité avec le mousse, lorsque celui-ci s'élançait du gréement dans la mâture.

Le capitaine savait sans doute la particularité dont je viens de parler, puisqu'il imagina l'expérience que voici :

Le mousse fut affublé, à l'écart, d'une magnifique peau de léopard, destinée sans doute par le capitaine pour être offerte en cadeau à son armateur. Puis, profitant d'un moment où le singe folâtrait sur une vergue dans le haut de la mâture, il s'achemina sur le pont et commença autour du mât principal les évolutions déjà décrites d'une bête féroce qui cherche fortune. Le petit lutin jouait son rôle admirablement, et de son mieux il imitait les rugissements de l'animal dont il portait la fourrure.

Aussitôt que le singe eut avisé le pseudo-léopard, après qu'il l'eut bien considéré à vol d'oiseau, il se prit à trembler. Glissant d'abord le long d'un cordage, puis se masquant de la toile qui pendait flasque contre le bois, dans un de ces moments de calme plat, assez fréquents dans les grandes mers, il cherchait à passer d'un mât à l'autre ; mais son adversaire suivait chaque déplacement. Après de nombreuses tentatives infructueuses, la guenon à bout de ressources, démoralisée, éperdue, s'abattit immobile sur le pont où sa chute fut accueillie par les éclats de rire homériques de tous les matelots.

Les sympathies entre animaux, de mœurs et de caractères les plus opposés, ne sont point chose éton-

Digitized by Google

nante, et nous avons de nombreux exemples de rapprochements qui, dès les premiers moments où ils ont eu lieu, ont dû nous surprendre. Nous les avons admirés. Mais toujours, il faut le dire, ces rapprochements ont lieu quand les animaux rapprochés ont été prédisposés par quelque circonstance particulière.

C'est ainsi que nous regardons comme à peu près impossible l'introduction dans la cage d'un lion ou d'un tigre adultes, d'un chien adulte ou de tout autre animal dans de semblables conditions. Un jeune chien présenté à un vieux tigre sera immédiatement immolé, et les épreuves successives qu'on voudrait tenter auraient infailliblement le même résultat; mais si, dans la première enfance, un chien et un lion, un tigre et un chien sont habitués à se voir, à prendre le repas en commun, ils conserveront, en cage, les mêmes habitudes, l'intimité s'établira, et souvent le plus faible prendra sur le plus fort un ascendant irrésistible. On a vu des lions gagner un recoin de leur cage, s'y tenir humbles et contrits pendant qu'un petit roquet, faible mais très-hargneux, attaquait, tout en gromelant, la nourriture qui était offerte à la communauté. On a vu encore de pauvres lions se laisser mourir de tristesse après avoir perdu le compagnon chéri de leur captivité.

J'admets très volontiers la sympathie entre les animaux de sexes opposés, mais toujours dans les conditions les plus favorables possibles.

Des rapports non moins intimes s'établissent entre l'homme et les animaux féroces. Ce sont encore les

Digitized by Google

lions que j'ai en vue au sujet de ces rapprochements qui, plus d'une fois, ont fait frisonner de surprise et d'effroi les spectateurs, sans exception, de ces magnifiques spectacles.

J'en appelle aux difficiles épreuves des Martin, des Carter, de Van-Amburgh, de ce Van-Amburgh qu'un puff américain avait fait périr sous les griffes d'une tigresse, et qui nous reviendra sans doute bien avant la résurrection dernière.

Dans ces spectacles magiques, en voyant les animaux les plus forts, les plus indomptés, les plus terribles de la création, terrassés, rampants, caressants, affectueux aux pieds de l'homme, la voix de l'être le plus parfait entre tous les animaux, nous pouvions nous croire transportés à ces premiers âges du monde où les êtres, échappés de la main divine, étaient placés pour toujours sous la domination de l'homme, maître souverain sur la terre, avant cette première faute qui le rendit tributaire de toutes les misères de la vie, qui le rendit tributaire de la mort.

Je m'arrête ici, Messieurs, car dans les limites de convenance que je me suis imposées, je ne pourrais accumuler que des exemples dont aucun ne serait ignoré de vous.

Mais si par une transition qui n'aurait rien de forcé, et en remontant plus haut vers les premiers degrés de l'échelle sociale, il m'était permis de considérer, pour un moment, l'homme au point de vue des antipathies et des sympathies, il ne serait point difficile de démon-

Digitized by Google

trer que ces deux sentiments ont occupé chez lui une trop large part.

Ici les termes de comparaison se trouvaient nécessairement renversés.

Chez l'homme, à son origine, les sympathies furent un heureux don de la nature. Une action criminelle fit naître les antipathies, et la marche des siècles a long-temps entraîné avec elle ces impressions qu'on pouvait croire ineffaçables.

Après l'homme antipathique à l'homme, on a vu les peuples antipathiques aux peuples, promener partout la faux de la destruction.

Antipathies religieuses, antipathies résultant de l'esprit belliqueux qui poussait les nations à procéder par la voie des conquêtes et des spoliations les plus iniques; antipathies, je le dis avec un sentiment de honte, qui, dans des temps plus modernes, se sont établies entre les couleurs de l'homme créé à l'image de Dieu.

Mais ces dispositions hostiles devaient s'effacer graduellement devant la marche de la civilisation, qui a trouvé dans la religion un puissant auxiliaire pour élargir de plus en plus le cercle où son action se meut.

Sous tant d'heureux efforts réunis, les vieilles rancunes s'affaiblissent. La borne qui sépare les peuples n'est plus une menace incessante de guerre.

L'activité humaine ne s'exerce plus que dans le champ pacifique du commerce et de l'industrie, ou dans le domaine incommensurable des sciences, des lettres et des arts.

Digitized by Google

L'esprit d'association fait sentir partout son influence salutaire; les hommes d'un même pays ne veulent plus, en se réunissant, que s'aider de leurs lumières communes, tandis que d'autres ne cherchent sur la terre étrangère qu'à étudier, au profit de leur propre pays, les perfectionnements industriels de leurs rivaux. C'est ainsi que l'antipathie a fait place aux sentiments de concorde et d'union; c'est ainsi que le vieux monde disparaît et s'efface devant le monde nouveau.

Ne voyons-nous pas aujourd'hui un exemple de cet esprit d'association, inspiré par les plus nobles sympathies, dans ce congrès où la France et les pays étrangers sont si dignement représentés?

Dans ces réunions où la science seule aiguise la discussion et ouvre le champ de la controverse, chacun travaille, pour sa part, à l'œuvre de notre siècle, c'est-à-dire, à cimenter les bases d'une paix éternelle parmi tous les membres de la grande famille humaine.



Digitized by Google

SAINT-PIERRE DE ROME,

PENDANT LA SEMAINE SAINTE,

POÉSIE,

Joseph
PAR M. J. AUTRAN,

MEMBRE DE LA CLASSE DES BEAUX-ARTS.

ROYALE BASILIQUE ! à l'heure où la nuit gagne
Ta porte où Constantin veille avec Charlemagne (1),
Accueille au péristyle un dernier pèlerin.
Salut, de marbre et d'or montagne ciselée,
Où le pêcheur venu des lacs de Galilée
Fonda le trône souverain !

(1) Les statues colossales de Charlemagne et de Constantin sont placées sous le péristyle.

Digitized by Google

Ce matin, quand la fête emplissait tes portiques,
Sans doute, il était beau d'entendre les cantiques
S'unir dans ta coupole au son des instruments ;
De voir, près de l'autel dont la richesse éclate,
Briller des cardinaux le peplum écarlate,
Et les armes des régiments.

De ta beauté sublime, oui l'âme est satisfaite,
Quand Rome entière accourt au signal de ta fête,
Que de cent mille fronts tes degrés sont couverts,
Et qu'au balcon de marbre où le saint roi se penche
En bénédictions sa parole s'épanche
Sur la ville et sur l'univers.

Ton dôme alors frémit. Sur le château St-Ange
Les drapeaux frissonnants font palpiter leur frange ;
La lumière se joue aux plis des gonfanons ;
Et dans le haut clocher le bourdon qui s'anime
Mêle sa grande voix au concert unanime
Des trompettes et des canons !

Tout répond à ce bruit de tes pompes divines :
Une acclamation court sur les sept collines ;
Elle fait tressaillir le vieux pays latin ;
Et, troublant le sommeil des héroïques ombres,
Etonne les Césars couchés dans les décombres
Sous les cyprès du Palatin.

Digitized by Google

Oh ! ce spectacle donne une extase inconnue!
Et pourtant, aux accords qui montent vers la nue,
Au fracas de la cloche et du bronze fumant,
Aux chants de tes parvis noircis de multitude,
L'âme préfère encor ta morne solitude
Et ton morne recueillement!

Du portail que le soir teint de son crépuscule,
Quand la foule descend comme un flot qui recule,
O temple, une grandeur s'ajoute à tes grandeurs!
Tes nefs s'ouvrent alors au regard qui les sonde,
Vastes comme le lit d'un océan sans onde
Dont nous verrions les profondeurs.

J'ai fui de la cité la turbulente sphère :
A tous les bruits humains le poète préfère
Ton silence éloquent par l'esprit médité.
Il entre, et recueilli dans une terreur sainte,
Il croit, au premier pas qu'il fait dans ton enceinte,
Faire un pas dans l'éternité!

Oui, de l'éternité c'est ici le domaine :
C'est elle qui soutient, cathédrale romaine,
Tes mille arceaux pareils à des antres béants ;
C'est elle qui dans l'air échafaude et rassemble
Les blocs amoncelés de ton dôme qui semble
Bâti par la main des géants.

Digitized by Google

Du terrestre univers demeure la plus haute !
Palais du Tout-Puissant, seul digne de ton hôte,
Es-tu de l'infini l'emblème audacieux ?
L'homme, insecte rampant que ta grandeur efface,
Eprouve à ton aspect ce qu'il ressent en face
Des grands bois ou des vastes cieux !

Du Nil, auprès de toi, que sont les Pyramides ?
Au milieu du désert blanc de sables numides
Ces tentes de la mort planent isolément;
Mais ici, sombre espace où le regard se plonge,
Devant le voyageur le désert se prolonge
Entre les murs du monument !

Tandis que sous la nef, pensif, je m'achemine,
J'aime à voir ton autel dont l'éclat illumine
Les vapeurs que laissa l'urne des encensoirs;
Faisceau de lampes d'or d'où la clarté ruisselle,
On dirait un soleil qui là-bas étincelle
A travers la brume des soirs.

Muet, et suspendant le bruit de mes sandales,
J'écoute les rumeurs qui flottent sur tes dalles,
D'inexplicables voix profond bourdonnement :
Sont-ce tes mille saints, enfants du statuaire,
Qui, la nuit, éveillant l'écho du sanctuaire,
Parlent entr'eux confusément ?

Digitized by Google

O Basilique ! ému d'une pieuse crainte,
Laisse-moi parcourir ton morne labyrinthe ;
N'exile pas encor le passant attardé.
Permets que, solitaire et plongé dans ton ombre,
J'évoque du passé les visiteurs sans nombre
Qui dans ce lieu m'ont précédé.

De tous les continents, durant toutes les ères,
Ils vinrent par troupeaux oublier leurs misères
Sous le dôme éternel dont chacun sait le nom ;
De l'art et de la foi création sublime
Dont n'a point approché ce temple de Solime
Bâti par le roi Salomon.

Ils ont, dans tes parvis, bourdonné leur extase,
De tes piliers de marbre ils ont touché la base,
Ils ont de tes arceaux mesuré les hauteurs ;
Roulant sur ton pavé comme des grains de sable,
Ils furent tour à tour d'une œuvre impérissable
Les fugitifs admirateurs.

Puis, sortis sans retour du portail séculaire,
Que sont-ils devenus?... Ce que devient sur l'aire
La paille qu'en été le vanneur suit de l'œil ;
Ce que devient le jour disparu dans la brume ;
Des flots tumultueux ce que devient l'écume
Que l'Océan jette à l'écueil.

Digitized by Google

Et toi qui vis ce flot couler sous tes portiques,
Tu maintiens dans l'azur, depuis les jours antiques,
Tes superbes frontons de lumière éclatants;
Le siècle fait son cours, mais qu'il meure ou renaisse,
Tu gardes à jamais ton intacte jeunesse,
Ta majesté des premiers temps.

Dieu l'a voulu. Celui dont l'esprit s'insinue
Dans le bronze insensible et dans la pierre nue,
Lui-même de tes murs cimenta les parois,
Et, pour y mieux fonder son culte et son empire,
Confia ton autel, où son Verbe respire,
A des pontifes qui sont rois!

De ce Dieu souverain demeure solennelle,
Tu sembles sur nos fronts planer comme son aile;
En toi ses attributs se rapprochent de nous.
Ici sa gloire éclate et n'est plus un mystère,
Ici toute parole est réduite à se taire,
Et tout orgueil tombe à genoux!

Et pourtant, ce matin, dans ton enceinte immense,
La foule aux mille cris s'agitait en démence (1).

(1) Personne n'ignore les scandales qui ont lieu à Saint-Pierre pendant les cérémonies de la semaine sainte. Voir Mme de Staël, Poujoulat, le R. P. de Géramb, et notre poète Méry dans les *scènes de la vie italienne.*

Digitized by Google

Elle roulait partout ses profanes essaims.
Sous ta voûte sublime où l'esprit de Dieu vole,
Sacrilége cohue, elle assistait, frivole,
Aux mystères du Saint des Saints.

Des hommes, dont le souffle à chaque heure est un râle,
Sillonnant au hasard l'auguste cathédrale,
Échangeaient en passant des mots blasphémateurs.
Un tumulte de voix et de rires étranges
Montait jusqu'à l'autel dont les saints et les anges
Sont les tremblants adorateurs.

Elles ignoraient donc, ces âmes imprudentes,
Que l'irascible Dieu, roi des foudres pendantes,
Pouvait anéantir leurs tourbillons mortels :
On eût dit qu'ici même elles n'étaient venues
Que pour braver ce Dieu des gloires méconnues
Sur le plus grand de ses autels !

Ah ! si tu dois jamais, basilique profonde,
De ta vaste ruine épouvanter le monde,
Sans doute, ce sera durant un de ces jours
Où cent mille étrangers, séduits par un spectacle,
Transportent sans pudeur dans l'auguste habitacle
L'impureté des carrefours.

Digitized by Google

Malheur aux pèlerins qui viendront voir tes fêtes
Dans le siècle prédit par les anciens prophètes,
Où l'orgueil troublera toute humaine raison ;
Où la foi, pur flambeau dont l'éclat diminue,
Ira, comme un soleil qui s'éteint sous la nue,
S'évanouir à l'horizon.

Alors le Dieu vengeur qui lance l'anathème
Fera ce que le temps n'oserait pas lui-même ;
Il brisera du pied tes arceaux entr'ouverts ;
Et, sur un peuple impie abîmant ta coupole,
Il fera retentir de l'un à l'autre pôle
Ta chute, effroi de l'univers !

Les nations au loin écouteront tremblantes
Gronder le sourd fracas de tes pierres croulantes,
Secousse qui s'imprime à tout le genre humain :
La terre, pressentant une suprême crise,
Comprendra tout à coup que le Dieu qui te brise
Déjà sur elle étend la main.

C'en est fait ; toi que Rome appelait sa merveille,
Tu n'es plus qu'un abîme où le penseur qui veille
Pleure sur un passé dont l'œil fut ébloui.
Murs pendants, seuil désert, voûte pulvérisée,
L'étranger te compare avec ce Colysée
Où dort tout un monde enfoui.

Digitized by Google

Ici même, au milieu de l'enceinte bénie
Qui des hymnes sacrés épanchait l'harmonie,
Les hibous et les loups hurlent jusqu'au matin;
Et, de tant de débris mélancolique reine,
Rome voit le plus grand qui blanchisse l'arène
Du Janicule au Palatin!

Mais non; veuille le Dieu de grâce et de clémence
T'épargner les horreurs de ce désastre immense;
Loin de toi le ravage et la destruction.
Du temple de Solime héritier solitaire,
Ne partages-tu pas l'avenir sur la terre
Qu'aura la nouvelle Sion!

Règne donc! de ta gloire enveloppe l'espace!
La foule en vain blasphème, en vain le siècle passe,
O temple, sois toujours le temple souverain!
Et, de Rome à tes pieds dominant les ruines,
Demeure inébranlable entre les sept collines,
Colline de jaspe et d'airain!

Rome, 1841.



Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS

SUR

LES PRIX PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE,

PAR M. PAUL AUTRAN,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA CLASSE DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE.



MESSIEURS,

Je regrette, avec vous, que l'absence d'un de nos honorables confrères me mette momentanément dans la nécessité de le suppléer. Il aurait eu à vous communiquer le résultat d'un concours ouvert, l'année dernière, sur une question propre à intéresser notre cité et la France entière.

Cette question avait pour objet la fondation à Marseille d'un jardin botanique à la fois et zoologique, où les plantes et les animaux exotiques pourraient acquérir le degré d'acclimatation que comporterait leur nature particulière, avant d'être internés dans des contrées plus

Digitized by Google

septentrionales. C'était un appel à des connaissances positives et à l'examen réfléchi des hommes spéciaux, la solution du problème devant être très-favorable au progrès des sciences naturelles et avantageuse au Pays. Nous sommes pourtant réduits à annoncer qu'une telle question n'a produit qu'un seul mémoire.

Approfondirons-nous les causes de cette fâcheuse stérilité ? Evidemment la faute n'en est pas au sujet proposé. Elle doit être cherchée ailleurs et provenir sans doute de ce que le temps n'aura pas suffi à d'autres écrivains pour étudier et traiter la matière comme elle devait l'être. Il y aura donc de nouveaux délais à accorder.

Rendons, en attendant, justice au travail qui nous a été présenté : quoiqu'il n'ait point fixé les suffrages de l'Académie, il n'est pas tout-à-fait sans intérêt. L'auteur s'est livré à tout son zèle et a écrit de conviction. Il n'a pas redouté la lutte qu'il aurait pu rencontrer ; mais il s'est trop attaché à considérer les plantes sous l'unique rapport des propriétés médicinales qu'il leur attribue. Il n'a point assez généralisé l'étude d'un objet aussi vaste que varié. Il a effleuré seulement ce qui se rapporte à la zoologie, bien que cette partie de l'histoire naturelle dût être soumise à de sérieuses méditations pour faciliter les nombreux avantages que nous avons en vue. L'Académie a donc résolu de proroger le concours ; elle désire que beaucoup de prétendants se déterminent à paraître dans la lice, afin que le prix savamment disputé, dans une question

Digitized by Google

aussi intéressante , soit dignement acquis et réponde à l'attente publique.

Nous ne devons pas omettre d'observer que si le véritable savoir est le premier mérite que nous souhaitions d'avoir à couronner, il n'importe pas moins que le style soit convenablement soigné. Il n'est pas donné sans doute à tout le monde d'écrire sur ces sortes de matières comme Fontenelle, Cuvier ou Flourens ; mais la science n'exclut point une correction élégante ou animée ; et c'est toujours à la faveur du langage, qu'elle se rend plus aisément accessible.

Je satisfais à mes propres devoirs en vous rendant compte, Messieurs, du concours que l'Académie avait aussi ouvert pour un prix de poésie. Le nombre de ceux qui y ont aspiré est considérable ; et nous devons d'autant plus applaudir à cet empressement, que la société maintenant distraite, ou plutôt entraînée par d'autres soins et par les utiles applications de la science semble n'avoir guère de temps à donner aux inspirations poétiques. Heureusement pour le premier des beaux-arts, la nature, toujours riche dans ses dons, fera naître de temps en temps des poètes ; et, dans le premier âge de la vie, on obéira toujours plus ou moins aux élans d'une imagination vive et naissante que la maturité se chargera plus tard de régler et de conduire. On le sait d'ailleurs : le goût naturel qui porte d'ordinaire la jeunesse vers ce genre de

Digitized by Google

composition, l'initie plus facilement à l'art de traiter avec distinction des études plus sévères. On se souvient d'avoir lu que Voltaire voulant détourner le jeune comte de Ségur de trop écouter son penchant pour la poésie, lui disait : « Vous avez bien fait de commencer à vous exercer en écrivant des vers, car il est bien difficile que celui qui ne les a point aimés et qui n'en connaît ni l'art, ni le charme, puisse jamais parfaitement écrire en prose (1). »

La justesse de cette observation n'a pas besoin d'être prouvée par des exemples; ils s'offriraient en foule. Fénélon, dans sa jeunesse, faisait assez mal des vers ; Bossuet composa une ode dont la lecture est à peine supportable ; et pourtant, qui pourrait mesurer la hauteur à laquelle s'élevèrent ces deux génies que la France comptera toujours avec orgueil parmi ses plus grandes gloires ! (2)

Je me hâte, Messieurs, de rentrer dans mon sujet, en vous exposant que, dans les trente-une pièces de vers envoyées à l'Académie, un certain nombre porte la désignation de leurs auteurs. Ce défaut de précaution de leur part, quoique les concurrents soient

(1) OEuvres de M. le comte de Ségur (Mémoires).

(2) M. de Bausset a écrit que, dans sa dernière et cruelle maladie, Bossuet traduisit en vers français une grande partie des *Pseaumes* ; il ajoute : « Ces vers sont sans doute loin d'égaler la magnificence de la prose de Bossuet ; mais ils excitent une sorte d'intérêt, lorsqu'on pense qu'ils servirent quelquefois à calmer les douleurs de Bossuet mourant (*Histoire de Bossuet*, *tome* IV).

Digitized by Google

constamment invités à taire leur nom, nous a mis dans la fâcheuse nécessité de les écarter de la lutte. Il est aisé de comprendre que ceux qui en sont établis juges, ont le plus scrupuleux besoin de se défendre de toute influence, et de garder la plénitude de leur impartialité. Nous désirons donc, dans l'intérêt des écrivains, que cette recommandation soit désormais plus rigoureusement observée.

L'Académie avait laissé au choix des auteurs le sujet, la forme du poème; et nous leur devons la justice d'annoncer que, bien loin d'abuser de cette liberté, ils l'ont mise à profit en variant autant que possible, la matière et le mode de leurs compositions. Heureux, si l'ensemble eût approché davantage du but que nous voulions couronner!

Parmi les ouvrages soumis à notre examen, il en est où les taches et les négligences abondent beaucoup plus que ce qui pourrait faire excuser ces défauts et les racheter; mais nous aimons à dire qu'à travers quelques défectuosités, d'autres renferment des traits élevés, et portent l'empreinte d'un enthousiasme ou d'un talent qui eussent mérité l'éloge, si leurs auteurs avaient mieux approfondi leur plan, soigné davantage toutes les parties du travail, et suivi de plus près les lois de la versification et de l'harmonie.

Dans cette classe nous avons surtout distingué les pièces intitulées : le *Canal de Marseille ;* le *Lever du Soleil par un temps orageux sur mer* ; *Sarcasme à quelques lyres pleureuses ;* une ode sur la *Mendicité;*

Digitized by Google

une autre sur le beau dévouement que déploya l'illustre Martignac dans une mémorable circonstance ; une ode encore, ayant pour titre *le Poète*, où se manifestent une chaleur, une verve, un mouvement, présages presque certains de succès à venir; et un ouvrage assez étendu, à la louange de ces courageux missionnaires qui ne craignent point de franchir des mers lointaines, et d'aller affronter le trépas, pour accomplir le plus saint des ministères.

Nous ne devons pas non plus passer sous silence la piéce adressée à M. le vice-amiral Casy, au sujet des nombreux ouvriers qui trouvèrent la mort dans la Charente, en se rendant à leurs chantiers. On rencontre dans cet estimable travail des détails heureux et des tableaux animés par une vraie sensibilité.

Les divers écrivains que nous venons de mentionner comme n'étant point dépourvus de mérite, auront disputé le prix sans l'obtenir; mais nous regretterions vivement qu'ils fussent par là découragés. Un prince célèbre, l'un des plus grands capitaines du siècle dernier, écrivait, le lendemain d'une bataille perdue (1): « Nous ferons mieux une autre fois ; » et il ne tint que trop parole.

Les chances d'un concours ne sont-elles pas un peu comparables à celles des armes? La victoire déserte aujourd'hui des efforts qu'elle couronnera dans une autre rencontre, surtout si le courage est soutenu par plus d'habileté.

(1) La bataille de Kolins, auprès de Prague, le 18 juillet 1767.

Digitized by Google

Aussi, engagerons-nous ceux des concurrents qui peuvent se promettre plus de réussite dans l'avenir, à être beaucoup plus difficiles à eux-mêmes ; c'est à cette seule condition que l'on peut espérer de bien faire. Despréaux, on le sait, se vantait d'avoir appris à son ami à faire difficilement des vers faciles.

Nous les inviterons, surtout, à étudier les grands modèles dans les ouvrages classiques de tous les âges et de tous les pays ; nous sommes certains que, parmi les modernes, un attrait particulier les portera vers le brillant, l'harmonieux *Lamartine*. Il est d'autres poètes encore que nous n'oserions nommer ici, parce qu'ils nous appartiennent de plus près. Les éloges du public ont, depuis long-temps déjà, prévenu ceux que nous serions tentés de leur adresser.

Jusqu'ici, nous n'avons eu l'honneur de vous entretenir, Messieurs, que des prétendants obligés, par divers motifs, d'ajourner leurs espérances. Il est temps d'arriver aux trois pièces que la Compagnie a le plus distinguées.

L'une d'elles ayant pour titre le *Progrès*, est visiblement l'ouvrage d'une main très-exercée. La facture est bonne ; les vers sont vigoureusement frappés. En un mot, on sent le poète qui eût pu laisser loin derrière lui ses rivaux, s'il eût voulu perfectionner son travail, en donnant à son plan et à ses idées plus d'ordre et de régularité. C'est avec une sorte de regret que l'Académie s'est vue contrainte à ne décerner à cet écrivain qu'une mention très-honorable, de même qu'à l'au-

Digitized by Google

teur du poème intitulé *Montesquieu à Marseille*. On y remarque une exécution sage et correcte et beaucoup de vers heureux. Il faut aussi savoir bon gré à ce concurrent d'avoir adopté pour sujet une anecdote où se peignent si bien les mœurs marseillaises et la générosité, la belle âme de l'auteur de l'Esprit des lois (1).

La troisième pièce enfin qui a obtenu les lauriers du triomphe, et dont il va vous être donné lecture, porte le titre de *Légende Ecossaise*. Elle a paru supérieure par la manière fine, gracieuse et achevée, dont l'ensemble et les détails sont liés et conduits. Cet ouvrage, que l'on s'est plu à couronner par la seule considération du mérite, est dû à Mlle. *Stéphanie de Roquefort* admise depuis peu au rang de nos associés correspondants. C'est donc en quelque sorte un avantage recueilli en famille.

La compagnie se félicite d'autant plus de cette flatteuse acquisition, qu'il ne lui est plus permis de compter sur le concours de Mlle. *Eulalie Favier*. Elle a naguère immolé à de pieuses inclinations son goût pour la science et un véritable talent poétique.

Comment ne pas nous ressouvenir en ce moment que, vers la fin du siècle dernier, l'Académie avait eu pareillement l'avantage de s'adjoindre Mme *Duverdier*

(1) Cette anecdote insérée dans les *Soirées Provençales* de L. P. *Béranger*, servit, dans le temps, de canevas à une charmante pièce sous le titre du *Bienfait anonyme*. On ne saurait trop multiplier le récit d'une action qui fait tant d'honneur à la mémoire de Montesquieu. On peut dire de ce grand homme ce qu'il disait lui-même de Turenne : « Sa vie fut un hymne à la louange de l'humanité. »

Digitized by Google

d'Uzès, connue par de très-aimables productions, entre autres son idylle sur la *Fontaine de Vaucluse*, qui est restée dans la littérature comme un des modèles du genre.

Si, sortant du cercle qui nous entoure, nous avions à fixer votre attention sur le nombre des dames adonnées aux lettres avec le plus grand succès, soit dans Paris, soit dans les départements, une foule de noms distingués viendrait aussitôt réclamer nos hommages, et à leur tête, celui de Mme *Louise Colet*, dont la Provence s'honore.

Nous pouvons donc bien, sans être suspect de complaisance ou de flatterie, dire, avec l'*Arioste,* que de tout temps, les Dames ont excellé dans chacun des beaux-arts qu'elles ont cultivé avec passion.



Digitized by Google

Digitized by Google

UNE LÉGENDE ÉCOSSAISE,

PIECE DE POÉSIE,

QUI A REMPORTÉ LE PRIX PROPOSÉ CETTE ANNÉE PAR L'ACADÉMIE,

Lue par M. le Marquis de FORBIN-JANSON,

MEMBRE DE LA CLASSE DES BEAUX-ARTS.



Écoutez une histoire encor.
VICTOR HUGO.

La sombre nuit d'automne a voilé la montagne ;
La pluie, à flots bruyants, inonde la campagne ;
L'éclair brille à travers l'ogive des vitraux ;
Et du haut de la tour de sinistres oiseaux,
S'agitant effrayés au milieu des ténèbres,
Au tumulte des vents mêlent leurs cris funèbres.
Et cependant, sans crainte, auprès du grand foyer,
Où pétillent déjà le chêne et le noyer,
La dame du château, près de ses damoiselles,
Voit la sombre lueur passer sur les tourelles,

Digitized by Google

En oubliant parfois de tourner son fuseau
Pour contempler son fils, qui dort dans son berceau.
La lampe, suspendue au plafond de la salle,
Jette à travers l'albâtre un doux reflet d'opale,
Et, sur le grand bahut, un rayon laisse voir
L'histoire de David, sculptée en chêne noir.
Imitant de leur mieux la jeune châtelaine
Les femmes ont repris le lin, la blanche laine;
Mais le fil bien souvent se brise entre leurs doigts,
Quand l'orage en fureur fait éclater sa voix,
Que la grêle, avec bruit, frappe la vitre humide,
Et qu'en serpents de feu glisse l'éclair livide.
La dame du château, pour éloigner la peur,
Fait appeler Raymond, sénéchal du seigneur.
De son maître, Raymond a partagé la gloire;
C'est un homme savant, qui garde en sa mémoire
Plus d'un pieux miracle et d'un tour de lutin
Qu'il raconte, en citant Pline et saint Augustin.
Par un page introduit chez la noble comtesse,
Il baise avec respect la main de sa maîtresse,
Et, sur un humble siége, à peine est-il assis,
Qu'il cherche à retrouver ses plus doctes récits.
Tout se tait: on n'entend que le feu qui pétille,
Le bruit de l'ouragan, les fuseaux et l'aiguille.
Sur son front, un instant, Raymond pose la main,
Regarde le foyer, rêve et commence enfin,

Digitized by Google

« Lorsque de monseigneur les illustres bannières
Brillaient près des drapeaux des sires de Douglas,
Et que guidés par eux, on voyait nos soldats
Du royaume écossais reculer les frontières,
Parmi les hauts barons qui fréquentaient la cour
Du roi Jacques premier, de pieuse mémoire,
Il s'en trouvait un vieux, qui, s'il en fallait croire
La chronique du lieu, les récits d'alentour,
Etait un mécréant, d'humeur peu débonnaire,
Torturant ses vassaux pour égayer son temps,
Gardant le vendredi pour faire bonne chère
Et garnissant son coffre aux dépens des passants.

Un jour de quatre-temps, dans une affreuse orgie,
Le vieux seigneur voulut rassembler ses amis,
Des juifs et des payens y furent seuls admis,
Comme vous pensez-bien; et, grâce à la magie
Dont s'occupait parfois le seigneur châtelain,
Le verre de chacun se trouvait toujours plein.
Avant le couvrefeu tout le monde était ivre.
Les démons seuls auraient écouté sans frémir
Les serments que chacun osait alors vomir.
(Satan les inscrivit tout au long sur son livre).
Les convives, quittant la table en chancelant,
Se mirent à former mainte danse profane,
Puis à hurler des chants que l'Eglise condamne
Et que l'écho des tours répétait en tremblant.

Digitized by Google

Enfin le châtelain, pour couronner l'orgie,
Fit apporter des dés, et d'énormes monceaux
D'or et d'argent portant une sainte effigie,
Roulèrent avec bruit sous les profonds arceaux.
« Amis, dit-il, avec un sombre badinage,
« Vous le savez déjà : celui que le destin
« N'aidera pas ce soir, ira demain matin
« Au plus riche moustier faire un pèlerinage. »
Tous se rangent en cercle, on commence et le sort
En faveur du baron se déclare d'abord.
Mais en l'art de tromper, bien qu'il fût passé *maître*,
Les juifs, sur ce point là, sans doute étant plus fins,
Soit ruse, soit bonheur, les brillants escalins,
A leur profit bientôt semblèrent disparaître;
Jurant comme un démon, le seigneur du manoir
Dit qu'il veut regagner son bien avant l'aurore,
Reprend les dés, les mêle et les remêle encore ;
Un sort malin se plaît à tromper son espoir,
Et, pour mieux l'irriter, ses insolents convives
De leurs cris triomphants ébranlent les ogives.
Pourtant, hors du castel, les heures de la nuit
Descendent tour à tour et s'écoulent sans bruit ;
Aux sons du vieux beffroi, délivrés de leurs chaînes,
S'élancent par milliers tous les esprits follets ;
Libres, ils vont errer sur les monts, dans les plaines :
Tantôt, du vieux pêcheur dérangeant les filets,
Tantôt, près du chevet de la jeune Ecossaise,
Enseignant le soupçon à son cœur innocent,

Digitized by Google

Ou rallumant soudain au foyer pâlissant
Quelques rameaux séchés, pour se chauffer à l'aise ;
Mais d'autres compagnons viennent troubler leurs jeux.
Réveillés à leur tour dans leurs couches de pierre,
Les spectres, lentement secouant leur poussière,
Entourent le vallon de leur cortége affreux.
Toujours le châtelain, sans s'informer de l'heure,
Jouait avec fureur en perdant tout son or ;
Alors, grinçant des dents, le mécréant s'arrête :
« Je veux regagner tout, sans faute d'un denier,
« Quand il faudrait attendre au jugement dernier ! »
Aussitôt un éclair scintille sur sa tête,
La foudre gronde, éclate, et sortant de l'enfer,
A la table soudain apparaît Lucifer !
« Jouons, dit celui-ci ; puis, lorsque les trompettes,
« Des morts saisis d'effroi briseront les tombeaux,
« Et viendront retentir jusque sous ces arceaux,
« Nous réglerons le compte et nous paierons nos dettes. »
Les juifs, les doigts crispés, tout transis de frayeur,
N'osant prendre leur gain devant ce couple avide,
Cherchaient à s'évader, lorsqu'un éclair rapide
Vint terminer soudain leurs jours remplis d'horreur.
De cet instant fatal, le châtelain impie,
Jusqu'à l'éternité renfermé dans ce lieu,
En attendant le jour du jugement de Dieu,
Prolonge avec Satan l'infernale partie !
Nul n'oserait jamais s'aventurer la nuit
Dans le grand bois, voisin du manoir redoutable ;

Digitized by Google

Car on dit que souvent un spectre épouvantable
Sur les murs délabrés apparaît à minuit ;
Ou bien, lorsque les vents amènent un nuage
Recelant dans son sein le désastre et l'orage,
Un feu rouge étincelle au-dessus des créneaux,
Attirant les oiseaux par ses clartés funèbres.
A ses vitraux sanglants, au milieu des ténèbres,
Viennent se rassembler les esprits infernaux.
Et le pâtre qui voit la sinistre lumière
Se détourne à grands pas, en faisant sa prière,
Et se signant trois fois, de peur que le démon
Ne l'entraîne chez lui, malgré son saint patron.

La veillée est finie, et chaque damoiselle
Va, tout en frissonnant, regagner sa tourelle.
Tout est calme : la pluie et l'orage ont cessé,
Et la lune flottant dans un azur foncé
Reflète son éclat pur et mélancolique
Sur les eaux des fossés et la flèche gothique.
Avec effroi pourtant on se sépare encor ;
Plus d'une, en parcourant un vaste corridor,
Voyant, au gré du vent, vaciller la lumière,
A la vierge du lieu murmurent leur prière,
Si la lune, perçant à travers les vitraux,
De leurs mille couleurs peint les légers rideaux,
Ou brise ses rayons à l'angle d'une alcôve,
Elles craignent de voir le vieillard au front chauve

Digitized by Google

Tantôt traîner ses fers, plaintif et languissant,
Tantôt se redresser terrible et menaçant;
Mais redoublant alors de foi dans leur prière,
Elles sentent bientôt s'abaisser leur paupière,
Et quand le chant du coq annoncera le jour,
La terreur de la veille aura fui sans retour.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google